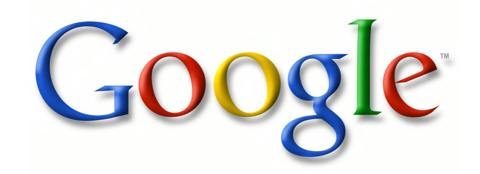
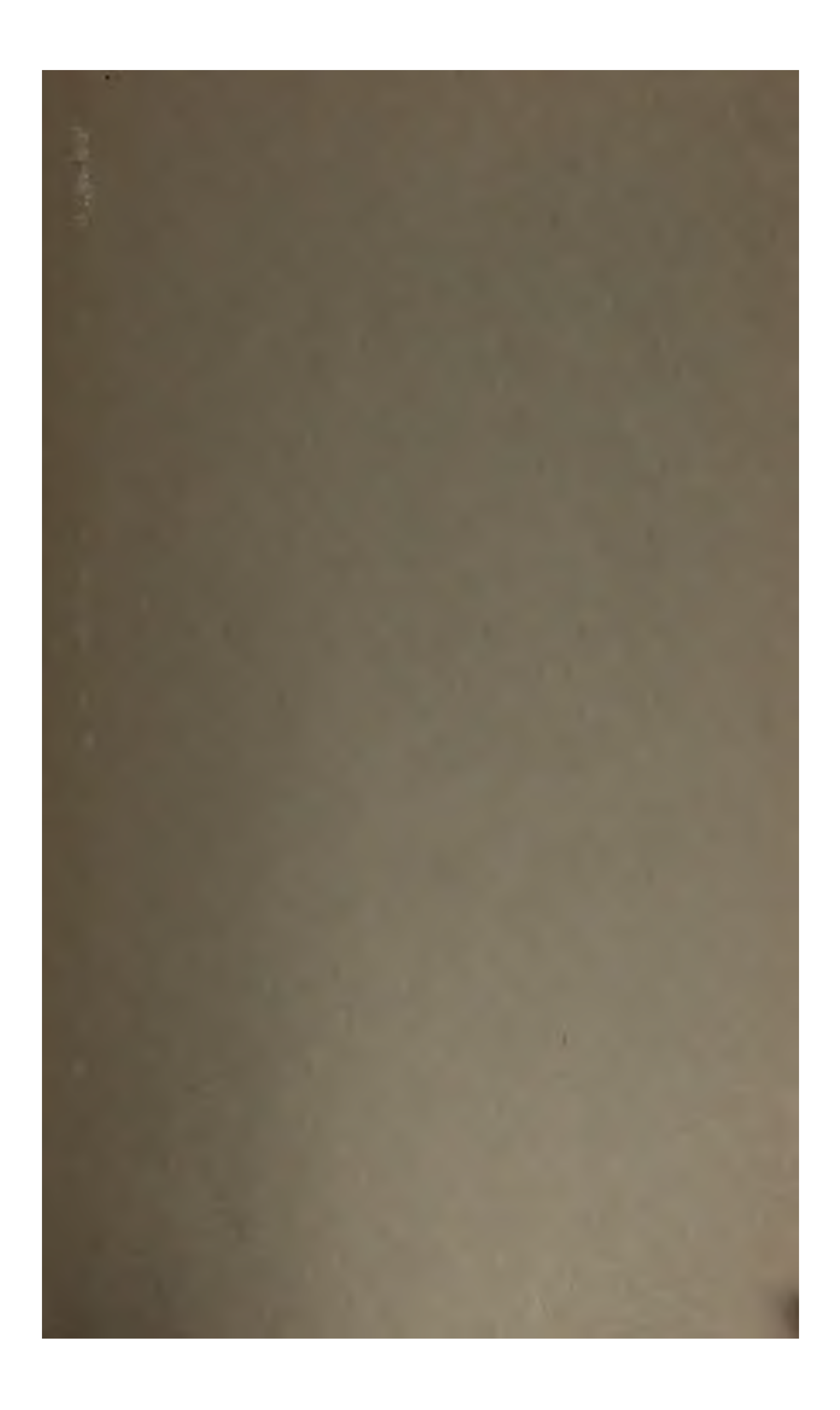

Google



BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE D'HIPPONE

BULLETIN

DE

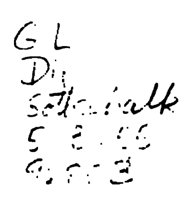
L'ACADÉMIE D'HIPPONE

Quærite quos agitat mundi labor.
Luc. *Phars.* Liv. I, v. 417.

BULLETIN N° 22

BONE
TYPOGRAPHIE ALEXANDRE CARLE, PLACE CARAMAN.

1886



BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ.

Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Le Gouvernement général de l'Algérie.
Le Conseil général du département de Constantine.
La Municipalité de Bône.
L'Association française pour l'avancement des sciences.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ.

1863-1867, M. G. Olivier, avocat.
1867-1869, M. le général Faidherbe.
1869-1872, M. le comte de Gantès, sous-préfet.
1876-1880, M. le docteur Sistach.

COMPOSITION DU BUREAU.

Président :

M. Papier (Alexandre), ✻, I. ✿.

Vice-Président :

M. Hagenmüller (Paul).

Secrétaire :

M. Doublet (J.-F.), A. ✿.

Trésorier :

M. Rognon (Edmond).

COMMISSION DU BULLETIN.

MM. Papier.
Doublet.
Rognon.

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES & DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

DE L'ACADÉMIE D'HIPPONE

AU 31 MARS 1886.

Membres honoraires de droit :

MM. le Gouverneur général de l'Algérie.
le Général commandant la Division de Constantine.
le Préfet du département id.
l'Inspecteur d'Académie id.
le Général commandant la Subdivision de Bône.
le Sous-Préfet de l'arrondissement id.
le Président du Tribunal de 1re instance id.
le Maire id.

Membres honoraires élus.

MM.

1883. Boissière (Gustave), ✻, I. ✿, ancien recteur de l'Académie d'Alger, rue Jouffroy, Paris.

1882. Chaylard (E. du), ancien préfet de Constantine, préfet des Hautes-Alpes, à Gap.

1863-84. Commines de Marsilly (le général de), C. ✻, à Auxerre (Yonne).

1885. Desnoyers (Jules), ✻, I. ✿, membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 36, Paris.

1883. Dubourg (Prosper), ✻, maire de Bône, membre du Conseil général.

1867. Faidherbe (le général), G. C. ✻, I. ✿, grand chancelier de la Légion d'Honneur, sénateur, membre de l'Institut, président honoraire de l'Académie d'Hippone, rue de Lille, 64, Paris.

Les chiffres placés en regard du nom de chaque membre rappellent la date de son entrée dans la Société.

1875. FÉRAUD (Charles), C. ✻, I. ✪, ministre plénipotentiaire de France, à Tanger (Maroc),

1878-86. HÉRON DE VILLEFOSSE (Ant.), ✻, membre de l'Institut, Conservateur au département des antiquités grecques du musée du Louvre, 80, rue de Grenelle, Paris.

1880-85. HAURÉAU, C. ✻. membre de l'Institut, rue du Buis, 1, Auteuil-Paris.

1875. KHÉRÉDINE (le général), C. ✻, I. ✪, à Constantinople (Turquie).

1882. LAVIGERIE (le cardinal), O. ✻, I. ✪, archevêque d'Alger, vicaire apostolique de la Tunisie, à Tunis.

1863. LETOURNEUX (Aristide), O. ✻, I. ✪, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Alger, rue des Écoles, à St-Eugène (Alger).

1884. LEWAL (le général de division), G. O. ✻, commandant le 10e corps d'armée, à Rennes.

1874. ROBERT (Charles), C. ✻, I. ✪, membre de l'Institut, rue Latour-Maubourg, 25, Paris.

1876. SALVE (de), ancien recteur de l'Académie d'Alger, rue Alphéran, 25, Aix (B.-du-Rhône).

1863. THÉRY, recteur honoraire, sénateur, rue de Rennes, 93, Paris.

Membres titulaires résidants :

1885. ABADIE (Jean), chef du service topographique de la Compie des mines de Mokta-el-Hadid, rue Négrier, 6.

1886. ARIBAUD (Étienne), propriétaire, boulevard Victor Hugo, 1.

1886. ARIBAUD (Paul), id. id.

1885. ARNAUD (Frédéric), propriétaire, conseiller municipal, place Alexis Lambert, 7.

1886. ARLÈS-DUFOUR (G.), ✻, propriétaire, ferme Joannon (ancienne ferme Lacombe).

1885. BAZERBE (Jean), négociant, conseiller municipal, rue Térence.

1885. BEIS (Julien), chef de service de la Société de construction des Batignolles, rue du Quatre-Septembre, 23.

1885. BELLON (Geoffroy), propriétaire, conseiller municipal, rue Bugeaud, 17.

1885. BEN OZEN AHMED, propriétaire, adjoint au maire, rue de la Surprise, 13.

1885. Bertagna (Jérôme), négociant, conseiller général, 1er adjoint au maire, rue Mesmer, 29.
1885. Berthomier (Jean), ancien capitaine d'infanterie, rue du Quatre-Septembre, 17.
1881. Beugin (Amédée), propriétaire, place de Strasbourg, 3.
1885. Bonhoure (Ernest), professeur de langue arabe au collège communal, rue Bugeaud, 2.
1885. Boudé, docteur médecin, rue Gambetta, 2.
1885. Bounin (Philibert), ✻, payeur particulier de la Trésorerie d'Afrique, en retraite, rue des Volontaires, 9.
1885. Brahim ben Merdessi, employé de la mairie, rue Félicité, 2.
1863. Bronde (Casimir), ✻, banquier, fondateur, cours National, 5.
1885. Brunet (Pierre), rentier, route du Fort-Génois.
1885. Burger (Auguste), ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, rue Randon, 11.
1884. Caussin (Pierre) secrétaire de la mairie, rue Bugeaud, 30.
1875. Cerner (Philippe de), ✻, A. ✪, directeur-ingénieur des mines de Mokta-el-Hadid, conseiller général et municipal, rue des Volontaires, 1.
1885. Charrier (Louis), commis principal à la sous-préfecture, rue Bouscarein, 22.
1885. Colnat, receveur des postes et télégraphes, rue Bouscarein, 1.
1885. Curce (Auguste), employé de la compie Transatlantique, rue Lemercier, 8.
1881. Desfrançais du Verdier, propriétaire, rue de la Douane, 5.
1883. Desplas, curé, chanoine honoraire.
1883. Devriès (Théodore), négociant, agent de la compie des bateaux à hélice du Nord, rue Fréart, 3.
1875. Diehl (Charles), notaire, rue du Quatre-Septembre, 21.
1885. Dormoy (Henri), ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, rue du Rempart, 1.
1863. Doublet (J.-F.), A. ✪, bibliothécaire de la ville, fondateur, rue Castiglione, 7.
1885. Duportal (Henri), O. ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur du chemin de fer Bône-Guelma et prolongements, conseiller général et municipal, cours National.
1885. Durand (Paul), propriétaire, rue du Meks, 1
1885. Estivalet (Jean), ✻, garde du Génie en retraite, 7, rue Bugeaud.

1880. Flamm (Jean), receveur municipal, rue du Quatre-Septembre, 21.

1881. Fournier (Albert), publiciste, conseiller municipal, cours National.

1885. Garbe (Félix), courtier maritime, conseiller municipal, rue du Quatre-Septembre, 9.

1886. Guérin-Toudouze, pharmacien, rue Bugeaud.

1886. Genouilhac (Edmond), ✻, payeur particulier de la Trésorerie d'Afrique, place des Numides, 2.

1885. Graziani (Jean), professeur au collège communal, rue Bugeaud, 35.

1881. Hagenmüller (Paul), docteur-médecin, conseiller municipal, rue de l'Arsenal, 5.

1882. Housset (Fulgence), propriétaire, rue du Quatre-Septembre, 15.

1885. Jette (Symphore), ✻, médecin aide-major.

1885. Lacombe (Barthélemy de), propriétaire, boulevard des Caroubiers.

1885. Lambert (Gustave), économe de l'hospice Coll.

1885. Lampronti (Léon), imprimeur typographe, rue Bugeaud, 19.

1883. Landais (Alfred), conservateur des hypothèques, rue Mesmer, 17.

1885. Larbi ben Taïeb, propriétaire, rue Tabarca, 5.

1882. Leblanc, pharmacien, rue Caraman, 15.

1886. Lemarié (Raoul), agent de la comp[ie] Transatlantique, rue du Quatre-Septembre, 9.

1883. Lucas (Étienne), notaire, rue St-Augustin, 5.

1885. Macler (Lucien), négociant, conseiller municipal, rue neuve St-Augustin, 4.

1885. Maggiore (Napoléon), directeur de l'usine à gaz, rue Salvator Coll.

1885. Marchis (Ferdinand), avocat-défenseur, conseiller général et municipal, rue Randon, 9.

1885. Melix (Cyprien), ✻, A. ✪, capitaine d'infanterie en retraite, rue Gambetta, 17.

1885. M'hamet ben Omar, employé de la mairie, rue Jemmapes, 5.

1883. Mohamed ben Ramdam, C. ✻, caïd honoraire, conseiller municipal, impasse St-Augustin, 4.

1885. Mohamed Tahar, cadi, rue vieille St-Augustin.

1882. Moinier (A.), ✻, capitaine de gendarmerie, rue Randon, 2.
1876. Molière (Auguste), chef d'entretien du matériel de la comp[ie] de Mokta-el-Hadid, rue de la Glacière, 1.
1883. Musso (Th.), A. ✿, inspecteur de l'enseignement primaire, rue du Quatre-Septembre, 9.
1885. Narbonne (Henri), avocat-défenseur, cours National.
1881. Nègre (Louis), pharmacien, rue du Quatre-Septembre, 2.
1875. Niel (Odilon), ✿, professeur d'histoire et de géographie au collège communal, cours National.
1883. Olivier (Pierre), entreposeur des tabacs en feuilles, route de la pépinière.
1863. Pailhès (Adrien), avocat-défenseur, fondateur, rue Castiglione, 9.
1867. Papier (Alexandre), ✻, I. ✿, entreposeur des tabacs en feuilles en retraite, conseiller municipal, rue Négrier, 12.
1885. Paul (Amédée), directeur de l'*Eastern telegraph*, conseiller municipal, rue Bouscarein, 1.
1885. Péjouan (Eugène), employé à la mairie, rue Kléber, 2.
1885. Péri (Paul), entrepreneur de travaux publics, rue Mesmer, 10.
1885. Pierronnet (Joseph), architecte, rue Castiglione, 3.
1884. Poulet (Georges), publiciste, rue Bugeaud, 14.
1885. Raffeneaud (E.), architecte, rue des Volontaires, 2.
1885. Richaud (Henri), pharmacien, place de Strasbourg.
1885. Rigoutier (François), négociant, rue Négrier, 16.
1883. Rizoul (Adolphe), professeur de sciences physiques au collège communal, rue Félicité, 2.
1881. Rognon (Edmond), commissaire-priseur, rue Thiers, 2.
1885. Rondot (Eugène), économe de l'hôpital civil.
1881. Rossy (Barthélemy), entrepreneur de travaux publics, fondateur, rue de l'Édough, 1.
1885. Rouquette (Jules), docteur-médecin, cours National.
1885. Salfati (Isaac), négociant, vice-président de la Chambre de Commerce, rue du Quatre-Septembre, 21.
1885. Sévérac (Pierre), professeur de sixième au collège communal, faubourg Ste-Anne.
1885. Seyman (Abraham), propriétaire, place de Strasbourg.
1885. Tahar bou Maïza, ✻, propriétaire, conseiller général et municipal, rue St-Nicolas, 1.
1885. Teddé (Antoine), employé de l'agence des Transports mari-

times, conseiller municipal, rue de Guelma, 6.

1886. Vaquières (Ernest de), ✻, chef d'escadrons au 3e régimt de Spahis, rue Louis-Philippe, 26.

1885. Veil (Gustave), huissier, rue du Quatre-Septembre, 11.

1885. Weill (Julien), avocat, rue Gambetta, 2.

1884. Zévaco (François), professeur de troisième au collège, rue d'Armandy, 25.

Membres titulaires non résidants :

MM.

1885. Alessandri, employé, à Souk-Ahras.

1885. Berthon (Eugène), propriétaire, rue Neuve, à Versailles.

1885. Bure (Adrien), propriétaire, aux Beni-Ouïder (Edough).

1883. Caise (Albert), commis pricipal des Douanes, à Ajaccio.

1885. Carrot (Alexis), propriétaire au Boudaroua, près Duvivier.

1875. Dignaron (Jacobé), ingénieur civil, directeur des mines de cuivre d'Ainhoa, Basses-Pyrénées.

1885. Godillot (Adrien), notaire, à La Calle.

1885. Lampronti (Albert), A. ✿, négociant, conseiller municipal, à Souk-Ahras.

1884. Leblond (Isidore), A. ✿, principal du collège communal, à Philippeville.

1885. Lecoq (Gustave), ✻, propriétaire, rue de Berlin, 38, Paris.

1879. Lesueur (Georges), ✻, propriétaire, président du Conseil général de Constantine, à Philippeville.

1885. Letellier (Ferdinand), négociant, boulevard National, 28, à Marseille.

1884. Loupiac (L. Amat de), ✻, capitaine d'infanterie en retraite, directeur de la Société anonyme des lièges de l'Édough, à Bugeaud.

1879. Marès (Paul), docteur-médecin, propriétaire à Mustapha-Supérieur.

1875. Meyer (Alphonse), ✻, interprète militaire en retraite, secrétaire de la *Société historique algérienne*, rue de la Poudrière, 3, à Alger.

1881. Milliot (Dr Benjamin), médecin de colonisation, à Bugeaud (Édough).

1884. Mollet (Charles), propriétaire, conseiller général, à Jemmapes (arrondisst de Philippeville).

1876. Mousty, ingénieur de la Société *Vieille-Montagne*, Alger.
1885. Nayme, propriétaire, à Mondovi, près Bône.
1885. Nicolas (Charles), inspecteur général de l'agriculture, propriétaire au Boudaroua, près Duvivier.
1881. Pinaud (Raoul), juge de paix, à Aïn-Beïda (prov. de Const.).
1886. Rabon, propriétaire, aux Beni-Urgines, 11e kilom., route de La Calle.
1885. Roger (Victor), géomètre principal, à Saïgon (Cochinchine).
1868. Rolland (Eugène), receveur particulier des finances, à Péronne (Somme).
1886. Scratchley (H.-A.), ingénieur-directeur des mines de cuivre et zinc d'Aïn-Barbar (arr. de Bône).
1881. Thomson (Gaston), député de Constantine, rue Daru, 17, à Paris.
1876. Vincent (Edouard), ✻, capitaine hors cadres, officier de renseignements, à Aïn-Draham (Tunisie).
1886. Wetterlé (G.), propriétaire, à Souk-Ahras.

Membres correspondants algériens :

MM.

1885. * Bavaillot (Raoul), conducteur des Ponts et Chaussées, à La Calle.
1884. * Benoit (Charles), administrateur stagiaire, à Aïn-M'lila (arr. de Constantine).
1864. ** Bertherand (Em.), docteur-médecin, rue Bruce, 7, Alger.
1885. * Boujol (L.), propriétaire, à Héliopolis, près Guelma.
1867. Bourjot, docteur-médecin, rue de l'Olivier, à St-Eugène, Alger.
1883. * Cat (Edouard), A. ✪, professeur à l'École supérieure des lettres, Alger.

Le signe * avant le nom indique que les membres correspondants reçoivent les fascicules moyennant un abonnement de 5 francs par an.

Les signes ** placés devant le nom indiquent les membres correspondants qui, en raison de l'envoi à l'Académie d'Hippone des *Bulletins, Revues* ou *Journaux,* dont ils sont directeurs, sont dispensés de s'abonner aux fascicules trimestriels qu'elle publie.

1885. * CHAIX (Paul), régisseur comptable des Ponts et Chaussées, rue d'Armandy, 19, Bône.

1863. * CHÉRONNET (Ferdinand), défenseur à la cour d'appel, tournant Rovigo, Alger.

1885. * DASSONVILLE (Louis), administrateur-adjoint, à Oued-Cham (arr. de Souk-Ahras).

1880. DELATTRE (le R. P.), A. ✿, prêtre missionnaire d'Alger, directeur du musée archéologique de St-Louis de Carthage (Tunisie).

1877. * DESPREZ (Charles), A. ✿, homme de lettres, rue Combes, 7, Alger.

1885. * DIEUDONNÉ (E.), administrateur de commune mixte, à La Calle.

1885. * DRY (Hugues), conservateur du musée archéologique, rue Kléber, 6, à Philippeville.

1863. * DURANDO (G.-L.), A. ✿, professeur de botanique des écoles municipales, rue Tanger, 19 à Alger.

1878. * FARGES (Abel), A. ✿, lieutenant, chef de bureau arabe, à Khenchela.

1883. * FINOT (Jules), O. ✳, lieutenant-colonel, commandant supérieur à Gafsa (Tunisie).

1863. * GARRON (L.), lieutenant au 3e zouaves, à Constantine.

1879. * HEINZ (Charles), architecte, faubourg St-Jean, Constantine.

1885. * JUS (Henri), O. ✳, A. ✿, ingénieur honoraire des sondages du sud de la province de Constantine, à Batna.

1885. * LA BLANCHÈRE (Réné de), I. ✿, directeur du service beylical des arts et antiquités, à Tunis.

1882. ** MASQUERAY (E.), I. ✿, directeur de l'école supérieure des lettres, 29, rue d'Isly, Alger.

1880. * MERCIER (Ernest), A. ✿, maire de Constantine.

1884. * MOUGEL (l'abbé), curé à Duvivier.

1875. OLIVIER (Arsène), I. ✿, principal de collège honoraire, boulevard Bon Accueil, à Mustapha-Supérieur, Alger.

1885. * PECHMARTY, administrateur de commune mixte, à Souk-Ahras.

1886. PERROT, conducteur des Ponts et Chaussées, à Souk-Ahras.

1867. * PONT (Justin), O. ✳, commandant, chef du service du personnel militaire des affaires indigènes, Alger.

1184. * POULHARIÈS (L.), administrateur de commune mixte, à

Kerrata (prov. de Constantine).

1863. ** POULLE (Alexandre), ✻, A. ✻, directeur de l'enregistrement et des domaines, président de la *Société archéologique* de Constantine, fondateur, rue de France, à Constantine.

1863. * REBOUD (Victor), O. ✻, I. ✿, médecin-major en retraite, rue Sauzai, 21, Constantine.

1879. * ROUQUETTE (l'abbé), curé à Khenchela.

1882. * SABATIER, instituteur à Akbou (arr. de Bougie).

1884. * SCHEER (Eugène), A. ✿, inspecteur des écoles indigènes, rue Dupuch, 10, Alger.

1866. * SÉRIZIAT (Charles), ✻, médecin-major au 3e Tirailleurs, à Constantine.

1879. SERRE, A. ✿, inspecteur de l'enseignement primaire, rue de la Lyre, 52, Alger.

Membres correspondants français.

MM.

1875. * ARNOULD (Jules), docteur-médecin, professeur d'hygiène à la faculté de médecine, rue Solférino, 151, Lille (Nord).

1877. * BOULAY (Ernest), professeur au collège, rue du Bourg, 8, à Auxonne (Côte-d'Or).

1885. * BRULARD (Armand), lieutenant au 24e bataillon de Chasseurs, à Villefranche-s-Mer.

1881. CAGNAT (Réné), A. ✿, professeur à la faculté des lettres, rue de l'Arbre-Sec, 13, Douai (Nord).

1883. * CHÉDÉ (Auguste), O. ✻, chef de bataillon en retraite, rue du Séminaire, 17, à Aix (Bouches-du-Rhône).

1868. * COSTEPLANE DE CAMARÈS (le comte Mathieu de), publiciste, à Bédarieux (Hérault).

1880. ** CROIZIER (le marquis de), président de la Société académique indo-chinoise, 10, boulevard de La Saussay, parc de Neuilly, Paris.

1863. * DESBROCHERS DES LOGES, percepteur, à Ardentes (Indre).

1867. * DEWULF (Ed.), O. ✻, colonel, directeur du Génie à Bayonne (Basses-Pyrénées).

1882. ** DEYROLLE (Émile), directeur-gérant des journaux le

Naturaliste et l'*Acclimatation*, 23, rue de la Monnaie, à Paris.

1882. ** Dollfus (Adrien), directeur-gérant de la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, rue Pierre Charron, 35, à Paris.

1883. * Drival (E. Van-), chanoine titulaire, président de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, 19, rue du Bloc, à Arras.

1879. * Duval (Jules), capitaine à l'état-major du Génie, au Tonkin.

1879. * Dubois (Michel), bibliothécaire de la Société linnéenne du nord de la France, à Amiens (Somme).

1866. Duval-Jouve, inspecteur d'académie honoraire, à Montpellier (Hérault).

1863. * Duvernoy, secrétaire de la Société d'émulation, à Montbéliard (Doubs).

1883. * Espérandieu (Emile), A. ✿, lieutenant au 17e de ligne, à Montlouis (Pyrénées-Orientales).

1877. * Faujas de Saint-Fond fils, propriétaire, à Tauligan (Calvados).

1863. Fauvel (Albert), avocat, secrétaire de la Société française d'entomologie, 16, rue d'Auge, à Caen (Calvados).

1863. * Gandolphe (Paul), entomologiste, rue Vallier, 19, à Levallois-Perret [Seine].

1882. Gauguet (Élie), libraire-éditeur, 36, rue de Seine, Paris.

1882. * Gauthier [Victor], I. ✿, professeur au lycée, boulevard du Lycée, 30, à Vanves.

1885. Garnier [Fernand], notaire, aux Ryceys [Aube].

1881. ** Groult [Edmond], A. ✿, avocat, fondateur des musées cantonnaux, à Lisieux [Calvados].

1864. Hirn [Gustave], correspondant de l'Institut de France, 7, boulevard du Hohlandsberg, à Colmar, Alsace-Lorraine.

1882. * Laugier [F.], docteur-médecin, rue Droite, 19, à Grasse, Alpes-Maritimes.

1863. * Leclerc [Lucien], ✻, médecin-major en retraite, place du Panthéon, 11, à Paris.

1881. * Le Héricher [Édouard], I. ✿, président de la Société d'archéologie, littérature, sciences et arts d'Avranches et de Mortain [Manche].

1884. * Le Mesle [Georges], géologue, place du Château, 19, Blois.

1866. * Leprieur (C.-E.), O. ✻, pharmacien principal en retraite, rue des Écoles, 38, à Paris.

1863. Lévy (Isaac), grand rabbin, 58, rue Notre-Dame, à Valenciennes (Nord).

1863. Lévy (Nathan), A. ✿, ancien directeur de l'École française-israélite de Bône, fondateur, rue Pauquet, 17, Paris.

1863. Lhotellerie (Paul de), A. ✿, correspondant honoraire du ministère de l'Instruction publique, rue Linné, 18, Paris.

1878. Lhotellerie (Juba de), naturaliste, rue Linné, 18, Paris.

1864. * Liénard (F.), I. ✿, secrétaire perpétuel de la Société philomatique, à Verdun (Meuse).

1875. * Malterre (E.), ingénieur civil des mines, rue Saint-Jean, 21, à Saint-Étienne (Loire).

1882. Manoury, principal du collège, 9, rue St-Germain, à Trouville (Manche).

1863. Marseul (l'abbé de), entomologiste, boulevard Péreire, 271, à Paris (Ternes).

1883. Marty (Gustave), expert géomètre, boulevard de Strasbourg, 67, à Toulouse (Hte-Garonne).

1863. * Mathieu (A.), O. ✻, conservateur des forêts, sous-directeur de l'école forestière en retraite, rue du faubourg St-Jean, 21, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1884. ** Mowat (Robert), O. ✻, I. ✿, chef d'escadron d'artillerie en retraite, directeur du *Bulletin épigraphique*, rue des Feuillantines, 10, à Paris.

1879. Olivier, O. ✻, inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite, à Brix (Manche).

1879. * Olivier (Ernest), naturaliste, à Les Ramillons, près Moulins (Allier).

1866. * Paillot (Justin), botaniste, à Besançon (Doubs).

1885 * Pallu de Lessert (Clément), avocat, docteur en droit, rue Legoff, 10, Paris.

1882. * Péchaud (Jean), naturaliste, à Saint-Saulge (Nièvre).

1879. * Péron (A.), O. ✻, A. ✿, sous-intendant militaire, à Bourges (Cher).

1882. * Pétiaux (G.), ✻, major au 113me de ligne, à Melun (Seine-et-Marne).

1883 ** Piche (Albert), gérant du *Bulletin d'éducation et d'instruction populaire des Basses-Pyrénées*, à Pau, 8, rue

Montpensier.

1879. PIFRE (Abel), ingénieur des Arts et Manufactures, rue d'Assas, 24, Paris.

1882. * PLANTIER, docteur en droit et en médecine, à Alais (Gard).

1884. ** POINSSOT (Julien), A. ✪, avocat, directeur de la *Revue de l'Afrique française*, rue Nicole, 7, Paris.

1863. * POULET (Marius), principal de collège en retraite, rue Nollet, 83, Paris.

1875. PUIMÉRAL (Jean), A. ✪, inspecteur de l'enseignement primaire, rue du Forum, 5, à Carpentras (Vaucluse).

1885. * REINACH (Salomon), A. ✪, membre titulaire de la Commission de publication des documents archéologiques de la Tunisie, rue de Berlin, 31, Paris.

1880. ** RENAUD (Georges), ✱, A. ✪, directeur gérant de la *Revue géographique internationale*, 76, rue de la Pompe, à Paris.

1882. * SABATIER-PLANTIER (Henry de), professeur, rue Plotine, 1, Nîmes.

1880. * TAUXIER (Henri), ✱, A. ✪, capitaine d'infanterie en retraite, rue Saint-Geoffroy, 30, à Amiens (Somme).

1885. * TOUSSAINT (Paul), lieutenant au 90me régiment d'infanterie, attaché à l'état-major du Ministre, 140, rue de Grenelle, Paris.

1863. TRAVERS (Julien), secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie de Caen (Calvados).

1882. ** VINOT (Joseph), professeur d'astronomie, cours de Rohan, Paris.

Membres correspondants étrangers

MM.

1884. BENOIT (Em.), naturaliste, à Messine (Sicile).

1880. ** CHIARI (F.), directeur de l'imprimerie de l'Ecole réformée, à Boscomarengo (Italie).

1886. FISCHER (Dr Théobald), professeur de géographie à l'Université de Marbourg (Allemagne).

Meurthe-et-Moselle

1880. NANCY : Société de géographie de l'Est.

Meuse

1864. VERDUN : Société philomatique.

Nord

1882. AVESNES : Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.
1883. LILLE : Société de géographie.

Oise

1877. SENLIS : Comité archéologique.

Oran

1879. ORAN : Société de géographie et d'archéologie.

Pas-de-Calais

1883. ARRAS : Commission des antiquités du département.

Pyrénées (Basses-)

1884. PAU : Société des sciences, lettres et arts.

Rhône

1876. LYON : Société d'études scientifiques.
1881. — Société linnéenne.
1880. — Musée Guimet.
1882. — Société littéraire, historique et archéologique.

Saône (Haute-)

1869. VESOUL : Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire

1881. AUTUN : Société éduenne des lettres, sciences et arts.

Savoie

1872. CHAMBÉRY : Académie des sciences, belles-lettres et arts de la Savoie.

Allier

1882. Moulins : Société d'émulation du département de l'Allier.

Alpes-Maritimes

1882. Nice : Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.

Aveyron

1868. Rodez : Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Bouches-du-Rhône

1885. Aix : Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
1868. Marseille : Académie des sciences, lettres et arts.

Calvados

1863. Caen : Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.
1868. — Société linnéenne de Normandie.

Charente

1883. Angoulême : Société archéologique et historique de la Charente.

Charente-Inférieure

1879. La Rochelle : Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle.
1879. — Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure.
1880. Royan : Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

Cher

1883. Bourges : Société des antiquaires du Centre.

Constantine

1863. Constantine : Société archéologique du département de Constantine.
1883. — Société de géographie.
1877. Bône : Comice agricole.

Corrèze

1881. Brives : Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

Côte-d'Or

1883. Beaune : Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
1884. Semur : Société des sciences historiques et naturelles.
1885. Dijon : Commission des antiquités de la Côte-d'Or.

Côtes-du-Nord

1881. Saint-Brieuc. Société historique et archéologique des Côtes-du-Nord.

Creuse

1885. Guéret : Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

Doubs

1864. Montbéliard : Société d'émulation.

Eure-et-Loir

1877. Chateaudun : Société dunoise.

Finistère

1881. Brest : Société académique.
1886. Quimper : Société archéologique du Finistère.

Gard

1882. Alais : Société scientifique et littéraire.
1864. Nîmes : Académie du Gard.
1882. — Société d'études des sciences naturelles.

Garonne (Haute-)

1881. Toulouse : Société archéologique du Midi de la France.
1881. — Société d'histoire naturelle.

Gers

1883. Auch : Société française de botanique.

Gironde

1880. Bordeaux : Société archéologique de la Gironde.

Hérault

1883. Béziers : Société archéologique, scientifique et littéraire.
1883. — Société d'études des sciences naturelles.
1880. Montpellier : Académie des sciences et des lettres.

Ille-et-Vilaine

1883. Rennes : Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.

Indre-et-Loire

1885. Tours : Société archéologique de Touraine.
. — Société de géographie de Tours.

Loire

1885. Montbrison : *La Diana,* société historique et archéologique du Forez.

Loiret

1885. Orléans : Société historique et archéologique.

Loir-et-Cher

1882. Blois : Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher.

Maine-et-Loire

1882. Angers : Société académique de Maine-et-Loire.

Manche

1881. Avranches : Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts.
1882. Cherbourg : Société des sciences naturelles.
1877. Coutances : Société académique de Cotentin.
1881. Saint-Lô : Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche.

Marne

1885. Reims : Académie nationale.

Marne (Haute-)

1883. Langres : Société historique et archéologique.

1878. Konink (L. L. de), ingénieur des mines, professeur de chimie à l'Université de Liège, Hamoir-sur-Ourthe (Belgique).

1884. Monterosato (le marquis de), naturaliste, à Palerme (Sicile).

1881. ** Moynier (Gustave), directeur du journal l'*Afrique explorée et civilisée,* 8, rue de l'Athénée, à Genève (Suisse).

1883. Nordenstrom (G.), professeur à l'école des mines, membre de l'Académie des sciences, Stockholm (Suède).

1880. ** Pellegrino (Michele), directeur du journal l'*Eco d'Italia,* à Smyrne (Turquie d'Asie).

1881. * Schwédoff (Nicolas de), I. ✿, directeur du cabinet militaire de campagne de S. M. l'empereur de Russie, rue Barreinaya, 29, à St-Pétersbourg.

1883. Schmidt (Johannes), professeur de philologie à l'Université de Giessen (Allemagne).

1863. Selys-Longchamps (de), sénateur, président de l'Académie des Sciences, Liège (Belgique).

1867. Taczanowski (Vladislas), conservateur du Musée zoologique, Varsovie (Pologne russe).

1881. Thumen (baron F. de), *Wahringschalgasse,* 1, Vienne (Autriche).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES FRANÇAISES

Aisne

1882. Soissons : Société archéologique, historique et scientifique.

1885. Vervins : Société archéologique.

Alger

1880. Alger : École supérieure des lettres.

1880. — Association scientifique algérienne.

1863. — Société historique algérienne.

1879. — Société des beaux-arts.

1868. — Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques.

Savoie (Haute-)

1876. Annecy : Société florimontane.

Seine

1867. Paris : Société d'anthropologie.
1880. — Société philomatique.
1882. — Société zoologique de France.
1882. — Société nationale des antiquaires de France.
1882. — Société de biologie.
1882. — Société académique indo-chinoise de France.
1882. — Association française pour l'avancement des sciences.
1883. — Société des études historiques.
1883. — Société de médecine légale.
1883. — Académie des lettres, sciences et beaux-arts.
1884. — Société américaine de France.
1885. — Société de botanique de France.
1885. — Société des études coloniales et maritimes.
1885. — Société de géographie.

Seine-Inférieure

1879. Le Havre : Société des sciences et arts agricoles et horticoles
1882. — Société géologique de Normandie.
1876. Rouen : Société des amis des sciences naturelles.
1884. Saint-Vapéry-en-Caux : Société de géographie.

Seine-et-Oise

1882. Rambouillet : Société archéologique.

Somme

1882. Amiens : Société linnéenne du nord de la France.
1882. — Société des antiquaires de Picardie.

Tarn

1881. Castres : Commission des antiquités de la ville de Castres et du département du Tarn.

Tarn-et-Garonne

1875. Montauban : Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Var

1880. DRAGUIGNAN : Société d'études scientifiques et archéologiques.

Vienne

1882. POITIERS : Société des antiquaires de l'Ouest.

Vienne (Haute)

1876. LIMOGES : Société archéologique et historique du Limousin.

Vosges

1876. ÉPINAL : Société d'émulation du département des Vosges.
1883. SAINT-DIÉ : Société philomatique vosgienne.

Yonne

1880. AUXERRE : Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES ÉTRANGÈRES

Afrique

1881. MOZAMBIQUE : Société de géographie.

Alsace-Lorraine

1864. COLMAR : Société d'histoire naturelle.
1885. METZ : Société d'histoire naturelle.

Amérique du Nord (Etats-Unis)

1885. BALTIMORE : University John Hopkins.
1885. NEW-YORK : Microscopical society.
1886. OTTAWA (Canada) : Institut canadien français.
1886. TORONTO (Canada) : Canadian institut.
1882. WASHINGTON : Shmitsonian institution.

Amérique du Sud (République Argentine)

1884. CORDOBA : Académie nationale des sciences.

Angleterre

1885. HUDDERSFIELD : Société littéraire.

Autriche-Hongrie

1867. BRÜNN : Société d'histoire naturelle.
1883. VIENNE : Société d'ornithologie.

Belgique

1878. ANVERS : Académie d'archéologie.
1878. BRUXELLES : Académie royale.
1878. — Société royale de numismatique.
1878. — Société royale de botanique.
1878. — Société royale malacologique.
1878. — Société entomologique.
1881. — Cercle pédagogique.
1878. LIÈGE : Institut archéologique.
1878. MONS : Cercle archéologique.
1878. YPRES : Société historique.

Égypte

1885. CAIRE : Société khédiviale de géographie.

Italie

1883. BOLOGNE : Académie des sciences.
1880. CATANE : Cercle philanthropique Victor Emmanuel.
1885. FLORENCE : Société africaine (section florentine).
1883. NAPLES : Société africaine.
1883. PALERME : Société historique.
1880. ROME : Société italienne de géographie.

Luxembourg

1878. ARLON : Institut archéologique du Luxembourg.

Portugal

1885. LISBONNE : Société de géographie.

Prusse

1883. HALLE-SUR-SAALE : Académie impériale léopoldine carolinienne des naturalistes.

Russie

1884. Helzingfors : Société zoologique et botanique de Finlande.
1885. Moscou : Société impériale des naturalistes.
1886. Odessa : Société des naturalistes de la Nouvelle Russie.

Suisse

1883. Berne : Institut géographique international.
1884. — Société de géographie.
1882. Fribourg : Société fribourgeoise des sciences naturelles.
1882. — Société suisse de numismatique.
1864. Genève : Société d'ornithologie et d'acclimatation.

ÉTUDES
SUR
TÉBESSA ET SES ENVIRONS

par M. le docteur SÉRIZIAT.

Médecin major au 3e Tirailleurs. — Membre correspondant.

CHAPITRE PREMIER.

NOTIONS HISTORIQUES.

S'il est vrai que de tous les pays qui ont subi l'occupation romaine, l'Algérie soit celui qui en a conservé le plus de traces, on peut affirmer également que, dans toutes nos possessions françaises d'Afrique, il n'est pas un coin aussi jonché de ruines romaines que cette partie de la province de Constantine qui confine à la Tunisie. Il semble que les Romains aient étendu sur l'Est de la Numidie un véritable réseau de postes fortifiés, dont les mailles couvraient tout le pays. Il n'y a pas un col qui ne soit gardé, pas une fontaine qui ne soit occupée, pas un plateau qui ne soit couronné de ruines ; sur les points culminants sont des observatoires qui communiquaient entre eux par une télégraphie optique quelconque.

Dans le Bahiret-el-Arneb, cette grande plaine sablonneuse qui s'étend au Sud de la chaîne du Doukan, on compte, sur la carte de M. de Bosredon, vingt-six groupes de ruines, c'est-à-dire beaucoup plus que les géographes et les historiens n'y signalent de localités

antiques; il en est de même dans toute la plaine de Tébessa et le long des huit voies romaines qui rayonnaient autour de l'antique Théveste. C'était là, du reste, le berceau de la domination de Rome en Afrique. Dès l'an 608 (155 av. J -C.), la Zeugitane et la Byzacène, enlevées par Scipion Emilien aux Carthaginois, formèrent la province d'Afrique qui représente à peu près la Tunisie actuelle, étroite langue de terre à laquelle les futurs maîtres du monde avaient volontairement limité leur domaine. De là ils étendaient leur influence sur la Numidie, la faisant gouverner par des princes de leur choix, y envoyaient des colonies, et de longue main en préparaient l'annexion.

Tébessa sous les rois numides. -- Qu'était à cette époque cette ville de Tébessa dont nous cherchons à éclaircir l'histoire? Il est difficile de le dire, car elle n'avait rien de ce qui la distingua plus tard, pas même son nom. Cependant elle existait : la source d'El-Bled, exceptionnellement abondante, à dû nécessairement, dès les temps les plus reculés, fixer les populations au point où elle jaillissait. Bourgade perdue dans ce vaste empire de Massinissa, qui s'étendait de Tabarca jusqu'au Maroc, elle était habitée par un peuple de bergers et de laboureurs, car les Numides de cette région, en contractant des habitudes agricoles avaient perdu en grande partie les mœurs nomades, et le caractère de la nation s'en était ressenti. Le pays était riche, cultivé, sillonné de routes nombreuses; Massinissa et ses successeurs, en leur qualité de princes tributaires, envoyaient chaque année aux armées romaines des éléphants, des chevaux, des corps d'auxiliaires, sans compter les lourds convois de blé, de vin et d'huile qui supposaient des chemins praticables. Toute cette région, sauf la Gétulie (les Zibans), était alors boisée et remplie de bêtes sauvages. Les éléphants abondaient au point que l'armée entière de Jugurtha se servait de boucliers recouverts de la peau de ces animaux.

En résumé, le pays était beaucoup plus peuplé, plus fertile, plus agricole et plus commerçant que l'Algérie actuelle. Nous savons tout cela par Salluste, mais sur Tébessa même nous ne trouvons aucun renseignement; son obscurité est d'autant plus grande que deux villes, ses voisines, sont mises en pleine lumière par l'historien de la guerre de Jugurtha.

C'est d'abord Zama, la fameuse Zama, dont l'emplacement a été fixé par Ch. Dureau de la Malle, à 28 milles de Tébessa, près

de Sicca Veneria (le Kef). « Cette ville, dit Vitruve, fut la résidence « du roi Juba, qui y déposa ses trésors et l'entoura d'une double « enceinte de murailles. »

Quand la Tunisie, pleine encore de ruines inconnues, sera suffisamment explorée, on y retrouvera facilement les restes de Zama, grâce aux renseignements précis donnés par Vitruve.

C'est ensuite Thala, célèbre par le siège qu'elle soutint contre Métellus et qui fait le sujet du chapitre 47 de Salluste.

« A sept lieues d'Hydra, dit sir Greenville Temple (*Voyage en « Algérie et en Tunisie*), nous trouvâmes les ruines d'une grande « ville ancienne appelée Thala par les Arabes. La parfaite conser- « vation de l'ancien nom et diverses circonstances m'ont porté à « croire que c'était la même ville que la Thala dont il est fait si « souvent mention dans Salluste et dans Florus. »

Cependant, quand Marius marcha de Cirta sur Capsa (Gafsa), il est probable qu'il a dû passer par Tébessa et que cette ville doit être comprise parmi celles dont il s'est rendu maître chemin faisant. « Les unes, dit Salluste avec sa brièveté ordinaire, sont em- « portées l'épée à la main ; les autres se soumettent, intimidées par « ses menaces ou séduites par ses promesses. » En tout cas, l'importance de cette place, à cette époque, devait être minime, car elle est complètement passée sous silence, tandis que Gafsa est l'objet d'une description détaillée.

Ce qui confirme cette opinion, c'est que Strabon et Pline ne font pas mention de Tébessa. Un seul rayon vient traverser cette profonde obscurité, et comme toujours il nous vient de l'Allemagne. M. Mommsen nous montre Tébessa conquise par les Carthaginois au cours de la première guerre punique. C'est tout ce que nous en savons.

Ptolémée, qui écrivait au commencement du IIe siècle, énumère douze villes de la 3e légion Auguste, parmi lesquelles Théveste est nommée la sixième ; et pour donner une idée de la densité de la population à cette époque, il en cite soixante-neuf dans l'espace compris entre Tabarca, le fleuve Bagrada (Medjerda) et le lac Triton (chott Melrir). De son temps, la province d'Afrique s'étendait jusqu'à l'embouchure de l'Ampsaga (Oued-el-Kébir), entre Djidjelli et Collo, et la partie orientale en était spécialement désignée sous le nom de province de la 3e légion, dont les deux principales résidences furent Tébessa et Lambesse.

Tébessa colonie romaine. — Il faut arriver jusqu'à l'*Itinéraire* d'Antonin [pour y retrouver Tébessa avec son nom classique de *Thevestum* et le titre de Colonie; mais il n'est pas possible de préciser l'époque à laquelle elle fut fondée. Les Romains envoyaient partout des colonies qui, parties de la province, allaient s'établir au milieu des Numides, des Maures ou des Gétules. C'est ainsi qu'ils arrivèrent à Tébessa, jusqu'alors village obscure et ignoré des historiens. Mais, en 708, quand Juba fut vaincu et tué à Thapsus, la Numidie devint à son tour une province sous le nom d'*Africa nova* ou province nouvelle d'Afrique ayant, d'après Dion Cassius, son gouverneur propre et son organisation distincte. Dès lors il n'y eut plus de colonies sur ce territoire et l'origine de Tébessa est donc comprise entre les dates de 608 de Rome et de 708, distantes juste d'un siècle.

Nous savons aussi qu'Auguste, prince colonisateur, profita du licenciement de la formidable armée qui avait combattu à Actium pour répartir dans de nombreuses colonies civiles et militaires la multitude des soldats sans emploi qui fût devenue un danger pour l'empire. Nous inclinerions à penser que Tébessa fut une de ces colonies; mais cette hypothèse, malgré sa vraisemblance, n'est pas confirmée par les renseignements positifs que nous fournit l'épigraphie; nous devons croire, tout au moins, que la nouvelle colonie resta longtemps languissante et ne prit d'éclat que beaucoup plus tard.

Ce qui est certain, en effet, c'est que les inscriptions les plus anciennes trouvées à Tébessa ne remontent pas plus haut que le règne de Vespasien. Dans les ruines du Forum qui occupaient l'emplacement de l'esplanade actuelle, et que l'on fit malheureusement disparaître en construisant l'annexe de la Casbah, on découvrit quatorze inscriptions à demi effacées, à l'aide desquelles M. Léon Renier a pu restituer une inscription de vingt-cinq mots se rapportant au cinquième consulat de Vespasien, en 77 après J.-C. Or le premier soin des Romains étant de construire un cirque et un forum dans tous leurs établissements dès que le chiffre de la population l'exigeait, on peut en conclure que, sous Vespasien seulement, Tébessa prit assez d'importance pour que la construction de monuments de ce genre devînt indispensable. Tous les autres édifices sont postérieurs en date, car il est démontré que ce fut sous Alexandre

Sévère, Gordien le Jeune et Philippe que les Romains édifièrent le plus de constructions en Afrique.

Voies romaines. La 3e légion à Tébessa. — La nouvelle colonie grandit donc lentement, et à mesure que les établissements se multiplièrent autour d'elle, elle s'y relia par des routes qui devinrent très nombreuses et qui, aujourd'hui encore, sillonnent le pays en tous sens. La première dont on connaisse la date est celle de Théveste à Gabès par Gafsa, qui fut commencée sous Trajan. Celle de Cirta à Carthage par Théveste fut construite sous Adrien en 122. Une voie romaine conduisait de Théveste à Bône par Souk-Ahras, et deux de Théveste à Lambesse, l'une par Youks, l'autre par Chéria; une autre reliait Théveste à Thusdrum, sur la petite Syrte, aujourd'hui El-Djem. C'est là que le vieux Gordien fut proclamé empereur; il y reste debout un magnifique amphithéâtre qui fut dessiné par Desfontaines au XVIIIe siècle.

Ces voies romaines n'étaient pas toujours directes; elles servaient souvent à relier entre eux, par de longs circuits, des postes plus ou moins éloignés. Ainsi une troisième route allait encore à Lambesse par le Sud en passant par Besseriani (*Ad Majores*), El-Outaïa, El-Kantara et la plaine du Ksour. Enfin, une dernière route, toute d'exploitation, allait de la ville aux carrières de Refana; les Arabes l'appellent *Trik-el-caretta* (le chemin des voitures) parce qu'on y voit encore les ornières creusées par les lourds chariots qui servaient au transport des marbres.

Les Romains employaient comme nous la main-d'œuvre militaire pour la construction de leurs routes. Une inscription découverte à Tunis nous apprend que la voie romaine de Théveste à Carthage fut construite par la 3e légion Auguste sous Nerva, Trajan et Adrien, et achevée sous le commandement du légat Metilius Secundus. Ce ne fut qu'après cette époque, et sans doute quand furent achevés les grands travaux en cours d'exécution autour de Tébessa, que le quartier général de la 3e légion fut transféré à Lambesse.

Ce fut aussi la période de la plus grande prospérité pour Théveste, car dans ce temps-là comme aujourd'hui la population s'agglomérait autour des centres militaires. Le cirque de Tébessa qui pouvait contenir 7,000 spectateurs — ce qui supposerait, d'après les calculs de M. Ch. Lenthéric, une population de 15,000 âmes — fut agrandi, et même plus d'une fois. Les traces de cet agrandissement ont été constatées par le capitaine Moll au temps où les ruines du cirque

existaient encore, mais il ne nous dit pas dans quelles proportions le nombre de places y fut augmenté.

De nombreux monuments s'élevèrent dans la ville : le temple de Minerve, dont la date n'est pas certaine, mais qui appartient à l'époque des Antonins ; l'arc de triomphe de Caracalla, qui est peut-être la plus belle ruine de l'Algérie, et qui porte la date précise de 214 ap. J.-C.; enfin la basilique (*el kenissia*), celui de tous dont l'origine a été la plus controversée, mais qui paraît appartenir à la première période romaine.

Grandeur de Tébessa au IIIe siècle. — A l'époque de Trajan, au moment où l'Afrique romaine était la plus florissante, Tébessa, résidence du légat commandant la 3e légion, *præses* de la province, contenait 35 à 40,000 habitants.

La ville couvrait tout l'espace occupé par le camp et les jardins actuels, et le le ravin (Chabet oum Deboua) qui les traverse encore aujourd'hui, la divisait en deux parties à peu près égales. Deux aqueducs y amenaient l'eau en telle abondance que Léon l'Africain qui les vit au XVIe siècle, compare leur débit à celui d'un fleuve.

Outre les monuments que nous avons cités et auxquels il faut ajouter le Forum et le palais du commandant militaire, tout ce vaste espace était couvert de ponts, de bassins, de tours, de barrages, de puits dont les restes subsistent encore et donnent l'idée de la grandeur et de la richesse de la cité.

Si importante que fût alors Théveste, l'histoire n'en est pas moins muette sur les événements dont elle a pu être le théâtre ; nous savons seulement que la révolte de Gildon y prit fin, et que le rebelle fut vaincu et tué par Stilicon, en 398, sous les murs de cette ville. La vie intime de ses habitants nous est peut-être plus connue : les exhumations ont pu nous donner quelques renseignements à ce sujet, car si les maisons ont disparu par l'action du temps et de la main des hommes, la terre du moins nous a conservé les tombes.

Tout autour de la ville, et selon l'usage du temps, le long des voies romaines qui en partaient, s'élevaient des tombeaux dont l'accumulation finit par former, sur certains points, une véritable nécropole. La plus remarquable existe encore : c'est le socle hexagonal, surmonté aujourd'hui d'une coupole arabe, qui s'élève non loin de la basilique ; on l'appelle la kouba de Sidi Djaballa, et elle peut servir à fixer dans cette direction les limites de la ville romaine. Les tombes de construction moins durables ont disparu,

mais on en a ramené au jour un grand nombre au lieu dit Enchir Robban (*la Ruine des Prêtres*), lors des fouilles pratiquées, il y a cinq ou six ans, par M. Farges.

A cinq ou six cents mètres de Tébessa, sur une petite éminence qui domine la route de Constantine, traversée en cet endroit par le ravin de l'Oued-Nags, on voyait quelques ruines sans importance, qui affleuraient à peine le sol. C'est là qu'on a découvert la plus curieuse collection de débris antiques qui ait jamais été rencontrée dans toute l'Algérie.

Dans une chambre murée étaient entassés pêle-mêle plus de cinquante fragments de statues païennes, sans doute brisées par ordre des empereurs chrétiens et cachées ensuite par leurs derniers fidèles. Ces statues, dont l'exécution indique une époque de complète décadence artistique, sont polychrômes et ornées de dorures.

Outre Jupiter, Neptune, Mercure et d'autres dieux de l'Olympe auxquels le temple de Minerve servait en quelque sorte de Panthéon, on a trouvé dans le *Sacrum* de Tébessa des divinités phéniciennes, restes du culte carthaginois, et plusieurs figures d'Isis, symbole de la force et de la vie universelles, avec des fleurs de lotus et un scarabée d'agate, indiquant dans cette ville l'existence d'une colonie égyptienne.

A côté de ces débris sacrés, les fouilles ont mis au jour un grand nombre de tombeaux. Rien de plus instructif pour l'histoire des mœurs de l'époque, que la variété des modes de sépulture que l'on a observés. Tantôt les corps sont enveloppés d'un linceul; tantôt ils sont couchés sur un lit de chaux ou noyés dans une épaisse couche de plâtre qui a fidèlement conservé leur moule; d'autrefois ils sont simplement étendus sous de larges tuiles.

Tous les cultes sont confondus; païens et chrétiens reposent côte à côte; seuls les légionnaires se reconnaissent aux clous rongés de rouille que l'on déposait à leurs pieds.

La crémation s'employait concurremment avec l'inhumation; on a trouvé beaucoup d'urnes contenant des cendres, et un dessin gravé sur une lampe funéraire nous montre la disposition du bûcher. Un autre dessin nous montre le char funèbre où l'urne disparaît sous les bandelettes et les couronnes. On a relevé des épitaphes de tout genre; la plus curieuse est celle d'un belluaire qui, dans un style d'athlète forain, s'énorgueillit d'être tombé sur l'arène, tué d'un coup de corne par un taureau.

Il y avait aussi, dans cette nécropole, des tombeaux de famille; l'un d'eux contenait cinquante-deux sépultures. Était-ce la dernière demeure de cette famille Cornélia, une des plus influentes de la Numidie, et assez riche pour faire construire à ses frais l'arc de triomphe de Caracalla qui coûta 250,000 sesterces, soit 40,000 fr. environ de notre monnaie ?

Il faut se rappeler, en effet, qu'a cette période d'apogée de la puissance romaine en Afrique, la fusion des deux peuples, longuement préparée, était un fait accompli. Suivant le mot de Bossuet, Rome, cette patrie gigantesque, avait englouti toutes les autres.

L'Afrique était absolument romaine. Les notables Numides, après avoir embrassé la religion des vainqueurs, avaient appris leur langue et poussaient la servilité jusqu'à prendre des noms romains. Les mœurs, les habitudes, le luxe de Rome avaient été transportés dans les provinces et pénétraient de là jusque dans les colonies. L'assimilation avec la mère-patrie était devenue tellement complète que les exilés de l'Italie se voyaient interdire le séjour de l'Afrique où ils auraient retrouvé Rome toute entière, avec son costume, sa langue, ses plaisirs et ses vices.

Tébessa-Khralia. — C'est également à cette époque de grandeur qu'il faut rapporter l'édification d'une annexe importante de la ville, sur laquelle les explorations entreprises, en 1882, par le commandant Chédé, nous ont appris de curieux détails.

A 3 kilomètres au S.-O. de Tébessa, sur le chemin qui conduit à la clairière des Trois-Chênes — les Arabes l'appellent chemin d'El-Kontas — se trouvent des ruines autrefois considérables, désignées improprement sous le nom de Tébessa-Khralia ou Vieux-Tébessa (1).

Malheureusement au moment où l'on construisit les fortifications

(1) Si nous avions eu le temps de consulter l'auteur de cette très intéressante monographie avant le tirage de cette feuille, nous lui aurions demandé de vouloir bien changer l'orthographe du mot *Khralia* qui ne veut pas dire *vieux* ou *ancien* en arabe, et de la remplacer par celle de *Khella* qui a été adoptée par M. le commandant Chédé et que nous proposons de considérer comme tirée du mot latin *cella* (sanctuaire), sans presqu'aucune altération.

Lorsque les Arabes désignent une vieille ou ancienne ville, c'est toujours par l'épithète *el kédima*. C'est ainsi qu'ils appellent *Ksentina-el-Kédima* ou *Vieille-Constantine*, l'emplacement du village de Gastu, créé en 1860, sur la route de Guelma à Philippeville, à 15 kilom. E.-S.-E. de Jemmapes.

A. Papier.

de la ville moderne, et où personne ne s'occupait de la protection des ruines antiques, ce fut là et à la basilique que l'on prit la plus grande partie des matériaux employés. J'ajouterai que la destruction marche plus rapidement encore, et que vingt ans d'occupation française ont fait disparaître plus de ruines que deux siècles sous les régimes précédents.

On a retrouvé à Tébessa-Khralia un ensemble d'édifices formant une véritable ville qui avait son enceinte, son aqueduc et ses monuments. Le principal était un temple circulaire soutenu par seize colonnes (1) et entouré, sur trois de ses faces, par une galerie couverte (un cercle inscrit dans un carré). Dans la paroi orientale de ce temple était une sorte de niche où s'ouvraient deux conduits acoustiques de forme différente, destinés évidemment au fonctionnement d'un oracle. Près de là se trouvait un autre petit temple dont les colonnes étaient en marbre rose, puis la piscine pour les purifications, précédée d'une porte triomphale.

Ensuite venaient de vastes bâtiments où logeaient sans doute les prêtres et leurs familles, et enfin, le palais de quelque dignitaire, édifice fortifié et qui dominait toute la plaine.

Une enceinte séparait les lieux sacrés du territoire laïque, où l'on a reconnu les traces d'hôtelleries pour les voyageurs, d'écuries, de moulins à huile et de tout ce qui constitue les accessoires d'un lieu de pèlerinage et de réunion des plus fréquentés.

Enfin, un vaste aqueduc amenait à ce centre de population les eaux de l'Oued-Nays que les Français appellent le ruisseau des Trois-Chênes.

A qui était dédié le temple circulaire de Tébessa-Khralia ? Nulle inscription n'est venue nous l'apprendre. Il est toutefois possible de hasarder une hypothèse. Théveste était alors une des deux capitales de l'Afrique romaine, et la première en date. La 3e légion la quittait pour se rendre à Lambesse dont la création ou l'agrandissement s'imposait pour tenir en respect les gens belliqueux de l'Aurès. Or, si l'on remarque que l'on a retrouvé à Lambesse les ruines d'un temple où l'on rendait également des oracles et qui était consacré à Esculape; si l'on admet, comme l'affirme M. Chédé, que Lambesse ne fût qu'une pâle copie de Tébessa, il est permis de supposer que

(1) En 1882, quatre colonnes étaient encore debout; en 1885 il n'en restait plus une seule.

les légionnaires n'ont fait que rétablir à Lambesse ce qui existait déjà dans leur ancienne résidence. Esculape a toujours été le dieu de prédilection des militaires, plus exposés que les autres aux blessures et aux maladies.

Bois sacré de Bellone. — De l'autre côté de la ville, à l'Est des jardins, on voit descendre des dernières pentes de l'Osmor un ravin pittoresque où une source vive vient tomber en cascade, au pied d'un micocoulier solitaire. Aujourd'hui, la mosquée de Si Mohamed Chérif se cache dans cet étroit vallon, au bord même de la fontaine.

Les Romains, séduits par la beauté de ce lieu, y avaient élevé des autels à Bellone, au milieu d'un bois sacré orné de statues. C'est ce que nous apprend une inscription que M. Ch. de Bosredon découvrit, en 1876, gravée sur le rocher.

Trop resserrés dans le ravin, les ombrages sacrés descendaient au pied de la colline, dans l'espace occupé maintenant par les jardins de Sidi Ferradj. On y voit encore un vaste bassin d'origine romaine bien conservé. Un aqueduc spécial, partant d'Aïn-el-Bled, amenait sur ce point assez d'eau pour aider à l'insuffisance de la petite source et arroser de beaux jardins aujourd'hui disparus. Quand l'aqueduc romain fut détruit ou hors d'usage, on y suppléa par un vaste barrage dont les ruines existent encore.

Youks. — On connaît le goût prononcé des Romains pour les bains chauds, et l'eau de Tébessa, amenée d'Aïn-el-Bled par un aqueduc qui fournit encore 2,000 litres d'eau à la minute, suffisait à peine aux besoins de cette grande ville. D'ailleurs sa température n'est que de 15°; mais à 17 kilomètres sur la route de Khenchela se trouve la source thermale de Youks, qui atteint 38° et arrose un pays aussi fertile que pittoresque. Bientôt les riches Thévestins prirent l'habitude d'aller en villégiature à Youks ; autour de l'établissement thermal, appelé *Ad Aquas Cæsaris,* s'élevaient de riches villas dont les ruines couvrent aujourd'hui un espace de huit hectares. On y a trouvé de nombreuses antiquités, parmi lesquelles une amphore en terre cuite portant l'inscription YOVCVS, et sur les flancs de laquelle sont figurés l'Abondance et Mercure séparés par des ceps de vigne chargés de raisins. Cette allégorie, d'après M. Papier, indique avec certitude que la vigne était cultivée dans ces régions sur une vaste échelle et qu'il s'y faisait un commerce considérable de vins. Le miel de Youks était renommé dans toute la Numidie. Les Thévestins avaient donc à Youks non seulement des

maisons de plaisance, mais encore des métairies de rapport.

Aujourd'hui, les bains romains de Youks ne sont plus qu'un amas de pierres taillées, renversées les unes sur les autres comme par un tremblement de terre. La source chaude se perd au milieu des ruines. Un misérable bassin, fermé par une mauvaise porte, a été creusé pour l'usage des passants, et le contraste des installations donne suffisamment la mesure de la différence des époques.

Invasion des Vandales. — Cependant l'ère de la décadence approchait. La main de fer qui maintenait les provinces avait faibli. L'autorité suprême, jadis concentrée entre les mains du proconsul, se morcelait entre divers fonctionnaires rivaux et jaloux. Les légions se recrutaient presque uniquement de Gaulois et de Germains ; l'administration et l'armée mollissaient à la fois; les Barbares allaient entrer en scène.

C'est la destinée de l'Afrique septentrionale d'être périodiquement ravagée par de terribles invasions, venues tantôt de l'Orient et tantôt de l'Occident. Cette fois ce fut de l'Espagne que vint la tempête.

Appelé en Afrique vers 428, par des généraux mécontents qui rêvaient peut-être de rétablir à leur profit un royaume Numide, le peuple Vandale tout entier passe le détroit sous la conduite de Genséric, renouvelant en sens inverse cet exode armé qui jadis avait amené dans le Maghreb l'antique nation, judaïque d'origine, que nous appelons aujourd'hui les Berbères.

L'Afrique romaine toute entière tombe en leur pouvoir, et Valentinien sanctionne ce désastre par le honteux traité de 435. Tout le pays est mis à feu et à sang ; les villes sont démantelées ; Tébessa perd son enceinte primitive dont le voyageur anglais Shaw, en 1727, put apercevoir encore quelques vestiges. La basilique est détruite de fond en comble, car les Vandales étaient Ariens (1); leur fureur s'exerçait plus spécialement contre les monuments du culte catholique. Des églises innombrables qui couvraient alors le sol africain, trois seulement restèrent debout : celles de Cirta, d'Hippone et de Carthage. Le temple de Tébessa-Khralia ne fut pas mieux traité ; tous les édifices étant en pierre, ils y firent transporter de la forêt voisine une grande quantité de bois, et l'effet de cet

(1) Les Ariens rejetaient le dogme fondamental de la religion catholique, c'est-à-dire la divinité du Christ.

immense bûcher peut seul expliquer l'état de calcination dans lequel on a retrouvé les ruines.

Les statues de marbre qui ornaient le forum furent renversées ; le cirque fut également détruit, et on retrouve dans les matériaux de l'enceinte byzantine, des pierres provenant de cet édifice.

Un siècle plus tard, l'empereur Justinien, revenu vainqueur d'une guerre contre les Perses, songea à reconquérir l'Afrique et en chargea Bélisaire. Les Vandales avaient trouvé là leur Capoue ; amollis par les jouissances d'une civilisation qui leur était inconnue, ils avaient perdu le goût et l'habitude de la guerre. Dix mille Romains suffirent à les anéantir, et le pays une fois pacifié, la gloire de réparer les maux causés par un siècle de barbarie échut à Solomon, successeur de Bélisaire et élevé à son école, bien qu'un accident l'eût rendu eunuque dès l'enfance.

Procope fait le plus grand éloge de son administration : « Il ne « songea, dit-il, qu'à gouverner l'Afrique avec modération et à « pourvoir à la sûreté du pays. Donnant surtout ses soins au réta- « blissement de la discipline, il envoyait soit à Constantinople, soit « à Bélisaire, tous les soldats dont la fidélité lui paraissait suspecte, « et s'occupait à remplir par des recrues les cadres des légions. « Enfin, il bannit à jamais tous les Vandales, hommes et femmes, « qui étaient restés en Afrique. Il environna de murailles toutes les « villes, fit observer exactement les lois, rétablit l'administration « publique et rendit l'Afrique riche et heureuse par la sagesse de « son gouvernement. »

Plus loin le même historien raconte que Solomon s'empara par surprise du rocher de Géminien, dans l'Aurès, où les Maures avaient déposé leurs trésors. Il y trouva des sommes énormes dont il se servit pour la reconstruction des remparts de plusieurs villes.

Malheureusement, cette ère de paix et de prospérité ne dura que quatre ans. Le temps commençait où les Romains allaient avoir à lutter perpétuellement contre les Indigènes, à grand peine contenus par une exacte et continuelle surveillance. Les révoltes se multipliaient, et Solomon lui-même en fut victime. Cet homme illustre périt sous les murs même de la ville qu'il releva de ses ruines et à laquelle son nom, gravé sur l'arc de triomphe, restera éternellement attaché.

Une tribu de Maures, sous le commandement du roi Antalas, s'étant révoltée, Solomon marcha contre les rebelles et les rencon-

tra près de Théveste. Laissons ici parler Procope :

« Solomon, entouré d'un petit nombre de ses gardes, soutint « quelque temps l'effort de l'ennemi. Enfin, ne pouvant plus résis- « ter, ils se sauvèrent à toute bride jusqu'au bord d'un torrent qui « coulait dans le voisinage. Là, le cheval de Solomon s'abattit et « le général lui-même fut renversé. Il fut tout de suite relevé et re- « mis à cheval par ses gardes; mais les douleurs qu'il ressentait de « de sa chute le mettant hors d'état de se conduire, il fut pris et « massacré par les Barbares avec une partie de ceux qui l'entou- « raient. Ce fut ainsi que Solomon termina ses jours. »

Restauration de Tébessa. — Tébessa fut une des premières cités dont Solomon releva les murailles ; ce fut vers 534. A cette époque, une immense quantité de matériaux, débris de la première enceinte et d'autres monuments détruits, gisaient autour de la ville. On les utilisa tels qu'ils étaient et, à ce qu'il semble, en grande hâte, car le ciment n'a été employé nulle part, et en certains points les pierres paraissent avoir été simplement empilées. On y rencontre des débris de toute sorte, pierres sculptées, inscriptions, fragments de corniches et jusqu'à des colonnes entières, engagées transversalement dans la masse qu'elles dépassent de près d'un mètre. On peut encore en voir plusieurs à l'Est de la tour de l'horloge.

L'enceinte byzantine de Tébessa, flanquée de ses quatorze tours, n'en est pas moins encore d'un aspect très imposant ; Léon l'Africain, qui visita cette ville vers 1525, compare la structure de ses murailles à celle du Colysée, et affirme que dans tous les lieux qu'il a visités, tant en Europe qu'en Asie, il n'en a jamais vu d'aussi belles.

« Ces murailles, dit-il, sont outrepassées par un très grand fleuve « lequel entre dans la cité » Nous avons cru d'abord qu'il ne pouvait être question ici que de l'aqueduc qui fournit, en effet, plus d'eau que bien des rivières de l'Algérie. Mais une réflexion plus attentive et la comparaison avec le texte de Marmol nous a démontré qu'il s'agissait du Chabet-oum-Deboua, ruisseau qui descend du col de l'Osmor et traverse par le milieu l'emplacement de l'ancienne ville. Actuellement, ce ravin n'a d'eau qu'en hiver, mais à l'époque de Léon l'Africain, il coulait toute l'année, alimenté par la source d'Aïn-Chella qui, depuis, a été détournée et captée pour les besoins de la ville française. Quant à l'expression de « très grand fleuve », il y a là une singulière exagération ou il faut que le régime des eaux ait

bien changé depuis trois siècles. Ce passage prouve au moins, qu'en 1525, il restait encore des traces de la première enceinte romaine.

Le même auteur parle aussi des jardins de la ville et des magnifiques noyers qu'on y admire; mais il ne fait pas l'éloge des habitants qui ont horreur des étrangers et les maltraitent quand ils pénètrent dans leur pays. Un poète de Grenade, El Dobag, ayant sans doute reçu quelque avanie des gens de Tébessa, s'en vengea par une épigramme où il déclare dédaigneusement qu'il n'y a rien dans cette ville que de l'eau et des noix, juste ce qu'il faut à des pourceaux.

Tébessa était alors sous l'autorité du bey de Tunis; mais s'étant révoltée, elle fut prise d'assaut et presque détruite. Léon l'Africain et Marmol, compatriotes et contemporains, décrivent la ville et racontent ce siège à peu près dans les mêmes termes, au point qu'on se demande lequel des deux a copié l'autre.

Mais comme Léon l'Africain accomplissait son voyage vers 1525, tandis que Marmol, de son propre aveu, était encore fort jeune lors du siège de Grenade par Charles-Quint, en 1536, il devient très vraisemblable, sinon certain, que c'est Marmol qui a été le copiste.

Voici, du reste, le court chapitre que cet auteur a consacré à Tébessa (1).

« C'est une ancienne ville bâtie par les Romains sur la frontière
« de la Numidie, au dedans du pays, à 55 lieues de la mer, et fer-
« mée de hauts murs qui sont faits de grandes pierres semblables
« à celles du Colysée de Rome, ce qui fait voir que c'est une grande
« colonie des Romains. Près de la ville passe une rivière qui des-
« cend de la montagne et, après plusieurs tours, entre par un côté
« dans la place. Outre cela, il y a dans Tébessa deux belles grandes
« sources d'eau vive, de belles antiquités et des statues de marbre
« avec des inscriptions latines comme celles que l'on voit à Rome et
« en plusieurs lieux de l'Europe. Autour de la ville sont des bois
« d'arbres fruitiers et de noyers qui rapportent abondamment;
« mais le reste de la contrée est stérile et l'air n'est pas sain.

« A un peu plus d'une demi-lieue de la ville il y a une montagne
« pleine de grandes cavernes que le peuple prend pour une demeu-
« re de géants; mais on voit manifestement que ce sont les carrières

(1) L'*Afrique*, de Marmol, livre VI, chap. XI.

« où l'on a pris les pierres pour bâtir la place. Elle a été plusieurs « fois saccagée par les successeurs de Mahomet et s'est depuis re- « peuplée de Berbères, gens avares et brutaux, ennemis des étran- « gers, qui se sont révoltés souvent contre le roi de Tunis et les « seigneurs de Constantine et qui ont tué plusieurs fois les gouver- « neurs qu'ils leur envoyaient.

« En l'an 1057, Muley-Ahmed passant auprès en une entreprise « contre les Haoares, et voyant qu'ils ne le venaient pas recevoir, « leur envoya demander à qui ils étaient; ils répondirent orgueil- « leusement qu'ils n'avaient pas d'autre maître que leurs mu- « railles. De quoi justement irrité, il les fit attaquer sur l'heure, et « les ayant emportés d'assaut, il fit pendre tous ceux qui n'étaient « pas morts dans le combat et ruina la ville; mais elle se repeupla « depuis de pauvres gens. Trois choses rendent Tébessa considé- « rable pardessus les autres places de la Barbarie : les murs, les « noix et les fontaines; tout le reste n'en vaut rien. »

Les fruits de Tébessa ont toujours été renommés. El Bekri, qui écrivait au XIe siècle, vante leur qualité et leur abondance. A son époque, il existait dans la ville de grandes salles voûtées où s'abritaient les caravanes; une seule de ces salles, dit-il, pouvait contenir deux mille bêtes de somme.

Enfin, le document le plus récent en date que nous possédions sur Tébessa est le voyage de Shaw, chapelain anglais, qui visita, en 1827, la Barbarie et la régence de Tunis. Tout ce qu'il dit de notre ville se réduit à un simple paragraphe :

« A quatre lieues à l'Est d'Youks est Tébessa, présentement ville « frontière des Algériens, où ils entretiennent une garnison. Cette « ville, qui est parfaitement bien située, à une petite distance de « quelques montagnes, conserve encore sa principale porte d'au- « trefois avec quelques restes de vieux murs et d'autres vestiges du « rang distingué qu'elle tenait autrefois entre les villes de Numidie. « On rencontre dans les montagnes du voisinage une grande et « spacieuse carrière; c'est peut-être ici le lieu qu'on avait dit à Léon « l'Africain avoir été autrefois habité par des géants. »

Ces trois auteurs, Léon l'Africain, Marmol et Shaw répètent l'un après l'autre la même légende sans en avoir vérifié l'exactitude, car nous ne connaissons auprès de Tébessa aucune carrière qui justifie la mention qu'ils en font. A la vérité il existe une assez vaste excavation naturelle au pied du grand rocher qui couronne une des

pointes de l'Osmor; ce rocher s'appelle Kef-Dehuch, du nom d'un célèbre bandit qui, vers la fin de l'occupation romaine, y avait établi son repaire. Mais cette caverne est à 5 kilom. de distance et à 500 mètres d'altitude, et il est très peu vraisemblable que les Romains aient été chercher si loin et si haut des pierres qu'ils avaient ailleurs sous la main.

Le christianisme à Tébessa. — Nous aurions voulu, avant d'arriver à l'invasion arabe, donner ici un court résumé de l'origine et des progrès du christianisme à Tébessa; mais malheureusement les sources manquent.

Non seulement pour Tébessa, mais pour l'Afrique romaine tout entière, les débuts du christianisme sont à peu près inconnus. Si dès l'an 49 on entend à Rome prononcer le nom de chrétiens, près de deux siècles se passent en Afrique sans qu'on paraisse se douter de leur existence. Baronius, l'auteur du *Martyrologue romain*, prétend que l'Évangile y fut apporté par l'apôtre Saint Pierre lui-même; mais cette opinion est réfutée par de nombreux auteurs, notamment par Tertullien qui n'indique aucune église comme fondée en Afrique par les apôtres.

L'opinion la plus générale, c'est que la religion nouvelle se développa d'abord à Rome d'où elle fut portée en Afrique. Dans ces temps de foi ardente, tout chrétien était un missionnaire. Il n'est cependant pas douteux que d'autres prosélytes ne soient arrivés directement de Jérusalem, et tous les auteurs s'accordent pour représenter les progrès du christianisme comme très rapides, grâce sans doute à la multiplicité des prédications; mais nous n'en savons pas davantage.

Les *Annales* de l'Eglise d'Afrique, de Morcelli, ne commencent qu'à l'année 197. Quant à Tébessa, cet auteur n'en parle qu'au IVe siècle, époque où le christianisme triomphant comptait 174 évêchés dans la seule Numidie. Il est vrai que ces évêchés (*ecclesiæ*) ne doivent pas être considérés comme l'équivalent de nos évêchés actuels; l'épiscopat était alors à peine organisé; l'évêque était le chef d'un groupe de prêtres, et dans les villes importantes il y eut souvent plusieurs évêques, ce qui réduit l'évêché à l'importance d'une simple paroisse.

Morcelli ne fait que répéter sur Tébessa ce qu'en disent les auteurs anciens; il ajoute que l'empereur Trajan y possédait des propriétés, car une épitaphe cite un certain Marcus Ulpius comme

curateur des biens impériaux à Théveste. Cette ville passe pour avoir été le siège d'un concile de Donatistes, mais ce dernier fait est contesté. Ce qui est hors de doute, c'est que Sainte Crispine, citoyenne de Thagare, fut martyrisée à Tébessa, l'an 304, aux nones de décembre, avec plusieurs autres chrétiens. Un courageux adolescent, le jeune Maximilien, reçut également la palme du martyre dans la même ville, sous le proconsul Dion, en 295, comme en témoignent des actes authentiques. Une dame romaine racheta le corps de ce dernier martyr et le fit ensevelir à Carthage à côté de Saint Cyprien. C'est par erreur que Baronius le place dans le martyrologue romain et indique Rome comme le lieu de son supplice.

Morcelli cite ensuite quatre évêques de Tébessa dont les noms ont survécu, grâce aux *Actes* des conciles :

1° Lucius, qui assista, en 255, au concile de Carthage présidé par Saint Cyprien; sur la question du baptême des hérétiques, il donna son avis le 301e, et deux ans plus tard il fut martyrisé;

2° Romulus, qui prit part au concile de 349 convoqué par l'évêque Gratus;

3° Urbicus, qui combattit les Donatistes au concile de 411. Il avait pour adversaire l'évêque donatiste Perseverantius;

4° Félix, qui est le 75e sur la liste des évêques que le roi Hunéric fit exiler en masse, après les avoir réunis à Carthage, en 484.

Dans les documents de cette époque, Tébessa porte les noms d'*Ecclesia Tebestina*, *Tevestina* et *Tebestis*.

Il faut nous contenter de ces maigres renseignements. L'histoire du Tébessa chrétien dort sous les ruines de la basilique, et aucun érudit ne l'en a encore tirée, ou du moins, si quelques-uns ont cherché à le faire, leurs travaux ne nous sont pas encore connus.

La basilique. — Nous sommes ainsi ramenés à l'étude de ce vaste monument, unique dans l'Afrique chrétienne et dont les ruines, toutes délabrées qu'elles sont, révèlent encore toute la magnificence.

D'abord sanctuaire de la justice, lieu de réunion des citoyens, succursale du forum, la basilique fut ensuite transformée en temple chrétien; mais à quelle époque? Des temples comme celui-là ne peuvent avoir été élevés que dans les temps de repos et de triomphe où l'Église victorieuse dominait en paix le monde romain.

On ne peut guère en faire remonter la construction ou plutôt la transformation plus haut que le IVe siècle. Constantin — ce singulier

chrétien qui, après avoir élevé la croix au-dessus des aigles romaines, se faisait dresser des autels en Afrique, à lui et à la famille Flavia, dont il prétendait descendre — Constantin venait de signer l'édit de Milan. Le paganisme était vaincu, et selon l'usage de toutes les époques, la religion triomphante s'installait dans les sanctuaires de son ancienne rivale. Tébessa possédait le temple de Minerve et, croit-on, un temple de Neptune. Ces deux édifices parurent avec raison insuffisants aux chrétiens, qui se sentirent plus à l'aise dans la vaste nef de la basilique.

Selon toute probabilité, le monument fut alors exhaussé d'un étage; ce qui est certain, du moins, c'est que la partie inférieure est de la fin du premier siècle, tandis que l'étage supérieur date de l'époque byzantine. Au-dessus des anciennes colonnes on plaça des consoles qui supportèrent un second rang de supports (pilastres ou colonnes) destinés à surélever la nef. Mais, d'après M. Girol, la reconstruction ne fut jamais achevée, et la partie médiane servit seule à l'exercice du culte. L'ornementation en était riche et variée. Derrière l'autel s'élevait un rétable de pierre dont l'encadrement, curieusement sculpté, représentait des feuillages et des animaux.

Ici une hypothèse des plus ingénieuses, due à la sagacité de M. l'abbé Delapard, curé de Tébessa, vient jeter une lumière nouvelle sur la date du monument. Quatre pierres nous restent du rétable de la basilique; sur ces blocs fouillés par le ciseau avec plus d'imagination que de patience, et plus de verve que de régularité, se trouve répétée dix à douze fois une figure assez étrange, qui représente un ver à soie rongeant une feuille de mûrier. Nous ne prétendons pas que le sens de cette sculpture saute aux yeux tout d'abord; mais, après mûr examen, il devient incontestable que l'artiste n'a pas voulu représenter autre chose. Or, dans un temps où tout était symbolisme, où l'Église, à peine au sortir des persécutions, avait conservé l'habitude d'envelopper sous des voiles, épaissis à dessein, les dogmes de la foi; où la parabole parlée ou écrite était partout en usage comme une tradition de l'enseignement du Christ, l'allégorie du ver à soie devait s'imposer dès qu'elle a été connue. La double existence de l'insecte rappelle à la fois l'immortalité de l'âme et la résurrection des corps, et la foi ardente des fidèles de ce temps a dû se hâter de graver sur la pierre des sanctuaires, des vérités qui leur étaient plus chères que la vie.

L'abbé Delapard en conclut que la reconstruction de la basilique a

dû avoir lieu peu de temps après l'introduction de la soie en Afrique, c'est-à-dire à la fin du VI[e] siècle.

En effet, le mûrier et avec lui le ver à soie furent apportés d'Asie en Grèce sous le règne de Justinien. De là le précieux insecte passa en Sicile, puis en Afrique, et finit par pénétrer en France sous Charles VIII. D'autre part, il est inadmissible que les chrétiens de Tébessa, à l'époque où le christianisme était la religion officielle, soient restés trois siècles sans temple, et on n'a pas retrouvé à Tébessa d'autres ruines chrétiennes que la basilique.

De tout ceci nous pouvons conclure que l'édifice romain primitif datant de l'époque des Antonins, a été transformé en église chrétienne après Constantin ; que cette église, détruite par les Vandales, a été relevée après Justinien, et que cette nouvelle construction, achevée ou non, fut définitivement renversée par les Arabes.

L'église était pavée en mosaïque et se composait d'une grande nef et de deux bas-côtés. Ceux-ci, dans leur partie supérieure, supportaient une tribune. Les voûtes étaient à plein ceintre, le chœur surmonté d'un dôme. Deux rangées de pilastres corinthiens, accompagnés chacun d'une colonne, séparaient les trois nefs. Plus tard, à la fin du VI[e] siècle, quand les ordres religieux se multiplièrent et couvrirent l'Afrique de leurs couvents, la basilique s'entoura d'un cloître.

Sur les flancs de l'église et du chœur, dit M. Moll, se trouvait appuyé un double rang de cellules qui leur servaient comme de contreforts. Divers autres bâtiments entouraient l'édifice principal et en étaient séparés par des cours et des jardins, formant ainsi une petite ville qui s'entoura d'une enceinte irrégulière en pierres de taille, construite comme celle de Solomon, mais à une époque postérieure. Tous les couvents étaient alors fortifiés; celui de Tébessa était défendu par douze tours dont quatre sont encore debout.

Contre la façade orientale de l'église existe une chapelle latérale qui a la forme d'une feuille de trèfle; cette forme caractéristique se retrouve dans plusieurs monuments chrétiens de la même époque, notamment dans les ruines encore inexplorées d'une petite basilique qui touche au temple circulaire de Tébessa-Khralia. Cette construction est d'une époque plus récente que le reste de l'édifice; elle a été bâtie sans soin, avec des pierres provenant de ruines.

En 1868, le commandant Sériziat fit pratiquer des fouilles dans cette chapelle qui est en contre-bas de la nef, et où l'on descend par

un escalier de sept marches. On y a trouvé un sarcophage chrétien du VIe siècle, en marbre blanc, des colonnes de marbre vert et un pavé en mosaïque. Un mètre plus bas on a mis au jour une seconde mosaïque et des débris romains sur lesquels les constructions chrétiennes avaient été élevées beaucoup plus tard. Enfin, dans une salle voisine, on découvrit une tombe qui ne portait d'autre inscription que l'oméga chrétien, mais qui fut reconnue contenir les restes de Palladius, évêque d'Idicra. Se rendant de son évêché à Carthage, en 488, il tomba malade en chemin et mourut au couvent de Théveste.

Les inscriptions nous apprennent qu'au VIIe siècle l'empereur Héraclius fit exécuter de grands travaux à Tébessa ; l'Afrique tout entière se trouva alors, pour un moment, soumise au trône de Byzance. Il est possible que la basilique n'ait été restaurée qu'à cette époque ; puis elle fut renversée de nouveau par les conquérants arabes, soit par Sidi Okba, qui cependant n'y séjourna guère, soit par ses successeurs, notamment cet Abou Yezid Makled dont parle El Bekri, qui fit abattre une partie de l'enceinte.

Pendant les IIIe et IVe siècles l'Église d'Afrique fut déchirée par les hérésies et les schismes. Des sectes innombrables, Ariens, Donatistes, Nazariens, Gnostiques, Montarristes, Circoncellions, entretenaient au sein de la société chrétienne un foyer permanent de discordes renaissantes et de haines mortelles. La région qui s'étend entre Tébessa et les Zibans fut particulièrement le théâtre des excès des Circoncellions, « secte si sanguinaire, dit Celse, qu'ils versent « leur propre sang quand ils ne peuvent en verser d'autre. » La devise de ces énergumènes, *Deo laudes*, a été retrouvée gravée sur plusieurs pierres. Longtemps soutenu par le génie de Saint Augustin, le christianisme tomba après lui dans une profonde détresse ; puis il disparut, emporté d'un seul coup par l'invasion arabe, et avec lui la civilisation s'éteignit sur la terre d'Afrique.

Invasion arabe. — Il y a eu six invasions distinctes en Afrique, de 648 à 704. La première eut uniquement pour théâtre les environs de Carthage. La seconde et la troisième furent dirigées par Sidi Okba, qui traversa comme un torrent tout le pays depuis Tripoli jusqu'au Maroc. L'Afrique dépendait alors de Byzance ; les Grecs y avaient remplacé les Romains qui peu à peu, à la suite de circonstances locales, avaient abandonné le pays. La 3e légion avait quitté Lambesse, d'après M. de la Mare, dès l'époque de l'invasion

vandale. Tébessa avait été abandonnée depuis le moment ou Capellien, à la tête de la garnison romaine, avait quitté cette ville pour aller à Carthage écraser la révolte des Gordiens. Mais la puissance byzantine expirait à son tour ; il fallut que Sidi Okba arrivât jusqu'à Ceuta pour y trouver un fonctionnaire byzantin, le comte Julien, qui y commandait pour Constantin IV. D'ailleurs, pas d'obstacles sur le chemin du conquérant arabe.

Cet homme énivré de fanatisme, sans avoir le moyen de faire un siège régulier, faisait tomber toutes les places fortes rien que par la terreur de son nom. Alors il posait partout la même alternative : l'islamisme ou la mort, et continuait sa course sans même laisser de garnison. De pareils succès ne s'expliquent que par la désorganisation profonde à laquelle le pays était alors en proie.

.D'après l'auteur inconnu du *Fotoh-Afrikia*, cité par M. de Villefosse, ce fut l'an 45 de l'Hégire (667) que Sidi Okba, après s'être emparé de Gafsa, qui n'était plus occupée par les Romains, parut devant Tébessa. La ville ne dut opposer aucune résistance ; des remparts sans garnison rendent peu de services. Le conquérant passa outre et ne s'arrêta pas plus à Tébessa qu'ailleurs. On ne sait s'il y reparut lors de la deuxième expédition qu'il fit quatorze ans plus tard ; mais un de ses successeurs, dont El Bekri nous a transmis le nom (Abou Yezid Makled Ibn Keidad), jugea prudent de démanteler Tébessa et fit abattre une partie de l'enceinte. On peut supposer que c'est la partie Ouest qui était encore renversée à l'arrivée des Français. Elle fut rétablie dès l'origine de l'occupation et on y perça la porte de Constantine.

Ibn Khaldoun relate le même fait et en donne la date : 333 de l'Hégire (955). Il ajoute que Abou Yezid s'empara deux fois de la ville et mit à mort le gouverneur.

La quatrième expédition arabe, entreprise pour venger la mort d'Okba ; la cinquième et la sixième, dirigées contre la Kahina, reine de l'Aurès, ne paraissent pas avoir intéressé la région qui nous occupe.

Occupation turque. — Nous ignorons à quelle époque Tébessa fut régulièrement occupée par les troupes des Califes; mais elle avait encore une garnison turque en 1725, car Peysonnel rencontra un vaisseau turc de quarante canons qui transportait les garnisons de Bône, de Cirta et de *Thébeste*. La ville passa ensuite sous la domination du bey de Tunis, puis du dey d'Alger. Ce fut volontaire-

ment du reste. Tébessa n'était plus en sûreté derrière ses murailles à demi détruites; elle implorait un maître. Des querelles de tribus, des rivalités de grands chefs y entretenaient de sanglants désordres. Les habitants s'adressèrent au dey d'Alger qui leur envoya quarante hommes, et cet état de choses se maintint jusqu'en 1830.

Après la prise de Constantine, la garnison de Tébessa jugea prudent de passer en Tunisie, et les habitants restèrent exposés sans défense aux incursions des tribus pillardes de la frontière, connues sous le nom de Khroumirs. Il est probable qu'ils demandèrent alors une garnison française. En tout cas, quand le général de Négrier parut devant la place, le 31 mai 1842, les habitants allèrent à sa rencontre avec des drapeaux et le reçurent avec de grandes démonstrations de joie. Cependant la ville ne reçut encore aucune garnison, bien qu'en 1844 le capitaine Allégro en ait été nommé le premier commandant supérieur.

Occupation française. — En 1846, une nouvelle colonne, commandée par le général Randon, fut envoyée à Tébessa, mais elle n'y séjourna que trois jours. Enfin, le 9 septembre 1851, le général de Saint-Arnaud vint prendre définitivement possession de Tébessa. On commença aussitôt la construction de la caserne, transformée aujourd'hui en hôpital; l'enceinte fut réparée, l'annexe de la Casbah fut construite.

L'année suivante, la première mission scientifique arriva à Tébessa. Léon Renier fit dessiner les principaux monuments de la ville et les fit connaître au monde savant. Par ses soins, un plan détaillé de la basilique fut exécuté et se trouve reproduit dans l'ouvrage de Lenoir, *Histoire de l'architecture monastique*. Ces dessins, ainsi que quelques autres pris, en 1846, lors de la colonne Randon, ont de l'intérêt en ce qu'ils représentent les monuments de Tébessa avant les travaux de dégagement exécutés par le Génie. L'arc de triomphe de Caracalla avait alors une physionomie toute différente de celle que nous lui connaissons aujourd'hui. Les deux arcades latérales étaient complètement murées avec des pierres de même nature que le reste des remparts et employées de même, c'est-à-dire pêle-mêle et sans ciment. L'arcade du fond, qui s'ouvre vers le Nord, était également murée, mais on y avait ménagé une petite porte qui servait au passage des habitants. Sous le régime turc, l'intérieur du monument ainsi fermé servait de corps de garde; plus tard on y installa un café maure qu'on y voyait encore il y a

quelques années. Le temple de Minerve était encore plus défiguré. Enterré jusqu'au haut de l'escalier, il était entouré et comme recouvert de masures arabes adossées aux parois ou construites entre les colonnes du portique. A l'intérieur, huit piliers de maçonnerie grossière partageaient le temple en trois nefs; à ces piliers s'appuyaient des séparations qui formaient autant de chambres, et plusieurs familles indigènes s'y étaient installées.

Enfin, une koubba ou dôme, de l'effet le plus grotesque, surmontait le monument. Après avoir servi de bureau du Génie, de logement d'officier, de cantine, de prison, cet antique édifice servait à la célébration du culte catholique quand la coupole arabe s'écroula en 1873. Depuis ce temps le temple de Minerve est resté inoccupé.

Tébessa actuel. — « Pour le voyageur qui arrive de Constantine, « dit M. H. de Villefosse, la petite ville de Tébessa se présente d'une « façon assez heureuse. C'est un quadrilatère entouré de vieilles « murailles byzantines, auxquelles le temps et le soleil ont donné « une belle patine d'un vert sombre. » Si on regarde la ville du fond de la plaine, là où le terrain se relève aux environs d'Halloufa, on croit avoir sous les yeux une véritable oasis. Sur le ton fauve du sol la masse des jardins fait une tache sombre; les vieilles tours de l'enceinte se profilent vaguement, tandisque la koubba de Sidi Abderraman, frappée par le soleil, brille comme un point lumineux. Mais pour bien juger de l'ensemble de la ville, il faut se placer sur les collines rocheuses qui appartiennent au versant Nord-Ouest de l'Osmor et s'élèvent derrière les jardins, auprès de la mosquée de Si Mohamed Chérif. Par-dessus la forêt des grands arbres, la ville apparait tout entière dans son carré de murailles hérissé de quatorze tours. Les monuments romains dominent comme des géants les masures arabes qui forment la plus grande partie de la ville; le minaret de la mosquée de Sidi Saïd les dépasse encore, et un cyprès solitaire, oublié dans un jardin, arrive presque à la même hauteur. Puis au-delà, l'immensité de la plaine limitée à gauche par les montagnes de Youks et d'Halloufa, à droite par la masse dentelée du Djebel-Belkfif.

Nous n'avons pas à décrire les monuments de Tébessa; tout a été dit à ce sujet, et l'archéologue désireux de s'instruire à fond sur ces restes vénérables du passé trouvera les renseignements les plus détaillés et les plus complets dans les ouvrages de MM. Letronne (1846), Moll (1855), Girol (1866), de Bosredon (1876); ces trois der-

niers ont paru dans le *Bulletin* de la Société archéologique de Constantine. Une source non moins précieuse est le travail intitulé *Tébessa et ses monuments,* par M. Héron de Villefosse, publié dans le *Tour du monde,* année 1879, et qui malheureusement est resté inachevé.

Des travaux importants ont été exécutés par le Génie pour la défense et l'embellissement de la ville. Après la construction des bâtiments militaires, l'aqueduc d'Aïn-el-Bled fut réparé; le bassin entouré d'arbres, qui orne la principale place, fut construit. Le grand square qui borde le marché, charmante promenade pleine d'ombre et de fraîcheur, fut planté en 1872, par le commandant Egrot. L'eau d'Aïn-Chella fut amenée pour arroser les nouvelles plantations, le petit square de la tour de l'Horloge et le jardin du commandant supérieur. Enfin, en 1885, un château-d'eau a été construit à l'extrémité du grand square, et sa situation permettra d'amener l'eau à toute hauteur dans chaque maison de Tébessa.

Le cimetière français, qui dans les premiers temps de l'occupation se trouvait provisoirement derrière la basilique, occupe maintenant un vaste quadrilatère, clos de murs, sur la route de la Madja. Quant aux musulmans, ils ont deux cimetières placés chacun près des deux mosquées révérées de Si Abderraman et de Si Mohamed Chérif. Chacune de ces mosquées a son histoire. Si Abderraman, originaire du Maroc, vivait en solitaire dans l'Osmor. Sa grande réputation de sainteté engagea les habitants de Tébessa à lui offrir une demeure plus près de leur ville. Le saint homme se laissa toucher et accepta la mosquée qui fut construite tout exprès pour lui, avec des terres et d'autres avantages, notamment le revenu du marché qui se tient tout près de là, deux fois par semaine. Les descendants de Si Abderraman peuplent en grande partie le village arabe dit de la Zaouia, et plusieurs familles de Tébessa se prétendent également issues de celle du saint marabout. Quant à Si Mohamed Chérif, autre Marocain, cousin d'un des sultans de ce pays, il fut persécuté et finalement décapité par les Turcs, qui l'accusaient de fomenter de l'agitation parmi les Nemenchas. Son corps fut inhumé dans la mosquée qu'il avait construite et qui est chaque vendredi un lieu de pèlerinage; mais sa tête, transportée sans doute à Tunis ou à Alger ne put être retrouvée. C'est pourquoi la koubba de Si Mohamed Chérif est appelée vulgairement le *Marabout sans tête.*

Tébessa fut érigée en commune mixte en 1868. Cette commune s'étendait alors de Beccaria à Aïn-Chabrou; de nouveaux rattachements, opérés en 1885, étendent maintenant le territoire civil au-delà de Youks. La population, en 1877, en y comprenant la Zaouia, était de 2370 âmes, dont 256 Français, 150 juifs, 102 étrangers et 1862 musulmans. En 1884, malgré l'agglomération de troupes qui, depuis la campagne de Tunisie, avait été maintenue à Tébessa, cette population avait diminué; elle n'était plus que de 1915 habitants. En huit années, les Français ont diminué de 43 et les Musulmans de 709, probablement émigrés en Tunisie. Le nombre des étrangers s'est accru de plus de 300; celui des Israélites seul est resté stationnaire.

Avenir de Tébessa. — Cette diminution de la population dans un moment qui paraissait tout à fait favorable à son accroissement, n'est pas d'un excellent augure pour l'avenir de la ville qui fait l'objet de notre étude. Il est certain que Tébessa a perdu de son importance en cessant d'être place frontière. Elle n'en restera pas moins l'entrepôt le plus important du commerce des laines et des grains pour une partie de la Tunisie et pour tout l'Est de la province de Constantine. Mais après? Sans doute le chemin de fer en voie d'exécution, de Tébessa à Aïn-Beïda, enlèvera rapidement les produits du pays, mais il ne saurait en augmenter la quantité annuelle. Les quatre cinquièmes des terres cultivables restent en friche faute de bras, car l'immense cercle de Tébessa n'est pas peuplé de plus de 24,000 habitants! Certes je suis de ceux qui ont une ferme confiance dans l'avenir de l'Algérie; je ne puis, je ne veux pas croire à la réalité de la dure parole tombée un jour de la bouche de Renan : « l'Algérie a mis en lumière chez la nation conquérante « tous les talents, excepté celui du colonisateur. »

Je ne veux établir aucune comparaison entre les huit siècles d'occupation romaine et les cinquante années d'occupation française; mais je crois aussi que toute colonisation sérieuse ne peut avoir d'autre base que l'agriculture. Tant qu'elle sera, comme aujourd'hui, négligée comme un moyen trop lent de faire fortune, ou abandonnée aux Indigènes; tant que la densité de la population ne permettra pas de couvrir le sol de routes, de canaux, de barrages qui sont l'outillage indispensable de l'agriculture, l'Algérie languira. Tébessa est privilégiée sous ce rapport qu'elle a de l'eau en abondance et des forêts à ses portes; mais elle est disgrâciée par un

climat qui n'y permet la culture ni de l'olivier, ni de l'oranger, ni de l'eucalyptus, car le laurier-rose et le jujubier sauvage eux-mêmes n'y peuvent vivre.

Les céréales sont donc le seul produit dont on puisse espérer un rendement normal, et on sait combien cette culture est aujourd'hui peu lucrative. Reste une dernière ressource : c'es la vigne. Tébessa refleurira peut-être quand les ceps verdoyants couvriront les pentes rocailleuses du Dir et que les vignobles romains renaîtront sur les collines de Youks. Cela arrivera sans doute si le mouvement viticole qui entraîne en ce moment l'Algérie continue à prendre une extension aussi rapide; mais ces temps sont encore bien éloignés, et bien longtemps encore les locomotives du chemin de fer de Tébessa ne traverseront que des solitudes.

CHAPITRE II.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Orographie. — Tébessa est situé à 1088 mètres d'altitude (1), par 35° 25' de latitude Nord et 5° 45' de longitude Est ; à 212 kilomètres de Constantine, à 98 d'Aïn-Beïda, à 115 de Négrine, à 36 d'Halloufa, à 17 du point le plus rapproché de l'ancienne frontière tunisienne. La ville est bâtie au pied des dernières collines du Djebel-Osmor, contrefort du Doukan qui est lui-même une ramification de l'Aurès.

La direction générale de l'Aurès fait un angle de 48° à 50° avec le méridien de Paris et se trouve sensiblement parallèle au soulèvement de la Côte-d'Or, dont il doit être considéré comme le contemporain, d'après M. Élie de Beaumont. Ce massif montagneux, très puissant et très complexe, couvre tout l'espace compris entre Batna et la plaine saharienne, sur une largeur de près de trente lieues. Il se compose de cinq chaînes principales, à peu près parallèles, séparées par les trois vallées de l'Oued-Fedala, de l'Oued-Abdi et de l'Oued-el-Arab. Vers le N.-E., l'Aurès pousse quelques contreforts

(1) Le chiffre donné par le Génie est bien différent : 880m71 ! Je n'hésite pas à le considérer comme erroné, car il n'est pas d'accord avec les indications données par la flore du pays. Le commandant Niox donne 1100 m.

et il n'est plus représenté près de Tébessa que par le Djebel-Doukan dont l'altitude moyenne ne descend pas au-dessous de 1,500 mètres. C'est une longue chaîne qui court du S.-O. au N.-E., en séparant deux vastes plaines, le Bahiret-el-Aneb et le Bahiret Méchentel. Près d'Aïn-Lamba, le Doukan est surmonté d'un plateau calcaire appartenant à une époque géologique différente, qu'on appelle le Djebel Tasbent ; cette sorte de couronnement lui fait atteindre une hauteur de 1,740 mètres.

Arrêté en ce point par une faille puissante où se creuse le ravin de Refana, le Doukan tourne à angle droit vers le Nord et va se terminer près de Youks par un éventail de ramifications abruptes et de vallées tortueuses de l'effet le plus pittoresque.

Mais au-delà de la faille où coule l'Oued-Refana, une chaîne secondaire reprend la direction générale du Doukan, et sous les noms successifs de Djebel-Anoual, Djebel-Tella (ayant pour contreforts l'Osmor et le Bou-Rouman), Djebel-Zebissa, Djebel-Berrika, elle continue à se diriger vers le N.-E., s'infléchit au Nord, se rattache au Djebel-Goura qui lui-même touche au Djebel-Dir et complète ainsi le cercle de montagnes dans lequel Tébessa est pour ainsi dire enfermé.

Du côté Nord de la plaine, en face du Doukan, se dresse le Djebel-Dir, montagne de 1,680 mètres, surmonté également d'un large plateau horizontal de formation différente et séparé géologiquement et même physiquement, par des failles profondes, de la plaine qui lui fait suite et qui sous le nom de Djebel-Zeitoun continue à limiter la plaine de Tébessa en descendant vers le N.-O. pour former la rive droite de l'Oued-Chabrou.

Cette vallée de l'Oued-Chabrou est la seule issue de la plaine. Sur la rive gauche de la rivière se relèvent aussitôt les premières pentes du Djebel-Belkfif, dont les arêtes écartelées simulent la bordure d'un *chapeau de gendarme* dont il porte le nom ; puis ce système se continue par le Djebel-Mzouzia, séparé du Belkfif par une vallée où passe la voie romaine, devenue l'ancienne route de Constantine, le Djebel-Halioufa, le Djebel Gourriga, et revient en décrivant des sinuosités anguleuses se souder au Doukan par le Djebel-Troubia, qui lui-même vient rejoindre les collines de Youks.

Si donc un observateur, sortant de Tébessa par la porte de Constantine, considère le vaste horizon qu'il a sous les yeux, il lui sera facile de donner leur nom à toutes les montagnes qui arrêtent son

regard. Derrière lui, l'Osmor et ses trois pitons; à gauche, le Djebel-Anoual qui réunit l'Osmor au Doukan; puis le Doukan lui-même dénudé et terminé par d'abruptes murailles jusqu'à Aïn-Lamba, abaissé ensuite et mourant en simples collines à la hauteur de Youks.

Au fond, sur un second plan, le Djebel-Gourriga et la pointe bien connue du Djebel-Halloufa; un peu à droite, la pointe presque semblable du Djebel-Mizouzia, le Chapeau-de-Gendarme ou Djebel-Bel-kfif, et en rétrogradant la chaîne un peu vague du Djebel-Zeitoun brusquement rompue par la masse imposante du Dir. Tout à fait à droite, en face de la ville, le Djebel-Goura qui ne se sépare pas bien nettement de son voisin et s'abaisse graduellement pour aller rejoindre les collines basses du Djebel-Berrika, qui passe derrière Beccaria et ferme l'horizon du côté de l'Est.

Le Djebel-Anoual se continue derrière l'Osmor par le Djebel-Tella qui, comme le Doukan, sépare la plaine de Tébessa de la plaine des Lièvres ou Bahiret-el-Arneb. Cette plaine sablonneuse, parsemée de blocs de grès aux formes bizarres, appartient en partie au terrain crétacé inférieur; elle offre une faune et une flore spéciales, différant nettement d'un versant à l'autre de la montagne.

Deux défilés traversent le Djebel-Tella : celui de Tenoukla, à 12 kilomètres de Tébessa ; il est tortueux et croise la direction du ruisseau de ce nom, que franchissait autrefois un pont romain encore assez bien conservé ; et celui de Beccaria, assez direct et parcouru par l'oued Beccaria qui prend sa source dans la plaine des Lièvres. Il existe de plus un troisième col peu connu, plus rapproché de Tébessa dont il n'est guère qu'à 8 ou 9 kilomètres. Très pittoresque mais peu praticable, il franchit la montagne à peu près à égale distance entre la pointe de l'Osmor et le col de Tenoukla. Le chemin qui conduit au douar El-Bouïd passe par ce point, que j'appellerai le col d'El-Bouïd.

Hydrographie. — La grande arête du Doukan sert de ligne de partage des eaux pour la région qui avoisine Tébessa. Tous les cours d'eau qui descendent du versant Sud se dirigent vers la plaine saharienne; tous ceux qui découlent du versant Nord appartiennent au bassin de la Medjerda, l'ancien Bagradas. Joints aux ruisseaux qui descendent du Dir, du Djebel-Zeitoun et du Djebel-Guelb, ils contribuent à former l'Oued-Mellègue, principal affluent de cette rivière, la plus importante de la Tunisie.

L'Oued-Mellègue est formé de deux grandes branches, l'une orientale, l'autre occidentale.

Branche orientale ou *Oued-Chabrou*. — L'Oued-Chabrou prend sa source dans le Bahiret-el-Arneb, derrière le Djebel-bou-Rouman. Sous le nom d'Oued-Beccaria il traverse le col du même nom, arrose les jardins de Beccaria, pénètre dans la plaine de Tébessa en se dirigeant vers le Djebel-Dir, reçoit à gauche l'Oued-Tenoukla et l'Oued-Mousef, et à droite un petit cours d'eau qui descend du Ksar-Gouraï. Il s'appelle alors l'Oued-el-Kebir et reçoit l'Oued-Hamadja, qui est coupé par la route de Constantine où ses crues subites arrêtent souvent les voitures. Il se grossit ensuite de plusieurs ruisseaux alimentés par les vastes marais d'Aïn-Chabrou, dont il porte le nom à partir de ce point. Passant ensuite entre le Djebel-Zeitoun et le Djebel-Belkfif, il se joint à l'Oued-Meskiana en face du Djebel-Guelb (1128^{m}) et porte dès lors le nom d'Oued-Mellègue.

Branche occidentale ou *Oued-Meskiana*. — L'Oued-Meskiana prend sa source à Ras-Zebar, point situé à une vingtaine de kilomètres à l'Est de Khenchela et se dirige vers le N.-E. en suivant une belle et fertile vallée de 15 à 25 kilomètres de largeur, où la colonisation occupe environ 800 hectares. Cette vallée est bordée à l'Ouest par le Djebel-bou-Takma et le Djebel-el-Guern-el-Hamar, et à l'Est par les montagnes qui séparent le pays des Haractas de celui des Némenchas. Après un parcours de 50 kilomètres sans recevoir aucun affluent important, il se réunit à l'Oued-Chabrou pour constituer l'Oued-Mellègue.

Les petits ruisseaux qui avoisinent immédiatement Tébessa sont absorbés par les irrigations pendant l'été et ne parviennent pas jusqu'au cours d'eau central dont ils devraient être les affluents. Le Chabet-oum-Deboua, qui traverse les jardins de la ville, n'a d'eau qu'en hiver, et se perd alors dans les marais de la Merdja. C'était cependant un cours d'eau important, — « un très grand fleuve, » d'après Léon l'Africain, — à l'époque où il passait au travers de la ville romaine ; on en trouve la preuve dans les monnaies qu'il a entraînées. Si on fouille dans le fond du ravin autour des grosses pierres qui arrêtaient le courant, on y trouve encore aujourd'hui des médailles de Gallien, de Constantin, de Constance, et des monnaies arabes en cuivre et en argent.

L'Oued-Nags ou ruisseau des Trois-Chênes ne tarit jamais, mais il est détourné pour l'irrigation des champs de blé ou d'orge qui

couvrent ses rives. L'Oued-Refana, quoique bien plus important, disparaît aussi en se partageant en séguias innombrables. C'est en hiver seulement, après les grandes pluies, que ces petits cours d'eau vont porter leur tribut à l'Oued-el-Kébir qui coule à 3 kilomètres au Nord de Tébessa, dans le point le plus déclive de la plaine. Dans ces terrains argileux et salifères où ne croissent que le Guetaf (*Atriplex Halimus*) et quelques salsolacées, la rivière s'est creusé un lit profond et taillé à pic dont les escarpements sont très difficiles à franchir; il faut souvent côtoyer longtemps la rive pour trouver un passage praticable. Les eaux de l'Oued-el-Kébir sont marneuses et saumâtres et ses bords sont dépourvus de toute végétation (1).

Hydrologie. — L'eau qui alimente les fontaines publiques de Tébessa a été l'objet d'analyses que nous avons relevées sur le registre de l'hôpital militaire, et qu'il est intéressant de faire connaître :

1° Aïn-Chella, 60 litres par minute, alimente les bassins du grand square, celui du petit square, le jardin du commandant supérieur et l'hôpital militaire. — Degré hygrométrique : 13°. Résidu fixe par litre : 0,59. Ce résidu contient 0,10 de chaux, 0,08 de magnésie et 0,30 de chlore, plus des traces de matières organiques. La chaux se trouve dans cette eau à l'état de sulfate et de bicarbonate.

2° Aïn-el-Bled, 2,000 litres par minute, alimente le grand bassin de la place et toutes les fontaines de la ville. La composition de cette eau est un peu différente de la précédente; elle est moins minéralisée et contient une proportion un peu plus élevée de matières organiques; à ce point de vue elle est de qualité inférieure. Un litre de cette eau laisse un résidu fixe de 0,51, renfermant 0,090 de chaux, 0,065 de magnésie et 0,025 de chlore. Degré hygrométrique : 11°. Le seul reproche qu'on puisse faire à l'eau d'Aïn-el-Bled c'est de contenir une proportion de chlorure de magnésium trop élevée relativement aux sels calcaires; mais en somme, on peut la signaler comme une eau de bonne qualité, bien qu'un peu chargée de chaux.

3° Aïn-Tenouk'a, à 12 kilomètres de la ville, dans le col du même nom. Elle laisse un résidu fixe de 0,52 par litre, coloré par des matières organiques dont la proportion s'élève à 0,05. Ce résidu contient 0,20 de chaux à l'état de sulfate, un peu de bi-carbonate de

(1) Certains auteurs anciens donnent le nom d'Oued-Mellègue à tout le cours d'eau, depuis Beccaria jusqu'à la Medjerda. C'est ainsi que Shaw prétend que l'Oued-Mellègue passe à Tébessa.

chaux et des traces de chlorure de magnésium. Eau de qualité moyenne, mais inférieure à celle de Tébessa.

Une dernière analyse est celle d'un puits arabe qui se trouve au bord de l'Oued-Nags, près du camp des Tirailleurs. Elle touche peu les habitants de Tébessa, mais elle avait de l'intérêt à l'époque où le camp était encore occupé par des troupes qui auraient pu, malgré les prohibitions officielles, faire usage de cette eau.

Eau limpide, mais d'une odeur désagréable.

Résidu sec par litre..	1.942.
Matières organiques.	0.097.
Chaux	0.256.
Magnésie...........	0.075.
Sels alcalins.........	0.689.
Acide chlorhydrique.	0.125, à l'état de chlorures.
— carbonique ...	0.097, à l'état de carbonates.
— sulfurique	0.606, à l'état de sulfates.

Cette eau est si chargée de matières organiques, qu'après un séjour un peu prolongé dans un flacon, elle produit un dégagement d'hydrogène sulfuré. — Eau non potable, nuisible.

Aspect des environs de Tébessa. — Toutes les montagnes du bassin de l'Oued-Mellègue sont boisées sur le versant Nord et dénudées sur le versant Sud. Ainsi, dans la plaine de Tébessa, lorsqu'on regarde vers Halloufa, tout le côté gauche est verdoyant et le côté droit est aride. C'est à peine si vers le Djebel-Goura on aperçoit au loin quelques traces de végétation arborescente. Sur l'Osmor, au contraire, et surtout sur le Djebel-Anoual, ce sont de véritables forêts, épaisses et touffues, formées de grands arbres où dominent les pins d'Alep et où se mêlent les chênes-verts, mais seulement vers les sommets. Les ravins profonds qui découpent ces montagnes sont particulièrement favorables à la croissance de ces arbres, qui y acquièrent leur plus grande taille. Ces ravins sont des plus pittoresques. Nous citerons particulièrement ceux de Refana, d'Aïn-Lamba, de Youks où le chaos des arbres et des rochers prend les plus magnifiques aspects.

Très remarquable aussi la gorge du Djebel-Goura, à 10 kilomètres de Tébessa, derrière la ruine byzantine du Ksar-Gouraï; le défilé d'Halloufa, ceux de Beccaria, de Tenoukla, etc.

Dans le Bahiret-el-Arneb, la partie qui avoisine le Djebel-Rouman est également très curieuse, et ces groupes étranges de rochers,

qui représentent des animaux pétrifiés, méritent à eux seuls la visite des touristes. Aussi tous les auteurs qui se sont occupés de Tébessa ont insisté sur la beauté des sites qui l'environnent et dont on ne trouve l'équivalent que sur très peu de points dans la province de Constantine. M. de Bosredon, surtout, en fait une description des plus attachantes qu'il faut lire dans son excellente brochure : *Promenade archéologique dans les environs de Tébessa, 1876.*

Géographie politique. — Le cercle de Tébessa, fort peu peuplé pour son étendue, comprend quatre grandes tribus, deux sédentaires et deux nomades :

1° Les Ouled-Sidi-Abid, qui occupent 178,500 hectares. Ce vaste territoire, resté en grande partie inoccupé depuis la fuite des indigènes en Tunisie, comprend toute la région montagneuse qui s'étend le long de la frontière. Il y reste à peine un millier d'individus, de race arabe, mais sédentaires. Cette tribu a été délimitée et constituée par décret du 15 décembre 1869. Elle se compose des trois douars-tribus de Beccaria, Sidi-Abid et El-Ma-el-Abiod.

2° Les Ouled-Sidi-Yaya, également Arabes sédentaires, occupent les montagnes situées au Nord de la ville, le Dir, le Belkfif et la plaine du Bahiret-Méchentel. Ils forment un caïdat et une tribu rattachés à la commune indigène de Tébessa. Au moment de la remise de leur territoire à l'autorité civile (février 1885), ils se composaient de treize fractions comptant ensemble 8,865 individus.

3° Les Allaounas, habitant à 50 kilomètres S.-O. de Tébessa, sur le chemin de Tébessa et d'El-Oued ; ils forment dix fractions et comptent 5,850 habitants.

4° Les Brarchas, tribu rattachée comme la précédente à la commune indigène de Tébessa, à 50 kilomètres au Sud, sur la frontière de Tunis. Ils comptent quinze fractions avec 7,750 âmes.

Les Allaounas et les Brarchas forment la grande tribu des Némenchas, qui sont nomades et passent tous les hivers dans le Sahara. Cette tribu n'est pas soumise à l'application du sénatus-consulte sur la constitution de la propriété foncière en Algérie.

En y joignant les deux cheikats indépendants de Ferkhana et de Négrine, le cercle de Tébessa compte à peine 24,000 habitants. Négrine est un ksar ou village dont le territoire est rattaché à la commune indigène de Tébessa ; il est situé à 115 kilomètres à l'Ou-

est de cette ville, à 166 de Biskra, à 138 d'El-Oued; on y compte 548 habitants.

CHAPITRE III.

GÉOLOGIE.

Quand on se dirige d'Aïn-Beïda vers Tébessa par la route d'Aïn-Sedjra et qu'on a dépassé le vaste plateau que la forêt de Tafrent couvre de sa sombre verdure, le paysage change tout à coup. Plus de collines, plus d'arbres. L'horizon s'ouvre et s'abaisse; la plaine se déroule à l'infini, toute bleutée de ces tons nébuleux qui rappellent la monotonie du désert. Mais partout, aussi loin que la vue peut s'étendre, émergent, comme autant d'îles, des montagnes isolées, colosses de calcaire jetés sans ordre dans la plaine, dont les silhouettes hardies et saisissantes arrêtent le regard et retiennent le touriste stupéfait devant un spectacle qu'il ne doit point oublier.

A quelle système orographique, à quelle chaîne rattacher ces géants solitaires? Ils paraissent semés au hasard comme si une main surhumaine, disent les légendes, les eût laissé tomber en passant. Ils sont nombreux, car du haut du pic d'Halloufa on peut en compter une vingtaine, et leurs profils dentelés découpent l'horizon depuis Sétif jusqu'à la Tunisie. Ils sont énormes car plusieurs dépassent 1,600 mètres, comme le Djebel-Guérioun, le Djebel-Nif-en-Nseur (bec d'aigle) qu'on aperçoit tous deux de Constantine, et le Djebel-Sidi-Raïs (1,628^{m}) qui est visible du Djebel-Ouach.

Ces montagnes singulières, parmi lesquelles il faut compter près de Tébessa le Djebel-Dir, le Djebel-Belkfif, le Djebel-Guelb, le Djebel-Mizouzia et le Djebel-bou-Rouman donnent à cette partie de l'Algérie une physionomie qu'on ne retrouve nulle part. Si nous les considérons maintenant non plus avec l'œil charmé du paysagiste, mais avec le froid regard du géologue, nous constaterons qu'ils appartiennent au terrain crétacé et qu'ils représentent presque en totalité les différents étages du groupe de la craie moyenne (1).

(1) Voici la classification des divers étages du terrain crétacé admis par

Ces divers étages, nous allons les retrouver dans les environs de Tébessa que nous étudierons tout à l'heure, après avoir donné sur la constitution géologique du pays quelques considérations générales empruntées à la carte de Ch. Tissot.

La plaine appartient tout entière au terrain lacustre; marnes gypseuses, sable et cailloux roulés. Ce sont de véritables alluvions, plus ou moins récentes, et dont certaines couches peuvent atteindre une épaisseur considérable. Les marnes occupent ordinairement les formations inférieures et souvent la masse est assez dure pour former de véritables poudingues. Les montagnes de faible élévation, c'est-à-dire toutes, excepté le Doukan et le Dir, appartiennent au groupe de la craie moyenne. Le Djebel-Belkfif fait exception : il est formé par le crétacé inférieur.

Enfin, les grands sommets, Doukan et Dir, appartiennent par la cîme seulement au crétacé supérieur.

Au Sud de Beccaria se trouve un îlot de crétacé inférieur qui s'étend à travers le Bahiret-el-Arneb, sur une longueur de plusieurs kilomètres, dans la direction du S.-O. C'est un terrain assez complexe, tantôt marneux, tantôt calcaire et semé de rochers de grès. La flore et la faune y sont spéciales et se rapprochent de celles du Sahara.

Le soulèvement le plus ancien des environs de Tébessa est le Djebel-bou-Rouman, situé à 10 kilomètres environ, à droite de la route de Beccaria. Il représente l'étage urgo-aptien, très pauvre en fossiles, mais renfermant presque toujours des gîtes métallifères. Je ne sache pas qu'aucune recherche y ait été faite dans ce sens.

L'étage Albien ou de Gault manque dans la région qui nous occupe.

L'étage cénomanien, comprenant le rhotomagien, le gardonien et

Coquand et rencontrés par lui en Algérie :

A. *Groupe de la craie inférieure.*	B. *Groupe de la craie moyenne.*	C. *Groupe de la craie supérieure.*
1. Étage valenginien.	6. Étage albien.	13. Étage coniacien.
2. — néocomien.	7. — rhotomagien.	14. — santonien.
3. — barrémien.	8. — gardonien.	15. — campanien.
4. — urgonien.	9. — carentonien.	16. — dordonien.
5. — aptien.	10. — angoumien.	
	11. — mornasien.	
	12. — provencien.	

le carentonien de Coquand, est au contraire très développé; les marnes puissantes qui forment le revers S.-E. de l'Osmor jusqu'au col de Beccaria, en sont formées; elles sont coupées de bancs calcaires riches en fossiles caractéristiques, qu'on peut surtout étudier en traversant le col de Beccaria. Les grands massifs de calcaire qui couronnent le sommet de l'Osmor et d'une partie du Doukan appartiennent également au cénomanien; c'est l'étage angoumien, indiqué par Coquand, bien que d'autres observateurs n'y aient pas retrouvé les calcaires à hippurites signalés par le grand maître de la géologie algérienne. Quant aux marnes blanchâtres qui forment le versant N.-O. de l'Osmor, elles appartiennent à l'étage provencien, ou plutôt au sous-étage sénonien signalé sur ce point par M. G. le Mesle.

Le terrain cénomanien est, en Algérie, un des plus importants et des plus étendus. Ses bancs de calcaire, alternant avec des argiles souvent traversées de larges bandes de gypse, donnent lieu, quand les couches sont très redressées, à la formation de crêtes dentelées, hérissées de pics et déchirées par des ravins étroits et profonds. Partout où les alluvions ne sont pas venues recouvrir le cénomanien, sa stérilité est complète et l'on y rencontre à peine quelques maigres broussailles de chêne vert, de pin d'Alep et de genévrier. En revanche, c'est de tous les terrains le plus riche en fossiles,

Le terrain sénonien, que nous venons de rencontrer au N.-O. de l'Osmor, se retrouve au col de Refana où les marnes de cet étage offrent un magnifique développement. Nous passons ainsi dans le crétacé supérieur où nous rencontrons les calcaires à inocérames qui existent surtout au centre de l'Aurès, mais que l'on constate aussi sur quelques points au S.-O. du Doukan. Ces terrains représentent l'étage le plus élevé de la craie supérieure.

Jusqu'ici nous n'avons pas quitté les terrains secondaires. Pour arriver aux terrains tertiaires ou du moins à l'étage suessonien, le plus inférieur de cette série, il faut gravir jusqu'au sommet du Dır. Tout le haut de la montagne appartient à cette formation, sauf le plateau terminal qui est nummulitique.

Pour donner une idée de ces terrains en les comparant à des localités plus connues, nous ajouterons que le rocher de Constantine appartient aux étages carentonien (en bas), angoumien (au milieu) et provencien (en haut); que le Chettaba est dans l'étage angoumien et le Djebel-Ouach dans le néocomien.

Après avoir ainsi indiqué les étages dans l'ordre géologique, nous allons les revoir maintenant sur le terrain, dans leur ordre naturel ou géographique.

Si nous partons de Tébessa pour nous diriger sur Tenoukla à travers l'Osmor, nous rencontrerons successivement tous les étages de la craie moyenne, depuis le rhotomagien jusqu'au provencien.

Au pied de l'Osmor, derrière la ville, un calcaire compacte, semblable à celui du rocher de Constantine, en bancs très épais, d'une couleur jaune d'ocre due à des infiltrations de fer hydraté qui ont pénétré toute la masse et s'y accumulent parfois en traînées irrégulières. C'est bien là l'étage provencien. « Ce calcaire, dit Coquand, « a été exploité sur une vaste échelle par les Romains et a fourni « la presque totalité des matériaux qui figurent dans les construc- « tions du Tébessa antique et du Tébessa du Bas-Empire. Le sol, à « 3 kilomètres autour de la ville, est littéralement jonché de pier- « res de taille que le Génie militaire n'a eu que la peine de déplacer « pour construire l'enceinte fortifiée, les casernes et les établisse- « ments militaires.

« On voit encore dans les ravins sans eau qui dépècent les flancs « septentrionaux du Djebel-Osmor et qui établissent une ligne de « séparation tranchée entre la montagne proprement dite et la « plaine, on voit encore les carrières d'où sont sortis un nombre si « considérable de blocs. Les anciens ont utilisé avec beaucoup d'ha- « bileté la disposition des bancs calcaires au-dessus des marnes « santoniennes en attaquant la partie des escarpements qui fai- « saient saillie et précipitant les blocs dans le ravin. »

Au-dessus, des marnes grises très développées, forment une succession de ravins étroits au milieu des calcaires solides; c'est l'étage mornasien. Là, en effet, se trouvent en abondance, dans les éboulements des ravins, des fossiles semblables à ceux d'Uchaux et de Mornas près de Vaucluse, gisements aussi célèbres dans l'histoire de la géologie, dit Coquand, que Tébessa le sera un jour.

Ces marnes nous conduisent jusqu'aux énormes assises calcaires bleuâtres et feuilletées (étage angoumien) qui couronnent les trois pitons de l'Osmor. On retrouve tous les caractères de cet étage en suivant le ravin profond qui descend de la montagne, à gauche du chemin d'Aïn-Tella, et vient finir tout près de la ville, dans une petite plaine formée par les argiles de l'étage santonien, qui s'étend entre le camp et l'Osmor.

Derrière l'Osmor, en suivant les pentes qui descendent vers Aïn-Tenoukla, des calcaires marneux bleuâtres, remplis d'*Inoceramus problematicus*, puis des marnes pures et presque sans fossiles. Nous pénétrons dans l'étage carentonien.

En approchant du col de Tenoukla, on entre de nouveau dans les calcaires, et cet étage se présente alors nettement, avec tous les fossiles caractéristiques du département de la Charente. Le col lui-même traverse des masses puissantes de calcaire fuligineux, à cassure vive, alternant avec des argiles grises, décomposé en gros rognons ovoïdes au point de contact des couches, et coupé en tous sens par de profonds ravins qui font du col de Tenoukla un lieu des plus pittoresques. C'est là l'étage rhotomagien, le plus riche de tous, la région fortunée — je cite toujours Coquand — où les fossiles « éblouissent le géologue, » et qui rendra le nom de Tenoukla à jamais fameux dans les fastes de la géologie. L'enthousiasme de Coquand s'explique par ce fait qu'il a recueilli, dans le seul défilé de Tenoukla, 88 espèces de fossiles dont 71 nouvelles ! On accuse même le grand géologue, emporté par son idée, d'avoir ajouté à la liste des espèces qui y étaient, un certain nombre d'autres qui auraient dû y être. « Tôt ou tard, disait-il, on les y trouvera. »

Si par le col de Tenoukla on passe dans le Bahiret-el-Arneb et qu'on suive les montagnes qui bordent cette plaine jusqu'au col de Beccaria, on retrouvera successivement les étages mornasien, angoumien, carentonien et rhotomagien.

Si des collines qui dominent vers l'Ouest le col de Beccaria on se dirige vers le Bou-Rouman en traversant la petite vallée qui les sépare, on voit les terrains se courber en forme de voûte, c'est-à-dire qu'en descendant et remontant les pentes opposées on rencontre, disposées en sens inverse, deux fois les mêmes couches.

Revenu à l'Osmor, point de départ naturel de toute recherche géologique autour de Tébessa, si nous tournons à l'Ouest par le Djebel-Anoual, nous retrouvons dans toute cette montagne l'étage provencien facilement reconnaissable à ses murailles abruptes, à ses escarpements nus, d'aspect caractéristique (Constantine, Sidi-M'çid, etc). Le marbre rouge à veines blanches dont sont faites la plupart des colonnes de la basilique est tiré des carrières de Refana qui appartiennent à cet étage.

Avec le Djebel-Anoual se termine la craie moyenne. Tous ler terrains qui suivent vers le Sud, jusqu'au Sahara, appartiennent à la

craie supérieure et aux formations tertiaires. Il en est de même du côté du Doukan. Si nous gravissons cette montagne en partant de Refana, nous traversons d'abord l'étage provencien, le même qu'au Djebel-Anoual. Au-dessus commence la craie supérieure, sous la forme d'un plateau rocheux qui sert de base à ces grands escarpements à pic que l'on admire de Tébessa. Cette seconde montagne superposée au Doukan se nomme le Djebel-Tasbent; elle est formée de deux étages, le suessonien et le nummulitique parisien. C'est ce dernier qui constitue le plateau terminal; c'est un terrain tertiaire.

En face du Doukan se dresse le Djebel-Dir, formé des mêmes éléments géologiques : à sa base l'étage santonien et l'étage campanien; au sommet les étages suessonien et nummulitique. Ce dernier terrain est le plus inférieur de l'époque tertiaire; il est également connu sous le nom d'*éocène*. Le plateau horizontal, taillé en corniche, qui couronne et surplombe toute la partie supérieure du Dir, appartient, comme le Djebel-Tasbent à cette formation; c'est un calcaire rempli de nummulites et presque semblable à celui dont sont bâties les pyramides d'Égypte. Ce terrain se retrouve à Aïn-Touta, aux Tamarins, à El-Kantara, etc. Près de Tébessa il est représenté uniquement par trois sommets placés en ligne droite et appartenant, sans aucun doute, au même soulèvement : le Djebel-Tasbent, couronnement du Doukan, le sommet du Dir et le rocher de Galâa-es-Senam, en Tunisie.

Une seconde chaîne, très accidentée et hérissée de pics, se détache du Dir sous le nom de Djebel-Zeitoun et se dirige vers le Nord-Ouest en formant la rive droite de l'Oued-Chabrou. C'est l'étage provencien qui constitue ces arêtes rocheuses; il supportait primitivement le terrain éocène enlevé par les érosions, et dont le plateau du Dir est le seul témoin. Le calcaire provencien forme également le Djebel-Belkfif; puis, se courbant en voûte, il est recouvert au centre de la concavité par les marnes santoniennes qui forment la base du Djebel-Halloufa et reparaît au Djebel-Aïchour, situé au Nord du Djebel-Belkfif dont il n'est géologiquement que la continuation.

En résumé, la série de la craie moyenne forme presque exclusivement tous les terrains des environs de Tébessa, sauf les deux sommets les plus élevés. Les étages de cette série y sont représentés presque aussi complètement que dans aucune contrée de l'Europe; les fossiles y sont très nombreux, car Coquand en a trouvé 288 espèces, tandis qu'en 1850 on n'en connaissait que 31; mais tous les

terrains n'en renferment pas un égal nombre. D'après le célèbre géologue, l'étage rhotomagien viendrait en première ligne avec 94 espèces; puis viennent le mornasien (41), le santonien (37), le suessonien (26), le carentonien (21), le campanien (17), etc., jusqu'aux étages néocomien et urgo-aptien qui n'en contiennent presque pas. Pour la faciliter aux amateurs qui viendraient à s'éprendre de géologie pendant leur séjour à Tébessa, nous recommandons de consulter l'atlas de Coquand, dont les planches reproduisent fidèlement parmi beaucoup d'autres espèces, douze fossiles des plus communs et des plus caractéristiques de cette région. Voici la listes de ces fossiles, qui tous ont été recueillis sur place par M. G. Le Mesles :

	Ét.	Loc.	Pl.
Crassatella Baudeti,	rhotomagien,	Tenoukla.........	13
Hemiaster Batnensis,	id	Beccaria	26
Holaster Descloizeaunii,	santonien,	Refana...........	27
Janira Dutrugei,	rhotomagien,	Beccaria	13
Natica Gervaisi,	mornasien,	Refana, Tenoukla..	4
Ostrea Delettrei,	rhotomagien,	id. id.....	18
Pecten Desvauxi,	id.	Tenoukla.........	12
Plicatula Flattersi,	santonien,	Refana...........	16
Trigonia auresiensis,	carentonien,	Beccaria, Tenoukla	12
Turritella nerinæformis,	rhotomagien,	Tenoukla..... ...	3
Id. pustulifera,	mornasien,	Osmor...........	3
Id. Tenouklensis,	rhotomagien,	Tenoukla.........	3

Minéralogie. — La région de Tébessa paraît peu connue sous le rapport des productions minérales qu'elle peut renfermer. Fournel, dans son excellent ouvrage sur les richesses minéralogiques de l'Algérie est à peu près muet sur Tébessa, qu'il n'a pas visité et qui, du reste, à cette époque (1849), n'était pas encore occupée. Il émet l'avis que des masses de sel gemme doivent se trouver au Djebel-Guelb, mais ce n'est là qu'une hypothèse, comme celle de Coquand sur les mines du Bou-Rouman.

D'après des documents communiqués par le Bureau arabe, il existerait dans le cercle de Tébessa plusieurs mines de plomb. La principale se trouve au Djebel-Djebina, sur la frontière de Tunis, dans la tribu des Ouled-Sidi-Abid. Le minerai, très divisé, se présente sous la forme de sulfure de plomb ou galène, commun dans toute l'Algérie; il paraît très riche en plomb, mais non argentifère.

Au Djebel-Ouenza, près du point où l'Oued-Mellègue traverse la frontière, se trouve un gisement de même nature.

A Aïn-Guiber, dans la tribu des Brarchas, on a découvert un vaste dépôt de carbonate de fer (minerai très riche) et, tout à côté, du bi-oxyde de manganèse sous forme de rognons disséminés çà et là.

Au Djebel-Sanar, toujours sur la frontière, on trouve du sulfure de fer ou pyrite martiale, minerai très médiocre à cause de la difficulté de priver le fer de toute trace de soufre.

Sur les bords de l'Oued-Refana, à 3 kilomètres de Tébessa, à gauche de la route de Khenchela, près de la ferme Cambon, on trouve en abondance du peroxyde de fer (hématite brune), en morceaux plus ou moins gros épars sur le sol.

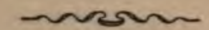
Au Djebel-Zérouan, à l'Est de l'Oued-Méchera, existent des gisements d'une espèce d'ocre jaune que les Arabes appellent *oumkel*. Ils en tirent une couleur noire en y ajoutant du henné et des dattes. Ceci semblerait indiquer que cette matière colorante est un sel de fer provenant probablement de la décomposition des sulfures. La coloration noire serait due à la réaction du tannin contenu dans le henné.

Nous avons déjà mentionné les carrières de marbre de Refana. Un voyageur anglais, sir Greenville Temple, croit avoir retrouvé sur un autre point le fameux marbre de Numidie. Visitant un jour les ruines d'Hydra, l'ancienne *Ad Mœdera* (1), il y trouva plusieurs colonnes qu'il dit parfaitement conformes à la description que les anciens ont faite du marbre de Numidie. Ce marbre offre un mélange de jaune, de rose et de pourpre. Il fut importé à Rome, d'après Pline, vers 78 av. J.-C. ; il y était très estimé. On l'employait en grand pour la décoration des monuments publics, et parmi les excès du luxe arrivé alors à Rome à son apogée, Sénèque déplore l'emploi des marbres alexandrins incrustés de marbre numidique. Mais les carrières de ce marbre précieux, épuisées, disait-on, par l'exploitation romaine, n'ont jamais été retrouvées. Si l'observation de sir Greenville Temple est exacte, ces carrières doivent exister dans le voisinage d'Hydra, localité distante de Tébessa d'environ 40 kilomètres, sur la frontière de Tunisie, et où se trouvent encore des ruines romaines fort remarquables. *(A suivre.)*

(1) Le voyage de sir Greenville Temple a eu lieu en 1832.

LES OASIS DU SOUF DU DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

(SAHARA ORIENTAL)



On nomme Souf le désert des dunes ou Areg (*Areg*, colline).

Cette région forme une vaste étendue de désert entre la chaîne des Chott au Nord, l'Oued-Rir' et l'Ighargar à l'Ouest, Ghadamès au Sud, les montagnes de la Tripolitaine à l'Est.

Le passage du désert à la région des dunes se fait insensiblement : on commence par apercevoir de loin en loin quelques collines parallèles, qui sont séparées par de larges surfaces sablonneuses. Peu à peu les dunes se rapprochent au point de se toucher; l'aridité devient alors complète.

Plus on pénètre dans cette région de sables mouvants, plus on se sent pris d'un certain malaise auquel les animaux eux-mêmes n'échappent pas.

Ce désert de sable ressemble, en effet, à une mer qui se serait solidifiée pendant une grande tempête : les dunes, semblables à des vagues, s'élèvent l'une derrière l'autre jusqu'aux limites de l'horizon, séparées par d'étroites vallées qui représentent les grandes lames de l'Océan, dont elles simulent tous les aspects.

Ces dunes sont composées uniquement de sable siliceux très-fin, et sur quelques points, on retrouve le grès friable qui leur a donné naissance; elles ont donc été formées sur place et non amenées par les vents de la région montagneuse.

Comme il ne règne que deux vents dans le désert, celui du Nord-Ouest et celui du Sud (*simoun* ou *sirocco*), leurs effets se contrebalancent, de sorte que l'un ramenant ce que l'autre déplace, la dune conserve sa forme, précieux jalon qui permet aux habitants du pays de reconnaître leur route à travers toutes ces vagues, même quand le sirocco souffle et que l'atmosphère ressemble à un nuage poudreux.

La région du Souf, qui nous occupe, celle administrée par le gouvernement français, est ainsi bornée : au Nord, par les caïdats des Ouled-Zekri, des Ouled-Djellal, des Ziban, de Saâda, du Zak-Chergui; à l'Est, par la régence de Tunis, la Tripolitaine, les caïdats de Temaçin, des Ouled-Sahia.

La route la plus suivie par les caravanes et les voyageurs qui se rendent de Tougourt à Souf, est celle qui passe par M'Guitla, Mouïa-el-Ferdjan, Mouïa-el-Kaïd.

Cette route, d'une longueur de 114 kilomètres, conduit directement à l'oasis de Kouinin, située à 7 kilomètres S.-S.-O. de la ville d'El-Oued.

De Tougourt à la première étape, Mouïa-el-Ferdjan, on compte 44 kilomètres à parcourir sans rencontrer une seule goutte d'eau ; mais en arrivant à cette étape, on est à peu près certain de trouver un puits arabe qui n'est pas complètement envahi par les sables.

Mouïa-el-Ferdjan est un vaste entonnoir, entouré de dunes assez élevées, et un lieu de campement très fréquenté où les caravanes rencontrent presque toujours des compagnons de route se dirigeant soit sur l'Oued-Rir', soit sur l'Oued-Souf.

Des quatre puits creusés par les passagers, dans le bas-fond de cet entonnoir, trois sont envahis par les sables ; le seul qui reste, lorsqu'il a été nettoyé, a une profondeur de 4^{m}40. L'eau, d'une température de 16°50, n'a pas de goût désagréable ; elle maintient son niveau à 4^{m} au-dessous du sol.

De Mouïa-el-Ferdjan à l'oasis de Kouinin, si l'on veut éviter de traverser les dunes les plus élevées, la distance à parcourir est au-moins de 70 kilomètres.

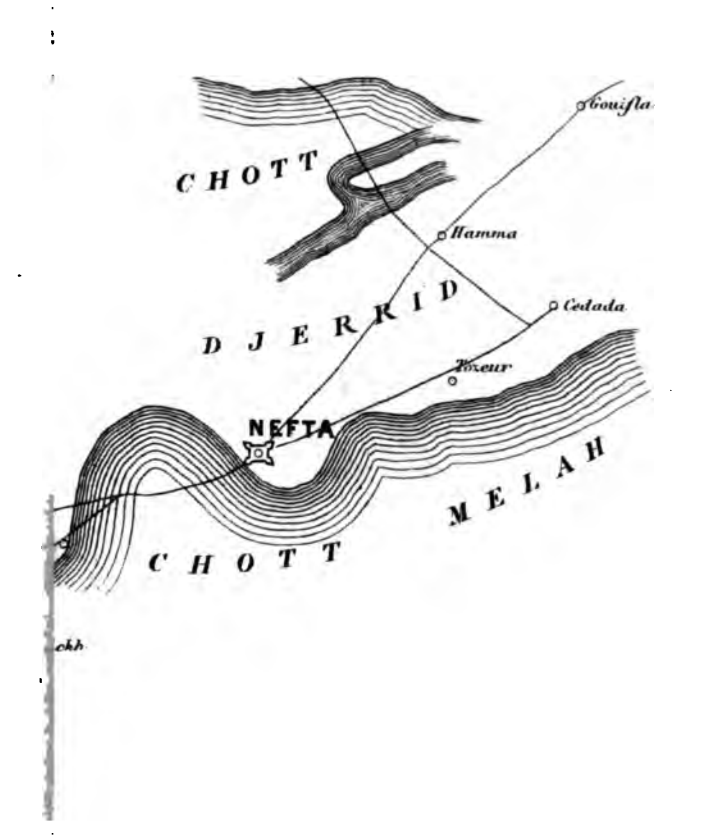
Quoique cette étape soit démesurément longue, on la franchit encore aisément, du lever du soleil à son coucher, parce qu'il est possible de se procurer de l'eau à la première halte, Mouïa-el-Kaïd, à 30 kilomètres de Mouïa-el-Ferdjan ; et, au besoin, sur deux autres points en dehors de la route, à Bir-bou-Amar, situé à 12 kilomètres de Mouïa-el-Kaïd, et à Mouïa-Fathma, à 12 kilomètres de Kouinin.

Mouïa-el-Kaïd et Mouïa-Fathma sont deux entonnoirs, comme le précédent, renfermant chacun quatre puits, dont trois sont également envahis par les sables.

Les puits dont les caravanes font usage à ces deux points, ont une profondeur de 7^{m} ; le niveau hydrostatique de l'eau est de 6^{m}40, sa température de 16°30.

Ces deux journées de marche pénible accomplies, les caravanes entrent dans l'Oued-Souf.

Les oasis de l'Oued-Souf forment un petit groupe à part sur la frontière de la Tunisie, à l'extrême limite des possessions françaises et au beau milieu des dunes. La facilité avec laquelle les maraudeurs



TOUGOUR

S OASIS DE L'OUED SOUF

DU

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

ALGÉRIE

Echelle de $\frac{1}{1.000.000}$e

20 30 40 50 60 70 80 90 100 k.

peuvent gagner le territoire tunisien est cause que, dans cette région, la sécurité est moins grande que dans le reste de l'Algérie; aussi les Souâfa sont-ils toujours sur le qui-vive.

Les villages de l'Oued-Souf sont bâtis dans le voisinage des plus grandes dunes. La disposition originale de leurs maisons étonne en ce qu'elle n'a rien de commun avec celles des oasis des autres régions : ce sont des espèces de cubes recouverts d'une demi-sphère surmontée d'un cône tronqué. Isolées, elles ressemblent à une ruche, et leur réunion fréquente forme un assemblage assez bizarre, dont l'uniformité n'est rompue que par une mosquée, qui est un peu plus haute, tout en conservant cette forme classique.

Les matériaux employés pour la construction de ces maisons sont des cristaux de gypse, collés ensemble avec du plâtre fabriqué avec quelques-uns d'entre eux; construction assez légère et qui offre une solidité relativement médiocre.

Les Souâfa extraient ce gypse d'un banc fort remarquable qui se trouve à 3 ou 4 mètres de profondeur, et dont les cristaux offrent quelque ressemblance avec les célèbres cristaux de grès de Fontainebleau, avec cette différence toutefois que leur cristallisation est due au sulfate de chaux et non au spath calcaire. De plus, ces cristaux au lieu d'être sporadiques, sont concentrés en une couche continue.

Bien que ces cristaux soient opaques, à cause des substances étrangères qu'ils renferment, on y reconnaît néanmoins toutes les formes caractéristiques du gypse, telles que : le rhomboïde, la pyramide, la forme lenticulaire, les cristaux doubles, etc.

Leurs dimensions varient depuis l'infiniment petit jusqu'à 50 et 60 centimètres cubes.

D'après M. Vatonne, la composition de ces cristaux serait la suivante :

Sable quartzeux	37.00
Argile	5.10
Gypse	41.40
Carbonate de chaux	3.20
Carbonate de magnésie	1.50
Eau	11.43
Total	99.63 = 100

Les villages du Souf sont propres; les maisons bien tenues ne sont

pas en ruines comme dans l'Oued-Rir'. Les Souâfas renferment leurs vêtements dans des coffres multicolores, et la chambre de la femme, qui n'est point murée comme chez l'Arabe ordinaire, est aussi ornée que les autres. Les hommes sont affables, industrieux, travailleurs.

Les oasis du Zab, échelonnées sur la rive gauche de l'Oued-Djeddi et parallèlement à cette rive, sont arrosées par des sources naturelles jaillissantes, et celles de l'Oued-Rir', échelonnées sur les rives de la dépression de ce bassin, par des puits artésiens. Mais, il n'en est plus de même dans le Souf : dès que l'on a quitté l'Oued-Rir', les ruisseaux aussi bien que les puits jaillissants, disparaissent.

Les Souâfas prétendent que, du temps des chrétiens, l'Oued-Souf (la Rivière qui murmure) coulait dans leur contrée, du Nord au Sud, et que ces mêmes chrétiens, forcés de se retirer devant l'Islam victorieux, l'enfermèrent sous terre ainsi que toutes les rivières sans eau que l'on rencontre dans cette contrée.

Dans les oasis du Souf, l'eau repose dans les profondeurs de la terre et aussitôt qu'on la ramène au sol, elle est immédiatement absorbée par le sable.

Les habitants n'ayant pas la notion de l'eau courante, sont à l'abri des graves inconvénients que présente l'irrigation au point de vue sanitaire, dans les Zibans et dans l'Oued-Rir'.

Les Souâfas ont donc dû avoir recours à d'autres moyens que ceux employés dans les autres régions, et utiliser tous les emplacements situés entre les dunes pour y créer leurs oasis qui comportent, par ce fait, des jardins séparés et d'une contenance de 20 à 60 palmiers, suivant les dimensions des cuvettes de ces emplacements.

Lorsqu'on veut établir un nouveau jardin, on commence par creuser une grande cavité dans le sol; la cavité déblayée, on fait un petit trou pour chaque jeune palmier, dont les racines en grandissant plongent facilement dans la nappe d'eau qui se trouve ordinairement entre 3 et 5 mètres du sol.

Ces cavités, qui portent le nom de Ghitan, ont parfois de huit à dix mètres de profondeur. On entasse les déblais autour de la cavité de manière à former un bourrelet qu'on consolide au moyen de cristaux de gypse et de branches de palmier, dans le but de les préserver de l'invasion des sables.

Rien n'est plus curieux que de voir à distance l'aspect de ces buttes couronnées d'un panache vert qui n'est autre que les feuilles

de palmier s'élevant au-dessus de l'excavation. Pendant l'été, lorsque les vents du Sud soufflent avec violence, la plupart des jardins sont envahis par les sables. Les Souâfas n'opposent à ce fléau que des petits cristaux de gypse dont ils font, sur les crêtes des dunes, une espèce de petit muraillage, à pierre sèche, ou de petites branches de palmier pour former une haie morte.

Pour le surplus, ils enlèvent avec des paniers, fabriqués avec de l'alfa, du *drinn* ou des feuilles du palmier, le sable que le vent leur a envoyé, pour le reporter de l'autre côté de la dune.

Les ouvriers employés à ce travail sont payés à raison de 0,45 pour l'enlèvement de quarante grands paniers.

Malheur à celui qui négligerait d'enlever le sable dès que la tempête est calmée, car lorsqu'une seconde couche de sable vient se superposer sur la première, il faut un travail presque surhumain pour déblayer le jardin.

Les pieds dans l'eau et la tête dans le feu du ciel, selon l'expression imagée des indigènes, les palmiers du Souf sont dans des conditions exceptionnelles de végétation et produisent des fruits qui passent pour les meilleurs de l'Afrique. Leur régimes ou grappes atteignent souvent le poids de 25 kilogrammes chacun, nous en avons vu quelques-uns pesant 40 kilogrammes.

Les fruits sont dirigés en majeure partie sur Tunis où ils sont emballés dans des caisses destinées à être expédiées de là dans toutes les directions.

Tandis que dans l'Oued-Rir' le prix d'un bon dattier, de l'espèce Deglet-Nour, ne dépasse pas cent francs, dans l'Oued-Souf on l'échange quelque fois pour une chamelle.

Les Souâfas utilisent en outre les ghitans pour planter, à l'ombre des palmiers, des abricotiers, des figuiers, des grenadiers, de la vigne, diverses espèces ce légumes, du coton, de la garance et du tabac dont la renommée est connue dans toute l'Afrique.

Tous ces produits ne peuvent naturellement être obtenus qu'au moyen d'irrigations, car il pleut encore moins dans le Souf que dans l'Oued-Rir'.

On obtient l'eau, dans les villes, les villages et les jardins, au moyen de puits qui, comme les maisons, ont une construction uniforme : ce sont des trous, de 60 à 80 centimètres de diamètre, en forme de silos, creusés jusqu'à 40 ou 60 centimètres au-dessous de la nappe d'eau qui est renfermée dans des sables purs ou des sables

gypseux, selon les localités. Ces trous ou excavations sont enduits d'une couche de plâtre pour maintenir les terrains, dans lesquels ils sont creusés, et sont protégés de l'envahissement des sables par une margelle de 50 à 70 centimètres de hauteur, à laquelle est joint un petit réservoir pour vider la *k'otarat* qui sert à puiser l'eau.

On nomme k'otarat une espèce de seau fabriqué avec une peau de bouc ou bien avec des feuilles d'alfa, de drinn, de palmier tressées et goudronnées de manière à ce que l'eau ne puisse s'échapper. Le mode de puisement est également le même dans toute la région du Souf : deux poteaux soutiennent une pièce de bois chargée d'un bloc de gypse à l'un des bouts, faisant un peu plus qu'équilibre à un k'otarat plein d'eau que l'on accroche à l'autre extrémité.

Ces armatures, dont les tableaux bibliques rappellent souvent l'idée, indiquent que si la civilisation n'a pas fait de grands progrès dans l'Oued-Souf, elle est, sous ce rapport, restée stationnaire.

Le nombre des puits de l'Oued-Souf est considérable; avant d'arriver à la nappe d'eau, on trouve les terrains suivants :

Puits des jardins de l'oasis d'El-Oued.

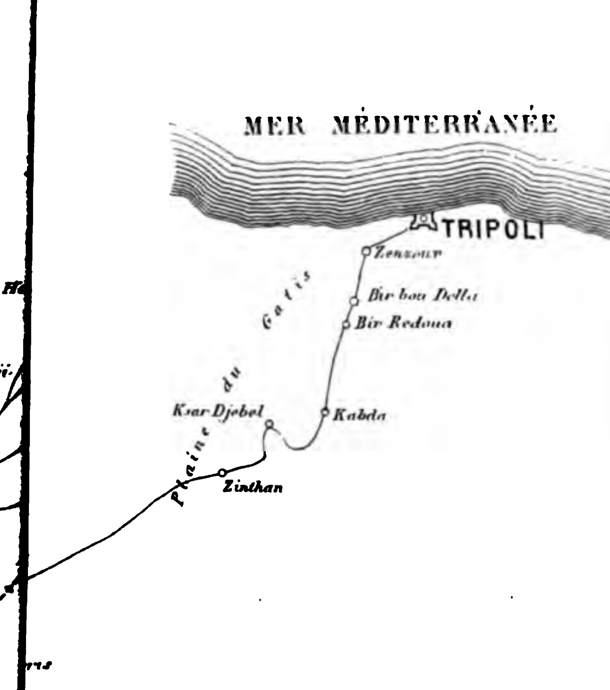
Sable siliceux un peu dur	1m00
Sable rougeâtre gypseux	2m00
Sable fin siliceux	1m00
Profondeur moyenne	4m00
Nappe moyenne d'eau ascendante à	3m90
Niveau hydrostatique	3m00
Température	15°

Puits des jardins de l'oasis de Guemar.

Sable siliceux un peu dur	1m40
Sable rougeâtre gypseux	2m60
Sable jaune gypseux	1m00
Profondeur moyenne	5m00
Nappe d'eau ascendante	5m00
Niveau hydrostatique	4m50
Température	16°

L'Oued-Souf comprend huit villages, 15,512 habitants fixes, 2,769 maisons, 1,300 tentes, 154,361 palmiers-dattiers et environ 50,000 arbres fruitiers.

E DES CARAVANES
DE
MÈS A TRIPOLI
et à
OUED SOUF



Les huit villages sont répartis en treize fractions : El Oued-Azizla, Chebabta, Graffin, R'baïa, Achach-Ouled-Djama, Ouled-Ahmed, Kouinin, Tarzout, Guemar, El-Bihima, Zgoun, Debila et Sidi-Aoun.

Deux marchés très fréquentés ont lieu chaque semaine : le lundi, à El-Oued et le mardi, à Guemar.

Les ordres religieux, suivis par les Souâfas sont ceux de Tidjani, de Sidi-Abd-el-Kader et de Sidi-Azouz; mais l'ordre dominant est celui de Tidjani dont il existe une succursale de la maison mère à Guemar. On compte deux zaouïas de cet ordre à Guemar, une à El-Oued, et beaucoup d'écoles primaires très suivies.

Quoique l'alimentation des villages et l'irrigation des jardins soient grandement assurées, il serait néanmoins d'une bonne politique, de la part du gouvernement français, d'exécuter des recherches d'eau jaillissante près de Guemar, là où les dunes sont peu mouvantes, afin de permettre aux Souâfas de se livrer à la culture des céréales et de ne plus être à la merci des caravanes tunisiennes qui viennent leur échanger du blé et de l'orge moyennant des conditions vraiment fabuleuses.

La richesse de la région de l'Oued-Souf peut être évaluée à six millions sept cent soixante trois mille francs :

2,769 maisons......................fr.	503.000
3,260 puits ordinaires à bascule.......	50.000
154.000 palmiers-dattiers............	6.160.000
50.000 arbres fruitiers...............	50.000
Fr.	6.763.000

Chaque dattier produisant en moyenne 20 kilogrammes de dattes, la production annuelle peut donc être évaluée à 3.000.000 de kilogrammes qui, au prix de 0,50 centimes par kilogramme, donnent un rapport de 1.540.000 francs.

La culture du tabac se chiffre, paraît-il, à plus de cent mille fr. de récolte par année.

Les Souâfas ne font du commerce qu'avec les Tunisiens, cependant on rencontre parfois quelques caravanes se dirigeant sur Biskra et Constantine.

Les caravanes du grand désert préfèrent suivre la route de G'hadamès à Tripoli, quoique beaucoup plus longue que celle de G'hadamès à El-Oued. La raison en est bien simple : c'est que par la première route elles trouvent de l'eau un peu partout, tandis que par

la seconde elles doivent s'en approvisionner pour sept ou huit jours de marche. Pas d'eau, pas de sécurité, dit le proverbe arabe.

Des gens de G'hadamès que nous avons rencontrés, en 1870, à Bir-Ghadia, à environ 140 kilomètres au Sud d'El-Oued, nous ont fourni les renseignements suivants :

La distance de G'hadamès à Tripoli est d'environ 490 kilomètres, tandis qu'elle n'est, paraît-il, que de 420 de G'hadamès à El-Oued.

Les caravanes du grand désert trouvent de l'eau en se rendant à Tripoli :

1° A G'hadamès, avant le départ;

2° Aux puits ordinaires de Mezzezem, distants de 48 kilomètres de G'hadamès. Ces puits, de 3 à 4 *drâs* de profondeur (le drâ vaut environ 50 centimètres), fournissent de l'eau abondante et potable;

3° Aux sources naturelles de l'oasis de Sinaoun, distantes de deux journées de marche de Mezzazem, c'est-à-dire à 80 ou 90 kilomètres;

4° A des puits situés aux environs de Sinaoun, cachés par crainte des maraudeurs. Ces puits, dont les caravanes connaissent la direction et l'emplacement, ont une profondeur d'un demi-drâ (50 ou 60 centimètres), et fournissent une eau abondante, préférable à celle de Sinaoun. A partir de ces derniers puits, les caravanes doivent faire provision d'eau pour quatre ou cinq journées de marche, car elles n'en trouvent plus qu'à Zinthan, distant de quatre jours de marche, environ 160 à 170 kilomètres de Sinaoun. Cependant, dans un cas pressant, elles peuvent utiliser l'eau des puits de l'Oued-Haris avant d'arriver à Zinthan. Ces puits, de 80 à 90 drâs de profondeur (40 à 45 mètres) donnent une eau saumâtre ou amère dont le goût se modifie, paraît-il, lorsqu'on a puisé totalement la nappe une première fois;

5° Arrivées à Zinthan, les caravanes renouvellent leur provision aux puits d'El-Aouïnat (les Petites-Sources), dont l'eau est très potable. Puis, continuant leur route, elles rencontrent encore :

6° Les sources naturelles de Ksar-Djebel, à deux tiers de journée de Zinthan ;

7° La source naturelle de Rabda, dont l'eau est potable, distante d'une journée de marche de Ksar-Djebel ;

8° Les puits de Radoua, de 50 à 60 drâs de profondeur (25 à 30 mètres), à une journée un quart de marche de Rabda ;

9° Les puits de Bou-Dela (père des seaux), également d'une pro-

fondeur de 50 à 60 drâs et à une demi-journée de Bir-Redoua;

10° Les puits de l'oasis de Zengour, de 6 à 8 drâs de profondeur (3 à 4 mètres), à une demi-journée de Bou-Dela;

11° Enfin, les caravanes arrivent à Tripoli, situé à 18 ou 20 kilomètres de Zengour.

Il n'en est pas de même, paraît-il encore, pour les caravanes qui suivraient la route de G'hadamès à El-Oued. En partant, ces mêmes caravanes doivent faire provision d'eau :

1° Aux puits de Sidi-Mabed, de 6 à 8 drâs de profondeur (3 à 4^{m}), qui se trouvent à 5 kilomètres de l'oasis de G'hadamès.

A partir de ce point, elles ne trouvent plus d'eau qu'à Bir-Ghadaïa, situé à environ 260 à 270 kilomètres de G'hadamès, soit sept à huit jours de marche sans rencontrer un seul puits;

2° Bir-Ghadaïa est un puits maçonné avec du gypse, de 4 mètres de profondeur, dont l'eau n'a aucun goût désagréable. Là encore, les caravanes doivent faire une nouvelle provision pour atteindre El-Oued distant de quatre journées de marche, environ 160 kilomètres, car les puits situés entre Ghadaïa et cette dernière ville sont presque toujours ensablés, ce qui donne à leurs eaux un goût peu agréable.

Par cette énumération il est facile de comprendre la préférence marquée qu'ont les caravanes de se rendre à Tripoli.

Dans quelques années, la voie ferrée reliera Biskra à Touggourt, peut-être à Ouargla, et la traversée de la mer de sable, pour arriver à El-Oued, deviendra insignifiante.

Le gouvernement français ferait donc acte de prévoyance et de sagesse en cherchant à attirer les caravanes du grand désert sur son territoire. Pour cela, nous ne voyons qu'un seul et unique moyen qui consisterait à construire de bons puits aux points suivants :

A Aouch-el-Medfa, à El-Azreug, à Bir-Ghadaïa, à Bir-M'cheib et à Zemlet-ez-Zhor, afin de faciliter les communications des caravanes de Ghat et de G'hadamès avec El-Oued, et, dans un autre ordre d'idées, à Mouïat-el-Caïd, à Mouïat-el-Ferdjan et à M'guitla, pour mettre ces mêmes caravanes et celles du Sud de la Tunisie en relation avec Tougourt. Si à ces points la sonde n'amenait pas au sol des eaux jaillissantes, il serait toujours possible d'utiliser, au moyen de puits maçonnés, les eaux ascendantes qu'elle rencontrerait certainement sur ces deux lignes.

Par ce fait, la route de Ghat à G'hadamès, à El-Oued et à Tougourt serait assurée, ouverte à toutes les caravanes et la traversée de ce grand désert ne deviendrait plus qu'une question de temps pour elles.

Nous allons maintenant terminer cette étude en passant en revue les différentes oasis renfermées dans la région du Souf :

1° *Oasis d'El-Oued.* — El-Oued, par son importance, est la capitale de l'Oued-Souf, comme Tougourt est celle de l'Oued-Rir'; sa mosquée, assez vaste, a un minaret qui domine tout l'horizon.

Elle est située à environ 111 kilomètres N.-E. de Tougourt, par 33°20 de latitude Nord et 3°65 de longitude Est; son altitude est de 68 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La ville et l'oasis, divisées en six fractions distinctes (El-Oued-Azizla, Ferdjan, Chebabta-Graffin, R'baïa, Achach-Ouled-Djama, Ouled-Ahmed), comprennent une population de 5,556 habitants, répartis dans 580 maisons et environ 800 tentes campées autour de la ville, 56,911 palmiers et 1,230 puits ordinaires pour l'irrigation des jeunes palmiers, des jardins et l'alimentation des habitants.

La profondeur des puits des villages varie entre 10^{m} et 12^{m}50 et celle des puits des jardins, beaucoup plus bas que les villages, entre 4^{m} et 5^{m}.

Le débit des puits d'El-Oued est très abondant, les eaux qu'ils fournissent sont généralement bonnes, et leur température varie entre 15° et 17°, suivant la profondeur de la nappe.

2° *Oasis de Kouinin.* — L'oasis de Kouinin, située à 10 kilomètres N.-O. d'El-Oued, est à une altitude de + 55 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Elle comprend 2,337 habitants, 490 maisons, 21,000 palmiers et environ 600 puits ordinaires à bascule. La profondeur des puits creusés dans la ville varie entre 8^{m}60 et 10^{m}90, et celle des puits des jardins entre 4^{m}20 et 5^{m}40.

L'eau fournie par la nappe souterraine est abondante, mais moins agréable au goût que celle d'El-Oued; sa température varie entre 15° et 18°30.

3° *Oasis de Tarzout.* — La ville de Tarzout, située à 8 kilomètres N.-O. de Kouinin, se trouve à l'altitude + 53 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Elle est bâtie sur un petit monticule; des murailles percées de

quelques portes, est la capitale religieuse de l'Oued-Souf.

L'ordre des Tidjani y est représenté par une succursale de la zaouïa de Temacin, dont le chef est un des grands maîtres de cet ordre.

Guemar, par son importance et son marché, tend à rivaliser avec El-Oued. Elle est située à 3 kilomètres de Tarzout, par 33°28 de latitude Nord et à 4 25 de longitude Est; son altitude est de +51m au-dessus du niveau de la mer.

Cette cité comprend 3,313 habitants, 629 maisons, 31,000 palmiers et près de 500 puits d'une profondeur de 7 à 8 mètres dans la ville, et de 3 à 5 mètres dans les jardins.

L'eau des puits de Guemar, quoique de bonne qualité, est encore bien inférieure à celle d'El-Oued; sa température est de 16° à 17°40.

En 1872, nous avons construit trois puits instantanés dans les jardins de la zaouïa, qui ont donné des résultats surprenants.

4° *Oasis de Zgoun.* — Le village de Zgoun, situé à 17 kilomètres N.-E. d'El-Oued et sur une ligne presque parallèle aux précédents, apparaît avec sa mosquée surmontée d'un minaret assez important.

Ce village comprend 1,517 habitants, 350 maisons, 15,000 palmiers et environ 350 puits d'une profondeur de 5 à 6 mètres.

Comme à El-Oued, la nappe d'eau est renfermée dans des sables purs; elle est abondante et de très bonne qualité; sa température varie entre 14°80 et 17°50.

5° *Oasis d'El-Bihima.* — Cette oasis, distante de 3 à 4 kilomètres de la précédente, se trouve placée à + 50 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Elle comprend 875 habitants, 210 maisons, 11,500 palmiers et 250 puits d'une profondeur de 10m30 dans le village et de 3m60 à 5m dans les jardins.

La nappe sort d'une couche de sable gypseux, fournit de l'eau d'une saveur douce, très potable et d'une température de 16°30 à 18°, suivant la profondeur à laquelle on la rencontre.

6° *Oasis de Debila.* — Le petit village de Debila, situé à 7 kilomètres d'El-Bihima, est à une altitude de + 47 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Il comprend 509 habitants, 145 maisons, 5,300 palmiers et 132 puits de 7m à 7m50 dans le village, et de 5m à 6m dans les jardins.

L'eau de ces puits, d'une température de 17°30 à 18°40, est assez

abondante et de bonne qualité. Une colonne d'observation, composée de quatre compagnies d'infanterie légère, de chasseurs d'Afrique et de Tirailleurs, d'un escadron de Spahis, occupe Debila depuis l'annexion de la Tunisie. Cette petite garnison a construit en ce point, avec les ressources du pays, un bordj pouvant soutenir un assaut et servant de bureau de détail, de poudrerie, de cercle pour les officiers, d'ambulance et de casernement pour environ six cents hommes.

7° *Oasis de Sidi-Aoun.* — Sidi-Aoun est le dernier village du deuxième échelon de l'Oued-Souf. Situé à 8 kilomètres de Debila, au milieu de dunes et à une altitude de +30 mètres au-dessus du niveau de la mer, il comprend 209 habitants, 55 maisons, 1,650 palmiers et 60 puits d'une profondeur de 3m90 dans le village et de 2m50 dans les jardins. La nappe d'eau filtre à travers un sable un peu grossier et est de qualité inférieure à celle de Debila ; sa température est de 14°70 à 15°40.

Nous faisons des vœux pour que le gouvernement français, dans sa sollicitude pour ces populations éloignées, fasse jaillir les eaux souterraines que le sol renferme, et bientôt les oasis du Souf se multiplieront et formeront un chapelet continu jusqu'aux frontières extrêmes de la Tunisie.

Batna, le 15 octobre 1883.

H. JUS,
Directeur des travaux de sondages du département de Constantine.

1er octobre 1886.

Depuis trois ans, de grands progrès de sont accomplis dans la région du Souf : la ville d'El-Oued et le village de Debila, devenu un centre important, ont été reliés à Biskra par la télégraphie optique.

El-Oued a été transformée en une grande annexe comprenant tout l'Oued-Rir' et tout l'Oued-Souf, dont le commandement est confié actuellement à M. le lieutenant Farges, bien connu des lecteurs du *Bulletin* de l'académie d'Hippone par ses intéressantes découvertes archéologiques.

Aux nombreuses écoles arabes de la ville, on a ajouté la création d'une école arabe-française. De plus, la route que nous indiquons

au commencement de cette description, pour se rendre de Tougourt à l'Oued-Souf, a été modifiée par un tracé stratégique partant de Chegga, traversant les chotts et passant par M'Guebra, Bir-Biban, Stah-el-Hameraïa, Sif-Menadi, Bou-Chama et Guemar.

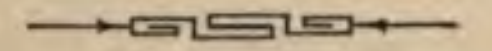
Cette nouvelle route n'était alimentée, à partir de Chegga, que par des puits ordinaires, fournissant des eaux très peu potables; aussi l'autorité militaire s'est-elle empressée de combler cette lacune en faisant exécuter, cette année, deux puits jaillissants par l'atelier de sondage du Sud, sous la direction du sous-lieutenant Clottu.

La première recherche, à Stah-el-Hameraïa, a rencontré la nappe jaillissante à 78ᵐ20 de profondeur, et la seconde, à Sif-Menadi, l'a rencontrée également à 98ᵐ20.

A la reprise des travaux de sondages, une nouvelle recherche sera tentée à M'Guebra, sur les bords du chott Melrir', et une station de télégraphie optique sera installée à Stah-el-Hameraïa.

Dans quelques jours seulement, la route directe de Biskra à El-Oued, par la traversée des chotts, sera donc complètement assurée. Elle aura pour immense résultat d'abréger les étapes de nos troupes de quatre journées de marche, très fatigantes dans les dunes, dans le cas où un mouvement deviendrait nécessaire dans le Souf, et celui de mettre plus fréquemment les caravanes des Souâfas en relation avec la capitale des Zibans.

H. JUS,
Ingénieur honoraire des sondages



SUR QUELQUES INSCRIPTIONS NÉO-PUNIQUES

Reproduction graphique, analyse des textes, traduction, etc.

Avant d'exposer la traduction que nous avons faite de certaines inscriptions néo-puniques, nous pensons qu'il est indispensable de répondre à une objection qu'on ne manquera pas de nous faire et que doit nécessairement soulever la méthode que nous avons adoptée d'aller puiser nos racines dans les idiomes sémitiques et de les attribuer ensuite, avec leur signification, aux noms communs de la langue punique ou phénicien d'Afrique.

Comme on peut le voir, nous avions déjà prévu qu'on ne fera pas faute de nous faire observer qu'un pareil procédé ne peut avoir pour résultat qu'une apparence de vérité. Nous ne voyons pas pourtant qu'il soit possible d'user de moyens autres que celui-là pour arriver à découvrir le sens des mots ayant composé une langue complètement disparue et dont presque rien n'est parvenu jusqu'à nous.

Quelques noms propres conservés dans les auteurs grecs et latins;

Une dixaine de vers dans le *Pœnulus* de Plaute, act. V, sc. 1re, vers 1-10;

Une certaine quantité d'inscriptions votives ou funéraires répandues dans les diverses contrées où les Phéniciens s'étaient installés pour leur commerce; on en a trouvé à Marseille, à Malte, à Tyr, à Sidon, en Sardaigne, en Chypre, en Sicile, en Afrique, en Espagne;

Des médailles en assez grand nombre, mais sur lesquelles on ne lit souvent que trois lettres : לצר (à Tyr) accompagnées quelque fois de ces deux mots : אמ צדנם (mère ou métropole des Sidoniens).

Voilà tout ce qui reste pour nous donner une idée générale de la langue phénicienne et c'est trop peu de chose, sans doute, pour pouvoir, avec des débris aussi réduits, entreprendre l'interprétation des textes. Il faut donc, pour en obtenir la traduction, employer une voie détournée qui consiste à aller chercher dans les idiomes qui ont une grande affinité avec cette langue, la signification des mots qui nous sont inconnus.

Ce système peut avoir évidemment des inconséquences; aussi nous ne présenterons le résultat, que son emploi nous a donné, que comme un essai tenté pour arriver à la traduction des textes néo-puniques. Nous déclarons même qu'on nous trouvera tout disposé à modifier notre lecture dès qu'on nous aura démontré que nous nous sommes trop aventuré dans nos appréciations. Jusque là, nous conserverons à nos traductions le caractère de vraisemblance qui leur vient de cette force d'analogie que nous avons empruntée dans des langues si étroitement apparentées.

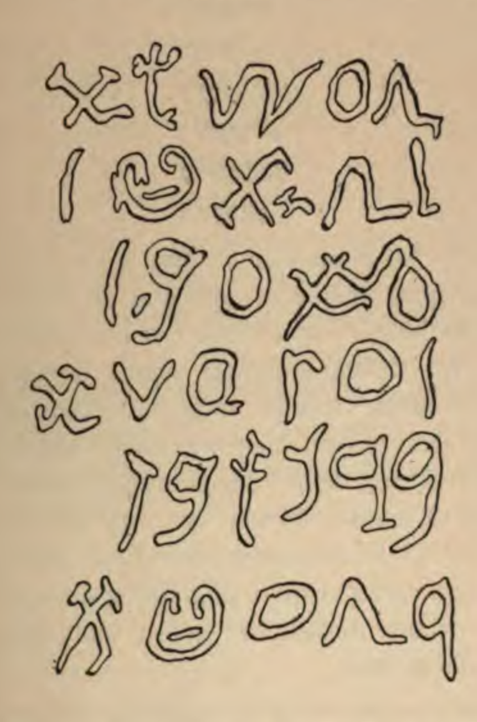
On ne remarque dans les inscriptions phéniciennes, puniques ou néo-puniques aucune trace de voyelles; les mots sont confondus; aucun espace ni signe orthographique ne les distingue; quelque fois les lettres sont liées, il y a même des abréviations. Ce sont là tout autant de défectuosités qui arrêtent très souvent ceux qui veulent se livrer à l'étude de ces épigraphes.

Quoi qu'il en soit de toutes ces difficultés, nous essayerons de traduire quelques inscriptions néo-puniques, que nous avons trouvées reproduites dans diverses publications périodiques, ou ayant une toute autre provenance que nous ne manquerons pas de faire connaître.

I.

L'inscription néo-punique dont nous présentons ici l'interprétation, figure dans les planches de l'*Annuaire* de la Société archéologique de Constantine, année 1854-55, avec cet unique renseignement : *Inscription punique trouvée à Guelma sur une stèle ; hauteur : 1ᵐ; largeur : 0ᵐ45.*

Nous reproduisons ci-après la copie de cette inscription.



M. le docteur Judas s'est occupé, plus tard, du déchiffrement de cette inscription et il l'a mentionnée dans un article inséré dans l'*Annuaire* de la même Société, 1856-57. D'après l'opinion de ce

savant, la transcription et le sens de cette épitaphe seraient les suivants :

Quietorum Ma	געחן למ
nulæ. Ponendo	נולא טן
consecravi lapidem	עלא עבן
funeris	נעשעיא
Biricta filia	ברכתבת
Rogati.	רגעטא

La lecture de ce texte, que nous allons proposer ci-après, s'écarte un peu de celle de M. le docteur Judas, et c'est là le principal motif qui nous a décidé à en donner une nouvelle explication, dans laquelle on reconnaîtra, sans doute, une probabilité beaucoup plus grande dans le groupement des caractères pour la formation des mots et un emploi plus vraisemblable de ces mêmes caractères.

Nous transcrirons ainsi l'épitaphe en lettres hébraïques :

געשתמ
לגזאטנ
עשאעבנ
נעשעיא
ברחתבת
רגעטא

געשתמ. *gastm.* — Nous lisons dans la ligne supérieure le mot געשתמ (GASTM) que nous considérerons comme un nom propre. Nous trouvons en hébreu un vocable qui a beaucoup de similitude avec GASTAM, c'est גשדומ (KSDOVM), ayant le sens de *astrologus* (astrologue) et de *Magus* (mage, magicien). Nous admettrons néanmoins que notre lecture peut bien être défectueuse, car le signe qui occupe le troisième rang de la ligne et auquel nous avons donné la valeur de ש (CHIN), semble former une ligature des deux lettres ש et ל (CHIN et LAMETH). Si cette supposition est vraie, et elle n'a pas une grande importance puisqu'il s'agit d'un nom propre, il faudrait lire גלשתן (GLSTN) une appellation qui a toute la physionomie des noms propres phéniciens.

לגזאטנ. *lgzatn.* — Se compose indubitablement de ל (EL) pour *el* article, et de גזאטנ (GZATN). Comme signification de ce mot nous trouvons la racine גזה (GZA) signifiant *lapidem cæcidit;* c'est l'équivalent du latin *quadrator, quadratorius, lapicida, lapidarius,*

lapidicina, lapidicinarius; c'est toujours le sens de graveur, lapicide, lapidaire, carrier, intendant des carrières.

עשא. *asa.* — Veut probablement dire *fecit, creavit, extruxit, labore produxit* (il a élevé, érigé). Nous devons faire remarquer que ce mot devrait être écrit par un ה (A) final et de cette manière : עשה, et non עשא par un *aleph* ; mais la permutation de ces deux lettres se rencontre très souvent.

עבן. *abn.* — Ce mot nous donne la signification de *cippus* (cippe, pierre élevée sur le sol), et il est employé généralement avec le même sens dans les inscriptions puniques qu'on découvre dans cette contrée.

ל. *l.* — Marque la destination et équivaut à : *pour, de.* Cette préposition indique que le cippe a été construit pour la personne désignée ci-après.

עשריא. *asria.* — Nous avons dans ce mot le sens de : bienheureuse, délivrée des misères de la vie, un sens ne pouvant s'appliquer qu'à une parente, à une épouse dont on déplore la perte. C'est l'équivalent de *beata fuit* ou de *dives fuit* (féconde), *Job*, XV, 29.

ברכת. *Brkt.* — Nom propre de femme ayant la signification de pierre précieuse, gemme, perle; comme on le voit, ce nom est choisi avec beaucoup d'à-propos pour désigner une femme.

בת. *bt.* — Est le féminin de BN et correspond à : fille de.

רגעטא. *Rgata.* — Nom propre d'homme, est conforme visiblement à רגע de l'hébreu qui signifie *quietus* (pacifique, calme, tranquille).

Après ces explications, nous proposons de traduire cette inscription de la manière suivante :

GASTAM, LE LAPICIDE, A ÉLEVÉ CE MONUMENT A LA BIENHEUREUSE BARKET, FILLE DE ROGATA.

II.

L'épigraphe que nous allons examiner ne présente qu'un intérêt fort médiocre, car elle appartient à cette nombreuse série d'inscriptions votives qui, pour le plus grand nombre, ne font connaître que les noms des mêmes dieux et ceux des personnes qui ont offert le sacrifice ; aussi, si nous nous en occupons, c'est parce que M. le

Général FAIDHERBE, qui l'a publiée dans la *Revue africaine* de 1873, n'en a donné qu'une traduction incomplète. Ce savant fait savoir, en effet, que la dernière ligne se lit BECHAREM, mais qu'il ne sait pas ce que cela veut dire; il ajoute seulement que le même mot existe à la fin d'une inscription punique du Musée britannique et il fait remarquer que l'ante-pénultième lettre de ce mot, qui est un ע (AIN) dans son inscription, est un א (ALEPH) dans celle du Musée britannique. Il pense que cette variante pourra mettre sur la voie pour arriver à la traduction de ce mot.

Nous reproduirons d'abord l'inscription telle qu'elle nous est représentée par le dessin de M. le général FAIDHERBE.



Comme on le voit dans le dessin que nous venons de donner, la pierre est brisée sur le côté, à droite, et une ou deux lettres ont disparu au commencement de chacune des quatre lignes qui composent le texte.

M. le général Faidherbe, après avoir rétabli les lettres qui manquent dans les trois premières lignes, émet l'avis que la lecture de l'inscription doit être la suivante :

LRABAT L TANIT FEN BAAL OV L ADON BAAL HAMMON ACH NADOR GACHAR BEN ABDECHMOVN BACHARAM,

et il pense que cela veut dire :

A la déesse Tanith, manifestation de Baal, et au seigneur Baal Hammon (pierre sous-entendu) *qu'a vouée* GACHAR *fils d'*ABDECHMOVN BACHARAM.

Nous transcrirons de la manière suivante l'inscription en caractères hébraïques et nous présenterons ensuite les modifications que nous croyons devoir faire à la lecture de M. le général Faidherbe. Faisons remarquer bien vite que ces modifications se réduisent à bien peu de chose :

לרבתלתנתפנ בעלו
לאדנלבעלחמנאשנד
ארגשרבנעבדאשמנ
דרבשערמ

לרבת. *lrbt.* — Est traduit par : A la déesse.

לתנת. *ltnt.* — Nom de la déesse Tanit.

פנ. *fn.* — Est rendu par : manifestation de.

בעל, *Bal.* — Désigne le dieu des Phéniciens, Baal.

ו. *ou.* — Conjonction qui équivaut à : et.

אדנ. *adn.* — Signifie : seigneur.

לבעל. *lbal.* — Comme nous venons de le voir, ce nom désigne la divinité phénicienne Baal.

חמנ. *hmn.* — Correspond à Hammon et sert à qualifier Baal.

אש. *ach.* — M. le général Faidherbe a interprété ce mot et le suivant, NADOR, par : ce qu'à voué, sous-entendu pierre ; nous croyons que cette traduction est douteuse, et nous pensons qu'il est préférable de rendre ces deux mots par : *hoc vovit,* c'est-à-dire : ce qu'a promis par un vote, ce qu'a annoncé (un tel).

נדר. *ndr.* — Nous venons de voir ce mot dans l'alinéa qui précède.

גשר. *Gsr.* — Ce nom propre que M. le général Faidherbe lit GCHAR, nous semble devoir être GSR, comme si le ש était ponctué à gauche, de cette manière שׂ = S. GSR a une ressemblance frappante avec le nom syrien גשוע (GSOVR). Il existe, non loin de la Palestine,

une région appelée גשורי (GSOVRI), GESVRAEI, et ce nom lui vient d'un pont qui existe dans la contrée et sur lequel les étrangers qui viennent du dehors traversent le fleuve le Jourdain. En hébreu, גשור (GSOVR) signifie pont; en arabe on a également *djsr* qui a le même sens; passer, traverser une rivière, se disent *djaz*, et *mdjaz* veut dire gué. Nous avons également chez nous des individus qui s'appellent Pont et on en rencontre chez les Arabes qui portent le nom de *Kanteri* qui a le même sens.

Nous estimons donc que ce nom doit se lire GHSIR.

בנ. *bn.* — Indique la filiation et signifie : fils de.

עבדאשמנ. *Abdachmn.* — Nom propre. M. le général FAIDHERBE traduit ce nom par : serviteur d'Achmoun, le huitième et le dernier des Cabires qui était très vénéré à Carthage et dans plusieurs des colonies phéniciennes de l'Espagne et de la Sicile. Les Grecs et les Romains l'assimilaient à Esculape.

Nous pensons qu'il est plus rationnel de lire ABDASVM qui peut se décomposer de cette façon : ABD (serviteur) et ASVM ou אשימא (ASIMA), synonyme de *cœlum* du latin. En arabe, *asuman* nous donne la même signification. ABDESVM se rencontre plusieurs fois comme nom propre dans le *Corpus inscriptionum semiticarum* où il est ortographié ainsi : עבדאשמי (ABDASVMI). Pour faire ABDACHMOVN de la lecture de M. le général FAIDHERBE, il manque à ce nom un ו (OV), car on écrit אשמון (ACHMOVN) et non אשמן (ACHMN); mais l'absence de cette lettre ne constitue pas, ce nous semble, une bien grande irréguiarité, car on peut constater très souvent dans les noms phéniciens que certaines lettres sont omises ou négligées.

נדר. *ndr.* — Nous restituerons les lettres qui manquent au commencement de la 4e et dernière ligne et nous proposerons de rétablir un ד (DALETH) et un ר (RECH), ces deux lettres et le נ (NOUN) qui reste à la fin de la 3e ligne, pourraient former le mot נדר (NDR), équivalent de *solvit, adimplevit* (il s'est libéré de, il a accompli un vœu).

בשערמ. *bcharm.* — Ce mot que M. le général FAIDHERBE n'a pas traduit, déclarant qu'il ne sait pas ce qu'il veut dire, nous l'interprèterons de la manière suivante :

Nous trouvons en hébreu בשרימ (BCHRIM) synonyme de *caro (pro universo corpore).* Nous pourrions attribuer à BCHARM cette signification, mais ce mot s'emploie encore avec le sens de : *carne corporis vivi, tum hominum tum bestiarum, id est : dapibus*; or, cette

dernière expression, *dapes*, veut dire exactement : banquet sacré ou sacrifice, offert aux dieux, d'un être vivant.

C'est le mot grec δαίς qui signifie : repas magnifique, festin.

Par suite, c'est sans aucune hésitation que nous traduisons BCHARM par : il a offert un holocauste, ou mieux, une victime entière. Il s'agit probablement dans ce texte d'un sacrifice humain, et ce qui nous porte à le penser, c'est l'emploi de l'expression BCHAREM, car les animaux destinés à être immolés étaient ordinairement appelés ZABAKH chez les hébreux comme chez les Phéniciens.

Les sacrifices consistaient, le plus souvent, en bestiaux : une inscription découverte à Marseille, en 1845, et déposée aujourd'hui au musée du château Borelly, fournit des renseignements précieux sur plusieurs points de la religion phénicienne, avec le tarif des taxes dues par les maîtres des sacrifices aux prêtres chargés d'immoler les bêtes. Les vaches ne figurent pas dans cette liste. On ne sacrifiait pas non plus les génisses; cependant on amputait les parties génitales des veaux pour les offrir à Astarté, la Vénus de l'Olympe phénicien.

On n'offrait les sacrifices humains que dans les occasions d'une calamité. Cet usage était pratiqué chez tous les peuples sémitiques; on lit dans l'Ancien Testament (*Reg.* 22, 10; *Jérém.* 31, 32), que les hébreux idolâtres sacrifiaient aux dieux des victimes humaines dans la vallée de Jophet, près de Jérusalem.

A Carthage, on immolait au dieu Moloch (Saturne), des enfants, des jeunes filles vierges et même des adultes.

De tout ce qui précède, il semble résulter qu'il convient de traduire de la manière suivante l'inscription que nous venons d'examiner :

DOMINÆ TANITH FACIEI BAALIS ET DOMINO BAALI HAMMONI, HOC VOVIT JESERVS FILIVS ABDESVMI, HOLOCOSTVM OBTULIT (VEL SOLVIT).

Ce qui signifie :

A la déesse Tanith, manifestation de Baal, et au dieu Baal Hammon, ainsi qu'il l'avait promis par un vœu, Jeserus, fils d'Abdesum, a offert en sacrifice une victime entière (ou un être vivant).

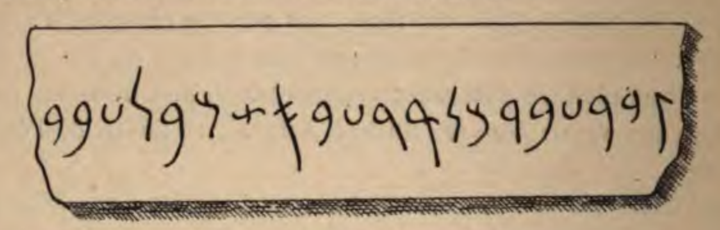
III.

Dans le 14e volume de la *Revue algérienne*, année 1870, nous

trouvons une inscription néo-punique formant une ligne unique et qui a été découverte dans les ruines de Carthage.

M. le docteur Judas, qui s'est occupé de cette épigraphe, en a donné une interprétation que nous ferons connaître un peu plus loin et qui nous semble incomplète, car de l'aveu même de ce savant épigraphiste, la valeur qu'il a donnée d'un mot lui paraît douteuse. En second lieu, lorsque sa traduction a été terminée, il lui est resté, dans le corps même du texte, une lettre dont il a déclaré ne savoir que faire ; et, de notre côté, nous avons pu constater, en outre, bien qu'il n'en dise rien, qu'une deuxième lettre est demeurée sans emploi, sans doute parce qu'elle gênait peut-être beaucoup pour une traduction préconçue.

Nous reproduisons ci-dessous cette épigraphe :



M. Judas l'a traduite de la manière suivante :

Tombeau d'Admilcar d'Utma, fils d'Abd.

Il fait des 13e, 14e et 15e lettres אתמ (ATM) et il donne au défunt l'origine de UTM qui se trouve dans la liste des évêchés de Morcelli.

L'interprétation que nous allons présenter diffère sans doute de celle de M. Judas, et cette raison nous cause un réel embarras ; nous aurions désiré un peu plus de similitude dans des travaux distincts et des recherches sans doute très consciencieusement faites.

Nous transcrivons l'épigraphe ainsi en caractères hébraïques :

נדר עבד מלקר ערא שמ בנע בד

נבר. *ndr.* — Le premier mot à droite nous semble être נבר (NDR) qui signifie *vovens*, c'est-à-dire : ayant fait un vœu, d'après un vœu. M. le docteur Judas a fait de ces trois premières lettres le mot קבר (KBR) qui se traduit par *tombeau*. Faisons remarquer que la première lettre ne saurait être un ק (QOPH) ; son appendice supérieur est tourné à droite, ce qui en fait un נ (NOUN) ; le ק (QOPH) n'a jamais cette forme. La deuxième lettre, avec son manche se prolongeant à peine vers le bas, ressemble beaucoup plus à un

ד (DALETH) qu'à un ב (BETH). Cette dernière lettre a habituellement la barre inférieure plus longue et son extrémité plus recourbée vers la gauche. Ce caractère ne présente pas ces conditions et ne peut être pris pour un ב (BETH). Nous lirons, par suite, נדר (NDR) et non קבר (KBR).

עבדמלקר. *Abdmlkr.* — Nom propre, se compose de ABD qui veut dire *serviteur*, et de MLKR, serviteur de MELKART, l'Hercule de Tyr qui était souvent représenté conduisant le char solaire.

ערא. *ara.* — Ce mot existe en hébreu avec la signification de *perigrini, alienigenæ,* c'est-à-dire : étranger, un étranger qui n'était pas citoyen romain.

שמ, *sm.* — Le mot SM, qui suit, servait à désigner les gens du pays de SEM, les Sémites, *populi semitici, id est, Asiæ gentes occidentales ;* cela est extrêmement vague ; Abdmelkart se dit bien étranger sémite, mais il ne précise rien comme région d'origine. Ce renseignement incomplet laisse supposer qu'il pouvait être natif de la Perse, de l'Assyrie, de la Phénicie, de la Palestine, de l'Arabie, etc. Il y a donc lieu de croire que ce personnage a voulu seulement faire savoir qu'il n'était pas de cette contrée.

On pourrait encore lire ARA SM ; ces deux mots veulent dire : *surnommé le voyageur, le messager :* ARA, *viator,* et SM, *nomen, cognomen.*

בנא. *bna.* — C'est l'équivalent de l'hébreu בנא (BNA) qui signifie *ædificare,* et le synonyme de l'arabe *bni* qui rend le même sens. Cela veut dire : construire, bâtir, édifier, élever un monument.

בד. *bd.* — Nous donnerons à ce mot la valeur de בדי (BDI) de l'hébreu qui se traduit par *pro ratione, secundum copiam, ad sufficentiam ;* ces significations correspondent au français : selon ses moyens, sa fortune, ses ressources, en comparaison de sa situation, de sa condition.

Il est bien certain que cette inscription est tronquée et, à notre avis, il manque le commencement et même la fin de l'épitaphe. Les Phéniciens n'avaient pas l'habitude de formuler ainsi leurs inscriptions funéraires. Du reste, le dessin qui a été donné du marbre présentant cette épitaphe, prouve bien par ses cassures aux deux extrémités que des fragments de la pierre ont disparu.

Nous interprèterons ce qui reste de la manière suivante :

Ainsi qu'il l'avait promis par un vœu, Abmelkart, étranger sémite, a élevé ce monument suivant ses ressources.

IV.

L'inscription néo-punique que nous allons examiner a été trouvée dans les jardins du Coudiat-Aty, à 600^{m} de Constantine ; elle appartient à M. Bruyas, négociant de cette ville.

Le 5 février 1860, M. Cherbonneau adressait à la *Société historique* d'Alger, un fac-simile de cette inscription, et M. d'Avezac fit à la même époque une dissertation sur cette épigraphe ; mais la *Société historique* fut dans l'impossibilité de la publier, parce qu'elle était parsemée de caractères puniques et de lettres hébraïques que la typographie locale d'alors ne possédait pas. La Rédaction de cette *Revue* se bornait à dire que cette dissertation était très intéressante, et que M. d'Avezac voyait, dans cette inscription, un *ex-voto* fait par Noar au dieu Baal.

Tels sont les renseignements que nous possédons sur l'épigraphe du Coudiat-Aty et dont nous essayerons de faire la traduction.

Nous inclinons à croire, dès maintenant, que notre interprétation ne ressemblera pas complètement à celle de M. d'Avezac, car nous avons cherché inutilement ce noar, l'auteur de l'*ex-voto*, et dont le nom est cité dans la dissertation de ce savant. Nous avons voulu retrouver ce personnage et, dans ce but, nous avons fait tout notre possible ; un pareil résultat eut été pour nous une satisfaction réelle.

Nous n'avons jamais vu l'original, pas même un estampage de cette inscription ; nous ne la connaissons que par la reproduction faite dans la *Revue historique algérienne*, de 1850-1860. Elle nous a paru cependant fidèlement copiée par M. Cherbonneau, ses caractères sont assez nets et assez bien formés. C'est cette dernière condition qui nous a engagé à en faire une étude. Nous aussi nous nous appliquerons à donner à la copie que nous présenterons ci-contre toute l'exactitude désirable.

Comme cela se pratique à l'égard des inscriptions phéniciennes, nous transcrirons d'abord le néo-punique en caractères hébraïques et nous examinerons ensuite chacun des mots pour leur attribuer une signification :

לעדן לבעא כע עד▨ נדר
ידנבל שׁ בן בעדל▨ חרתלבע
למתמבעלמןלאעגמתת
אקלאכןחנעלתועלאןבדחא

לעדן. *ladn.* — Cette expression est fréquente dans les inscriptions votives et équivaut à *dominus,* seigneur, d'où ADONIS. Elle se traduit conséquemment par : *au seigneur,* et constitue le qualificatif du nom qui suit.

לבעל. *lbal.* — ל (L) est l'article et Baal signifie Dieu, le Dieu des Phéniciens, le seigneur suprême. Il a la valeur du grec κυριος (celui qui a l'autorité, qui est le maître par excellence). C'était l'image anthropomorphique de l'âge viril, comme *Adonis* figurait l'enfance, *Esmon* (le dernier des Cabires), l'adolescence, *Belitan* (Saturne), la vieillesse.

כע. *ca.* — Nous croyons voir dans ces deux lettres le commencement du mot כעמן (CAMN) qui signifie *solari.* Camon était une puissance ennemie; c'était le feu, principe destructeur. Dans le sabéisme asiatique, il représentait la planète Mars ou *Aziz.* C'était le même Dieu que MELKART, et il était assimilé à Hercule de Tyr, qui était le conducteur du char solaire attelé de quatre chevaux.

Ce nom qui est synonyme de *calidus, calor,* est un dérivé de חמ (AM), et il se lit KAMA ou HAMA, d'où *Hamus Noachi filius.* En arabe *Hami* signifie aussi chaud.

Le sens des trois mots que nous venons d'examiner est donc *domino Baali Solari* et on peut les rendre par : *Au seigneur Baal Camon.*

עדר. *adr.* — C'est l'équivalent du mot hébreu semblable, signifiant *dispositus* (décidé, convenu), et *ordinavit* (il a réglé, ordonné, statué). Nous avons là le sens de : ce qui a été convenu, ce qui a été décidé. Il manque à ce mot la dernière lettre que nous avons supposée être un ר (RECH); mais il est difficile de déterminer les caractères qui se trouvaient à la suite et qui ont disparu. C'étaient probablement deux signes composant le mot עש (ACH) qui veut dire *cela, ce que.* Il est bien évident que la pierre, à cet endroit, doit présenter des épaufrures et qu'il a été de toute impossibilité au copiste de reproduire des lettres tout à fait frustes et complètement méconnaissables.

נדר. *ndr.* — Cette expression signifie *vovit* et a pour équivalent en français : il a offert. On a ainsi le sens de : ayant fait vœu d'offrir *(holocaustum vel monumentum),* il a accompli sa promesse, ou bien, ayant fait vœu il a offert.

ידנבעל. *Idnbal.* — Nom propre; paraît visiblement composé de

deux mots : IDN et BAAL. IDN semble devoir se rapprocher de ידון (IDOVN), un nom propre ayant le sens de *amans, amori deditus* (*Néh.* III, 7).

BAAL, dieu des Phéniciens.

IDBAL signifie donc : aimant Dieu, dévoué à Dieu, l'aimer éperdument. C'est le même nom que ידיאעל (IDIAAL) dans lequel le mot EL Dieu, remplace BAAL, ayant la même signification. IDIAAL se rend par : *a deo cognitus*. C'est là un nom propre qu'on retrouve dans la Bible.

בן *bn*. — Indique la filiation ; fém. BT ; plur. BNOUT pour les deux genres.

בעדל. *Badl*. — Nom propre qui doit se lire ainsi : BDALIS. En hébreu בדלה (BDLH) a pour signification perle, pierre précieuse.

חרת. *krt*. — Est l'équivalent de *urbs* (ville). Nous avons là l'ancien nom de Constantine, KIRTA (Cirta) que cette localité conserva jusqu'au IVe siècle ; c'était la plus ancienne et peut-être même l'unique ville bâtie chez les Berbères qui, pour la désigner, empruntèrent à la langue phénicienne cette appellation de *ville*. Tour à tour capitale de Syphax, de Massinissa, de Micipsa, d'Adherbal, de Juba le Jeune, elle devint ensuite le chef-lieu de la province romaine de Numidie. Aurélius Victor nous apprend que Constantin, vainqueur de Maxence, fit relever, embellir la ville de Cirta qui avait beaucoup souffert dans le siège d'Alexandre, le Pannonien, et qu'il lui donna le nom de Constantine (322 de J.-C.).

Nous trouvons le mot קרת ou חרת (KRT) désignant d'autres villes ou concourant à la formation de noms propres servant à nommer des localités.

KARTHA était un *oppidum* de la tribu de Zabulon (*Jos.* XXI, 31).

KARTHAN désignait un *oppidum* de la tribu de Nephtali (*Jos.* XXI, 34).

KARIATH était une ville de la tribu de Benjamin.

KARIATHAIM, ville lévitique de la tribu de Nephtali.

KARIATH-ARBÉ, ville d'Arbé ou Hébron.

KARIATH-HESRON, au Sud de la Palestine, sur les confins de l'Idumée.

KARIATHIARIM, ville de la tribu de Juda. Le prophète Urie était né dans cette localité. L'arche d'alliance resta déposée pendant vingt ans à Kariathiarim d'où David la fit transporter à Jérusalem.

Kariath-Sema, ville lévitique de la tribu de Juda qu'on appelait aussi Kariath-Sepher (la ville des lettres), parce que cette localité était le drpôt des archives du peuple. Elle fut dévastée par Josué. D'où le Kariat-Sepher des écoliers du quartier latin à Paris, sous Philippe-Auguste (1180); ils appelaient ainsi ville des lettres, le lieu où ils étudiaient.

Nous avons encore Carthage (la ville neuve, la nouvelle ville), *Tigrano-cirtæ*, c'est-à-dire : la ville de Tigrane, roi d'Arménie.

בעל. *bal.* — Ce mot nous fournit, entr'autres significations, celle de *dominus urbis, vel cives, incolæ ejus,* et que nous rendrons par : notables, citoyens, habitants. On disait : בעל יהידה (BAL IAIDA) et on désignait ainsi les habitants de la Judée *(cives Judæ)*. Nous attribuerons aux deux mots qui précèdent le sens de : citoyen de Cirta.

מתמבעל. (*Mtmbal*). — Nom propre ayant la signification de : *vir dei* (l'homme de Dieu), et *donum dei* (don de Dieu).

מנ. *mn.* — Est l'équivalent du latin *propterea* (à cause de cela, par ce motif). Cela peut signifier : en raison du vœu fait par Iombalis, citoyen de Cirta.

לאי. *laa.* — Le mot hébreu לאה (LAA) signifie *laboravit, ædificavit,* et a pour équivalent, en français : il a exécuté un travail, ou il a élevé une construction.

גמת. *gmt.* — Cette expression nous semble être synonyme de גמת (GMT) de l'hébreu, ayant le sens de : *congregavit, cumulavit,* c'est-à-dire : il a réuni, complété.

תא. *ta.* — Le mot *ta* nous paraît être une contraction pour תחת (TAT) qui est conforme au latin *pars inferior, quod infra est.* תא (TA) peut encore être rapproché de תוה (TOVA) qui se traduit par *signum,* correspondant au français : reliefs, figures en relief, ciselures. *Signum* est aussi assez souvent synonyme de *monumentum,* monument, construction, édifice.

קלע. *kla.* — Ce mot existe dans la langue hébraïque et il veut dire *cælaturæ* (ciselures, ornements et sculptures). Le même mot pris dans le sens du verbe signifie : *sculpsit, insculpsit, cælavit,* c'est-à-dire : il a sculpté, gravé, incisé, tracé, ciselé, buriné, orné.

כנ. *kn.* — A la signification en hébreu de : base, monument. C'est

le synonyme de *basis* du latin, correspondant au français base, piédestal, colonne.

חנע. *kna.* — Le même mot, que nous retrouvons en hébreu, se traduit par *texit, protexit,* c'est le sens de : protéger, garantir, défendre. Il correspond aussi à *tuetur* qui nous fournit encore une signification analogue, celle de conserver, entretenir un monument.

לת. *lt.* — La langue hébraïque nous fournit un mot, à peu près semblable, signifiant *perversitas,* et en outre un deuxième nom identique, לת, לתע (LT, LTA) ayant le sens de *momordit.* En arabe, *ltsah* veut dire morsure; לתה de l'hébreu est aussi synonyme de : attaquer, déchirer, tourmenter, chagriner, détériorer, dévaster.

ו. ov. — Nous avons là la conjonction correspondant à *et,* du français.

עלא. *ala.* — Est sans doute l'équivalent de עלוה (ALOVA) de l'hébreu, qui a le sens de *facinus.* C'est un dérivé de la racine על (AL) et il peut se rendre par : déprédation, dégâts, action coupable, forfait, ordures, saleté, attentat.

ברכא. *brka.* — Se traduit par *benedicens,* il adresse des supplications à la divinité; ou bien ce mot se rend par : que Dieu accorde sa bénédiction.

Ce qui précède semble donc nous autoriser à formuler ainsi la traduction de cette épigraphe :

Au dieu Baal Camon, d'après un vœu, a offert (ce monument) Idanbalis, fils de Badelis et citoyen de Cirta; pour ce motif, Mathumbal a fait cette construction et il l'a complétée avec des sculptures. Que cet édifice soit préservé des déprédations et des souillures, et que Dieu accorde sa bénédiction.

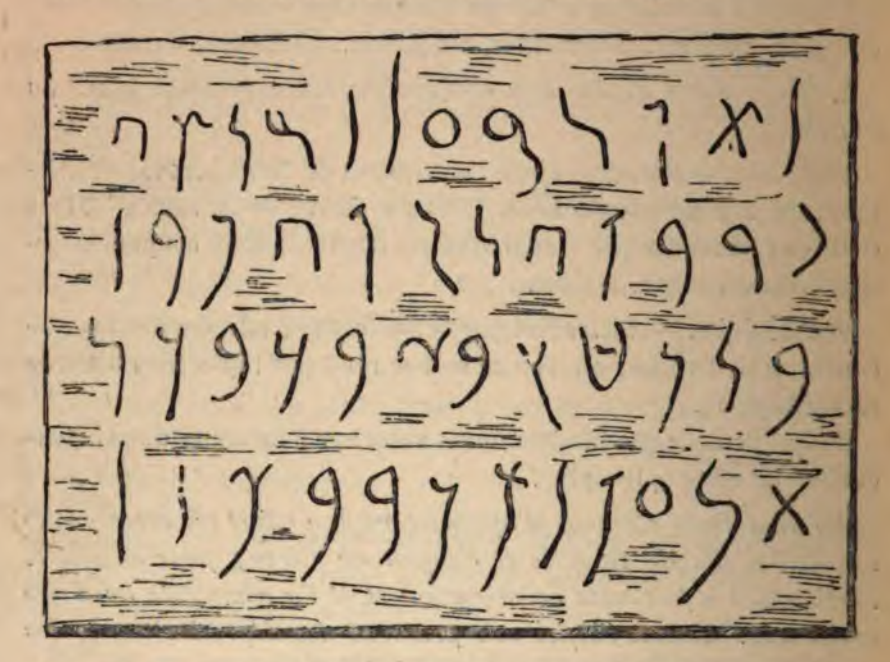
Ce souhait exprimé par l'auteur de l'*ex-voto* pour demander que l'édifice soit protégé contre toute espèce de forfait, nous le retrouvons dans l'inscription funéraire de Esmunazar, roi de Sidon. Ici c'est le défunt qui fait de nombreuses recommandations et il dit à la 20e ligne :

« J'adjure tout homme de ne pas ouvrir ma voûte, de ne pas « détruire ma voûte, de ne pas me surcharger dans mon sarco- « phage, de ne pas emporter la cuve, etc., etc. » (Traduction de M. le duc de LUYNES ?)

V.

L'inscription que nous allons présenter, avec sa traduction, se trouve au musée de Constantine ; nous adressons à M. le docteur Reboud tous nos remercîments pour la complaisance qu'il a mise à nous en communiquer un estampage. Cette épigraphe appartient bien certainement à la catégorie dite néo-punique, c'est-à-dire qu'elle est d'une époque de décadence et postérieure, très probablement, à la prise de Carthage par les Romains.

Nous donnons ci-après un dessin de cette inscription.



et nous le ferons suivre de la transcription du texte en caractères hébraïques :

לאדנ בעל אמנ אש
נדר תשניתש גרי
ב לוטאבירו בדו
מלע תנא רבבארכ

לאדנ. *ladn.* — Le premier mot qui se lit à droite de la ligne supérieure est ladn qui veut dire *dominus* (seigneur, Dieu); le même mot a servi à faire *Adonis*.

בעל. *Bal.* — C'est le nom de baal, premier dieu des Phéniciens.

אמן. *amn.* — Épithète donnée au dieu Baal et qui signifie : solaire. Nous avons déjà donné l'étymologie et l'analyse de ce mot qui signifie : vie et chaleur.

עש נדר. *as ndr.* — Se traduit par : *quod vovit, sacrificium votum, res voto promissa, in ignem holocaustum vovit*, ce qui correspond à : a sacrifié une victime sur un bûcher allumé, a offert un sacrifice sur un bûcher, sur un autel de bûches.

תשניתש. *tsnits.* — En restituant les voyelles, nous avons TASANITIS, un nom personnel désignant le maître du sacrifice.

גרי. *gri.* — Ce mot, qu'on retrouve dans la langue hébraïque, signifie : *hospes, peregrinus, homo extra patriam degens* (*Gen.* XV, 13), c'est-à-dire : celui qui reçoit l'hospitalité, étranger, voyageur, un homme qui a quitté sa patrie.

ב. *b.* — Le ב (B) préfixe peut être pris comme l'équivalent de *min* de l'arabe, indiquant l'origine patronymique ou locale, et il correspond au latin : *in, ex, ad, juxta, cum.*

לוטאבירו. *Loutabirou.* — Nom propre composé de L article et OVTABIROV qui doit être rapproché de *Itabyrius*, nom que l'on donnait dans l'antiquité à la montagne dite du Thabor et située dans la tribu de Zabulon : *mons in confiniis agri Zebulonitarum et Nephtalitarum situs.* C'est sur cette montagne que campait *Barac* lorsque, encouragé par *Deborah,* il en descendit à la tête de dix mille hommes et défit l'armée de *Sisara,* à quelques lieues à l'Est du mont *Hermon.*

Il y avait au pied de cette montagne une ville qui portait les mêmes noms de *Thabor* et *Itabyrius.*

L'ethnique de *Thabor* est évidemment phénicien, car nous retrouvons en hébreu le même nom תבור (TBOVR), un des dérivés de la racine תבר ou שבר (TBR ou SBR), ayant le sens de *locus editus, umbilicus* (lieu élevé, montagne, le milieu, un point central). Dans les temps anciens, on l'appelait *mons Thabor* (le mont Thabor) ; c'était donc la montagne de la montagne, redondance assez bizarre de deux mots accumulés ayant le même sens ; mais ne critiquons pas trop les anciens puisque de nos jours on dit et on écrit : la fontaine d'Aïn-Tala, sans se douter que Aïn veut dire fontaine, et que Tala a la même signification en kabyle.

Les *Septante* et l'historien Joseph ont changé *Thabor* en *Αταβυριον* en préposant un *α* qui n'est qu'une syllabe tout à fait oisive ; et de

cette manière ont été formés *αταβυριον*, *αταβυρον* et *αταβυρις*, noms donnés à la montagne de Palestine ainsi qu'à la ville qui se trouvait tout près, et qui est la même que celle dont parle Polybe (*His.* l. I, page 413).

Appien dit qu'il y avait au sommet de cette montagne un temple dédié à *Jupiter atabyrius (De bello mithridatico,* XXVI*)*.

En 1799, 6,000 français commandés par Bonaparte et Kléber, remportèrent, aux environs du mont Thabor, une victoire signalée sur 30,000 Turcs.

Ce que nous venons d'exposer semble indiquer, sans doute, que le personnage mentionné dans notre inscription était natif de la ville d'*Itabyrius,* mais nous pourrions encore supposer qu'il était originaire de l'île de *Rhodes.* En effet, les historiens nous apprennent que des Phéniciens vinrent, à une époque sans doute fort reculée, s'installer dans l'île de Rhodes qui, par sa position, était une station importante pour la navigation entre l'Asie Mineure et la Grèce; ces immigrants appelèrent la principale montagne du pays, *Ταβυρις* et *Ταβυρον ;* c'était donc comme une succursale de la grande montagne de Phénicie. Ces populations qui sont nommées *Telchines* et *Fils de la mer,* par Diodore de Sicile, donnèrent aussi leur nom à l'île qui fut désignée alors sous la dénomination de *Τελχινις;* comme on le voit, ils employaient dans leur pays d'adoption, les noms de leur nation, voulant ainsi conserver dans leur mémoire le souvenir de leur ancienne patrie.

Le nom de *Rhodes (Ροδιον)* serait apparu beaucoup plus tard et tirerait son origine des nombreux rosiers qui croissent en abondance dans cette contrée. *Ροδον, ου,* veut dire : rose, fleur, rosier et arbrisseau. D'autres ont fait dériver ce mot de *Ροια* et *Ροα* qui étaient usités pour désigner le grenadier et son fruit, la grenade, et ils se sont appuyés sur ce que cette fleur se trouve gravée sur les anciennes médailles de *Rhodes;* nous sommes tout à fait disposé à partager cette dernière opinion. Le grenadier aurait été le premier arbre qui prit naissance sur ce sol vierge, jadis enseveli sous les eaux de la mer, puis rempli de serpents qui le rendaient inhabitable. Ceci nous rappelle le combat livré au fameux dragon par le chevalier Dieudonné de Goson, et qu'on a eu tort, pensons-nous, de regarder comme une fable.

Mais revenons à notre traduction.

בדו. *bdou.* — Ce mot בדו (BDOV), qu'on écrit aussi בדי (BDI), est

le même que די (DI), pronom relatif de la langue hébraïque et correspondant à *qui, quæ, quod*; il s'emploie aussi pour *is qui, id quod*, et encore pour *ut* et *ita ut*.

מלע. *mla*. — Nous trouvons le même mot en hébreu avec le sens de *complevit* (il a achevé, complété), *implevit* (il a effectué, exécuté), *explevit* (il a réalisé, produit), et *adimplevit* (il a accompli).

תנא. *tna*. — Il convient de rapprocher ce mot de תחנה (TANA) de l'hébreu, qui a la signification de : *preces, supplicatio, pro misericordiæ imploratio*. M. l'abbé BOURGADE lui attribue le même sens et il le traduit de la façon suivante : en adressant des supplications à.

רב. *rb*. — C'est l'équivalent du latin *dominus*, c'est-à-dire : le seigneur, Dieu, la divinité.

בארכ. *bark*. — Ce mot BARK est bien près de BARAKA, qui se traduit par : *benedicat ei* (qu'il le bénisse, qu'il soit béni).

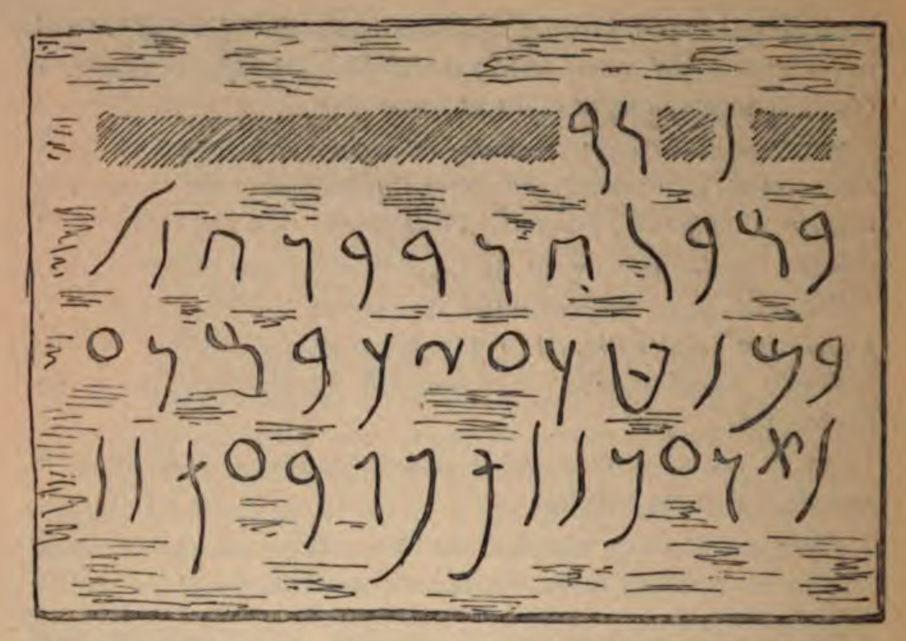
Par suite des explications qui précèdent, nous traduirons notre inscription néo-punique de la manière suivante :

Au seigneur Baal Hammon, a sacrifié une victime sur un autel allumé, Iassanitis, étranger, originaire de Itabyrius, qui a accompli son vœu, en adressant des supplications aux dieux; qu'ils le bénissent.

VI.

L'inscription dont nous présentons ici l'étude nous a été, comme la précédente, communiquée par M. le docteur REBOUD, qui a bien voulu nous en envoyer un estampage que nous reproduisons ci-après.

Comme on le verra, cette épigraphe se compose de quatre lignes de caractères, mais la première est complètement fruste et indéchiffrable; une lettre se présente à droite et il nous a été impossible de la déterminer à cause de son isolement. On aperçoit ensuite deux lettres juxtaposées à gauche; on dirait un ל (L) et un ב (B) formant peut-être bien le commencement du mot לבעל (LBAL).



Les trois lignes inférieures sont, sans doute, mieux conservées. Nous les transcrirons ainsi en caractères hébraïques et nous en ferons ensuite la traduction.

■■ ■■ ל ב■■■■■
בשרתשורתנשנת
בשנטכשירדשוע
נאשענולתפובעתות

בשרת. *bsrt.* — Le premier mot de la deuxième ligne semble être vraisemblablement בשרת (BSRT) dont la racine בשר (BSR) est l'équivalent du latin *dapes,* signifiant : chair, viande, un corps mortel, une victime vivante *(de carne corporis vivi).* בשר (BSR) qu'on écrit aussi בסר (BSR), avec un *samech,* signifie : s'en aller, disparaître, dégénérer ; on ne pouvait mieux peindre le trait caractéristique de la chair, matière éminemment corruptible, putrescible, passagère, périssable, qui n'est que la poussière *(pulvis est).* Nous avons déjà une fois analysé ce mot dans une autre occasion et, pour ne pas nous répéter, nous nous abstiendrons d'entrer dans d'autres développements.

תשורת, *tsourt.* — Ce mot est voisin visiblement de l'hébreu תשורת (TSOVRT) dont la signification est exactement celle de : *donum, oblatio,* c'est-à-dire : offrande faite aux dieux, action d'offrir,

de donner volontairement. Ce mot peut encore correspondre à : *oblatus*. Le verbe *offerre* veut dire offrir, immoler, consacrer (à Dieu). On est porté à voir dans ce mot, à cause de la finale ת (T), une 3ᵉ personne singulier du prétérit.

נ. *n*. — Cette lettre, que nous ne savions pas comment employer, est peut-être pour נא (NA), correspondant au latin *utinam* (plaise à Dieu, pour qu'il plaise à Dieu, fasse le ciel que).

שנא. *sna*. — Ce vocable peut être considéré comme synonyme de l'hébreu שנה וישנה (SNA, ISNA), qui veut dire *iteravit, secundum fecit, iterare,* dont le sens est : renouveler, répéter, réitérer, recommencer, prolonger.

בשנת. *bsnt*. — Nous sommes persuadé que ce mot est un composé de ב (B), lettre préfixe signifiant *in* du latin, et שנת (CHANT) qui est le pluriel de שנה (SNA) signifiant *annus* (année).

La racine שנ (SN) exprime proprement l'idée de : faire de nouveau, revenir sur ses pas, sur soi-même; or, c'est ce que fait l'année. Pour prouver que ce mot a le sens que nous indiquons, nous citerons quelques dérivés : שנהמ (SNAM), changement, renouvellement : c'est le printemps; שני (SNI), deux, second, nom de nombre dérivant de la signification de changement : l'unité étant l'identité, la dualité ne peut être que le changement, la variété. En grec nous avons *Ενος, Ευνος, Ενιαυτος,* de *EN, AN,* rond, d'où le latin *annus* (cercle, année), et le diminutif *annulus* (anneau) ou *anellus* et *annellus*.

כעי. *kai*. — Ce vocable doit être assimilé à חעי (KAI) qui peut se lire également HAI, et qui correspond à *vita* (la vie) ; c'est le même mot que חי (KI), synonyme de *vivus, vivens*.

רדש. *rds*. — Nous ferons un rapprochement de ce mot avec רדש (RDS) de l'hébreu, qui a le sens de *quiœvit,* supplier, demander, solliciter, supplier les dieux.

ו. *ou*. — Conjonction équivalant à *et*, du français ; est souvent une lettre copulative synonyme de : *isque, quidem, ut, ita ut*.

ענא. *ana*. — Cette expression correspond très visiblement à l'hébreu ענה (ANA), qui nous donne le sens de *exauditio*, et qui peut encore être interprété par : action d'exaucer, clémence, mansuétude. Ce mot signifie également : accorder, concéder, répondre ; c'est un dérivé de עוה (AOVA) et une transposition de la forme niq-

tal נעה (NAA) dont le sens propre, en français, est : tourner, retourner : une réponse n'est autre chose qu'un retour soit de paroles, soit d'actes; c'est exactement notre mot répliquer *(plicare)* qui est aussi synonyme de répondre.

שענו. *sanou.* — Nous avons là évidemment un verbe avec le sens de : *incubuit, immixus est,* c'est-à-dire : entrer, introduire, faire entrer, faire pénétrer.

לתפי. *ltfi.* — Mot vraisemblablement composé de ל (L) article et de תפי (TFI), qui correspond à *familia* et s'applique à tout ce qui compose la maison : domestiques, serviteurs, esclaves, suite, train, les gens, les parents.

בעתות. *batout.* — Est visiblement voisin de BTAOVT qui, en hébreu, s'écrit בטחות, et qui signifie *securitas, tranquillitas secur-ra* (sécurité, tranquillité), ou bien celui qui est calme, tranquille, paisible, libre de crainte, sans inquiétude, sans trouble.

Après les explications que nous venons de donner, nous croyons pouvoir présenter l'interprétation suivante de notre inscription néopunique :

1re ligne. — .... *à Baal*.........
2e — — *une victime vivante, a sacrifié pour qu'il prolonge*
3e — — *les années de la vie, et il a sollicité*
4e — — *de sa clémence entrera dans sa famille la sécurité*

c'est-à-dire :

Un tel....... a sacrifié à Baal une victime vivante en le suppliant de prolonger sa vie et d'accorder la sécurité à sa famille.

(A suivre.) C. MÉLIX.

INSCRIPTIONS NOUVELLES
DE LA TUNISIE ET DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE
COMMUNIQUÉES A L'ACADÉMIE D'HIPPONE

du 1er juillet 1885 au 31 mars 1886 et pendant l'impression de ce fascicule (du mois d'avril au mois de décembre).

I.

Sur une pierre de taille plus longue que large provenant, sans

doute, de la démolition d'un ancien édifice public, et mise à découvert, en mai 1885, par les travaux de l'enceinte du camp, à Gafsa, au N.-O. de la Casbah, et à 2 mètres au-dessous du niveau actuel du sol.

D·M·S·FORTVNATIANVS
VIX·ANN·XLIIII·OTBQ.

D'après une copie communiquée à M. le docteur Victor Reboud, par M. le lieutenant-colonel Rouvière qui informait en même temps notre excellent collègue et correspondant de Constantine que les mêmes travaux avaient mis à jour trois fours de potiers romains et les traces d'un immense incendie — celui de Capsa par Marius, sans doute — dont les pièces probantes ont été recueillies et déposées dans la collection de M. le commandant supérieur de Gafsa.

II.

Sur une pierre tombale découverte par M. le capitaine Vincent, à Henchir Dine-ez-Zebda, versant Nord du Djebel-Dinar (Tunisie), au Sud de Roum-el-Souk.

D M S
AVRELIVS
IANVARIVS
VIXIT ANNIS
LXV

III.

Sur une pierre tombale trouvée à Tabarka, près des ruines de la basilique, par M. le capitaine Vincent :

GARDA
MVS IN PA

L'inscription, entourée d'un cadre, est surmontée par le monogramme du Christ accosté de l'*A* et de l'*Ω*, et gravé dans un cercle placé au centre d'une couronne.

IV.

Sur une mosaïque à encadrement trouvée au même endroit :

☧
E· BEATIA
INNOCES
IN PACE

L'épitaphe, placée dans un cartouche, est surmontée par le monogramme du Christ constantinien entouré d'une belle couronne. Au-dessous et à droite on distingue un oiseau, une colombe, sans doute, au repos et en face d'une fleur que nous n'avons pu déterminer d'après le dessin que nous en a communiqué notre excellent collègue et ami, M. le capitaine VINCENT.

Le nom BEATA s'est déjà rencontré sur deux tumulaires (V. *Corp.* t. VIII, n°ˢ 9153 et 10773), mais non celui de BEATIA qui est nouveau. Quant à INNOCENS qui est écrit sur la pierre sans N, on l'a déjà rencontré plusieurs fois écrit de cette manière. Il est employé ici dans le sens de *pure, chaste, honnête.*

V.

En pratiquant un sondage sur la face orientale de la basilique de Zoui *(statio Vazaivitana)*, M. Abel FARGES a exhumé, dans le courant du mois d'août 1885, les deux textes suivants :

DIS
OMNIBVS
C IVI
MARTINVS
BF COS LEG
III AVG
PROVINCI
AE
DACIAE

Dis omnibus. C(aius) Jul(ius) Martinus b(ene)f(iciarius) co(n)s(ularis) leg(ionis) tertiæ Aug(ustæ) provinciæ Daciæ.

Nous ne ferons que rappeler, au sujet de cette inscription, que les *beneficiarii* étaient des soldats d'élite attachés au service des consuls, des légats, des préfets, des tribuns, et qui, pour ce motif, étaient dispensés des travaux du camp. On ne saurait dire au juste combien un consul, par exemple, pouvait en prendre à son service. Ce qu'il y a de certain, c'est que sur une liste de soldats de la 3ᵐᵉ légion Auguste, provenant du temple d'Esculape à Lambèse, et déposée à la bibliothèque nationale de Paris, on en voit mentionnés rien moins que trente, tandis que sur une autre liste de cent dix soldats des 1ʳᵉ, 2ᵉ, 3ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ et 6ᵉ cohortes de la même légion, gravée sur la face postérieure d'un chapiteau de colonne conservé au *prætorium* de Lambèse, on n'en trouve qu'un.

C'est la seconde épitaphe de *beneficiarius consularis* ou *consulis* qu'on découvre à Zoui. Il est fâcheux que la pierre soit brisée à sa partie inférieure, ce qui ne nous permet pas de savoir si l'inscription se termine par la formule ordinaire : *votum solvit libens animo,* ou par quelque autre mention relative à *Martinus* ou à son *consul.*

VI.

D IS	DIS
MANIBVS	MANIBVS
SAC FACT P	SAC·FACIT PIVS
IVS L POM	L·POMPONIVS
PONIVS IOV	SVCSOR VIXIT
INVS VOTA	ANIS XXI VO
REDIT VIXIT	TA RDIT
ANIS XXI	
SACRD	
OTVS SAT	
VRNVS	

Si comme nous l'a affirmé M. Abel Farges, cette double épitaphe est écrite ainsi, le lapicide qui l'a gravée n'a pas précisément droit à nos éloges. Comme rédaction et comme orthographe, elle laisse énormément à désirer. Pourquoi FACIT, sans complément, entre SAC(*rum*) et PIVS ; pourquoi VOTA au lieu de VOTVM ; pourquoi, enfin, cette qualification de prêtre de Saturne placée tout à la fin de l'épitaphe ? (c. g.) Quant aux *lapsus calami,* ils sont non moins nombreux : FACIT est écrit sans I ; REDDIT avec un seul D ; SVCCESSOR que L. Renier et Wilmanns on lu sur un cippe à double épitaphe, à Haïdra (anc. *Ammædara*), comme *cognomen* d'un certain DVRONIVS, est écrit SVCSOR ; enfin, en admettant que *L. Pomponius Jovinus* fut un prêtre de Saturne, ce n'est pas SACERDOTVS SATVRNVS qu'il fallait le nommer, mais SACERDOS SATVRNI ; c'est élémentaire.

On serait donc presque tenté de croire que le lapicide romain s'est plu à écorcher sa propre langue ou, qu'à son époque, on la parlait et on l'écrivait, à Vazaïvi, d'une façon déplorable.

Nous ferons encore remarquer que bien qu'elle soit correcte, la formule VOTA ou VOTVM REDDIT qui a la même signification que *votum solvit,* ne s'est encore rencontrée sur aucune autre inscription

romaine de l'Afrique. Sur toutes celles relevées jusqu'aujourd'hui on lit : *votum solvit, dedit, posuit, fecit* ou *dedicavit.*

VII.

Les trois fragments suivants, déterrés à Khenchela, près de la prison civile, et transportés au musée par les soins de M. Abel Farges, appartiennent très vraisemblablement, l'un d'eux surtout *(b)*, à une dédicace impériale :

a

PIO FELICE

en grandes capitales dont les extrémités sont terminées chacune par deux traits ;

b

LIO B
RATORE R

qu'on peut compléter ainsi : *Aure*LIO B*eatissimo libe*RATORE R*eipublicæ Masculanorum.*

c

VMDD
A

qu'on peut également compléter par *templ*VM D*e*D*icavit* ou D*e*D*icaverunt.*

VIII.

Relevée par M. Dedelé, garde forestier, sur la route de Batna, et communiquée par M. Farges :

D M S
Q·VALERIVS
RVFINVS
VIXIT ANN
IS LXXV
Q·VALERIVS
FILIVS FECIT

Le nom de *Valerius Rufinus* n'est pas étranger à la Numidie ; deux pierres tombales de Lambèse nous ont transmis celui de deux membres de cette famille : *L. Valerius Rufinus* et *T. Valerius Rufinus,* l'un simple soldat de la VII[e] légion Gemina Felix, et l'autre centurion de la III[e] légion Auguste.

IX.

Sur une plaque de calcaire gris mesurant 0m36 de large, exhumée à Guelaât-bou-Sba, dans la propriété de M. Boivin, notaire à Guelma.

AVIA·FO
TVNATA·
LAVI·CAR·
PI·VXOR·
A·V·A·I
H·S·E

D'après un estampage communiqué par M. Meyer, instituteur à Guelaât-bou-Sba. Haut. des lettres : 0m05.

Ligatures, ligne 3 : A et R. Caractères gravés avec soin.

Nous en proposons la lecture suivante :

[*fl*]avia fo[*r*]tvnata [*f*]lavi(*i*) car(*issimi*) pi(*i*) vxor a(*mantissima*) v(*ixit*) a[*n*](*nis*).... h(*ic*) s(*ita*) e(*st*).

X.

Trouvée par M. le capitaine Vincent, dans la tribu des Beni-Mazzen, territoire des Ouled-Mesellem, sur la route d'Aïn-Draham (Tunisie) à La Calle (Algérie), par le bordj d'El-Hammem et Roum-el-Souk, à environ 5 kilomètres N.-E. de ce dernier point.

PROSALVTE DDDD NN N N
DIOCLETIANI ET MAXIMIANI PERPETVORVM
AVGG ET CONSTANTIE / /AXIMIANI NOBILIS
SIMORVM CAESS · TE /// VMDEIMERCVRI
/ETVSTATEDELAPS////////////////////////LISSIMO
VNIVERSI SEN ///////MA /////////// RENSIVM
SVMTIBVSSVISRESTITVERV//////DICAVERVNT
ANNO FORTVNATIANI MAG · CVRATORES
ARIDIVSPRIMVS

Estampage et photographie.

Pro salute d(ominorum) n(ostrorum) (quatuor) || *Diocletiani et Maximiani perpetuorum* || *Aug(ustorum) et Constanti e[t M]aximiani nobilis* || *simorum Cæs(arum) te[mpl]um dei Mercuri* || [*v*]*etustate delaps(um)* [*ab ordine amp*]*lissimo* || *universi sen[tentiaque] ma[g](istratus)...... rensium* || *sumtibus suis*

restitueru[nt et de]dicaverunt || *curatores* || *anno Fortunatiani mag(istri).* || *Aridius Primus.*

L'inscription, gravée sur une pierre calcaire mesurant 0m80 de longueur et 0m50 de large, est entourée d'un cadre à double filet et à queue d'aronde. Les caractères en sont assez mal faits et de hauteurs inégales (0,03, 0,04 et 0,05). Les mots CVRATORES et ARIDIVS PRIMVS, composés de caractères ne dépassant pas 0,015 de haut, sont alignés un peu obliquement de gauche à droite et de bas en haut. La dernière lettre S de PRIMVS est placée un peu au-dessus de la ligne d'écriture et sur le cadre même qui entoure l'inscription. La lettre M du mot PERPETVORVM qui termine la seconde ligne est également placée au-dessus de la ligne d'écriture. Le lapicide n'ayant plus assez d'espace pour la graver en grandes capitales, en a fait une petite capitale.

Les M ont le jambage de gauche et de droite toujours très incliné, mais à part celui de PRIMVS qui a son deuxième et son quatrième jambage plus haut que les deux autres, tous ont leurs hastes d'égale dimension. Tous les A ont également leur barre transversale horizontale, sauf celui de DEDICAVERVNT qui a la sienne très oblique.

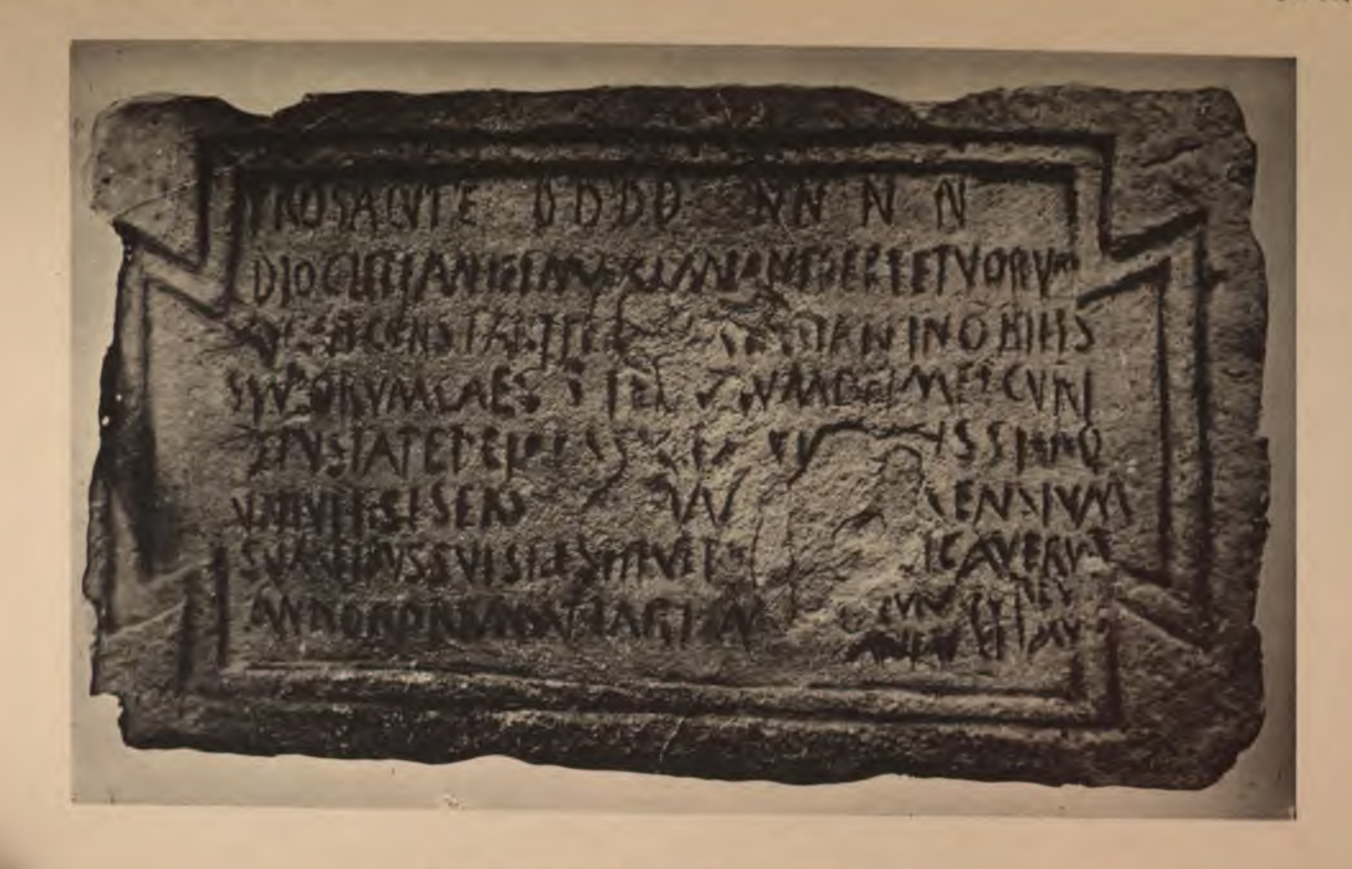
Il n'y a, d'autre part, dans tout ce texte, en fait de lettres jumellées, que V et N de DEDICAVERVNT, le lapicide n'ayant plus trouvé assez de place pour les graver séparément.

Enfin, l'inscription est tellement usée et dégradée en beaucoup d'endroits, que si nous en donnons une lecture encore aussi complète, c'est que les ressources typographiques dont nous disposons ne nous ont pas permis d'employer des rudiments de lettres et des lettres pointillées partout où il aurait fallu que nous en employions.

Quoi qu'il en soit, ce texte nous reporte à l'époque où Dioclétien et Maximien trouvant l'empire romain encore trop difficile à défendre et à gouverner à eux deux (1), et voulant aussi régulariser la succession impériale, s'étaient choisis pour Césars et gendres, l'un le Dace Caïus Valerius Galerius, l'autre l'Illyrien Flavius Valerius Constantius, tous deux généraux expérimentés (a. 292).

Mais il est facile, je crois, d'en préciser encore davantage la date

(1) Les deux Augustes avaient, six ans après s'être partagés l'administration et la défense de l'empire (292), à combattre trois usurpateurs : Carausius en Germanie, Julien en Afrique, et Achillée en Égypte.



INSCRIPTION DES BENI-MAZZEN (TUNISIE)

en se basant, comme je le ferai un peu plus loin, sur deux faits parfaitement établis : l'édit de Nicomédie et l'abdication des deux Augustes.

En attendant, arrêtons-nous un instant à quelques détails qu'il n'est pas tout à fait inutile de faire ressortir, je crois.

1° Si à la 3e ligne de l'inscription, le César Caïus Valerius n'est mentionné que par son *cognomen* MAXIMIANVS, cela n'a rien d'anormal, car sur la plupart des textes épigraphiques connus, il n'est jamais désigné autrement (1).

2° A la 5e ligne il existe, par suite d'usure ou d'accident, entre DELAPS et LISSIMO, un espace vide d'au moins dix lettres que nous avons cru pouvoir combler en restituant le texte par la formule [*ab ordine amp*]*lissimo*, en donnant à celle-ci la signification de : suivant un ordre du sénat. Un examen minutieux, répété, nous a fait apercevoir, non sans peine, il est vrai, les deux lettres R et D de *ordine*, à la distance d'une lettre de DELAPS, ce qui indique que *delapsum* est écrit en abrégé.

3° A la 6e ligne il existe aussi entre SEN et MA une lacune de 95 millimètres que nous avons comblée en restituant les letttres TENTIA QVE disparues, avec d'autant plus d'assurance qu'avec de bons yeux et un peu de patience, on distingue sur les deux estampages de M. le capitaine VINCENT les traces légères d'un T et d'un N.

4° Après MA nouvelle lacune de 145 millimètres causée, comme les précédentes, par un accident, et que nous avons renoncé à combler entièrement. S'il est facile de compléter MAG et lire *magistratus*, il n'en est pas de même pour la finale RENSIVM qui appartient, sans conteste, à un ethnique qu'il est sinon impossible, au moins très difficile de déterminer.

On ne connait dans toute la région, à plus de quinze lieues à la ronde, aucune localité dont le nom finit par RENSIS, RENSES ou RENSIVM.

Nous proposerons donc de lire la 6e ligne ainsi :

Universi sententiaque magistratus....... rensium,

(1) Cf. *Corp. insc lat.* t. VIII, n°s 232, 1107, 1431, 1489, 1550, 4324, 4764, 9988, 10171. — L. RENIER, *Insc. rom. de l'Algérie*, n°s 4316, 4323, 4332, 4336. — G. ORELLI, *Insc. lat. select.*, n°s 513, 1356.

et de traduire :

Et sur l'avis de la magistrature tout entière des.......

Par *universi magistratus* il faut entendre la réunion, l'ensemble de toutes les personnes chargées d'administrer une colonie, un municipe et voire même un simple *pagus, saltus* ou *castellum*, quand les *pagi, salti* et *castella* jouissaient, comme Vercunda, l'hua, Horrea, Mastar, Cella, Subzuar et Arsacal, en Numidie, du droit de s'administrer eux-mêmes, d'avoir une *respublica*, un conseil municipal, *ordo*, c'est-à-dire des duumvirs, des décurions, des édiles, des curateurs, etc., etc., tout comme les colonies et les municipes.

On ne peut donc ni affirmer, ni nier que la localité qui, au commencement du IVe siècle de l'ère chrétienne, faisait relever, sur l'emplacement actuel de la tribu des Beni-Mazzen, un temple à Mercure, fut soit une colonie romaine, soit un municipe, soit, enfin, un simple village *(pagus)* ou un simple domaine impérial comme le *Saltus Burunitanus*, par exemple, qui ne s'en trouvait pas très éloigné.

Cela dit, revenons à la date probable de l'inscription.

Nous avons dit que ce document épigraphique nous reportait au temps de Dioclétien, de Maximien et de leurs deux Césars Constance et Galère, mais qu'il était facile d'en fixer l'âge d'une manière plus précise encore en se fondant sur deux faits historiques bien établis : les édits de Dioclétien contre les chrétiens et l'abdication des deux Augustes.

Ces deux édits qu'à l'instigation de Galère l'empereur Dioclétien lança contre les chrétiens, furent signés au commencement de l'année 303 (26 février) et ouvrirent, comme on sait, une nouvelle ère de persécutions pendant laquelle beaucoup de temples païens qu'on avait laissés tomber en ruines ou transformés en basiliques chrétiennes, furent reconstruits ou rendus au paganisme. Il y aurait, par conséquent, de fortes présomptions pour croire que c'est à partir du jour où Dioclétien cherchait à rendre au culte des dieux un nouvel essor, un nouvel éclat, que les curateurs, sur un ordre du sénat et l'assentiment de tous les magistrats ou fonctionnaires de l'endroit, relevaient le temple du dieu Mercure tombé en ruines, *vetustate dilapsum*.

Or, comme Dioclétien et Maximien, fatigués de la pourpre, abdiquèrent tous deux le 1er mai 305, et que Constance et Galère furent ce jour même proclamés empereurs à leur tour, notre inscrip-

tion remonte, selon toute vraisemblance, à l'annnée 303 ou 304 de J.-C.

L'inscription fournit bien encore, à la 8ᵉ et dernière ligne, une autre date applicable à la restauration du temple de Mercure des Beni-Mazzen, mais elle est aussi vague que la première. Elle nous apprend seulement que cet édifice religieux a été reconstruit pendant l'année où *Fortunatianus* était en fonctions, *anno Fortunatiani ma(gistri)* ou *ma(gisterii)*.

Ce renseignement n'est point toutefois dépourvu d'intérêt, car il nous met en présence d'une famille déjà connue et dont notre Fortunatianus devait être, sans doute, un membre influent.

En effet, non seulement il existe encore à Makter, l'antique *oppidum Mactaritanum* ou *Colonia Mactaritana*, un assez beau mausolée élevé par un certain M. Julius Maximus à sa femme Pallia Saturnina, à sa fille Victorina et à son fils *C. Julius Proculus Fortunatianus*, mais à Henchir-Midid, l'antique *Civitas Mididitana*, dont les ruines sont à quelques kilomètres seulement de Makter, Davis (*Ruin. cit.* p. 368, nº 17), Guérin (*Voy. arch.* I, p. 401, nº 170), et Wilmanns (*Ins. lat. Afr.* nºˢ 608, 610, 613), ont relevé plusieurs épitaphes où les noms de *Octavius Fortunatianus*, de *C. Julius Fortunatianus* et de *C. Mevius Silius Crescentius Fortunatianus*, son fils, tous deux patrons de la ville, sont écrits en toutes lettres ; plus une dédicace impériale relatant que, sous le règne précisément de Dioclétien, de Maximien et de leurs deux Césars, M. Flavius Valerius Constantius et C. Galerius Valerius Maximianus (1) et sur l'instance de Macrinus Sossianus, légat du proconsul Aurelius Aristobulus (2), un *Fortunatianus*, le nôtre peut-être, aurait fait restaurer et embellir le portique et l'arc de triomphe qui décoraient le forum de *Mididi*, sa ville natale, comme l'indique une autre inscription relevée à Henchir-Midid, par M. V. Guérin (*Voy. arch.*, p. 401, nº 177) et par Wilmanns (*Insc. lat. Afric.*, nº 609).

Or, comme il peut très bien se faire que le temple de Mercure

(1) La seule inscription peut-être où le nom des deux Césars Constance et Galère, est accompagné de leurs prénoms.

(2) Avant d'être proconsul d'Afrique, de 290 à 294, Aurelius Aristobulus avait été préfet du prétoire en 284 et consul avec Dioclétien en 285. Son légat, Macrinus Sossianus, avait été *curator reipublicæ Calamensium* (*h.* Guelma) sous le règne de Carin (283-5).

des Ouled-Messelem ait été reconstruit en même temps que le portique et l'arc de triomphe du forum de Medidi, on serait en droit d'en fixer la restauration à l'année 294, puisque l'inscription d'Henchir-Midid, dont nous venons de parler, donne aux deux Césars le titre de consuls *(consulum)* sans le faire suivre des chiffres III, IV ou V qui distinguent leurs consulats simultanés des années 300, 302 et 305, et qu'ils furent consuls ensemble pour la première fois en 294 (1).

D'ailleurs, Morcelli cite aussi, d'après les *Actes* de Saturninus, Dativus et de leurs compagnons, un Fortunatianus dans la jeune sœur Victoria, convertie au christianisme et accusée d'avoir été à Abitina (2) assister à des réunions et des cérémonies religieuses dans la maison d'un certain Octavius Felix, alors que toutes les églises catholiques étaient fermées ou détruites, fut condamnée par le proconsul d'Afrique, Annius Cornelius Anulinus, aux plus cruelles tortures avec quatre-vingt-huit autres chrétiens. Or, comme Anulinus était, d'après Morcelli (3), proconsul d'Afrique de 302 à 305; qu'il l'était certainement en 303, lorsque fut publié à Carthage, le 5 juin, l'édit qui fut le signal de la deuxième persécution ; que ce fut lui qui, en 304 (12 février), condamna les quatre-vingt-neuf martyrs d'Abitina (4) et Sainte Crispine à Théveste (Tébessa); que le frère de Victoria, qui la défendait, est désigné, enfin, dans les *Actes* de Saturninus et Dativus, comme un homme distingué, *fratre togato,* mais païen et ennemi des chrétiens, *vir ethnicus et a christianis alienus,* ce concours de faits et de personnages de même nom semble corroborer la date de 304 que nous avons cru pouvoir donner à la reconstruction du temple de Mercure des Beni-Mazzen.

(1) V. *Cod. Justin*, II, 14, I. — VICTOR, *de Cæs.* c. 39. — AMM. MARCELL. XXIII, I, I. — L. RENIER, *Rec.* n[os] 2725, 4251, 2726 ; *Corp. insc. lat.*, t. VIII, n[os] 608, 624, 46'5, 5290. — TISSOT, *Fast. de la Prov. rom. d'Afriq.*, p. 183, 5.

(1) MORCELLI ne dit pas de quel endroit était venue Victoria pour assister à ces cérémonies religieuses clandestines.

(3) *Afric. christ:*, t. II, p. 181 à 197.

(4) Suivant l'*Itinéraire* d'Antonin, *Abitina*, dont l'emplacement n'a pas encore été retrouvé, était située entre *Musti* (El Mest) et *Sicilibra* (Henchir-Alouenin), pas loin de *Membressa* (Mezès-el-Bab). MORCELLI en fait une ville et une colonie, *urbs et colonia*, de la Proconsulaire, et la place sur la rive orientale du Bagrada (Medjerda), *ad Bagradam meridiem versus.* (*Afric. christ.*, t. II, p. 188.)

Quelques mots encore et nous en aurons fini avec ce document épigraphique intéressant.

A la fin de la 8e et dernière ligne, et comme si le lapicide avait tout d'abord oublié de le graver, on lit le mot CVRATORES écrit en petits caractères, assez mal conformés et alignés, comme nous l'avons déjà dit. Or, ce mot nous semble désigner ceux aux frais desquels la reconstruction du temple a été exécutée.

Mais les *curatores*, nous dira-t-on, étaient des fonctionnaires salariés par l'Etat ou les Colonies, et il est peu probable qu'on se soit adressé à ceux-ci plutôt qu'aux habitants pour subvenir à la dépense. Soit. Ces sortes de travaux se faisaient ordinairement par décret des décurions et aux frais de la population, *decreto decurionum, pecunia publica* (DDPP); mais outre qu'on a retrouvé une foule d'inscriptions relatant que certains monuments ou édifices publics ont été construits, réparés ou embellis avec les deniers de certains magistrats, peut-on rapporter, dans celle des Beni-Mazzen, aux verbes *restituerunt* et *dedicaverunt* d'autre sujet que *curatores?* Non, évidemment.

Et comme par *Curatores* notre texte désigne une classe, une catégorie spéciale de fonctionnaires, il est bon que nous allions au devant d'une autre objection qu'on ne manquerait sans doute pas de nous adresser, si nous n'en disions pas d'ores et déjà quelques mots.

Qu'on nous pardonne donc de rappeler ici que les *Curatores*, à Rome comme dans toutes les villes de province, étaient ce qu'on appelle, de nos jours, des inspecteurs, des intendants, des commissaires, suivant le cas. Il y en avait aussi bien dans l'armée que dans le civil, mais plus dans celui-ci, bien entendu, que dans l'autre. Les inscriptions mentionnent, en effet, dans l'armée, des *Curatores equitum alæ, turmæ, cohortis, vexillarionum, salariorum, numeri, fisci, scolæ, veteranorum*, etc. (1), et dans le civil, des *Curatores alimentis distribuentis, muneris publici, rei publicæ, ædium, ærarii, pecuniæ publicæ, pecuniæ sacræ, annonæ, aquarum, cloacorum, fanorum, kalendariorum, operum publicorum, locorum publicorum, pagi, tabularium publicarum, statuarum, alvei et riparum Tiberis, navium marinarum, socio-*

(1) *Corp Insc. lat.*, vol. VIII, nos 4510, 9291, 2094, 4323, 4874, 2562, 6810.

rum, pontium, thermarum, liberorum, hortorum, fabrum, viarum, ludorum, etc., etc. (1).

La diversité de leurs fonctions était très grande, comme on le voit, et leur nombre parfois considérable aussi. Ainsi, à Rome, chaque quartier ayant été placé par Auguste sous l'administration directe d'un *Curator* nommé par l'édile, le tribun ou le préteur préposé à la région et chargé de veiller à la rentrée et à l'équitable perception des impôts, à la sûreté des habitants, on y comptait jusqu'à 265 fonctionnaires chargés de cet emploi, non compris leurs lieutenants dits *procuratores* ou *magistri vici*, leurs subalternes et autres agents qui formaient à eux seuls un effectif d'au moins 1225 individus.

Dans le cas qui nous occupe, il ne peut être question évidemment que des *Curatores fani, templi, ædium* ou des *Curatores operum publicorum*, non pas seulement d'un seul endroit, mais de toute la province, sans doute, car si importante que fut une colonie, il ne pouvait guère y avoir plus de trois ou quatre *curatores* affectés à l'entretien de ses monuments, de ses édifices et de ses travaux publics.

Quant au nom d'ARIDIVS PRIMVS gravé sous le mot CVRATORES, ce doit être, selon toute probabilité, celui du lapicide ou celui du *Curator* chargé spécialement de la surveillance des travaux du temple. C'est, en tout cas, un nom qui n'a pas été rencontré jusqu'à présent, en Afrique, sur aucune inscription romaine.

XI.

Trouvée à Philippeville, sur la place d'Isly, dans le courant de décembre 1885 :

D M S
CLODIVS
MAXIMI
ANVS·V·A
XIIII
H·S·E

Estampage de M. Dry.

(1) Orelli, n°s 530, 2391, 2274, 4000, 3976, 2391, 755, 2284, 5990, 62, 1506, 3382, 3127, 3111, 3210, 4109, 3176, 3264, 166, 150. — Henz, 5168.

Dimensions de la pierre : haut. 0,50 ; larg. 0,32.

Haut. des lettres : 0,04.

Les lettres sont gravées avec soin et bien espacées. Les jambages de gauche des M et des A ne tombent qu'au tiers de la hauteur des jambages de droite. Point de ligatures. Les points séparatifs sont triangulaires.

Dire que *Clodius Maximianus* n'avait point de prénom, serait aller à l'encontre de ce que nous apprennent certains auteurs anciens, entre autres Macrobe, quand il dit : *est etiam Nundina Romanorum dea a nono die nascentium nuncupata qui lustricus dicitur. Est autem dies lustricus quo infantes lustrantur et nomen accipiunt, sed is maiibus nonus, octavus est feminis* (1). Seulement comme le prénom n'était officiellement constaté sur la liste du recensement que lorsque l'enfant prenait la toge virile : *pueris non prius quam togam virilem sumerent prænomina imponi moris fuisse est* (2), certains parents se croyaient sans doute obligés de ne point le mentionner sur la tombe de leurs enfants (3), alors que d'autres, moins scrupuleux, le mentionnaient (4) ou le remplaçaient par le mot PVPVS (abrév. PVP.) qui signifie : enfant tout jeune, et d'où viennent, en notre langue, les mots *poupon, pupile* et, par métaphore, *poupée* (5).

Si donc le prénom de CLODIVS MAXIMIANVS n'est pas indiqué sur sa tombe, ce n'est point parce que ses parents ne lui en avaient pas donné le neuvième jour après sa naissance, mais parce qu'il n'avait pas encore le droit de le porter quand il mourut.

XII.

Les six inscriptions funéraires suivantes ont été relevées par M.

(1) Macrobe, *Saturn.* I, 16, 36.

(2) La toge virile ou libre (*toga virilis* vel *libera*) n'était pas toujours donnée au sortir de la *puéritie*, c'est-à-dire à quinze ans (Mart. IV, 45. J. Capitol. *L. Anton.* 4); on la donnait aussi à seize ans (Suet. *Aug.* 8), à dix-sept ans (T.-Liv., XXXIV, 7), et même à vingt (Suet. *Calig.* 10). L'empereur Auguste la reçut à quatorze (Nicol. Damas, *Fragm.* Cæs. Inst. 4).

(3) Orell-Henz, *Insc. lat. select.*, n° 2709. *Corp. insc. lat.*, vol. III, n° 4471. R. Cagnat, *Expl. épigr. et arch. en Tunisie*, fasc. 1, n° 262.

(4) *Corp. insc. lat.*, vol. VI, n° 7778.

(5) Orell.Henz., *Insc. lat. select.*, n°ˢ 2718, 6222.

Abel Farges, à Henchir-Oum-Kif, l'antique *respublica Cediensium* des inscriptions, dont les ruines plusieurs fois remaniées et englouties presque en entier dans une construction byzantine, ont été visitées en 1872 par M. Masqueray.

D M S
IVNIA SATV
RNINA VIXIT
ANNIS LXXX
H SIT D

La formule *Hic sit deposita* ne s'est pas encore rencontrée en Afrique. Elle indique une origine chrétienne, car tandis que les païens regardaient leur sépulture comme définitive, et disaient *situs, positus,* les chrétiens regardaient la leur comme une déposition passagère et disaient *depositus, deposita.*

XIII.

D M S
CALEIA AVRE
LIA VIXIT AN
NIS XII
D P O

Faut-il croire à une erreur de lecture et lire galeria au lieu de caleia ? M. Abel Farges affirme qu'on doit lire caleia. Soit ! Ce serait alors un nom nouveau à ajouter à l'onomastique des Romains en Afrique. Cependant nous nous décidons difficilement à ne pas croire que le lapicide a oublié de graver la lettre r de galeria, nom bien connu, puisqu'on voit sur une pierre tombale du même endroit et gravée sans doute aussi par le même *quadratarius,* le nom de valerivs écrit deux fois sans r.

Quoi qu'il en soit, l'épitaphe de caleia avrelia est chrétienne, comme celle de ivlia satvrnina qui précède, puisque la formule dpo qui la termine est évidemment, quoiqu'inusitée, l'abrégé de *deposita* qu'on voit écrit sur presque tous les marbres chrétiens, tantôt en toutes lettres, tantôt par un d seulement, simple ou surmonté

d'un petit trait horizontal, mais le plus souvent par DE, DEP, DP, DEPS ou DEPT (1).

C'est la troisième épitaphe chrétienne qu'on découvre, par conséquent, à Henchir-Oum-Kif, l'ancienne Cedia, ce qui est bien peu, il est vrai, pour une petite ville située dans une contrée où les chrétiens étaient, à la fin du IIIᵉ et du IVᵉ siècles, fort nombreux, à en juger par les églises et les inscriptions qu'on rencontre presque à chaque pas au pied septentrional de l'Aurès, dans la petite plaine de Guert, sur les deux versants du Djebel-Mahmel, à Khenchela, Ksar-el-Kelb, El-Hachani, Henchir-Argoub, Zoui, Henchir-Mertoum, Fouanis, Aïn-Ghorab, Aïn-Segueur, Goussa, Aïn-Gueber, etc., etc Mais Cedia n'a pas dit son dernier mot, et bon nombre d'inscriptions chrétiennes restent à y découvrir.

XIV.

D M S
N·AVRELIVS
DONN ATVS
PIVS VIXIT
VIXIT ANNIS
LXXV H S E

Cette épitaphe païenne ne prouve qu'une chose : c'est que le lapicide qui l'a gravée n'était pas très habile ni attentif à son travail ; il écrit DONATVS avec deux N et en deux mots et répète deux fois le mot VIXIT.

XV.

D M S
MATON CELIAVI
XIT ALXXXBALIAO
VERES FECIT PO

D'après la copie que nous tenons de M. Abel FARGES, les lettres T L et F de cette inscription païenne indiquent une très basse époque. Les T ont la forme du τ (*tau*) grec, les L ont la barre transversale allongée obliquement sous la ligne, et l'F de FECIT la haste infléchie

(1) *Rev. afric.*, t. XXII, p. 457. — *Corp. insc. lat.*, *t.* VIII, n° 10731. — Acad. d'Hipp , *Bull.* n° 21 p. 9 et 10, n°ˢ 1, 2, 3.

M. Abel Farges propose la restitution et la lecture suivantes : *D(iis) M(anibus) S(acrum). Mustius Numida f(ilii) her(edes) ejus optimo pio patri me(renti) fecerunt. Vixit annis quadraginta et duobus.*

XVIII.

Communiqué par M. le lieutenant-colonel Finot, commandant supérieur à Kairouan, d'après une copie de MM. Dupoux et Charnet, entrepreneurs de travaux publics.

PERPE
CAES.

Nous n'aurions point mentionné ce débris d'inscription s'il ne nous avait point offert l'occasion de rappeler qu'en 1882, M. le lieutenant Isidor, du 33ᵉ régiment d'Artillerie, avait déjà relevé, au même endroit, un autre fragment plus important (1), également relevé, ces temps derniers, par MM. Dupoux et Charnet, et d'avancer qu'il y a tout lieu d'admettre avec sir Grenville Temple et Victor Guérin que les ruines d'Aïn-Djeloula sont bien celles de l'ancien *oppidum Usalitanum* cité par Pline (liv. v, 4, 8.) comme jouissant du *droit latin*, c'est-à-dire d'un droit supérieur au *droit italique,* mais inférieur au droit dont jouissaient les municipes et les colonies.

Situées dans un enfoncement, au pied septentrional du Djebel-Ousselet dont le nom semble indiquer que c'est l'ancien *Οὐσαλετον ορος* de Ptolémée, elles ne sauraient, en effet, appartenir à une autre ville ancienne de l'intérieur, attendu que tout au tour de cette montagne on n'a point constaté jusqu'à présent d'autre ruine.

Quoiqu'à l'époque où Pline mentionnait *Usalitanum* comme la seule ville de l'Afrique propre qui jouissait du droit latin, *oppidum Latinum unum,* cette ville n'était, sans doute, pas d'une grande importance; il faut croire qu'elle en acquit une beaucoup plus grande sous les Antonins, car ses ruines occupent une assez vaste étendue sur le plateau et le long de l'Oued qui coule au pied de ce dernier. El-Bekri, dans sa description de l'Afrique septentrionale, page 78, parle de Djeloula comme d'une ville renfermant des restes de monuments antiques, des tours encore debout, des puits d'eau

(1) *Bull.* de la Société de géog. et d'arch. d'Oran, nᵒ 17, an. 1883, p. 287.

à gauche au lieu de tomber perpendiculairement sur la ligne d'écriture. Les A ne sont point barrés. Les deux premières lettres M et A sont liées. Les lettres X de VIXIT et O de BALAIO et de PO, à la fin de la troisième et de la dernière ligne, sont d'une dimension beaucoup plus petite que les autres caractères et placés au-dessus de la ligne, et le dernier au même niveau que les autres.

En lisant MATON et BALAIO comme l'a fait M. FARGES, ce texte présenterait donc l'intérêt de deux noms nouveaux à ajouter à la liste des noms berbères sur les inscriptions romaines de l'Afrique, associés à des noms latins dont l'un, CELIA (*pro* CÆLIA) y était très répandu, et l'autre VERES fort peu sans doute, puisque nous le rencontrons aujourd'hui seulement pour la première fois écrit sur une tombe.

XVI.

D M S
TERTIA GEM
INIA VIXIT
ANNIS LXXX
AVRELIVSFEC

Cette simple tumulaire n'est pas aussi dénuée d'intérêt qu'elle le paraît au premier abord. Elle prouve une fois de plus qu'à l'époque romaine on pouvait arriver à un âge très avancé, quatre-vingts ans, dans la petite plaine de la Sbikha où se trouvait située *Cedia*, et qui est de nos jours entièrement couverte d'eau en hiver, et ressemble, en été, à un véritable petit désert.

Les chiffres relevés jusqu'aujourd'hui sur une douzaine de tombes rencontrées dans cette petite plaine située entre le Djebel-Tafrent et le Djebel-Chettaya, au N.-E. de Zoui, donnent comme moyenne de longévité, 61 ans et 3 mois.

XVII.

D · M · S
MVSTIVS N
VMIDAFHEREIVS
OPTIMOPIOPATRI
ME FECERVNT VIX
IX ANNIS XXXXII

douce, une source d'eau vive, défendue par un château-fort et entourée de jardins, de plantations d'arbres et d'arbustes à fleurs odoriférantes dont les habitants de Kairouan tiraient de grands profits.

Cependant on ne voit l'*oppidum Usalitanum* mentionné ni par les deux routiers romains, ni par Ptolémée qui indique néanmoins, dans sa géographie, le *mons Usaletum*, ni par la *Notice* de l'Eglise, enfin. Ce qui ferait croire qu'elle n'existait déjà plus à la fin du IV[e] siècle et qu'elle ne fut jamais rebâtie depuis, si les deux enceintes, presque entièrement renversées aujourd'hui, qui couronnent le plateau, et l'édifice rectangulaire qu'on voit encore en partie debout à l'extrémité orientale de la ville, n'attestaient pas que les byzantins l'avaient reconstruite et fortifiée solidement, du VI[e] au VII[e] siècle. Ces deux enceintes et cet édifice rectangulaire long de vingt-deux mètres et large de quatorze, semblent avoir été bâtis avec des matériaux antiques replacés après coup (1).

Quoi qu'il en soit, le fragment que nous publions ici d'Aïn-Djeloula n'a aucun rapport avec celui de M. le lieutenant Isidor publié par M. Héron de Villefosse, dans le *Bulletin* de la Société archéologique d'Oran, non seulement parce que les mots PERP(*etuus*) ou PERP(*etuorum*) et CAE(*saris*) ou CAE(*sarum*) sont gravés sur une pierre fruste, non brisée, à en juger par la moulure qui l'encadre sur les bords dans le dessin que nous en a communiqué M. le colonel Finot, mais parce que si le fragment relevé par M. Isidor date, sans doute, comme la dédicace à Mercure trouvée à l'Henchir Besra, l'ancienne *civitas Muzucensis*, du règne de Septime Sévère et Caracalla (198), celui de MM. Dupoux et Charnet est d'une date postérieure à Claude le Gothique (267-70), puisqu'Aurélien, son successeur (270-275), est le premier empereur romain qui ait été gratifié du titre de *perpetuus* sur les inscriptions.

Nous signalons donc ce nouveau fragment, si misérable qu'il soit, à l'attention de M. Cagnat qui explore en ce moment et pour la troisième fois la Tunisie, et à tous ceux, enfin, que les exigences de leur service appelleront à Aïn-Djeloula. Ses ruines considérables et point fouillées encore ne peuvent manquer de leur fournir une belle moisson de textes intéressants (2).

(1) Cf. V. Guérin, *Voy. arch. dans la Rég. de Tunis*, t. II, p. 341.

(2) D'après M. Letaille, les ruines d'Aïn-Djelloul s'étendraient sur un kilomètre de longueur.

XIX.

Lors de sa dernière visite, en 1883, au ksar Mezouar (Tunisie), M. le capitaine Vincent ramassait dans la broussaille qui a envahi les ruines de cet antique *castellum*, un fragment de pierre de 8 et 15 centimètres dans sa plus grande largeur et plus grande longueur, qu'il a bien voulu nous adresser tout dernièrement, et sur lequel on lit sans difficulté les tronçons de lignes suivants :

LLIOFECIMV
ROCVRATO
ISENSERITVTIV
G·L·OCTAV

Ce petit fragment provient, sans nul doute, de la grande inscription dont nous avons déjà publié, en 1882 et 1883, deux fragments plus importants dans les *Bulletins* de l'Académie d'Hippone nos 18, p. 51 et 79, et 19, p. 47, et dont les diverses parties constitueraient, sans doute, si on les retrouvait toutes, une table semblable à celle de Souk-el-Kmis (anc. *Saltus Burunitanus*) qui a jeté, comme on sait, une vive lumière sur une des questions les plus obscures et les plus discutées : les origines du colonat et la condition des colons. Les caractères ont absolument la même forme, les mêmes dimensions, et à la dernière ligne on retrouve le nom de L. Octavius inscrit déjà à la huitimée ligne du fragment découvert en 1882. Toutefois le nom de L. Octavius est ici précédé d'un G, ce qui est, disons-le en passant, tout à fait anormal, attendu que les Romains ne portaient jamais qu'un prénom et que *Gaius* s'écrivait toujours par un C, tout en se prononçant comme s'il était écrit par un G.

Notre fragment est beaucoup trop petit néanmoins pour pouvoir en tirer quelque renseignement positif et le rattacher avec certitude à l'un ou à l'autre de ceux trouvés précédemment, quoique sur l'un d'eux, nous venons de le rappeler, le nom de L. Octavius Januarius se trouve consignée comme *conductor* ou fermier, en compagnie d'un autre *conductor* du nom de .....itanius Felix. Il est certain, toutefois, qu'il y est question d'un *procurator* ou intendant impérial et de sa haute administration qui devait être sans doute censurée.

De même que les colons du *Saltus Burunitanus* avaient eu à se plaindre, non seulement des abus dont se rendaient coupables à

leur égard certains *conductores* ou fermiers impériaux, mais encore du droit que certains procurateurs s'arrogeaient d'augmenter arbitrairement le nombre des prestations en nature, les colons du *Saltus* qui porte aujourd'hui le nom de Ksar Mezouar ne pouvaient-ils pas avoir à se plaindre, non seulement des *procuratores* qui résidaient dans le domaine même qu'ils administraient, mais encore des *procuratores Augusti tractus Karthaginiensis* qui résidaient à Carthage et qui exerçaient, dans toute l'étendue de la circonscription qui leur était confiée, la juridiction réservée au proconsul et se substituaient ainsi au magistrat suprême ? Si, évidemment, puisqu'il résulte clairement des deux premiers fragments que dans ce *saltus* comme dans l'autre, les colons y avaient réclamé, plusieurs fois déjà depuis la promulgation de l'édit d'Hadrien (*lex Hadriana*) sur le colonat, l'intervention impériale contre les abus, les vexations, les injures et les mauvais traitements des agents de l'administration (1).

Nous n'entreprendrons certainement pas maintenant de restituer les quatre tronçons de ligne de notre fragment, ni de prouver même que SENSERIT ne peut être que le subjonctif parfait de *sentio* ou de [*con*]*sentio*. Nous sommes à ce propos de l'avis de M. CAGNAT : il n'y a pas à restituer des inscriptions aussi mutilées que celle-là, à moins qu'on ne veuille se tromper de gaîté de cœur.

XX.

Trouvée à Souk-Ahras (mars 1886). Haut. de la pierre : 1m; haut. des lettres : 0,05.

D M S
CVNERI
IVSSATV
RNINVS
PIVSVIX
AN LXXV
N·S·■

(1) Il semble résulter du fragment trouvé en 1883, que les premières plaintes des colons de Ksar-Mezouar remontaient aux années 139 et 149 du règne d'Antonin le Pieux, et du fragment trouvé en 1882, que c'est en l'an 181 qu'ils obtinrent, enfin, de l'empereur Commode qui venait de succéder à Marc Aurèle, son père, pleine et entière satisfaction.

Copie de M. Paul CHAIX, membre correspondant.

C(aius) Unerius Saturninus pius vix(it) ann(is) septuaginta quinque. H(ic) s(itus) [est].

Le nom d'*Unerius* n'est pas nouveau. On l'a rencontré déjà sur une tumulaire à Constantine. (L. RENIER, n° 2123; *Corp.* t. VIII, n° 7845.)

XXI.

Trouvée au même endroit et à la même époque. Haut. de la pierre : 1m10 ; haut. des lettres : 0m05 :

CORNE
IOADV
ENTOFA
TNLIPV
DENTIM
OPARENTES.

Copie de M. Paul CHAIX.

L'inscription est renfermée dans un cadre et surmontée par un croissant. Nous en proposons la lecture suivante :

Cornelio Advento Fatali Pudentiano parentes.

Les lettres L et I, au commencement de la 2e ligne, A et N à la fin de la 5e ligne paraissent liées.

Comme les esclaves ne portaient d'habitude qu'un seul nom et rarement deux, nous serions en présence ici de, sinon quatre, au moins deux esclaves : *Cornelius Adventus* et *Fatalis Pudentianus.*

En tout cas, tous ces noms ou plutôt ces surnoms (*cognomina*) ne sont pas étrangers à l'épigraphie romaine de l'Afrique (1). Sur deux inscriptions de Lambèse celui d'*Adventus* est même porté par un esclave né dans la maison de l'empereur, *Augusti verna,* et caissier (*dispensator*) de la 3e légion Auguste (2).

XXII.

Invité, le 17 avril dernier, par M. ARLÈS-DUFOUR, à visiter la propriété qu'il exploite, à 4 kilomètres de Bône, sur la rive droite de la

(1) *Corp. insc. lat.*, t. VIII, nos 3501, 4958; 4609, 8119; 2562, 2569, 3761, 6168, 7128, 7429, 7811, 9401, 7485; 2372, 2560; 7726, 8698.

(2) *Id.*, nos 3288, 3291.

Seybouse (ancienne ferme Lacombe), et me rappelant que M. le docteur Victor Reboud, en 1866, y avait relevé trois inscriptions tumulaires dont il avait adressé des estampages au Président de la *Société historique* d'Alger, je copiais ces inscriptions pour en comparer les textes, en rentrant, avec ceux publiés la même année dans la *Revue africaine*, t. X, p. 103, 104 et 105, par A. Berbrugger.

Or, comme il est résulté de cette comparaison quelques légères variantes pour deux d'entr'elles, je crois bien faire en les reproduisant ici telles que je les ai lues et qu'on doit les lire.

Berb. n° 5.	Pap. n° 1
DIS·MANI	DIS ❦ MANI
BVSCLODI	BVS ❦ CLODI
A·POLLITA·P	A ❦ POLLITTA ❦ P ❦
VIX·ANNIS XXI	VIX ❦ ANNIS XXI
H·S·E	❦ H ❦ S ❦ E ❦
CLAVICINAE	CLAVACINAE
VXOR·Q·SILICIMARTI	VXOR·Q·SILICI·MARTIA
ALI	LI

Dimension de la pierre : haut., 0^m51 ; larg., 0^m35. Haut. des lettres : lig. 1, 0^m04 ; lig. 2, 0^m035 ; lig. 3, 0^m03 ; lig. 4, 0^m025 ; lig, 5, 0^m035 ; lig. 6, 0^m03 ; lig. 7 et 8, 0^m02. Ligatures : A et E à la fin de la 6e ligne.

Berb. n° 6.	Pap. n° 2.
D·M·S	▾D▾M▾S▾
CO·ISPENICAE	CO▾ISPENICAE
VIX·SIT·ANNIS	VIXSIT ANNIS
LXXV·M·V·	LXXV▾M▾V▾
D VI	D VII
H · S · E	▾H▾S▾E▾

Dimension de la pierre : haut., 1^m16 ; larg., 0^m37. Haut. des lettres : 0^m04 ; lig. 5, 0^m03 ; lig. 7, 0,045. Pas de ligatures.

La lettre numérale L, au commencement de la 4e ligne, se prolonge sous le premier X qui est gravé au-dessus de la ligne. Les A ne sont point barrés. La conformation des A, des M et des N annoncent une basse époque.

Notre n° 1 diffère du n° 5 de BERBRUGGER par l'orthographe du nom de la défunte qui est écrit avec deux T au lieu d'un, et par la façon dont le *cognomen* de l'époux de CLAVACINA est gravé.

Notre n° 2, enfin, diffère du n° 6 en ce que VIXSIT est écrit en un seul mot, sans point séparatif entre les deux consonnes, et en ce que le nombre de jours inscrit est de VII et non de VI.

Ces variantes sont insignifiantes et ne méritent pas qu'on s'y arrête longtemps, je l'avoue. Elles prouvent néanmoins qu'un estampage n'est précieux et infaillible pour celui qui n'a point lu l'original sur place, que lorsqu'il est accompagné d'une bonne copie. J'ignore si les copies dont M. le docteur REBOUD accompagna l'envoi de ses estampages au Président de la *Société historique algérienne,* laissaient à désirer comme exactitude ; mais ce que je sais pertinemment, c'est qu'on ne peut se tromper sur la lecture de ces deux épitaphes, tant les caractères en sont, en général, nettement gravées et bien conservés.

Sur la copie et l'estampage de son n° 5, BERBRUGGER a lu le *cognomen* de CLODIA avec un seul T, alors que sur la pierre il y a bien POLLITTA avec deux T. Cet exemple de labdicisme ou redoublement d'une consonne ou d'une voyelle dans les noms propres est si fréquent, en Afrique, qu'on le rencontre même sur des inscriptions d'une origine essentiellement romaine et aristocratique. C'est ainsi que POLLITA est écrit avec deux T sur une tumulaire trouvée à Khamissa (anc. *Thibursicum Numidarum*), que *Pocula, Catula, Monula, Mona, Antonia, Ananius* et *Herenia* se voient à El-Meraba, l'ancienne *respublica colonia Celtianensium,* écrits *Poccula, Cattula, Monnula, Monna, Anntonia, Annanius* et *Herennia* sur des pierres funéraires du III[e] siècle (1), et qu'à Timgad, enfin, le *cognomen* INGENVS est écrit INGENNVS sur une liste de magistrats municipaux de Thamugadi, antérieure à l'année 367 de J.-C. (2).

Ainsi que notre savant et regretté collègue de la *Société historique algérienne* l'a fait remarquer, la deuxième partie de cette même inscription paraît avoir été ajoutée après coup. Dans celle-ci les signes séparatifs sont de gros points ou plutôt de petits disques ;

(1) Cf. *Bull. de corr. afr.*, ann. 1882, fasc. II, n[os] 100, 126, 131, 137, 145 147 et 148.

(2) Cf. *Rec. de Constantine*, ann. 1875, p. 410, sq. et G. Wilmanns, *Insc., afr. lat.*, n° 2403, 1, 30.

dans la première ce sont des feuilles de lierre. Il aurait pu ajouter que la seconde épitaphe n'a même pas été achevée, car elle s'arrête court au nom de MARTIALI et n'indique point l'âge de CLAVACINA. Il faut donc croire que Martialis a voulu faire à son épouse la gracieuseté de lui préparer une tombe et de lui graver une épitaphe avant qu'elle ne meure ; qu'il est mort avant elle, et que celle-ci, enfin, s'en est allée ailleurs, se souciant fort peu, sans doute, de la prévenance de son défunt mari.

Quant à l'abréviation CO de son n° 6, A. BERBRUGGER propose d'en faire CORNELIAE. On pourrait, il est vrai, en faire tout aussi bien les prénoms CORINTHIA, COLONICA qu'on a relevés sur deux tumulaires, à Hippone même (1), ou tout autre *cognomen* commençant par ces deux lettres, comme *Concessa*, par exemple, ou *Columba*.

Enfin, quant à ISPENICA qu'il est tenté de considérer comme une corruption de l'ethnique HISPANICA, on ne saurait y voir autre chose qu'un barbarisme commun à l'Afrique où l'*i* épinthétique se rencontre, en effet, devant SP sur beaucoup d'autres pierres écrites. Ainsi, de même que SPENICA se voit écrit ISPENICA, de même SPERATA, SPERATVS, SPESINA, SPES, SPICA se sont rencontrés au Kef, à Tebessa, Guelma, Lambèse, Gafsa et Haïdra, écrits ISPERATA, ISPES, ISPERATVS, ISPESINA et ISPICA ; de même aussi les mots SPECVLATOR, SPONSE, STRATOR et SPIRITO se sont rencontrés, à Lambèse et à Philippeville, écrits ISPECVLATOR, ISPONSE, ISTR*(ator)* et ISPIRITO. On écrivait tous ces noms ainsi qu'on les prononçait, sans doute, de même que certaines personnes du midi de la France, prononcent encore de nos jours les mots statues, spahis, par exemple, comme s'ils étaient écrits *estatues, espahis.*

XXIII.

J'ai vainement cherché l'inscription suivante :

D M S
FABIVS DONATVS
QVI · ET · CRESCES
VIX · ANN · XXXX
VIII · M · VI · D · X
H · S · E

(1) *Corp. insc. lat.*, t. VIII, n°s 5253, 5237.

que M. le docteur Reboud dit avoir aussi trouvée à la ferme Lacombe, sur une pierre arrondie au sommet et haute de 0m40 sur 0m60 de large. Elle a dû être brisée ou emportée depuis longtemps, car personne à la ferme n'a souvenance aujourd'hui de l'y avoir vue. Nous regrettons vivement sa disparition, car elle nous eut fourni, très probablement, l'occasion d'affirmer la lecture de notre aimable et savant confrère et de repousser celle du Président de la Société historique d'Alger qui lit, au commencement de la 3e ligne, QVI(*nti*) FI(*lius*) au lieu de QVI ET, oubliant que QVI ET est ici pour *qui et vocatur, qui et vocitatus* ou pour *sive,* et que cette formule, assez fréquente en épigraphie (1), indique qu'outre son *cognomen*, FABIVS DONATVS portait encore le sobriquet, *agnomen* vel *signum*, de CRESCES.

Par contre, si nous avons eu le regret de ne point retrouver l'épitaphe de FABIVS DONATVS, nous avons eu la bonne fortune d'en trouver une à la même ferme qui n'a été, jusqu'à présent, publiée dans aucun *Recueil, Bulletin* ou *Revue* quelconque.

Elle est gravée également sur une dalle de calcaire gris bleu du pays, de 0m55 de haut sur 0m39 de large, en lettres hautes de 0m05, 0m04 et 0m03, bien formées et bien conservées.

D M S
L · APVLEIVS
BARBARVS
V · A · XXXI
M · I · D · VIII
H · S · E

Le *gentilicium* APVLEIVS n'est pas nouveau en Afrique. On l'y a rencontré plusieurs fois déjà (16) ortographié de la sorte. Il s'écrit également APPVLEIVS, APVLAEIVS ou APVLEVS.

Il en est de même du *cognomen* BARBARVS qui était porté sous le règne d'Arcadius et d'Honorius (400-1), par le proconsul d'Afrique Gabinius et, sous le même règne, par un personnage clarissime de

(1) L'épigraphie romaine de l'Afrique fournit un assez grand nombre d'exemples où QVI ET ou QVAE ET est employé seul ou suivi des mots *vocatur, vocitatus* ou *vocitata*. Le *Corp. insc. lat.* (t. VIII) en mentionne 45 et depuis sa publication (1882), on en a relevé plusieurs autres. (V. *Bull.* de l'Acad. d'Hipp., n° 21, fasc. 4, p. .)

de Cirta; à Lambèse, par trois soldats de la 3ᵉ légion Auguste et un grand citoyen, *optimo civi;* à Verecunda (Marcouna), par un chevalier romain; à Lamasba (Merouana), par un usager des eaux de la ville; à Cirta (Constantine), à Cuicul (Djemila), par un questeur et un édile; à Zarai (Zraïa), Sigus, Arsacal (Aïn-Kerma) et Auzia (Aumale), enfin, par de simples particuliers.

Cette tumulaire ne présente donc aucune particularité intéressante.

XXIV.

Il n'en est pas de même de celle qui suit et dont notre excellent confrère de Philippeville, M. Dry, nous a communiqué tout d'abord une copie exacte, puis deux estampages très bien réussis.

MAGNA QVOD ADSVRGVNT SACRIS
FASTIGIATECTIS
QVAEDEDITOFFICIISSOLLICITVDOPIIS
MARTYRISECCLESIAM VENERAN
DONOMINE DIGNAE
NOBILISANTIS■TESPERPETVV[s]
QVE PATER
NAVIGIVS POSVITCRISTI LE
GISQVEMINISTER
SVSPICIANTCVNCTIRELIOGIONISOPVS

Gravée sur une plaque de marbre de 0ᵐ46 de long sur 0ᵐ43 de large et 0ᵐ04 d'épaisseur, trouvée à Philippeville, au commencement du mois d'avril 1886, en creusant des trous sur la place de l'église pour y planter des arbres, cette belle et intéressante inscription se trouve heureusement aujourd'hui au musée. Les caractères en sont assez profondément creusés et régulièrement formés. Toutes les lettres ont la même hauteur (0ᵐ025), sauf l'F de FASTIGIA, au commencement de la deuxième ligne, les deux F de OFFICIIS, et les deux L de SOLLICITVDO, à la troisième, qui dépassent la ligne d'écriture et mesurent trois centimètres et demi. Les mots se suivent sans solution de continuité ni points séparatifs.

La haste gauche de tous les V dépasse légèrement la ligne d'écriture d'en haut et s'arrondit sensiblement au-dessus de la lettre qui précède. Au lieu de se terminer par une boucle au-dessus de la li-

gne d'écriture, comme notre G actuel, la ligne semi-lunaire de cette lettre se termine par un trait qui s'infléchit à gauche, au-dessous de la ligne d'écriture.

A la quatrième ligne, le premier I du mot MARTIRIS est surmonté à droite et à gauche, par deux traits curvilignes qui lui donnent presque la forme d'un I grec.

Enfin, en fait de lettres jumellées, on n'y remarque que l'N et le T du mot SVSPICIANT, au commencement de la dixième et dernière ligne.

La dalle est percée, au milieu de la sixième ligne, d'un trou qui a dû servir à la sceller contre un mur, et être pratiqué avant que l'inscription ne soit gravée, car si le mot ANTISTES est intact, il a ses deux premières syllabes écrites à gauche du trou et la dernière à droite.

Cela dit, je m'empresse de donner ci-dessous, sans rien y changer, l'excellente traduction qu'a fait M. DRY de ce texte chrétien :

Les vastes portiques qui s'élèvent devant cet édifice sacré ont été placés en témoignage de la vénération que l'Eglise accorde à ceux qui ont mérité le martyre, par le noble évêque, père perpétuel, Navigius, ministre de la loi du Christ. Que tous contemplent ce monument de la religion.

C'est, on le voit, l'inscription commémorative d'un édifice religieux assez considérable, consacré non pas à la sépulture de la martyre DIGNA, comme on l'a cru tout d'abord, mais à la mémoire de tous ceux qui ont mérité les palmes du martyre, et à la façon dont certains de ses caractères ont été gravés, il y a tout lieu de croire qu'elle n'est pas antérieure au V[e] siècle. Nous allons en détailler les passages les plus saillants.

La dénomination d'*Antistes* donnée à un évêque n'a été relevée jusqu'à ce jour qu'à Sétif, en 1858, par le général CREULY, sur la pierre sépulcrale de Novatus qui occupa le siège épiscopal de Sitifis pendant trente-sept ans (1) (de 403 à 440), et assista, comme on sait,

(1) Cela résulte de la seconde ligne de son épitaphe pentamétrique :

Ter denos et septem sedis qui meruit annos.

Cf. L. RENIER, *Insc. rom. de l'Alg.*, n° 3430, et le *Corp. Insc. lat.*, t. VIII, n° 8634.

à la fameuse conférence de Carthage, en 411, et au concile qui se tint dans la même ville, en 419 (1).

C'est donc la seconde fois seulement qu'on la rencontre en Algérie sur un monument épigraphique (2); mais c'est bien pour la première fois qu'on la trouve accompagnée des épithètes de *perpetuus pater* et de *Cristi legis minister* qu'on n'a relevées jusqu'à présent, d'ailleurs, sur aucun marbre chrétien, ni dans aucun auteur chrétien (3).

Elles ne désignent pas, il est vrai, de fonctions particulières, comme celles de *flamen perpetuus*, de *pater in Mythriacis* et de *minister dei Saturni*, par exemple, qui désignaient, chez les païens, des fonctions spéciales au culte de Mithra et de Saturne. Elles n'ont été ajoutées au titre d'*antistes* que par pure amplification, sans doute, et pour satisfaire aux exigences de la versification.

Cependant je crois devoir rappeler qu'Arnobe, dans son 4e livre *contre les Nations*, donne aux *antistites* ou évêques l'épithète de *patres religionis*, et que sur une mosaïque de l'ancienne basilique romaine d'Orléansville, celle de *pater noster* était donnée à l'évêque Reparatus inhumé dans cette basilique, en l'année provinciale 436 (a. 475 de J -C.).

Je rappellerai également que les évêques d'Afrique appelaient généralement l'évêque de Rome *pater patrum*, et que tous les évêques présents au 2e Concile de Nicée (a. 788), en parlant de Grégoire de Nisse, qui assista au premier Concile tenu en cette ville (a. 325), l'appelaient *πατὴρ πατέρων*.

Enfin, je rappellerai encore que, dans les lettres d'Athanase *Ad Solit.*, Osius qui fut évêque de Cordoue pendant soixante ans (de 297 à 357) et présida le Concile de Nicée en 325, est également appelé *πατὴρ των ἐπισκοπων* (4).

(1) Cf. Morcelli, *Afric christ.*, t. I, p. 283.

(2) Les auteurs chrétiens ainsi que le *Code* de Justinien (1, 3, 18) donnent le nom d'*antistes* non seulement aux évêques et aux abbés, mais encore aux *priores* et aux *parochi*, prêtres d'un rang encore inférieur à celui des abbés. (Cf. Du Cange, *Gloss. med. et inf. latin*, t. I, p. 306.)

(3) La qualification de *Cristi legis magister* semble répondre à celle de *sacro-sanctæ legis antistites* qui est donnée à deux évêques d'Arles, à Saint Hilaire sur son tombeau, et à Patrocle dans une constitution de Valentinien III. (Cf. Edm. Le Blant, *Insc. chr. de la Gaule*, t. II, p. 252, n° 515, et l'abbé Martigny, *Dict. des ant. chrét.*, p. 302.)

(4) Cf. Ducange, *Gloss. med. et inf. latin.*, t. V, p. 136.

Il est donc, sinon certain, au moins très probable que les évêques métropolitains avaient le droit de porter le titre de *pater patrum* ou de πατὴρ πατέρων (1).

Quant à l'épithète de *perpetuus* que nous voyons pour la première fois associée à celle de *pater*, elle a sa raison d'être dans la complaisance — nous pourrions aussi bien dire dans la sagesse — avec laquelle les chrétiens continuèrent encore assez longtemps à se servir de la phraséologie païenne, tant du moins qu'elle n'avait rien d'essentiellement profane ni de directement incompatible avec leurs principes religieux. C'est ainsi que, sans scrupule aucun, ils conservèrent à leurs évêques le titre d'*antistites* que les païens donnaient à leurs grands prêtres ou grands maîtres des cérémonies religieuses et sacrées (2), et à leurs prêtres celui de *sacerdotes*, quoiqu'il fut porté par des prêtres ou prêtresses de Vénus, de Bacchus et autres divinités païennes (3).

Mais si ces diverses expressions présentent un assez grand intérêt, le nom du noble évêque, *nobilis antistes*, qui est désigné dans ce nouveau document épigraphique, en offre un bien plus grand encore. On ne connait en fait d'évêques de Rusicade que *Verulus* et *Victor* qui assistèrent, l'un au Concile de Carthage de 255, l'autre à celui de Cirta de 305, où il fut accusé et convaincu par Secundus, évêque de Tigisis et primat de Numidie, d'avoir livré les quatre évangiles, et *Faustinus* qui, tombé malade en arrivant à Carthage, ne put assister à la Conférence qui s'y tenait en 411.

Si donc NAVIGIVS fut réellement évêque de Rusicade, il faut l'ajouter à la liste déjà connue, mais bien incomplète, on en con-

(1) Grégoire, évêque de Nysse, avait été nommé métropolitain de la Bithynie, en 382 ou 383, mais on ne saurait affirmer qu'Osius, qui passe pourtant pour avoir présidé le Concile œcuménique de Nicée, en 325, comme légat du pape Sylvestre, était métropolitain ou primat d'Espagne.

(2) Cic., *Dom.* 39, 104. Id., *Divin.* 2-54. Corn. Nep., *Lys.* 3, t. liv. 9, 34. Juv. *Epigr.* 2, 13.

(3) Le titre de *sacerdos* est associé à celui d'*antistes* sur l'épitaphe de l'évêque Novatus, de Sitifis. On le voit également porté par un prêtre du nom de Laurentius sur une dalle qui recouvrait des reliques de Saint Laurent dans une *memoria* ou chapelle de Sitifis, ainsi que par un autre prêtre du nom de Marinus, sur une mosaïque découverte, en 1843, dans l'ancienne basilique chrétienne d'Orléansville. (Cf. L. Renier, *Insc. rom. de l'Algérie*, n°° 3430, 3431, 3704; *Corp. I. A. L.*, n°° 8630, 8634, 9911.)

viendra, de ceux qui occupèrent le siège épiscopal de cette ancienne colonie romaine, puisqu'il n'est pas admissible que dans l'espace d'un siècle et demi, de 255 à 411, il n'y en eut réellement que trois qui l'occupèrent.

Le nom de *Navigius* n'est pas nouveau cependant. Le savant Morcelli, dans son *Africa christiana,* le mentionne comme ayant été porté par un évêque de Thysdrus qui assista à la célèbre conférence de Carthage de 411. Reste à savoir si Morcelli ne se trompe pas en prenant *Turditanus* pour l'ethnique de *Thysdrus*. Deux inscriptions trouvées, l'une à El-Djem, dans les ruines même de Thysdrus, l'autre à Timgad (prov. de Constantine), dans les ruines de *Thamugadi*, donnent à cette antique cité le nom de *Thysdritana colonia* (L. Ren., n° 1528; *Corp.* n°ˢ 51, 2343). Pline la désigne sous le nom de *oppidum Tusdritanum,* Frontin en désigne les habitants sous celui de *Thysdritani,* et dans les actes du Concile de Carthage, en 393, et de la Conférence qui s'y tint en 411, les évêques présents y sont désignés sous l'ethnique de *Thusdritanus* ou *Tusdritanus* et non de *Turditanus.* Il n'est pas jusqu'au Concile qui se tint à Thysdrus même, en 417, qui ne soit désigné dans Harduin (t. I, p. 1251) *concilium Tusdritanum.*

Il est vrai que dans les lettres synodales qui furent envoyées de la Byzacène, en 641, à l'empereur Constantin III, fils d'Héraclius, il est question d'une *civitas Turditanæ,* mais il n'est pas bien prouvé que cette ville soit la *colonia Thysdritana* des auteurs et des inscriptions.

De ces objections il ne faudrait cependant pas en conclure que nous serions d'avis de faire de *Tusdur* ou *Turdi* une ville romaine et à la placer à Philippeville; ce serait aller à l'encontre de toutes les données épigraphiques les plus précises. Les trois inscriptions sur lesquelles on voit écrit en toutes lettres le nom de l'ancienne colonie à laquelle la ville française a succédé (1), déterminent d'une manière certaine, en effet, l'emplacement de l'antique cité de *Rusicade* que Pline et la *Table* de Pentinger indiquent, l'un trop près, l'autre trop loin de Cirta (Constantine), et que les deux routiers romains fixent beaucoup trop loin aussi de Chullu (Collo) (2).

(1) L. Ren., *Insc. rom. de l'Algérie,* n°ˢ 2169, 2174. — G. Wilmanns, *Insc. afric. lat.,* n°ˢ 7960, 7969, 7986.

(2) L'*Itinéraire* d'Antonin et la *Table* de Pentinger s'accordent à placer

Rien, absolument rien ne s'oppose d'ailleurs à ce qu'il y ait eu un évêque du nom de *Navigius* à Rusicade et un du même nom à Thysdrus, à deux époques différentes. Morcelli en mentionne bien du nom de *Januarius, Cresconius, Donatus, Victor* et *Felix*, par exemple, dans 33, 35, 67, 72 et 77 localités différentes. Sans compter que s'il nomme des *Palladius* à Bacanaria, Tigava, dans les deux Mauritanies et à Idicra, en Numidie ; des *Cyprianus* à Bonusta, Carthage, Cellæ, Sicca, Taddua, Tubursicum, Tuburbo Majus, Villa Magna, en Proconsulaire ; des *Vitalianus* à Bazara et à Bocconia, en Numidie ; des *Reparatus*, enfin, à Vegesela, Abitinæ, Carthage, Meglapolis, Pappia ou Puppia, Tibursicum, Utimmira, en Proconsulaire ; aux Aquæ Calidæ, à Bita, Vulturium, Castellum Tatraportense, Girumons, Oppidum Cessitanum, Siten, Sufasar, Tipasa, en Mauritanie, et à Tubanæ, en Numidie, il n'en mentionne pas de ces noms à Theveste, à Bagai, à Quiza et à Castellum Tingitanum où des inscriptions nous ont révélé qu'à la fin du Ve siècle, des évêques du nom de *Palladius, Cyprianus, Vitalianus* et *Reparatus* avaient siégé cependant et étaient morts dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales (1).

Nous avons dit, au début de cet article, que le mot DIGNAE qui termine la cinquième ligne de l'inscription, avait été pris tout d'abord pour le nom de la martyre en mémoire de laquelle l'évêque NAVIGIVS avait construit l'église. Or, cette opinion émise par M. le PRÉSIDENT même de la *Société archéologique* de Constantine, prit d'autant plus de consistance que six jours après la découverte du marbre chrétien, les ouvriers, en creusant les fouilles d'un bassin, à neuf mètres environ de l'emplacement où ils avaient rencontré sous leur pioche la plaque de marbre, mirent à découvert un tom-

Rusicade à 50 milles (74 kilom. 74^m) de Chullu, ce qui est presque le double de la distance réelle qui sépare Philippeville de Collo. D'un autre côté, si Pline en plaçant Cirta à 48 milles (71 kilom. 111^m) de Rusicade en raccourcit la distance d'au moins 10 ou 12 milles (de 15 à 18 kilom. env.), la *Table* de Pentinger qui, seule des deux routiers, indique la route de Rusicade à Cirta, en exagère d'autant la longueur en fixant celle-ci à 67 milles (79 kilom. 859^m). Elle ne devait avoir, tout au plus, que 60 milles (89 kilom. env.). De Philippeville à Constantine on ne compte actuellement par la route que 83 kilomètres, et par le chemin de fer, 87.

(1) L. RENIER, *Insc. rom. de l'Algérie*. n°s 3848, 3701. — G. WILMANNS, *Insc. afric. lat.*, n°s 2009, 2291, 9703, 9709.

beau renfermant un squelette presque complet (1) et quatre clous en fer forgé de 0m205 de longueur sur 0m01 de diamètre à la naissance de la tête (2).

Ces clous peuvent bien être pris, en effet, pour les instruments de supplice à l'aide desquels cette chrétienne a été crucifiée et mise à mort ; et l'on serait d'autant plus autorisé à croire qu'elle est morte martyre, que son tombeau se trouvait placé sous une mosaïque et que sa tête reposait sur une grande brique de façon à regarder l'Orient. Mais comme on ignore la place qu'occupait le tombeau par rapport à l'ancienne église de Rusicade; qu'en d'autres termes, on ne sait pas s'il occupait le centre de l'abside, et si l'autel était, par conséquent, édifié par dessus, on fera bien de ne pas affirmer que le squelette qui s'y trouvait est celui d'une martyre. Enfin, comme, d'un autre côté, le troisième vers de l'inscription présente certaines difficultés d'interprétation, on fera bien également de ne pas affirmer qu'elle se nommait DIGNA.

XXV.

Le 7 avril 1886, notre zélé confrère et correspondant, M. Émile Espérandieu, nous adressait de Mont-Louis (Pyrénées Orientales), l'inscription suivante relevée par un de ses camarades de l'armée, sur une pierre de taille de 0m80 de côté, trouvée entre Bou-Chater (anc. Utique) et Bizerte (anc. Hippone Diarrhytus) :

MEOR H H NAHSHIQVIR
DIXI NCD CIOIPQVI
SN 7 AVRHIS INHO VF
HM SSLSIL RTIORVM
DVCENI A ILLVDIS CAL
NICIOVODANNISNATA II
IN RINIVRTIDICVR I
SS INCVLISSPORIVIAI
I N I DARINIVRIDRI

(1) L'étude ostéologique du squelette a été faite par M. le Dr Ricoux, maire de Philippeville, qui a déclaré que c'était bien celui d'une femme.

(2) Ce n'est pas la première fois qu'on découvre des clous dans un tombeau chrétien. Saint Ambroise trouva dans celui des martyrs Saint Vital et Saint Agricola les clous et le bois de la croix sur laquelle avait expiré ce dernier

Nous n'essaierons certainement pas de lire et de compléter un texte aussi mutilé et imparfaitement copié. Il aura été relevé depuis par notre savant confrère et ami, M. Cagnat, et paraîtra, sans doute, très prochainement dans le compte-rendu de sa quatrième et dernière mission archéologique en Tunisie.

XXVI.

Le 12 du même mois, le R. P. Delattre nous adressait la nouvelle lecture qu'il venait de faire d'un texte publié par lui dans la *France illustrée* (avril 1882), puis dans les *Missions catholiques* (juin 1882), et en 1884, par M. Joh. Schmidt dans ses *Additamenta* au vol. VIII du *Corpus* de Berlin, nº 454. Il en résulterait qu'au lieu de QVOS, c'est EQVOS qu'il faut lire au début de la 3e ligne de la formule d'exécration qui termine la feuille de plomb, et qu'au lieu d'être, par conséquent, des noms d'hommes, SIDEREVS, IGNEVS, TVRINVS, etc., seraient des noms de chevaux que la jalousie de la faction adverse avait voués au démon pour qu'ils ne puissent point courir au cirque ou remporter la victoire, dans une occasion solennelle, sans doute.

La lecture de notre excellent correspondant de Carthage diffère en ce point essentiel de celle de M. Schmidt (1). Elle en diffère encore en ce que, à la fin de la liste des dix-neuf chevaux dénommés sur le côté droit de la feuille de plomb, elle en ajoute un vingtième, prenant la désignation de la couleur (MELAN) d'un de ceux de la partie adverse pour le nom d'un cheval (2).

(*Exhort. virgin.*, II, 9), et M. l'abbé Martigny cite, d'après Cavedoni (*Cimet. Chiusin.*, p. 67), le tombeau d'un chrétien nommé *Q. Velius Julianus*, dans lequel on a trouvé quatre gros clous et un cinquième recourbé en forme de croc.

On sait que les premiers chrétiens regardaient comme de glorieux trophées de leur courage et de leur victoire tous les objets qui avaient servi au martyre des leurs, et que, lorsqu'ils le pouvaient, ils plaçaient ces objets dans leurs tombeaux comme les reliques du martyre.

(1) Nous tenons à rappeler que sur la copie de M. Joh. Schmidt, on voit devant QVOS une lettre pointillée qui ressemble, il est vrai, plutôt à un K qu'à un E.

(2) Le R. P. Delattre a pris, sur la ligne verticale qui longe le côté droit de la *tabula execrationis*, les deux lettres O et C qui précèdent l'N pour en faire, on ne sait trop pourquoi, MELANOC qui est le génitif de MELAN *(melanos)*.

La voici telle qu'il a eu la bonté de me la communiquer il y a quelques mois :

	SIDEREVS
	IGNEVS
	TVRINVS
RENALIVS	MARTIVS
VENATOR	RAPIDVS
...V..RVS	ARMINIVS
AVGVR	INPVLSATOR
VOLENS	CASTALIVS
SIDEREVS	GELOS
ATONITVS	PIROPVS
ERONICA	EVGENES
	ANIMTOR *(sic)*
CRYSIPH	BLADVS *(sic)*
VS	SIDONIVS
	OMNIPOTEVS *(sic)*
	AQVILA
	LICIVS
	AMAZONIVS
	IMBER
	MELANOC

....

DEMONQVIICCONVER
SANS TRADO TIBIOS
EQVOS VT DETENEAS
ILLOS ET INPLICENTVR
EC SE MOVERE POSSINT

Nous n'en aurions rien dit de plus si, sur notre demande, M. le capitaine Mélix ne nous avait point donné son avis sur le sens des trois lignes de caractères grecs placées en tête et de chaque côté de la feuille de plomb, ainsi que sur celles qni précèdent la formule d'exécration, et sur les divers dessins qui décorent l'antique et très intéressant document graphitique de Carthage dont nous donnons ci-contre un fac-simile d'après celui publié par M. le professeur Joh. Schmidt.

Ainsi, pour notre excellent confrère, la ligne supérieure de caractères comporterait les trois mots grecs suivants : ΚΑΒ, ΙΑΚΚΡΑ, ΚΚΡΟΥ.

Le premier, composé de trois lettres seulement, serait une abréviation de *αι καβαλλεις*, nominatif pluriel de *καβαλλης*, correspondant aux noms latins *caballus* et *caballarius* dont l'un s'emploie pour

désigner un cheval quel que soit le travail ou le service qu'on exige de lui, et l'autre sert plus fréquemment à désigner un cheval de selle.



Le deuxième mot qui suit est ιακκρα. C'est là très probablement encore une abréviation du participe présent ιακχασσομενον, voix pas-

sive du verbe du verbe *ιακχαξω*, ayant le sens de : crier, crier fort, publier, annoncer.

M. Mélix reconnait bien qu'il y a dans ce mot une lettre ρ dont l'utilité lui échappe, mais il croit ne pas avoir à s'en préoccuper davantage, car il peut très bien se faire que l'artiste qui a buriné cette feuille de plomb, et qui s'est trompé en plusieurs endroits, s'est également trompé en gravant une lettre inutile. Passons.

Le dernier mot de la ligne est κκρογ qui doit être complété ainsi : *κεκριου* et dont la racine probable est κρα signifiant : lutte, concours, combat ; d'où les verbes :

Κραινω, produire un effet, un résultat, aboutir ;
Κρουω, mettre à l'épreuve ;
Κρινω, être en lutte, entrer dans un concours, se mesurer avec ;
Κριοσμαχομαι, frapper avec le bélier (machine de guerre).

Cette même racine a encore servi à former les mots :

Κρατησιμαχος, vainqueur dans les combats ;
Κρατησιππος, victorieux dans les courses de chevaux.

Après ces explications, notre érudit collègue propose de lire de cette façon la première ligne :

Αι καβαλλεις ιακχοσσομενοι κεκριου

et de la traduire ainsi :

Chevaux annoncés pour le concours.

Il manque quelques lettres au commencement de cette première ligne, et ces lettres devaient nécessairement former un mot indiquant le but de cette rangée de caractères, quelque chose se rapprochant de : *Liste* ou *noms* (des chevaux, etc.).

Au-dessous se présentent ensuite deux rangées de noms. Ce sont évidemment ceux des chevaux engagés pour la lutte de la course. La rangée de gauche est très dégradée et n'offre plus que neuf lignes de caractères, tronquées même pour la plupart. On y lit ou devine les noms suivants :

RENALIVS, VENATOR, SVPERVS, AVGVR, VOLENS, SIDEREVS, ATONITVS, BERONICA, CRYSIPHVS.

La colonne de droite semble complète ; elle présente les noms ci-après :

SIDEREVS, IGNEVS, TVRINVS, MARTIVS, RAPIDVS, ARMINIVS, IMPVLSATOR, CASTALIVS, GELOS, PIROPVS, EVGENES, ANIMATOR, BLADVS (pour

BLANDVS), SIDONIVS, OMNIPOTEVS, AQVILALICIVS, AMAZONIVS, IMBER (1).

Tous ces noms ont bien la tournure de ceux qui sont employés de nos jours par les *gentleman* du Jockey-Club pour désigner leurs *racer* émérites, et il faut bien reconnaître que les anciens avaient déjà l'habitude de donner les noms les plus sonores à leurs chevaux de course (2).

Les noms qui suivent ne flatent pas autant et résonnent beaucoup moins. M. Mélix en conclut qu'ils s'appliquent peut-être bien aux chevaux engagés par le parti opposé et que ce sont ces derniers seulement qui avaient été voués à l'exécration.

Pour appuyer son hypothèse, il examine donc chacune de ces nouvelles appellations, les décompose et les traduit comme suit :

ΚΑΡΟΥΡΑΚΚΘΑ. — Ce nom se compose probablement des mots *καρου* et *ρακκτα*. Le premier signifie : engourdissement ; c'est un dérivé du verbe *καραω*, f. *ωσω*, qui veut dire : il est plongé dans la léthargie, il est perclus, sans mouvement, il a tout son corps engourdi, ses membres raidis. Le sens du second est : brisé, anéanti. *Ραχιθης* est encore un dérivé et il correspond au français : maladie de la moelle épinière, consomption dorsale.

Il est donc bien évident qu'on a voulu désigner ici un cheval impotent.

(1) Très probablement ceux des chevaux attelés à la gauche des chars, *equi funales* ou *funarii*, la principale difficulté aux courses du cirque étant de faire tourner le char autour des bornes (*metæ*) qui se trouvaient toujours à gauche, à chacune des extrémités de la *spina*. Les cochers attachaient pour ce motif la plus grande importance au choix du *funalis*, d'autant plus que c'était celui qui attirait tout particulièrement l'attention des spectateurs.

(2) Exemples : Bvbalvs, le cerf, Geminator, le jumeau, Lvcidvs, le clairvoyant, Nitidvs, le brillant, Oceanvs, l'Océan, Paratvs, l'apprêté, Victor, le vainqueur, Vindex, le vengeur, gravés sur une pierre tumulaire carrée trouvée à Rome et rappelant, sans doute, les victoires remportées au cirque par le défunt (cocher ou amateur); Regnator, le souverain, le maître, Famosvs, le célèbre, Eridanvs, l'Éridan (fleuve ou constellation), Lvxvriosvs, le magnifique, Scholasticvs, le savant, sur une mosaïque trouvée à Barcelonne et représentant une course de chars (*quadriges*) dans un cirque; Altvs, le puissant, Pvllentianvs, l'étalon, Delicatvs, le délicat, l'élégant, Polidoxe, le glorieux, Titas, le géant, Scholasticvs, le savant, sur une belle mosaïque trouvée à 2 kilomètres de l'Oued-Atménia, prov. de Constantine, et représentant les écuries, les chevaux, les chiens, les vergers, les champs, la demeure d'un certain *Pompeianus*, et le spectacle d'une chasse aux gazelles dirigée par ce riche propriétaire.

BPAKYΘAΘ(ος). — C'est le superlatif de βραχυς qui veut dire : petit, chétif, malingre, infirme.

ΗΘΑΕΙΘΟΥΜΑ. — Ce nom paraît être un composé de ηθαιου et θουμα. Le premier est vraisemblablement pour ηθαιος ou ηθειος qui veut dire : habitué à, accoutumé à. Il signifie encore : qui a l'air de. Le second se rapproche très visiblement de θυμωμα dont le sens est : colère.

Ce nom composé doit donc se traduire par : qui a l'air d'être en colère, d'être furieux.

ΝΕΚΦΟΜΗΙ. — Ce mot est un composé de νεκ pour νες et de φομηι. Le mot νες doit sans doute se lire νεος dont le sens est : récent, nouveau, insolite. Φομηι doit être pris pour φυομε ou φυομενος, participe présent, voix passive du verbe φυω qui veut dire : faire naître, faire pousser, faire croître.

Le mot νεκφομηι pourrait donc s'interpréter par : nouveau né, récemment germé, qui a poussé depuis peu de temps.

ΗΙΕΟΥΗΕΜΗ. — M. Mélix voit dans ce nom deux mots bien distincts ; ce sont : ηιεου qui doit être pris pour ελιος, ου, et ηεμη, dérivation de ημερος. Le premier signifie : lamentable, déplorable, qui excite la pitié. Le second veut dire : dompté, dressé, cultivé.

Le mot ηιεουηεμη semble donc avoir la signification de : qui a été pitoyablement dressé.

ΕΚΤΑΒΑΗΙ. — Ce nom semble pouvoir se décomposer en εκτα employé ici pour εχθος dont le sens est : haine, inimitié, hostilité, et en βαηι pour βαιος qui signifie : petit, peu considérable.

Ce nom peut donc se traduire par : un ennemi faible, peu dangereux, peu redoutable.

Cependant, le premier mot εκτα pourrait être, suivant M. Mélix, rapproché préférablement de εσται, 3e pers. sing. du futur εσομαι du verbe ειμι. On aurait alors le sens de : il sera petit, insignifiant, ou il sera toujours petit, insignifiant.

IXCITO. — Ce mot semble signifier : qui est convenablement engraissé. En le décomposant on trouve, en effet, d'abord le mot ικ qui est très vraisemblablement une abréviation de ικανος dont le sens est : assez, suffisamment, convenablement, et ensuite *CITO* pour σιτευτος, les lettres de la fin de ce mot ayant évidemment dis-

paru (1). *Σιτευτος* comme *σιτος* veut dire : nourri, et le verbe *σιτεω*, voix moyenne, se rend par : se nourrir, s'engraisser.

On voit par là combien ces derniers noms sont dissemblables de ceux qu'on lit sur le côté droit et le côté gauche de la feuille de plomb et qui s'énoncent avec tant de pompe et de fracas, alors que ceux-ci, au contraire, accusent un certain ton de dénigrement et laissent deviner qu'on a voulu tourner en ridicule ceux qui les portaient.

Ainsi que notre perspicace collègue l'avait pressenti, ils servaient donc à désigner les chevaux engagés par la faction opposée (2), et l'on peut en conclure que ceux qui couraient comme ceux qui faisaient courir ou qui prenaient fait et cause pour l'une ou l'autre faction, ne faisaient pas faute de ridiculiser les coursiers de leurs adversaires et de leur jeter des sorts (3).

(1) Il y a en cet endroit, sur la copie exécutée avec le plus grand soin, *summa diligentia*, par M. le professeur Joh. SCHMIDT, des hachures indiquant sans doute la disparition de ces lettres.

(2) Il n'est peut-être pas tout à fait inutile de rappeler ici que, chez les Romains, ceux qui dans les jeux du cirque conduisaient les chars se partageaient en plusieurs groupes ou factions (*greges, factiones*) que l'on s'habitua de bonne heure à désigner par les noms des couleurs adoptées pour reconnaître, dans la course, les chars et les cochers de chaque groupe.

Il n'y eut d'abord, paraît-il, que deux factions : celle des rouges (*russata*) et celle des blancs (*albata*). Une inscription (GRUTER, 340, 3) qui paraît remonter au règne d'Auguste, indiquerait que la faction bleue (*veneta*) existait déjà à cette époque. Quant à celle des verts (*prasina*), Jean le Lydien prétend qu'elle fut antérieure au règne de cet empereur, mais elle n'est point mentionnée toutefois avant Caligula. Suivant Suétone (*Domit.* 7), Domitien ajouta deux couleurs, la pourpre et la dorée (*purpureus et auratus pannus*), mais il n'en est plus question après son règne. A une certaine époque, qui ne remonte pas au-delà du IIIe siècle, les deux anciens partis s'unirent ou, du moins, se subordonnèrent aux deux nouveaux, les blancs aux verts et les rouges aux bleus, et il est bien plus souvent question, dès lors, des verts et des bleus que des blancs et des rouges, quoique ces derniers soient encore mentionnés au Xe siècle.

(3) Si encore les cochers, les puissants personnages qui faisaient courir leurs propres chevaux, les parieurs et le public, enfin, n'avaient fait que ridiculiser les chevaux de l'une ou l'autre faction et que leur jeter des sorts, passe encore ! Mais les uns s'efforçaient souvent d'accrocher les chars de leurs adversaires et de leur faire faire culbute ou *naufrage*, comme on disait alors, et les autres ne reculaient pas quelque fois devant le crime pour se débarrasser d'un con-

A droite et à gauche de ces colonnes de noms des chevaux, se développent deux lignes verticales de caractères grecs dont quelques-uns, répétés jusqu'à huit ou dix fois, nous ont fait abandonner tout de suite l'idée de les appliquer à des désignations de numéros et nous ont incité, tous deux, à les considérer comme des initiales de noms de couleur.

Il faut croire que la signification des mots ainsi figurée était bien connue à Carthage comme à Constantinople, puisqu'on indique ici ces mots par une seule lettre et que chacune de ces lettres marque un qualificatif se rapportant à chacun des chevaux dénommés. Elles sont placées, en effet, d'une manière assez régulière en regard de chaque nom, et semblent ainsi les compléter.

On peut remarquer d'ailleurs que la 24[e] ligne est prolongée à droite, non par une seule lettre, comme toutes les précédentes, mais par le mot *Μελαν* dont la finale *ν* se trouve sur la ligne verticale

current redoutable ou d'un individu qui avait simplement calomnié ou nargué un cocher ou un cheval du parti opposé au sien, et fomentaient des querelles qui dégénéraient souvent en batailles sanglantes.

Ainsi Caligula, qui passait des journées entières dans les écuries des *verts* et y prenait même ses repas, dit Suétone, est accusé de s'être débarrassé par le poison des cochers les plus habiles de ses adversaires, et Vitellius qui étrillait lui-même ses chevaux, raconte le même historien, mit à mort des citoyens pour avoir calomnié les *bleus* qu'il favorisait. Caracalla alla plus loin encore; il faisait un jour envahir le cirque par une troupe armée pour punir les spectateurs de ce qu'ils se moquaient d'un cocher du même parti, et punissait de mort un cocher du parti opposé trop souvent vainqueur (*Dio. Cass.* chap. LXXVII, 1; LXXVIII, 8.)

Enfin, comme tout le monde prenait parti et engageait des paris (*sponsiones*) pour l'une ou l'autre faction, non seulement Rome entière, mais encore bien d'autres grandes et petites villes de l'empire, se partagèrent en deux camps qui en venaient quelquefois aux mains et en ensanglaient les rues et les carrefours. Qu'il nous suffise de rappeler, à ce propos, qu'à Constantinople où la passion du cirque était arrivée à son paroxisme de folie, les *verts (oi bénétoi)*, à l'occasion des jeux par lesquels Justinien célébrait le 5[e] anniversaire de son avènement au trône (a. 532) se ruèrent sur les *bleus* (*oi prasinoi*), leurs adversaires; et la politique aidant, mirent pendant trois jours et trois nuits toute la ville à feu et à sang. Ils ne déposèrent les armes que lorsque Bélisaire, aidé de Mondus, Constantiolus, Basilide et Narsès, se jetant à l'improviste dans la foule qui se poussait et se battait dans l'hippodrome aux cris de : *Vivent l'empereur Justinien et l'impératrice Théodora* et de : *Vivent Hypatius et Pompée*, en eût exterminé plus de 30,000, dit-on.

même des autres lettres. Or, μελας, μελαινα, μελαν signifie *noir, brun, de couleur foncée,* et il est très manifeste que celui qui a gravé cette table d'exécration a voulu, au moyen de ce mot, faire connaître la robe du cheval et, peut-être même, nous indiquer que les autres caractères désignaient également la couleur des chevaux engagés dans la lutte. Nous lui adressons dans l'autre monde nos plus sincères remerciements (1).

Mais quel sens convient-il de donner à ces divers caractères? M. Mélix va nous le dire. Selon lui :

A pourrait être considéré comme une abréviation de αιθος qui veut dire : couleur rouge foncé, brunâtre. Cela correspondrait à la robe appelée : *bai brun.*

B voudrait dire βαλιος qui se rend en français par : moucheté, tacheté, et il correspondrait à l'une des robes qu'on appelle : *gris truité, gris pommelé.*

P serait l'initiale du mot ρουσιος, en latin *ruber, rufus, russeus, russus,* et désignerait la couleur dite : *alezan brûlé* qui est presque noire, semblable à celle du café torréfié.

K représenterait l'expression grecque κροκος qui sert à désigner la couleur de safran et qui correspond au latin *croceus.* Ce serait alors la robe dite : *alezan doré.*

Θ pris pour initiale du mot θαψινος signifiant : roux jaunâtre, indiquerait la couleur : *alezan très clair.*

C. Cette lettre n'existe pas dans l'alphabet grec ; elle est employée probablement ici pour Σ et peut être considérée comme l'initiale du mot *spadices* dont se servaient les Romains pour désigner les chevaux de couleur *bai* et qui dérive de σπαδιξ qui veut dire :

(1) Ce qui nous a confirmé, d'ailleurs, tout à fait dans cette opinion, c'est que Ponvinio cite dans son livre *de ludis circensibus* une inscription, également très curieuse, présentant une longue liste de vainqueurs où chaque nom de cocher *(agitator, auriga)* est suivi du nom d'un cheval, de l'indication de sa couleur et du nombre de prix remportés, et que, parmi les chevaux de course, enfin, dont nous avons donné la liste d'après une inscription trouvée à Rome, ceux qui y sont appelés Geminator, Saxone et Oceanus, Silvanus et Victor, Danaus, Vindex et Nitidus sont suivis des lettres N, R, G et B, initiales des mots *niger* (noir), *rufus* (alezan brûlé), *gilvus* (alezan clair) et *badius* (bai brun). (Cf Wilmanns, *Exempla,* n° 2600.)

branche de palmier portant des dates. Cette couleur était celle des fruits du palmier avant leur complète maturité (1).

Y pour *υποτεφρος* qui veut dire : couleur un peu cendrée.

N, enfin, initiale de *νιφοεις*, indiquerait une nuance très claire, semblable à la neige et, par suite, la robe nommée : *gris très clair*.

Passons maintenant aux dessins ou figures qui ornent la feuille de plomb.

Dans la partie médiane de l'inscription se trouve tracé un ovale très allongé et couvert de hachures entre-croisées qui le font ressembler assez bien à un pain long, mais qui n'ont été faites, sans doute, que pour indiquer cet ovale d'une manière plus sensible et plus durable. Or, suivant M. Mélix, et selon toute vraisemblance aussi, cette figure représenterait le cirque. La forme générale des plus grands comme des plus petits cirques, chez les Romains, avait, comme celle de l'hippodrome chez les Grecs, ses deux côtés parallèles très allongés, en effet, et elle se terminait à l'une de ses extrémités par un demi-cercle, à l'autre par une partie légèrement cintrée dont la corde ne formait pas un angle droit avec les côtés (2).

Au-dessous de cet ovale long et quadrillé on voit juxtaposés neuf

(1) Le cheval de C. Seius qui causa tant de malheurs affreux à son maître et à tous ceux qui voulurent le posséder, était *bai*. Il paraît que les Romains estimaient assez le cheval bai et le gris bleuâtre, mais fort peu le blanc et l'alezan clair, car Virgile dit (*Georg*. l. III, v. 81-83) :

Honesti
Spadices, glaucique ; color deterrimus albis
Et gilvo.

(2) Au cirque de Maxence, néanmoins, les deux côtés de l'arène n'étaient pas parfaitement parallèles entre eux, non plus qu'à la ligne (*spina*) qui divisait en deux, dans la longueur, le champ de courses, afin de faciliter, sans doute, au départ, le placement des chars d'une façon absolument équitable dans un espace un peu restreint. Vu l'énorme surface occupée par le cirque Maximus, le plus important de Rome — au IVe siècle, ce cirque pouvait recevoir jusqu'à 385,000 spectateurs, — une pareille irrégularité n'y était pas nécessaire, non plus qu'une autre destinée à obtenir le même résultat : nous voulons parler de l'inclinaison de la ligne courbe que formaient les *carceres* ou remises. (V. dans le *Dict. des ant. rom. et grecq.* d'Anthony Rich, p. 157, le plan du cirque de Maxence d'après le bas-relief de Foligno et la mosaïque d'Italica.)

compartiments (1) qui représentent assurément les *carceres* ou remises du cirque. Dans chacun de ces compartiments on remarque, en outre, une petite marque ronde ou allongée au moyen de laquelle l'auteur du *graffito* a voulu désigner indubitablement les chars attelés et préparés pour la course.

A l'extrémité opposée on aperçoit bien encore quelques traits indécis que M. Mélix a pris, tout d'abord, pour les traces d'un dessin représentant la porte par laquelle sortaient les vainqueurs, puis, après un examen plus minutieux, pour l'amorce de la lettre finale d'un mot dont tous les autres caractères ont disparu, mais nous n'en persistons pas moins à croire que c'est la *porta triomphalis* du centre de l'hémicicle que l'artiste a voulu indiquer ici, de même qu'il a voulu désigner par la rondelle ou ovale strié placé en avant de son cirque, au centre des *carceres*, la *porta pompæ* par laquelle passait le cortège avant le commencement des courses.

Cela dit, on nous saura gré, je pense, d'avoir, à propos du mot QVOS que le R. P. Delattre lit EQVOS, donné un facsimile de cette curieuse *tabula plumbea*, et une explication aussi vraie et complète que possible de son inscription et de ses ornements.

Quant à la formule d'exécration qui se trouve au bas de la feuille de plomb, immédiatement au-dessous des sept noms de chevaux écrits en grec, il est à peine nécessaire d'en donner la lecture qui est facile et qui, d'ailleurs, a été faite par M. Joh. Schmidt dans ses *Additamenta* au vol. VIII du *Corpus*. Cependant, comme la lecture du savant professeur de l'Université de Giessen diffère tant soit peu de la nôtre par suite du mot EQVOS qu'il a lu QVOS et que ses *Additamenta* ne se trouvent pas entre les mains de tous les lecteurs du *Bulletin d'Hippone*, nous pensons que personne ne nous en voudra si nous la reproduisons ici en y ajoutant la traduction suivante :

Demon qui (h)ic conversans, trado tibi (h)os equos, ut deteneas illos et implicentur [*n*]*ec se movere possint.*

DÉMON, TOI QUI STATIONNES ICI, JE TE LIVRE CES CHEVAUX, POUR QUE TU LES RETIENNES ET Q'UILS S'EMBARRASSENT DANS LEURS TRAITS DE TELLE FAÇON QU'ILS NE PUISSENT PLUS FAIRE UN MOUVEMENT.

(1) Ces remises étaient au nombre de douze au cirque de Maxence, vulgairement appelé *Cirque de Caracalla;* six de chaque côté de la porte principale.

XXVII.

Le 7 mai suivant, M. Ém. ESPÉRANDIEU nous adressait le texte épigraphique suivant, entouré d'un cadre à queues d'aronde (1) :

RNO·AVG·SACRVM
MIVS·FAVSIVS·CVM·AVIIO
EMPIVMHSIAIVAMEIVAIVN
T·SVA·PEC EMQDEDIC·DD

et relevé également par son camarade, à Henchir-bou-Glaïa (Tunisie), près des ruines de Dourat situées en aval de l'Oued-Tin et de l'Oued-Melah, au Nord du Djebel Chouach et près de Tebourba, l'ancienne *Thuburbo Minus*.

Il nous en proposait en même temps la restitution et la lecture suivantes :

[*Satu*]RNO · AVG*(usto)* . SACRVM || . ...MIVS FAVS[*t*]VS CVM AVITO || [*filio suo t*]EMP[*l*]VM [*et*] S[*t*]A[*t*]VAM EJVS A [*f*]VN || [*damen*]T*(is)* SVA PEC*(unia)* [*fecit id*]EMQ*(ue)* DED*(icavit)* D*(ecreto)* D*(ecurionum)*.

auxquelles on ne peut rien reprocher.

XXVIII.

Sur une belle pierre de $1^{m}02$ de haut sur $0^{m}76$ de large et $0^{m}60$ d'épaisseur, avec un encadrement et deux compartiments dont celui de droite seul est occupé par l'inscription. Trouvée à Aïn-Soudan, près d'Hammam-Zaïd, route de Souk-Ahras à La Calle.

D M S
O F E F E
L I X F A
V S T I
N I A N
V S P I
V S V I
X A N
LXV
H S E

(1) La pierre étant à demi enterrée, la personne qui l'a découverte n'a pu, faute de temps et d'outils convenables, la déblayer suffisamment pour en lire le commencement des quatre lignes.

Copie de M. P. CHAIX.

D(iis) M(anibus) S(acrum). Felix Faustinianus pius vix(it) annis sexaginta quinque. H(ic) s(itus) e(st).

Le *quadratarius* s'étant aperçu, sans doute, qu'il avait commencé la seconde ligne trop à gauche, a redoublé les deux premières lettres du nom de FELIX pour remplir la ligne. A part cela, il n'y a rien à dire absolument de cette épitaphe qu'il faut placer, par conséquent, au nombre des tumulaires ordinaires.

XXIX.

Relevée au même endroit par M. PERROT, conducteur des Ponts et Chaussées à Souk-Ahras, sur un marbre entouré d'un cadre à trois filets.

MARTI AVG
SACRVM
C·POM·PE·IVS
VICTORMC
EXPRAECEF
ARATOLOG
D·SATVRARA
S.P.F·ETDE

La pierre est endommagée à gauche et à droite, de telle sorte que d'un côté il ne reste plus qu'une amorce des lettres V, E et A des lignes 3, 4 et 5, et que de l'autre, une lettre ou deux ont disparu à la fin des quatre dernières lignes.

Malgré ces quelques éraflures, ce texte épigraphique n'offre aucune difficulté sérieuse d'interprétation. Nous en proposons la lecture suivante :

Marti Aug(usto) sacrum. C(aius) Pompeius Victor m(agister) c(oloniae) ex praecep(to) arato(rum) loc[i] deo Satur(no) ara[m] s(ua) p(ecunia) f(ecit) et de[d](icavit).

Cependant notre collègue et correspondant de Souk-Ahras ne nous ayant pas adressé d'estampage avec sa copie, nous ne proposons cette lecture que sous toutes réserves. A la fin de la quatrième ligne il pourrait bien y avoir un F au lieu d'un C, et alors nous au-

rions, au lieu de *magister coloniae,* qui nous paraît douteux, *Marci filius* qui nous semble plus admissible. A moins de traduire EX PRAECEPTO par : *sur la recommandation* au lieu de *sur* ou *d'après un ordre,* on ne voit pas de quel droit, en effet, les laboureurs de l'endroit auraient imposé au *magister* ou chef de la colonie, l'obligation d'élever à ses frais un autel à Saturne, leur divinité tutélaire.

En fait de particularités graphiques, nous n'avons à signaler, d'après la copie de M. PERROT, que le nom de POMPEIVS dont les trois syllabes sont séparées par des points, et celui de SATVR*(nus)* dont l'V et l'R sont jumellés.

XXX.

Le 6 juin dernier, le R. P. DELATTRE nous adressait, en même temps qu'à M. MOWAT, notre savant collègue et directeur du *Bulletin épigraphique,* l'inscription suivante qu'il venait de relever à Utique, en allant à Porto-Farina (1), sur une plaque de marbre blanc à peu près carrée (0^m24 sur 0^m27).

D · M · S ❦
IVLIVS FORTVNATVS
HOMO BONVS ❦
MVLTICIARIVS
INVICTVS · VIXIT
ANNIS ·XXIIII·MEÑ
X · DIE·I·HOR · VI ❦

(1) Nous devons ajouter que peu de temps après, M. Charles NICOLAS, inspecteur d'Agriculture en Algérie, nous remettait une copie de la même inscription accompagnée de renseignements sur la forme et la dimension de ses caractères, renseignements que le R. P. DELATTRE avait négligé de nous donner.

Ainsi, d'après M. Ch. NICOLAS, les lettres de cette curieuse épitaphe mesurent 0^m03 de haut. Il s'en trouve trois, L, F et T sur la seconde ligne, et une, A, au commencement de la sixième, qui dépassent la ligne d'écriture et mesurent 0^m05 de haut. Il en est de même pour la première barre verticale du chiffre XXIII et pour celle du chiffre I de la dernière ligne. Outre cela, les T ont la barre transversale supérieure inclinée de bas en haut et les L de JVLIVS et de MVLTICIARIVS se rapprochent fortement du *lambda* grec, indices d'une assez basse époque.

Notre excellent confrère et correspondant de Carthage a, comme on le sait, depuis la publication, en juillet dernier, du fascicule n° 3 du *Bulletin épigraphique,* fait ressortir tout l'intérêt qui s'attache au mot MVLTICIARIVS qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire latin et dérive évidemment de *multicius* qui signifie : tisseur d'étoffes en couleurs. Mais il est un autre mot qui ne mérite pas moins, à notre avis, d'être signalé : c'est celui d'INVICTVS donné en épithète au *multiciarius* Julius et qui implique toujours une idée de combats et de victoires incessantes. Or, Fortunatus aurait-il été, par hasard, proclamé vainqueur à Utique dans un concours de tisserands? C'est fort possible; mais je crois qu'il est encore préférable de traduire l'épithète *invictus* par : sans égal, et traduire le tout par cette périphrase : *Julius Fortunatus, homme bien, que jamais personne n'a su égaler et encore moins surpasser dans l'art de tisser des étoffes multicolores.*

Pour un tisserand mort si jeune encore (24 ans, 1 jour et 6 heures) c'était là, ce nous semble, un mérite beaucoup plus grand encore que d'avoir été proclamé vainqueur, INVICTVS, une fois ou deux peut-être, dans un concours entre artisans du même métier.

XXXI.

A ce texte épigraphique, le R. P. DELATTRE en avait joint un autre composé de trois lignes seulement, qu'il a relevé au même endroit et dont M. Charles NICOLAS nous a indiqué également la dimension et la forme des caractères.

L'épitaphe est gravée sur une plaque de marbre longue de 0^{m}52 et haute de 0^{m}25, en caractères de 0^{m}06 de haut, dont les M avec leurs hastes très inclinées et inégales en hauteur, l'I et l'L de IVLIVS avec leurs barres transversales supérieures et inférieures sinueuses, indiquent une basse époque.

Quoique publiée aussi par M. MOWAT, nous ne la reproduisons pas moins ci-dessous, en faisant remarquer que le *cognomen* BORODES qui est d'origine grecque, se rencontre pour la première fois sur une inscription romaine de l'Afrique.

D ❦ M ❦ S
M · IVLIVS
BORODES

XXXII.

Sur une petite stèle en calcaire blanc veiné de bleu, arrondie au sommet et brisée à sa partie inférieure, trouvée en mai 1886, dans le jardin de M. Chaubron, en face du marabout de Sidi-Brahim. Hauteur : $0^{m}34$; largeur : $0^{m}175$.

DMS
IVLIA
EVCAR
PIA
VIX

Hauteur des lettres : 1re ligne, $0^{m}05$; lig. sq., $0^{m}03$, $0^{m}035$ et $0^{m}04$. Les caractères, gravés avec soin et assez profondément, indiquent encore une assez basse époque La haste de droite des M et des A est plus haute que celle de gauche. Celle de gauche des V est fortement inclinée, alors que celle de droite de la même lettre est verticale. Le nom d'EVCAR, enfin, qui se rencontre aussi pour la première fois en Afrique, dénote une origine grecque.

Nous avons déposé la pierre, au nom de M. Chaubron, au musée archéologique de l'Académie d'Hippone avec un débris de statuette en marbre blanc et un morceau de mosaïque trouvés au même endroit.

XXXIII.

Double épitaphe trouvée à Chemtou, l'ancienne *Simittu* (Tunisie), sur une dalle brisée à droite :

DMS

SAPIA	P PAPIR
PAVLI	SATVRN
NAPIA	VETER
VIXIT	LEGIII
ANN	IVP V
LXIM	
VDX	

Copie de M. le capitaine VINCENT.

XXXIV.

Sur une stèle de $0^{m}34$ de haut sur $0^{m}27$ de large et $0^{m}10$ d'épais-

seur, trouvée à Khenchela, dans le jardin de la maison Rodriguès. Actuellement au musée épigraphique de Khenchela par les soins de M. Abel FARGES.

DIS MANI
IBVS SAC
CRIS FVCC
EIA MA
XXI MA

Hauteur des lettres : 0m03.

L'inscription dont M. Abel FARGES nous a remis une copie à son passage à Bône, le 24 septembre dernier, est comprise tout entière dans un cadre de 0m22 de côté. Notre excellent confrère en propose la lecture suivante :

Dis Manibus sacris. Fucceia m(ansit) a(nnos) unum et viginta. M(ater) (fecit).

Le *cognomen* FVCCEIA et l'expression MANSIT ANNOS pour *mansit in vita* se rencontrent pour la première fois en Afrique.

Mais au lieu de M(*ansit*) A(*nnos*) *XXI* MA[*ter fecit*], ne serait-il pas préférable de lire tout simplement MAXIMA [*vixit*], en attribuant l'x qui est en trop dans ce nom à une distraction du lapicide, comme celle qu'il a eu, par exemple, en répétant plus haut la lettre I de *manibus*? Le fait est que MAXIMA était un surnom de femme très répandu en Afrique; le *Corpus* à lui seul en cite soixante-cinq exemples.

XXXV.

Sur une pierre entourée d'une moulure, de 0m40 de haut sur 0m90 de long et 0m30 d'épaisseur, trouvée au même endroit et près de la prison civile :

DD NN LAVI
TI ET GLORIO
TE ETIAM CONL
LI RESTITVERVN   AN

Hauteur des lettres : 0m06.

La pierre, brisée à droite et usée de ce côté, ne permet pas d'en restituer avec certitude le texte épigraphique. Il s'agit sans doute ici de la reconstruction d'un édifice religieux tombant de vétusté et

et même écroulé, *dilapsum vetustat*TE ETIAM CONL*apsum*, par ordre des excellents, LAVD*(atissimorum)*, et très glorieux, GLORIO*(sissimorum)* empereurs Valentinien I et Valens (364-67), ou Valentinien II et Théodose (383-92) (1), dont l'ancienne Mascula nous a déjà fourni plusieurs dédicaces (2) et sous lesquels l'idolâtrie, qui s'était relevée un instant sous l'austère et philosophe Julien (361-63), tomba pour ne plus se relever.

XXXVI.

Sur un fragment de pierre de 0m58 de haut sur 0m30 de large et 0m30 d'épaisseur, trouvé à 12 kilom. Est de Khenchela, à l'endroit connu sous le nom de Fedj Bou Kahil.

ICAE
VINE
EAVA
O AVG
DACICO
MIACIEN
VNONI

Hauteur des lettres : 0m03.

Ce fragment d'inscription dédicatoire a été transporté, comme le précédent, dans la cour du Cercle militaire de Khenchela, par les soins de M. Abel FARGES qui m'en a remis une copie en quittant sa résidence actuelle pour aller prendre le commandement de l'annexe d'El-Oued, dans l'Oued-Souf.

XXXVII.

Sur une rondelle en cuivre jaune, de trois centimètres de diamètre, trouvée à Tabarka, dans les ruines de la *vieille église* adossée à la colline, au S.-O. de la ville, et entourant une croix latine à droite

(1) Nous éliminons à dessein le nom de Gratien qui a régné en même temps que Valentinien II et Théodose le Grand, de 375 à 383, parce qu'en tête de notre fragment les princes règnants sont désignés par deux D et deux N seulement (DDNN) au lieu de trois (DDDNNN).

(2) *Corpus*, t. VIII, nos 2242, 2243, 2244.

et à gauche de laquelle se trouvent l'image en pied de Marie et de Magdeleine :

SIGILLVM · S · CRVCIS · OENIPONTIS

L'objet nous a été communiqué par notre aimable collègue et correspondant de La Calle, M. GODILLOT, en juillet dernier, et nous avons appris depuis, par M. CHAMBORDON, qu'il a été trouvé dans cette ancienne construction en forme d'hémicycle, avec une foule d'autres petits objets, entre autres de fort belles appliques en filigrane qui nous paraissent avoir servi à l'ornementation de missels et autres livres de prière.

Quoique cette rondelle de cuivre ne présente aucune attache ni soudure indiquant l'emploi qu'on en a fait, le mot de SIGILLVM qui commence la légende et le creux des caractères qui composent cette dernière ne laissent planer aucun doute sur sa destination première. C'est bien un ancien cachet ou timbre d'église, apporté d'*Oenipontis*, aujourd'hui Inspruck, capitale du Tyrol.

XXXVIII.

Sur un linteau de porte (fragment) trouvé par M. le lieutenant KEECK, à 13 kilom. N.-E. de Fernana, territoire de Chialna, près des Souk-Tleta (Tunisie).

ATVRNO AVG SACR
PTIMISSEVERIPERTINACISAVG
//////////////////////////////ETIVLIAEDOM
FELLVCANVSSACERDOSSATVRNITEMPLVM
ECIT ET DEDICAVIT

Photographie de M. le capitaine VINCENT.

Dimensions de la pierre : long. 0m90 ; haut. 0m25.

Haut. des lettres : des 4 premières lignes, 0m05 ;

Id. de la dernière ligne, 0m04.

Ligatures : N et I de SATVRNI, à la 3e ligne.

Il ne reste des caractères de la 1re ligne que de faibles amorces inférieures.

L'inscription est incomplète sur le côté gauche seulement, par suite de la cassure de la pierre (1), et une bonne partie de la 3e li-

(1) Il manque de 50 à 55 centimètres au moins sur le côté gauche du linteau.

gne a été martelée ; mais tout ce qui manque de cette ligne et tout ce qui en a été effacé peut se restituer de la manière suivante :

SATVRNOAVGSACR
*pro salute imp. cæs. l. se*PTIMISEVERIPIIPERTINACISAVG
et m. aureli antonini aug. et l. septimi getæ aug. ETIVLIAEDOM
*næ aug. matris augg et cast*FEL LVCANVS SACERDOS SATVRNI TEMPLVM
*f*ECIT ET DEDICAVIT

et se lire ainsi :

[S]aturno Aug(usto) sacr(um)
[Pro salute Imp(eratoris) Cæs(aris) L(ucii) Se]ptimii Severi Pii Pertinacis Aug(usti) [et M(arci) Aurelii Antonini Aug(usti) et L(ucii) Septimii Getæ Aug(usti)] et Juliæ Dom[nae Aug(ustae) matris Aug(ustorum) et castr(orum)] Fel(ix) Lucanus sacerdos Saturni templum [f]ecit et dedicavit.

Il va sans dire qu'il n'y avait à la troisième ligne que le nom et les titres de Geta martelés, ainsi qu'ils ont été presque partout effacés à sa mort et remplacés par un redoublement d'épithètes adulatrices à l'adresse de son frère meurtrier.

L'inscription daterait donc de l'année 211 où Septime Sévère proclamait *Augustes* ses deux fils, à l'année 212 où Caracalla, jaloux de son frère Geta, poignardait celui-ci dans les bras de Julia Domna, leur mère.

XXXIX.

Sur le dé d'un piédestal en grès, trouvé le 22 décembre 1886, par M. le capitaine Vincent, à Sidi-Ali-bel-Kassem (Tunisie).

ARNASI
Q · OCTAVIO Q F
CORN · PRIMO
OMNIBVSHONO
RIBVSINCOLONI
A SVAFVNC
LIVETORDO
CVMOBEXIMIAM
EIVSINREMPVBLICAM
OPERAMETINCI
VESADFECTIONEM

STATVAMDEPVBLI
COLNARNENSIVM
CENSERES CONTVL
PATRONOBMERITAEIVSOP
TIMORARISSIM · DDDD

Photographie de M. le capitaine VINCENT.

Dimensions du piédestal : haut. tot., $1^{m}50$; haut. du dé, $1^{m}05$; larg. $0^{m}60$.

Haut. des lettres : $0^{m}06$ et $0^{m}05$.

Ligatures : L et I, A et M dans REMPVBLICAM, ligne 8.

L'inscription est encadrée d'une belle moulure. Le mot ARNASI, en belles capitales, est gravé sur le haut de la corniche. A partir de la ligne 5 et du milieu de cette ligne, le dé est brisé à angle aigu. L'éclat a disparu emportant les premières lettres de la sixième ligne.

Sur le côté droit, et vers le milieu de sa hauteur, le dé semble avoir été entaillé à dessein ; il est endommagé légèrement au-dessus et au-dessous du trou carré qu'on y a creusé et qui touche à l'extrémité des lignes 9 et 10.

Nous proposons de lire et de traduire ce texte épigraphique intéressant, et assez difficile à déchiffrer à partir de la ligne 11, de la manière suivante :

[n]Arnasi. Q(uinto) Octavio Q(uinti) f(ilio) || *Corn(elia tribu) Primo* || *omnibus hono* || *ribus in coloni* || *a......sua func(to)* || *[curia] li(um) vet(erum) ordo* || *cum(ulavit) ob eximiam* || *ejus in rempublicam* || *operam et in ci* || *ves adfectionem* || *statuam de publi(co)* || *col(onorum) Narnensium* || *censeres contul(erunt)* || *patron(o) ob merit(a) ejus op* || *timo rarissim(oque). D(atum) d(e) d(ecreto) d(ecurionum).*

Les Narnensiens. A Quintus Octavius, fils de Quintus, de la tribu Cornelia, surnommé Primus, revêtu de toutes les dignités dans la colonie..... et, pour comble d'honneur, mis au rang des anciens curiales, les censeurs, en reconnaissance des éclatants services qu'il a rendus à la chose publique et de l'affection qu'il a toujours témoignée à ses concitoyens, ont accordé une statue, aux frais des colons Narnensiens. Au patron excellent et très distingué pour ses mérites. Emplacement donné par décret des décurions.

Cette dédicace présentant quelques difficultés de lecture et d'interprétation, nous essaierons de les lever en les abordant ici une à une et en commençant par chercher à expliquer le mot qui est sur la plinthe et tout à fait en dehors du cadre de l'inscription.

ARNASI. — Comme la corniche de notre piédestal est brisée à gauche et semble fortement usée sur la partie voisine, on peut admettre qu'il manque une lettre devant ce mot, et qu'il convient probablement de lire NARNASI, ainsi que l'ethnique NARNENSIVM, à la ligne 12, incite à le lire.

NARNASI serait donc ici pour NARNENSES, à moins que ce ne soit un *agnomen* ou *signum* donné par les colons Narnensiens à Octavius qui avait à leurs yeux bien mérité d'être appelé : *le Narnensien.*

Ce n'est pas la première fois que l'on rencontre le nom de certains habitants ou de certaines familles gravé sur la corniche d'un piédestal ou le socle d'un autel votif. A Lebda (anc. *Leptis Magna),* et à Henchir Bouscha (anc. *Turca)* on voit gravé de la sorte le nom des familles Heraclia *(Heraclii)* et Magnilia *(Magnilianorum)* ; à Sidi-Ali-el-Sedfin (anc. *Thimida*), celui des habitants de cette antique cité *(Thimetii)* ; à Constantine (anc. *Cirta*), celui des membres de la colonie italienne *(Italicii),* et à Oued-el-Rour, enfin, dans l'Aurès, celui des colons de ce massif montagneux *(Aurasi(i)),* à moins que ce ne soit aussi, comme le pensait G. WILMANNS, un *signum* ou sobriquet donné à CARTILIVS OPTATVS auquel son père avait élevé un petit autel (1).

Ligne 5. — Entre les deux premières lettres A et S de cette ligne existe un espace qui semble n'avoir pas été occupé, mais dont on aperçoit cependant, avec une bonne loupe, comme des rudiments de caractères. Cet espace devait, selon toute probabilité, être rempli par le nom de la colonie dont SVA serait la syllabe finale

Or, comme le nom de plusieurs villes de l'Afrique Proconsulaire se termine de cette façon, entre autres MISSVA dont les ruines subsistent encore près de Ras-Addar (*Prom. Mercurii*) (2), THEMISSVA que Ptolémée place au Sud de Thabraca, et SELESVA que la Table de Peutinger indique entre *Thasarte* et les *Aquae Tacapitanae,* dans la région de Gabès, et qu'à Sidi Ali bel Kassem même il a été trouvé

(1) *Corp. insc. lat.* VIII, n°° 14, 828, 883, 7047, 2476. — L. RENIER, n° 1857.
(2) A Sidi-Daoud-en-Nubi.



INSCRIPTION DE SIDI-ALI-BEL-KASSEM (TUNISIE)



un petit autel brisé en tête dont l'inscription donne à la deuxième ligne THANAPSVA, nous nous étions hasardé à dire que ce dernier mot pourrait bien être le nom de la colonie où Octavius Primus avait été revêtu de tous les honneurs municipaux et non celui de l'édile, questeur, duumvir, flamen sacrorum à qui on avait élevé ce petit monument (1).

Mais comme on aurait pu nous objecter avec raison :

1° Que nous allions à l'encontre de M. TISSOT qui place les ruines d'*Ad Aquas* à Sidi Ali bel Kassem, à sept kilomètres et demi environ, O.-N.-O. de Chemtou (anc. *Colonia Simittu*), précisément à la distance de cinq milles (7,405m) indiquée par l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger pour ces deux endroits;

2° Qu'aucun routier ni auteur ancien ne mentionne de localité du nom de Thanapsua;

3° Qu'on peut très bien décomposer ce nom en trois mots distincts, comme l'a fait M. POULLE, THANA P(ATRIA) SVA, et même admettre qu'on lisait autrefois, à la fin de la ligne précédente, les lettres M et E, ce qui ferait METHANA P(*atria*) SVA, les *Methenes* (*Μεθηνοί*) étant, suivant le géographe d'Alexandrie, une peuplade voisine de la nouvelle Numidie, située entre Thabraca et Hippo Diarrhitus au Sud;

4° Qu'il est impossible, enfin, de placer entre l'A et l'S de la ligne 5, les 6 premières lettres du mot THANAPSVA, nous avons abandonné, sans hésiter longtemps, notre hypothèse, pour adopter une restitution sinon certaine, au moins beaucoup plus simple et plus naturelle.

Nous proposons donc de combler la lacune en question avec les trois lettres M, I et S et de lire MISSVA, d'autant plus qu'il nous semble apercevoir, après l'A qui commence la ligne, l'amorce supérieure de la lettre M.

Mais comme ce rudiment de caractère est encore bien problématique et que cette lacune a pu très bien exister de tout temps, nous proposons, en dernier lieu, de lire simplement *in colonia sua*, sous-entendu *Ad Aquas*, attendu que l'expression est très correcte et indique très clairement que c'est dans cette localité et non dans une autre qu'Octavius avait bien mérité de ses concitoyens, *ob merita ejus*.

(1) Cf. *Bull. d'Hippone*, XIX, p. LXII, n. 1.

Ligne 6. — La restitution des lettres qui manquent au commencement de cette ligne, par suite de la cassure de la pierre est facile. Toutes celles qui suivent indiquent, en effet, qu'il y avait CVRIA et que la ligne entière doit se lire : [*curia*] LI*(um)* VET*(erum)* ORDO.

STANCOVICH traduit CVRIAL·VET·PAR d'un texte épigraphique trouvé à Parenzo (Italie) et relevé par ORELLI (n. 3279), par CVRIAL*(ium)* VET*(erum)* PAR*(entii)*; mais HAGENBUCH préfère CVRIAL*(i)*, c'est-à-dire *decurioni veterum Parentinorum* et appuie sa lecture sur une inscription et un fragment d'inscription qui donnent l'une : DECVRIO ADLECTVS EX VETERIB*(us)* || NOLA*(nis)* (GRUT. 468, 9), et l'autre : DECVRIONES || ARRETINORVM VETER*(um)* (ORELL. 100). Il ajoute : *Parentii igitur veteres municipes suos videntur habuisse decuriones, honore antecedentes novorum a Traiano illuc deductorum colonorum decuriones.*

M. MOMMSEN qui a transcrit le fragment découvert à Parenzo, dans le vol. V du *Corp. insc. lat.*, lit ainsi : CVRIAL*(i)* VETER*(i)* PAR*(enti)*, et l'interprète de cette manière : *locum in curia Parentinorum obtinebat a majoribus acceptum.*

Les avis sont donc partagés sur ce point, mais il me semble qu'ici on ne peut faire mieux que d'adopter la leçon de STANCOVICH et lire [*curia*]LI*(um)* VET*(erum)* ORDO. Mais par ORDO il ne faudrait pas croire qu'il s'agit ici d'un Conseil comme celui des décurions, par exemple; nous pensons qu'il s'agit plutôt d'un ensemble, d'une classe de citoyens, que d'une assemblée municipale légalement constituée. Dans les derniers temps de l'empire, le mot *curialis* désignait, en effet, dans les municipes, la classe privilégiée qui fournissait les magistrats et le Conseil local, l'*ordo splendidissimus* ou *honestissimus* de la cité.

Ligne 7. — CVM*(ulavit)*. On trouve ce mot gravé en toutes lettres et employé dans des circonstances analogues dans une inscription dédicatoire relevée, en 1882, à Haïdra (anc. *Ammaedara*), par M. CAGNAT, et rappelant que le Sénat de cette antique cité, *ordo splendidissimus*, a comblé d'honneurs le *sacerdotalis* M. Cornelius Proculeianus en lui décrétant une statue, *decreto suo statuae honore cumulavit*, en récompense de son zèle, de ses bonnes mœurs, de sa modestie et de sa déférence envers ses concitoyens, *ob studia*,

mores, modestiam et obsequia erga cives suos (1).

Ligne 11. — A partir de cette ligne le déchiffrement de la dédicace à Octavius devient réellement difficile, non-seulement parce que la pierre est de plus en plus fruste, mais parce que les caractères sont de plus en plus maigres, serrés les uns contre les autres et illisibles en certains points. Aussi n'en avons-nous donné une lecture et une traduction qu'à titre d'essai, nous réservant de les justifier ici en faisant ressortir les expressions latines comme nous les comprenons.

DE PVBLI*(co)*. Cette expression n'est pas nouvelle en épigraphie. On la rencontre associée au mot COMM*(uni)* sur une pierre commémorative découverte à Rome et publiée par GRUTER, n° 588, 3. Nous l'avons traduite par : aux frais de.

Ligne 12. — COL. Cette abréviation est usitée fréquemment pour désigner une colonie ou ses habitants. Dans ce dernier cas et lorsqu'elle n'est suivie d'aucun ethnique ou autre qualificatif, elle prend deux L (COLL).

NARNENSIVM. On ne saurait affirmer que cet ethnique commence bien par un N. On dirait presque qu'on a d'abord gravé un S, ou que l'S et l'N sont jumellés. Mais nous estimons que cette apparence est due à un accident de la pierre, comme on en constate sur diverses autres parties de l'inscription. Les quatre dernières lettres du mot sont également très douteuses, mais il y a tout lieu de croire qu'elles constituent la finale du mot : IVM.

NARNENSIVM est sans doute ici pour NARNIENSIVM, de même que ARNENSES et ARNENSIS ou ARNESIS se rencontrent sur quelques pierres pour ARNIENSES ou ARNIENSIS, la tribu la plus éloignée de Rome.

On n'a jusqu'à présent trouvé, en Afrique, aucun document épigraphique relatant l'existence dans ce pays de colons venant de Narnia, ville très fortifiée de l'Ombrie, citée par Tite-Live (10, 9), Tacite (Ann. 3, 9), Pline l'Ancien (H. N., 3, 14) et patrie de l'empereur Nerva (2).

(1) Joh. SCHMIDT, *Additamenta*, n° 1171. — J. POINSSOT, *Bull. des antiq. afric.*, a. 1884, p. 396, n. 669. — R. CAGNAT, *Expl. épigr. et arch. en Tunisie*, fasc. III, p. 95, n. 159.

(2) On n'en a même découvert jusqu'aujourd'hui que deux en Italie portant l'ethnique de *Narnienses* (HENZ. n° 5130 ; ORELL. n° 98). — La tribu *Nar-*

Ligne 13. — CENSERES pour *censores*, les censeurs, c'est-à-dire les deux magistrats municipaux chargés du contrôle des citoyens et de leur fortune.

C'est pour la première fois, sans doute, que le mot CENSERES est employé pour désigner les *duumvirs* ou *quatuorviri quinquennales* chargés de procéder tous les cinq ans au recensement des habitants d'une colonie ou d'un municipe.

Il n'est pas question ici évidemment des *censores* ou *censitores* proprement dits, ni même de ceux qui leur étaient adjoints, car les premiers ont toujours pris sous l'empire le titre de *legati Augusti propraetore censuum accipiendorum* ou *ad census accipiendos*, ou de *legati Augusti propraetore censitores*, et les seconds celui de *adjutores ad census provinciae* ou *civitatis* (1).

Après ces quelques lignes de commentaire, nous croyons qu'il n'est pas tout à fait inopportun de rappeler ici que parmi les quinze inscriptions relevées à Sidi Ali bel Kassem par M. CAGNAT (2), il

niensis est une de celles (30) que l'on considère comme ayant été ajoutées à tort aux trente-cinq dont s'est toujours composé le peuple romain, même après l'admission des peuples italiques à la Cité romaine.

(1) Anciennement on choisissait toujours les *censores* ou *censitores provinciae* parmi les personnages qui avaient exercé le consulat; ce n'est qu'à partir de la fin du IIe siècle (a. 198) qu'on se contenta de les prendre parmi les anciens préteurs et les chevaliers. On donna alors aux censiteurs de rang équestre le titre de *Procuratores Augusti ad census* ou *ad census accipiendos* ou *a censis accipiendis*.

Quant aux subalternes ou aides censiteurs, on leur donnait celui d'*adjutores ad census provinciae*, et on les prenait parmi les fonctionnaires civils ou militaires d'un rang moins élevé, tels que préfets, tribuns, questeurs, etc. C'était à ces aides ou adjoints que les deux magistrats municipaux chargés dans chaque localité du recensement quinquennal de la population, remettaient le résultat de leur travail, et qu'après l'avoir préalablement contrôlé, sans doute, ceux-ci le transmettaient au censeur ou censiteur de la province. Ce dernier l'adressait à son tour à Rome à un fonctionnaire de l'ordre équestre désigné d'abord sous le nom d'*Augusti a censibus*, puis de *Magister census* et chargé de dresser le sens général de l'empire.

(2) Ch. TISSOT qui le premier a exploré, en 1879, les ruines de Sidi Ali bel Kassem, en a retiré une dédicace à Septime Sévère et à ses deux fils dont l'un, Caracalla, était à cette époque (208), consul pour la troisième fois. Selon l'érudit et regretté explorateur de la vallée du Bagrada, l'existence de l'antique cité ne remonterait pas au-delà de l'époque à laquelle a été tracée, sous Hadrien (a. 129), la voie conduisant de *Simittu* à *Thabraca*. Tous ses monuments

s'en trouve une (nº 155) qui, si mutilée qu'elle soit, nous apprend que la ville antique située à cet endroit, portait le titre de Colonie; une autre (nº 153) qui nous apprend aussi que, pour plaire à Septime Sévère, l'empereur africain qui avait réhabilité la mémoire de Commode abolie après sa mort, les décurions de l'endroit avaient, aux frais des habitants, élevé une statue au fils et successeur indigne du sage Marc-Aurèle; une troisième, enfin (nº 156), indique qu'un des magistrats de la colonie aurait également élevé une statue à la Concorde entre les deux fils de Septime, dont les caractères opposés ne pouvaient guère s'accorder, comme on sait.

Enfin, nous pensons qu'il n'est pas tout à fait hors de propos non plus de faire remarquer que le nom d'OCTAVIVS se voit sur deux des pierres trouvées à Sidi Ali bel Kassem et dans un petit enchir voisin par notre savant confrère et ami (1). Sur l'une c'est un QVINTVS OCTAVIVS qui a soin de nous apprendre qu'il a élevé un tombeau à son fils C. OCTAVIVS surnommé HONORATVS, ancien centurion *adlectus ex equite romano a divo Pio in Légionem II Augustam* (2) et *quintus princeps posterior* de la Légion X *Gemina Pia Fidelis* (3); et sur l'autre c'est un Q. OCTAVIVS fils de QVINTVS, vétéran, décédé à l'âge de 48 ans. Le premier appartenait à la tribu *Cornelia* comme QVINTVS, le nôtre; le second à la tribu *Quirina*.

Il y a donc tout lieu de croire que la famille Octavia était assez nombreuse et bien vue à *Ad Aquas*.

XL.

Sur un fragment de calcaire du pays existant au musée de Bône et provenant d'Hippone :

FVST
VICT

semblent appartenir aux deux premiers siècles de notre ère et n'offrent, suivant lui, aucune trace de remaniements postérieurs.

(1) CAGNAT, *Rapport sur une mission en Tunisie*, 1881-82, p. 88 et 96, n. 154 et 171.

(2) L'inscription date, par conséquent, du temps d'Antonin le Pieux qui règna de 138 à 161 ou, au plus tard, du temps de Marc Aurèle qui règna de 161 à 180.

(3) On appelait *centurio quintus princeps posterior* le centurion de la cinquième cohorte dans une légion, et le vingt-huitième de la légion tout entière (Th. MOMMSEN, *Eph. épigr.* IV, ann. 1879, p. 123).

Haut. 0m21 ; larg. moy. 0m10.

Les caractères, hauts de 0m04, maigres et légèrement inclinés sur la droite, accusent une très basse époque. L'v de la première ligne est très arrondi à la base et son jambage gauche décrit une légère courbe à la partie supérieure. La barre transversale supérieure des lettres F et T est légèrement sinueuse, et l's n'a point de boucles et descend en s'infléchissant à gauche, au-dessous de la ligne d'écriture.

Nous proposons de lire :

FVST[*ius*]
VICT[*or*]

le nom de FVSTIVS ayant été rencontré déjà, par le commandant DELAMARE, sur une pierre tumulaire de Philippeville (anc. *Rusicade*).

XLI.

Sur un fragment de calcaire du pays, rapporté d'Hippone, en 1873, par M. DOUBLET, et retrouvé ces temps derniers au milieu des débris d'antiquités déposés à la pépinière de Bône.

POM
VENE

Haut. 0m08 ; larg. 0m086.

Les caractères, hauts de 0m025 seulement, sont régulièrement gravés.

Nous proposons la lecture suivante :

POM[*ponius*]
[*sacerdos*] VENE[*ris felicis*]

XLII.

Dans un cartouche rectangulaire de 0m18 de large sur 0m06 de haut :

MV C ▾ NU
FELICIS ET

Estampage.

Haut. des lettres : 0m03 et 0m025.

Ligatures : M et N.

La lettre V qui termine la première ligne a tout à fait la forme

d'un carré ouvert à la partie supérieure et pourrait être prise pour ⵡ libyco-berbère, si les extrémités supérieures de ses deux jambages perpendiculaires n'étaient point légèrement évasées.

La lettre F de FELICIS est très inclinée de gauche à droite.

Les lettres E et T de la fin sont très frustes.

D'après l'estampage que nous tenons de M. le Dr V. REBOUD depuis un certain nombre d'années déjà, il semble qu'immédiatement au-dessus de ce cartouche ou petit cadre, il existait un tableau, un buste peut-être.

Nous proposons la lecture suivante :

MA*(nia)* C*(arissima)* NV*(pta)*
FELICIS

On trouve le nom de MANIA, abrégé de la sorte, sur une dédicace religieuse antérieure à la deuxième guerre punique (G. WIMANNNS, *Expl. insc. lat.*, t. I, n° 11).

Nous pourrions proposer aussi de lire :

MU*(lier)* C*(astissima)* NV*(pta)*
FELICIS*(sima)*

On trouve, en effet, le mot *mulier*, abrégé de la sorte également, sur une inscription de Parenzo (*Corp.* V, n. 358. — G. WILLMANS, *Expl. insc. lat.*, n. 2675); seulement au lieu d'être lié à droite, l'V est ici lié à gauche à la lettre M, en sens contraire, par conséquent.

Quant à *nupta*, ce mot est employé sur notre inscription pour *conjux*, épouse, de même que celui de *conjux* est lui-même employé quelque fois pour *nupta* ou *sponsa*, fiancée, future, comme dans ce passage de l'*Eneïde* où Virgile fait dire à Turnus (1) :

sunt et mea contra
Fata mihi, ferro sceleratam exscindere gentem
Conjuge prærepta.

Æn. l. IX, v. 135-38.

Nous pourrions proposer de lire encore autrement ces trois ou quatre abréviations, mais nous nous en tenons à nos deux lectures pour laisser à d'autres le soin et la satisfaction d'en chercher et d'en trouver une meilleure.

(1) Suivant la tradition, Turnus était roi des Rutules à l'époque de l'arrivée d'Enée en Italie. Il combattit contre le prince des Dardaniens parce que Lati-

XLIII.

Sur un bloc de grès de 0,70 de haut sur 0,28 de large et 0,20 d'épaisseur, déterré à Hammam-Zaïd, à 15 kilom. N. de Souk-Ahras, sur la route de La Calle.

≡	ǁ
⋈	ǀǀǀ
≷	O
⊐	⊙
⊔	≷
	⋈

Copie de M. Perrot, membre correspondant.

XLIV.

Sur une stèle en grès de 2m10 de haut, en forme de pyramide tronquée et évidée à la partie supérieure, trouvée au même endroit.

≡		
⊐	ǀ	≡
⅂⊦	O	ǁ
ǀ	⅂	X
⊔		⊔
⊔	S	≡
⅂	X	ǀǀǀ
ǀ	⊔	⅂⊦
⊐	ǁ	⊔

Copie de M. Paul Chaix, membre correspondant.

L'inscription est placée presque à égale distance des deux extrémités de la pierre et dans un cadre. Le signe ǁ qui devait sans doute se trouver en tête de la première ligne, à droite, n'existe plus. Il paraît être effacé par suite d'accident ou d'usure de la pierre en cet endroit.

Un croissant aux cornes relevées est sculpté au-dessus du cadre et à droite de l'échancrure de la stèle.

nus, roi du Latium, lui avait donné sa fille Lavinie en mariage, alors qu'il la lui avait déjà promise auparavant.

XLV.

Sur une dalle de grès de 2m10 de long, terminée en pointe et paraissant brisée en tête et usée sur les côtés, trouvée sur la rive gauche de la Medjerda, au pied du Djebel Degma.

Copie de M. Wetterlé, membre titulaire non résidant.

XLVI.

Sur un grès arrondi au sommet, trouvé dans les environs d'Aïn-Draham (Tunisie).

Photographie de M. le capitaine Vincent.

XLVII.

La copie des trois inscriptions libyco-berbères suivantes, trouvées à Bou-Hadjar, nous a été communiquée par M. le commandant de Vaquières, le 15 juin dernier.

a | *b* | *c*

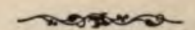
Nous ne pouvons affirmer qu'elles sont inédites; nous sommes certain néanmoins qu'elles ne figurent point dans les recueils de M. le général FAIDHERBE et de M. le docteur REBOUD.

A. PAPIER.

POST-SCRIPTUM. — Au moment de mettre cette feuille sous presse, M. le docteur REBOUD nous apprend que l'inscription nº XLII dont il nous avait envoyé un estampage, il y a quatre ans, figure dans le *Recueil de Constantine* de 1882, p. 44, et qu'il en a donné la lecture suivante :

MV*(numentum)* C*(aii)* NV*(midi)* FELICIS

L'inscription est gravée sur un petit cippe avec personnage tenant, de la main droite, une branche de palmier, et, de la gauche, une grappe de raisin ; au-dessus de la tempe gauche, la bandelette annulaire à bouts croisés.



CORRESPONDANCE

Giessen, le 30 décembre 1885.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Veuillez agréer mes meilleurs remerciements pour votre gracieux envoi du dernier fascicule du *Bulletin d'Hippone*, qui m'a pour ainsi dire tiré d'un long sommeil et rappelé à mes promesses. Je vous donnerai bientôt la preuve de ce que je vous écrivais l'autre jour, a savoir que je reste un lecteur assidu et consciencieux de vos publications. Quant à présent, je me bornerai à vous dire que si M. MARQUERAY a bien copié l'inscription, il ne l'a pas publiée comme il aurait dû le faire.

M. CAGNAT doit m'en envoyer un estampage de la part de M. le docteur REBOUD à l'aide duquel j'espère pouvoir fixer un jugement avec plus de certitude.

A cette occasion, je m'empresse de vous apprendre, si vous ne le savez déjà, que depuis quelques jours M. CAGNAT est devenu mon

collaborateur au complément du *Corpus*, t. VIII. C'est M. Mommsen qui pendant son récent séjour à Paris a négocié cette alliance, la plus heureuse à tous égards. Tous les savants français qui jusqu'à présent ont prêté leur précieuse assistance à cette œuvre scientifique, continueront, je pense, à la lui prêter d'autant plus volontiers, que ce n'est plus une entreprise seulement allemande, mais internationale dont il s'agit.

Je vous prie de faire connaître cette heureuse combinaison à tous vos collègues ou amis qui prennent quelque intérêt à cette publication, et je vous renouvelle à cette occasion la demande de vouloir bien m'adresser les estampages de vos nouvelles publications épigraphiques, car si heureux que vous soyiez dans le déchiffrement de ces empreintes, il est de notre devoir de nous procurer tous les moyens possibles pour asseoir et confirmer notre propre jugement (1)

Veuillez agréer, etc.

J. Schmidt,
Professeur de philologie à l'Université de Giessen, Allemagne.

Carthage, le 3 janvier 1886.

Monsieur le Président,

Votre dernier fascicule est bien intéressant. Dans quelque temps je vous communiquerai divers articles sur nos fouilles dans un cimetière chrétien et dans les ruines d'une basilique. Vous y verrez des épitaphes d'évêques, de prêtres, de diacres. Il y en a même de lecteur et d'acolyte. C'est par plusieurs milliers que je puis compter aujourd'hui les inscriptions chrétiennes que j'ai trouvées à Carthage. Presque toutes sont brisées; mais un bon nombre conservent le nom du fidèle ou du clerc dont elles recouvraient la tombe. La liste de ces noms est déjà fort longue.

Vous voyez, Monsieur le Président, que les inscriptions chré-

(1) Il a été convenu avec M. le docteur Johannès Schmidt, que tous les estampages dont je pourrais disposer seraient tout d'abord communiqués à M. Cagnat qui les lui transmettrait ensuite.

Note de M. le Président.

tiennes ne sont pas rares à Carthage. J'en ai déjà publié 117 dans le *Bulletin* des Missions catholiques, depuis le 10 mars 1882 jusqu'au 30 novembre 1883. Le même *Bulletin* publiera prochainement une nouvelle série de textes chrétiens de Carthage. Comme la plupart de ces pierres sont brisées, le nombre de celles qui méritent d'être publiées est très restreint. Ce qui n'empêche pas les morceaux si multipliés sur lesquels se lit la formule FIDELIS IN PACE, INNOCENS IN PACE, d'entrer en ligne de compte pour évaluer la quantité si considérable d'épitaphes qu'ils représentent.

J'ai bon espoir si mes fouilles interrompues en ce moment peuvent bientôt être reprises, de trouver encore des textes chrétiens en grand nombre. Je vous promets d'ailleurs de vous mettre au courant de mes découvertes, et je vous adresse dès aujourd'hui une des planches qui doivent accompagner les articles dont je vous ai parlé ci-dessus.

Veuillez agréer, etc.

A.-L. DELATTRE,
Prêtre missionnaire d'Alger.

Paris, 5 janvier 1886.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je viens de recevoir et de lire avec intérêt le fascicule 2 de votre 21e *Bulletin*, et je voudrais vous adresser une observation au sujet de la lettre qu'y a insérée M. MOINIER. Il s'agit du *Keskes* de Tabarka qui serait, suivant M. Jérôme NÉGRETTI, l'équivalent de notre expression *Hôtel-des-Monnaies* dans l'idiome des Indigènes. Mon regretté maître et ami Charles TISSOT y voyait simplement « le vase à cuire le couscouss ». Voici comment il s'exprime à la page 95 du second volume de l'*Afrique romaine* qui, je l'espère, sera livré au public d'ici peu de mois : « Les seuls vestiges que j'aie trouvés à « Tabarka, lors de l'excursion que j'y ai faite en 1876, sont les ruines « très importantes encore, il est vrai, d'un immense édifice auquel « les Indigènes donnent le nom bizarre d'*El Keskes*, le vase à « cuire le couscouss, celles d'une basilique chrétienne, etc. »

Dans le Sud tunisien, du côté de Gabès, il existe aussi un endroit

dit *El Keskes*. Je me demande ce qui empêche d'interpréter ce nom dans le sens que lui donnait TISSOT. Un terrain creux à bords saillants peut très bien être comparé à un vase dont la forme est si familière aux Arabes.

Par la même occasion, je me permets de vous faire remarquer que la ligne 3 de l'inscription de Khenchela (p. 85) se lirait mieux *ex imperio*. La formule *ex imperio fecit* se trouve, entre autres, dans deux inscriptions publiées par M. MOMMSEN (*Corpus*, t. III, n. 1100 et 1956).

Veuillez agréer, etc.

SALOMON REINACH.

Mont-Louis, le 6 janvier 1886.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai parcouru avec le plus vif intérêt le fascicule n° 2 du 21ᵉ *Bulletin* de l'Académie, et je me suis tout particulièrement arrêté sur la note de M. le docteur REBOUD relative au *Naïa Haje*, parce qu'elle m'a remis en mémoire une aventure que je vous demanderai la permission de raconter. Vous verrez qu'elle a quelque ressemblance avec l'histoire de Régulus et du serpent du Bagrada, à cela près que le serpent était un vulgaire Naïa et que... je n'étais pas Régulus.

Dans le courant du mois de septembre 1882, j'avais été chargé de conduire un convoi de ravitaillement destiné à quelques compagnies de zouaves campées à Chenchou, à quelque distance de Raz-el-Oued-Gabès où je me trouvais alors. La journée était des plus chaudes; çà et là parmi les touffes d'alfa couraient des reptiles de toute sorte et quelques soldats, que j'avais établis pour flanquer la petite colonne, avaient mis leur baïonnette au bout de leur fusil et, pour se distraire, s'ingéniaient à piquer en marchant des petites vipères cornues ou de gros lézards. Je ne m'étais pas opposé à cette distraction, tout à fait enfantine, qui débarrassait, en somme, le pays de quelques-uns de ses hôtes incommodes, et nous cheminions ainsi lorsque, me retournant à un cri d'horreur poussé par un soldat, j'aperçus un serpent absolument semblable à ceux que j'avais vus à Tunis entre les mains des bateleurs arabes. L'animal s'était

subitement dressé contre un soldat qui avait maladroitement essayé de l'atteindre et le cou dilaté, s'était mis à sa poursuite en sifflant.

Etonnés de cette rencontre aussi inattendue que dangereuse, tous les soldats voisins du serpent s'étaient empressés de fuir devant lui, imitant en cela l'exemple donné par leur maladroit camarade. Un accident était cependant à craindre; je le compris et, prenant mon révolver, j'attendis l'animal et fis feu sur lui à une distance d'environ dix pas. Je ne l'atteignis pas mais le bruit de la détonation eut pour conséquence de m'attirer le serpent. Un deuxième coup de révolver tiré à six pas ne me débarrassa pas encore de cet ennuyeux ennemi; mais presque à bout portant je fus plus heureux et l'animal tomba. Je pus alors l'examiner à l'aise et je ne tardai pas à reconnaître en lui un *Naïa Haje* parvenu à l'état adulte. Sa longueur était de 2^{m}10. Je le fis transporter au camp où il fut mangé par quelques soldats de ma compagnie, plus courageux devant l'animal mort qu'ils ne l'avaient été quelques heures avant devant l'animal vivant, et si le repas ne fut pas jugé excellent, comme il n'en moururent pas, j'en conclus qu'un serpent venimeux peut être impunément mangé pourvu que la tête soit enlevée. J'en conclus aussi, et c'est là le point capital, que le Naïa Haje se rencontre dans le Sahara tunisien. Le fait n'avait pas encore été, je crois, signalé (1).

Veuillez agréer, etc.

ESPÉRANDIEU,
Lieutenant au 17e de ligne.

Constantine, le 11 janvier 1886.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

La lettre de M. ESPÉRANDIEU figurera très utilement dans la chronique de votre *Bulletin*. Voici pourquoi :

Elle constate de nouveau la présence du *Naïa* en Tunisie où il a

(1) D'après un article du *Tunis Journal* portant la date du 6 juillet 1884, le savant géographe ELISÉE RECLUS a écrit ce qui suit :

« Une expédition récente dirigée par M. DOUMET ADANSON a aussi découvert en Tunisie un serpent à coiffe, le *bouf'tira* ou *naïa* des naturalistes. »

(*Géog. Univ.* t. XI, p. 186.)

De quelque faible importance que soit une telle découverte – si c'en est bien une toutefois – je crois pouvoir en réclamer la priorité en faveur de M. le lieutenant ESPÉRANDIEU. NOTE DE M. LE PRÉSIDENT.

été signalé dernièrement par M. Doumet Adanson, mon collègue de la mission botanique dans la région de Tunis.

Cette lettre renferme deux faits intéressants pour l'histoire naturelle du reptile *qui a poursuivi le soldat disposé à le transpercer et qui n'a pas été intimidé par la détonation d'un coup de révolver*.

L'exemple de mon aïssaoua de Biskra prouve qu'on peut manger impunément, même crus, les cadavres de reptiles venimeux. Le venin absorbé par la succion est sans danger si on ne porte à la lèvre ou à la bouche aucune fissure ou ulcération.

Feu le lieutenant au 1er chasseurs d'Afrique, M. Lagarde, raconte dans *Sa promenade dans le Sahara* (province d'Alger), livre charmant dont je lis tous les soirs quelques pages, qu'il a vu plus d'une fois des cavaliers préparer comme plat d'*extra* de grandes couleuvres et même des vipères à cornes grasses et dodues de la *région des daïas,* où son escadron se trouvait en observation avec les goums de Laghouat.

Veuillez agréer, etc.

Dr Reboud.

Khenchela, le 25 janvier 1886.

Monsieur le Président,

Lors de son passage à Cedia, M. Masqueray relevait à la hâte plusieurs épitaphes parmi lesquelles je citerai en premier lieu celle de ivlivs rvfinvs que le *Corpus* de Berlin reproduit d'après une copie publiée par la *Revue africaine,* t. XXII, p. 427, et dont je crois pouvoir donner la lecture suivante qui diffère légèrement de celle de l'éminent professeur d'Alger, et la complète.

D M S
IVL RVFIANA
VIXIT ANNIS
LXXX
PRIMVS ET
METHVN CVRA
FECERVNT

On voit qu'à la première ligne de ce texte j'ai lu RVFIANA au lieu de RVFINVS, et qu'après le nom berbère METHVN j'ai relevé le mot CVRA que je traduis par CVRATORES en le faisant se rapporter à PRIMVS et à METHVN, mais qu'on peut également traduire par CVRA (avec soin) en le rapportant à FECERVNT.

Les lecteurs du *Bulletin* de l'Académie d'Hippone se rappellent sans doute que j'ai déjà signalé le nom MVTHVNE qui a une grande ressemblance avec le METHVN de cette stèle.

La seconde inscription tumulaire dont le *Corpus* donne également le texte, sous le nº 10731, d'après la copie de M. MASQUERAY publiée par la *Revue africaine* (t. 22, p. 427), doit se lire, selon moi du-moins, de la manière suivante :

❦ D ❦ M ❦ S ❦
M · VALEIVS
DONATVS VI
XITANNISXXX
BOPIOPTIMO
PATRONOFEC
MVALEIVS

Diis Manibus sacrum. M(arcus) Vale[r]ius Donatus vixit annis triginta; bo(no) pio optimo patrono fecit M(arcus) Valeius.

Les sigles DMS sont séparés par des feuilles de lierre, symbole de l'attachement.

Le nom VALERIVS est écrit VALEIVS ; il n'est pas douteux que le lapicide a oublié l'R. L'V est tracé comme un Y dont la branche de gauche est verticale, ce qui a incité M. MASQUERAY à en faire un I, d'autant plus, que le trait de droite de l'V est trèslégèrement gravé.

Le texte tient en entier, sauf la dernière ligne, dans un cadre aux lignes nettement accusées. Il n'était pas assez grand pour y faire entrer le nom du dédicant. L'artiste a inscrit ce nom en caractères plus petits, en dehors du cadre. Il est orthographié comme celui du défunt.

On sait que chez les Romains tout *patronus* suppose un *cliens*.

Le client prenait souvent le nom de son patron. Il en était pour ainsi dire le fils, et cela est si vrai que, ainsi que s'exprime NIEWPORT, si le *patronus* décédait sans enfants et intestat, le client était son légitime héritier.

C'est à ce titre que le client de *M. Valerius Donatus* lui a élevé un monument à sa mort.

Permettez-moi, enfin, de terminer cette lettre déjà trop longue, peut être, par un troisième texte de M. Masqueray, également inséré au *Corpus*, t. VIII, sous le n° 10728, et que je complète par la lecture suivante :

PRO SALVTE
IMP · CAESARIS
AVG · SACRV[*m*]
P · IVLIVS CHE
LIA [*fla*]MEN PERP
S PFECIDEMQD

Le P. IVLIVS CHELIA qui a élevé à son empereur ce monument, n'aurait-il pas donné son nom au plus haut pic de l'Algérie ?

Veuillez agréer, etc.

Abel Farges.

COMPTE RENDU DES RÉUNIONS.

REUNION DU 28 DECEMBRE 1885

PRÉSIDENCE DE M. PAPIER.

NÉCROLOGIE

Avant de procéder au dépouillement de la correspondance, M. le **Président** informe l'assemblée que l'Académie d'Hippone vient de perdre son premier Président, et, pour ainsi dire, son véritable fondateur, M. Gustave Olivier, avocat, décédé à Clamart (Seine), le 21 janvier dernier, dans sa quatre-vingtième année. Il prie, en conséquence, l'assemblée de vouloir bien décider, séance tenante, qu'une notice nécrologique spéciale sera consacrée à M. Gustave Olivier dans le fascicule n° 1 de 1886 et sollicite l'honneur de la rédiger.

L'assemblée répondant avec empressement au désir exprimé par M. le Président, le charge en même temps de transmettre à la famille de M. Olivier ses plus sincères condoléances.

PRÉSENTATIONS ET ADMISSIONS

Sont admis comme membres titulaires : MM. **Ernest Roy de Vaquières**, chef d'escadron au 3me régiment de spahis ; **Raoul Lemarié** agent de la Compagnie générale Transatlantique ; **Paul Aribaud** propriétaire ; **G. Wetterlé** propriétaire à Souk-Ahras, présentés par M. le président ; M. **Edmond Genouillhac**, payeur particulier de la Trésorerie d'Afrique, présenté par MM. Bounin et Papier ; et M. **Scratchley**, ingénieur directeur des mines de cuivre d'Aïn-Barbar présenté par MM. Doublet et Milliot.

M. le **Président** annonce, en outre, que l'Académie d'Hippone est entrée en relation d'échanges avec la *Société archéologique de Vervins*, la *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, à Guéret ; la *Société de géographie de Tours* : le *Canadian Institute* de Torento (Canada) ; la *Société impériale des naturalistes de Moscou* ; la *Société africaine de Florence* et l'*Institut Canadien-Français dOttawa* dont il a reçu le titre de membre honoraire.

CORRESPONDANCE IMPRIMÉE

M. le **Président** donne connaissance d'une note publiée par la Section des sciences économiques et sociales du Comité des travaux historiques et scientifiques sur l'institution en France des assemblées générales de communautés d'habitants, la périodicité, la composition de ces assemblées, le mode et l'objet de leurs délibérations, la manière dont ces délibérations ont été recueillies et conservées, dont le dit Comité soumettait l'étude aux travailleurs désireux de collaborer à son *Bulletin*.

CORRESPONDANCE MANUSCRITE

M. le Président donne lecture des lettres qu'il a reçues depuis la dernière réunion :

1· du R. P. **Delattre** au sujet d'épitaphes d'évêques, de prêtres, de diacres de lecteurs et d'acolytes qui viennent d'être découvertes dans un cimetière chrétien et dans les ruines d'une basilique à Carthage.

2· de M. le colonel **Finot**, au sujet des ruines qu'on rencontre à Aïn-Djeloula, au pied du Djebel-Ousselet, à cinq heures de marche de Kairouan, et qui, selon toute probabilité, seraient celles de l'*Oppidum Usalitanum* dont parle parle Pine comme jouissant du droit latin.

3. de M. le professeur **Joh. Schmidt**, relative à sa dernière exploration archéologique en Tunisie que la maladie est venue interrompre brusquement quinze jours après son départ de Tunis, et annonçant la collaboration de M. Réné Cagnat au supplément du T. VIII du *Corpus inscriptionum latinarum* de Berlin ; il sollicite en même temps l'envoi de tous les estampages dont l'Académie d'Hippone pourrait disposer en faveur de la nouvelle rédaction de ce supplément important.

4. de M. Salomon **Reinach**, relevant une inexactitude touchant le mot *Kès-Kès* donné à la grande ruine de Tabarca par les indigènes du pays qui

doit être traduit par : *vase à cuire le couscouss* et non par *hôtel des monnaies*, comme l'a écrit M. le capitaine Moinier d'après le dire de M. Négretti, propriétaire du petit disque en argent trouvé dans cette ruine.

5. de M. le lieutenant **Esperandieu**, touchant le *Naïa-Haje* ou serpent des bateleurs dont M. le docteur Victor Reboud a fait une narration dans le 2e fascicule de l'Académie d'Hippone (en 1885) et dont il a fait lui-même la rencontre en Tunisie, dans le courant du mois de septembre 1882, en allant de Ras-el-Oued Gabès à Chenchou :

6. de M. le docteur Victor **Reboud** relative au même reptile dont la présence en Tunisie, constatée par M. le lieutenant Espérandieu, a été confirmée dernièrement par M. Doumet, son collègue de la mission de botanique dans la régence de Tunis.

7. de M. le lieutenant **Abel Farges** au sujet de trois inscriptions que M. Masqueray a relevées, en 1878, dans la nécropole de CEDIA et publiées dans la *Revue africaine*, T. XXII p. 457, et dont notre zélé correspondant de Khenchela donne une lecture plus complète.

COMMUNICATIONS

M. le **Président** informe l'assemblée que M. le lieutenant ESPÉRANDIEU, membre correspondant, est sur le point de livrer à la publicité une carte archéologique de la Tunisie, au 400,000, c. d'après les cartes des brigades topographiques, où les noms des anciennes villes dont les ruines sont connues seront indiqués en rouge et en caractères distincts. Il est certain, ajoute M. le président, que la carte de notre excellent et infatigable confrère, sera la bienvenue de tous ceux qui s'occupent de géographie comparée.

M. le président rappelle ensuite que dans son programme des questions qui seront agitées au sein du Congrès des Sociétés savantes, en 1886, la section de géographie historique et descriptive au ministère de l'Instruction publique a fait entrer les suivantes :

1. des nouvellss découvertes de bornes milliaires ou des constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

2. des renseignements que les noms de lieux dits peuvent fournir à l'archéologie et à la géographie ancienne ;

3. des découvertes archéologiques qui ont servi à déterminer le site de villes de l'antiquité, du moyen-âge, soit en Europe, soit en Asie, soit dans le *nord de l'Afrique ;*

4. des mouvements généraux des sables en *Afrique* et en Asie et des régions où, dans ces mêmes contrées, les sables reculent ou progressent.

M. le **Président** depose, enfin, sur le bureau diverses notices manuscrites émanant de MM. Sériziat, Jus, Melix et de lui et dont il sollicite l'insertion dans le fascicule n° 1 de 1886.

D'après l'analyse que M. le Président fait, séance tenante, de ces divers travaux, l'assemblée décide leur insertion dans ledit facsicule, en ajoutant

toutefois que, vu leur étendue, les notices de MM. Sériziat et Melix seront réparties chacune dans le fascicule n° 1 et le suivant.

Avant de se retirer, l'assemblée vote, sur la proposition de M. le président, des remerciments unanimes à M. le major Duroux, pour les soins qu'il a pris de classer et étiqueter à nouveau une grande partie de l'herbier de la Société.

ERRATA

Page 30, ligne 7 : village obscure *lisez* village obscur.
— 32, ligne 15 : *supprimer* le second le.
— 42, ligne 15 : martyrologue *lisez* martyrologe.
— 43, ligne 4 : Thagare *lisez* Thagara.
— 43, lignes 10 et 11 : martyrologue *lisez* martyrologe.
— 45, ligne 17 : ceintre *lisez* cintre.
— 45, ligne 21 : Nazariens *lisez* Nazaréens.
— 65, ligne 11 : G. Le Mesles *lisez* G. le Mesle.
— 65, ligne 14 : Desclozeaunii *lisez* Desclozeauxi.
— 65, ligne 20 : auresiensis *lisez* Auressensis.
— 67, ligne 23 : Simoun *lisez* Simoum.
— 107, ligne 18 : El Hammem *lisez* El Hammam.
— 127, ligne 22 : ortographié *lisez* orthographié.
— 129, ligne 16 : fait *lisez* faite.
— 130, ligne 24 : Nisse *lisez* Nysse.
— 132, ligne 33 : Pentinger *lisez* Peutinger.
— 132, ligne 3 de la note : même rectification.
— 133, ligne 4 de la note : même rectification.
— 133, ligne 6 de la note : 79,859 *lisez* 99,259.
— 135, ligne 15 : puissent *lisez* pussent.
— 139, ligne 7 : flatent *lisez* flattent.
— 141, ligne 13 : ne faisaient *lisez* ne se faisaient.
— 142, ligne 16 : ensanglaient *lisez* ensanglantaient.
— 144, ligne 1 : dates *lisez* dattes.
— 145, ligne 11 : *triomphalis* lisez *triumphalis*.
— 145, ligne 12 : hémicicle *lisez* hémicycle.
— 151, ligne 21 : eu *lisez* eue.
— 153, ligne 20 : prière *lisez* prières.
— 157, ligne 20 : Diarrhitus *lisez* Diarrhytus.

BÔNE. — IMPRIMERIE ALEXANDRE CARLE, RUE ET PLACE CARAMAN.

ÉTUDES

SUR

TÉBESSA ET SES ENVIRONS

par M. le docteur **SÉRIZIAT**

Médecin major au 3e Tirailleurs. — Membre correspondant.

SUITE (Voir *Fascicule I*, p. 27).

CHAPITRE IV.

CLIMATOLOGIE.

L'Algérie, ou pour mieux dire l'espace compris entre l'Égypte et l'Océan Atlantique, ne présente au point de vue climatérique que deux zones distinctes : le Tell et le Sahara, le climat maritime et le climat désertique. Les Hauts-Plateaux, zone intermédiaire, devraient avoir un climat mixte ; mais grâce à leur altitude, ils sont soumis bien plus énergiquement aux influences sahariennes.

Le climat maritime se distingue par la constance relative de sa température et la permanence de son humidité. Il est à peu près le même sur toutes les côtes méditerranéennes, malgré les différences de longitude, et il est tellement dominé par l'influence maritime, que les accidents météorologiques qui viennent à traverser cette région privilégiée n'y causent que des perturbations sans durée et sans profondeur.

A part cette étroite bande qui dépasse rarement vingt lieues de largeur et se réduit parfois, par le voisinage des montagnes, à 30 ou 40 kilomètres, les conditions générales du climat algérien, dit M. Tissot, sont déterminées par la rencontre de deux courants aériens, venant l'un du nord-est, l'autre du sud, et qui s'y coupent presque à angle droit.

Le courant nord-est est un vent régulier et sec qui, venu des hauts plateaux de l'Asie, traverse diagonalement le vieux continent tout entier en suivant une bande de déserts qui commence à la Mongolie et se termine au Sahara, en passant par le désert de l'Obi, la Perse, l'Arabie et la Nubie. Ce vent, loin de s'atténuer, ne fait que se renforcer de siècle en siècle, car les peuples nomades qui habitent ces contrées ne peuvent, par leur genre de vie, qu'élargir le

désert autour d'eux. Il en est de même en Algérie, où depuis dix siècles que l'Arabe fait la guerre aux arbres, on ne doit s'étonner que d'une chose : c'est qu'il en soit resté encore autant.

Le courant Sud, bien connu en Algérie sous le nom de *sirocco*, vient du Sahara, vaste foyer d'échauffement qui va, à travers toute la Méditerranée, rayonner jusqu'en Provence. Ce courant est le plus violent des deux et le plus important par ses effets, car c'est à sa prédominance accidentelle que sont dues les séries de sécheresses qui effraient périodiquement les colons algériens, et coïncidant avec une diminution visible du régime des eaux, laissent croire à une lente évolution du climat dans le sens saharien.

Il est bien certain que l'Algérie reçoit aujourd'hui moins de pluie que pendant la période Romaine. Les vastes forêts du temps de Massinissa ont disparu et avec elles les bêtes fauves et les éléphants qui habitaient encore le littoral à la fin du IIe siècle. Cette double cause, déboisements lointains sur le trajet du vent dominant, déboisements locaux dans le pays même, y est certainement pour quelque chose ; mais nous savons que de toute antiquité le climat de ces régions a été soumis à des vicissitudes que ne connaissent pas les pays plus tempérés. Depuis le siècle de Pharaon, les sept vaches maigres et les sept vaches grasses, représentant sept années de sécheresse et sept années de pluies abondantes, nous en apportent le lointain témoignage. Nous ne sommes donc pas encore exposés, malgré les déboisements, à voir changer le climat de l'Algérie, et tout en admettant que l'homme a une action sur les grands phénomènes climatériques, nous devons avouer que cette action est extrêmement faible.

Après ces considérations générales, nous allons passer à l'examen du climat de Tébessa, en étudiant successivement les trois éléments dont tout climat se compose : la température, le vent, l'humidité (1).

Température. — Placé à une altitude de près de 1100 mètres, entouré de hautes montagnes où la neige se maintient pendant une grande partie de l'hiver, occupant le fond d'une plaine ouverte seulement vers le nord, plaine assez humide et des plus favorables au rayonnement nocturne, Tébessa doit à première vue posséder un climat dit *excessif*, c'est-à-dire froid en hiver, chaud en été, et su-

(1) Nous avons pris pour base de ce travail les observations météorologiques prises à la Casbah de Tébessa par le service du Génie, pendant les quatre années 1880 à 1883 inclus.

jet à des variations de température aussi brusques que violentes.

Les deux points extrêmes atteint par le thermomètre sont — 4° et + 40°, l'un et l'autre une seule fois en quatre ans. C'est un écart maximum de 44°, chiffre élevé, mais qui est encore dépassé dans d'autres stations algériennes. Constantine, Biskra présentent des écarts maximum de 43°, 48° et même au-delà.

Le minimum de température annuel est atteint dans la première dizaine de janvier, et le maximum dans la première dizaine de juillet.

Le minimum de la journée a lieu au moment qui précède le lever du soleil, et le maximum vers 2 heures de l'après-midi.

La température moyenne de chaque mois est la suivante :

Janvier	7.3	Mai	15.8	Septembre	20.2
Février	7.5	Juin	21.0	Octobre	15.6
Mars	10.1	Juillet	25.0	Novembre	10.2
Avril	13.1	Août	23.0	Décembre	8.4

Ce qui donne pour la moyenne de l'année 14. 7.

La température moyenne de Biskra est 21. 5, celle d'Alger 17. 4, celle de Constantine 16. 38. Il y a donc plus de différence entre Constantine et Tébessa qu'entre Constantine et Alger.

La meilleure manière de donner l'idée d'un climat, c'est, en effet, de le comparer à un autre déjà connu, et nous prenons pour type celui de Constantine, parce que toute personne résidant dans la province en a plus ou moins habité le chef-lieu et en connaît assez bien le climat. Nous allons donc placer l'une à côté de l'autre les moyennes mensuelles de Tébessa et de Constantine, comparaison d'autant plus intéréssante que la climatologie même de Constantine n'a jamais été faite.

	Teb.	Const.		Teb.	Const.
Janvier	7.3	8.3	Juillet	25.»	27.5
Février	7.5	9.4	Août	23.»	26.2
Mars	10.1	11.»	Septembre	20.2	22.7
Avril	13.1	13.5	Octobre	15.6	17.7
Mai	15.8	17.8	Novembre	10.2	12.5
Juin	21.»	22.»	Décembre	8.4	8.5

De ces rapprochements nous tirerons les conclusions suivantes :

Les deux climats se ressemblent en hiver et diffèrent en été.

Tébessa n'a pas un hiver beaucoup plus rude que celui de Cons-

tantine, mais il est plus long ; la période de gelée dure une dizaine de jours de plus. Janvier et février ont la même température moyenne, tandis qu'à Constantine février est déjà plus chaud. Par contre l'été est beaucoup plus tempéré à Tébessa qu'à Constantine, et la différence dépasse 2° par moyenne mensuelle.

A Tébessa la température de 40° est une exception. A Constantine on la constate une dizaine de jours par an, avec des maxima de 43° et 44°, inconnus à Tébessa.

Ajoutons que le minimum annuel de température est atteint à Constantine vers le 7 janvier, tandis qu'il ne l'est à Tébessa que vers le 15. Plus un climat est froid, plus le minimum annuel arrive tard ; à Paris on ne le constate pas avant le 5 février.

La différence des deux climats devient surtout sensible quand on va de Constantine à Tébessa au milieu du printemps, en avril par exemple. On est alors frappé de voir la floraison des plantes retardée d'une station à l'autre d'environ trois semaines. On le remarque surtout pour les plantes très communes et reconnaissables de loin, comme les asphodèles.

Voyons maintenant comment les deux climats que nous comparons se comportent relativement aux six époques annuelles où la température éprouve des variations régulières, et que les météorologistes désignent sous le nom de *points fixes*.

On admet en France six points fixes, savoir ;

1° Accès de froid vers le 10 mai. — Très marqué à Tébessa, au point que la température moyenne de mai est quelque fois inférieure à celle d'avril. — Moins marqué à Constantine et avancé vers le 5 mai.

2° Accès de chaleur du 15 au 20 juin. — Peu sensible à Tébessa, et ordinairement retardé jusqu'au commencement de juillet. — A Constantine il est très marqué dans les années chaudes, c'est-à-dire que les grandes chaleurs commencent alors quinze jours plus tôt, mais il n'est pas constant.

3° Accès de chaleur le 15 juillet. — Très marqué dans toute l'Algérie et les pays chauds, où il constitue ce qu'on est convenu d'appeler la *canicule*.

4° Accès de chaleur le 15 août. — N'est pas sensible à Tébessa ; retardé à Constantine, où il ne se fait sentir que le 20 août,

5° Accès de chaleur du 20 au 30 septembre. — Ne se montre pas dans les deux stations qui nous occupent.

6° Accès de chaleur entre novembre et décembre. — Très marqué et très constant dans tous les climats, et bien connu sous le nom d'*été de la Saint-Martin.*

Ainsi, sur les six points fixes admis par les météorologistes Français, trois sont marqués à Tébessa, un est peu sensible et deux manquent complètement. Il en est à peu près de même à Constantine.

Vents. — Les deux vents alternatifs et opposés dont nous avons signalé la prédominance habituelle en Algerie ne conservent partout ni leur intensité ni leur direction primitives. Sous l'influence des accidents orographiques locaux et de l'intensité variable du courant antagoniste, la direction normale du vent est divisée dans des proportions très-variables, mais qu'il est possible de prévoir jusqu'à un certain point après une étude attentive des régions que le courant doit traverser. Ainsi pour Tébessa la direction primitive du vent de nord-est se subdivise en deux, nord et nord-ouest, qui soufflent en moyenne 269 jours par an, 204 pour le nord et 65 pour le nord-ouest. C'est donc, et de beaucoup, le vent dominant du pays, qui lui doit le refroidissement de sa température annuelle. Ensuite vient le vent d'ouest, qui souffle 44 jours, et le sud, qui tantôt sud-est, tantôt sud-ouest, sous le nom de *sirocco,* souffle environ 52 jours par an.

Le vent du nord amène la gelée en hiver et le beau temps sec en été. C'est à sa prédominance que le ciel de Tébessa doit sa pureté remarquable, car les nuages y sont relativement rares.

Le vent d'ouest amène la pluie ou la neige, suivant la saison. La neige tombe chaque année sur les montagnes voisines, mais rarement en plaine et sur la ville.

Enfin les vents d'est et sud-est, chauds et secs, sont les plus rares et ne se font pas sentir plus de 15 à 20 jours par an.

Le sirocco ou vent du sud-ouest, beaucoup plus intense à Tébessa qu'à Constantine, parce qu'il est plus près de son lieu d'origine, s'accompagne fréquemment d'une forte pluie de sable. Ce sable n'est pas transporté de loin par le vent, mais il est soulevé sur place. Le sirocco se fait sentir toute l'année, mais surtout de juillet en septembre ; il souffle en moyenne 30 à 40 jours par an. Ce vent présente des bizarreries inexplicables. Il s'élève tout à coup, au milieu du jour ou de la nuit, souffle deux ou trois heures avec la plus grande violence et cesse aussi subitement qu'il avait commencé

sans qu'on puisse savoir qu'elle est la cause qui provoque des déplacements d'air aussi considérables et aussi soudains.

Il fait du vent à Tébessa presque toute l'année; on n'y compte en moyenne que 20 jours de calme. Il est assez rare, en été surtout, d'en ressentir le matin; le vent se lève vers neuf ou dix heures, augmente d'intensité jusqu'à quatre ou cinq heures du soir, puis diminue et cesse ordinairement avec le jour. C'est là la marche naturelle des courants d'origine locale, marche en relation évidente avec la radiation solaire.

Humidité. — Il tombe en moyenne par an, à Tébessa, 272 mm. d'eau en 66 jours de pluie. Les mois les plus humides sont janvier et février. — A Constantine il en tombe 400 mm. en 71 jours, c'est-à-dire que la pluie y est plus abondante des deux cinquièmes, bien que le nombre des jours pluvieux n'augmente que d'un treizième environ. Ce résultat est dû aux orages de l'été, plus fréquents à Constantine qu'à Tébessa, et qui versent en peu de temps des quantités d'eau considérables.

L'hygrométrie ou humidité atmosphérique est naturellement dans le même rapport que la quantité de pluie tombée. L'humidité moyenne est à Tébessa de 67,7; à Constantine elle atteint 83,6. Ce fait paraît en désaccord avec les observations faites en France, établissant que la quantité de pluie tombée augmente avec l'altitude. Dans les Pyrénées-Orientales il a été constaté qu'il tombe plus d'eau au sommet d'une montagne qu'à sa base. Mais ce phénomène est aisément explicable par l'évaporation que les gouttes de pluie éprouvent pendant leur chute, tandis qu'entre deux localités éloignées de cinquante lieues l'une de l'autre on ne peut établir sous ce rapport aucune comparaison.

La neige ne tombe à Tébessa que quatre jours par an en moyenne; et toujours pendant le mois de janvier. Sur les montagnes elle persiste souvent pendant plus d'un mois.

Il gèle à glace cinq jours par an en moyenne, du 1er au 14 janvier. Quelques légères gelées, par rayonnement nocturne, se produisent souvent en février et mars, mais elles sont généralement suivies de belles et chaudes journées.

Les gelées blanches s'observent de janvier en mars, plus rarement en novembre et décembre. On en compte en moyenne 12 par an.

Etat du ciel. — Pour noter l'état du ciel d'une manière uniforme,

les météorologistes sont convenus de l'exprimer par des chiffres ayant la valeur suivante :

0. Ciel entièrement découvert.
1. Très beau.
2. Beau.
3. Assez beau.
4.5.6. Nuageux.
7.8. Très nuageux.
9. Presque couvert.
10. Entièrement couvert.

Or, à Tébessa, la moyenne annuelle de la nébulosité ne dépasse pas 4.0, c'est-à-dire que pendant toute l'anné on y voit le soleil quatre jours sur cinq. Cette faible nébulosité est une des causes qui contribuent à refroidir le climat, la sérénité du ciel étant éminemment favorable au rayonnement nocturne. — A Constantine la nébulosité moyenne est encore plus faible : elle atteint à peine 3.37.

Tels sont les traits dominants du climat de Tébessa. Nous ne donnons pas ces chiffres, basés sur quatre années seulement d'observations météorologiques, comme d'une exactitude rigoureuse ; il eût fallu compulser au moins dix années pour prétendre à une approximation suffisante. Mais les bulletins mensuels nous ayant été envoyés d'Alger, nous n'avons pas voulu abuser de l'obligeance de M. le directeur du service météorologique qui a mis ces pièces à notre disposition, ni provoquer le déplacement de documents trop volumineux.

CHAPITRE V

CULTURES ET PRODUCTIONS

L'ancienne Numidie fournissait en abondance à Rome trois denrées de première nécessité : le blé, le vin et l'huile. De ces trois sources de richesse, une seule subsiste aujourd'hui ; c'est le blé ; les deux autres se sont successivement taries. La vigne a disparu quand le pays est devenu musulman, mais elle renaîtra sans doute, à mesure que les progrès d'une colonisation sérieuse permettront de mettre le sol en valeur. L'olivier, le père de cette huile pré-

cieuse dont la réputation était encore universelle chez les Antonins, l'olivier a disparu aussi, détruit par des causes multiples. Le climat d'abord est devenu à la fois plus froid et plus sec, sous la lente et irrésistible influence d'un grand phénomène auquel on ne songe pas assez, et qui est tout simplement le refroidissement graduel de l'écorce terrestre. Insensible pour une période de quelques siècles, cette cause permanente a produit des effets appréciables depuis l'origine des temps historiques. Quant les palmiers et les fougères arborescentes couvraient le sol qui fut plus tard la Gaule, la région des oliviers s'étendait bien plus loin dans tous les sens, et à près de dix degrés autour de ses rivages la Méditerranée entretenait par ses vapeurs un véritable climat de serre chaude, dont la température constante était maintenue par le courant venu du golfe du Mexique. Aujourd'hui, si l'olivier n'est pas inconnu aux environs de Tébessa, il y est du moins une rareté ; j'en connais juste trois, dont deux à Beccaria, et je ne pense pas qu'on en trouve plus d'une vingtaine dans tout le trajet de Tébessa à Constantine. Le blé reste la culture générale, presque unique, de tout ce vaste territoire où la rareté de la population ne permet pas de cultiver plus d'un cinquième des terres arables. Après le blé, l'orge, qui est également indispensable dans un pays riche en chevaux ; mais pas de ces petites cultures du littoral, pas de sorgho, de pois chiches ; la terre marno-argileuse des grandes plaines ne leur convient pas. Dans les terrains salés où ne viennent que le *Guetaf* et les soudes ; sur les collines rocailleuses que le romarin remplit de ses fleurs blanchâtres et de son parfum énergique, il n'y a plus d'agriculture : ce sont les troupeaux qui deviennent la richesse du pays. D'innombrables moutons, des chameaux, des bœufs, des chèvres couvrent la plaine à la fin de l'été et se répandent dans les chaumes dès que la moisson est finie. C'est en mai que se fait la récolte de la laine, et alors les rues étroites de Tébessa sont encombrées de caravanes de chameaux et de mulets, chargés de *tellis* rebondis, apportant de la Tunisie ou du pays des Nemenchas la laine qu'ils vendent sur la place, où qu'ils portent directement aux gros spéculateurs de Constantine. A la fin de juillet la même animation recommence ; mais cette fois les tellis sont plus petits et plus lourds ; c'est la moisson nouvelle que l'on apporte au marché de Tébessa.

Ce marché se tient le mercredi et le jeudi de chaque semaine ; il est très fréquenté dans la belle saison ; les bestiaux y abondent

ainsi que les céréales. Le Djérid Tunisien, Gafsa et Tozer surtout, y envoient leur huile, qui est de qualité supérieure à celle de Kabylie, et leurs dattes, dont plusieurs espèces sont différentes de celles de l'Oued-R'ir. Le charbon de bois y arrive des forêts incendiées, charbonnières naturelles où l'Arabe n'a que la peine de le prendre; mais le bois à brûler s'y vend peu, parce qu'à Tébessa tout le monde l'a sous la main; des coupes se font journellement sur les rives de l'Osmor qui regarde la route de Tenoukla. Le lait est rare et cher; les vaches arabes en donnent peu, et les indigènes le consomment plutôt qu'ils ne le vendent. Le miel, ce miel de Youks si apprécié des Romains, y est représenté par quelques rayons noirâtres dont le goût vaut mieux que l'aspect. Les oranges et les citrons viennent de Gafsa, mais tous les autres fruits croissent en abondance dans les jardins de la ville. D'abord les abricots, qui sont petits et violacés, mais parfumés et savoureux; c'est bien l'espèce indigène, spontanée, dont j'ai trouvé autrefois des peuplements considérables sur les pentes pierreuses du Sidi-Raïs. Puis les figues de plusieurs sortes, bonnes dans leur saison, mais inférieures quand elles sont sèches; les noix tant vantées par tous les auteurs, et qui font payer leur réputation, car on les vend plus cher qu'en France.

Les figues de Barbarie, qui poussent en très grande quantité autour de la ville; c'est une plante qui vient là où nulle autre ne peut venir, et qui utilise les plus mauvais terrains. On voit de loin sur les flancs du Dir ou sur les premières collines du Doukan se dessiner de grands enclos en pierres sèches où les arabes plantent cet étrange végétal, qui n'exige du reste aucun soin. A l'ombre de ses raquettes croît une herbe fraiche et abondante, et c'est un pâturage en même temps qu'un verger. Les grenades, très communes dans les jardins, si communes qu'on ne prend pas la peine de les cueillir; l'hiver on les voit toutes ouvertes, suspendues aux branches sans feuilles, et semant leurs grains aux oiseaux. Les pommes d'été, petit fruit très abondant, d'un vert clair et qui mûrit en juin; celles d'automne sont plus rares, les poires de diverses espèces, presque toutes hâtives. A côté de ces fruits, les pastèques, les melons, les piments, les tomates et les légumes ordinaires des oasis, carottes et navets, choux et radis, forment des monceaux pittoresques par l'éclat et la variété de leurs couleurs, sans compter les fèves de marais, très usitées et très répandues dans tous les jardins arabes. On vend encore des *fermis* (abricots desséchés,) des azerolles jaunes cueillies dans la montagne, et

quelques glands doux, rares dans le pays. Le sel gemme, jaunâtre et mêlé de sable, tel qui sort du sol, est vendu à la mesure ; plus loin vous voyez un tas d'écorces de grenades, dont les indigènes se servent pour teindre le cuir en jaune. L'industrie occupe aussi sa place; des marchands vous offrent des fréchias, des tapis souvent fort beaux, des burnous, des haïks ; quelques objets de maroquinerie, des djebiras, de riches selles brodées d'or ; mais tous ces objets sont de fabrication tunisienne. A Tébessa même il y a peu d'industrie ; ce sont de pauvres boutiques où l'on fabrique des sandales de cuir jaune, où l'on vend un peu de tout, étoffes, comestibles et drogues arabes, où quelques forgerons sont en même temps maréchaux-ferrants, où sont installées des boulangeries et même des restaurants indigènes, ainsi que des fabriques de ces gâteaux cuits dans l'huile que l'on appelle *chtaïas*, mets indigène dont il se fait une grande consommation. Mais la population ne brille pas par le luxe, et c'est bien la ville que Marmol nous a dépeinte comme « repeuplée de pauvres gens. »

Il y a parmi les produits naturels du pays une plante dont on fait un grand commerce : c'est le *pyrèthre* (*Anacyclus pyrethrum*) dont tout le monde connait le nom et les propriétés. C'est une sorte de camomille rampante, à gros fleurons dont les pétales sont blancs en dessus et roses en dessous. Elles vient un peu partout dans la plaine, et jusque sur les chemins ; elle fleurit en mars et avril. Nous avons trouvé au Bureau arabe une note intéressante sur la récolte de cette plante et ses usages chez les indigènes ; nous allons la reproduire, et cet extrait terminera tout ce qu'il y a à dire sur les cultures et productions des environs de Tébessa.

Le pyrèthre, en arabe *kountas*, est une plante qui vit naturellement dans plusieurs parties de l'Algérie, et principalement dans l'Est de la province de Constantine.

La présence de ce végétal se traduit par une légère touffe d'herbe verte, s'élevant au-dessus du sol d'environ cinq centimètres, et dont la feuille ressemble beaucoup à celle de la carotte.

Le countas pousse surtout dans les terrains secs et se récolte après la moisson, au commencement du mois d'août.

La racine s'enfonce en terre perpendiculairement. Dans sa plus grande dimension elle atteint une longueur de 25 centimètres et une circonférence de quatre à six centimètres. Les indigènes ne font point de cette racine une culture spéciale ; ils n'en connaissent pas

même le mode de reproduction, mais ils la cherchent avec soin, et lorsqu'ils la trouvent ils l'arrachent, la nettoient et la font sécher au soleil. Dans le cercle de Tébessa les Arabes emploient le kountas comme remède. Cette racine a une saveur acide et très astringente. Pour s'en servir dans les maladies internes, les indigènes pilent la racine et la réduisent en poudre; puis ils l'avalent après l'avoir mêlée avec du miel. Le kountas est employé en poudre contre les maux de dents; on s'en sert également pour arrêter les hémorrhagies.

Les Tunisiens font un grand commerce de ce végétal; ils viennent le chercher dans les tribus frontières où ils le paient fort cher quand il est bon. Le kountas ramassé à temps, bien nettoyé et bien sec, se vend jusqu'à 35 et 45 francs le quintal.

Lorsque les Tunisiens ont le kountas en leur possession, ils le font sécher de nouveau si c'est nécessaire, puis ils l'expédient à Tripoli, à Alexandrie et autres villes d'Egypte, où ils le vendent jusqu'à 50 francs le quintal. Le petit port de Sfax, sur la Méditerranée, est le principal entrepôt de ce commerce.

Le kountas est dans ces villes soumis à différentes préparations suivant l'usage auquel on veut l'employer. Il entre dans la fabrication de la poudre insecticide Vicat. On en fait aussi une couleur rouge, et il est encore employé à la chasse des gros animaux, tels que l'éléphant.

Les indigènes de Tébessa et les Tunisiens qui y sont établis ne savent pas au juste quelle est la manière de faire de la teinture avec le kountas. Ils supposent cependant qu'on lui fait subir une préparation analogue à celle du *Oumkel*, pierre jaune et poreuse avec laquelle on obtient également une matière colorante rouge.

Pour obtenir de la teinture de oumkel, on mêle une partie de cette substance à trois parties de fumier bien sec, de mouton ou de chameau, et on fait cuire le tout dans un vase bien fermé. Au bout de dix heures environ, quand la calcination est terminée, on trouve dans le vase une substance rouge que l'on pile avec soin dans un mortier. On tamise la poudre obtenue, et en la mêlant avec un peu de beurre ou de graisse, elle prend une nuance rouge écarlate. On ajoute ensuite de l'eau et on remue avec la main; la poudre se dissout presque en entier, et en filtrant on obtient la teinture rouge que les indigènes emploient pour les étoffes de laine ou de poil de chameau qui doivent rester exposées à l'air et à la pluie.

Dans les Indes et en Egypte, on emploie le kountas pour la chas-

se de la manière suivante : Après avoir réduit en poudre la racine bien sèche, on jette cette poudre dans la source où l'animal dont on veut s'emparer a l'habitude de venir boire. Lorsque l'animal a bu de cette eau empoisonnée, il est ivre et en proie à un étourdissement qui le force à se coucher, et bientôt à s'endormir. Les chasseurs postés à peu de distance peuvent alors s'approcher sans aucun danger, lier l'animal et s'en rendre maîtres. — Tels sont les principaux usages du kountas, dont le commerce tend à s'accroître tous les jours entre les indigènesde Tébessa et les Tunisiens.

CHAPITRE VI

BOTANIQUE

Catalogue des plantes de Tébessa.

Tout botaniste qui arrive pour la première fois en Algérie y éprouve une déception. Il s'attendait à rencontrer des végétaux nouveaux, une flore quasi-tropicale, et il ne voit autour de lui que d'anciennes connaissances. La flore du midi de la France s'est transportée tout entière de l'autre côté de la Méditerranée. Une espèce y manque-t-elle? Aussitôt la voilà remplacée par une espèce similaire, algérienne celle-là, mais ressemblant si fort à l'autre qu'il faut la regarder de près pour s'apercevoir qu'elles sont différentes. Les entomologistes font la même remarque.

Rien ne paraît nouveau sur ce sol africain, rien n'y sollicite l'attention au premier abord, sauf les deux étrangetés venues d'Amérique, et qui d'ailleurs nous sont déjà familières sur le sol français, le *Cactus opuntia* et *l'Agave americana.*

C'est en cherchant davantage que l'on s'aperçoit qu'il y a cependant des plantes intéressantes, et qu'il existe bien une flore d'Algérie. Sur les Hauts-Plateaux, dans le Sahara surtout, les espèces indigènes se caractérisent davantage en s'éloignant des types connus, mais à part la région saharienne, la végétation européenne domine partout. Sur 320 plantes environ, recueillies ou observées dans un rayon de 20 kilomètres autour de Tébessa, il n'y en a guère que 60 qui ne soient pas françaises.

Ce résultat prévu n'enlève rien à l'intérêt que présente une liste

consciencieuse des espèces végétales d'une région limitée; l'étude des flores locales a pris une importance que l'on reconnaît mieux à mesure que les études de ce genre se multiplient. C'est de l'ensemble de ces petits travaux, disait Flourens, que sont sorties les grandes lois de la distribution des espèces végétales sur le globe, et c'est en ne négligeant, dans les catalogues de plantes, aucun détail de localité, que l'on arrive à découvrir ses lois. Je suis donc heureux de contribuer, pour si peu que ce soit, à l'édification du grand monument qu'élèvent nos maîtres, et qui s'appellera la *Flore Atlantique* de Cosson. Moi aussi j'y apporte ma pierre; si petite qu'elle soit, elle tiendra sa place dans l'édifice.

Renonculacées.

1. *Clematis flammula*. Rare dans le pays. Un seul exemplaire dans le ravin de Si Mohamed Chérif, au bord de la source. Juin. Plante méditerranéenne. Ne dépasse pas la région des oliviers.

2. *Adonis æstivalis*. Commun presque partout dans la plaine, en mars et avril. Se trouve dans le Roussillon, le centre de la France et même l'Alsace-Lorraine.

3. *Ranunculus macrophyllus*. Assez commune au Bahiret-el-Arneb, dans les endroits sablonneux, fin d'avril, mai. Plante algérienne.

4. *Ranunculus flabellatus*. Au Camp, sur les bords de l'Oued-Nags, avril, mai. Plante du centre et du midi de la France.

5. *Ranunculus hederaceus*. Dans une fontaine du Bahiret-el-Arneb, en descendant cette plaine par le col d'El-Bouïd. Avril. Habite les marais de presque toute la France.

6. *Ficaria ranunculoïdes*. Dans les jardins de Tébessa, sur les points inondés par les séguias. Février, mars. Commune dans toute la France.

7. *Nigella hispanica*. Commune un peu partout en mai, dans la plaine. Se retrouve dans l'Hérault, le Tarn, etc.

8. *Delphinium peregrinum*. Assez commun en juin, le long des sentiers d'El Alef (1).

(1) Les indigènes appellent El-Alef le massif montagneux qui fait partie de l'Osmor et s'étend entre la pointe la plus orientale de cette montagne et la route de Tenoukla. Cette région est obliquement traversée par un sentier bien frayé qui part de l'intersection de cette route avec le ravin de Si Mohamed Chérif. C'est en réalité la traverse de Tenoukla.

Papavéracées.

8. *Papaver Rhœas.* Dans les plantations de figuiers de Barbarie près des jardins, sur la route de Beccaria. Mars. Assez rare. Commune dans toute la France.

10. *Papaver hybridum.* Commun dans les moissons, autour des ruines de la Basilique, un peu partout, en mars, avril. Se trouve dans presque toute la France.

11. *Glaucium corniculatum.* Sur le sentier des carrières de sable, près de Si Mohamed Chérif. Mai. Plante méditerranéenne.

12. *Chelidonium majus.* Lieux incultes, jardins. Commun en Mars. Habite toute la France.

13 *Hypecoüm procumbens.* Commune en mars dans les sables du Bahiret-el-Arneb, près du col de Beccaria, à 1 kilomètre dans la plaine. Plante du midi de la France.

Fumariacées.

14. *Fumaria agraria.* Très commune, de mars en mai, dans les champs et les moissons autour de la ville. Plante méditerranéenne.

Crucifères.

15. *Sinapis pubescens.* Commune en mars, avril, dans les plantations de figuiers de Barbarie, route de Beccaria. Plante algérienne.

16. *Eruca sativa.* Très commune en mars, avril, dans les champs et les lieux cultivés autour de la ville. Les arabes l'appellent *harrav el begra*, le cresson des vaches. Habite toute la France.

17. *Brassica gravinæ.* Commune en mars sur le sentier d'El-Alef. Plante algérienne.

18. *Brassica auresiaca.* Assez commune en mars dans le Bahiret-el-Arneb, en y arrivant par le col de Tenoukla. Plante rare des Hauts-Plateaux, déjà signalée au Sidi-Raïs par M. Reboud.

19. *Diplotaxis muralis.* Commun en mars sur la route de la Basilique, au Camp, etc. Se trouve dans toute la France.

20. *Diplotaxis muralis, var. intermedia.* De très petite taille, se trouve en février sur différents points, notamment dans les rochers d'El-Aouïdja, sur la route de Krenchela par le Doukan.

21. *Moricandia arvensis.* Commune dans la plaine, sur les talus des ravins, etc. Mars. Plante du midi de la France.

22. *Mathiola lunata.* Commune en février dans les champs en friche, parmi l'armoise de Judée. Plante algérienne

23. *Mathiola tristis.* Commune en mars dans plusieurs endroits de la plaine, notamment sur la rive gauche de l'Oued-Refana, près la ferme Cambon. Plante de Provence.

24. *Sisymbrium irio.* Très commun au camp, le long des séguias, près de la route de Constantine. Se trouve aussi autour de l'église. Mars. Plante du midi de la France; remonte jusqu'à Paris.

25. *Sisymbrium torulosum.* Très commun au camp et dans les endroits cultivés autour de la ville. Février en avril. Plante algérienne.

26. *Nastiatium officinale.* En abondance à Aïn-Chabrou et sur quelques points des marais de la Merdja.

27. *Alyssum campestre.* Commun dans les plantations de figuiers de Barbarie et lieux vagues autour de la ville. Toute la France.

28. *Alyssum atlanticum.* Broussailles élevées du Doukan, des montagnes de Tenoukla, etc. Fin avril. Commun, mais presque toujours caché dans les touffes de romarin. Plante algérienne des Hauts-Plateaux.

29. *Neslia paniculata.* Moissons autour de la ville, route de la Basilique, etc. Mars. Peu commune. Se trouve dans les terrains calcaires de presque toute la France.

30. *Iberis pruitii.* Très commune sur le chemin du col de l'Osmor, près du sommet, dans la partie du sentier qui est dominée au sud par les calcaires provenciens. Mai. Plante algérienne.

31. *Thlaspi perfoliatum, var. gracilis.* Dans les petits ravins au bord du Bahiret-el-Arneb, le long des montagnes de Tenoukla. Fin mars. Le type habite presque toute la France, mais la var. *gracilis* est spéciale à l'Algérie.

32. *Thlaspi bursa pastoris.* Commun le long des chemins, sur la route de la Basilique, etc. Fleurit tout l'été. Vulgaire en France.

33. *Lepidium glostifolium.* Au col de l'Osmor, devant le cinquième kilomètre, dans le petit ravin verdoyant qui descend à côté du chemin. Mai.

34 *Lepidium sativum.* (Cresson alénois). Deux exemplaires le long de la route de la Basilique, au bord des jardins, d'où ils s'étaient peut-être échappés. Cultivé et subspontané dans toute la France.

35. *Rapistrum rugosum.* Très commun, par larges groupes épars, dans la plaine de l'Oued-Refana, au sud de la route de Kren-

chela, sur la rive gauche de la rivière. Avril. Plante du midi de la France, qui remonte toute la vallée du Rhône.

36. *Psychine stylosa*. Ravins argileux de la route de Tenoukla, du côté de l'Osmor, vers le septième kilomètre. Rare. Plante algérienne.

Cistinées.

37. *Cistus villosus*. (*incanus* Grenier et Godron). Assez commun le long du col de l'Osmor, fin mai ; reconnaissable à ses fleurs très grandes, roses, peu nombreuses. Signalé en Corse.

38. *Cistus Clusii*. A fleurs blanches très nombreuses ; couvre tout l'Osmor en mai. Plante algérienne.

39. *Helianthremum rubellum*. Rochers au dessus de la mosquée de Si Mohamed Chérif, mars. Espèce algérienne.

40. *Helianthremum croceum*. Commun sur le chemin du col de l'Osmor, partie supérieure ; fin mars. Plante algérienne.

41. *Helianthremum virgatum*, *var pilosa*. Commun le long de la route de Constantine, près de l'Oued-Nags. Avril.

Résédacées.

42. *Reseda alba*. Commun dans la plaine, dans les ruines de la Basilique, etc. de février à mai. Se retrouve sur le littoral méditerranéen, de Nice à Perpignan.

43. *Reseda luteola*. Commun dans les terrains vagues près des jardins ; mai. Également commun dans toute la France.

44. *Reseda papillosa*. Quelques échantillons sur le sentier d'El-Alef, en mai, juin. Plante algérienne.

Silénées.

45. *Silene rubella*. (*cretica* G. et Godron). Dans la plaine de l'Oued-Refana, près des montagnes d'El-Aouïdja, fin mars. Signalé dans les champs de lin du midi de la France.

46. *Silene pseudo-atocion*. En abondance dans les parties sabloneuses du Bahiret-el-Arneb, en mai. Plante algérienne.

47. *Silene bipartita*. Commun partout dans la plaine, en mars. Espèce de Corse.

48. *Silene italica*. Dans la broussaille des rochers d'El-Alef, où il atteint 1^{m}50 c. de hauteur. Juin. Plante de Provence, de Languedoc et de Corse.

49. *Lychnis macrocarpa.* Commune le long des séguias qui bordent la route de la Basilique, mars, avril. Plante algérienne, décrite et figurée dans l'*Exposition scientifique.*

50. *Gypsophila compressa.* Assez commune en mai dans la plaine, le long de la route de Tenoukla, derrière l'Osmor.

51. *Dianthus siculus.* Très commun dans les collines d'El-Alef, au milieu de la broussaille. Juin. Plante de Corse.

Alsinées.

52. *Arenaria rubra.* Commune dans la plaine le long des séguias; dans les terrains sablonneux, au Bahiret-el-Arneb, etc. Avril. Habite toute la France.

52. *Stellaria media.* (Mouron). Commune le long des sentiers humides entre les jardins. Fleurit tout l'été. Habite toute la France.

54. *Cerastium glomeratum.* Route de la Basilique, au bord des séguias, avril. Très commun en France.

Linées.

55. *Linum strictum, var. axillare.* Très commun au Chabet-Cherchara (1) en mai, et le long de la route de Tenoukla, vers le sixième kilomètre. Plante méditerranéenne.

Malvacées.

56. *Malope stipulacea.* A grandes fleurs d'un rose vif, commune dans toute la plaine en mars, avril. Plante algérienne.

57. *Malva sylvestris.* Commune en mars, dans les ruines de la Basilique, etc. Se trouve dans toute la France.

58. *Malva parviflora.* Très commun au bord de la route de la Basilique, le long des jardins, d'avril à juin. Plante méditerranéenne.

Géraniées.

59. *Geranium molle.* Commun dans les lieux incultes, les ruines, etc. Mars, avril. Existe dans toute la France.

60. *Erodium malacoïdes.* Très commun en mars dans les plantations de figuiers de Barbarie auprès de la ville ; à la Basilique, etc. Habite le littoral de la Méditerranée et la Corse.

(1) Ravin âpre et tortueux qui descend des rochers d'El-Alef sur la route de Beccaria, en face le quatrième kilomètre.

61. *Erodium ciconium.* Plaine du Bahiret-el-Arneb, peu commun, Mars. Existe dans les lieux secs de la Provence et du Dauphiné.

Ampélidées

62. *Vitis vinifera.* Cultivée dans les jardins de Tébessa. Je n'ai pas rencontré aux environs l'espèce sauvage, si commune sur le littoral.

Rutacées.

63. *Ruta montana.* Commune au Chabet-Cherchara et sur les collines rocailleuses, en mai. Plante de la région des oliviers.

64. *Haplophyllum linifolium.* Peu commun. Se rencontre quelquefois en juin à El-Alef, et le long de la route de Tenoukla, vers le sixième kilomètre. Habite le midi de la France jusqu'à Valence.

65. *Peganum harmala.* Très commun sur la route de Tenoukla, à partir du septième kilomètre. Fin mai. Plantę algérienne des Hauts-Plateaux.

Rhamnées.

66. *Rhamnus lycioïdes.* Ce petit arbuste à fruits globuleux, qui croît dans les fentes des rochers, se trouve assez rarement, soit auprès de la mosquée de Si Mohamed Chérif, soit à El-Alef, en mai. Signalé dans le midi de la France par Loiseleur, il n'y a pas été retrouvé.

Terebinthacés.

67. *Pistaccia lentiscus.* (*Lentisque).* Assez rare dans le pays. On en rencontre à El-Alef, à la clairière des Trois-chênes ; on peut en voir un exemplaire sur le sommet d'une des tours jumelles qui forment la porte de Salomon. Arbre de la région méditerranéenne.

68. *Pistaccia atlantica.* (*Betom* des Arabes). Rare ; quelques pieds isolés dans les rochers d'El-Alef. Arbre des Hauts-Plateaux d'Algérie.

D'après Desfontaines, le *Pistaccia atlantica* produit une substance semblable au mastic de Scio et qu'on pourrait employer aux même usages ; elle a la même couleur, la même odeur et le même goût. Le suc résineux du Betom sort des gerçures de l'écorce, des fentes naturelles des branches brisées, des endroits contus ; il se réunit en petites masses irrégulières de la grosseur du doigt ; quelque-

fois il forme un enduit sur les rameaux ; il en coule jusqu'à terre, surtout au printemps. Cette résine n'est pourtant pas le mastic de Scio, qu'on sait être fourni par le lentisque.

Légumineuses.

69. *Spartium junceum.* Cultivé au jardin public, où il y en a de très beaux échantillons. Je ne l'ai pas vu aux environs de Tébessa, bien qu'il soit indigène en Algérie.

70. *Retama retem.* (Fleurs blanches à calice violet). Très commun dans les régions supérieures de l'Osmor, dans la forêt. Mai, juin. Plante algérienne des Hauts-Plateaux.

71. *Retama sphærocarpa.* (Très petites fleurs jaunes). Rare. Quelques pieds le long du sentier d'El-Àlef, au milieu des rochers. Juin. Plante algérienne.

72. *Genista capitellata.* Commun à la fin de mars, avril, sur le chemin du col de l'Osmor, à mi-hauteur. Plante algérienne, ressemblant au *G. tinctoria* de France.

73. *Ononis picta.* Commun dans les rochers du Bahiret-el-Arneb, en y entrant par le col de Tenoukla, fin avril. D'après G. et Godron, cette espèce ne serait qu'une variété de l'*O. natrix,* commun en France.

74. *Ononis antiquorum.* Au bord du chemin de la Basilique, juin. Déjà signalée à Tébessa par M. Reboud, cette plante se retrouve en France dans toute la région méditerranéenne, et en Corse.

75. *Erinacea pungens.* Commune en avril au Camp, sur les collines rocailleuses près du champ de tir. Signalée en Corse.

76. *Anthyllis vulneraria, var. rubriflora.* Cette variété, qui est peut-être une espèce distincte, se trouve en avril dans les parties sablonneuses du Bahiret-el-Arneb. Habite la Provence et les Basses-Alpes.

77. *Medicago minima.* Commune en mars, avril, autour de la Basilique. Plante répandue dans presque toute la France.

78. *Medicago falcata-sativa.* (A fleurs jaunes et violettes, mêlées). Commune, fin mai, au bord de la route qui mène à la Basilique.

79. *Medicago sativa.* (A fleurs violettes). Avec la précédente ; c'est l'espèce cultivée en France.

80. *Medicago lupulina.* Commune au bord de l'Oued-Refana, à

l'intersection de la route de Khenchela, en mars. Cultivée et spontanée en France.

81. *Medicago echinus.* Assez commune en avril le long de la route qui va de la ferme Janot à Aïn-Lamba. Loiseleur admet cette espèce comme française, mais n'indique aucune localité.

82. *Melilotus parviflora.* Un peu partout au bord des chemins autour de la ville, en mars, avril. Se trouve en Bretagne et dans toute la région des oliviers.

83. *Trifolium hybridum.* (A fleurs roses). Sur la route de la Basilique, au bord du chemin, en juin. Signalée en France dans la Haute-Loire seulement.

84. *Trifolium sphærocephalum.* Ce joli trèfle qui ressemble beaucoup au *Lagopus*, couvre de vastes espaces dans le Bahiret-el-Arneb, entre Beccaria et Tenoukla, en avril. Plante d'Algérie.

85. *Tetragonolobus siliquosus.* Très commun dans les prairies de la Medjerda, près de la maison d'habitation, au commencement de mai. Plante rare, signalée dans les prés humides du littoral de la Méditerranée.

86. *Lotus corniculatus.* Varie beaucoup de taille suivant le terrain. Se trouve communément sur la route du col de l'Osmor, dans les rochers de Si Mohamed Chérif, etc., en mars. Commun dans toute la France.

87. *Astragalus hamosus.* Assez commun en avril, mai, au Bahiret-el-Arneb. C'est une plante de Provence, de Languedoc et de Corse.

88. *Astragalus incurvus.* Assez commune en mars sur les petits plateaux de la rive droite de l'Oued-Refana. Plante de Provence et de Corse.

89. *Astragalus caprinus.* Cette belle plante se trouve seulement le long de la séguia, près du chemin qui mène du champ de manœuvre de la cavalerie à l'Oued-Refana, fin avril. Plante algérienne.

90. *Psoralea bituminosa.* Peu commune dans les environs de Tébessa. Se trouve dans quelques ravins à El-Alef et dans celui de la mosquée de Si Mohamed Chérif, juin. Habite le Languedoc, la Provence et remonte jusqu'à Lyon.

91. *Vicia calcarata.* Commune en mars dans les plantations de figuiers de Barbarie, près des jardins. Signalée à Bordeaux, mais très rare.

95. *Vicia sativa.* Commune en mars autour des ruines de la Basilique. Cultivée et souvent subspontanée en France.

93. *Lathyrus articulatus.* Assez commune avec les deux espèces précédentes. Rare en France, où elle est signalée à Collioure, à Hyères et en Corse.

94. *Scorpiurus sulcata.* Très commun en mai, le long de la route de Khenchela, dans la plaine de l'Oued-Refana, à moitié chemin de la montagne ; sur la route de Tenoukla, entre les septième et huitième kilomètres, au col de Tenoukla, etc. Cette espèce ne paraît pas française ; on l'a signalée au Port Juvinal, où elle a été apportée avec les laines d'Afrique.

95. *Coronilla minima.* Commune en mars sur le sentier d'El-Alef.

96. *Hedysarum capitatum.* Cette jolie plante, au mois de mars, forme de grands tapis roses au bord de l'Oued-Refana, près de la ferme Cambon, et sur d'autres points de la plaine. Se trouve en Provence et en Corse.

97. *Hedysarum pallidum.* Très commun en avril au col de l'Osmor, sur les collines rocheuses de cette région, versant sud ; à l'entrée du Bahiret-el-Arneb après le col de Tenoukla, etc. D'après Grenier et Godron, cette espèce ne serait qu'une variété pâle de l'*A. capitatum.* Habite en France les mêmes localités.

98. *Hedysarum onobrychis.* Commun en mai dans les parties rocailleuses du Bahiret-el-Arneb. Cultivé en France, spontané dans les Alpes et les Pyrénées.

99. *Ebenus pinnatus.* Commun au mois de juin dans le sentier d'El-Alef, au milieu de la broussaille, à partir d'une certaine élévation. Plante algérienne.

Amygdalées.

100. *Amygdalus communis. (*Amandier commun*).* Cultivé dans les jardins de Tébessa. Spontané au Djebel-Guérioun, près d'Aïn-M'lila, et sur d'autres points de la province de Constantine.

101. *Amygdalus persica.* (Pêcher*).* Cultivé dans les jardins, où il offre diverses variétés.

Rosacées.

102. *Rubus fruticosus.* Ravins ombragés et humides, Djebel-Anoual, Osmor, avril, mai ; peu commun.

Pomacées.

103. *Pyrus malus.* (Pommier commun). Cultivé dans les jardins, et très voisin, par les caractères du fruit, de l'espèce spontanée du Nord de la France.

104. *Pyrus communis.* (Poirier commun). Plusieurs espèces sont cultivées dans les jardins de Tébessa.

105. *Pyrus cydonia.* (Cognassier). Commun dans les jardins, le fruit est presque globuleux et de la forme d'une pomme.

106. *Prunus armeniaca.* (abricotier). C'est avec le noyer l'arbre le plus répandu dans les jardins du pays. Il est spontané sur plusieurs points, entre autres au Sidi-Raïs, près d'Aïn-Beïda.

Grenadées.

107. *Punica granatum.* (Grenadier). Très commun dans les jardins, où l'on trouve les deux variétés, à fruits acides et à fruits doux.

Tamariscinées.

108. *Tamarix gallica.* Rare dans le pays. On en trouve quelques uns au Chabet Cherchara, dans le lit du torrent, en mai. Arbre du midi de la France, vallée du Rhône.

Cucurbitacées.

119. *Momordica elaterium.* Dans les ruines de la Basilique, au bord des chemins, sur les talus desséchés, etc. Fleurit de mars en septembre. Plante du midi de la France.

Paronychiées.

110. *Polycarpon tetraphyllum.* Sur le sentier d'El-Alef, en juin, peu commun. Se trouve à Cette, à Narbonne et en Corse.

111. *Paronychia argentea.* Très commune en mars, avril, dans la plaine de Tébessa, sur la colline de Si Mohamed Cherif, au Bahiret-el-Arneb, etc. Plante de Provence et de Corse.

112. *Paronychia nivea.* Avec la précédente. Signalée à Montpellier et à Narbonne.

113. *Herniaria auresiaca.* Assez commune en mai dans les parties sablonneuses du Bahiret-el-Arneb. Plante algérienne.

Crassulacées.

114. *Sedum cœruleum.* Très commun en juin sur les murs des jardins. Se trouve en Corse.

115. *Sedum altissimum.*. Très commun en juin sur les collines d'El-Alef, dans la brousaille. Plante de la région des oliviers.

116. *Sedum dasyphyllum*. Avec le précédent, parties rocailleuses d'El-Alef, où il est très commun, mai et juin. Habite les murs humides de la France et de la Corse.

117. *Umbilicus patulus.* Commun en mai, juin, sur les murs des jardins, les ruines, dans les fentes des rochers, etc. Plante du midi de la France

Cactées.

118. *Cactus opuntia.* Cultivé en très grande abondance autour de Tébessa, où il fleurit à la fin de mai et donne ses fruits de juillet à Novembre. Le *Cactus opuntia* est une des rares plantes dont les organes de fructification présentent des mouvements spontanés et visibles. L'épine-vinette est dans le même cas. Linné a décrit ces mouvements dans une dissertation qui porte ce titre original : *Des noces des plantes.*

Ombellifères

119. *Daucus aureus.* Couvre de grands espaces dans la plaine, au delà de la fontaine Waldmann, en juin.

120. *Turgenia latifolia.* Assez commune en avril dans les moissons de la plaine de Tébessa et du Bahiret-el-Arneb. Se trouve aussi en France, mais dans le nord elle varie ; l'akène, aulieu d'être armée d'aiguillons aigus, est simplement tuberculée.

121. *Torylis nodosa.* Moissons de la plaine de Tébessa, en mai peu commune. Habite l'ouest et le midi de la France, ainsi que la Corse.

122. *Coriandrum sativum.* J'en ai trouvé un exemplaire, échappé sans doute des jardins où les Arabes le cultivent, sur la route de la Basilque, en mai.

123. *Thapsia garganica.* Très commun partout, dans la plaine et sur les collines. Mai. Plante algérienne.

124. *Œnanthe silaïfolai.* Assez commune dans la prairie de la Merdja, au commencement de mai. Signalée à Narbonne.

125. *Buplevrum exaltatum.* Commun en juin sur le sentier d'El-Alef. Plante algérienne.

126. *Buplevrum spinosum.* Forme des touffes basses, arrondies, impénétrables à la main, sur les collines rocailleuses et arides : Dir,

Doucan, etc. Fleurit en juillet ; très commun dans l'Aurès. Plante algérienne.

127. *Ammi visnaga.* Dans la plaine de Tébessa, juin, juillet. Déjà signalée par M. Reboud, et souvent préjudiciable aux moissons par son abondance. Plante du midi de la France.

128. *Ptychotis verticillata.* Je n'ai pas rencontré cette espèce dans les environs de Tébessa ; elle y existe cependant, car on l'apporte en abondance au marché. Les femmes arabes se lavent le visage avec une décoction de cette plante, espérant ainsi conserver plus longtemps leur beauté. Très commune à Constantine, où elle fleurit en juin ; signalée en Corse.

129. *Scandix pecten Veneris.* Commune partout en mars dans les moissons. Vulgaire dans toute la France.

130. *Deverra scoparia.* Commune sur les rochers des montagnes élevées, Dir, Doukan. Août, septembre. Plante algérienne.

131. *Smyrnium olusatrum.* Cette grande ombellifère, qui s'élève à plus de deux mètres, se trouve dans les fossés d'irrigation des prairies de la Merdja, juin, juillet. Plante de l'ouest et du midi de la France.

132. *Conium maculatum.* Très commune sur le chemin qui mène à la Basilique, le long des murs des jardins qu'elle décore pittoresquement de ses superbes feuilles. Habite presque toute la France.

Araliacées.

133. *Hedera helix.* Très commun dans les jardins, surtout vers la partie orientale qui est la plus humide.

Caprifoliacées

134. *Sambucus nigra.* Très commun dans tous les jardins, où il sert de haies. Fleurit en avril.

135. *Sambucus ebulus.* Dans les sentiers humides entre les jardins, juin, juillet. Se trouve dans toute la France.

Rubiacées

136. *Galium aparine.* Commun sur les murs des jardins et sur les ruines. Fleurit depuis février jusqu'en juin. Toute la France.

Galium verum. Prairies de la Merdja, fin mai, juin. Toute la France.

138. *Galium petræium.* J'en ai trouvé un seul exemplaire sur le chemin du col de l'Osmor, dans la fente d'un rocher. Mai.

139. *Galium pyrenaïcum.* Sur les murs des jardins, en juin, peu commun. Espèce des Pyrénées.

140. *Asperula synanchica.* Assez rare en juin, sur les collines d'El-Alef Se trouve dans presque toute la France.

141. *Sherardia arvensis.* Commune en avril au bord de l'Oued-Nags et de l'Oued-Refana, dans les endroits herbeux. Se trouve dans les moissons en France et en Corse.

Valérianées

142. *Valerianella discoïdes.* Très commune en mars dans tous les champs autour de la ville. Plante des moissons de la région méditerranéenne.

143. *Fedia cornucopiæ.* Commune en mars dans les moissons autour de la Basilique. Plante algérienne qui a été indiquée à Nice, mais qu'on n'y a jamais retrouvée.

Dipsacées

144. *Dipsacus fullonum* (Chardon à foulon). Dans les prairies de la Merdja, au bord des fossés, mai, juin. Cultivé et subspontané en France.

145. *Scabiosa simplex* (*stellata* G. et Godron). Commune au Chabet-Cherchara, fin mai, et souvent rencontrée sur d'autres points de la montagne. Plante des régions maritimes de la Provence.

146. *Scabiosa maritima.* Assez commune en juin dans le Djebel-Goura, sur la route d'Hydra, après avoir dépassé la ruine romaine. Habite la Provence et le Languedoc.

Composées

147. *Erigeron canadense.* Plante importée, commune au jardin public, juin, juillet. A envahi toute la France.

148. *Bellis sylvestris.* Commune sur toutes les collines basses et non boisées, versant nord, surtout près de la mosquée de Si-Mohamed-Chérif. De janvier à mai. Plante de la région des oliviers et de la Corse.

149. *Senecio leucanthemifolius.* Très commun dans tous les endroits cultivés autour des villes, de janvier en avril ; fleurit même sous la neige. Plante de la Corse et des environs de Toulon.

150. *Artemisia judaïca* (Armoise de Judée, *Chiah* des Arabes). Couvre une grande partie de la plaine, où sa présence, selon les indigènes, indique les terres cultivables. Elle présente deux formes, très distinctes quand on les voit en masse, l'une grisâtre *(A. herba-alba)*, et l'autre verte. Ces deux formes diffèrent également par la feuille, bien qu'elles ne constituent, d'après Cosson, qu'une seule et même espèce. Fl. juillet, août. Plante algérienne.

151. *Anthemis montana*. Très commune dans le pays, où en mars et avril elle couvre de ses fleurs de vastes espaces. On la retrouve en Provence, dans les Cévennes, dans la vallée de la Loire, etc.

152. *Anacyclus pyrethum* (Pyrèthre). Commun dans les endroits secs de la plaine, au bord des chemins, du côté de Tenoukla, mars, avril. C'est le *kountas* employé par les indigènes, et dont nous avons déjà parlé avec détail.

Desfontaines fait également mention des propriétés de cette plante : « Le pyrèthre, dit-il, vient dans les prairies. Sa racine a « plusieurs usages : on la mange comme assaisonnement et on s'en « sert aussi pour exciter la transpiration. On la pulvérise et on « s'en frotte au sortir du bain, et elle occasionne à la peau une « chaleur qui fait beaucoup transpirer. » Plante algérienne.

153. *Santolina squarrosa*. Très commune le long de la route de Tenoukla, en mai, derrière l'Osmor, au pied des collines. Cette plante se retrouve sur les coteaux calcaires du Midi et en Corse.

154. *Pallenis spinosa* (Asteriscus spinosus). Se trouve un peu partout, au bord des chemins, en juin, au sentier d'El-Alef, etc. Habite le midi de la France jusqu'à Valence.

155. *Echinops sphærocephalus*. Quelques exemplaires autour de la Basilique, juin, juillet. Plante commune dans les Pyrénées-Orientales.

156. *Galactites tomentosa*. Très commune au bord des chemins, surtout auprès de la Basilique, avril, mai. Également commune dans le Midi de la France.

157. *Silybum Marianum*. Forme de grosses touffes derrière le camp, près le champ de tir, mai, juin. Commune en France, surtout dans le Midi.

158. *Onopordon ambiguum*. Très commun au bord des routes et dans tous les champs autour de la ville. Mai, juin.

159. *Cynara carduncellus* (artichaut sauvage, *guernoun* des

Arabes). Rare dans la plaine autour de Tébessa, mais croît en abondance sur le revers oriental de l'Osmor. Les jeunes pousses de cette plante se vendent en février dans les rues de Tébessa ; les Arabes les mangent en salade ou les font cuire avec le couscous. En juin et juillet, ce sont les réceptacles que les indigènes récoltent et qu'ils apportent sur le marché. Cette plante existe dans les Corbières, à Toulon et en Corse.

160. *Centaurea albescens.* Assez commune le long du sentier d'El-Alef, en juin. Plante algérienne.

161. *Centaurea nicæensis.* A fleurs jaunes et calices épineux ; commune partout au bord des routes, mai, juin. Plante de la Provence.

162. *Microlonchus Durivei.* Le long de la route de Tenoukla et du sentier d'El-Alef, peu commun, mai. Plante algérienne.

163. *Cardopathium corymbosum.* Assez commun dans la plaine, du côté de Youks, juin, juillet. Plante algérienne.

164. *Lenzea conifera.* Collines rocailleuses, El-Alef, Chabet-Cherchara, etc., juin. Peu commune. Habite le Midi de la France et la Corse.

165. *Atractylis cancellata.* Collines rocheuses, pentes arides du Dir et du Doukan, au pied des escarpements ; commune en juin, juillet. Plante algérienne, indiquée à Castelnau, près de Montpellier, n'y a jamais été retrouvée.

166. *Catananche lutea.* Commune en avril dans la plaine, sur la route d'El-Meridj, la route de Tenoukla, etc. Plante du Piémont.

167. *Chichorium intybus.* Rives de l'Oued-Refana, à la ferme Jeannot. Mai. Je ne l'ai jamais vue ailleurs. Plante vulgaire en France.

168. *Hypochœris pinnatifida.* Commune en avril à la Basilique et dans les lieux cultivés autour de la ville. Plante de Corse.

169. *Seriola œtnensis.* Sentier d'Alef, en juin, sous l'abri des rochers au bord du chemin ; peu commune. Se retrouve dans le département du Var et en Corse.

170. *Scorzonera undulata.* Commune sur la route de Tenoukla, au point où elle se détache de celle de Beccaria, avril. Plante algérienne.

171. *Podospermum laciniatum.* Assez commun en mars, dans la plaine, entre Tébessa et le Dir, près de cette montagne. Les indigènes le mangent en salade sous le nom de *Talmeth.*

172. *Taraxucum dens leonis* (Pissenlit). Commun dans la plaine autour de la Basilique, où les habitants vont le récolter. Fleurit de mars à juin.

173. *Asterotrix hispanica.* Se trouve assez communément en avril dans la plaine de Tébessa et sur la route de Tenoukla. Plante algérienne.

174. *Sonchus tenerrimus.* Au bord des séguias, dans les lieux cultivés, en mars, assez commun. Plante méditerranéenne.

175. *Sonchus oleraneus.* Devant le jardin public, juillet, août. Commun dans toute la France.

176. *Scolymus hispanicus.* Très commun partout dans la plaine, en juin, juillet. Plante du midi de la France.

177. *Scolymus grandiflorus.* Petits ravins le long de la route de Tenoukla, vers le septième kilomètre, mai. Cette espèce se trouve en France, à Collioure, seule localité où elle ait été signalée.

Primulacées

178. *Othonna cheirifolia.* Commune sur le revers oriental de l'Osmor, du côté d'Aïn-Tella, et ne se trouve que sur ce point. Mai, juin. Plante algérienne.

179. *Samolus Valerandi.* Sur les murs humides de l'aqueduc, juin. Habite les marais de toute la France, surtout vers le Nord.

180. *Androsace maxima.* Petite plante commune en mars dans la plaine, autour des moissons. Habite le centre et le midi de la France.

181. *Anagallis Monelli.* Commune partout dans la plaine, sur les talus secs, les berges des ravins, avril, mai. Reconnaissable à ses grandes fleurs d'un bleu magnifique. Plante d'Algérie.

Oléacées

182. *Fraxinus australis.* Plusieurs individus à la Merdja, où ils paraissent spontanés. Espèce algérienne.

183. *Olea europæa.* Très rare dans les jardins de la ville, où je n'en connais qu'un seul individu ; il y en a quelques autres à Beccaria.

184. *Phillyrea media.* Assez commun dans les forêts montagneuses ; fleurit d'avril en mai. Arbre du midi de la France.

Jasminées

185. *Jasminum fruticans.* Commun dans les broussailles au

pied des rochers, à El-Alef. Aril, mai. Plante du midi de la France.

Gentianées

186. *Chlora perfoliata.* Un seul exemplaire à la mosquée de Si Mohamed Chérif, au-dessus de la source, juin. Habite presque toute la France.

Convolvulacées

187. *Convolvulus arvensis.* Au bord des chemins, juin. Peu commun.

188. *Convolvulus althæoïdes.* Route de Tenoukla, près du ruisseau salé. Juin. Peu commun. Se retrouve à Toulon et dans les Pyrénées-Orientales.

189. *Convolvulus lineatus.* Avec le précédent, vers le septième kilomètre de la route de Tenoukla ; commun dans le lit de sable des ruisseaux desséchés. Juin. Plante de la région méditerranéenne.

190. *Convolvulus cantabrica.* Un peu loin de Tébessa, dans la plaine, près d'Aïn-Lamba, à la fontaine Waldmann où il est commun. Avril, mai. Plante de la région méditerranéenne ; remonte jusqu'à la Côte-d'Or.

191. *Cuscuta planiflora.* Commune en juin le long du sentier d'El-Alef, où elle vit sur diverses plantes.

Borraginées

192. *Borrago officinalis.* Le long des chemins, bord des séguias, dans les jardins ; commune en mars. Vulgaire dans toute la France.

193. *Nonea nigricans.* Commune en mars et en avril autour de la Basilique, dans les figuiers de Barbarie, etc. Plante d'Algérie.

194. *Solenanthus lanatus.* Commune en mars dans la plaine et les endroits cultivés autour de la ville. Plante algérienne, reconnaissable à ses feuilles d'un gris rougeâtre et à ses fruits gros et renflés.

195. *Alkanna tinctoria.* Abondante en mars et en avril au Doukan, route de Khenchela, au Bahiret-el-Arneb, etc. Commune dans les lieux secs du midi de la France.

196. *Lithospermum arvense.* Assez peu répandu ; plaine de la Merdja, rochers de Si-Mohamed-Cherif, février, mars. Espèce très commune dans toute la France.

197. *Lithospermum apulum.* Commun en avril dans la région

de la Basilique et sur divers points dans la plaine. Plante du midi de la France.

198. *Echium italicum*. Dans la plaine, aux environs de la Basilique, sur la route d'Hydra, etc. Peu commun. Plante du midi de la France.

199. *Asperugo procumbens*. Commun en février, mars, sur les murs des jardins, le long des séguias, etc. Plante du midi de la France

Solanées

200. *Solanum nigrum*. Fossés, décombres, terrains remués autour de la ville, commun, fleurit tout l'été. Habite toute la France, surtout le Midi.

201. *Solanum miniatum*. Avec le précédent, dont il ne serait qu'une variété, d'après G. et Godron.

202. *Solanum lycopersicum* (Tomate). Cultivé dans les jardins.

203. *Datura stramonium*. Très commun dans les décombres, les endroits incultes et au bord des chemins. Octobre à décembre.

204. *Hyoscyamus niger*. Cette belle plante, qu'on trouve dans toute la France et qui est très commune aux environs de Constantine, est rare à Tébessa. Je n'en ai vu qu'un unique et superbe exemplaire dans le petit square qui entoure l'église. Mai à juillet.

Scrophularlées

205. *Scrophularia aquatica*. Dans les séguias des jardins. Assez commun, juin. Habite toute la France et la Corse.

206. *Linaria triphylla* (variété à fleurs jaunes et violettes). Très commune en mars dans les moissons qui entourent la ville. Plante de Toulon et de Corse.

207. *Linaria reflexa*. Commune partout dans les terrains incultes autour de la ville, de janvier en mars. C'est la première fleur qui paraisse. Cette plante, signalée en Corse, n'y a pas été revue, et Grenier et Godron ne l'admettent pas comme espèce française.

208. *Linaria pinifolia*. Dans la plaine du Bahiret-el-Arneb en Avril, au Col de l'Osmor en mai. Peu commune.

209. *Linaria scariosa*. Rare. Un seul exemplaire en mai, près du ruisseau salé, sur la route de Tenoukla.

210. *Veronica beccabunga*. Dans les séguias des jardins, avril. Commune dans toute la France.

211. *Veronica hederæfolia.* Commune en février sur les ruines et les vieux murs. Habite également toute la France.

212. *Veronica agrestis.* Au bord des séguias de l'Oued-Refana en mars. Plante commune en France, surtout dans le Nord.

213. *Veronica filiformis (*persica). Commune en février sur les murs des jardins.

Orobanchées

214. *Phelipæa lutea.* Sur la route de Beccaria, vers le troisième kilomètre, en mai, peu commune; parasite sur la racine du *Thymus hirtus.*

Labiées

215. *Thymus hirtus.* Très commun sur toutes les collines du pays et souvent en plaine, dans les endroits un peu élevés et rocailleux. De mars en mai. Plante algérienne.

216. *Rosmarinus officinalis.* Sur toutes les montagnes, dans toutes les broussailles, souvent sur les collines basses. Sa fleur, qui dure six mois de l'année, varie du bleu pâle au blanc pur. Plante du midi de la France.

217. *Salvia verbenacea.* Très commune partout en mars et avril. Plante de la Touraine, du Languedoc et de la Corse.

218. *Lamium amplexicaule.* Commune en février, mars, dans les endroits cultivés, sur les murs des jardins, etc. Commune dans toute la France.

219. *Stachys Duriæi.* Sur la route d'Aïn-Lamba, vers le cinquième kilomètre, en mai. Rare. Plante algérienne.

220. *Ballota nigra (*fœtida). Le long des murs des jardins, et quelque fois dans les ravins avec l'espèce suivante. Juin; peu commune. Habite toute la France.

221. *Ballota hirsuta.* Très commune dans les rochers, au pied des collines et des grandes montagnes : Doukan, Dir, El-Alef, etc. Juin. Plante algérienne.

222. *Marrubium vulgare.* Commune dans la plaine, surtout derrière la Basilique, en avril. Habite toute la France.

223. *Marrubium alyssum.* Avec l'espèce précédente et dans la plaine de l'Oued-Refana. Avril. Plante algérienne.

224. *Ajuga chamæpytis.* Très commun en avril dans les paturages autour de la tuilerie, à gauche de la route de Tenoukla, avant d'arriver au Bordj du Caïd. Plante algérienne.

225. *Teucrium polium*. Dans la plaine, sur les chemins, sur la route d'Aïn-Lamba, etc. Mai. Plante de la région méditerranéenne.

226. *Teucrium pseudochamæpytis*. Commune en mai le long des montagnes d'El-Alef, en face le Chabet-Cherchara, et sur la route de Tenoukla vers le sixième kilomètre. Plante de Marseille et de Fréjus.

Verbénacées

227. *Verbena officinalis*. Sur les murs des jardins, en juin. Rare.

Plantaginées

228. *Plantago major*. Commun au jardin public, juin, juillet.

229. *Plantago lanceolata*. Au bord des séguias, sur la route de la Basilique. Avril. Commun dans toute la France.

230. *Plantago lagopus*. Dans la plaine de l'Oued-Refana, en mars, avril. Habite le midi de la France et la Corse.

231. *Plantago psyllium*. Très commun en mars dans l'enceinte de la Basilique et dans la plaine qui se trouve en arrière. Plante de Provence et de Corse.

232. *Plantago albicans*. Endroits arides, berges de l'Oued-Refana, petits plateaux secs; commun en mars, avril. Plante de Provence.

233. *Plantago serraria*. Très commun dans les prairies de la Merdja, près des saules, juin, juillet. Plante algérienne.

234. *Plantago Bellardii*. Assez rare, plaine de Refana, près des montagnes d'El-Aouïdja, avril. Se trouve dans les endroits sablonneux de la région méditerranéenne.

Globulariées

235. *Globularia alypum*. Commune en mars sur toutes les collines. Habite le littoral de la France et du Languedoc, de Nice à Perpignan.

Amaranthacées

236. *Amaranthus prostratus*. Très commun au jardin public, juin.

Salsolacées

237. *Atriplex Galimus* (*Guetaf* des Arabes). Couvre de vastes

espaces dans la plaine, affectionne les terrains salifères, août. Plante du littoral méditerranéen.

238. *Chenopodium vulvaria*. Très commun au Camp, dans les endroits arides, les ruines, etc. Mai, juin. Commun dans toute la France.

239. *Chenopodium maritimum*. Assez commun dans les marais de la Merdja, le long de la route d'Hydra. Août.

240. *Suæda vermiculata* (*Souïd* des Arabes). Couvre de grands espaces, en alternant avec le *Guetaf*, dans la plaine entre Tébessa et le Dir, au nord de la Merdja. Août, septembre.

241. *Arthrocnemum fruticosum*. Salsolacée ligneuse commune dans les environs du Ruisseau-Salé, route de Tenoukla, derrière l'Osmor. Septembre.

Polygonées

242. *Rumex bucephalophorus*. De très petite taille, dix centimètres environ ; dans les sables du Bahiret-el-Arneb, commun en avril.

243. *Rumex lacerus*. Très commun dans les parties sablonneuses du Bahiret-el-Arneb, en mai. Plante algérienne, comestible comme le *rumex acetosa* dont elle a le goût. Le voyageur Shaw, frappé des feuilles découpées de cette sorte d'oseille, l'a figurée dans son ouvrage, en 1743 ; elle y est représentée en fleurs et en fruits, avec cette légende : « *Acetosa ægyptia, roseo seminis involucro, folio lacero lippi.* » (Shaw, tom. II, p. 102).

244. *Polygonum aviculare*. Commun au bord des chemins, sur la route de la Basilique, juin, juillet. Vulgaire dans toute la France.

Daphnoïdées

245. *Passerina hirsuta*. Commune à Beccaria, au pied du Bou-Rouman et dans le Babiret-el-Arneb. Mars. Plante du Roussillon, de Provence et de Corse.

Eléagnées

246. *Eleagnus angustifolius* (Olivier de Bohême. *Chalef* des Arabes). Assez grand arbre qui se trouve dans quelques jardins, au grand square et devant la mosquée de Sidi-Saïd. Ses fleurs jaunes répandent le soir, en mai et juin, une odeur très forte et presque enivrante. Importé comme arbre d'ornement. Spontané dans quelques endroits de la Provence.

Euphorbiacées

247. *Euphorbia helioscopia.* Très commune au premier printemps dans tous les lieux cultivés et au bord des chemins, autour de la ville. Février, mars. Vulgaire dans toute la France.

248. *Euphorbia serrata.* Berges de l'Oued-Nags, au Camp. Avril. Rare.

Morées

249. *Morus alba.* Très commun dans les jardins et les plantations de la ville.

250. *Morus nigra.* Dans les jardins, cultivé pour ses fruits. Peu commun.

251. *Ficus carica.* Un des arbres fruitiers les plus abondants à Tébessa et dont on cultive plusieurs variétés.

Celtidées

252. *Celtis australis* (Micocoulier). Très commun dans les jardins où il attire les grives, qui sont très friandes de son fruit.

Ulmacées

253. *Ulmus campestris.* Commun dans les plantations. Paraît importé à Tébessa, bien qu'il soit indigène en Algérie.

Urticées

254. *Urtica pilulifera.* Couvre les bords des chemins, dans les endroits humides, autour de l'enceinte de la ville, etc. Plante de l'ouest et du midi de la France.

255. *Urtica dioïca.* Avec la précédente, beaucoup moins commune. Vulgaire dans toute la France.

256. *Parietoria diffusa.* Très commune sur les murs des jardins. Également commune en France.

Cannabinées

257. *Cannabis sativa.* Originaire d'Orient. Cultivé dans les jardins pour l'usage des indigènes, qui en fument les feuilles sous le nom de *kif*.

Juglandées

258. *Juglans regia* (Noyer). C'est l'espèce dominante dans les jardins de Tébessa. Les plus vieux ont péri, mais il reste encore

quelques troncs d'une grosseur remarquable au nord de la place du Marché.

Cupulifères

259. *Quercus ilex* (Chêne-liège, Yeuse). Commun dans toutes les montagnes, mais seulement vers les sommets. Habite le centre et le midi de la France.

260. *Quercus ballota* (Chêne à glands doux). Cet arbre, si commun dans l'Aurès, est rare aux environs de Tébessa ; on m'en a montré un dans le Djebel-Tella, près du col d'El-Bouïd. « Le chêne « à glands doux, dit Desfontaines, ressemble beaucoup au chêne-« vert (*Quercus ballota, foliis ellipticis perennantibus, denticutatis* « *integrisve, subtus tomentosis, fructu longissimo*). Il en diffère « principalement par ses feuilles recouvertes en dessous d'une « substance cotonneuse, blanchâtre et très épaisse, par ses fruits « beaucoup plus allongés en proportion de leur grosseur, enfin, par « leur saveur douce et approchant de celle de la châtaigne. Le « *Ballota* s'élève à une plus grande hauteur que l'yeuse et a un « aspect tout différent. Le fruit est sessile ou porté sur un pédon-« cule de 1 à 2 lignes ; le gland a de 1 pouce et demi à 2 pouces « de longueur sur 5 à 6 lignes de diamètre. Il est entouré à sa base « d'une coque hémisphérique, composée d'un grand nombre de « petites écailles obtuses, cotonneuses, très rapprochées, et ressem-« blant beaucoup à celle de l'yeuse. Cet arbre fleurit en mars et les « fruits sont mûrs en novembre ; il présente deux variétés, l'une à « feuilles orbiculaires, l'autre à feuilles allongées, et paraît différent « du chêne à glands doux d'Espagne. »

Salicinées

261. *Salix babylonica* (Saule pleureur). Commun dans les jardins et les plantations de la Merdja. Probablement importé.

Abietinées

262. *Pinus Halepensis*. Essence dominante de toutes les forêts du pays. Son bois brûle très vite, en lançant des étincelles et répandant une fumée noire et résineuse Les enfants mangent ses graines comme celles du pinpignon. Arbre de la région méditerranéenne.

Cupressinées

263. *Cupressus sempervirens*. Cultivé dans les jardins. Un de

ces arbres, d'une très grande hauteur, s'élève au milieu de la ville, près de la mosquée.

264. *Juniperus phœnicea* (*Arar* des Arabes). Commun dans toutes les broussailles. C'est un arbre de la région méditerranéenne qui, dans la Camargue, forme de véritables forêts.

265. *Juniperus macrocarpa* (Oxycedrus). Egalement commun sur les collines rocailleuses. Arbuste du Roussillon, du Languedoc et de Corse.

Colchicacées

266. *Colchicum Bertolonii*. Très abondant dans le pays, sur les collines basses, les plateaux secs, les lieux arides, au Camp, dans la plaine, entre Aïn-Chabrou et Youks, etc. Octobre à décembre. Plante d'Algérie.

Liliacées

267. *Tulipa Celsiana*. Commune en avril sur la rive gauche de l'Oued-Refana, le long de la route de Khenchela. Se trouve dans le midi de la France et en Anjou.

268. *Ornithogalum umbellatum*. Très commun en avril, mai, dans la plaine de Tébessa et sur la route de Tenoukla, du sixième au dixième kilomètre. Commun dans toute la France.

269. *Ornithogalum pyrenaïcum*. Sur la route d'Aïn-Lamba, fin mai, peu commun. Habite le nord et les régions montagneuses de la France.

270. *Gagea chrysantha*. Commun en mars dans les parties sablonneuses de la plaine de l'Oued-Refana, rive gauche. Plante algérienne.

271. *Allium pallens* (*paniculatum*). Commun en juin sur le sentier d'El-Alef, dans la broussaille. Plante de la région méditerranéenne et de l'Ouest de la France.

272. *Bellevalia romana*. Assez commune en mars dans les moissons de la plaine de Tébessa. Cette plante, que Desfontaines a décrite sous le nom d'*Hyacinthus dubius*, se trouve à Toulouse, sur tout le littoral Sud de la France, et en Italie.

273. *Muscari comosum*. Très commun dans les moissons de la plaine, en avril. Vulgaire en France, surtout dans le Midi.

274. *Muscari racemosum*. Également commun dans les moissons de Tébessa. Mars, avril, et dans celles du Midi et de l'Ouest de la France.

275. *Asphodelus acaulis.* Commun en mars dans les sables du Bahiret-el-Arneb. Plante algérienne, décrite et figurée par Desfontaines.

276. *Asphodelus ramosus.* Très commun sur le versant oriental de l'Osmor, à partir du col. Avril, mai. Plante méditerranéenne.

277. *Asphodelus sphœrocarpus.* Avec le précédent, moins commun, reconnaissable à sa tige non rameuse. Plante méditerranéenne.

278. *Asphodelus luteus.* Commun au col même de l'Osmor, en face le cinquième kilomètre, avec les deux autres espèces. Plante algérienne.

Smilacées

279. *Asparagus horridus.* Commun dans les buissons, les broussailles. Les jeunes pousses sont comestibles et se vendent au marché.

Iridées

280. *Iris sisyrinchium.* Commune en avril, mai, dans toutes les plaines. Se trouve en Corse.

281. *Iris scorpioïdes.* Sur le Doukan, route de Khenchela, près d'Aïn-Saharidj. Beaucoup moins développée qu'à Constantine, où elle est très commune.

Amaryllidées

282. *Narcissus Tazetta.* Très commun à la fin de mars au col de l'Osmor, en face le cinquième kilomètre, dans le petit ravin.

283. *Narcissus aureus* var. du *Tazetta*, d'après Grenier et Godron. Très abondant en février sur les rochers d'El-Alef, à l'origine du Chabet-Cherchara, sur des points presque inaccessibles. Signalé, en France, à Grasse seulement.

Orchidées

284. *Epipactis ensifolia.* Route du col de l'Osmor, vers le quatrième kilomètre, au pied des calcaires provenciens, sous les pins d'Alep. Rare, fin mai. Se trouve dans presque toute la France.

Aroïdées

285. *Aurum italicum.* Très commun dans les haies des jardins. Plante du Midi et de l'Ouest de la France.

Joncées

286. *Juncus capitatus.* Fossés des marais de la Merdja ; murs humides de l'aqueduc, mai, juin. Habite toute la France, excepté le Nord, et se retrouve en Corse.

287. *Juncus effusus.* Marais de la Merdja. Juin. Commun dans toute la France.

Cypéracées

288. *Cyperus badius.* Commun en juin dans les fossés de la Merdja. Plante du Midi de la France.

Graminées

289. *Phalaris truncata.* Commune en mai, juin, dans les prairies de la Merdja. Se trouve à Marseille.

290. *Phalaris paradoxa.* Commun en avril dans la plaine de l'Oued-Refana, au Sud de la route de Khenchela. Habite la Provence, le Bordelais et la Corse.

291. *Echinaria capitata.* Dans la plaine de l'Oued-Refana en avril. Plante du Midi de la France et de Corse.

292. *Setaria viridis.* Très commune en mai, juin, dans les prairies de la Merdja, le long de la route d'Hydra. Commune dans toute la France.

293. *Ampelodesmos tenax (*Diss). Très commun dans toutes les montagnes du pays. Se trouve en Provence.

294. *Agrostis verticillata.* Sur les murs humides de l'aqueduc, en juin. Plante de la région méditerranéenne et de la Corse.

295. *Stipa tenacissima (*Alfa). Abonde dans tous les lieux élevés, plateaux, collines, base des grandes montagnes. La région de l'alfa commence à la vallée de la Meskiana. Juin. Plante algérienne.

296. *Stipa barbata.* Cette belle graminée, à longues aigrettes plumeuses, se trouve assez communément dans le sentier d'El-Alef, en mai. Plante d'Algérie.

297. *Stipa parviflora.* Dans la plaine de Refana, avril. Plante d'Algérie.

298. *Lygæum spartum.* Très voisine de l'alfa dont elle se distingue nettement par son inflorescence enveloppée d'une sorte de spathe. Les deux plantes sont ordinairement mêlées, mais l'alfa est beaucoup plus commun. Juin. Plante algérienne.

299. *Pithaterum miliaceum.* Dans les rochers d'El-Alef, en juin, peu commun. Habite presque toute la France.

300. *Avena fatua.* Commune en avril, mai, dans les prairies de Merdja. Habite presque toute la France.

301. *Avena pratensis*, var. *Australis.* Prairies de la Merdja, mai. Commune dans le Centre, la Tourraine et jusqu'en Lorraine.

302. *Poa rigida.* Sur les murs des jardins en juin. Peu commun. Habite le Midi et l'Ouest de la France, ainsi que la Corse.

303. *Poa atrovirens.* Commun dans la plaine de l'Oued-Refana, en avril.

304. *Menica Magnolii.* Au bord de la route de Beccaria, en face le bordj du Caïd, mai. Plante de la région des oliviers.

305. *Dactylis glomerata.* Assez commun au bord des chemins et dans les prairies de la Merdja. Juin. Vulgaire dans toute la France.

306. *Cynosurus echinatus.* Assez commun sur le sentier d'El-Alef en juin. Se trouve dans la région des oliviers et l'Ouest de la France.

307. *Festuca interrupta.* Très commune en mai dans les prairies de la Merdja. Plante de Narbonne et de Montpellier.

308. *Bromus rubens.* Commun dans la plaine de l'Oued-Refana, rive gauche, en avril. Plante de la région méditerranéenne.

309. *Bromus macrostachys.* Sur le chemin d'El-Alef, en mai, juin. Peu commun. Habite les lieux stériles du Midi de la France.

310. *Hordeum murinum.* Commun au bord des chemins, sur la route de Constantine, et surtout à la Merdja, où cette espèce envahit les prairies. C'est la première graminée qui fleurisse; les épis paraissent en mars. Vulgaire dans toute la France.

311. *Hordeum maritimum.* Prairies de la Merdja, le long de la route d'Hydra, en mai. Côtes de la Méditerranée et de l'Océan.

312. *Œgilops ovata.* Très commun en mai au Chabet-Chercha-ra, au Bahiret-el-Arneb, etc. Plante de la région méditerranéenne.

313. *Œgilops squarrosa.* Mêlé à l'espèce précédente, sur la route de Tenoukla, après le ruisseau salé. Plante algérienne, accidentellement rencontrée à Montpellier et à Toulon.

314. *Trisetum paniceum.* Commun un peu partout en mai, à la Merdja, sur la route de Tenoukla, etc.

315 *Trisetum neglectum.* Commun dans les prairies de la Merdja en mai, sur le chemin d'El-Alef, etc. Plante de la région des oliviers.

316. *Lolium perenne*. Très commun à la Merdja, près de la maison d'habitation.

Fougères

317. *Adianthus capillus Veneris*. Tapisse tous les points de l'aqueduc Romain où les pierres restent mouillées.

Champignons

318. *Boletus Debeauxii* Roum. Chaque année après les premières pluies, d'octobre à décembre, on tronve en abondance dans toutes les forêts des environs de Tébessa, sous les pins d'Alep seulement, un gros bolet d'un jaune vif. Ce champignon m'ayant paru alimentaire, je l'ai envoyé à M. Roumeguère, le mycologue de Toulouse, qui a reconnu le *Boletus Debeauxii*, découvert en 1880 par le pharmacien principal Debeaux, dont il porte le nom. Cette espèce, voisine du *Boletus edulis*, et comestible comme lui, paraît spéciale à l'Algérie. Voici ce que dit M. Debeaux à ce sujet :

« Lors de mon arrivée à Oran, en avril 1880, j'ai observé dans les « bois de pins d'Alep qui recouvrent les deux versants du Djebel- « Santo, une espèce de Bolet (*Boletus Debeauxii* Roum.), ayant « tout à fait la forme et l'aspect extérieur du *Boletus edulis*, mais « qui change de couleur et devient d'un jaune vif à l'intérieur « aussitôt qu'il est mis en pièces. Ce champignon ne croît que dans « le voisinage du pin d'Alep, et il aime de préférence les terrains « humides ou ombragés, principalement les bords des ravins sur le « côté Sud de la montagne.

« Peu de personnes le ramassaient à Oran, il y a quelques « années, à cause de la couleur jaune qu'il prend rapidement et de « sa prompte décomposition quand il est gorgé de sucs aqueux. « J'ai rencontré plusieurs fois, soit des militaires, soit des Espa- « gnols qui en faisaient la récolte, et qui m'assuraient que ce cham- « pignon était excellent et tout aussi bon que le Bolet comestible « de France. J'en ai fait préparer plusieurs de la même manière « que les cèpes à la Bordelaise, et je déclare les avoir trouvés très « bons à manger (quoique moins aromatiques que ces derniers), « sans en avoir jamais ressenti la moindre incommodité. J'ai donc « pu assurer à tous ceux qui m'ont demandé mon avis au sujet de « ce champignon qu'il était inoffensif et pouvait rendre les plus « grands services à l'alimentation, tant il est abondant dans les « localités plantées de pins d'Alep.

« Après quelques pluies abondantes survenues à Oran, en décem-
« bre dernier, et suivies de quelques jours de beau soleil, le *Bole-
« tus Debeauxii* a poussé en quantité sur les deux versants du
« Djebel-Santo, et on a pu le récolter pendant tout le mois de jan-
« vier. La population oranaise n'éprouve aujourd'hui aucune
« aversion pour ce champignon, et j'ai, en effet, rencontré chaque
« jour, le dimanche surtout, de nombreux chercheurs surchargés
« du précieux Bolet. Je dois ajouter que celui-ci, coupé en tranches
« et séché rapidement au soleil ou à l'étuve, se conserve facilement
« et peut servir de condiment dans l'art culinaire tout comme le
« Bolet comestible préparé de la même manière. »

Truffes

320. *Tuber leonis* (Truffe blanche d'Algérie). Les indigènes apportent au marché de Tébessa, en avril, des truffes qui paraissent abondantes dans les environs de Beccaria et au Bahiret-el-Arneb. Ces tubercules, semblables à ceux que l'on rencontre dans toute l'Algérie, ont un grain et une consistance analogue à ceux de la truffe noire, mais ils sont presque dépourvus de saveur. J'ignore quels moyens les Arabes emploient pour les découvrir ; mais ce produit naturel est peu estimé et son prix ne dépasse pas dix centimes la livre. *(A suivre.)*

SUR QUELQUES INSCRIPTIONS NÉO-PUNIQUES.

Reproduction graphique, analyse des textes, traduction, etc.

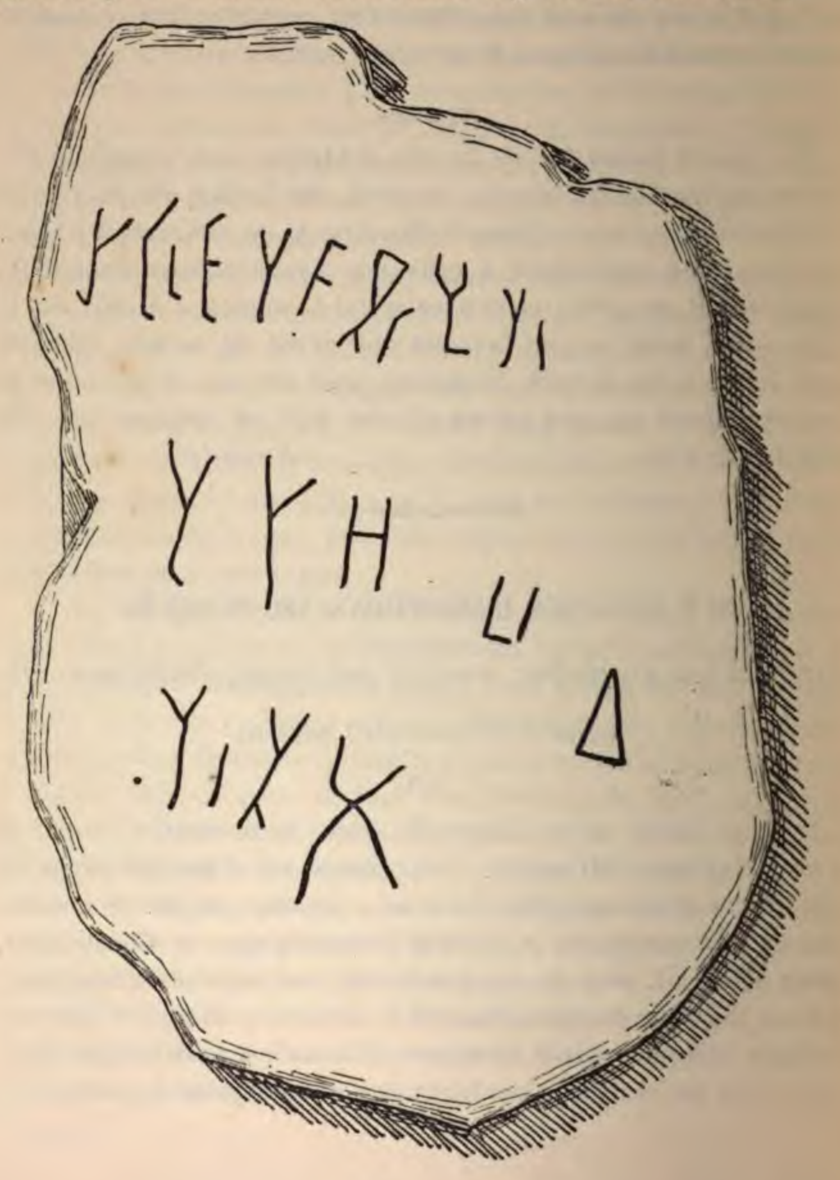
SUITE (Voir *Fascicule I*, page 89).

VII.

Lorsque nous avons présenté tout dernièrement dans ce même *Bulletin d'Hippone*, notre étude sur l'interprétation de l'épigraphe latino-punique d'AZRVBAL, publiée par M. le docteur REBOUD (*Annuaire* de la Société archéologique de Constantine, année 1876-77), nous avons mentionné une inscription néo-punique qui se trouve dans les planches de ce dernier Recueil. C'est cette épitaphe que nous allons examiner. Elle nous a paru comme reléguée dans un complet abandon, car personne jusqu'à présent n'a

daigné s'occuper d'elle, en dire un mot; et on la croirait vraiment tombée des nues, aucun renseignement n'ayant été donné pour nous apprendre sa provenance, l'époque de sa découverte, le nom de la personne qui l'a communiquée à la Société archéologique de Constantine.

Cette épigraphe mérite pourtant tout l'intérêt des orientalistes. Ses caractères sont indécis, mal formés, frustes, il est vrai, mais elle n'en a pas moins une réelle importance parce qu'elle est funéraire et que les monuments de cette catégorie sont assez rares.



Nous en donnons ci-dessus une copie aussi exacte que possible, et nous la faisons suivre de notre lecture en caractères hébraïques.

זגלירשומלהי
שנזיל
מכנו

זגלי. *Zgli.* — Le premier mot qu'on lit dans la première ligne, à droite, est ZGLI. Il est bien certain que c'est là un nom propre, sans doute celui du défunt. Il y a lieu peut-être de le prononcer ainsi : ZAGALIS, en ajoutant les voyelles et un S à la fin ; mais il serait, croyons-nous, préférable de considérer la dernière lettre qui manque comme étant un נ (NOUN) et l'on aurait alors ZAGALEN ou ZAGALAN, qui se rapprochent mieux des terminaisons que l'on rencontre souvent dans les noms propres phéniciens.

רשומלה. *Rsoumlc.* -- Encore un nom propre s'ajoutant au précédent pour désigner la personne décédée, et à la mémoire de laquelle des parents ou autres ont élevé le monument. RSOVMLC est un nom composé de deux mots signifiant, l'un : RSA, *potestas, facultas* (puissance) ; l'autre, MALAC (Moloch, roi) ; on a ainsi comme signification à donner à cette appellation : la puissance du roi.

ישנ. *isn.* — Il est probable que ce mot est le même que l'hébreu ישן (ISAN), signifiant : reposer en paix ; c'est le *dormire* ou *obdormire* du latin, et, dans les inscriptions latines, *dormire* veut dire reposer en paix ; on lit, en outre, sur des *tumuli : dormit in pace.*

זיל. *zila.* — Ce mot a certainement une ressemblance parfaite avec זילה (ZILA) de l'hébreu qui se traduit par : retiré, isolé, caché aux regards, et qui est le synonyme des verbes latins *removere, amovere ;* ainsi on dit : *in remotis Ægypti*, au fond de l'Égypte. Il convient de supposer que ZIL est employé ici avec une signification analogue.

מכנו. *mcna.* — C'est probablement l'équivalent de מכנה ou מכונה (MCNA, MKOVNA) ayant le sens de *fundamentum, basis, locus* ; *fundamentum* veut diré base, fondations, fondement ; *basis* se rend par soubassement, pied de colonne; *locus* signifie emplacement de sépulture, sépulcre.

La valeur des mots étant ainsi démontrée, nous pensons devoir proposer l'interprétation suivante :

A Zagalan Rsamalac, qu'il repose en paix dans ce sépulcre ou *au fond de ce sépulcre.*

VIII.

L'inscription néo-punique que nous reproduisons ci-après et que nous examinerons ensuite, figure dans le *Recueil des Notices et Mémoires* de la Société archéologique de Constantine, planche V, année 1854-55 ; elle a été découverte à Guelma.

M. le Dr Judas a déjà donné une interprétation du texte de cette inscription dans une lettre adressée à M. le professeur Cherbonneau, et qui a été publiée dans l'*Annuaire* de la même Société archéologique, année 1856-57.

Nous avons voulu à notre tour faire une étude de cette inscription et le résultat que nous avons obtenu s'éloigne d'une manière très sensible de celui qui a été présenté par M. Judas. Ce savant a pensé que le texte de cette épigraphe devait être transcrit et traduit de la manière suivante :

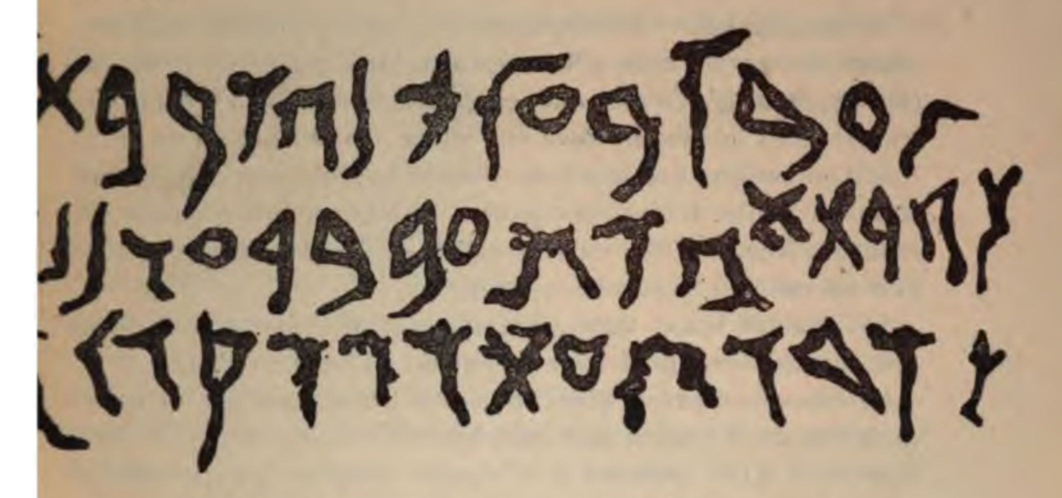
Domino Baali (Ha)mmoni	לעדן בעל מן (שבח)
(laus ?) in Malac	במלכ
a princeps vir Abdbaal	אשראהישעבדב
filius....	על בן....
prout audivi monumentum consecravi	ושע מא אתקולא

Dans le mot MALAC, M. Judas n'hésite pas à voir le nom punique d'où est venu celui de *Calama* (Guelma), par la lecture des latins en sens inverse de celle des Phéniciens, mais le vocable MALAC se rencontre sur d'autres monuments découverts dans des localités fort éloignées de Guelma et doit avoir pour ce motif une toute autre signification. Nous le démontrerons un peu plus loin, lorsque nous ferons l'analyse de chaque mot.

M. le Dr Judas fait de מן une aphérèse de Hammoni, et pour la reconstitution de ce mot, il est obligé d'ajouter HAM d'abord, MO et I ensuite ; c'est là, ce nous semble, une supposition par trop hasardée et qui doit être regardée comme étant inacceptable.

Nous reproduirons ci-après la copie de cette inscription et nous

présenterons ensuite l'interprétation que nous croyons devoir lui attribuer.



Cette inscription, transcrite en caractères hébraïques, nous fournit les éléments nécessaires pour la traduction.

לעדנ בעל מנ שדה במלכ
א שרא אש ישעב רבעתנ שלנ
נתהו שעמ יא קולא

לעדנ. *ladn.* — Le premier mot, en lisant de droite à gauche, est לעדנ (LADN OU EL ADOVN), qui veut dire seigneur ; on le retrouve dans les inscriptions phéniciennes, précédant le nom de Baal qu'il complète ainsi : au seigneur Baal. De ce mot vient Adonis, divinité représentée sous la forme d'un beau jeune homme et considérée comme le principe fécondateur ; elle était tout particulièrement adorée à Byblos comme Baaltis (Aphrodite) l'était à Berytus.

בעל. *Bal.* — Baal était le premier Dieu des Phéniciens ; à Carthage on lui sacrifiait des enfants dans les circonstances solennelles. Il signifie en hébreu, en chaldéen et en phénicien : le maître par excellence, le seigneur suprême. C'était, chez les Grecs, le *Ζευς ολυμπιος*.

מנ. *mn.* — Préposition qui équivaut à *propter* du latin : eu égard à, à cause de ; *propter quem*, à cause de lui.

שדה. *sda.* — Nous trouvons le même mot dans la *Toison d'Or* de l'abbé BOURGADE, avec la signification de *juravit*, il a juré, il a

fait serment. Gesenius nous fournit également un équivalent semblable.

במלכא. *bmlca.* — Se décompose en B, préposition que nous identifions avec *per* du latin, et en MLCA ayant la signification de MOLOCH (*Κρονος*, Saturne). Ce dieu était en grande vénération à Carthage où les habitants lui avaient élevé une statue d'airain, et où on lui offrait des sacrifices humains pour obtenir sa protection dans les moments critiques, tels qu'une guerre, la famine, une épidémie. On immolait à ce dieu des enfants mâles et des filles vierges; le fils aîné du roi était la plus belle victime.

Les noms de MALK, MELEK, MOLOCH, s'employaient aussi comme une dénomination générale s'appliquant à plus d'un dieu.

Gesenius rend ce mot dans une de ses traductions par *in regno.* M. BOURGADE le traduit par : *per thronum (ejus) solvit.* Il pense cependant qu'on pourrait à la rigueur supposer que *per Moloch* exprime le serment sans le secours du verbe, et il fait un rapprochement de ce mot avec le *mehercule* du latin, le *ouallah* des Arabes, le *perbacco* des Italiens.

Les Romains juraient par Jupiter, par Mars, par Appollon; les femmes, par Minerve, par Junon, par Diane; *Ædepol* (par Pollux) était un serment commun aux deux sexes. Les femmes disaient aussi *mecastor* (par Castor); nulle part, du moins dans les bons auteurs, une femme ne dit *mehercule,* ni un homme *mecastor.*

Dans la Grèce ancienne, les courtisanes qui voulaient contrefaire les prudes et ne pas dire ou faire une chose de trop déshonnête, s'en défendaient en jurant par Vénus, non pas la publique, *Αφροδιτη τη πανδημω,* mais Uranie ou la Céleste, *Θεα ουρανια* (voir les *Cæsars* de l'empereur Julien).

שרא. *sra.* — SRA ou SERA peut être interprété par *solvit.* Nous trouvons cette même signification adoptée dans plusieurs traductions contenues dans la *Toison d'Or* de M. BOURGADE; d'un autre côté, Gesenius attribue à ce mot le même sens.

אש. *ach.* — Pronom démonstratif pouvant être assimilé à *qui, quæ,* etc., qui, lequel.

ישעב. *isab.* — Gesenius nous fait connaître que ce mot est le synonyme de *collocavit* du latin. Il peut donc signifier : annoncer, faire connaître d'avance. Ce sens complète d'une façon très satisfaisante la signification donnée au verbe qui précède, et on a *solvit*

quod collocavit, c'est-à-dire : il a accompli son vœu tel qu'il l'avait annoncé.

רבעתנ. *Rbatn.* — Nom d'homme, qui dérive indubitablement de רבת (RBT) signifiant *magister, præfectus, summus,* un supérieur qui a du talent, qui est du premier rang, le grand, l'illustre, le glorieux.

שלנ. *sln.* — Ce mot indique probablement l'origine de *Rebatan,* c'est-à-dire que lui ou un de ses ancêtres était natif de Sila ou Silla, ville de l'ancienne Troade, bâtie non loin du golfe d'Adramythe, dans la Mysie de l'Asie Mineure. La Troade, qui ne formait qu'une partie de la Mysie, était située entre la mer Égée et l'Hellespont et elle s'étendait au pied du mont Ida, montagne célèbre dans la mythologie par l'enlevement de Ganymède et par le jugement de Pâris, d'où les dénominations de *Idæus puer* et *Idæus Judex.*

Silanus était aussi un nom propre; on le retrouve dans l'historien Tacite.

Il y a eu en Afrique un Julius Silanus, ami de Tibère, qui fut consul en 772 et proconsul de 783 à 790 (37 de J.-C.).

La liste des évêques d'Afrique fait mention d'un *episcopus* à Sila, ville de la Numidie, que M. Cherbonneau identifie avec les ruines du Ksar Mahjouba, situées à l'entrée de la plaine du Bou-Merzoug, près du Kroubs des environs de Constantine.

נתהו. *ntaou.* — Nous croyons devoir donner à NTA l'équivalent de supplier, adresser des vœux, des prières, et nous avons ainsi : en le suppliant, car la finale ov marque vraisemblablement un pronom personnel postfixe.

שמא. *sma.* — Ce verbe correspond à *exaudivit* du latin et a la signification de : écouter favorablement, exaucer. C'est évidemment là un optatif qui est complété par le régime qui vient après קולא, et qui est le dernier mot de notre inscription.

יא. *ia.* — Est le synonyme de אתי את (AT, ATI) qui veut dire : *idem ille.* M. Bourgade l'a traduit par *signum,* convention. Nous préférons y voir un pronom déterminatif, un synonyme de *αυτος* du grec, de *ipse* du latin, et que nous pouvons assimiler à *lui-même* du français.

קולא. *koula.* — Est le même mot que le latin *preces, voces,* et nous l'interprèterons par : paroles, prières, instances. La dernière

lettre que nous prenons pour un *aleph* a une forme anormale, et cela tient peut-être à l'inexpérience du lapicide ou bien c'est le résultat d'un défaut de la pierre.

Nous proposerons, d'après ce qui précède, de traduire ainsi cette inscription :

Au seigneur Baal, a juré par Moloch et a accompli son vœu tel que l'avait annoncé Rabatan, le Silanien ; il adresse des supplications (à Dieu) pour qu'il écoute ses prières.

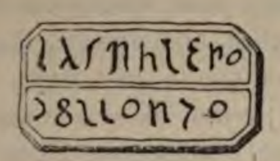
IX.

L'*Annuaire* de la Société archéologique de Constantine, 1856-57, fait connaître, dans les planches qui l'accompagnent, une légende gravée en creux sur corail rose (?). Le dessin donnant la reproduction de ce bijou a été exécuté par M. Féraud.

Une petite note qui accompagne les planches de l'*Annuaire* présente, sans doute, quelque confusion. On a eu deux objets à décrire et les explications qu'on a données de l'un peuvent facilement être attribuées à l'autre, en sorte que nous sommes embarrassé pour savoir si la légende que nous allons étudier est sur corail rose ou sur verre, si elle est gravée en creux ou en relief, et si les caractères ont été un instant considérés comme appartenant à la langue koufique. Dans ce dernier cas nous estimons, au contraire, qu'ils se rapprochent très intimement du néo-punique.

On n'ignore pas combien les anciens excellaient dans l'art de prodiguer les éloges de l'objet de leurs passions. Ils traçaient leurs acclamations sur tout ce qui s'offrait aux regards ; nous les retrouvons sur les vases peints, dans les décorations des murs, sur les pièces de monnaie transformées en *graffiti*, enfin sur des bijoux que l'on donnait à une femme comme pour servir de tessère de reconnaissance, et pour parler d'une façon plus prosaïque, comme prix de ses caresses. Les cadeaux en argent étaient le plus souvent regardés comme entachant la considération de la personne aimée et on en faisait un rare usage. Déjà vers cette époque les amoureux se montraient donc observateurs des lois de la galanterie, et cela peut paraître étrange à côté de l'aberration qui présidait aux mœurs de ce temps-là. Le petit monument que nous allons décrire a pu très bien avoir une de ces destinations.

Le voici tel que le dessin de M. Féraud le représente dans les planches du *Recueil des Notices et Mémoires* de la Société archéologique de Constantine.



Nous donnerons d'abord la transcription de cette épigraphe en caractères hébraïques et nous présenterons à la suite la traduction que nous avons faite de cette inscription intéressante.

עצי בת שנלי
עד שעל נקר

עצי. *Atsi*. — Nous voyons dans le premier mot un nom propre de femme, ATSIA, celui de la personne à laquelle l'objet avait été destiné. **עצי** (ATSI) de l'hébreu signifie *arbor, arbor frugifera, ramus*. Or, nous avons là le sens de : arbre fruitier, production de l'arbre, le fruit. D'un autre côté, *ramus* nous fournit l'équivalent de branche, rameau, branche feuillue, couronne de feuillage ; ne dirait-on pas un nom de fantaisie forgé pour la circonstance ?

בת. *bt*. — Signifie fille de ; c'est le féminin de BN, fils.

שנל. *snl*. — Ce mot doit évidemment être complété ainsi avec les voyelles : SINALIS. Il désigne le père de ATSIA. Nous avons cherché inutilement le sens de ce nom qui, orthographié comme il l'est, manque dans nos lexiques.

יעד. *iad*. — Nous donnons à ce mot la signification de *indicatus* (dénoncé, annoncé), de *destinatus* (choisi, destiné). *Uxorem sociam tori destinavit* se rend par : il a fiancé. *Desponsare* veut dire aussi : engager, fiancer, et c'est encore un synonyme de IAD ; d'où *desponsata,* fille fiancée. Mais comme *desponsata* sert à désigner également une femme récemment mariée, cela nous amène à nous poser cette question : la personne qui devait accepter le bijou qui nous occupe était-elle jeune fille ou femme mariée ? Nous serions assez bien porté à adopter cette dernière hypothèse, parce que, en général, les inscriptions amoureuses relevées jusqu'à présent, s'adressent à des femmes.

שער. *chal.* — Peut se traduire par *pinguis fuit* (il a été calme, tranquille), par *quietus fuit* (il a été pacifique, paisible). *Quiescere* veut dire cesser, s'arrêter, se taire, être tranquille, sans souci, sans inquiétude. CHAL a encore pour synonymes *delinquo, linquo, liquo* (omettre, laisser, relâcher, abandonner, lâcher, faillir, manquer, etc.). C'est le même mot que le grec λειβω, laisser, lâcher, λειπω, manquer, abandonner ; enfin, *quies* a le sens de cessation, inaction, suspension, silence, indifférence. L'une ou l'autre de ces deux dernières significations entrera donc convenablement dans la traduction de notre épigraphe.

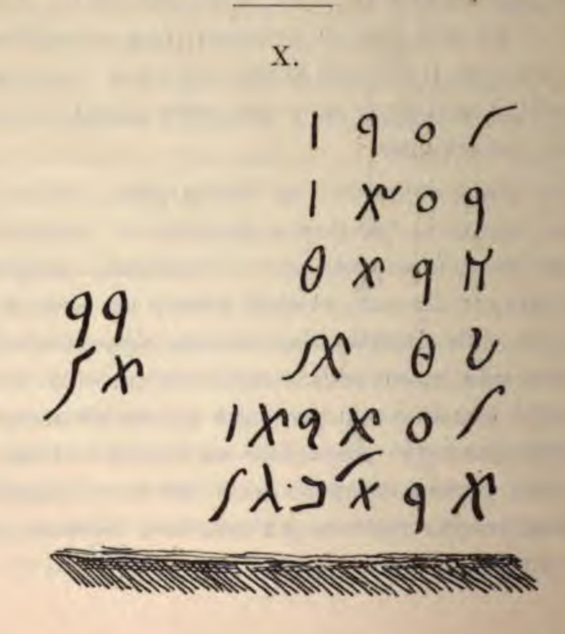
נקר. *nkr.* — Est vraisemblablement le même mot que נקר (NKR) de l'hébreu, qui veut dire *fodit, effodit. Fodere* signifie en français, au figuré : déchirer, torturer, faire souffrir beaucoup ; *effodere* a le sens de piquer, percer.

Des explications que nous venons de donner, il semble s'ensuivre qu'on peut interpréter cette inscription de la manière suivante :

Atzia, fille de Senalis, ma fiancée, ton indifférence déchire mon âme.

Comme on le voit, c'est une plainte, un mécontentement exprimé, un doux reproche motivé par le manque d'affection d'une fiancée ou d'une maîtresse. C'est finalement un amoureux qui expose les peines qui l'attristent, les griefs qui aigrissent son cœur.

X.



L'inscription dont nous donnons ci-dessus une reproduction a été publiée dans le *Bulletin* de la Société archéologique de Constantine, année 1875. Elle n'a été l'objet d'aucune étude, c'est probable, car il n'y a dans le Recueil rien d'écrit à son sujet.

Nous transcrirons et compléterons cette épigraphe de la façon suivante :

לעדנ
בעאל
שדאט (נ)דר
יטאנ (ב)אל
לעמיאל
אנאלמלא

לעדן. *ladn.* — La première ligne, composée de quatre lettres, forme le mot de ADON qui veut dire Seigneur, Dieu, *Domino*, d'où Adonis, le *Αδωνις* des Grecs. Nous avons déjà vu ce nom dans d'autres inscriptions.

בעאל. *baal.* — Au dieu Baal. Malgré l'intercalation d'un א et la forme équivoque du *lamed*, on ne peut hésiter à lire le nom du dieu des Phéniciens, d'où בעלשמם Baalsamin, dieu du ciel, et בעלשבת Belzebuth, dieu de l'habitation, dont les Juifs ont fait à tort le chef des démons, le dieu de l'enfer. M. l'abbé LATOUCHE, dans sa grammaire hébraïque, traduit Belzebuth par le dieu des mouches, parce que זבוב (ZEBOUB) veut dire mouche ; mais Zebuth doit dériver de ZBL qui se traduit par reposer, ou mieux de שבט qui signifie habiter, demeurer, se reposer, d'où שבת (SABBAT), repos, jour de repos. ZEBVTH est donc l'équivalent de : habitation, lieu de repos.

שדאט. *sdat.* — Probablement nous avons là un synonyme de שדט de l'hébreu qui veut dire *potentissimus, omnipotens.* C'est le *παντοκρατωρ* des Grecs. Ce mot a une certaine ressemblance avec le *sdid* des Arabes qui correspond à *potens, validus.*

SDT pourrait être traduit encore par *signum, monumentum,* qui s'emploient souvent pour désigner un signal, une statue, un sépulcre. Ce serait alors le complément du verbe qui suit et qui signifie *vovit,* c'est-à-dire : il a promis, il a fait vœu de consacrer un monument, un objet convenu d'avance.

נדר. *ndr.* — Il manque pour compléter ce mot la lettre א initiale et qui a disparu par l'usure de la pierre; mais la place est toujours apparente entre ce mot et le précédent שדאט.

נדר (NDR) signifie *vovit.* Ce mot figure avec cette assimilation dans les inscriptions puniques de la *Toison d'Or* de l'abbé BOURGADE. C'est un verbe qui pourrait être traduit aussi par : *ex voto obtulit*, et l'on aurait par suite le sens de : il a offert à la suite d'un vœu ou il avait fait vœu d'offrir ce monument au dieu Baal.

יטאנ(ב)אל. *Itanbal.* — La lettre B de BAL, dernière syllabe du mot, a disparu par suite de la détérioration de la pierre, cela est probable. Mais il est très facile de reconstituer ce nom propre.

Nous pensons que ce mot est composé de יתני (ITANI) qui, en hébreu, signifie *donatus*, et de Baal, Dieu. Il est donc le synonyme de *quem deus donat*, de יהנתן (JEONATHAN *quem Jehovah dedit*), de *Θεοδοτος* ou *Θευδοτος* des Grecs, de *Atallah* des Arabes, de Dieudonné des Français.

לעמיאל. *Lamial.* — Nom propre. Il a pour signification *famulus vel servus dei*, serviteur de Dieu. Il est formé de ל article, עמי (AMI) ou עמה (AMA), *servus*, et de אל (AL), Dieu.

אנא. *ana.* — Ce mot peut être traduit par *significatus*, c'est-à-dire : comme cela avait été annoncé ou ainsi que cela avait été indiqué.

למלא. *lmla.* — Nous croyons devoir interpréter ce nom par *adimplevit.* Le *lameth* qui est placé avant le verbe מלא (MLA) est une particule marquant l'affirmation et que nous identifierons avec *quidem* du latin. Par suite nous obtenons le sens de : *sic significatum quidem adimplevit*, qui se rend en français par : il a fidèlement accompli son vœu.

Il nous semble, d'après ce que nous venons d'exposer, que la traduction de cette épigraphe peut être présentée comme il suit :

Au seigneur Baal, a fait vœu d'offrir ce monument Iatanbaal Lamial, qui s'est fidèlement acquitté de sa promesse.

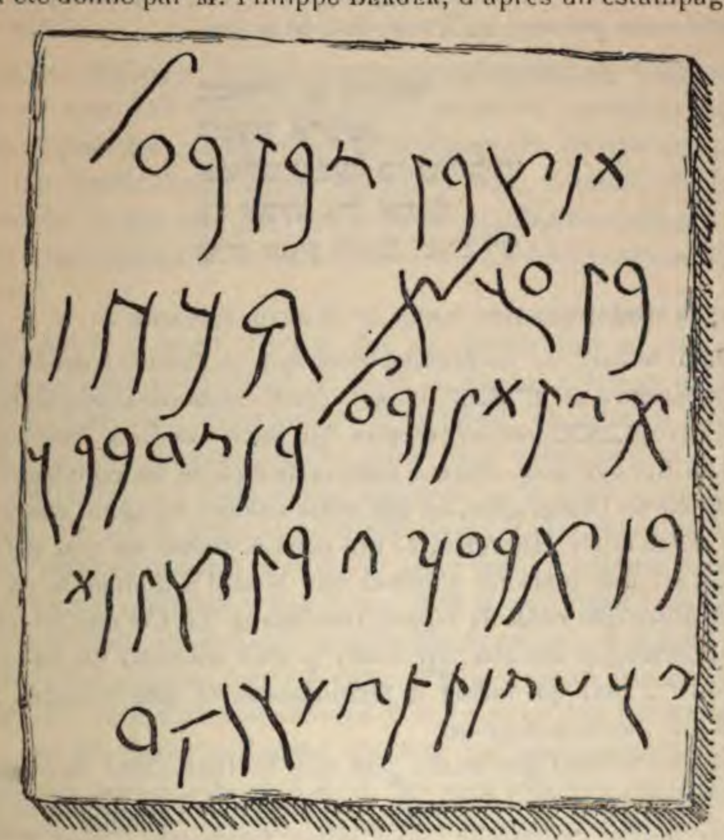
XI.

L'inscription néo-punique que nous allons examiner a déjà fait l'objet d'une note publiée dans le *Bulletin* de la Société de géogra-

phie et d'archéologie d'Oran, par M. Philippe Berger, secrétaire de la commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*.

En présence de l'opinion émise par ce savant orientaliste, à qui la lecture des textes phéniciens doit être évidemment plus familière, nous hésitons beaucoup à faire connaître notre avis sur l'interprétation à donner à cette inscription ; nous reconnaissons même qu'il faut être doué d'une grande témérité pour exprimer des idées qui, à cause de leur contraste, ont jeté beaucoup d'incertitude dans nos appréciations.

Nous n'exposerons pas moins notre transcription, mais avec moins d'assurance dans les explications que nous croyons devoir donner. Nous reproduirons d'abord le fac-similé de cette inscription qui a été donné par M. Philippe Berger, d'après un estampage.



M. Philippe Berger lit et traduit de la manière suivante :

1 מנעבתשבתבעל
2 בתעילאהכ(ה)ן

3 אשתמתנבעלנשדב■
4 בנעבעני■רתעתנם
5 ■■יעשנתחשמיחד

1 *Cippe de Bat-Baal*
2 *fille d'Aulus (?) le prêtre (?)*
3 *femme de Matanbaal fils de....*
4 *fils............................*
5 *Elle a vécu quatre-vingt-onze ans.*

Nous proposerons à notre tour une nouvelle lecture qui ne ressemble en rien à celle que nous venons de faire connaître, et qui ne sera peut-être pas du goût de tout le monde.

Cette épigraphe est commémorative et non funéraire, et voici comment nous pensons qu'il convient de la lire :

מנארת ש בתבאל
בתעיר ארכשנ
אשתמתנבעל בו שריביה
בן אבענ גרן אתנמ
שוע שנת תשע (מלכ לע...¿)

Nous la traduirons mot à mot de la façon suivante :

מנארת. *mnart.* — Le premier nom qui se trouve à droite de la ligne supérieure est מנארת (MNART). Nous aurions voulu identifier ce mot avec מנאבת (MNABT) *cippus*, qui se trouve dans l'inscription n° 159 du *Corpus insc. semit.*, mais cette lecture ne convenait pas au contexte de l'épigraphe, tel que nous l'avions imaginé dès le début de notre étude. Du reste, ce qui nous a donné un peu de confiance, c'est que nous ne sommes pas le seul à donner à ce mot un sens autre que celui de *cippus* (tombeau). Le *Corpus* lui-même nous apprend que les uns ont voulu y voir un nom de femme, à cause du בת (BT) qui forme la terminaison, et que d'autres l'ont traduit par : *domus æterna.*

Il est bien évident que MNABT peut être lu tout aussi bien MNART. Or, nous trouvons en hébreu un mot tout à fait identique et nous pensons devoir l'employer dans notre traduction ; c'est מנארת (MNART) qui signifie *fossa aquæ*, rigole, canal, conduit, et *canalis aquæ ductus*, conduit couvert, aqueduc. מנארת vient de la racine נהר (NAR), *fluxit*, couler.

ש. *ch.* — Préposition s'employant comme marque de destination, *propter*, pour.

בתבעל. *btbal.* — Nous ne croyons pas devoir considérer ce mot comme un nom propre; nous l'avons cherché inutilement avec ce sens là, tandis que nous l'avons trouvé souvent avec la signification de : maison de Dieu. C'est le synonyme de ביתאל (BITAL) qui veut dire aussi *domus dei*. BTBAL peut également être interprété par *domus regia*, maison royale, résidence royale, et *palatium*, palais.

בתעיל. *Btail.* — Nom propre se rapprochant beaucoup de מתיאל (MTIAL) qui signifie *vir dei* (l'homme de Dieu). Le père de Laban et de Rebecca, qui habitait la Syrie, s'appelait בתיאל (BATHVEL, *Gen.* XXII, 22, 23, 24). C'est évidemment le même nom que BATAIL.

ארכשן. *arksn.* — Ce mot dérive probablement de l'hébreu רכש (RKS) qui veut dire *equus*. En arabe, monter à cheval se dit *r'kb*. ARKASAN peut donc désigner un personnage de l'ordre des chevaliers, un fonctionnaire public devenu célèbre, ennobli, illustré par son mérite ou des services rendus. Nous attribuerons donc à ARKASAN la signification de : chevalier ennobli ou de naissance illustre, prince.

אות. *aout.* — Nous n'avons pas cru devoir lire ce mot ainsi : אשת (AST) avec l'équivalent de *fecit* qu'on lui attribue dans certaines inscriptions. Nous avions de la peine, en effet, à admettre qu'un seigneur eut construit lui-même une conduite d'eau, tandis qu'il est tout à fait rationnel de supposer qu'il avait chargé de ce travail une autre personne, un architecte. Cette réflexion nous a amené naturellement à considérer cette lecture comme douteuse. Nous pensons qu'il faut y voir le mot אות et non אשת (AOVT et non ASET). La lettre médiane nous semble plutôt un *vaw* et il nous parait difficile de la prendre pour un *chin*. אות se traduit par un radical signifiant : *consensit, obsecutus fuit*, c'est-à-dire : il a consenti à, il a été du même sentiment. Ce sont les équivalents de : obéir, déférer aux volontés de quelqu'un. או (AOV) veut dire *voluntas, desiderium*, volonté, caprice. Nous traduirons, en conséquence, le mot אות par : d'après son désir, suivant sa volonté.

מתנבעל. *Mtnbal.* — Nom propre désignant le constructeur, l'architecte qui a fait ou dirigé ce travail.

Ce nom est composé de מתנ (MTN) signifiant *donum*, et de בעל (BAAL) dieu, c'est-à-dire : don de Dieu, donné par Dieu. Nous trouvons ce nom propre dans le *Pœnulus* de Plaute :

« *Hanno Mathumbalis ex Carthagine ego,* » répond Hannon à Milphio, lorsque celui-ci lui demande : « de quel pays êtes-vous? » (Acte V, scène I).

בן. *bn.* — Signifie fils de.

שרביה. *Srbia.* — Nom personnel. Il est l'équivalent, sans doudoute, de l'hébreu שרביה qui se traduit par *æstus Jehovah*, la force de Jéhovah. (*Néh.* VIII, 7, etc ; *Esd.* VIII, 18, etc.)

בנ. *bna.* — Veut dire : Il a construit ; c'est le sens de *err,egie ædificare* du latin.

אבענ. *abana.* — Signifie pierres, des pierres de construction. Il faut donc supposer des matériaux de grande dimension.

גרנ. *grn.* — Est le synonyme d'*area* du latin et désigne un terrain préparé d'avance. *Area pro locus exæquatur* (égalisé), *complanatus* (aplani).

עתנמ. *atanm.* — Peut être rendu par *donum, merces* (prix, salaire). C'est le אתנה des Hébreux qui a la même signification. Nous avons donc le sens de salaire, prix, honoraires, c'est-à-dire : d'après le prix convenu.

שוא. *soua.* — M. Philippe BERGER, dans sa traduction, a lu הוע (AOVA). Nous pensons que cette lecture paraîtra au moins défectueuse. En effet, la lettre qui commence ce mot nous apparaît sûrement avec la forme d'un *chin* et ne peut donc en aucun cas ressembler à un *he*. Cette raison nous amène naturellement à lire שוע (SOVA) et non הוע (AOVA), il a vécu. Nous avons même cherché s'il nous serait possible de faire avec ce caractère un ה (HÉ) ou un ח (KHET), car nous aurions désiré surtout être en conformité d'appréciation avec M. BERGER ; mais, malgré notre bonne volonté, nous avons dû nous décider à adopter une leçon tout à fait différente.

Nous estimons conséquemment qu'il y a lieu de lire de cette façon : שוע (SOVA). Ce mot signifie en hébreu : *factus est* (opéré, effectué), et il est, en outre, synonyme de *composuit* (il a exécuté, il a produit). Il est donc facile de retrouver dans ce verbe la signification de *opus factum est*, ce travail a été exécuté.

שנת. *snt.* — Est sans doute l'équivalent de שת, בשת et בשנת

qui signifient *annus*. ב préfixe s'ajoute et se retranche sans inconvénient Cette lettre répond à : dans, pendant, avant, pour, par. Elle remplit toutes les fonctions de *in* du latin. Nous traduirons donc בשנת par *in anno* (en l'année).

תשע. *tsa.* — Nom de nombre qui équivaut à neuf.

במלכ. *mlc.* — Ce mot peut évidemment avoir la signification de *regnum* et semble, dès lors, devoir être traduit par : règne de. Il est encore le synonyme de consulat.

....לע. *la.* — Ces deux lettres nous paraissent être le commencement ou une abréviation du mot לעבב qui signifie : maître, seigneur, gouverneur.

On aurait donc de cette manière voulu indiquer l'année neuvième du règne du gouverneur (de la province). Mais les lettres qui forment ces deux derniers mots sont très indécises ; elles sont à peine indiquées comme forme. Nous ne pouvons donc, à cause de cette raison, affirmer que notre lecture est certaine et à l'abri de toute critique.

Nous donnerons ci-après la traduction complète, telle que nous la croyons vraisemblable :

Aqueduc servant à amener les eaux au palais du prince Bataïl ; c'est suivant les volontés (de celui-ci) que Mathumbal, fils de Serbia, a effectué ce travail en bonne maçonnerie, sur un terrain préparé d'avance et d'après le prix convenu. Cette œuvre a été exécutée l'année neuvième du règne du gouverneur.

Il est bien évident que cette traduction sort tout à fait de la banalité des formules votives et elle sera regardée, à cause de sa nouveauté, comme une conjecture, par tous les épigraphistes qui s'occupent de l'étude des textes phéniciens ; mais si les appréciations que nous venons d'exposer pouvaient fournir à ces savants l'occasion d'améliorer le résultat de notre examen, nous nous considérerions encore comme très satisfait.

XII.

M. de Vigneral, dans son ouvrage *Les ruines de l'Algérie*, Paris 1867, a fait mention d'une inscription double que nous repro-

duisons ci-après et qui fut découverte dans les environs d'Aïn-Mechma, au sud-ouest de Guelma.

DMS	D·M·S·
IVLIA PV	IVLIVS
PA HOPI	FORT
TALIS FIL	VNAT
VIX AN	VS CA
IS X III	PRARI
M VII	FIL VIX ❦
❦	ANIS L
	M IIII

Le même savant fait connaître ensuite une inscription néo-punique dont nous donnons ci-dessous le dessin. Nous transcrirons ensuite la note qui l'accompagne.



« Inscription très nette dans un petit encadrement ménagé sur « une longue pierre brute utilisée pour un tombeau romain, où j'ai « trouvé l'inscription de Julia Pupa et J. Fortunatus. »

(Note de M. de Vigneral.)

Nous ignorons si cette inscription a fait l'objet d'une note quelconque faisant connaître la destination ancienne de ce petit monument ; mais ce que nous pouvons affirmer sans hésitation, c'est que dans les publications que nous avons pu consulter, nous n'avons rien trouvé se rapportant à cette épitaphe, ce qui nous fait supposer qu'elle n'a jamais été traduite.

Nous essayerons donc d'en faire l'interprétation et nous en transcrirons d'abord le texte en caractères hébraïques.

אבן ת שליו כאב
ארש עוא שענת
שלשמ ן עמש

אבן. *abn.* — On trouve le même mot en hébreu et il est l'équivalent de *lapis* (pierre), *cujuscumque generis*. On pourrait aussi lire אבל (ABL) et traduire ce mot par *jacere*. La lettre ת (THET) qui suit se rendrait par : ici, et on aurait de cette manière : *hic jacet* (ci-gît de nos épitaphes modernes). Mais nous conserverons la première signification, pierre, de בנה (BNA), construire. Or, c'est avec des pierres que l'on fait des constructions.

L'histoire de Niobé qui avait beaucoup de fils et qui fut changée en rocher, rappelle la même racine; mais il faut la lire de gauche à droite suivant le système moderne : NIOBE, BEN, les voyelles étant considérées comme nulles.

ת. *th.* Cette lettre fournit une variété fort remarquable de significations ayant toutes un sens funéraire. On a même trouvé des stèles où cette lettre seule était représentée. Elle a donc un sens tout à fait complet.

Le *thau* est effectivement le nom du TH chez les Grecs et les Hébreux, et il signifie *signum*, puisque sa racine se traduit par *signavit*. On l'employait d'abord comme signe, tablette, pour rappeler à la mémoire.

ת (TH) est peut-être bien ici employé pour תא (TA), dont le sens est : *conclave* (*Reg.* 14, 28; *Ezr.* 40, 17 et sq.). Le vocable *conclave* se rend en francais par : chambre, salle et appartement, tout endroit fermant à clé.

Le mot תה (TA) signifierait *mansio*, résidence, habitation, action de séjourner, de demeurer.

Mais תה (TA) veut dire encore : lieu de repos, et ce mot est tantôt traduit par *thalamus*, tantôt par *procœton sive excubitorium stipatorum*.

Les uns trouvent sa racine dans תא תאה (TA, TAA) et lui donnent le sens de *locus definitus, circonscriptus,* les autres dans un mot arabe qui signifie *substitit* (placer sous, en bas).

On pourrait donc à la rigueur traduire les deux mots אבנ ת (ABN TH) par pierre de la demeure d'un tel, puisque תה (TA) signifie *conclave* et *mansio*.

Mais le mot à mot est : pierre et au-dessous un tel (le nom du défunt). En français nous dirions : pierre recouvrant la tombe, ou pierre élevée sur la tombe. En définitive, c'est la pierre au-dessus du tombeau ou qui indique le tombeau même, la demeure dernière.

שלוי. *chliou.* — On a là probablement un *prænomen* du défunt; nous aurions pu sans doute faire de ce groupe de lettres : ELIOV, puisque la première lettre que nous faisons correspondre à ש (CH) pourrait tout aussi bien être prise pour un ה (HE); mais ce *prænomen* que nous croyons devoir identifier avec JVLIVS des Latins, se rencontre dans l'inscription bilingue de *Julius Victor* découverte à Lalla-Mar'nia, dans la province d'Oran. Cette inscription est libyco-latine ; elle présente en latin le nom de JVLIVS VICTOR, et en libyque ce nom est écrit ainsi : S. BIKDOR. Il faut supposer d'après cette divergence d'orthographe, que les libyens prononçaient le J latin comme un S, mais un S chuintant, articulation ou prononciation figurée par J et CH ; ils disaient évidemment CHVLIOV pour Julius des latins. Dès lors l'S chuintant avait donc la valeur de J comme nous l'avons fait observer il n'y a qu'un instant.

כאבארש. *Kapars.* — Ce nom personnel désigne le défunt. Faisons remarquer cependant que la troisième lettre à laquelle nous donnons la valeur du פ (PHE) à une forme tout à fait singulière. Elle ressemble à une clochette.

Cette figure n'existe pas dans les alphabets phéniciens, puniques ou néo-puniques, et il est très judicieux d'admettre que ce caractère a été mal reproduit ou mal lu, ou bien qu'un des jambages inférieurs est le résultat d'un défaut de la pierre. On trouve, il est vrai, dans l'himyarite et dans l'éthiopien moderne une lettre ayant cette forme et la valeur du *sameth,* mais rien ne nous autorise à aller chercher dans ces langues des équivalents pour les attribuer aux caractères de notre texte.

Nous préférons supposer que cette lettre a été défigurée pour une raison ou pour une autre, et nous lirons ce nom : KAPARS. Il est bien évident que ce nom propre est le même que celui que nous avons vu dans l'inscription latine reproduite ci-dessus, et il faut croire que CHLIOV CAPARS de l'inscription néo-punique est le père CAPRARVS de l'inscription latine.

Rien de plus vraisemblable, en effet, puisque les deux inscriptions ont été trouvées sur le même point. Cela porte à penser, en outre, qu'il a dû exister là un caveau où on a enterré les membres de la famille Caprarus et même les parents par alliance, comme était *Pupa Hopitalis filia.*

Le nom de Hopitalis est sans doute un nom nouveau, car nous

ne l'avons rencontré nulle part, et cela fait naître certains doutes à son sujet. Peut-être serait-il préférable de lire PVPA HORA(TIA TRIBVS) TALIS FILIA, et de traduire ainsi : *Pupa, de la tribu horatienne, fille de Talisius*. Cette version nous paraît plus rationnelle.

עוע. *aoua*. — Nous avons déjà eu l'occasion de nous occuper de ce mot au sujet duquel nous avons fourni des explications suffisantes. Le sens en est : il a vécu. Faisons remarquer toutefois qu'il est mal orthographié. Il devrait être écrit ainsi : חוה (AOVA) qui veut dire vivre, il vit. חיה (AIA) signifie être, exister, et être est dans toutes les langues synonyme de vivre.

שענת. *chant*. — Est visiblement le pluriel de שנה (CHNA), année. Ce mot vient de la racine שני (CHNI), *iterare* (répéter, revenir deux fois). L'année est une répétition, un retour du soleil, de sa marche, de sa période.

שלשמ. *slsm*. — Nom de nombre équivalent de trente. En hébreu on dit שלשים (SLSIM) et on prononce CHELOSHIM. On exprime ainsi le nombre trente.

ו. *ou*. — Interjection qui répond à : et du français.

עמש. *ams*. — On trouve ce même nombre en hébreu écrit חמש (AMS); c'est un nom de nombre cardinal valant cinq.

Les deux nombres qui précèdent égalent conséquemment trente-cinq.

Nous pensons donc pouvoir donner la traduction suivante du texte néo-punique de cette épitaphe :

Pierre indiquant le tombeau de Juliou Capraris ; il a vécu trente-cinq ans.

XIII.

Nous trouvons dans le *Recueil* de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran, année 1884, une deuxième inscription que nous avons voulu également examiner pour arriver à en compléter la traduction, s'il était possible.

Nous reproduirons ci-contre cette épigraphe et nous la ferons suivre de la transcription et de la traduction qui en ont été faites par M. Philippe BERGER.



■צנ (ת■כ) עמש
עבן תנאבנע
לעד (נ) בעל
.........צע

Cippe (?)
pierre érigée
à Adonibal
....

Voici la lecture que nous croyons devoir proposer :

(טנא) אבן צכנע מש
עינטנא בת לעריבעל
...............צע

אבנ. *abn.* — Le premier mot de la première ligne semble devoir être **אבנ** (ABN), et une dégradation de la pierre, à droite, fait supposer que l'inscription commençait par **טנא** (TANA). Si notre conjecture est vraie, nous aurions donc **טנא אבנ** (TANA ABN), formule qui se trouve le plus souvent en tête des inscriptions funéraires des phéniciens de Carthage, et qu'on s'accorde à identifier avec le *sepulcralis lapis* des latins (cippe du tombeau d'un tel).

צכנע. *tskna.* — Le deuxième mot est **צכנע** (TSKNA) qui dérive évidemment de l'hébreu **שכנ** (SKAN) signifiant : *habitaculum* (demeure, habitation, sanctuaire de l'âme, c'est-à-dire du corps). Ce mot a encore pour synonymes : *accola* (habitant) et *incola* (domicilié).

משעינטנא. *Masaintna.* — Nom propre de femme.

Ce nom est composé de deux mots : משא (MSA) et ינטנא (INTNA). Le premier, MASHA, signifie proprement : sauver, guérir, conserver. Il veut dire aussi : lever, tirer, retirer, d'où MOSHE (Moïse, sauvé, tiré des eaux). Le deuxième, INATAN peut se traduire par *donum*. C'est donc l'équivalent de : *quem deus dedit ;* c'est le nom de NATHAN prophète du temps de David (*Les rois,* chap. VII, 1, 2). Ce mot veut dire aussi : offrir, donner, céder, procurer, présenter, produire, etc. Ce verbe se fait remarquer par ses nombreuses significations et il n'est autre que la forme niqtal de תנן qui veut dire tendre, étendre ; on dit bien : tendre la main aux pauvres pour donner.

בת. *bt.* — Fille de, c'est le féminin de BN, fils de.

לעריבעל. *Laribal.* — C'est le même mot que לאריאל (LARIAL) de l'hébreu et il a la même signification : *leo dei,* un homme vaillant, très courageux, un héros. C'est l'équivalent de l'arabe *Asidallah, Aitsallah,* ou *fortissimus vir.* Ce nom est composé de ארי (ARI), *fortis, validus,* et de BAAL, dieu. Ari entre dans la formation des appellations suivantes :

En arabe, *ardachir, ardeschir ;*

En grec, *Αριδαιος, Αρτοβανης, Αρτοβαρης, Αρταξερξης, Αρταβαξης,* etc., etc.

ARIBAL veut dire aussi : *focus dei* ou *caminus dei,* et par extension : *altare dei,* autel consacrée aux dieux du ciel, un autel ayant un fourneau, un foyer sacré pour les sacrifices.

Il reste deux lettres à gauche de la dernière ligne, les autres ont disparu avec la partie de la pierre qui a été détachée et enlevée. Il est assez difficile de les interpréter ; peut-être est-ce là la fin du mot מערושע (MAROVSA). Nous ne faisons qu'une supposition, bien entendu, et nous ne voulons rien affirmer, car ce mot serait bien mal orthographié. Il faudrait, en effet, un ש (CHIN) au lieu d'un צ (TSADÉ) et un א (ALEPH) à la place d'un ע (AÏN) Ce serait évidemment faire trop de modifications pour arriver à fournir, avec ces deux nouvelles lettres, le mot מערושא (MAROVSA) qui correspond à *desponsata* du latin, à *arousa* des Arabes, signifiant l'un et l'autre : fiancée.

La traduction de cette épitaphe sera, à notre avis, la suivante :

Cippe du tombeau où repose Masaintana, fille de Laribal, et fiancée (?).

Nous rappellerons en terminant ce que nous avons dit en commençant cette étude : le procédé que nous avons employé pour arriver à l'interprétation des textes néo-puniques, pourra certainement heurter bien des opinions opposées. Aussi nous répéterons qae nous présentons nos traductions à titre d'essai, sans vouloir prétendre en aucune façon que nos lectures sont irréprochables.

On peut sans doute nous objecter que la langue phénicienne a été, jusqu'à présent, une énigme véritable; que les mêmes textes ont été commentés de mille manières; que les interprètes qui s'en sont occupés ont opéré sans exception dans la plus complète obscurité; qu'ils sont, par suite, dans le désaccord le plus complet, et qu'il suffit pour s'en convaincre de comparer les traductions divergentes faites par les premiers épigraphistes, MM. Hamaker, Kopp, Lindberg, de Saulcy, Judas, Quatremère, l'abbé Bargès, etc.

M. Halévy, dans ses *Mélanges* d'archéologie et d'épigraphie, déplore, sans doute avec raison, que les interprètes des textes phéniciens, après cinquante ans de travail assidu, en soient encore à discuter la lecture des mots, et il pense qu'il peut s'estimer heureux celui qui, à force de peine et de labeur, parvient à établir quelque fait nouveau qui ne soit pas immédiatement contesté.

Cette peinture est peu encourageante ; mais de ce que l'état des études sur la paléographie phénicienne est peu avancée, peut-il s'en suivre qu'on doive ne rien tenter, ne rien entreprendre pour projeter un peu de lumière sur une science où tout reste encore à faire ? Nous ne le pensons pas; nous sommes même persuadé que nos orientalistes, suivant leur aptitude, leurs connaissances, devraient apporter plus souvent quelques matériaux à cet édifice qui s'élève à peine, afin de pouvoir rapprocher plus sûrement le *fiat lux*.

C. Mélix.

DE L'ÉTYMOLOGIE DES MOTS

EMPLOYÉS PAR LES GRECS, LES ROMAINS, LES ARABES ET LES FRANÇAIS

POUR DÉSIGNER

LE DJEBEL-AURÈS

A propos d'une lettre de M. MASQUERAY à M. le Dr REBOUD, en date du 20 avril 1873, lettre que notre excellent collègue et correspondant de Constantine nous avait permis de publier dans la correspondance du *Bulletin d'Hippone* (n° XXI, fasc. 2, p. 66-67), nous avons fait remarquer en note que le nom *Αυδον* donné à l'Aurès par le géographe d'Alexandrie, pouvait fort bien venir du mot berbère *aïdal*, pluriel de *idil*, qui veut dire cèdre.

Or, si *Αυδον* est tiré très probablement du berbère, *Αυρασιου*, nom sous lequel Procope désigne la même montagne (1), est tiré de la même langue, ainsi que M. LETOURNEUX le démontre dans une lettre qu'il écrivait, le 29 juin 1879, à notre excellent et regretté collègue Gustave OLIVIER, et que nous prenons la liberté de publier ici, bien persuadé que l'honorable et savant conseiller d'Alger ne nous en voudra pas de cette petite indiscrétion :

« Mon cher Olivier,

« A propos de l'Aurès (*mons Aurasius*), je vous dirai que ce « nom qu'on devrait orthographier plutôt Aourez اورز ou ارار, « veut tout bonnement dire : *la montagne des cèdres*. Le cèdre « porte, en hébreu, le nom de ארז (*erez*), en arabe, ceux de ارز » (*aouraz*), ارز (*araz, erez*), de la racine ארז ارز, *firmus, stabilis* « *fuit, firmis radicibus adhæsit solo*, d'où le nom du riz, ارز (*arouz*) « et روز (*rouz*). Remarquez l'analogie avec le grec *ριζος*, racine.

« Cette racine se retrouve en berbère, dans le mot *aourez, ouraz*, « talon (*adhærens solo firmus*).

« Chez les Chaouïas, on n'appelle pas Aouraz tout le pâté monta-

(1) Procope, *De bell. Vand.*, c. 1, § 7, 9, p. 345; § 15, p, 467; § 19, p. 462 ; § 21, p. 466, 493. *De Aedif.* c, VI, § 7, p. 313. Edit. Niebuh. Bonn. 1838.

« gneux, *mais seulement les montagnes où existent des forêts de* « *cèdres,* notamment une montagne près de Khenchela, une autre « à 16 kilomètres sud-est de Lambèse où les Romains avaient un « établissement qui s'appelait *Aurasus* ou *Aurasi,* ainsi que le « constate l'inscription suivante que j'ai copiée sur un cippe ro- « main, à El-Rour, sur la route d'Aïn-Zekah :

D·M·S
P·CARTILI
VS OPTATV
S CART[*ilio*]
SECVN[*do pi*]
O FILIO[*bene m*]
ERENTI V[*ix an*]
XXX
AVR·A·S·I

« Un écrivain grec ou romain, dont je n'ai pas le nom sous la « plume, a également donné le nom de *mons Aurasius* au Bel- « lezma qui est couvert de *cèdres.*

« J'ai aussi fait une étude sur les autres noms du cèdre actuelle- « ment en usage parmi les Berbères. *Abaoual,* d'une racine re- « présentée en hébreu par יבור בול et ובל, en arabe وبل يبول بال « *effudit, effusus est, diffluxit,* soit à cause de la luxuriance du « feuillage, soit à cause de la résine et du goudron qu'on en retire. « בול a aussi le sens de *proventus* et de *lignum, truncus ligneus.* « Voir *Job,* XL, 20, et la *Vulgate :* לבול עצא טנור.

« *Beknoun, begnoun,* racine : בבח בקק בכא, *flevit, roravit,* « *fudit,* en arabe, بكى même signification. On trouve dans la « Bible le pluriel בכאים (*becaïm*) employé pour désigner des arbres « résineux, *arbores rorantes vel plorantes.*

« Agréez, etc.

« LETOURNEUX. »

Mais voici que M. le commandant RINN, dans son remarquable *Essai* d'études linguistiques et ethnologiques sur les origines berbères (1), décompose le nom berbère de cette montagne (*aoras*) en

(1) *Rev. afric.* n° 178, p. 292 (juillet-août 1886).

ses éléments constitutifs et trouve pour leur sens analytique :

□ = Aour = *luna* = lune.

⊡ = es { = *solis* = du soleil.
= *ejus* = de lui.

Or, comme dans une très haute antiquité le mot *lune*, dit-il, a longtemps signifié, non-seulement l'astre des nuits, mais un *reflet*, une *manifestation*, □ ⊡ *aorès*, peut se traduire par *manifestation* ou *sanctuaire de Ess*, le dieu solaire, l'*Æsus* des Celtes, comme aussi par : manifestation ou sanctuaire (de tout autre) dieu, car la racine ⊡ *es* signifie aussi : de lui.

Les avis sont donc partagés ici comme en beaucoup d'autres cas semblables, mais aboutissent tous à cette même conclusion : que les noms d'*Αὐδον*, *Αὐρασιον* et *Aurasius*, sous lesquels les Grecs et les Romains désignaient autrefois l'énorme pâté de montagnes qui s'étend au S.-E. de la province de Constantine et sépare cette province du Sah'ret-ech-Cherguia, sont tirés de la langue berbère ou scythique tout comme ceux de *Aouraz* et d'*Aurès* dont les Arabes et les Français se servent pour désigner ce massif.

A. Papier.

CORRESPONDANCE

Giessen, le 12 mars 1886.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de revenir sur l'inscription de l'Oued-Cham (*Éph. épigr.* v, n° 823), dont je viens d'examiner un estampage que m'a fait parvenir notre ami commun, M. le Dr V. Reboud, par l'entremise de M. Cagnat. Je vous prie, si vous en avez l'occasion, de lui en exprimer mes sincères remercîments. Malheureusement, je ne peux adhérer au jugement qu'il émet dans le *Bulletin d'Hippone* xxi, p. 125, lorsqu'il dit que : « j'ai critiqué à tort quelques passages « de cette inscription, et que M. Masqueray l'a copiée exactement. » L'estampage m'a appris, il est vrai, que, ligne 4, pontifici se trou-

ve bien sur la pierre, mais il m'a prouvé aussi que la copie de M. MASQUERAY était encore plus défectueuse que je ne le pensais.

J'ai l'honneur de vous communiquer les corrections suivantes :

L. 3 et suiv.: CIL AVG PII ARABICI ADIABE
NICI PART PONTIFICI FIL *divi*

— 7 — ABNEPO || TIS *(sic)!*

— 8 PARTICI (non pas PARTHICI avec les lettres T et H liées).

Je n'ai rien à changer à ma critique publiée sur l. 4 de cette inscription. Je répète ce que j'ai dit (*Eph. épigr.*, p. 424) : PART PONTIFICI FIL, *traditur errore pro* PARTHICI MAX FIL. Seulement ce n'est pas M. MASQUERAY seul qui a fait erreur, le lapicide doit aussi avoir sa part de responsabilité.

Veuillez agréer, etc.

J. SCHMIDT,
Professeur de philologie à l'Université de Giessen (Allemagne).

Souk-Ahras, le 31 mars 1886.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai fait des découvertes assez intéressantes, il est vrai, seulement je les ai faites en cherchant des produits naturels susceptibles d'augmenter la richesse industrielle et agricole du pays.

Les couches sédimentaires du Dekma sont essentiellement composées de dépôts marins où j'ai trouvé le phosphate de chaux à l'état de *nodules*, à l'état *cristallisé* (genre apatite), et en terre *phosphatée*. Les nodules sont empâtés dans les marnes et les cristaux remplissent des failles dans les calcaires qui se trouvent au-dessous de la formation nummulitique, d'une manière si nette, que quoique novice en géologie, je vous le donne pour certain.

Le calcaire nummulitique a été exploité par les Romains qui y ont laissé des traces de leur exploitation. Ils s'en servaient surtout pour dallage, pierres à inscriptions, chapiteaux, etc.; on en voit dans toutes les ruines, à Souk-Ahras comme à Tiffech. Ce calcaire, bien supérieur à la pierre de Malte, d'Arles, etc., se laisse tailler à la hache et scier comme le bois.

En fait de fossiles on trouve au Dekma des quantités considérables de coquilles de l'époque quartenaire et tertiaire parfaitement conservées. Je suis porté à croire que les silex noirs et le sable quartzeux, ce dernier contenant des nodules et des ossements, doivent se rapporter au terrain crétacé au-dessus duquel le calcaire nummulitique forme en quelque sorte une île ou une presqu'île, à une altitude de 1,100^{m} au-dessus du niveau de la mer, et à 100^{m} environ au-dessus du plateau de Tiffech qui se prolonge vers Tébessa.

A ce propos, je vous rappellerai les découvertes faites par M. Philippe Thomas qui signale des nodules à Fernana, ainsi que des coquillages phosphatés, ce qui m'incite à croire que toute la frontière tunisienne est excessivement riche en matières phosphatées.

Agréez, etc.

G. WETTERLÉ.

Mont-Louis, le 7 avril 1886.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai reçu d'un de mes camarades, détaché aux brigades topographiques de Tunisie, la copie de deux inscriptions trouvées à Bou-Chater, près de Bizerte. L'une est inédite (1), je crois, et l'autre a été déjà publiée par MM. Niculi et Guérin et figure au *Corpus* d'Afrique sous le n° 12. Je place ci-dessous la copie de mon camarade en regard de celles de ces messieurs qui sont beaucoup plus exactes que la sienne, comme on le voit :

		Niculi.		Guérin.
WDIVMIDNT		MVHLVMBARDAN		MVTHVMBAL·BALI
IZONISDTHCO	O	THONISIABERCO	T	THONIS LABRECO
......HSSIANVS	D	......TISITANVS	T	.......HISITANVS
SASCRDOW DON		SACERDOSADONI		SACERDOS ADONI
VIXANN LXXXXII	O	VIX ANN LXXXXII	P	S VIV·ANNIS LXXXXII

Quelque mauvaise que soit cependant la copie de notre corres-

(1) V. *Bull. d'Hipp. XXII*, fasc. 1, p. 134, n° XXV.

pondant, peut-être est-il possible d'en tirer parti. La lettre H qu'elle indique très nettement à la 3e ligne nous permet de supposer que M. Guérin a bien lu le fragment d'ethnique qu'elle contient; mais par contre, je ne serais pas éloigné de croire qu'à la 5e ligne, le mot ANNI est réellement écrit en abrégé et que la copie de M. Niculi convient mieux.

Quoi qu'il en soit, il est à peu près établi que le nom de l'ancienne ville dont les ruines se voient à Sidi-bou-Chater, a fourni le dérivé .....HISITANVS et peut-être pourrons-nous retrouver ce nom.

Les rédacteurs du *Corpus* ne se prononcent pas à ce sujet et se bornent à indiquer, entre autres noms de ville qui pourraient convenir, ceux de *Θισιχα* et de *Phisita* donnés, l'un par Ptolémée, l'autre par Morcelli sous la forme *Pisita*. Or, à la 3e ligne de l'inscription inédite (1), je lis les lettres suivantes : ANPHIS....INA dont les deux premières sont étrangères au mot formé par celles qui suivent, et je crois dès lors que l'on peu lire : PHIS*(ita)*.

Peut-être cependant faudrait-il tenir compte des lettres INA et, dans ce cas, le nom le plus probable serait celui de PHIS[*ita*]NA.

Là se borneront, du reste, les remarques qui me sont suggérées par le texte inédit que j'ai sous les yeux. J'attendrai pour en donner un plus long commentaire d'avoir reçu les estampages que j'en ai demandés. Je lis bien ça et là quelques mots tels que : *quod annis* (l. 6), *sportulæ* (l. 8), etc.; mais cela ne suffit pas.

Peut-être serait-il bon néanmoins de publier ce qui précède en respectant, pour les parties inintelligibles, la lecture de mon camarade. Je sais bien qu'il est difficile d'admettre dans un texte latin les W; mais ils peuvent aider au déchiffrement, car ils représentent le plus souvent la lettre M précédée ou suivie de quelque autre lettre à jambages obliques.

Agréez, etc.

E. Espérandieu,
Lieutenant au 17e d'Infanterie.

---

(1) V. *Bull. d'Hipp. XXII*, fasc. 1, p. 134, n° XXV.

Philippeville, le 11 avril 1886.

Monsieur le Président,

Les travaux nécessités par la transformation en square de la place de l'église, à Philippeville, ont mis à découvert plusieurs monuments de l'époque romaine, dont le dernier surtout offre un véritable et puissant intérêt.

Dès le commencement des travaux j'ai pu constater que la voie romaine se trouve actuellement à 1^{m} au-dessous du niveau du sol de la rue Nationale. Un grand nombre de pierres de taille ont été retrouvées encore en place.

Il y a quelque temps, on a découvert près de l'église actuelle les restes d'une mosaïque : pavage formé de petits cubes de trois couleurs : blanc, bleu et vert, d'un dessin très simple, hexagones et losanges. Je vous donnerai plus tard le dessin de ce pavage dont la surface était malheureusement disloquée et dont on n'a pu retirer que des morceaux qui se brisaient encore en les enlevant.

J'arrive, enfin, à la découverte vraiment intéressante pour notre histoire locale.

Dans le courant de la semaine dernière, en creusant des trous pour planter les arbres et arbustes du square, un ouvrier retourna avec sa pioche une dalle de marbre qui le gênait pour achever son travail. Cette pierre, brisée par le coup de pioche, portait une inscription latine ; c'était une plaque de marbre de 0^{m}46 de long, 0^{m}43 de large et 0^{m}04 d'épaisseur, percée vers son milieu d'un trou de scellement. Je fus informé de cette découverte peu de temps après ; mais, contrairement aux ordres donnés, cette pierre n'a été transportée ni au musée ni dans mon bureau ; plusieurs personne ont pu copier l'inscription et la communiquer à qui il leur a plu. Je l'ai copiée moi-même d'une facon très exacte, soyez-en assuré, et je vous l'envoie aujourd'hui avec la traduction que j'en ai faite et que je ne fais connaître qu'à vous seul.

Trois jours après cette trouvaille, en continuant les fouilles, à dix mètres de la porte de l'église, on mit à jour un tombeau renfermant un squelette complet de femme. Il était recouvert d'une grande dalle de schiste et l'intérieur était formé de grosses pierres recouvertes de briques reliées par de la chaux.

Vous vous demandez sans doute pourquoi je vous parle de ce

tombeau qui ne renfermait aucun objet d'antiquité, sauf 3 ou 4 g clous. Voici pourquoi : la première personne appelée à lire l'in cription avait déclaré qu'on se trouvait en présence d'une plaq commémorative placée en l'honneur d'une martyre dont le no était tout entier dans le texte : *Dignæ*. Beaucoup le croient enco et soutiennent qu'une martyre a été enterrée en cet endroi précisément au-dessous de la mosaïque et tout près de l'endroit o on a retrouvé la plaque de marbre portant l'inscription.

Je vous adresse le texte latin suivi de la traduction que j'en a faite. (V. *fasc. 1*, p. 128, n° XXIV.)

Je ne crois donc pas à un nom propre désignant une martyre, et je suis d'avis que ce monument a été élevé en souvenir de ceux qui avaient mérité (*quæ sunt* ou *fuerunt dignæ*) les palmes du martyr.

Veuillez agréer, etc.

H. DRY,
Conservateur du Musée de Philippeville.

Carthage, le 12 avril 1886.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai publié le texte de la feuille de plomb insérée dans les *Additamenta* de M. le professeur Joh. Schmidt, sous le n° 456, d'abord dans la *France illustrée* (1882, 8 avril, p. 226), puis dans les *Missions catholiques* (même année, 16 juin, p. 286). Comme il arrive souvent dans la première lecture des inscriptions difficiles à déchiffrer, ma copie renfermait quelques fautes. A la 30e ligne, au lieu de QVOS que j'avais lu moi-même, c'est EQVOS qu'il faut lire. La formule qui termine ce texte cabalistique doit donc être rétabli ainsi : *Demon qui (h)ic conversans, trado tibi (h)os* EQVOS *ut detenеas illos et implicentur (n)ec se movere possint.*

C'est ainsi que le mot EQVOS nous révèle le sens de cette inscription et prouve que les noms propres qui l'accompagnent sur la feuille de plomb, sont des noms de chevaux que la jalousie d'une des factions du cirque avait voués au démon pour qu'ils ne puissent remporter la victoire dans les jeux solennels des courses. Cette liste (V. *fasc. 1*, p. 135), ne comptant pas moins de 29 noms, est assez rare, je crois, dans les monuments épigraphiques.

Agréez, etc.

A.-L. DELATTRE,
Prêtre missionnaire d'Alger.

ÉTUDES
SUR
TÉBESSA ET SES ENVIRONS

par M. le docteur SÉRIZIAT

Médecin major au 3ᵉ Tirailleurs. — Membre correspondant.

SUITE ET FIN (Voir *Fasc. I* et *II*, p. 27 et 175).

CHAPITRE VII.

ORNITHOLOGIE.

Catalogue des oiseaux de Tébessa (1).

Les espèces d'oiseaux sont peu nombreuses à Tébessa, et la raison doit en être cherchée dans l'uniformité de la végétation locale. Deux seules espèces d'arbresforestiers, le pin d'Alep sur les collines, le chêne-vert sur les sommets, se partagent toutes les montagnes du pays. La plaine est cultivée en orge et en blé pour les deux cinquièmes seulement de sa surface; le reste est occupé par des terrains rocailleux et stériles, des marnes impropres à toute végétation, d'immenses espaces salifères couverts uniquement par le *guetaf*, cette plante jalouse, qui semble ne permettre à aucune autre de végéter auprès d'elle.

C'est dans les jardins de la ville, où les cultures variées se multiplient, où sous les vastes ombrages des noyers séculaires croissent et s'entre-mêlent les plantes cultivées et sauvages ; c'est dans ce fouillis de verdure où des échappées de vue vous présentent

(1) Parmi les mammifères de Tébessa nous n'avons à signaler que le *Gundi* (*Mus Gundi* ou *Gundi Ctenodactylus*, ou *Ctenodactylus Mavonii*), dont on distinguera probablement plusieurs espèces quand il sera mieux connu. Le Gundi est commun dans les montagnes de Tébessa, surtout dans le Dir. Sa taille est celle d'un gros rat; ses allures et ses habitudes se rapprochent de celles du lapin. Le poil est d'un roux assez clair, blanchâtre sous le ventre; la queue est remplacée par un bouquet de poils raides; la chair est bonne à manger. Le Gundi vit dans des trous, au milieu des rochers, et se montre surtout au moment du crépuscule.

tantôt le fond d'une serre et tantôt la lisière d'une forêt vierge ; c'est dans ce paradis des oiseaux, enfin, que se réunissent les espèces sédentaires ou voyageuses qui craignent l'aridité de la plaine et l'âpreté de la montagne. Le site vert et humide de la Merdja, avec ses grands arbres, ses prairies et ses belles sources, en retient encore quelques autres ; le reste se cache dans les coins les plus sauvages de la forêt, dans les broussailles qui couvrent les rocs écroulés ou s'accrochent aux angles décharnés des ravins, ou bien à l'ombre de ces hautes murailles calcaires qui défendent l'accès des cimes, et donnent asile, dans les mille anfractuosités de leurs parois verticales, aux innombrables légions des pigeons sauvages.

Les trois quarts des oiseaux de Tébessa sont des oiseaux de passage. Les grands rapaces manquent ; il n'y a ni aigles, ni vautours, pas même le Percnoptin ou poule de Pharaon, qui peuple le ravin de Constantine ; le plus grand oiseau de proie y est représenté par la buse. Les Corvidés y sont plus communs ; quelques troupes de corneilles vivent aux environs de la ville, et la pie de Mauritanie vole par troupes dans la forêt, du côté des Trois-Chênes. En hiver, les alouettes, les calandres, les proyers ou gros-becs, plus tard les cailles couvrent toute la surface de leurs bandes innombrables, surtout au moment des labours ; mais à mesure que vient l'été, toute cette foule s'écoule peu à peu. Rarement le Ganga à ventre noir, *Pterrilis arenarius,* traverse d'un vol hardi le ciel candescent ; quelques pinsons animent encore la forêt en voltigeant d'arbre en arbre ; puis le pays devient désert. Seul le marais d'Aïn-Chabrou garde derrière ses roseaux impénétrables les espèces aquatiques qui y vivent toute l'année et y bravent, comme dans un refuge assuré, les plus intrépides chasseurs. C'est là que l'ornithologiste pourra faire ses plus intéressantes découvertes, s'il n'est arrêté ni par les difficultés de la chasse, ni par l'insalubrité de la région.

Rapaces

1. *La Buse*, *Buto cinereus*, est commune à Tébessa comme dans toute l'Algérie. Cet oiseau est trop connu pour le décrire en détail : le dessus est brun foncé, le dessous gris brunâtre, varié de taches transversales, avec 12 ou 14 raies grises sous la queue. Longueur, 0m55 (1). La Buse se nourrit de petits oiseaux, de souris, de reptiles,

(1) La longueur des oiseaux se compte du bout du bec à l'extrémité de la queue.

elle vit ordinairement par paires et niche dans les rochers et sur les arbres élevés. La ponte a lieu en mars et se compose de trois ou quatre œufs remplis d'un blanc jaunâtre, avec des taches couleur de rouille très pâle. Dimensions: 0m050 sur 0m047. Quoique d'un naturel défiant et sauvage, cet oiseau supporte bien la captivité et arrive à montrer pour son maître un certain attachement.

2, L'*Emerillon, Æsolon lithofalcon*, est répandu en Algérie dans les localités boisées; on le rencontre plus fréquemment au printemps et en automne que dans toute autre saison, bien qu'il soit sédentaire dans le pays. Il niche dans les broussailles et les arbustes peu élevés qui croissent dans les rochers; sa ponte est de quatre ou cinq œufs blancs, arrondis, tachés de brun; dimensions: 0m038 sur 0m031. On peut très bien le dresser pour la chasse, mais les Arabes le dédaignent à cause de sa petite taille. L'espèce dont ils se servent habituellement est le *Lanius sacer,* qu'on voit souvent dans les rues de Tébessa sur le poing des chasseurs. L'emerillon est commun aux environs de la ville, surtout du côté d'Aïn-Chabrou. Voici la description d'un individu tué au mois de décembre, et qui est une femelle adulte: Dessus entièrement bleu grisâtre, uni; dessous entièrement d'un blanc sale. Les pennes de la queue seules barrées de larges bandes gris foncé. Bec noir, serres jaunes avec les ongles noirs; longueur 0m30. L'estomac contenait deux souris. Le mâle a le dessous du corps semé de taches noires en forme de larmes; les jeunes des deux sexes ont le dessus nuancé de brun.

3. La *Crécerelle crécerelette, Tinnunculus cenchris,* est le plus petit des oiseaux de proie. Elle a tout le dessus du corps d'un brun rougeâtre vif, sans taches, ainsi que les couvertures des ailes; les rémiges sont brunes: la queue est d'un gris bleuâtre en dessus, barrée d'une bande noire en dessous, et terminée de blanc. Tout le dessous du corps est roussâtre avec quelques taches noires. La taille n'atteint que 0m28 à 0m29 chez le mâle, et 0m39 à 0m32 chez la femelle. Cet oiseau vit solitaire ou par paires; il se nourrit de souris et d'insectes; on le trouve fréquemment à Tébessa dans les environs de la Basilique, et il aime à se poser sur les fils du télégraphe. Il niche dans les rochers ou dans les trous des vieilles murailles, et pond trois ou quatre œufs d'un blanc sale, parsemés de quelques taches et d'une multitude de points bruns. Dimensions: 0m033 sur 0m031.

4. La *Crécerelle vulgaire, Falco tinnunculus,* se distingue de

la crécerellette par les taches noires du dos et surtout par la taille, qui atteint 0m35 pour le mâle et 0m38 à 0m40 pour la femelle. Elle se montre également à Tébessa, mais plus rarement que la précédente.

5. L'*Effraie, Strix flammea,* est un des oiseaux les plus utiles par le grand nombre de souris, de mulots et de rongeurs de toute espèce qu'elle détruit journellement. C'est l'oiseau nocturne par excellence ; son plumage moëlleux paraît gonflé d'air ; son vol ne fait aucun bruit par suite du peu de résistance des rémiges ; l'oreille est recouverte d'une membrane mobile, particularité unique qui permet à l'oiseau d'accroître à volonté la sensibilité du sens de l'ouïe. Commune en Algérie comme en France, elle recherche le voisinage des lieux habités, et niche dans les trous des rochers et des murailles, dans les vieux édifices et même dans les greniers des maisons isolées, où elle se tient cachée tout le jour à l'abri de la lumière, ne sortant de son gîte que la nuit.

L'Effraie a la tête aussi large que le corps, sans cornes ni aigrettes, d'un fauve lavé de gris en dessus. Les yeux et le bec sont entourés d'un triangle de plumes blanches qui simule une paire de lunettes. Tout le dessus du corps est d'un fauve clair, plus foncé sur les ailes. Sur ce fond courent des ondes plus ou moins capricieuses, d'un gris très fin, rehaussé par une ligne noire coupée de blanc sur l'axe de chaque plume. Les pennes des ailes et de la queue sont barrées de grandes bandes grises ; la partie recouverte de chaque rémige est blanche. Le dessous du cou est fauve, le ventre blanc, lavé de fauve ; jambes emplumées jusqu'aux torses, pieds grisâtres, fortes serres couleur de corne, bec blanc. Longueur, 0m39, envergure, 0m95.

6. La *Chevêche numide*, *Strix persica*, est spéciale à l'Algérie où elle remplace la *Strix noctua,* si commune en France. Cette chouette se tient dans les rochers, et habite également les ruines de la Basilique (Tour de l'Ouest). Le dessus du corps est d'un brun clair, varié de taches grises, rousses et blanches, surtout sur les ailes. Les rémiges sont brunes. L'abdomen est blanc-grisâtre, tacheté de courtes raies longitudinales rousses, plus marquées sur la poitrine. Queue brune avec cinq bandes transversales rousses, tarses emplumés jusqu'aux doigts, ongles noirs et aigus. Taille 0m20 à 0m22. La Chevêche numide affectionne les localités élevées et boisées ; elle niche dans les trous des rochers et y pond, en mai, quatre œufs blancs, sans taches. Dimensions : 0m032 sur 0m026.

Passereaux

La tribu des Corvidés est représentée à Tébessa par deux espèces.

7. La *Corneille, Corvus corone*, qui se montre en hiver par troupes nombreuses aux environs de la ville. Le Corbeau, *Corvus coran*, qui ne diffère guère de la corneille que par la taille, ne se montre pas à Tébessa ; il est, du reste, rare en Algérie.

8. La *Pie de Mauritanie, Pica mauritanica*, est assez commune dans les environs des Trois-Chênes, où j'en ai rencontré en novembre une bande de dix à douze. Elle diffère de la Pie de France, *Corvus pica*, par une plaque nue, d'un bleu indigo, placée en arrière de l'œil. La bande blanche de l'abdomen est aussi moins large. Les Arabes l'appellent *El Agaaz*, nom qui rappelle singulièrement l'*agace* de Lafontaine. La pie de Mauritanie s'accommode assez bien de la captivité ; tout le monde a pu voir, à Tébessa, dans la rue Caracalla, une pie apprivoisée qui avait les mêmes mœurs et le même penchant au vol que la Pie d'Europe.

9. Le *Geai cervical, Garrulus cervicalis*, commun dans les forêts de chênes verts, se rencontre à Tébessa au sommet des montagnes où cet arbre existe seulement. On le distingue surtout du Geai de France par la calotte de longues plumes noires qui recouvre la tête ; il porte le même miroir, formé de plumes noires et bleues, sur la couverture de l'aile. Sa taille est de 0,36 ; il niche sur les arbres et ses œufs sont d'un gris verdâtre. Dimensions : 0,032 sur 0,022.

10. L'*Étourneau, Sturnus vulgaris*. Rien de plus commun en Algérie que l'Étourneau, dont les bandes innombrables, en certaines saisons et certaines localités, obscurcissent littéralement le ciel. Et cependant ce n'est ici qu'un hôte de passage ; toutes ces multitudes quittent les pays chauds pour aller se reproduire dans les plaines humides de la Belgique et du Nord de la France. Ce n'est que par exception que les œufs de l'Étourneau se rencontrent en Algérie ; ils sont bleu pâle ou vert pâle, sans taches (0,028 sur 0,020) et l'oiseau les dispose au nombre de 5 ou 6 dans les creux des arbres ou des rochers. Cet oiseau abonde à Tébessa dans la région de la Merdja ; il ne quitte guère les environs de ce marais où on le voit suivre assidûment les troupeaux. Il vit de graines, de fruits et se montre surtout friand de raisins et d'olives ; mais il est également

insectivore et poursuit les insectes jusque sur le dos des bœufs et des moutons où on le voit fréquemment perché. La chair de cet oiseau est meilleure qu'on le dit; mais il est si défiant qu'on ne l'approche qu'avec peine.

11. Le *Moineau*. Il y a, en Algérie, trois espèces de Moineaux que l'on confond ordinairement et qui, du reste, se ressemblent beaucoup :

1° Le *Moineau domestique, Passer domesticus*, le même qu'en France, qui a le dessus de la tête d'un cendré bleuâtre. C'est celui que tout le monde connaît; il niche dans les maisons, vit 7 ou 8 ans et fait trois ou quatre pontes par an. Ses œufs sont blancs tachés de brun ; 0,020 sur 0,004. Il est rare en Algérie.

2° Le *Moineau de Tanger, Passer tingitanus*, peut-être simple variété de l'espèce précédente; le dessus de la tête est d'un brun plus ou moins foncé. Il a les mêmes mœurs que le *Passer domesticus* et niche aussi dans les maisons.

3° Le *Moineau espagnol, Passer salicicola*, qui a le dessus de la tête et du cou d'un marron vif, le bec noir en dessus et jaune en dessous. C'est l'espèce la plus commune en Algérie; il niche dans les arbres et jamais dans les maisons. C'est lui, mêlé au *P. tingitanus*, que l'on trouve à Tébessa.

12. Le *Pinson vulgaire, Fringilla cœlebs*, passe tous les ans, en automne, par petits groupes. Il se tient dans les jardins et les forêts, et habite surtout la région de l'Osmor.

13. Le *Pinson d'Afrique, Fringilla spodiogena*, a les joues grises, tandis que le Pinson vulgaire les a rousses; il est aussi de plus petite taille. Il se rencontre communément en Tunisie et se montre quelquefois à Tébessa, mêlé à ses congénères de l'espèce *cœlebs*.

14. Le *Verdier, Chlorospiza chloris*, est sédentaire et non de passage en Algérie. Il recherche les endroits ombragés, les ravins profonds et humides; rare à Tébessa où il se montre quelquefois dans les fourrés de pin d'Alep.

15. Le *Chardonneret, Carduelis elegans*, très commun partout, surtout en automne. Il vit par troupes plus ou moins nombreuses et affectionne les endroits plantés de *Scolymus hispanicus, Silybum Marianum* et autres carduacés dont il mange les graines. Les grandes bandes que l'on voit en hiver se dispersent au printemps

pour nicher. Chaque couple établit son nid sur des arbres de moyenne taille, de préférence mûriers ou grenadiers, et y pond quatre ou cinq œufs d'un blanc bleuâtre (0,016 sur 0,011), avec des taches brunes à un bout. On rencontre cet oiseau à Tébessa dans les environs immédiats de la ville, partout où il y a des chardons.

16. Le *Proyer, Cinchramus miliaria.* C'est le véritable nom du *Gros-Bec,* si connu des chasseurs et si commun en hiver dans toutes les cultures. Son vol est bruyant et rapide, et son caractère défiant le rend difficile à approcher, surtout lorsqu'il est rassemblé en troupes nombreuses. Il est granivore, affectionne les plaines humides et fait son nid dans les herbes et les buissons. Ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sont d'un blanc roussâtre, variés de taches et de dessins d'un brun rouge. Dimensions : 0,025 sur 0,018. Cet oiseau, que les Arabes appellent, à Tébessa, *Zerara,* pl. *Zerour,* ne supporte pas la captivité.

17. Le *Fringillaire striolé, Fringillaria cæsia.* Oiseau du Maroc qui habite à Tanger, à Mogador et dans d'autres villes à la manière de notre moineau domestique, sous les toits et dans les trous des murailles. On le dit également commun en Andalousie. En Algérie, on le rencontre sur les pentes de l'Atlas, mais il ne s'écarte guère de cette région. J'ai tué au fond d'un ravin de l'Osmor, en janvier 1885, un individu de cette espèce dont voici la description :

Longueur, 0,155 ; tête d'un gris bleuâtre clair, un peu sillonnée de noir, avec deux bandes noires divergentes partant de la naissance du bec, un peu vagues et élargies en arrière où elles se perdent dans le cou. Corps fauve rougeâtre, uni sous le ventre, sillonné de brun foncé sur le dos ; naissance de la queue d'un fauve rougeâtre, ailes et queue brunes comme chez le moineau. Bec gris, plus foncé supérieurement, pattes fauves.

18. Le *Merle à plastron, Merula torquata.* Cet oiseau est rare en Algérie ; on ne le rencontre que dans les parties montagneuses et boisées, dans l'Édough, à Boghar, etc. Son vol est très rapide ; il niche à terre ou dans les rochers et pond quatre œufs d'un vert bleuâtre, parsemés de taches brunes ; dimensions : 0,030 sur 0,022. J'ai tué un individu de cette espèce, en avril 1885, dans les rochers d'El-Alef, en compagnie d'une bande de grives, à la tombée de la nuit. Longueur : 0,230 ; d'un noir gris et enfumé ; les ailes un peu cendrées en dessus, le bord de chaque penne plus clair ; pattes noi-

râtres, bec jaune-brun, noir au bout; un large collier blanc sur le devant de la poitrine.

19. Le *Merle noir, Turdus merula.* Commun à Tébessa dans toutes les parties élevées et rocheuses du pays; sa taille dépasse celle du *Merle à plastron* et atteint 0,26. Il niche en février et fait plusieurs pontes par an; son nid, placé dans les buissons les plus touffus, contient quatre ou cinq œufs d'un vert bleuâtre ou grisâtre, avec des taches noires, brunes et rousses. Dim.: 0,030 sur 0,022.

20. Le *Traquet rieur, Saxicola cachinnans.* De la taille d'un *Proyer,* tout noir avec l'origine de la queue blanche, le *Traquet rieur* est commun dans les rochers du Dir, d'El-Alef et d'El-Aouïdja (route de Khenchela). Son nom vient de son cri qui ressemble à un éclat de rire: il se pose sur les pierres et se laisse difficilement approcher. C'est une espèce du Sahara et de la partie méridionale des Hauts-Plateaux; il niche sous de grosses pierres et dans des trous de rochers. Ses œufs sont au nombre de quatre ou cinq, d'un blanc bleuâtre avec des taches brunes plus nombreuses au gros bout; 0,023 sur 0,018. Bien que ce *Traquet* ne vive guère que d'insectes, sa chair est très délicate.

21. Le *Traquet motteux, Saxicola oenanthe,* vulgairement *Cul-blanc.* Malgré l'autorité de Loche, qui indique cette espèce comme sédentaire en Algérie, je n'ai pas vu un seul de ces oiseaux à Tébessa avant le mois d'avril, où on le trouve communément le long des chemins, dans les endroits pierreux. Il marche en sautillant comme le moineau, vit par couples et niche sous les pierres ou les mottes de terre. Il y pond quatre ou cinq œufs blancs ou un peu bleuâtres, sans aucune tache, 0^{m}021 sur 0^{m}016. Le Traquet motteux passe pour un excellent gibier.

22. Le *Traquet oreillard* ou *à manteau, Saxicola albicollis.* — Très facilement reconnaissable à sa couleur isabelle, sur laquelle les ailes forment comme un mantelet noir; cet oiseau, de forme élancée et gracieuse, est assez commun au printemps, car je le crois de passage comme l'espèce précédente. On le trouve surtout sur la route de Beccaria, près des ruines dites *Enchir-biar-Bakir,* où il aime à se poser sur les pierres romaines. Ses œufs sont d'un bleu verdâtre semé de tâches rousses; dimensions: 0^{m}020 sur 0^{m}015.

23. Le *Traquet Stapazin, Saxicola stapazina,* ne diffère du précédent que par la couleur de la gorge, qui est noire au lieu

d'être blanche. Il est ordinairement mêlé avec le *S. albicollis,* mais il est beaucoup plus rare.

24. Le *Tarier, Pratincola rubetra.* Ce joli petit oiseau, que ses couleurs rendent facile à reconnaître, ne paraît qu'à la fin de mars à Tébessa. Il est un peu plus grand qu'un linot, de forme très élégante, le bec fin et noir, le dessus du corps noir, le dessous rougeâtre clair. Sur la tête, une double bande blanche qui passe au-dessus des yeux et s'élargit en arrière; une tache blanche sur l'aile; pattes noires et fines. J'ai observé plusieurs couples de cette espèce qui nichaient dans les ruines de la Basilique et se laissaient approcher de fort près. Le *Tarier* vient se reproduire dans le pays; il construit son nid à terre et pond 5 ou 6 œufs d'un bleu verdâtre pâle, tantôt sans taches, tantôt un peu ponctués de roux; dimensions: 0,018 sur 0,023. Cet oiseau, très vif et toujours en mouvement, est exclusivement insectivore.

25. Le *Rouge-queue, Ruticilla phœnicura.* Connu partout sous le même nom, le *Rouge-queue* est répandu dans toute l'Algérie, mais en petit nombre. On le trouve à Tébessa sur les ruines, les vieilles murailles, etc. Je l'ai vu sur lec murs du jardin du Caïd, route de Beccaria; mais il n'est jamais commun. Son chant nocturne et agréable lui a fait donner le nom de Rossignol de muraille. Il niche dans les trous des murs ou des rochers et pond 5 ou 6 œufs d'un bleu d'azur, sans taches; 0,018 sur 0,023.

26. Le *Rouge-gorge, Rubecula familiaris,* se trouve par couples dans la broussaille, à El-Alef, aux Trois-Chênes, etc.; les couples sont toujours isolés et n'en souffrent pas d'autres dans leur voisinage. Le *Rouge-gorge* fait deux pontes par an; il niche à terre et pond 5 à 6 œufs blancs tachés de rougeâtre; 0,020 sur 0,015.

Buffon prétend que cet oiseau se réfugie l'hiver dans les maisons, y vit en domesticité jusqu'au printemps et reprend ensuite sa liberté. Je crois que cette légende a besoin d'un sérieux contrôle.

27. Le *Rossignal, Philomena Luscinia,* vit dans les jardins de Tébessa où l'on peut l'entendre chaque nuit, au mois de mai. Tout le dessus du corps est d'un brun roux, la gorge et le ventre sont blancs, la poitrine et les flancs roussâtres, le bec et les pieds sont bruns, Puisse ce signalement sauver quelques-uns de ces pauvres oiseaux, car le Rossignol est plus familier aux oreilles qu'aux yeux, et plus d'un coup de fusil l'atteint sans le connaître. De passage en Algérie, cet oiseau y arrive chaque printemps; il reprend, comme

l'Hirondelle, son ancien domicile, et habite sinon le même nid, au moins le même arbre. Ses œufs sont d'un vert de bronze et sans taches; 0,020 sur 0,015. Il pond deux fois par an et élève chaque fois cinq ou six petits que la femelle seule couve, tandis que le mâle chante dans le voisinage. Mais vers le mois de juin il perd la voix et ne fait plus entendre que des sons altérés et méconnaissables.

28. La *Fauvette à tête noire, Sylvia atricapilla.* Sédentaire en Algérie, elle se rencontre dans les forêts et les broussailles, et plus souvent dans les jardins. Le mâle seul a la tête noire; elle est rousse chez la femelle, le reste du plumage demeurant le même. Cette espèce, assez familière, niche sur de petits buissons et pond, deux fois par an, quatre ou cinq œufs arrondis, d'un blanc rougeâtre, tachés de brun, de gris et de jaune; 0,020 sur 0,015.

29. La *Fauvette des jardins, Sylvia hortensis.* Petit oiseau d'un gris brun, avec le dessous du corps blanchâtre, est commune dans les jardins de Tébessa où on la connaît, comme dans le Midi de la France, sous le nom de *Bec-figue.*

30 La *Fauvette grise, Sylvia cinerea,* se trouve communément dans la broussaille, au pied des rochers, à El-Alef notamment. Cet oiseau arrive au printemps et quitte le pays en automne après avoir niché. Son nid est placé près de terre, sur de petits arbustes et contient cinq ou six œufs d'un blanc sale avec des points cendrés ou bruns plus nombreux au gros bout. Dimensions : 0,018 sur 0,014.

31. Le *Grimpereau, Certhia familiaris,* se trouve dans toutes les forêts au tour de Tébessa, sans y être commun. On le reconnaît facilement à son dos piqueté de blanc et à son habitude de grimper verticalement le long des troncs d'arbres; il s'aide en cette occasion de sa queue dont les pennes terminées par des pointes raides sont disposées pour cet usage. Il est également répandu dans les jardins, niche dans les trous des arbres et y pond cinq ou six œufs blancs, 0,017 sur 0,012, tachés d'une foule de points rougeâtres.

32. La *Mésange Ledoux, Parus Ledouxii,* remplace, en Algérie, notre Mésange charbonnière *(Parus ater)* avec laquelle il est facile de la confondre. M. Malherbe, dans sa *Faune ornithologique de l'Algérie,* est le premier qui ait distingué ces deux espèces. Voici ce que dit ce savant naturaliste : « La Mésange Ledoux que l'on « confond avec le *Parus ater,* quoiqu'elle en diffère beaucoup, « tant par la taille (0,11 au lieu de 0,15) que par le jaune qui co-

« lore ses parties inférieures et les côtés du cou, a le sommet de la « tête et la nuque d'un noir à reflets olivâtres ; gorge et devant du « cou d'un noir profond ; une très large bande d'un jaune serin sur « la partie latérale du cou. Le noir du devant du cou ne rejoint pas « celui de l'occiput comme dans le *Parus ater ;* un espace jaune « existe sur le milieu de la nuque. Parties supérieures d'un vert « cendré olivâtre, plus clair sur le croupion ; deux bandes trans- « versales blanches sur les ailes ; flancs gris-jaunâtres ; abdomen « jaune serin, queue plus fourchue que dans le *Parus ater* ; iris « brun foncé. » La Mesange Ledoux est assez commune dans les jardins de Tébessa ; elle fait son nid à terre, dans des trous de 0,15 de profondeur.

33. Le *Roitelet huppé, Regulus cristatus,* est commun dans toutes les broussailles où on le voit par paires, sautillant continuellement d'une branche à l'autre. Il niche sur les arbres élevés et surtout sur les pins ; son nid sphérique, très artistement construit, contient six ou huit œufs d'un blanc rosé, quelquefois un peu ponctués de roussâtre ; 0,013 sur 0,009. Habituellement il porte sa queue relevée comme celle du coq. C'est le plus petit oiseau de l'Algérie ; sa taille ne dépasse pas 0,09. Quant à la petite huppe jaune qui lui a valu son nom, elle est ordinairement invisible ; mais l'oiseau la redresse à volonté.

34. La *Bergeronnette grise, Motacilla alba,* est très commune dans la plaine de Tébessa, de décembre à mars ; elle disparait ensuite au printemps et il n'en reste pas une dans le pays, bien que Loche prétende qu'elle y est sédentaire. D'après le prince Charles Bonaparte, l'espèce d'Algérie différerait de celle de France par la couleur du dos, qui serait d'un noir profond. J'ai tué, à Tébessa, une vingtaine de Bergeronnettes, et aucune ne présentait cette couleur ; toutes étaient grises comme en Europe. Cet oiseau abonde surtout près des champs labourés et suit la charrue pour rechercher dans le sillon des larves ou des insectes. Il niche à terre et pond deux fois par an quatre ou cinq œufs gris pâle, mouchetés de brun ; 0,020 sur 0,016.

35. La *Bergeronnette jaune, Motacilla flava,* de passage, comme la précédente, est infiniment plus rare. Je l'ai rencontrée plusieurs fois au camp des Zouaves.

36. La *Calandrelle, Alanda calandrella,* plus petite et plus svelte que l'Alouette des champs, lui ressemble parfaitement en-

dessus; mais en-dessous elle est d'un blanc presque sans taches, avec la gorge isabelle. On la rencontre assez abondamment vers la fin d'avril sur la rive droite de l'Oued-Refana, sur la route de Tenoukla, etc. Il y a sans doute un passage à cette époque, car ensuite on ne la revoit plus. Son nid est semblable à celui de l'alouette; ses œufs sont gris, teintés de rousseâtre, de 0,017 sur 0,015.

37. L'*Alouette des champs*, *Alanda arvensis*. Très commune à Tébessa, souvent par bandes très nombreuses, surtout en hiver et dans la région qui s'étend entre la ville et le Djebel-Dir. Contrairement à l'opinion générale, l'Alouette est surtout insectivore; si elle fréquente les récents labours, c'est pour y chercher les insectes que la charrue a déterrés, et non pour la semence qu'on y jette; on trouve rarement des graines dans son estomac. Elle niche à terre, sans beaucoup de soin, et pond quatre ou cinq œufs d'un blanc grisâtre ou roussâtre, couverts de taches et de points gris ou bruns, 0,023 sur 0,017. L'incubation dure quatorze jours, et douze jours après leur naissance, les petits sont en état de voler.

38. La *Calandre vulgaire, Alanda calandra*. Commune à partir du mois de janvier seulement, par troupes nombreuses, composées de plus de cinquante individus; rarement isolée. On la trouve dans toute la plaine, surtout aux environs de l'Oued-Refana. Elle niche à terre comme toutes les Alouettes et pond, deux fois par an, quatre œufs d'un blanc sale, tachés de gris, de brun ou de roux, 0,026 sur 0,017. On la conserve en cage pour son chant qui est fort agréable.

39. L'*Alouette huppée* ou *Cochevis, Alanda cristata*, sédentaire en Algérie, se montre partout à Tébessa par couples ou par bandes peu nombreuses. Elle affectionne le pied des collines, les endroits rocailleux et secs; elle évite la grande montagne et ne se trouve dans la forêt que par exception. C'est de toutes les espèces d'Alouettes, celle qui est la moins sauvage et qui se laisse le plus facilement approcher; c'est aussi celle dont la chair est la plus délicate. Elle niche à terre et pond quatre ou cinq œufs d'un gris roussâtre, avec des taches et des points bruns ou roux, 0,022 sur 0,017. Elle vit très bien en captivité et on peut la conserver longtemps en volière, malgré l'opinion contraire généralement répandue.

40. L'*Ecorcheur à tête rousse, Lanius rufus*, habite les bords des bois, les collines rocheuses exposées au midi. On le trouve no-

lamment au Bahiret-el-Arneb, près du défilé de Tenoukla, dans les collines d'El-Aouïdja sur la route de Khenchela, etc. Il a la tête rousse, une bande noire sous l'œil, le dos noir chez le mâle, gris chez la femelle, le ventre blanc ainsi que la naissance de la queue. Celle-ci est brune comme les ailes. Longueur : 0,19. C'est un oiseau carnassier qui vit de lézards, d'insectes, de souris; il niche sur les buissons et pond cinq ou six œufs gris, verdâtres ou blanchâtres, avec des taches olivâtres ou brunes plus communes au gros bout, dimensions : 0,025 sur 0,017. On l'appelle aussi la Pie-Grièche rousse; sa chair est dure et peu agréable.

41. Le *Loriot*, *Oriolus galbula*, qui aime à se percher sur les grands arbres, ne se trouve guère que dans les plantations de la Merdja, sur les frênes et les trembles les plus élevés; il arrive en avril pour repartir à la fin d'août. Son nid est suspendu aux branches et construit avec beaucoup d'art, il y pond quatre ou cinq œufs blancs tachés de brun, 0,030 sur 0,020. Le mâle adulte a seul le plumage d'un jaune éclatant qui distingue de loin cette espèce; les femelles et les jeunes de l'année ont le dessus du corps vert-jaunâtre et le dessous d'un blanc sale mêlé de jaune.

42. L'*Hirondelle*. Il y a à Tébessa, comme presque partout, deux espèces d'Hirondelles : l'*Hirondelle de cheminée* (*Hirundo rustica*) à tête rousse et croupion noir, et l'*Hirondelle de fenêtre* (*Hirundo urbica*) à tête noire et croupion blanc. Les deux espèces se distinguent très aisément au vol; la *rustica* est la plus abondante; ses œufs sont oblongs, à fond blanc, couverts de points bruns, rougeâtres et violets, 0,021 sur 0,015. L'*Urbica*, presque aussi commune, ne se mêle pas à sa congénère et habite des quartiers séparés; ses œufs sont d'un blanc pur, sans taches, 0,021 sur 0,015. Les deux espèces ont, du reste, les mêmes mœurs et le même genre de vie.

43. Le *Coucou*, *Cuculus canorus*, arrive à Tébessa au printemps et en repart à la fin de l'été. Il habite les grands bois, et on le rencontre surtout aux environs des Trois-Chênes. Il est à son arrivée d'une maigreur qui justifie le proverbe, mais il ne tarde pas à prendre de l'embonpoint, et à la fin de l'été il est excellent à manger. Cet oiseau, bien connu du reste, est gris cendré en dessus, blanchâtre et rayé de noirâtre en dessous; il est exclusivement insectivore et se nourrit surtout de chenilles. Ses œufs, très petits pour sa taille (0,021 sur 0,015), sont très variables de couleur : tantôt cendrés, tantôt roussâtres, verdâtres ou bleuâtres, avec des points ou

des traits noirs, et tantôt sans taches. Il est bien constaté maintenant que la femelle pond à terre, et à l'aide de son bec transporte son œuf dans le nid d'un petit oiseau, bruant ou mésange par exemple. Le jeune Coucou grossit très vite, expulse les autres en les jetant à bas du nid et reste maître de la place. Chacun des œufs de la ponte, qui se compose de cinq ou six, est ainsi placé isolément, sans que l'on connaisse la raison de mœurs aussi étranges.

44. Le *Rollier* ou *Geai bleu, Coraccias garrula*, se trouve souvent, en mai et en juin, aux environs d'Aïn-Chabrou et sur la route d'Hydra, dans le Djebel-Goura. Cet oiseau, réputé pour la beauté de ses couleurs, vit d'insectes, de vers et de petits reptiles; il niche dans les trous des berges à pic ou dans le tronc des arbres; ses œufs sont arrondis, d'un blanc lustré et sans taches, 0,037 sur 0,020.

45. Le *Guêpier, Merops apiaster*, très commun dans toute l'Algérie, arrive à Tébessa au printemps et ne disparaît qu'à la fin de septembre. Cet oiseau, paré des couleurs les plus vives, dont le vol ressemble à celui de l'Hirondelle, ainsi que son genre de nourriture, se plaît à voler au-dessus des ravins qui descendent de l'Osmor, en répétant son cri aigre et plaintif. C'est dans les berges escarpées des rivières qu'il creuse son nid, sous la forme d'une galerie souterraine horizontale dont la profondeur atteint quelquefois un mètre. Ses œufs, comme ceux du Rollier, sont arrondis et d'un blanc pur; 0,034 sur 0,022.

46. Le *Martin-Pêcheur, Alcedo hispida*, rare à Tébessa, se montre quelquefois dans les roseaux d'Aïn-Chabrou. Il niche au bord des eaux, dans de simples trous creusés en terre, et y pond six ou huit œufs blancs et sphériques; 0,021 sur 0,020. La nourriture du Martin-Pêcheur se compose de petits poissons et de coquillages.

47. La *Huppe, Upupa epops*. Commune au printemps et en automne au bord des forêts et des broussailles, dans le Dir, à El-Alef, etc., la Huppe se nourrit d'insectes et de vers qu'elle déterre à l'aide de son long bec. Dans les trous des arbres ou dans le creux des rochers, elle pond, sans construire aucun nid, cinq ou six œufs variables de couleur, blancs, gris, verdâtres ou vineux, sans taches. Cet oiseau, connu dès la plus haute antiquité, joue souvent un grand rôle dans les légendes et les contes arabes. Sa chair est fort bonne à manger, en dépit du préjugé contraire. Dimensions des œufs : 0,027 sur 0,019.

Gallinacés.

48. La *Colombe Bizet, Columba Livia*. Cette espèce est d'un gris bleuâtre en dessus, avec le dessous blanc, le cou chatoyant, une double bande noire transversale sur l'aile, le croupion blanc et le bout de la queue noir. Le bec et les pattes sont roses; elle passe pour le type originel de tous nos pigeons domestiques. Aux environs de Tébessa, elle est sédentaire et niche dans les rochers les plus inaccessibles d'El-Alef, de l'Osmor, du Doukan, etc. Rien n'est plus difficile que d'approcher cet oiseau très défiant qui semble deviner le chasseur dans les cachettes les mieux organisées pour l'affût. Le Bizet fait deux pontes par an; chaque ponte se compose de deux œufs, allongés et également obtus aux deux bouts, d'un blanc pur et quelquefois azuré; 0,036 sur 0,026. D'autres individus, par troupes assez nombreuses, apparaissent au printemps et en automne et semblent de passage dans le pays.

49. La *Palombe, Palumbus torquatus*. A l'extrémité de la chaîne d'El-Alef, là où la route de Beccaria tourne vers le Sud, on rencontre parfois, dans les soirées de printemps, des troupes très nombreuses de pigeons d'une grande taille, qui se posent à grand bruit sur les rochers et les pins d'Alep. C'est la Palombe, reconnaissable aux croissants blancs qui ornent son cou, et à sa poitrine lie de vin. Sa taille atteint 0,45. Cette espèce est peut-être plus défiante et plus difficile encore à approcher que le Bizet, et pour arriver à en tuer, il faut acquérir une connaissance approfondie des mœurs de ces pigeons et des endroits où ils viennent passer la nuit. Ils nichent dès le mois de février sur les grands arbres, et pondent deux œufs blancs de 0,040 sur 0,030.

50. La *Tourterelle vulgaire, Turtur auritus*, est moins commune à Tébessa que dans d'autres parties de l'Algérie. On en voit quelques-unes à la fin de mai dans les grands arbres de la Merdja, dans les jardins et les plantations de figuiers de Barbarie autour de la ville. Mais pour trouver cette espèce en grand nombre, il faut aller au Ksar-Gouraï, à 9 kilomètres de Tébessa, et dès qu'on entre dans la forêt qui touche aux ruines, on trouve des Tourterelles en abondance, posées sur le bord du ruisseau ou perchées sur les arbres les plus élevés. Le Tourterelle niche en mai et pond deux œufs allongés, obtus aux deux bouts, d'un blanc pur; 0,030 sur 0,022. La femelle ne donne à manger à ses petits que deux fois par jour, à huit

heures du matin et à trois heures du soir; ce renseignement peut être utile aux chasseurs.

51. Le *Ganga Koudri, Pterocles arenarius.* Je me suis toujours étonné de la rareté des Gangas à Tébessa. Cet oiseau qui peuple ordinairement les grandes plaines, que j'avais rencontré autrefois en bandes innombrables aux environs d'Aïn-Beïda et à la Meskiana, semble avoir disparu du pays. En neuf mois de séjour à Tébessa, je n'y ai rencontré qu'un seul individu des trois espèces existant en Algérie; c'était un *Pterocles arenarius* mâle, tué au pied du Dir. Voici sa description, car on confond souvent les différentes espèces: tête et dos nuancés de brun et de fauve, gorge de même, terminée par un collier noir. Toute la partie inférieure du ventre d'un noir profond; queue lamée et ondée de brun comme le dos, pennes des ailes gris souris, bordées d'un filet blanc, pattes emplumées jusqu'aux doigts: longueur : 0,365. Dans cette espèce, appelée aussi *Ganga unibande,* les mâles voyagent toujours séparés des femelles et en petites troupes, tandis que ces dernières sont très nombreuses. La femelle diffère complètement du mâle. Elle est entièrement fauve, vermiculée de noir; un collier cendré sur la gorge, un second collier noir sur la poitrine, et une large tache terre-de-Sienne sur l'aile. On trouve cet oiseau dans toute l'Algérie, en Roussillon, en Espagne et dans les plaines du Volga. Le Ganga niche à terre et pond trois ou quatre œufs allongés, d'un fauve clair, tachés de brunâtre; 0,046 sur 0,034.

52. La *Perdrix rouge d'Algérie, Perdix petrosa,* est encore heureusement très commune dans les environs de Tébessa. A la clairière des Trois-Chênes, sur la route de Négrine à partir du 8e kilomètre, sur les premières pentes du Dir, dans les vastes champs de *diss* qui couvrent les flancs du Doukan, on en trouve de nombreuses compagnies. Elle commence à s'apparier à la fin de mars et pond, sans faire de nid, douze ou quinze œufs d'un roussâtre clair, avec des points bruns; 0,038 sur 0,029. L'incubation dure environ vingt jours. La perdrix d'Algérie s'élève très aisément en captivité, et il est probable qu'on arriverait sans beaucoup de peine à domestiquer cette belle espèce.

53. La *Caille, Perdix coturnix,* arrive à Tébessa vers le mois d'avril et y repasse vers le mois d'août. Son abondance est très variable, suivant les années; quelquefois elle est très commune dans les champs d'orge et de blé autour de la ville. Les Cailles ne voya-

gent que la nuit et dorment dans les champs la plus grande partie du jour ; les mâles sont polygames à la manière des coqs et ne s'occupent nullement des soins de la famille. Dans un petit creux en terre, tapissé d'herbes sèches, la femelle pond de huit à douze œufs blancs ou jaunâtres, plus ou moins piquetés et tachés de brun foncé ; 0,029 sur 0,024. En quatre mois, les cailleteaux sont adultes et peuvent suivre leurs parents dans leurs migrations.

Échassiers

54. La *Poule de Carthage* ou *Canepetière, Otis tetrax,* est une pièce de gibier renommée avec raison pour la délicatesse de sa chair. Le mâle se distingue de la femelle par un double collier noir et blanc, formant une sorte de fraise qui peut s'élargir et se redresser au moment des amours. Cet oiseau arrive chaque année de la région saharienne pour nicher dans les Hauts-Plateaux et même sur le littoral ; en automne, il retourne dans le Sud. On ne peut l'approcher que pendant les heures les plus chaudes de la journée ; il se tient alors couché sur le sol, ses longues jambes étendues, et ne part que sous les pieds du chasseur. En 1885, au commencement de juin, une bande nombreuse de Poules de Carthage avait élu domicile dans la plaine de Tébessa, le long des montagnes où s'ouvre le ravin d'Aïn-Lamba, et un peu au-delà de ce ravin ; d'habiles chasseurs purent en tuer un certain nombre, non sans peine, car la défiance et la sauvagerie de cet oiseau sont extrêmes. La Canepetière pond au milieu des herbes trois ou quatre œufs verdâtres, olivâtres ou bronzés, de 0,052 sur 0,040, les uns sans taches, les autres maculés de roux. Sa nourriture se compose d'insectes, de graines, de petits reptiles et surtout de sauterelles, dont elle détruit une énorme quantité, en choisissant surtout les plus grandes espèces.

55. La *Cigogne, Ciconia alba.* Bien que je n'aie jamais vu de nid de cigogne, ni à Tébessa, ni dans les environs, cependant un de ces oiseaux venait tous les soirs, au mois de mai, dans les marais de la Merdja, sans que j'aie pu connaître son véritable domicile. La cigogne est très commune en Algérie ; elle peuple les toits de Constantine et on la retrouve jusque dans les oasis du Sahara ; elle arrive au commencement d'avril et part vers le milieu d'août. Sa nourriture est exclusivement animale : vers, mollusques, reptiles, poissons, rats et souris, tout lui est bon ; et, ce qui est

singulier pour un si gros oiseau, elle avale également des quantités considérables de fourmis. Elle niche sur les édifices les plus élevés, revient chaque année habiter le même nid qu'elle répare si c'est nécessaire, et pond deux ou trois œufs blancs de 0,080 de long sur 0,058 de large. Les jeunes cigognes sont nourries à la manière du pélican, c'est-à-dire que les parents dégorgent dans leur bec la matière à demi-digérée que contient leur estomac. Réduite en captivité, la cigogne s'habitue facilement à sa nouvelle situation et devient très familière.

56. L'*Œdicnème criard*, *Œdicnemus crepitans*, le *Kirouana* des Arabes, se trouve au mois de juin dans la plaine de Tébessa avec les poules de Carthage ; il y est assez commun, ainsi que dans toutes les plaines de l'Algérie. Ce grand oiseau, dont la chair est sèche et de médiocre saveur, est peu recherché comme gibier. Voici sa description :

Dessus de la tête et du corps gris brun, avec une ligne foncée sur l'axe de chaque plume ; ailes presque noires, les pennes 1, 2, 7, 8 et 9 largement tachées de blanc vers le milieu, d'où résultent deux taches blanches sur chaque aile. Sur les couvertures, deux bandes transversales claires et assez vagues. Dessous blanchâtre, sauf le cou qui est un peu fauve ; bec jaune, fort et robuste, noir à la pointe ; yeux énormes dont le développement excessif creuse sur le crâne un large sillon longitudinal ; longues pattes jaunes (0,21 avec les cuisses) ; trois doigts comme l'outarde, sans rudiment d'un quatrième ; ongles noirs. Longueur : 0,44 ; envergure : 0,75.

D'après la grandeur extraordinaire de ses yeux, cet oiseau doit être à demi-nocturne ; il vole et court surtout le matin et le soir, en poussant des cris qui lui ont valu son nom, et se met à la recherche des insectes, escargots et reptiles dont il se nourrit. Il est monogame et vit par couples. La femelle pond dans un creux naturel du sable deux ou trois œufs également gros aux deux bouts, gris-jaunes, mouchetés de gris, de brun et de noir ; 0,054 sur 0,42. L'incubation dure vingt-sept jours et les petits courent longtemps avant de pouvoir voler.

57. Le *Vanneau huppé*, *Vanellus cristatus*, est commun à Tébessa dans les marais de la Merdja et dans la plaine qui, de là, s'étend jusqu'au Dir. Les Vanneaux arrivent en septembre et repartent en février ; leur défiance et le soin qu'ils prennent de se tenir dans les terrains inondés et inaccessibles font le désespoir des

chasseurs. Leur ponte a lieu en Angleterre et en Hollande où ils séjournent pendant l'été ; dans ce dernier pays leurs œufs sont très estimés et font l'objet d'un grand commerce. Ces œufs, au nombre de trois ou quatre, sont olivâtres avec des points bruns ou noirs plus rapprochés au gros bout ; 0,046 sur 0,033. Les jeunes achèvent leur croissance en juillet et prennent part aux immigrations communes. Le Vanneau vit très bien en captivité où il se nourrit de vers, d'escargots et d'insectes.

58. La *Bécasse, Scolopax rusticola.* Bien que le climat de Tébessa paraisse peu convenir à cet oiseau, si commun dans les bois humides du littoral, cependant la Bécasse s'y trouve en novembre et décembre ; on en a tué quelques-unes dans le ravin des Trois-Chênes, un des plus boisés du pays ; mais elle y est toujours rare. Cette espèce si recherchée des chasseurs ne niche pas en Algérie ; elle part à la fin de février pour aller pondre ses œufs dans les grandes forêts du centre de l'Europe. Ces œufs sont au nombre de trois ou quatre, très renflés et variables de couleur, tantôt roussâtres, tantôt jaunâtres ou d'un blanc sale ; ils sont cachés sous une broussaille, dans un enfoncement garni de feuilles sèches. Dimensions : 0,042 sur 0,025. La fiente de la Bécasse est blanche et sans odeur, renseignement donné pour l'excuse des amateurs qui en font leurs délices sous forme de *rôties.*

59, 60. La *Grande* et la *Petite Bécassine, Gallinula major et G. media,* se trouvent toutes deux en hiver dans les marais d'Aïn-Chabrou où la petite espèce est très commune. De novembre à mars, les passages se succèdent sans interruption, et ces vastes espaces inondés et couverts de roseaux leur assurent un excellent refuge. Au printemps, les Bécassines émigrent pour aller nicher dans le Nord de l'Allemagne, en Danemarck et en Sibérie. Leur nid est établi à terre, à l'abri d'un buisson ; les œufs sont au nombre de quatre ou cinq, assez renflés, teintés de brun, de gris et de jaune avec des taches noires variables ; 0,042 sur 0,031 pour la *G. major.* Cet oiseau vit, comme la Bécasse, de vers et d'insectes que son long bec lui permet de déterrer en fouillant le sol.

61. Le *Courlis.* Il y a, en Algérie, deux espèces de Courlis : le Grand Courlis ou Courlis cendré, *Numenius arquata,* qui atteint 0,60 et se distingue, en outre de la taille, par la couleur du dessus de la tête qui est d'un brun presque noir ; et le Courlis Corlien, *Numenius minor,* qui ne dépasse pas 0,45, et qui a le dessus de la tê-

te brun avec une ligne longitudinale blanche. Je n'ai rencontré à Tébessa que la petite espèce. Cet oiseau, peu commun en Algérie, passe la nuit au-dessus des plaines en faisant entendre un cri caractéristique. Deux fois par an, en octobre et en mars, on le trouve par petites troupes dans le voisinage d'Aïn-Chabrou; il est peu chassé, sa chair est mauvaise et sent le marais. Cette espèce, de même que les précédentes, ne niche pas en Algérie; elle va se reproduire dans les régions froides de l'Europe et de l'Asie; ses œufs sont d'un vert olivâtre sombre, tachés de noir; 0,062 sur 0,050.

62. Le *Râle d'eau, Rallus aquaticus,* se trouve à Aïn-Chabrou, dans les parties inondées qui avoisinent les roseaux. C'est un oiseau solitaire, à habitudes presque nocturnes, qui ne sort guère que le soir et vit confiné dans un canton peu étendu, au milieu des roseaux et des grandes herbes. Il niche dans les marais sur quelques feuilles sèches; la ponte est de six à dix œufs blancs, allongés, tachés de quelques rares points bruns, sauf au gros bout; 0,036 sur 0,025. Je donne ici sa description, car cet oiseau a été souvent confondu avec la Marouette qu'on appelle à tort *Petite Poule d'eau,* et même avec le Râle de Genêt.

Bec roux, nuancé de brun en dessus. Dessus du corps roux-olivâtre, semé de taches noires allongées placées au centre des plumes. Gorge blanchâtre, cou et poitrine gris-bleuâtre, flancs noirs, bas-ventre roux, queue brune. Pieds bruns rougeâtres à quatre doigts, iris jaune orange; taille : 0,27.

63. La *Porzane Marouette* ou *Petit Râle d'eau, Porzana Maruetta,* se plaît, comme le Râle, aux environs des marais; elle vole lentement et les jambes pendantes, ce qui suffirait à la distinguer de l'espèce qui précède. Son nid, grossièrement fabriqué avec un amas d'herbes, est amarré aux plantes aquatiques et peut s'élever ou s'abaisser avec le niveau de l'eau. Elle vit de végétaux et d'insectes, et pond dix à douze œufs jaunâtres, très tachés de brun et de gris; 0,034 sur 0,024. C'est une espèce sédentaire, mais beaucoup plus abondante aux époques des migrations. Voici sa description : bec verdâtre à base rouge; dessus du corps olivâtre, lustré et taché de noir; le dos et les couvertures sont rayés et mouchetés de blanc, ainsi que les ailes. Le devant du cou, la poitrine et l'abdomen sont d'un cendré olivâtre, tacheté de blanc. Les flancs sont barrés de blanc, les ailes brunes, les pieds verdâtres, l'iris brun. Taille : 0,20.

64. Le *Râle de Genêt, Crex pratensis,* est commun à Tébessa au moment du passage des cailles; quelquefois, en certains endroits, plus communs que les Cailles elles-mêmes. Il préfère les lieux humides, ce qui explique sa présence en grand nombre dans certains champs. Sa nourriture consiste en insectes et en graines. Il niche rarement en Algérie et pond, dans un creux grossièrement matelassé, sept ou huit œufs d'un gris verdâtre clair, avec des points roux et gris; 0,038 sur 0,029. La chair du Râle de Genêts est généralement estimée, cependant elle a parfois un goût de marais.

Voici la description de cet oiseau : bec rougeâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Tout le dessus du corps d'un brun noirâtre, chaque plume bordée de roussâtre; joues bleuâtres, couvertures d'un roux ferrugineux, remiges roussâtres, la plus interne blanche au bord. Gorge blanchâtre, poitrine d'un cendré roussâtre moiré, abdomen blanc-grisâtre, queue brune en dessus, barrée de brun en dessous, avec des lignes rousses et blanches; flancs rayés de même. Pieds brun-rouge, iris brun gris, paupières roses. Taille : 0,25.

65. La *Poule d'eau, Gallinula chloropus,* habite également les marais d'Aïn-Chabrou où elle est d'ailleurs assez rare. Cette espèce, très craintive, se tient tout le jour dans les roseaux et n'en sort que le soir pour chercher les graines, les insectes et les plantes aquatiques qui lui servent de nourriture. Elle court plus qu'elle ne nage, mais plonge fort bien au besoin, niche dans les roseaux et pond six ou huit œufs très variables de couleur, tantôt blancs, tantôt jaune d'ocre foncé, tachés de brun, de gris et de violet, surtout vers le gros bout; 0,042 sur 0,030. Il y a deux pontes par an, en avril et en juillet.

Voici la description de la Poule d'eau : bec jaune, avec la pointe et la base rouges, prolongé sur le front en une plaque d'un rouge vif. Tête, cou, poitrine et ventre d'un bleu ardoisé noirâtre très brillant, lavé de blanc sur le ventre; dessus du corps brun olivâtre, ailes de même couleur, avec le bord d'un blanc éclatant. Queue d'un brun obscur en dessus, noire en dessous, bordée latéralement de blanc; pieds vert-jaunâtre, le bas des jambes entouré d'un cercle rouge. Iris rouge. Taille, 0,35.

La femelle se distingue du mâle par une plaque frontale plus petite.

66. La *Foulque macroule* ou *Macreuse, Fulica atra.* Très commune à Aïn-Chabrou où elle se laisse voir par troupes au

milieu des roseaux. Elle est sédentaire en Algérie en certains endroits; dans d'autres elle arrive en octobre et disparaît en avril pour aller nicher dans des localités qui lui plaisent davantage. La ponte est de dix ou douze œufs couleur café au lait, avec des points bruns, cachés au milieu des joncs ou des roseaux. Les jeunes de l'année se distinguent en ce qu'ils n'ont pas de plaque frontale. La Macreuse se nourrit de frai de poissons, d'insectes, de vers, de petites grenouilles, de végétaux aquatiques; elle est facile à approcher et à tirer, mais sa chair est détestable.

67. Le *Canard sauvage, Anas boschas,* désigné par les chasseurs sous le nom de *Col-vert,* se trouve fréquemment en hiver, et parfois en grand nombre, dans les roseaux d'Aïn-Chabrou. Les jeunes dont les couleurs sont différentes, portent le nom de *Hallebrands* (Col. roux). Cette espèce se reproduit en Algérie; la ponte est de huit à douze œufs, d'un gris verdâtre très clair, déposés ordinairement au milieu des roseaux. Dimensions : 0,055 sur 0,042. L'*Anas boschas* est connu des ornithologistes pour les nombreuses hybridations auxquelles il se livre, ce qui produit des variations dans les couleurs et explique les difficultés que l'on rencontre pour la détermination de certaines espèces. Monogame à l'état naturel, le Canard devient polygame en domesticité, et on le considère comme la souche des races nombreuses qui peuplent nos basses-cours.

Les vastes marais d'Aïn-Chabrou doivent recéler la plupart des oiseaux aquatiques de l'Algérie. Malheureusement on y chasse peu et les richesses ornithologiques de cette région resteront encore longtemps ignorées.

Je termine par deux espèces oubliées :

68. La *Grive de vigne, Turdus musicus,* que d'octobre à décembre on rencontre à Tébessa sur la lisière des forêts, à proximité des *Juniperus phœnicea* et *macrocarpa,* dont elle mange les graines, et dans les jardins sur les micocouliers.

69. La *Haute-Grive* ou *Draine.* Celle-là ne quitte pas les grandes forêts (quartier des Trois-Chênes), où on la rencontre isolément en automne. Excellent gibier, mais des plus sauvages.

CHAPITRE VIII

MOLLUSQUES, CRUSTACÉS, SCORPIONIDES, MYRIAPODES, THYSANOURES.

A. *Mollusques.*

Je crois qu'il y a peu de pays aussi riches que l'Algérie en escargots de toute espèce. A la fin de l'été, lorsqu'ils ont atteint tout leur développement, fermé leur opercule, et se sont livrés à ce sommeil estival qui remplace ici le repos de l'hiver, c'est par millions que l'on rencontre les représentants du genre *Helix* et de ses nombreuses variétés. Le pays en est littéralement couvert. Si vous marchez dans les herbes sèches, c'est un grésillement continu de coquilles écrasées. Si le soir vous regardez autour de vous, l'illusion est complète; le sol paraît émaillé de fleurs plus éclatantes que celles du printemps. L'*Helix candidissima,* jalouse de justifier son nom, suspend des grappes de neige aux lourdes raquettes des cactus et aux tiges desséchées des asphodèles. Les pierres même disparaissent sous des amas de coquilles amoncelées, attachées l'une à l'autre. Cette abondance des individus ferait volontiers croire au grand nombre des espèces ; il n'en est rien cependant. L'Algérie ne possède qu'une trentaine de genres de mollusques fluviatiles ou terrestres, représentés par 120 espèces environ, et ces multitudes qui constellent autour de nous les herbes et les buissons n'en renferment pas plus d'une douzaine. Je n'ai moi-même trouvé à Tébessa que quatorze espèces de mollusques dont je vais donner l'énumération :

1. *Helix punica* (Morelet). Espèce qui manque à Alger, mais qui est très répandue dans le Sud de la province de Constantine; se trouve en abondance à Tébessa dans les rochers au-dessus des jardins de Sidi-Ferradj. Chez les individus jeunes, la coquille est puissamment rayée de brun rougeâtre; ces raies s'effacent avec l'âge et deviennent peu distinctes.

2. *H. melanostoma* (Draparaud), var. *minor*. Également absente à Alger, se trouve avec l'espèce précédente, mais moins communément. La var. *major* se trouve en Tunisie.

3. *H. candidissima* (Draparaud) ou *Zonites candidissimus* (Moquin-Tandon), var. *minor*. Espèce très commune dans le bas-

sin méditerranéen, abonde dans la plaine sur tous les végétaux. Elle varie beaucoup de taille et offre une douzaine de variétés, toujours d'un blanc parfait. Les jeunes coquilles sont carénées.

4. *H. euphorca* (Bourguignat). Commune dans toute l'Algérie et la Tunisie, sauf aux environs d'Alger où elle est remplacée par une espèce voisine, l'*H. cespitum.* Très commune à Tébessa dans la plaine avec l'espèce précédente.

5. *H. aspersa* (Muller), *forma conica* (Bourguignat). Très commune en Algérie et dans le midi de la France ; recherchée pour l'alimentation ; on la consomme en grande quantité à Tébessa ; les Arabes la vendent dans les rues et l'appellent *Aroulet.* Elle abonde dans les jardins, sur les troncs du *Ficus carica* et dans les trous de l'écorce; souvent sur les murs humides.

6. *H. Constantinæ* (Forbes) ou H. *Cirthæ* (Tuver). Communément répandue dans toute la province de Constantine; ressemble beaucoup à l'*H. punica* et se rencontre avec elle dans les rochers et sur les collines.

7. *H. Sitifiensis*, peu commune, habite avec l'*H. euphorca* à qui elle ressemble.

8. *H. stiparum* (Rossmanler) Très jolie espèce dont les spires sont ornées transversalement de dessins bleuâtres; se trouve très communément tout le long du sentier d'El-Alef, et plus rarement dans tout le massif de l'Osmor ; mais je ne l'ai jamais rencontrée ailleurs.

9. *H. numidica* (Moquin-Tandon). Petite espèce blanche à spires très serrées ; commune dans la plaine.

10. *H. Vermiculata,* se rencontre assez souvent dans la plaine, mêlée aux *H. candidissima* et *euphorca.*

11. *Helix?* Peut-être *species-nova*? Voisine de l'*H. Hipponensis.* Se trouve dans les rochers d'El-Alef avec *H. stiparum,* mais rarement.

12. *Bulimus decollatus* (Lin.) ou *B. truncatus* (Ziégler). Espèce très commune en Algérie et dans le Midi de la France; varie beaucoup de taille ; se trouve un peu partout à Tébessa, surtout dans la région montagneuse.

13. *Ferusaccia lamellifera* (Bourguinat). Assez commune sous les pierres humides, sur les collines, dans les rochers de Si Mohamed Chérif, etc.

14. *Physa subopaca,* petite espèce qui se trouve communément sous les pierres, dans la plaine.

B. *Crustacés.*

J'ai rencontré autour de Tébessa trois espèces seulement de cloportides terrestres. Toutes trois se trouvent fréquemment sous les pierres, ou courent sur les chemins par les temps humides. Ce genre d'animaux étant ordinairement peu connu, je donnerai succinctement les caractères qui distinguent chacune de ces espèces.

1. *Porcellio Wagneri.* Taille maxima 20 mm. Gris foncé ; bordé de jaune grisâtre, segments fortement chagrinés, taches rondes, jaunes, très rapprochées, sur chacun des six segments postérieurs. J'ai trouvé un jour la route de Constantine à Batna, près d'Aïn-Yagout, au point d'où l'on aperçoit le Medraçen, entièrement couverte de ce crustacé sur une longueur de plus d'un kilomètre.

2. *Porcellio platysoma*, 12 à 15 mm. Corps épais, brun foncé, bordé d'un jaune assez vif, les segments presque lisses.

3. *Armadillum granulatum*, 6 à 10 mm., gris-fauve, quelquefois brunâtre, de forme demi-cylindrique, se roulant en boule dès qu'on le touche, comme tous les armadilles.

C. *Scorpionides.*

Il y a à Tébessa deux espèces de scorpions : l'*Androctonus occitanus,* commun dans toute l'Algérie, couleur gris-fauve, pinces petites, aiguillon peu renflé ; et le *Buthus palmatus,* d'un brun variable, pinces énormes, arrondies, base de l'aiguillon fortement renflée. Tous deux atteignent une lougueur de 0,050 à 0,060 et se trouvent communément sous les pierres, ou courant dans les champs au moment du crépuscule. Le *Buthus palmatus* est beaucoup moins commun.

A signaler une émorme araignée qui appartient à la famille des solpugides, *Galeodes barbara,* longue de 0,040, allongée, velue, entièrement jaune avec une bande noire sous l'abdomen. Elle est remarquable par ses fortes mandibules, dirigées horizontalement, qui ne sont que des antennes-pinces. Elle court avec rapidité dans les lieux arides et sablonneux, et est assez commune dans la plaine de Tébessa, juin, direction du Djebel-Zeitoun. C'est une espèce des Hauts-Plateaux qu'on rencontre encore au Khroubs et même à Constantine.

D. *Myriapodes.*

Il n'est pas de chasseur d'insectes qui en retournant les pierres, soit en Algérie, soit dans le Midi de la France, soit dans le Roussillon surtout, n'ait mis à découvert un énorme mille-pieds, qui atteint onze centimètres de longueur sur un centimètre de large. Il est d'un brun foncé teinté de vert sur ses parties latérales. Les antennes sont d'un vert foncé; la dernière paire de pattes, plus forte que les autres, est également verte. C'est la *Scolopendra scopoliana*, commune dans la plaine de Tébessa, et armée de redoutables mandibules dont la morsure est des plus douloureuse.

A signaler encore *Cermatia coleoptrata*, grand mille-pieds commun dans les citernes, les caves, les maisons humides; facile à reconnaître à son agilité excessive, à ses longues pattes qui se détachent dès qu'on touche l'insecte, à ses segments carrés et très distincts. Cette espèce atteint 5 à 6 centimètres de longueur;

Crytops numidicus, petit mille-pieds roux, 0,032 sur 0,002, très commun sous les pierres;

Geophilus microcephalus, très long, très mince (110 mm. sur 2) d'un jaune roux, ordinairement replié sur lui-même ou roulé en paquet, se remue à peine quand on le touche. Commun sous les pierres;

Julus lapidarius, cylindrique, brillant, d'un gris d'acier plus ou moins brunâtre, antennes très courtes, pattes presque invisibles, au nombre de 50 paires ou davantage; également très commun.

E. *Thysanoures.*

On trouve sous les pierres et sur les rochers plusieurs espèces de *Machylis*, vulgairement connus sous le nom de *lépismes*; ils ont la forme de petits poissons revêtus d'écailles métalliques, et courent avec la plus grande rapidité. J'ai pu déterminer trois de ces espèces :

Machylis acuminithorax, 0,010 sur 0,002, d'un gris métallique un peu jaunâtre, corps renflé en avant, abdomen terminé par cinq filets, dont un médian assez long et quatre latéraux très courts. Très longues antennes. Commun sous les pierres, surtout dans la région de la Basilique.

Machylis rupestris, 0,011 sur 0,0015, gris cendré avec les pattes fauves, très agile, court par milliers sur les gradins de rochers, à droite de la mosquée de Si Mohamed Chérif, au grand soleil, en

juin, près du chemin qui passe derrière les jardins et conduit au village de la Zaouïa.

Lepisma myrmecophila, 10 mm. sur 3, d'un jaune doré brillant, corps renflé en avant, antennes et pattes jaune-rougeâtre ; peu commun ; se trouve toujours dans le voisinage des fourmilières.

(A suivre.)

LA STÈLE D'ABISAR.

La stèle dite *d'Abisar* se trouve en ce moment déposée au musée d'Alger et elle figure dans le catalogue sous le numéro 402. M. le docteur REBOUD en a donné un dessin dans son *Recueil* d'épigraphes libyco-berbères de 1870, et il nous fournit les renseignements suivants :

« C'est un bloc de rocher provenant des ruines voisines du vil- « lage d'*Abisar* près de *Tizi-Ouzou (*Kabylie) ; il fut découvert par « M. le baron Henri AUCAPITAINE dans la maison d'un kabyle où il « servait de seuil de porte. Hauteur $1^{m}25$, sur $1^{m}10$ de largeur. »

Nous donnons ci-après une copie du bas-relief et de l'inscription que présente cette pierre (*fig. 1*).

Plusieurs savants se sont occupés de ce monument épigraphique et ont publié le résultat de leurs études.

M. le Lieutenant-colonel WOLFF, en 1859, écrivait, de Tizi-Ouzou, à M. le Président de la *Société historique algérienne*, pour lui annoncer la découverte faite par M. le baron Henri AUCAPITAINE, d'une stèle représentant un cavalier et une inscription en caractères libyques.

En février 1860, M. le capitaine DEVAUX adressait à la même Société une photographie de la stèle découverte à Abisar ; cet officier avait profité de son séjour à Tizi-Ouzou pour faire une reproduction de la stèle, qui, comparée avec le dessin qui accompagnait la communication de M. le Lieutenant-colonel WOLFF, établit l'exactitude parfaite du bas-relief figuré sur cette pierre.

M. le général HANOTEAU s'est occupé du déchiffrement des caractères, et il propose de les lire et de les traduire de la manière sui-



Figure 1.

vante, tout en déclarant que sa traduction n'est pas certaine :

A IOVKAR *(ou bien)* IAKOVS
ANNOVREN IFOVLED MESS IS.

traduction :

A IOVKAR *(ou)* IOVKAS
ANNOVREN *rend hommage à son maître.*

M. Berbrugger, conservateur du musée d'Alger, donne une description complète de la stèle d'*Abisar* (1) et il pense que : « Le

(1) *Revue africaine*, tom, VI, 1862, page 62.

« personnage est en chasse, et qu'il représente peut-être bien le « dieu de la chasse lui-même. Le petit bonhomme, qui est sur la « croupe, vient, sans doute, de battre le buisson et de lancer les « deux animaux qui figurent là comme échantillons du gibier à « poil et à plume. »

M. Masqueray a publié il y a peu de temps une note sur le bas-relief d'Abisar, et il nous donne une nouvelle traduction de l'inscription (1). Il nous fournit, en outre, un dessin que nous avons reproduit ci-dessus avec la plus grande fidélité.

La stèle se trouvant au musée d'Alger, M. Masqueray qui est sur les lieux, a pu l'étudier mieux que tout autre, et en dessiner un fac-simile irréprochable, auquel nous n'avons pas hésité un moment à accorder notre confiance.

M. Masqueray déclare que cette inscription a été jusqu'à présent reproduite d'une façon inexacte, et il pense qu'il convient de lire et de traduire de la manière suivante :

BaBaVaDiL *fils de* KeNROUN RaVaI.

Il fait remarquer ensuite que kenroun a bien les apparences des noms berbères (*Sannoun, Rarsoun, Addoun*), et il croit que ravai doit être le même mot qui se rencontre dans l'inscription d'Aumale publiée par M. Halévy; mais il hésite à rapprocher *Babaouadil* ou *Babavadil* de *Boabdil.*

Dans la même note M. Masqueray nous fait connaître une autre stèle (*fig.* 2) trouvée au village de *Souama* (Kabylie), et sur laquelle est représenté, comme ci-dessous, un guerrier à pied, armé de la même façon que le cavalier d'Abisar dont nous venons de parler.

Sur le côté gauche de la pierre a été gravée une inscription de trois lettres qui a été traduite par ce savant épigraphiste. Il lit drn et avec les voyelles daran qui doit être, ajoute-t-il, le nom du personnage; il rapproche ensuite de daran le nom berbère de l'Atlas deren (en kabyle *Idraren,* rocher).

Il est bien clair que pour traduire tous les mots qui ont une signification commune, il faudrait posséder le libyque d'une façon complète, et le peu de racines qu'on connaît n'est pas toujours suffisant, c'est incontestable, pour vous aider dans la traduction qu'on a ten-

(2) *Bulletin* de correspondance africaine, fascicule 1, année 1882.

té d'entreprendre. Certains interprètes tournent ces difficultés en faisant de ces mots autant de noms personnels, et, comme on peut aisément s'en convaincre, la traduction devient une chose facile, puisqu'il suffit de substituer aux caractères leur valeur respective. Mais aussi on invente une foule de noms propres qui n'ont probablement jamais existé.

Notre traduction, que l'on trouvera un peu plus loin, comporte évidemment plus de noms communs; mais paraîtra-t-elle préférable? Nous l'espérons, et c'est là du reste tout ce que nous pouvons faire en ce moment.

Après cet exposé que nous avons cru devoir faire des opinions controversées émises par les savants qui se sont occupés de la stèle d'Abisar, nous allons donner une description de ce monument.

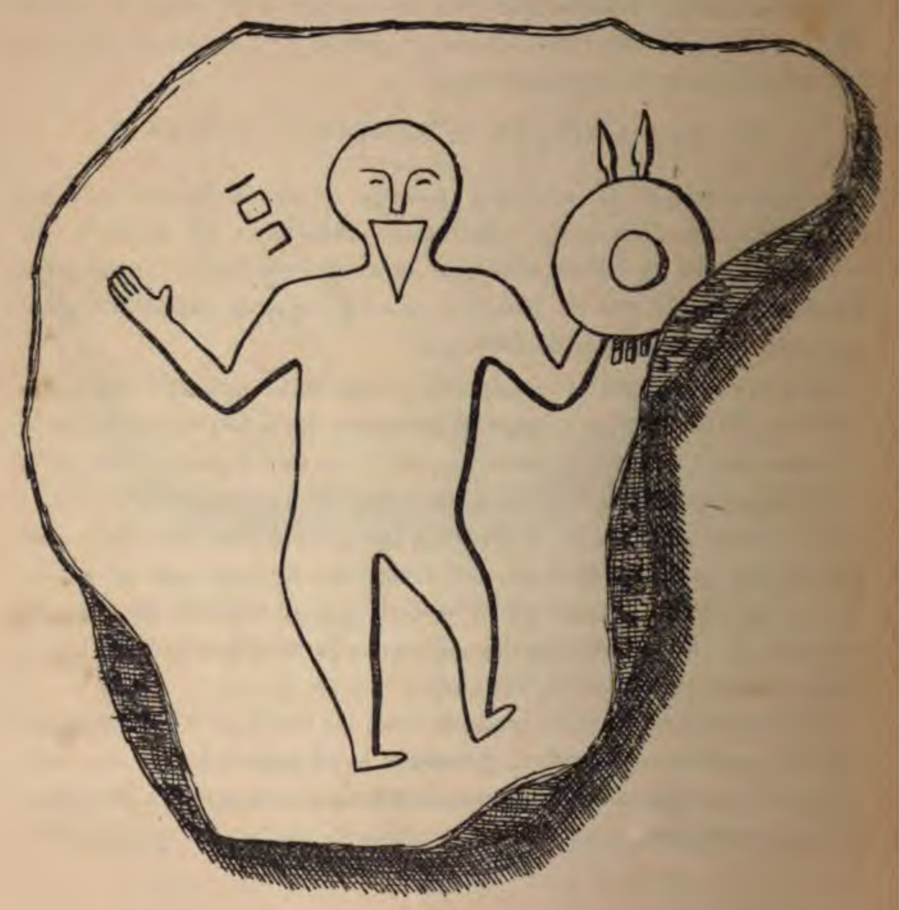


Figure 2.

Nous savons dès maintenant que ce bas-relief ne peut que sortir des mains d'un ouvrier peu expérimenté dans l'art du dessin. En effet, on remarque sans difficulté que les proportions ne sont nullement gardées ; que la pose du personnage est tout à fait défectueuse ; que les mouvements des bêtes sont très mal rendus ; que les contours n'offrent ni pureté ni élégance. C'est, en résumé, une œuvre fort médiocre se rapportant à une époque de décadence très accentuée.

Le cavalier est à cheval, de profil ; il tourne la tête à droite, de sorte qu'il la présente de face. Il tient de la main gauche un bouclier et trois flèches ; sa tête est entourée d'un cercle et donne à penser qu'on a voulu la figurer nimbée. Enfin, il a dans la main droite levée un objet rond entre le pouce et l'index ? C'est probablement une pierre qu'il va lancer. Nous sommes confirmé dans notre manière de voir par M. Berbrugger qui pense également que c'est bien un projectile qu'on va lancer (1).

Le personnage porte en croupe une petite figure dénudée et tenant dans sa main droite un objet méconnaissable. Le cavalier n'a rien qui ressemble à un vêtement et il porte une barbe en pointe dans laquelle M. le docteur Reboud a cru voir un voile ou *lîtam,* analogue, si non semblable, à celui des Touaregs. Nous pensons avec M. Masqueray que nous avons là un guerrier barbu, et que ce qui a été pris pour le *litam* des Touaregs est simplement la barbe du personnage, puisqu'on distingue au-dessous du nez une bouche très bien indiquée par un trait, ce qui n'aurait pas lieu si on avait voulu représenter un voile.

Le cheval est en marche, et va à droite ; il est dépourvu de toute espèce de harnachement ; il porte seulement au cou un objet dont il est assez difficile de déterminer la destination. Certains ont cru y voir un *phallus,* d'autres un amulette, comme en portent les chevaux en pays arabe. Nous pensons qu'il est beaucoup plus simple d'y reconnaître un licou. Ce n'est pas le *Καλινος* (bride) comprenant le mors, la têtière et les rênes, mais un collier ou licou dont on n'aperçoit que la longe. C'est donc plutôt le *capistrum* des latins ou le *φορβεια* des grecs. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cet objet.

(1) *Revue africaine,* loc. cit.

En avant du cavalier on voit deux animaux fuyant. Celui de droite est bien un quadrupède, il n'est pas possible de s'y méprendre; celui de gauche, à cause de sa forme, est d'une espèce qu'on ne peut guère préciser; il n'a que les jambes de devant et la tête. La partie postérieure du corps se termine par une queue. C'est peut-être bien un poisson qu'on a voulu ainsi représenter, ou plutôt un monstre marin. Nous démontrerons que cette supposition ne manque pas de vraisemblance. A gauche du cavalier se lit une inscription en caractères libyco-berbères.

Le bas-relief de la stèle d'Abisar que nous venons de décrire reproduit, nous le pensons pertinemment, une scène de la mythologie égyptienne bien connue par les textes et les monuments qui nous ont été conservés, c'est-à-dire celle du combat d'Horus contre Set ou Typhon. Les analogies si frappantes qui existent entre les figures traitées d'une façon grossière, il est vrai, sur notre bas-relief, et le combat d'Horus, de Persée, de Bellerophon, de Saint-Georges, etc., ne sont pas fortuites. Mais pour bien établir par quels intermédiaires le cavalier d'Abisar se rattache à la légende de ces héros vainqueurs des monstres, nous serons obligé d'entrer dans quelques détails indispensables que nous aurions voulu laisser de côté, et cela d'autant plus que notre esquisse est destinée à une publication qui ne peut disposer en notre faveur que d'une place assez restreinte.

Il est certain que pour résoudre un semblable problème il faudrait des preuves longuement développées ; mais l'exposé sommaire que nous allons faire des rapports iconographiques que nous avons constatés paraîtra, sans doute, suffisant pour démontrer qu'il existe une sérieuse corrélation entre le sujet représenté sur notre stèle et la scène si souvent reproduite du combat d'Horus.

Typhon est un dieu célèbre, mais il est la personnification du mal ; du reste, comment pourrait-il en être autrement ? Il doit sa naissance à la discorde. Sa mère Héra l'enfanta sans le secours de Zeus dans un moment de colère contre son royal époux. Il vint au monde avant terme, le troisième jour des Epagomènes, non par la voie ordinaire, mais en s'élançant à travers le flanc maternel qu'il déchira complètement :

Τη τριτη δε Τυφωνα μη κάιρω μηδε
Καταχωραν, αλλ᾽ αναρρηξαντα
Πληγη δια της πλευρας εξαλεσθαι (1).

(1) Plutarque, *de Iside et Osiride*, XII.

Typhon est l'ennemi du genre humain, un monstre terrible, violent, désordonné comme les Titans ; c'est le génie de l'ouragan et des tempêtes, l'auteur de tous les désastres sur terre et sur mer ; il éveillait à la fois chez les Grecs l'idée des tourbillons de vent et celle des tourbillons de fumée, et il était encore ce géant dont le souffle s'échappe du cratère des volcans (1).

Ce dieu s'unit à Echidna (la Vipère) et n'engendra que des monstres ; il donna le jour à l'Hydre de Lerne, à Orthros, au chien Cerbère, aux Gorgones, aux Harpies. Son culte ne commença probablement à devenir en vogue que fort tard ; toutefois son image avait sa place dans les cérémonies religieuses ; des chapelles et des temples lui étaient consacrés. On lui sacrifiait, assure-t-on, le verrat, l'hippopotame, et principalement le crocodile qui, d'après Plutarque, est une image de la divinité, parce qu'il est le seul animal qui n'ait pas de langue, la raison divine n'ayant pas besoin de parler pour se manifester (2).

Non loin de Jaffa et de Arsouf était une ville qui portait le nom de *Κροκοδειπολις*.

Voici les principaux traits de la fable de Typhon et d'Horus rapportée par Plutarque :

« Typhon était un prince remuant, ambitieux, qui poussa l'audace jusqu'à vouloir s'emparer du royaume de son frère Osiris qui régnait sur l'Egypte ; mais ses coupables desseins furent déjoués par Isis, sœur et épouse d'Osiris, qui gouvernait en l'absence de son mari parti à la conquête du monde. Lorsqu'Osiris fut de retour, Typhon lui tendit un piège et l'y fit tomber. Il l'enferma dans un cercueil qui fut jeté dans le Nil et qui descendit ensuite jusqu'à la mer par l'embouchure dite Tanaïtique. Sa veuve Isis apprenant cet horrible attentat, en ressent une extrême affliction, et part à la recherche du corps de son époux. Instruite du sort du coffre par un vent divin de renommée, la déesse arrive à Byblos, en Phénécie, et se place comme nourrice chez le roi Melcander. Elle retrouve peu de temps après le cercueil de son mari, et elle se jette dessus en poussant des sanglots si forcenés, qu'un des fils du roi qui se trouvait présent ne peut résister à la frayeur et meurt subitement.

« Isis revenait en Egypte avec les dépouilles funèbres de son époux,

(1) Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*
(2) Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

lorsqu'en route l'envie la prend d'aller visiter son fils qui était à Butos. Elle dépose le cercueil dans un endroit caché, loin de la vue de tous les hommes ; mais pendant son absence le corps d'Osiris est découvert par Typhon qui chassait dans ces parages, à la clarté de la lune. Il s'en empare aussitôt et le coupe en quatorze parties qu'il disperse de part et d'autre. Isis revient et ne trouvant plus le corps de son époux, elle se lamente, se couvre d'un vêtement de deuil, puis se remet à la recherche de son cher Osiris. Elle retrouve toutes les parties, moins l'organe de la génération qui avait été jeté dans le Nil et mangé par les poissons :

Μονον δε των μερων του Οσιριδος
Την Ισις ουκ ευρειν το αιδαιον (1).

« La déesse fait faire alors un simulacre de la partie qui manque et elle la consacre sous le nom de Phallus ; elle institue des fêtes, des prêtres et règle tout le cérémonial de ce culte. »

Ecoutons encore Plutarque :

« Osiris étant revenu des enfers instruisit son fils Horus dans l'art de la guerre et dès qu'il comprit qu'il était suffisamment préparé, il lui demanda quelle action il regardait comme étant la plus méritoire. Horus répondit que c'était de venger l'injure faite à l'auteur de ses jours, et il partit aussitôt pour provoquer Typhon. Une grande foule d'Egyptiens se rangèrent du parti d'Horus et Typhon fut abandonné de tout le monde, même de sa concubine Thaouéris. Le combat fut engagé et dura plusieurs jours. Le fils d'Osiris remporta la victoire. Isis, à qui on amena Typhon enchaîné, au lieu de le faire périr, lui accorda le pardon. Horus, blessé de cet excès de clémence, arracha à sa mère les marques de sa royauté. Typhon rendu ainsi à la liberté voulut contester à Horus la légimité et le faire passer pour bâtard ; il l'appela même en justice ; mais celui-ci, défendu par Mercure, fut déclaré légitime par les dieux. »

Les Egyptiens qui avaient les Juifs en horreur, donnaient, dit-on, à ceux-ci Typhon pour père. Ils racontaient que ce dieu fuyant sur un âne, après avoir été vaincu par Horus, engendra pendant sa fuite Ioudaios et Hierosolymos. Si le fait est vrai, voilà une origine peu flatteuse pour les Israélites ; mais ce qui est plus croyable, c'est que Typhon, pour échapper aux poursuites d'Horus qui duraient

(1) Plutarque, loc. cit. XVIII.

depuis sept jours, se métamorphose en crocodile et se dérobe ainsi à ses regards pendant quelque temps. Vaincu encore dans de nouveaux combats, sous cette nouvelle forme, Typhon reprend ensuite sa personnalité primitive et continue sa retraite jusqu'au lac de Sirbon (aujourd'hui marais de Mensaleh) où il se noie.

Plutarque nous apprend aussi que c'est pour échapper aux poursuites d'Horus que Set (Typhon) prend la forme du crocodile :

Ο τυφων τον ωρον απεδρα
Κροκοδειλος γενομενος.

Cette poursuite d'Horus pour atteindre Typhon transformé en crocodile, a une grande ressemblance avec la figure de la stèle d'Abisar, représentant un personnage courant à cheval après deux animaux. Or, la légende d'Horus nous apprend que ce dieu opère une véritable battue pour atteindre le monstre qui s'éloigne à son approche, et lui tourne le dos au lieu de lui faire tête. Ce n'est donc plus un combat que ce dieu livre au crocodile, et c'est bien là la même scène figurée sur la pierre d'Abisar.

Horus est représenté sur certains bas-reliefs sous la forme d'un homme à tête d'épervier, et ordinairement il combat le crocodile avec la lance (ou la *harpè*). L'assimilation d'Horus à l'épervier et de Typhon au crocodile n'est pas douteuse. C'ést un fait prouvé par de nombreux monuments. L'antagonisme, sous ces formes respectives, de ces deux divinités rivales, qui, jusqu'aux derniers temps, avait divisé une partie de l'Egypte en deux camps, est attesté par plusieurs témoignages, entr'autres par celui d'Elien qui nous fait savoir que les *Tentyrites* adoraient les éperviers, tandis que les *Coptites,* qui adoraient les crocodiles, crucifiaient les éperviers, leurs ennemis (1).

Le poète Juvénal raconte une scène terrible dans laquelle un habitant de Coptos fut mangé par les Tentyrites, et cela parce que les deux villes de Coptos et de Tentyra n'adoraient pas les mêmes dieux :

.... totum corrosis ossibus edit
Victrix turba...........

(1) Nous avons pris ce renseignement dans une étude de M. Clermont-Ganneau qui a pour titre *Horus et saint Georges,* d'après un bas-relief inédit du Louvre, et qui a été publiée dans la *Revue archéologique, année 1876.* Nous aurons l'occasion de faire de nouveaux emprunts à ce savant pour la rédaction de notre note.

La foule impatiente se contente d'un cadavre cru, qu'elle dévore et ronge jusqu'à ses os (1).

Nous allons maintenant rapprocher de la légende d'Horus et de Typhon celle de Persée, qui présente des affinités très grandes et qui a été localisée par plusieurs auteurs classiques à Lydda, non loin de Jaffa. Sans doute le mythe de Persée est hellénique, mais il est bien évident qu'il a au moins subi une addition phénicienne. Il convient de rappeller à ce propos que pour certains auteurs grecs, Typhon, l'adversaire d'Horus, était un dieu phénicien qui passait pour avoir tué l'hercule tyrien, c'est-à-dire Melkarth.

On connait le rôle de Persée combattant le dragon à Jaffa et apportant le feu du ciel sur la terre, en Perse, où il fonde pour les Jonites un temple du feu immortel, et c'est depuis cette époque que les Perses adorent le feu. Le colosse marin que Persée tue à Jaffa est aussi appelé *Kétos*, déesse pisciforme qui répand la mort sur la côte de Phénicie et qui devait dévorer Andromède, lorque Persée arrive pour la délivrer. Dragon est ce même monstre que *Dagon* des Hébreux, le dieu amphibie adoré par les Philistins à Echdod (Esdoud), et il a toujours le même rôle de vaincu. Jehovah combat contre Dagon et sort victorieux de la lutte ; il est armé du *hereb* (la harpè) et de flèches ; il fend les airs à cheval sur le *kheroub*, *γρυψ* (2).

Dans un passage d'Isaïe qui bien certainement a servi de modèle aux peintures du combat que nous étudions, on y voit au jour du jugement derniers Jehovah châtiant le Léviathan, reptile tortueux qui fuit, et tuant le dragon qui est dans la mer. Le Léviathan s'identifie avec l'hippopotame et avec le crocodile, et il est appelé drakon, *δρακων* ou *μεγα κετος* dans les Septante. C'est Typhon transformé en crocodile ou Dragon, et fuyant devant Horus vainqueur.

Le nom même de Persée a toute la physionomie d'un nom phénicien. Il correspond visiblement à Reseph, dieu phénicien, dont le sens est flamme, foudre, et dont les inscriptions de Chypre ont révélé l'existence. Un simple rapprochement entre Perseus et Reseph est suffisant pour démontrer l'analogie des deux noms. L'interversion directe de Reseph nous donne Paras qui veut dire cavalier, פרש רשף (RSF - PRS). De même le nom grec d'Hercule (3).

(1) Juvénal, *Sat.* XV, *Superstitio.*
(2) Clermont Ganneau, loc. cit.
(3) Héraclès n'est autre que le nom de Melkart retourné, tel que les Grecs

Les deux héros (Horus, Persée), comparés l'un à l'autre dans leur rôle de vainqueurs des monstres, offrent d'incontestables ressemblances. Persée avant d'aller attaquer les Gorgones reçoit des mains de Mercure une *harpè* (lance) en diamant et le casque de Pluton qui doit le rendre invisible. Il trouve les Gorgones endormies, abat de sa harpè la tête de Méduse, puis il s'élance sur Pégase, ce cheval ailé qui vient de jaillir avec Chrysoar du sang de la Gorgone expirante et va tenter de nouvelles victoires dans l'Orient, en Egypte, dans la Grèce. Cependant il ne semble pas s'être servi de cette monture pour combattre le dragon de la mer. Cette variante dont on a retrouvé quelques spécimens, nous servira utilement pour expliquer le bas-relief de la stèle de Souama sur laquelle figure, comme on l'a déjà vu, un guerrier à pied.

Les légendes de Serapis, d'Hercule, de Cadmus, de Jason, de Jonas, ont des ressemblances notables avec celle de Persée. Nous n'en parlerons pas davantage néanmoins, parce nous serions obligé de sortir des limites de notre esquisse qui doit être surtout sommaire. Nous dirons pourtant un mot de la fable de Bellerophon qui semble calquée sur celle de Persée, et qui est importante pour nous, à cause du rôle qu'y joue le cheval.

Bellerophon, qui portait primitivement le nom de *Hipponoos*, est toujours à cheval dans son combat contre la Chimère, monstre de race divine, à la tête de lion, au corps de chèvre et à la queue de serpent. La Chimère est tout à fait parallèle à l'Hydre tuée par Hercule; elle est comme celle-ci fille de Typhon et d'Echidna.

Bellerophon se sert de sa lance (*harpè*) et de l'arc pour tuer, non seulement la Chimère, mais aussi un sanglier monstrueux qui ravageait le pays (suivant Plutarque). Sur un vase antique, ce héros est représenté monté sur son cheval ailé et lançant ses flèches du haut des airs, ou tournant sa lance contre la Chimère placée sous les pieds de Pégase. Cette peinture nous montre le héros Bellerophon avec la tête entourée d'un nimbe lumineux (1). On sait, en outre, que ce héros apparaît souvent dans l'iconographie hellénique avec la tête nimbée. Nous avons fait remarquer déjà que le cavalier de la

le tirèrent des inscriptions phéniciennes lues de gauche à droite suivant leur coutume. Le nom de Diane n'est encore que la transcription à rebours du nom de la déesse Anaït ou Anaïd.

(1) Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

stèle d'Abisar est muni de cette auréole.

Nous ferons remarquer encore que le cheval de notre stèle ne porte qu'un collier auquel est fixé un bout de longe. Cet objet est très significatif, car le graveur pouvait négliger de représenter la selle, mais il n'a pas pu se dispenser de faire figurer la bride, ou ce frein d'or, qu'Athéna avait chargé Mercure de remettre à Bellerophon, et qui devait servir à celui-ci pour se rendre maître du cheval Pégase. C'est cette représentation plus ou moins rapprochée du frein d'or qui se voit facilement sur la pierre d'Abisar.

L'histoire de Bellerophon ou de Persée ou d'Horus donna naissance plus tard à la légende de Saint-Georges, tuant le dragon. On raconte que la fille du roi de Libye étant un jour descendue sur le bord de la mer, sans doute pour s'y purifier, vit tout à coup sortir de l'eau un monstre qui s'élança sur elle pour la dévorer. Dans ce pressant danger, Saint-Georges qui passait près de là, vint aussitôt au secours de la jeune fille et tua le monstre.

Saint-Georges est un martyr illustre qui a été toujours célèbre dans les églises d'Orient et d'Occident. Son culte est l'un des plus anciens ; les autels et les chapelles dressées en son nom dans toutes les parties de l'Europe montrent l'empressement qu'ont eu les peuples à se mettre sous sa protection. C'est le patron de l'Angleterre et plusieurs ordres de chevalerie portent également son nom (1). Les armées chrétiennes se mettaient autrefois sous la protection de Saint-Georges (2).

Saint-Georges est le patron des cavaliers militaires ; aussi est-il

(1) L'ordre de la Jarretière, créé en 1346, par Édouard III, roi d'Angleterre, avait pour symbole Saint-Georges terrassant le dragon, et l'image de ce saint était représentée dans les insignes de l'ordre.

(2) A l'époque des croisades les Anglais et les Génois le prirent pour leur patron.

Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, étant à la veille de livrer bataille aux Turcs, implora la protection de Saint-Georges ; et on vit pendant le combat un cavalier sortir d'un nuage et se précipiter dans la mêlée, faisant un effroyable carnage dans l'armée ennemie. Ce puissant auxiliaire décida le succès des troupes impériales qui ne doutèrent pas un instant que ce cavalier fut Saint-Georges en personne. Maximilien, pour reconnaître ce secours et en consacrer le souvenir, créa, en 1498, un ordre de chevalerie auquel il donna le nom de Saint-Georges. Le Pape Alexandre VI désira en faire partie et accorda de nombreuses indulgences à tous les membres de cet ordre (Ch. Gourdon de Genouillac, *Ordres de chevalerie chez tous les peuples.*)

presque toujours à cheval. Il porte le *paladumentum* d'ordonnance attaché sur l'épaule au moyen d'une fibule et recouvrant une cuirasse ou une cotte de mailles. Il est armé d'une lance dont il enfonce le fer *(hamatum)* dans le cou d'un monstre ou crocodile. Dans les peintures qu'on rencontre fréquemment dans les églises, le saint est aussi à cheval; il attaque le dragon pour la défense d'une fille qui craint d'en être dévorée. La religion catholique a cru devoir rejeter cet épisode de la vie du saint, ou du moins le considérer comme un symbole qui rappelle que ce martyr a purgé la province, représentée par cette fille, de l'idolâtrie qui est figurée par le dragon (1).

Dans l'iconographie byzantine Saint-Georges est aussi à cheval combattant le dragon. Il porte également le costume d'un général romain et sa tête est nimbée. Il a en croupe une petite figure de femme tenant une amphore (2). C'est là sans doute le pastiche de la jeune fille du roi de Libye (3).

Saint-Georges est encore représenté ressuscitant le bœuf d'un paysan, et dans d'autres tableaux il rappelle à la vie un homme mort depuis longtemps. L'empereur, l'épitrope Maguence et le magicien Athanase assistent à ce dernier miracle.

C'est en Syrie que le culte de Saint-Georges a pris un caractère tout particulier et un développement très considérable. Il a eu dans cette contrée pour centre principal la ville de Lydda (la Dioscopolis gréco-romaine). Là s'éleva, sous Justinien au plus tard, une super-

(1) *Vie des Saints*, par le P. Croiset, de la Compagnie de Jésus, tom. II.

(2) M Clermont Ganneau, loc. cit.

(3) Dans un manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine, par Didron, Paris 1845, imp. royale, nous avons trouvé les renseignements suivants : cet écrivain dit qu'il a rapporté du mont Athos une grande gravure sur cuivre où l'on voit Saint Georges à cheval et tuant le monstre qui allait dévorer la fille du roi de Libye, et il ajoute : « Sur cette image comme sur « toutes les peintures qui représentent Saint Georges, on voit un enfant, un « domestique assis sur la croupe même du cheval qui porte le saint. Cet en- « fant tient à la main gauche, à bras tendu, une aiguière assez ornée. »

En Grèce et au mont Athos, M. Didron n'a pas manqué de demander ce que signifiait cet enfant et cette aiguière dont il n'est pas fait mention dans la légende du saint ; personne n'a pu le renseigner. Quoi qu'il en soit, le témoignage de ce savant, tel que nous venons de le rapporter, a évidemment une valeur capitale pour l'attribution que nous avons à faire du bas-relief d'Abisar sur lequel on voit également un cavalier portant en croupe une petite figure.

be basilique contenant, disait-on, les reliques du tribun militaire, martyrisé sous Dioclétien (1). Dans les listes épiscopales, Lydda passait pour la patrie du saint et pour le lieu de son martyre.

C'est dans les environs de cette localité que Saint Georges s'est identifié dans des croyances communes aux musulmans orthodoxes ou hérétiques et aux Arabes chrétiens, avec deux autres personnages mythologiques fort remarquables : 1° Elias (le prophète Elie) l'immortel, confondu lui-même avec *Ηλιος* d'une part et Ali de l'autre; 2° Pinchas (le petit-fils d'Aaron) qui perça de sa lance Zimri le Siméonite, et la Madianite Kosbi, et qui apparaît déjà dans la légende talmudique comme un équivalent d'Élie. On raconte qu'Élie est monté au ciel sur un cheval de feu et qu'il est l'un des anges destinés à jouer un certain rôle à la fin du monde (2).

Le nom de Saint-Georges, dérivé de *γεωργος*, indique suffisamment une préoccupation des choses agricoles et, en Palestine, le signal des semailles était donné par la grande fête de Lydda, c'est-à-dire la fête de Saint-Georges qui se célébrait invariablement le 23 avril. Elias, adéquat à Saint-Georges, a, entr'autres pouvoirs, celui de faire pousser le blé et l'herbe. Le Jupiter adoré à Lyda a été un *Zeus aratrios, arourarios* ou *georgos* (*αρατριος, αρουραριος, γεωργος*).

Les Arabes de Syrie ont appelé Saint-Georges du nom de *Khidhr* et l'ont identifié, comme nous l'avons fait déjà observer, avec Elias (Élie ou Aly). M. GARCIN DU TASSY nous fait savoir que quelques noms bibliques ont été altérés ou défigurés par la tradition arabe reproduite dans le Coran, et que de ce nombre sont : 1° KHIDHR ou KHIZR que les musulmans donnent au prophète Élie, nommé aussi ILIYAS الياس ; et 2° celui de IÇA (Aïssa), dénomination de Jésus, tandis que les chrétiens orientaux lui donnent le nom de YEÇOVE, يسوع YEÇOV, YÇOV (3).

Notons dès à présent que le mot KHIZR (Elias ou le Saint-Georges musulman), est le même nom que nous avons retrouvé dans l'inscription de la stèle d'Abisar. Nous reviendrons sur cette concordance de noms lorsque nous, ferons la traduction de cette inscrip-

(1) M. Clermont Ganneau, loc. sit.
(2) M. Clermont Ganneau, loc. cit.
(3) *Mémoire* sur les noms propres et les titres musulmans, 1854.

tion et nous donnerons alors tous les développements indispensables.

KHIDHR, que les musulmans considèrent aussi comme l'équivalent de JÉSUS, est dit d'origine persane, et, d'après certains commentateurs du Coran, il doit tuer l'Antéchrist qu'ils ont appelé *Dadjdjal* et qu'ils ont décrit comme un monstre. L'Antéchrist doit venir de l'Orient (d'Ispahan) et avoir pour partisans les Juifs et les Turcs (1).

La légende arabe du Hadith dit que Khidhr, coiffé d'un turban vert (c'est-à-dire nimbé), poursuivra l'Antéchrist appelé Dadjdjal ou la Bête de la terre, qu'il le tuera sur la porte de l'église de Lydda, et elle ajoute que Khidhr tuera aussi le Sanglier. L'on place quelquefois le lieu de cet événement sur l'une des portes de Jérusalem (2).

Une tradition musulmane fait connaître que Khidhr (Jésus), après avoir tué Dadjdjal avec trois pierres, doit tuer aussi les Juifs (3).

Cette variante des trois pierres est tout à fait conforme à la figure représentant, sur la stèle d'Abisar, un cavalier lançant une pierre sur des animaux en fuite qui sont vraisemblablement le Sanglier et un autre animal monstrueux que nous avons assimilé à un saurien et qui est évidemment le Dragon ou Dadjdjal.

Nous avons déja vu que Khidhr a été confondu avec Elias (Élie), Aly. Il convient de voir dans ces derniers noms un reflet très sensible des divinités phéniciennes : *El, Al, Elioum.* Il est bien évident que ce personnage a toutes les allures d'un être essentiellement fabuleux, malgré les origines historiques qu'on s'efforce de lui donner.

Une légende arabe donne à Aly, identifié avec Khidhr (Saint Georges), le cheval ailé *Maïmoun* comme monture. Or, Maïmoun est dans la même légende l'exact équivalent de Pégase. Ce Khidhr hippique est donc suffisamment indiqué par le Maïmoun d'Aly, par le cheval de Saint Georges, par le cheval de feu d'Elias. Il est d'ailleurs fait mention, dans les traditions musulmanes, de la jument *(Faras)* de Khidhr. Pour ce qui est de Jésus cavalier, on en a des représentations, entr'autres le Christ équestre de la fresque de l'égli-

(1) M. Clermont Ganneau, loc. cit.
(2) M. Clermont Ganneau, loc. cit.
(3) Clermont Ganneau, loc. cit.

se d'Auxerre avec nimbe rosâtre croisé de vert (1).

Khidhr est le plus savant des êtres; sa science dépasse celle de Moïse, et celui-ci, accompagné de Josué, va le trouver pour le consulter. Moïse arrive à une grotte au-dessus de la porte de laquelle est écrite la formule islamique :

Bismillah er rahman er rahim.

Il y entre avec son compagnon et il aperçoit Khidhr sous la forme d'un jeune homme, mais ayant en même temps une barbe épaisse qui lui tombe jusqu'aux pieds. Les légendes arabes relatives à des êtres marins fabuleux représentent habituellement ceux-ci sous la forme humaine et portant de longues barbes. Nous ferons remarquer que Khidhr barbu ressemble fort, il n'y a pas lieu d'en douter, aux personnages des stèles d'Abisar et de Souama, qui sont tous les deux pourvus d'une forte barbe pointue.

Dans le Coran, au chapitre de la Caverne, se trouve rapporté l'entretien qui eut lieu entre Moïse et Khidhr appelé : « le serviteur « que Dieu a favorisé de la grâce et éclairé de sa science. »

Cet entretien est sans doute intéressant, mais trop long pour être reproduit ici. Nous ferons remarquer néanmoins ce qui est rapporté dans les notes qui accompagnent ce chapitre et où on lit : « On croit que Khidhr est le même que Pinehas, fils d'Eléazar, fils « d'Aaron, dont l'âme aurait passé successivemennt dans le corps « d'Elias et ensuite dans celui de Saint-Georges (2).

Le nom de Khidhr a une signification de fécondité. Il veut dire vert, verdoyant, et l'on raconte que partout où Khidhr mettait le pied ou s'asseyait, la terre se couvrait ausssitôt de verdure (3). C'est bien là le même sens que nous avons trouvé dans le nom de Saint-Georges. Mais ce mythe de Khidhr semble se rattacher plus spécialement aux divinités marines; c'est plutôt le génie de la mer. *Khadara,* mot arabe désignant la mer, a la même racine que Khidhr qui était considéré comme le gardien des mers. C'est à lui qu'incombe le soin de recueillir les noyés; il lave leurs corps et il prononce sur eux les prières obligatoires. Les marins arabes de Beyrouth, à l'approche de la tempête, crient encore aujourd'hui :

(1) Clermant Ganneau, loc. cit.
(2) Le *Coran*, chap. XVIII, traduction de M. Kazimirski.
(3) Clermont Ganneau, loc. cit.

ya khidhr ! ya khidhr ! et implorent sa protection (1).

Dadjdjal est d'après la tradition arabe le monstre que tuera Khidhr sur la porte de l'église de Lydda. C'est Typhon, poursuivi et vaincu plusieurs fois par Horus; c'est le monstre pisciforme que combat Persée; c'est le Dragon que Saint-Georges perce de sa lance.

M. Clermont Ganneau pense que Dadjdjal est pour *Dadjal* et que la réduplication du *djim* s'explique par le besoin qu'on a éprouvé de donner au nom ainsi transformé le sens de « trompeur » en le rapprochant de la racine *dadjal* qui a le même sens. Ce savant passe ensuite de Dadjal à Dragon au moyen des intermédiaires suivants : *Dadjal, Dagal, Dagan et Dragon.*

Il est bien certain que ce nom *Dadjal* est le même, un peu altéré, que *Djdal* qui figure, comme on le verra plus loin, dans l'inscription d'Abisar. Nous démontrerons, losque nous ferons l'interprétation de ce texte, que ces deux noms *Dadjal* et *Djdal* se confondent sans beaucoup de difficultés et qu'ils désignent un seul et même personnage, l'Antéchrist ou le Dragon que combattra Khidhr.

Le monstre marin, que tue Persée à Jaffa, est tantôt appelé *Drakon* et tantôt *Kétos,* comme nous l'avons déjà fait remarquer. Il est bien évident que les Grecs ont dans Drakon visé le nom de Dragon. Ceto était une déesse pisciforme ; elle était adorée à Jaffa où elle était considérée comme la parèdre de Dagon, c'est-à-dire son dédoublement.

Nous ferons observer ensuite que Typhon est le génie de l'ouragan et des tempêtes, et que Dragon représentait les fleuves ou mieux les fleuves débordés (2). Dans l'Apocalypse de Saint-Jean le Dragon vomit un fleuve pour engloutir la femme qui a enfanté. Deux grandes ailes sont données à la femme; elle s'envole dans le désert où elle est nourrie loin du serpent. La terre secourt la femme en absorbant le fleuve, et le Dragon irrité va faire la guerre à tous ceux qui rendent témoignage au Christ; puis il arrive sur le bord de la mer. C'est le Diable qui séduit tout l'univers, c'est Satan qui est le même que Set des Egyptiens. Or, Dagon a été rapproché de Set avec raison, et son adversaire est Isa *(Aïssa)* ou Jésus des musulmans.

(1) Clermont-Ganneau, loc. cit.
(2) Decharme, loc. cit.

Un fait digne d'être également noté dans ce développement sémitique de la légende d'Horus et de Typhon, c'est cette unité véritable des lieux dans laquelle se joue la scène. Elle peut être circonscrite dans un triangle dont les sommets sont Arsouf, Lydda et Asdoud, et dont le grand côté est le rivage de la mer.

Tous ces personnages, dont nous venons de relater l'histoire, peuvent être considérés avec raison comme des héros fulgurants, des archers qui lancent la flamme, la foudre, le feu, c'est-à-dire des correspondants d'Appollon Hekatebolos et de Zeus Keranios ou Keranos. A côté d'Appollon vainqueur des monstres, nous voyons Zeus, se substituant à Horus, combattre Typhon avec la *harpè,* l'arme spéciale de Persée.

Il faut comparer ensuite le héros Persée apportant le feu immortel sur la terre, Élie faisant descendre le feu du ciel sur le sacrifice du Carmel, Saint Georges faisant éclater la foudre dans un temple d'Appollon. Aly, qui est l'équivalent d'Elias, se montre, d'après Ibn Kaldoun, comme un véritable dieu de la foudre. Il est dans les nuages orageux ; le tonnerre est sa voix et l'éclair son fouet. Le Jao des monuments gnostiques est presque toujours armé du fouet divin (le *nekhek* des Égyptiens).

Khidhr, selon les traditions des musulmans, servait de guide aux Israélites à leur sortie d'Égypte. Il tient donc la place de la colonne de nuées et de la colonne de feu (1).

D'après tout ce que nous venons d'exposer, et si nous avons su nous exprimer clairement, il doit se manifester une certitude de corrélation entre la légende d'Horus, de Persée, de Bellerophon, de Saint Georges, de Khidhr musulman, et la scène figurée sur la stèle d'Abisar. Les relations que nous avons remarquées et dont il a été parlé, sont frappantes de vérité. Nous voulons cependant les rappeler encore pour faire disparaître les doutes qui pourraient subsister sur cette correspondance suffisamment démontrée, entre le bas-relief de la stèle d'Abisar et les représentations anciennes du combat de Saint Georges.

Le cavalier d'Abisar poursuit deux animaux qui sont évidemment le Dragon et le Sanglier que tuera Khidhr sur la porte de Lydda. L'animal de droite est visiblement un quadrupède et doit être le

(1) Clermont Ganneau, loc. cit.

Sanglier ; celui de gauche, placé un peu plus bas, est visiblement un amphibie, un monstre. Il n'a que la tête, les jambes de devant et la queue, et il ressemble vraisemblablement à certains êtres fabuleux qu'on rencontre dans la mythologie antique, tels que : le Capricorne qui s'était caché dans le Nil sous la forme d'un monstre moitié bouc et moitié poisson ; les Hippocampes qui avaient le corps d'un cheval, mais qui se terminaient en queue de poisson ; et, enfin, les Tritons qui étaient à la fois chevaux, oiseaux et poissons, et qui nageaient, volaient et galopaient sur les eaux.

Le personnage de la stèle d'Abisar est à cheval comme Horus, Persée, Bellerophon, Khidhr, et il porte en croupe une figure comme le Saint Georges byzantin. Il paraît tenir à la main une pierre qu'il va lancer, et ceci est bien conforme à cette variante dont nous avons parlé et d'après laquelle Khidhr tuera avec trois pierres le Dadjdjal (Dragon) et le Sanglier. Le cavalier d'Abisar a la tête nimbée comme Bellerophon, Elias et Saint Georges, et il porte une barbe pareille à celle de Khidhr qui reçut la visite de Moïse et de Josué. Enfin, le cheval est pourvu d'un licou dont on ne voit que la longe, et qui dans l'esprit de l'artiste berbère devait représenter et représente assurément le frein d'or qui permit à Bellerophon de s'emparer de Pégase.

Toutes ces relations, qui ne sont certainement pas un effet du hasard, établissent d'une façon incontestable la ressemblance complète des figures de notre stèle avec la scène de Saint-Georges tuant le Dragon, de Bellerophon combattant la Chimère, de Persée vainqueur de la Méduse, d'Horus perçant de sa lance le Crocodile, de Khidhr, enfin, qui doit venir pour exterminer Dadjdjal (le Dragon). Tous les détails de la pierre d'Abisar se retrouvent identiques dans l'iconographie des légendes de ces héros.

Mais il y a plus, et nous croyons pouvoir démontrer encore dans la traduction que nous allons faire des inscriptions gravées sur les pierres d'Abisar et de Souama, que notre opinion repose sur des probalités beaucoup plus grandes. Nous avons, pensons nous, suffisamment établi le caractère franchement phénicien de notre légende. Nous nous considérons par suite réellement en droit d'aller chercher un peu dans la langue sémitique les explications qui nous sont nécessaires pour appuyer l'interprétation des textes libyco-berbères que présentent ces monuments.

Pour le déchiffrement des caractères, nous ferons usage de l'al-

phabet de M. le conseiller LETOURNEUX. Nous avons dit dans une autre occasion pourquoi son système, inauguré lors du IV[e] congrès international des orientalistes, qui eut lieu à Florence le 13 septembre 1878, nous semble offrir une plus grande garantie.

Notre lecture sera celle adoptée par M. MASQUERAY, c'est-à-dire ascendante; mais, au lieu de commencer, comme ce savant l'a fait, par la colonne de droite, nous commencerons par celle de gauche.

Nous transcrirons ci-après les divers caractères de la stèle d'Abisar avec leur valeur en regard :

≷	= I long ou Y.	=	= L.
T	= DJ ou J.	⊐	= D
⊙	= R.	T	= DJ ou J.
—	= S ou Z.	⊙	= B.
I I	= OU ou W.	⊙	= B.
O	= R.		
—	= S ou Z.		
⊣⊦	= K.		
I I	= OU ou W.		

La première colonne de gauche paraît comprendre quatre mots :

OU
KZR *ou* KSR
OUS
et RDJL

Celle de droite semble n'en comporter que deux :

BB
et DJDL *ou* JDL

OU. — Le premier mot de la première colonne à gauche est OU. On peut le considérer comme un adjectif démonstratif appelant l'attention sur la personne; c'est l'équivalent de *ce, cet.* M. HANNOTEAU nous fait savoir qu'on emploie dans la langue berbère le même mot avec le même sens (1); mais dans le berbère moderne des ksours oranais et de Figuig, OU, employé comme adjectif démonstratif, se place après le substantif qu'il détermine.

KZR. — Nous avons là visiblement le même nom que Khidhr;

(1) Grammaire tamachek, p. 37.

c'est un nom propre que les Arabes ont donné à Elias et à Saint Georges, et qu'ils prononçaient aussi KHIZR, suivant M. GARCIN DE TASSY. Nous avons déjà eu l'occasion de citer ce même auteur et à propos du même nom de KHIZR.

OUS. — Ce mot semble positivement avoir le sens de *hippique,* car OUS peut aussi se dire IS, et l'on sait que OU et I se confondent en langage berbère. Or, comme IIS veut dire *cheval* dans les dialectes des ksours oranais, des Beni-Menacer, de Figuig et d'Ouargla (1), il est probable qu'on a là un qualificatif se rapportant au nom propre précédent KZR, et que ce qualificatif ne peut avoir d'autre signification que celle de *cavalier.*

RJI. — Nous estimons que ce mot RJI est pour RZI ou RGI, car en langue berbère J se change en Z sans aucune difficulté; on dit : AKJOUN et AKZIN, chien (2). Du reste, J et Z sont représentés par le même signe dans le Tiffinag de M. Léon RINN (3). Ce signe qui a la forme de notre lettre H, couchée sur le côté, correspond donc indistinctement à J et à Z; d'où il convient de conclure que ces deux lettres se substituent réciproquement et se confondent même assez fréquemment.

En dialecte berbère des Beni-M'zab, RZOU veut dire *pillard.* En arabe, le même mot signifie : *qui pille, détruit, anéantit.* On trouve encore dans la même langue RZA avec le sens de *interitus, pernicies,* c'est-à-dire : perte, destruction, ruine.

En hébreu nous avons d'abord la racine RZI et RZA dont le sens en français est : disperser, perdre, détruire, ruiner, faire périr entièrement (4).

Zaïn correspond parfois au *Guimel.*

Nous trouvons dans la même langue le radical רגע (RGA) dont la signification est *terruit, terrere* qui veut dire : effrayer, chasser, repousser, mettre en fuite. RGA correspond encore à *consumpsit,* détruire, faire périr, ruiner, et à *perdidit,* perdre, ruiner, causer la perte de. C'est le même mot que l'arabe رضخ et رضى.

La même langue hébraïque nous fournit, en outre, la racine

(1) René Basset, *Lexicographie berbère.*
(2) M. Hannoteau, *Grammaire kabyle,* p. 339.
(3) *Revue africaine,* année 1887.
(4) Etienne de Campos Leyza, *Clef de l'interprétation hébraïque.*

רצח (RZA) qui a pour équivalent en latin *occidit, contendit, confregit*. Or, le sens de *occidere* est : tuer, donner la mort, faire périr, achever un mourant, donner le coup de grâce. *Contendere* veut dire : rompre, briser, broyer, écraser ; et *confringere* est synonyme de : abattre, rompre, détruire, dompter, vaincre.

Nous citerons un dernier mot emprunté à l'hébreu, c'est רצע (RZA), qui signifie proprement : rompre, fouler, briser, triturer, et qui a pour dérivés grecs : *ραξαξ*, *ραξις* et *ραγω*, ayant le même sens.

Il résulte clairement des explications qui précèdent que le vocable RJI a bien la signification de détruire, tuer, anéantir, exterminer.

BB. — En lui restituant les voyelles, ce mot devient BABA, qui correspond à père, en persan, et qui se place avant ou après le nom : Ali Baba, El Hadj Baba, Baba nimat-Allah.

Les populations de l'Asie Mineure appliquaient, comme épithète, le mot phrygien *Papas*, père, maître, à quelques-uns de leurs dieux et particulièrement à Attys et à Silène.

En arabe, on se sert, dans l'intimité, du mot *Baba* pour désigner le chef de la famille. Dans les dialectes berbères des Bel Halima et des Aït Kalfoun, Baba signifie père. Les Chaouïa de l'Aurès et les gens des Beni M'zab emploient le mot Bab et lui donnent la signification du mot français : maître (1).

Nous croyons utile de présenter ici une supposition, afin d'en tirer une tout autre induction. Nous devons admettre que, par suite d'une lecture inexacte des caractères, ou bien à cause de l'altération de la pierre, le deuxième O de la colonne de droite a été, par M. MASQUERAY, pourvu à tort d'un point au milieu, et que peut-être bien ce point n'a jamais existé. Ce qui nous porterait encore à le croire, c'est que M. le Dr REBOUD, dans le fac-simile qu'il a donné de la stèle d'Abisar, a reproduit ce caractère sans point (2). Nous aurions donc dans ce cas un R et non un B, et notre mot serait BR au lieu de BB. Or, le mot BR qui devient BAR avec la voyelle ע (A), se rencontre en hébreu avec le sens de *brutus fuit, stupidus instar pecoris*, c'est-à-dire : être bête, brute, animal. Cette signification conviendrait mieux au contexte de notre inscription que celle de Baba (maître). Ce même vocable BAR veut dire aussi : dévorer, manger ; en latin : *pecus* et *pascua* ; en grec : *παχυς* et *παχυνω*, manger,

(1) M. Masqueray, *Vocabulaire berbère.*
(2) *Recueil d'inscriptions libyco-berbères*, 1870.

brouter ; analogie qui s'explique par la destinée de l'animal qui est de manger, brouter, engraisser et mourir.

Cette dernière hypothèse présente une plus grande probabilité, et cette nouvelle traduction s'adapte si bien au caractère de notre stèle, que nous ne pouvons résister au désir que nous éprouvons de l'adopter.

DJDL. — Nous avons dit plus haut, en parlant de Dadjdjal ou Dadjal (le Dragon), que ce nom doit être rapproché de DJDL de notre inscription. Nous pensons, en effet, que Dadjal est bien voisin de Djadal ; l'allitération de ces deux noms nous paraît complète. Aussi nous n'hésitons pas à les considérer, d'ores et déjà, comme étant absolument semblables. Comme nouvelle preuve à l'appui de notre opinion, nous ferons remarquer que dans le dialecte kabyle, *dj* se change quelquefois en D, d'après M. HANNOTEAU qui donne des exemples de cette substitution (1). En faisant dans le mot Djadal la même permutation de lettres, ce mot devient *Dadjal*, c'est-à-dire un nom absolument semblable à DJAL, et Dadjal avec la voyelle A, nom sous lequel, comme on sait, les musulmans désignent le Dragon de la légende de Saint Georges.

Il résulte de ces explications que DJDL, ou DJADAL avec les voyelles, est bien le même nom que DADJAL et DADJDJAL, dans lequel on a redoublé le *djim* avec intention.

Après l'exposé ci-dessus nous croyons pouvoir proposer la traduction suivante du texte d'Abisar :

Ce KZR, *cavalier, l'exterminateur de la bête* DADJAL,

c'est-à-dire :

C'est le cavalier KHIZR, *l'exterminateur de la bête* DADJDJAL (le Dragon).

Passons maintenant à la traduction de la stèle de Souama.

Ce texte ne se compose que de trois signes : — □ ⊐ = SRD ou DRS en lisant de droite à gauche. La traduction de ce nom, dont on a fait un rapprochement avec DEREN du berbère, servant à désigner la montagne de l'Atlas, ne nous a pas été des plus faciles.

Nous nous sommes cru tout d'abord en face du mot kabyle اتراس pluriel اتراسن (*ateras*, plur. *aterassen*) (2). Le A préfixe pouvant s'éliminer, il reste TERAS, c'est-à-dire le même nom de no-

(1) *Grammaire kabyle*, p. 339.

(2) M. Brosselard, *Dictionnaire français berbère.*

tre inscription, puisque T et D se confondent le plus souvent. On dit en kabyle des Beni-Menacer : IOUDEF (il entra), et IOUTEF chez les Beni-M'zab (1). Mais TERAS signifie proprement : piéton ou fantassin, et cette signification ne convenait guère au contexte de notre inscription. Aussi nous n'avons pas hésité à donner la préférence à la version suivante, qui semble sans doute plus conforme au caractère du monument.

Le mot DRS de notre inscription est probablement formé de D préfixe et de RS. On trouve, en effet, dans la grammaire tamachek de M. HANNOTEAU, que la 3e personne du singulier masculin du futur des verbes actifs se forme en ajoutant la particule D ou AD au radical qui est toujours, en berbère, la 2e personne du singulier de l'impératif. Ce mot RS doit se lire ERS, en restituant la voyelle, et l'on a par suite le mot complet AD-ERES au lieu de DRS. Le radical RS qui reste après avoir fait tomber la lettre adformante D et les voyelles, se retrouve en berbère avec la signification de : casser, briser, anéantir ; il s'emploie, en effet, chez les Chaouïa de l'Oued-Abdi, avec le sens de : briser. Les gens des Beni-Mzab disent IEREZ pour exprimer la même idée. Le même mot ERZ signifie aussi anéantir dans le dialecte des Kabyles qui disent IRZA EL ASKAR (il a défait l'armée) et IRRZ EL ASKAR (l'armée a été battue, taillée en pièces). Enfin, M. MASQUERAY nous apprend que naufrage se dit chez les Chaouïa : IERREZ OU ASRER, et chez les Beni-Mzab : IERREZ OU MERKEB, c'est-à-dire, le navire se brise (2).

A l'appui de cette interprétation nous emprunterons un exemple à M. HANOTEAU (3) ; nous prendrons le radical LKM (suivre) qui doit se lire ELKM, comme nous avons lu ERS, et ELKEM avec la voyelle. En ajoutant, comme nous l'avons fait ci-dessus, D ou AD pour avoir le futur de ce verbe, 3e personne du singulieur masculin, nous obtenons D-LKM (il suivra, au futur), ou en restituant les voyelles D-ELKEM et AD-ILKEM, ce qui est conforme à D-RS et AD-ERS.

Dans le dialecte kabyle on trouve le même système employé pour la formation du futur des verbes. La particule D ou AD se place devant le radical, 2e personne du singulier de l'impératif, et lui donne le sens de futur absolu. Ainsi on dit : D-ISR BABA (il verra mon

(2) M. Hannoteau, *Grammaire kabyle*, p. 335.
(2) *Vocabulaire berbère*, 1879.
(3) M. Hanoteau, *Grammaire Tamachek*, page 59.

père). AD-IENS R'OURI (il passera la nuit chez moi) (1). ISR et IENS sont les radicaux des verbes, comme RS est le radical de DRS.

Ce verbe RS que nous venons d'analyser présente, à notre avis, des liens de parenté très visibles avec RJI ou RSI de l'inscription d'Abisar, car il n'y a que la finale qui en différencie l'orthographe, et cette lettre peut parfaitement être négligée. Elle est là évidemment pour indiquer la désinence, et après sa suppression, il reste RS, c'est-à-dire le même radical que nous venons d'examiner.

Ce qui précède nous autorise certainement à donner à notre radical RS la même signification de : briser, détruire, ruiner, faire périr, exterminer, anéantir. En conséquence nous interpréterons le texte de la stèle de Souama par : Il exterminera.

Ce qui doit s'entendre de celui qui viendra pour anéantir le Dragon, Set ou Satan, comme KHIZR viendra également pour poursuivre Dadjdjal (le Dragon) qu'il tuera sur la porte de Lydda.

Il ressort clairement de la traduction que nous venons de faire et de celle que nous avons présentée plus haut du texte de la pierre d'Abisar, que les figures gravées sur les deux stèles représentent bien un seul et même personnage qu'on a appelé tantôt Horus, Persée, Bellerophon, tantôt Saint Georges et, enfin, Khidhr chez les Arabes. Il est vrai que le monument de Souama nous montre un guerrier à pied ; mais cette particularité ne saurait faire rejeter l'identification que nous proposons de ce personnage avec le cavalier d'Abisar. Nous avons dit que Persée ne s'était pas servi de Pégase dans son combat contre la Chimère. Il était sans monture, comme le guerrier représenté sur notre pierre. On a, du reste, des monuments de Saint Georges, tableaux ou bas-reliefs, sur lesquels ce saint est à pied.

Nous voici arrivé au moment de donner une explication ou du moins une conjecture satisfaisante sur la présence, en pleine Kabylie, de monuments représentant le combat de Persée ou de Khidhr (Saint Georges). C'est là une grosse question sans doute qui, nous devons l'avouer, n'a pas laissé que de nous mettre dans l'embarras. Cependant, après bon nombre de recherches, nous avons cru pouvoir nous arrêter à la proposition suivante : nous avons supposé que, pendant la domination de Rome en Afrique, des Berbères du

(1) M. Hanoteau, *Grammaire Kabyle*, page 83.

Mons Ferratus (montagne de Kabylie), furent incorporés dans les légions romaines chargées d'opérer en Asie ou dans d'autres contrées où le culte de Saint Georges était très en honneur. Il faut croire ensuite que pendant la durée de leur service, ces Berbères dûrent se placer, comme les autres soldats romains, sous la protection de ce saint qu'on invoquait la veille des batailles et qui était considéré comme la providence des armées. Du reste, n'est-il pas toujours représenté en costume de général romain ? Il est plus que probable que ces militaires rendus à la vie civile et rentrés dans leur pays d'origine, se souvinrent plus ou moins longtemps encore de leur ancien patron et que pour s'honorer, comme par le passé, de sa protection, ils lui élevèrent les monuments qu'on a retrouvés à Abisar et à Souama.

Afin de donner à notre supposition un caractère de vraisemblance très acceptable, nous l'appuierons de l'exemple suivant :

Les médailles de Nîmes qui portent au droit les têtes adossées d'Octave et d'Agrippa, l'une nue et l'autre avec la couronne rostrale, et sur laquelle on lit : IMP. DIV. F, présentent au revers la légende COL. NEM. et un crocodile à droite. L'animal est enchaîné à un palmier auquel sont suspendues des bandelettes et une couronne de laurier se rapportant très probablement à la victoire de Cléopâtre. Sur certaines monnaies de la même ville se montre un sanglier courant à gauche. D'autres, enfin, présentent sur le flanc une cuisse de sanglier. Il y a donc tout lieu de croire que les revers de ces monnaies étaient consacrés à rappeler que la colonie de Nîmes avait été, sinon fondée, au moins augmentée par des militaires libérés, qui avaient fait la guerre en Orient, ou même qui avaient pris part à la conquête de l'Égypte par Octave. On sait que les colonies romaines étaient formées ordinairement par des vétérans qui se rendaient à leur nouvelle destination militairement et enseignes déployées, *sub vexillo* (1).

Le symbole du crocodile enchaîné au palmier figurait, sans doute, sur les enseignes de ces vétérans qui, devenus colons, voulurent encore l'avoir présent sous les yeux en le faisant figurer sur leurs monnaies ; de même les Berbères, pour continuer leur culte à Saint Georges, firent graver sur la pierre la scène de Khidhr (Saint Georges) tuant le Sanglier et le Dragon.

(1) Cicéron, *Phil. III*, 40.

Nous essayerons, avant de terminer cette note trop longue peut-être, de déterminer la date probable de l'édification des deux stèles d'Abisar et de Souama.

On sait qu'à première vue certains érudits se sont crus en présence de monuments remontant à une époque fort ancienne; mais si barbare et grossière que soit leur exécution, ces stèles ne sont point cependant d'une époque aussi reculée qu'on a bien voulu le dire. Il est bien difficile, il est vrai, de fournir un renseignement suffisamment précis à cet égard, mais nous estimons néanmoins que ces deux monuments doivent appartenir à une date qui ne saurait être antérieure à Dioclétien, puisque c'est sous le règne de cet empereur que Saint Georges subit le martyre à Lydda.

Dioclétien commença, le 23 février de l'an 303, à la sollicitation de Galère et de Maximien, les persécutions contre les chrétiens (1), et l'on est fondé, par suite, à placer le supplice de Saint Georges immédiatement après les 3ᵉ et 4ᵉ édits de Nicomédie qui prescrivaient d'incarcérer et de mettre à mort tous les chrétiens qui refuseraient de sacrifier aux idoles. Le premier édit proscrivait le culte, le second ordonnait la destruction des églises.

Si Saint Georges, comme on le rapporte, fut une des premières victimes que l'empereur Dioclétien immola à sa cruauté (2), nous pouvons rapprocher de l'an 303 l'origine de la légende de ce saint, qui a dû prendre naissance peu de temps après son martyre.

Constantin, qui commença à régner en 306, s'était fait représenter en personne dans le rôle de vainqueur du Dragon ; ce fait est confirmé par la numismatique et a été enregistré par Eusèbe (3).

En résumé, il y a lieu de faire remonter autant que possible l'époque de l'édification des stèles d'Abisar et de Souama, de façon à la faire correspondre au règne de Constantin le Grand qui fut proclamé Auguste à York, le 25 juillet de l'an 306, et mourut en 337. Nous la ramenons de cette manière dans le premier tiers du IVᵉ siècle, et c'est lui donner là une ancienneté aussi grande que possible.

Enfin, nous basant sur cette dernière donnée, nous ferons cette

(1) *L'art de vérifier les dates*, par des Religieux Bénédictins de la Congrégation de St-Maur.

(2) Le P. Croiset de la compagnie de Jésus, loc. cit.

(3) M. Clermont Ganneau, loc. cit.

hypothèse que les militaires berbères, édificateurs de ces deux monuments, avaient probablement fait partie de cette armée toujours victorieuse qui, sous les ordres de Constantin, et à la fin du règne de celui-ci, triompha encore des Germains, des Goths, des Roxolans et des Sarmates (329).

Rien de plus vraisemblable, en effet, que la présence, vers cette époque, de militaires africains dans les armées romaines; Constantin venait de délivrer les provinces d'Afrique de la tyrannie de Maxence (312), et les avait comblés de bienfaits. Il était considéré comme le libérateur du pays et son renom de vaillant guerrier, de grand capitaine, s'était répandu dans tout l'empire. Les Africains, avec leur caractère belliqueux, devaient nécessairement tenir à honneur d'être rangés sous les drapeaux d'un si grand prince. L'admiration qu'il avait su inspirer n'avait pas de limites, et sur plusieurs points on lui éleva des temples dans lesquels on l'adorait comme un dieu, contradiction très curieuse qui dépeint bien le caractère de cet habile politique. Le premier empereur chrétien encourageait en Afrique le culte idolâtrique de sa personne, instituait même un collège de prêtres, et en même temps, à Rome, il se déclarait pour le christianisme, faisait interdire les sacrifices, renverser les idoles, bravant ainsi l'opinion publique, les antiques lois et les anciennes institutions.

Capitaine MÉLIX.

DU PROJET DE RESTAURATION DES CITERNES D'HIPPONE PAR LA VILLE DE BONE.

Parmi les travaux projetés depuis longtemps par la ville de Bône, travaux qu'elle espère pouvoir exécuter sous peu, au moyen d'un emprunt de 1,500,000 francs, figure la mise en état des citernes d'Hippone qu'un décret du Président de la République, en date du

Lettre [illegible]. CITERNES ROMAINES, INTÉRIEUR DE LA GRANDE SALLE (Voir [illegible]



PHOTOGRAVURE EXTRAITE DES « LETTRES SUR HIPPONE ».

30 mars 1887, a classées parmi les monuments historiques, et qu'un autre décret présidentiel, en date du 9 septembre suivant, lui a accordées à la condition expresse qu'elle n'en changera pas la destination première et qu'elle en fera exécuter les travaux d'appropriation sous la surveillance de l'architecte chargé par le Service des Beaux-Arts de la direction de tous les travaux de restauration des monuments historiques en Algérie.

Or, le projet de restauration de ces antiques réservoirs, dont nous donnons ci-joint le plan dressé par MM. les Ingénieurs des Ponts et Chaussées de la circonscription de Bône, répond à la première de ces conditions. Ces messieurs ont reconnu en principe que le parti le plus économique qu'on pouvait en tirer était de les reconstruire tels qu'ils existaient du temps des Romains, sauf en ce qui concerne les murs de séparation de la première salle qui, au lieu de communiquer entr'eux à la partie inférieure, seraient évidés chacun par quatre arceaux de 3m25 d'ouverture, et sauf encore en ce qui concerne les maçonneries qui n'auraient plus d'épaisseurs aussi considérables.

Ainsi établi et arrêté, ce projet ne change donc presque en rien les dispositions intérieures de ces anciennes citernes ; mais, bien qu'il réponde presque en tous points aux conditions stipulées par le décret du 9 septembre 1887, nous n'en regrettons pas moins, comme archéologue, l'exécution. En cette qualité, nous aurions préféré qu'on les laissât à l'état de ruines, parce que, si délabrées qu'elles soient, si méconnues et calomniées qu'elles furent, l'année dernière, par un journal de la localité, il n'en est pas moins vrai qu'elles ont toujours eu et auront longtemps encore le don de plaire et d'attirer, à Hippone, une foule de visiteurs, et parce que, après le dérasement des piscines épuratoires qui couronnaient, il y a peu de temps encore, le sommet du mamelon, ce sont, en définitive, les seuls vestiges importants qui restent de cette antique cité d'Hippone tant chérie des rois numides et de Saint Augustin.

Nous nous sommes élevé contre ce projet au sein du Conseil municipal de Bône et, tout dernièrement encore, au sein de la Commission d'emprunt, et très heureux d'apprendre qu'elles venaient d'être classées parmi les monuments historiques, nous pensions qu'on n'y toucherait que pour les mettre en état d'être visitées de nouveau et sans danger. Mais nous nous étions bercé d'un fol es-

poir. Il était écrit qu'après quatorze siècles d'abandon elles servi
raient un jour à l'alimentation des habitants de Bône, et que bien
tôt nous n'aurions plus le plaisir d'y descendre seul ou avec n
amis, d'y méditer et d'y cueillir, enfin, à l'ombre de leurs hautes
épaisses murailles et de leurs beaux micocouliers, la gracieuse fou
gère dominant avec peine les touffes élevées de l'acanthe chère
Callimaque, et du chardon Marie. La truelle du maçon viendra bien
tôt rajeunir leurs murs éraillés, rétablir leurs cloisons, leurs voût
et leurs piliers écroulés, et tout sera dit !

Moyennant la somme insignifiante de 96,000 francs, non com
pris, bien entendu, une somme à valoir de 10,000 francs pour tr
vaux imprévus, Bône pourra les aménager de façon à y emmag
siner 10,500 mètres cubes d'eau, et remplacer ainsi l'agréable p
l'utile.

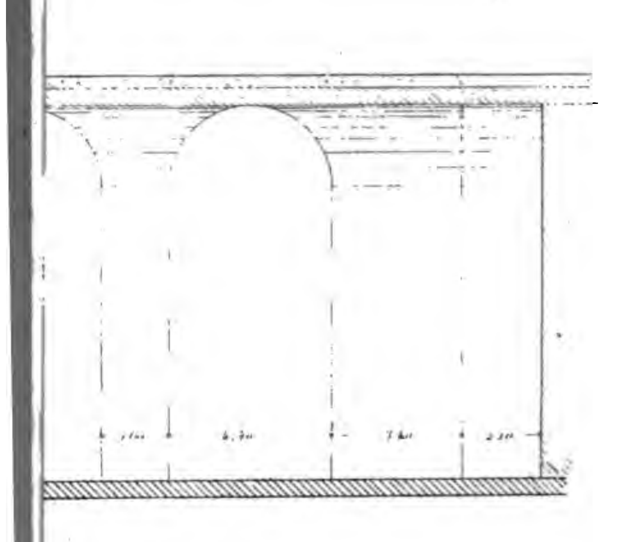
Il y aura, comme anciennement, trois compartiments complèt
ment séparés l'un de l'autre, mais pouvant communiquer ent
eux par des tuyaux.

Le plus petit de ces compartiments qui contient près de 2,0
mètres cubes, pourra servir à la distribution journalière en été, et l
deux autres compartiments de 8,500 m. cubes ensemble, serviront
réserve sur laquelle on pourra prélever 100 mètres cubes penda
quatre-vingt-cinq jours, c'est-à-dire pendant toute la période
les sources sont les plus basses et les besoins les plus forts.

Ils seront desservis par la conduite des eaux amenées d'El-Bi
suivant un projet dont le devis estimatif ne s'élève pas à moins
2,000,000 de francs, et dans le cas où ce projet serait renvoyé a
calendes grecques, par une conduite s'embranchant sur celle
Cours National, suivant la rue et la route de Guelma et le chem
de la Belelieta.

Cette conduite en fonte, de 0^m^15 de diamètre, servira tout à
fois de conduite d'alimentation et de conduite de distribution. I
la manœuvre de robinets-vannes, on arrivera à maintenir la pr
sion à peu près constante. Lorsqu'on voudra remplir les citern
la conduite, mise directement en communication avec le châte
d'eau des Santons, pourra débiter, sous une charge de 0,045,
volume de 22 litres par seconde, soit tout le débit de la conduite.

Quant à l'organisation de la distribution à l'intérieur des citern
le plan ci-joint indique que la conduite se subdivisera en trois bra
ches débouchant chacune au fond des trois compartiments et m



Coupe suivant V.X.



nies chacune d'un robinet-vanne permettant de fermer chaque compartiment. Chacune de ces branches pourra aussi servir pour la vidange du bassin, la conduite d'amenée pouvant se fermer par une vanne en amont de laquelle est une tubulure pour le tuyau de vidange qui se ferme et s'ouvre aussi par une vanne.

Cette disposition de robinets permettra donc d'arrêter ou de limiter l'arriver ou le départ de l'eau, de la faire arriver dans chaque bassin séparément ou dans tous ensemble, de faire communiquer les bassins entr'eux et de les vider séparément ou ensemble.

La dépense à laquelle donnera lieu l'établissement de la conduite et l'organisation de la distribution serai de 33,600 francs.

En fin de compte, si tous ceux qui aiment à comtempler de vieilles ruines regrettent de voir, non pas démolir, mais restaurer et rendre inaccessibles désormais ces antiques citernes si pleines de souvenirs et de pittoresque, les Bônois et les jardiniers d'Hippone surtout, plus utilitaires, se réjouissent de les voir bientôt remplies d'eau fraîche, limpide et pure.

Nous avons tout fait pour qu'on les conservât telles que les Vandales et les Sarrazins nous les ont laissées ; mais la loi sur la conservation des monuments historiques et le décret du 9 septembre 1887 en ayant décidé autrement, il ne nous reste plus qu'à nos incliner devant la loi. *Dura lex, sed lex !*

A. PAPIER.

CORRESPONDANCE.

Paris, 3 mai 1886.

MONSIEUR ET CHER PRÉSIDENT,

Le petit fragment que vous m'envoyez me paraît faire partie de l'inscription des *binas messorias, binas sartorias* (ce sont bien les termes, n'est-ce pas ? Je ne l'ai pas sous les yeux), du Ksar Mezouar ; mais ce n'est qu'une présomption ; en tout cas je lis :

LLIO FECIMV
ROCVRATOR
SENSERIT.VTI V
C · I · OCTAVI

Quant à l'autre, la photographie est trop mauvaise pour pouvoir se prononcer sur tous les points douteux d'une façon catégorique. En tout cas, je ne crois pas à *diutissime* que je ne lis pas, et quant a *universi* qui est le sujet de *restituerunt*, il lui faut un substantif auquel il se rapporte et que je ne retrouve pas avec évidence. Le capitaine Vincent m'a promis un estampage et alors je vous répondrai catégoriquement. L'ethnique naturellement ne peut se deviner.

Pour Maurice de Nassau, je n'en sais pas plus que vous; consultez une biographie universelle développée ou une histoire. S'il en est temps encore, je chercherai une biographie pour vous l'indiquer; mais il est sans doute trop tard.

Veuillez agréer, etc.

R. Cagnat.

Alais(Gard), le 7 mai 1886

Monsieur et cher Président,

J'ai reçu d'un de mes camarades qui fait partie des brigades topographiques de Tunisie, certains renseignements intéressants sur une région peu connue de la Régence : celle de la vallée de l'Oued-Tin, près de Tebourba.

Voici quelques-uns d'entr'eux :

« Dans le pays que je viens de traverser, me dit-il, se trouve, au « Nord de Tebourba, un pâté montagneux, l'*Enseroun*, qu'on ap- « pelle ici *Djebel Lansarin*. Les ruines romaines y sont importan- « tes, les sources nombreuses, et les quatre ou cinq défilés qui en « permettent l'accès étaient jadis gardés par des postes fortifiés.

« Je te parlerai plus spécialement du défilé connu sous le nom de « *Bab Gabeuss*. La route qui le traverse est longée pendant 10 ki- « lomètres par un aqueduc s'étendant dans la vallée de Chouigui « parsemée de ruines romaines.

« En aval de l'Oued-Tin et de l'Oued-Melah se trouvent, au Nord « du Djebel-Chaouach, les ruines de deux grandes villes connues « par les Indigènes sous le nom de *Dourat*, et de kilomètre en ki- « lomètre, sur les bords de l'Oued-Tin, on rencontre des maisons

« isolées. Enfin, au-dessous, et contre un marabout consacré à « Sidi Ali ben Ahmed, sont perchées, comme un nid d'aigle, les « ruines d'un château fort possédant encore six chambres bien « conservées.

« Ce château fort fermait le défilé de l'Oued-Tin à l'endroit où la « carte indique l'*Aïn-el-Hamar*.

« J'ai trouvé à un ksar voisin de Dourat et portant le nom d'Hen- « chir-bou-Glaïa, l'inscription à demi-enterrée que voici :

RNO·AVG·SACRVM
MIVS·FAVSIVS·CVM·AVIIO
Partie enterrée EMPIVMHSIΛIVΛM EIVS ΛFIVN
T·SVA·PEC.........EΛΛQ·DEDIC·DD

« A côté est une pierre tombale, mal écrite, commençant par les « mots :

D M S
M IVLIVS A....
CVS PIVS *etc.*

Le premier de ces textes me paraît des plus intéressants et il est regrettable que nous n'en possédions qu'une partie et que le nom du principal dédicant reste par cela même inconnu.

Je crois qu'il est possible de compléter comme suit la lecture de mon camarade :

*Satu*RNO·AVG·SACRVM
........MIVS FAVS*t*VS CVM AVI*to*
*filio suo (?) t*EMP*l*VM *et* S*t*A*t*VAM EIVS A*f*VN
*damen*T·SVA·PEC· *fecit id*EMQ·DEDIC·DD·

Loin de mes livres, et surtout n'ayant pas le *Corpus* sous la main, je ne puis savoir si l'inscription que je viens de transcrire est encore inédite ; mais je le suppose, car, ainsi que je le disais en commençant cette lettre, on ne connaît que fort peu les environs du Djebel-Chaouach et de Tebourba.

Je me souviens cependant d'avoir possédé, — et de posséder peut-être encore, mais je ne pourrai m'assurer de ce fait que dans quelques jours, — une inscription impériale trouvée, il y a cinq ans, dans ces parages, par M. le général d'Aubigny, et donnant, sous

forme d'ethnique, le nom de *Thibiuca* qui est, très probablement, celui de l'une des villes dont je viens de parler.

Veuillez agréer, etc.

E. Espérandieu,
Lieutenant au 17e d'Infanterie.

Philippeville, le 20 mai 1886.

Monsieur le Président,

J'ai reçu exactement le petit cachet en terre cuite, et j'attendrai la publication du fascicule de 1885 pour le montrer aux visiteurs du musée.

Voici au sujet de l'inscription romaine trouvée à Philippeville et du tombeau qui se trouvait sur l'emplacement du square de l'église tous les renseignements qui sont venus à ma connaissance.

Mgr l'évêque de Marseille, passant par Philippeville, pour se rendre à Bône, a vu l'inscription et m'a dit que M. de Rossi avait besoin de connaître très exactement la place qu'occupait le tombeau par rapport à l'ancienne église chrétienne dont l'existence s'était révélée par les nombreuses pierres de taille rencontrées dans les travaux de construction du square. Pour lui permettre de se faire une opinion à ce sujet, l'architecte relève en ce moment le plan de l'ancienne église, autant que cela est possible, au moyen des emplacements des pierres retrouvées. Si le tombeau occupait le centre de l'abside et, par conséquent, si l'autel était édifié sur le tombeau même, nul doute, étant connue l'habitude d'élever des autels sur le tombeau même des martyrs, nul doute, dis-je, que le corps retrouvé ne soit celui d'une martyre; dans le cas contraire, ce ne serait qu'un corps pieux, c'est-à-dire, appartenant à une personne qui aurait obtenu la faveur d'être enterrée dans l'église.

Au sujet du nom de martyre qui serait indiqué dans le texte par le mot DIGNAE, M. de Rossi prétend que ce serait contraire à la règle observée dans ce genre de commémoration, par suite de laquelle le nom du saint serait toujours indiqué, si on ne trouvait pas dans le mot DIGNAE le nom de la martyre.

Voici maintenant la copie textuelle de la lettre de M. Poulle

adressée à M. le Maire :

« Les détails de l'inscription et la découverte de tombes dans son « voisinage feront, sans doute, l'objet d'études de la part de MM. « Edmond Leblan et Rossi qui s'occupent plus spécialement des « inscriptions chrétiennes. Il importerait donc beaucoup d'avoir « une description exacte des endroits où ont été trouvées l'inscrip- « tion et les tombes, ainsi que de l'orientation des corps. Une des « tombes a été trouvée sous une mosaïque : le détail serait très in- « téressant, parce que, d'après tout ce que j'ai vu dans ce pays, les « chrétiens seuls déposaient des morts sous des pavés de mosaï- « que. La tombe serait donc chrétienne et les ossements qu'elle « contenait pourraient bien être ceux de la martyre DIGNA. Je l'ap- « pelle DIGNA, bien que le 3[e] vers paraisse présenter quelques diffi- « cultés d'interprétation ; mais il y a de si bonnes raisons à l'inter- « préter comme je le fais, que je ne puis hésiter. Il ne serait pas « moins intéressant de savoir si l'église actuelle a été construite sur « un monument antique.

« Désirez-vous que je vous donne mon avis sur l'âge probable de « l'inscription ? Les caractères en sont réguliers et bien formés ; « seuls les G, les F et les V affectent une forme qui accuse une certai- « ne décadence de l'art du lapicide. En tenant compte cependant « de l'habileté qu'avaient dû conserver les tailleurs de pierres d'une « ville importante comme Russicade, je crois pouvoir placer la da- « te de l'inscription vers la fin du règne de Constantin le Grand qui « avait rendu la paix à l'église ; je ne pense pas qu'elle soit en « deçà de l'an 350.

« Je n'aborderai pas la question de savoir si DIGNA était chré- « tienne orthodoxe ou si elle appartenait au schisme des Dona- « tistes qui ont eu aussi leurs martyrs. Je tiens pour la première « hypothèse. La discussion viendra en son temps. »

Je termine en vous réitérant ma promesse de vous tenir au courant de tout ce qui sera arrivé à ma connaissance, et de vous envoyer tout ce qui pourra intéresser notre découverte.

Veuillez agréer, etc. H. Dry.

Paris, 8 juin 1886.

Monsieur et cher Président,

Je vous réponds en deux mots, *deficiente tempore.*

Votre lecture du PRO SALVTE est meilleure ; mais ce n'est pas encore cela ; à partir de *ab ordine* on ne peut pas faire le mot à mot, comme j'aurais dit à mes élèves.

VNIVERSI ne se rapporte à rien dans votre restitution, à moins que vous ne réunissiez VNIVERSI CVRATORES, ce qui est de toute impossibilité. AB ORDINE ne se comprend pas, etc.

Le mot CVRATORES (est-il complet ?) se rapporte évidemment à ARIDIVS PRIMVS, et ce doit être CVRATOR ou CVRANTE *vel tale quid.*

Je ne puis que deviner ; vous avez le monument entre les mains ; lisez et faites quelque chose de correct.

Quant à SENSERIT, ni vous, ni moi ne pouvons savoir si c'est le subjonctif parfait de *sentio* ou de [*con*]*sentio* ou de [*as*]*sentio.* Il n'y a pas à traduire des inscriptions aussi mutilées que celle-là ; c'est s'exposer à se tromper, de gaieté de cœur.

Agréez, etc.

R. CAGNAT.

Bône le 15 février 1886.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Ainsi que je vous en avais fait la promesse, j'ai l'honneur de vous adresser la description du fameux rocher de Callaa-es-Senam qui a excité depuis longtemps la curiosité de tous les savants algériens et dont parle M. le conseiller LETOURNEUX dans ses lettres du 16 juillet 1884 et du 25 janvier 1885 insérées dans les fascicules 1 et 2 de votre 21e Bulletin.

J'avais déjà visité ce rocher en 1882, après la première expédition de Tunis, la permission de le faire avant, m'en ayant été refusée par les autorités locales, en 1880 ; en y retournant cette fois (avril 1886), j'avais eu soin d'emporter mes appareils photographiques, ce qui m'a permis d'en rapporter quelques vues que je me permets de vous offrir et qui compléteront ma description sans doute incomplète.

Quant à mes appréciations personnelles sur l'identité du rocher que je crois être le même que celui décrit par Salluste dans sa « Guerre de Jugurtha » je les soumets à celles beaucoup plus com-

pétentes de vos nombreux et savants correspondants, dont quelques-uns ne manqueront pas, sans doute, un jour ou l'autre, de venir étudier et peut-être trancher, sur les lieux mêmes, cette question intéressante, ainsi que celle du nom ancien de l'Oued-Mellègue, que M. Tissot, dans son remarquable ouvrage de « Le bassin du Bagrada » croit être le Muthul.

Veuillez agréer, etc.

E. de Vaquières,
Chef d'escadrons au 3e Spahis

Villefranche, le 29 août 1886.

Monsieur et cher Président,

Le 14 août dernier vous me manifestiez le désir de posséder quelques renseignements nouveaux sur le jeton anglais que je vous avais fait parvenir, et vous me demandiez, en particulier, si je connaissais la portée de *la plaisanterie* mise en circulation sous la forme de la légende suivante qui se lit au revers du jeton :

JOHANNES ILLE COQVVS SVI FILIIQVE

Grâce aux éclaircissements que j'ai demandés aux fabricants eux-mêmes, je puis vous renseigner à peu près complètement aujourd'hui.

MM. John Cooke et Sons, industriels à Londres, m'ont écrit ce qui suit :

« Les *marques* de la *médaille* (1) ont été copiées exactement sur « une vieille *pièce* qui nous est tombée sous la main, par hasard, « en voyage, il y a quelques années (2). Nous sommes fournis« seurs en gros, pour l'Angleterre, l'Irlande et l'Écosse, des arti« cles vendus, par les papetiers, comme jetons de jeux de cartes « et nous avons utilisé (3) le dessin en relief mis de chaque côté de « la pièce, excepté sur l'une des faces où nous avons remplacé

(1) On a voulu dire : du jeton.
(2) Il s'agit évidemment de l'amulette de Sfax.
(3) Pour des nouveaux jetons.

« l'inscription par le nom de notre maison en latin :

« *Johannes ille coquus sui filiique* (latin);
« John, le cuisinier, et ses fils (français);
« *John Cooke et Sons* (anglais),

« *Cooke* étant, en anglais, l'équivalent du mot français *cuisinier*. »

Ainsi donc, nous voilà fixés sur le sens que les fabricants anglais *ont voulu* donner à la curieuse légende de leur jeton. C'est en réalité d'une façon très sérieuse qu'ils ont lancé dans le commerce la phrase que beaucoup de personnes ont dû prendre pour une vulgaire plaisanterie ; ce qui se comprend du reste aisément.

Voyez maintenant s'il y a lieu de joindre cette lettre à celle que je vous ai précédemment envoyée, et pardonnez-moi si je vous ai entretenu si longtemps d'un si futile objet.

Agréez, etc.

E. Espérandieu.

Aïn-Barbar, 27 septembre 1886.

Monsieur le Président,

Étant vendredi dernier chez Si M'ahmed ben Mahmoud, cheick des Beni M'hamed, à Zongouf, je remarquai dans un cimetière arabe qu'on nomme Djebana-Sidi-Loudjani, des morceaux de briques romaines.

Or, en cherchant à y trouver quelques-unes d'entières, j'ai mis la main sur le petit boulet de canon que je vous envoie par le porteur.

Ce boulet de canon, car c'en est bien un, ce me semble, a été coulé en deux pièces, comme vous voyez, et ensuite entouré d'un fil de métal pour tenir les deux pièces ensemble.

Mais comment se trouvait-il à Sidi-Loudjani ? On me dit que les Arabes ont assez l'habitude de ramasser ou d'acheter de vieux boulets pour les placer sur les tombeaux de leurs marabouts ; cela expliquerait la présence de celui-ci dans ce cimetière. Il n'y a donc rien d'étonnant qu'il ait été ramassé au Fort-Gênois ou voire même à Bône. A vous, Monsieur le Président, d'élucider la question.

Quant aux briques romaines, elles proviennent très probable-

ment d'un village ou d'une simple ferme romaine établie jadis en ce lieu qui n'est éloigné du cap de Fer que de 3 heures de marche, direction sud-ouest (1).

Veuillez agréer, etc.

SCRATCHLEY.

Carthage, le 14 octobre 1886.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

En vous communiquant, le 24 février 1882, une note très brève sur une monnaie vénitienne de Louis Mocénégo, et sur un amulette usité parmi les Arabes, je n'avais d'autre intention que de vous signaler l'origine de ce dernier et de faire remarquer qu'il n'était qu'une imitation grotesque du sequin de Venise. Si j'ai dit qu'on avait voulu ridiculiser le pieux sujet de la monnaie vénitienne, c'était là, dans ma note, un point tout à fait secondaire. J'étais amené cependant à cette observation par l'examen de l'amulette sur lequel il n'y a d'*informe* (c'est le terme qu'emploie lui-même M. le capitaine MÉLIX) que les figures correspondant à St-Marc et au do-

(1) L'objet que notre aimable confrère, M. Scratchley, nous a fait remettre n'est autre chose, en effet, qu'un boulet de canon de la catégorie de ceux qu'on employait et appelait dans un temps (XVI[e] siècle) *boulets ramés*. Il en diffère néanmoins en ce qu'il constitue à lui seul deux boulets ou portions de boulet, car il est partagé par le milieu en deux parties égales qui s'ajustent en s'emboitant par en haut et par en bas au moyen de coins triangulaires.

Le fil de fer ou de laiton qui en reliait les deux parties hémisphériques, s'enroulait autour par une rainure pratiquée à cet effet. Il devait sans doute se briser lorsque le boulet venait frapper l'objet visé et se diviser en faisant l'office d'éclats d'obus.

Son diamètre est de 0,095, et son poids de 2 k. 600. Il provient, sans doute, du Fort-Génois ou de Bône où l'on en a trouvé en assez grand nombre de divers calibres, ramés ou non, mais pas un seul de ce genre, néanmoins.

Quant aux tuiles romaines au milieu desquelles il a été trouvé, elles proviennent évidemment de quelque ferme romaine établie jadis en cet endroit, ou de l'une ou l'autre petite station, *Zaca* ou *Muharur*, situées toutes deux sur la côte, entre Takouch et le Ras-el-Hadid, à la distance de 10 et 22 kilomètres de ce dernier cap. A. P.

ge, tandis que *les lettres sont régulières,* quoique *bizarrement disposées*, et que le double ellipsoïde formé de grenetis et d'étoiles est fidèlement imité. De plus, on peut reconnaître dans cette reproduction l'intention de donner aux figures des têtes d'animaux, et le graveur indigène, arabe ou israélite, si novice ou maladroit qu'on veuille le supposer, ne se serait jamais tant écarté du modèle qu'il avait sous les yeux.

« Il faudrait, a dit M. Cagnat, que les fabricants d'amulettes ou « talismans fussent des gens quelque peu éclairés pour tourner en « ridicule St-Marc et le doge. »

Ils devaient l'être, en effet, si nous en croyons M. Mélix qui, tout en adoptant l'avis de M. Cagnat, leur prête assez d'intelligence pour avoir inventé une formule grecque très énigmatique et très compliquée. « Le fabricant de ces talismans, dit-il, a voulu, *à dessein*, « rendre les légendes énigmatiques pour ses contemporains. »

Mon intention n'est point de relever toutes les assertions contestables que renferme l'article de M. Mélix. Mes occupations, vous le savez, ne me laissent guère le temps de faire de la controverse archéologique.

Je me bornerai seulement à dire que M. Mélix me paraît commettre une grave erreur en confondant les formules magiques et les amulettes superstitieux des païens ou des gnostiques avec nos médailles chrétiennes et leurs pieuses légendes.

Les Pères de l'Église et les Conciles, en effet, condamnèrent toujours l'usage des amulettes païens ; au contraire, ils approuvèrent et encouragèrent l'usage des reliques, des emblèmes et des formules religieuses. C'est ainsi que St-Augustin recommandait de ne pas confondre les *ligatures* des païens avec l'emploi des divines écritures.

Je lui reprocherai aussi l'intention qui perce dans son article de ridiculiser la légende aussi respectable qu'efficace de la médaille de St-Benoît :

Vade retro Satana ; nunquam suade mihi vana.
Sunt mala quæ libas, ipse venena libas.

« Retire-toi, Satan, ne viens pas me conseiller tes vanités. Le breuvage que tu verses est le mal, bois toi-même tes poisons. »

Les initiales qui représentent ces deux vers sur la médaille de St-Benoît, ne renferment rien de plat ni de mystérieux pour les fi-

dèles qui en font usage. Ceux qui n'en seraient pas convaincus liront avec avantage un opuscule écrit par Dom Guéranger, sur l'origine et la signification de cette médaille. En 1879, ce livre en était à sa septième édition (1).

Il est vrai que M. Mélix a, depuis la publication de son article dans le *Bulletin d'Hippone*, n° xxi, p. 249, exprimé le regret de s'être servi d'expressions aussi dures, et reconnu que sa plume avait été plus loin que sa pensée. Il vous a chargé de me le transmettre, ce que vous vous êtes empressé de faire en m'exprimant vous-même le regret de n'avoir point remarqué ce passage de la *Note* de notre érudit et zélé confrère, et en me rappelant que l'Académie d'Hippone s'interdit toute discussion ou publication religieuse présentant un caractère polémique ou dogmatique.

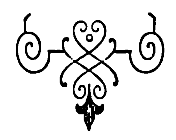
Je vous en remercie très cordialement et vous prie de croire au plaisir que j'éprouve de voir cet incident définitivement clos et de pouvoir renouer les bonnes relations qui existaient entre nous depuis si longtemps.

Veuillez agréer, etc.

A.-L. Delattre,

Prêtre missionnaire d'Alger, Chapelain de St-Louis.

(1) *Essai sur l'origine, la signification et les privilèges de la médaille ou croix de St-Benoît*, par le R. P. Dom Guéranger. Oudin, libraire-éditeur, Paris, rue Bonaparte, 51.



COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS

RÉUNION DU 19 AVRIL 1886.

PRESIDENCE DE M. PAPIER.

La séance est ouverte à 4 heures et demie.

M. le capitaine **Molnier** se fait excuser de ne pouvoir assister à la réunion.

NÉCROLOGIE.

M. le **Président** informe la réunion que l'Académie d'Hippone vient de perdre, dans la personne de M. le Dr **Louis Bourjot**, décédé à Saint-Maur-les-Fossés (Seine), le 8 mars dernier, âgé de 86 ans, un de ses membres correspondants les plus anciens.

A ce titre, dit M. le Président, M. le Dr BOURJOT faisait partie, en effet, de notre modeste Société académique depuis 1866, et publiait, dans son *Bulletin* nº 3, un *Commentaire sur le récit fait par Hirtius Pansa de la guerre de Jules César et de Scipion en Afrique.* Et si depuis lors elle n'a plus eu l'heur de recevoir de ses intéressantes communications, elle n'en a pas moins reçu de lui des preuves fréquentes de l'intérêt et de l'affection qu'il lui portait.

Mais l'Académie d'Hippone n'est pas la seule à perdre en lui un de ses membres les plus dévoués, l'Algérie qu'il comparait volontiers à une émeraude enchâssée dans un saphir, perd, elle aussi, un de ses amis les plus fervents et les plus éclairés. Elle lui avait rendu la santé, il mit à son service son cœur, son intelligence et son activité.

En dehors de nombreux articles insérés dans les journaux quotidiens d'Alger, notre regretté collègue a publié : *Traité abrégé des poissons apportés sur le marché d'Alger, — Choix des immigrants pour le peuplement de la colonie, — Note sur l'amphisbène de l'Algérie, — Histoire naturelle du massif d'Alger dans ses rapports avec l'homme préhistorique, — Etudes archéologiques sur les grottes du Grand-Rocher et de la Pointe-Pescade, — Essai sur les papyrus et papiers des temps anciens et modernes, — Critique du projet de la mer intérieure, — Les altérations organiques et le monde microscopique, — Les eaux de la Tunisie devant l'histoire,* etc., etc., et enfin, *La géogénie du double massif du Sahel d'Alger* où s'étant appliqué à démontrer la nature

éruptive du calcaire bleu de la Bouzaréa, il souleva un flot de protestations de la part des géologues, comme on sait.

Cœur généreux, esprit cultivé, travailleur infatigable, tel était, en un mot, l'homme que nous comptions dans nos rangs depuis vingt ans, et à qui la Société climatologique d'Alger, après l'avoir eu longtemps comme vice-président, avait depuis peu décerné le titre de vice-président honoraire et une médaille d'or grand module pour son *Herbier de l Algérie*.

L'Académie d'Hippone joint donc ses plus sincères regrets à ceux de toutes les Sociétés scientifiques et humanitaires dont faisait partie M. le Dr Bourjot, et à ceux des nombreux et fidèles amis qu'il a laissés en Algérie.

PRÉSENTATIONS ET ADMISSIONS

Sur la présentation de MM. Papier, président, et Rognon, trésorier, MM. **Arihaud (Etienne)**, propriétaire, **Lampronti (Léon)**, imprimeur, **Perrot**, conducteur des Ponts et Chaussées et **Rabon**, propriétaire, sont admis comme membres titulaires.

CORRESPONDANCE

M. le **Président** donne lecture des lettres qu'il a reçues depuis la dernière réunion de :

1° M. **Gariel**, secrétaire du conseil d'administration de l'Association française pour l'avancement des sciences, l'informant que le conseil a alloué une subvention de 300 francs à l'Académie d'Hippone pour contribuer à la publication de ses travaux ;

2° M. le professeur Joh. Schmidt, relative à l'inscription de l'Oued-Cham dont il a reçu un estampage de M. le Dr V. Reboud qui lui a permis de rectifier aux lignes 3, 7 et 8, la lecture de M. Masqueray ;

3° M. Wetterlé, de Souk-Ahras, l'informant qu'en explorant le Djebel-Dekma, il a reconnu la présence dans cette montagne du phosphate de chaux à l'état noduleux, terreux et cristallin, disséminé dans les marnes et les calcaires crétacés, et qu'il estime être très répandu sur toute la frontière tunisienne, à en juger par les découvertes de nodules et de fossiles phosphatés que M. Thomas a faites récemment à Seriana et par la nature des terrains dont il a lui-même remarqué l'identité d'origine et de superposition.

4° M. Wetterlé annonçant l'envoi d'échantillons de guano, de phosphate de chaux, de calcaire et de pouzzolane et donnant sur le gisement et la richesse du guano en matière organique, ainsi que sur la

direction et l'importance des calcaires phosphatés du Dekma des renseignements détaillés et intéressants.

5° M. Em. Espérandieu, au sujet de deux inscriptions trouvées à Bou-Chater (Tunisie), dont l'une est inédite et l'autre a été publiée, avec de légères variantes, par MM. Niculi et Guérin (*Corp.* 1211).

6° M. H. Dry, conservateur du musée de Philippeville, annonçant la découverte sur la place de l'église, 1° d'une mosaïque composée de petits cubes blancs, bleus et verts, formant des hexagones et des losanges comme dessins ; 2° d'une dalle en marbre blanc portant une inscription chrétienne dont il envoie deux estampages ; 3° d'un tombeau renfermant un squelette complet de femme et trois ou quatre gros clous qui pourraient bien indiquer que la défunte est morte martyre.

7° Du R. P. Delattre au sujet de l'inscription n. 10,530 du *Corpus* (t. VIII), dont il relève une erreur de lecture à la troisième ligne, et de la Table d'exécration qu'il a publiée en 1882 (n. 451 des *Addit.* au t. VIII du *Corpus*) où le mot QVOS qui commence la trentième ligne doit être lu EQVOS.

8° M. Jus, ingénieur civil à Batna, annonçant l'envoi d'un tableau photographié de l'âge de pierre dans le Sahara et d'une notice sur les oasis du Souf (Sahara oriental), dont il sollicite l'insertion dans le *Bulletin* d'Hippone.

COMMUNICATION.

M. le **Président** informe la réunion qu'en exécutant les travaux de la caserne de cavalerie de Tébessa, M. Allotte de la Fuye, commandant du génie, vient de mettre au jour deux mosaïques magnifiques, dont l'une de sept mètres de largeur sur plus de neuf mètres de longueur, représente le couronnement d'Amphytrite, et l'autre, de dimensions moins grandes, représente une plage à laquelle aborde un vaisseau à vingt rames chargé d'amphores, une sorte de cochon de mer, un poulpe, un taureau au corps entouré d'une ceinture, un cheval en liberté et un deuxième portant un cavalier. Au-dessous de ce premier tableau et à gauche, un athlète debout, entièrement nu, tenant dans la main droite une grande palme, à droite un personnage vêtu d'une ample tunique, la tête nue et paraissant adresser à l'athlète dont le nom Marcellus est inscrit à droite de la tête, des éloges que celui-ci semble écouter avec satisfaction.

Le cadre de cette première mosaïque est formé d'un réseau de feuillages entremêlés d'oiseaux et de panthères.

Au-dessous de la seconde qui semble représenter le retour de Marcellus dans sa ville natale, après avoir été acclamé vaiqueur dans toutes les villes où il a lutté et avoir amassé une grande fortune, une large

bordure composée de feuilles variées de couleurs encadre une frise qui occupe toute la largeur du tableau et la partage en quatre panneaux carrés où sont représentés, à droite un sanglier et une gazelle, à gauche un taureau et une autruche affrontés deux à deux et s'élançant l'un contre l'autre.

D'après tout ce que nous en avons entendu dire, ajoute M. le Président, et d'après les photographies qu'on nous en a montrées, ces deux mosaïques, la première surtout, se distinguent de toutes celles qu'on a trouvées jusqu'aujourd'hui dans ce genre par la variété des formes, des attitudes, des couleurs et l'élégance du dessin. Aussi caressons-nous l'espoir que la Société archéologique de Constantine, qui nous a déjà donné de magnifiques chromolithographies des mosaïques trouvées à Oued-Atménia, en 188 , ne négligera point d'en faire autant pour celles-ci, et que sous peu elle nous mettra mieux à même de juger de cette œuvre d'art que ne peuvent le faire les photographies qui en ont été faites jusqu'à présent.

DONS.

M. le Secrétaire Conservateur du Musée dépose sur le bureau :

1° 12 échantillons de cuivre, de galène, de blende, de fer sulfuré et de quartz provenant de la mine d'Aïn-Barbar (Djebel-Edough), et offert par M. Arthur SCRATCHLEY.

2° 2 grands bronzes de Faustine Senior et de Julia Mammea, par M. MORELLET.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 1886.

PRESIDENCE DE M. A. PAPIER

Le compte-rendu de la dernière réunion est lu et adopté sans observations.

PRÉSENTATION ET ADMISSION.

Sur la présentation de M. PAPIER, président, et de M. ROGNON, trésorier, M. **Arlès Dufour**, propriétaire aux Beni-Urgine, est admis comme membre titulaire.

CORRESPONDANCE IMPRIMÉE.

M. le **Président** donne connaissance :

1° D'un questionnaire émané du Comité des travaux historiques et scientifiques (section des sciences économiques et sociales), adressé aux Sociétés savantes, avec prière de vouloir bien le faire remplir dans un certain nombre de communes de leur ressort, urbaines ou rurales, et y indiquer le prix de vente au détail du pain, du lait, des œufs, des pommes de terre, du sel, du sucre et de tous les autres articles de consommation courante que l'on voudrait ajouter à la liste.

2° D'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 25 mai dernier, sur l'utilité qu'il y aurait à préparer dès à présent le programme du Congrès des Sociétés savantes en 1887, à le publier à la fin de juin et à lui adresser d'urgence la liste des questions choisies par la Société d'Hippone.

CORRESPONDANCE MANUSCRITE

M. le **Président** donne lecture des lettres qu'il a reçues depuis la dernière réunion de :

1° M. Cagnat, relative au fragment d'inscription trouvé par M. le capitaine Vincent, lors de sa dernière visite au Ksar-Mezouar (Tunisie), en 1883, et à la dédicace impériale également decouverte par M. le capitaine Vincent dans la tribu des Beni-Mazzen, territoire des Ouled-Mesellem (Tunisie).

2° M. Dry, au sujet de la traduction qu'il a donnée de l'inscription chrétienne trouvée à Philippeville le 3 avril dernier. A sa lettre, M. Dry joint : 1° une copie du procès-verbal de la découverte, signé par M. Ricoux, maire, Bertrand, secrétaire de la mairie, Dry, conservateur du Musée, Salles, curé de la paroisse, Dalmas, architecte, Ponticelli, commissaire de police, Marquet, entrepreneur, témoins des faits qui y sont relatés ; 2° un calque du plan, à l'échelle de 0,01 par mètre, des emplacements où ont été découverts l'inscription, la mosaïque et le tombeau.

3° M. le lieutenant Em. Espérandieu, relatant la découverte faite récemment par un de ses camarades de l'armée d'occupation en Tunisie, à l'Enchir-bou-Ghara, près Tebourba, d'une dédicace religieuse et d'une tumulaire assez fruste dont il ne lui a été communiqué que les trois premières lignes de l'épitaphe.

4° De M. le professeur Th. Fischer, de l'Université de Marbourg, au sujet du voyage d'exploration qu'il vient d'effectuer en Algérie et en Tunisie, et au cours duquel il a rencontré partout un accueil des plus aimables dont il se montre très reconnaissant. Il remercie M. le Prési-

dent du titre de correspondant étranger qu'il lui offre et qu'il s'empresse d'accepter avec reconnaissance.

5° M. Dry, relative à l'inscription chrétienne de Philippeville dont il cherche à justifier la lecture telle qu'il l'a donnée et communique une lettre de M. le président de la Société archéologique de Constantine qui considère le mot DIGNA comme un nom propre, bien que le troisième vers paraisse présenter quelques difficultés d'interprétation.

6° M. L. Delattre, prêtre missionnaire d'Alger, correspondant à Carthage, au sujet de deux inscriptions tumulaires qu'il a relevées tout récemment au pied de l'antique ville d'Utique, vers la Medjerda et dont il envoie les copies.

7° De M. Cagnat, n'approuvant pas les restitutions que M. le Président se propose de faire dans le texte de l'inscription commémorative découverte aux Beni-Mazzen (Tunisie), par M. le capitaine Vincent.

8° M. le professeur Th. Fischer, accusant réception de son diplôme de membre correspondant étranger et annonçant l'envoi prochain de son étude sur les côtes septentrionales de l'Afrique.

9° M. le commandant de Vaquières relative au rocher de Callaa-es-Senam dont il envoie une notice accompagnée de plusieurs photographies dont trois représentent les côtés Sud, Sud-Est, Nord-Est du rocher et la quatrième un des bassins creusés à sa surface.

10° M. A. Héron de Villefosse regrettant de n'avoir pu décider M. le Directeur des Beaux-Arts à publier à ses frais la chromolithographie de la mosaïque d'Hippone d'après l'aquarelle de M. G. Abel de Pujol.

COMMUNICATIONS

M. le **Président** fait passer sous les yeux des membres de la réunion : 1° la photographie que M. le commandant Chédé, membre correspondant à Aix (Provence), lui a adressée tout récemment d'une brique dont les caractères, gravés assez profondément dans chacune des mailles d'un réseau occupant toute la surface, lui sont tout à fait étrangers.

M. le **Président** propose d'en envoyer l'empreinte à M. A. Héron de Villefosse et d'en remettre la photographie à M. le capitaine Mélix avec prière à ces messieurs de vouloir bien en étudier l'inscription qui lui paraît être composée de caractères hiératiques ou démotiques.

2° Un calque, sur papier bleu, de la carte de l'occupation romaine dans le pays de Béja, dressée à l'échelle de 1/100,000, par M. le capitaine Vincent.

3° 2 exemplaires sur papier bleu du plan de Béja, dressé à l'échelle de 1/5000, par le même.

4° Un dessin du Ksar Saga (Tunisie), vu de face, par le même.

5° Le dessin de la porte romaine à double entrée mise au jour à Béja, par l'auteur, avec un levé au 1/1000 des abords de Bab-el-Souk.

6° Le fac-simile des monnaies arabes trouvées à Béja avec la traduction de la légende.

7° La copie, enfin, d'une inscription tumulaire double, inédite, trouvée à Chemtou, par notre zélé correspondant.

RÉUNION DU 1er OCTOBRE 1886.

PRESIDENCE DE M. PAPIER.

Le compte rendu de la dernière réunion est lu et adopté sans observations.

PRÉSENTATIONS ET ADMISSIONS.

Sur la présentation de MM. Papier et Milliot, MM. **Guérin-Toudouze,** pharmacien, **Lucien Jean,** principal du collége, et **Porcher,** inspecteur de l'enseignement primaire, sont admis comme membres titulaires résidants.

CORRESPONDANCE MANUSCRITE.

M. le **Président** donne lecture des lettres qu'il a reçues depuis la dernière réunion, de :

1° M. **Landrin,** conservateur du musée d'ethnographie, à Paris, accusant réception de tous les *Bulletins* dont l'Académie d'Hippone a pu disposer en faveur de la bibliothèque du musée, et la remerciant de cet envoi ;

2° de M. **Edmond Groult,** fondateur des musées cantonaux, à Lisieux (Calvados), engageant l'Académie d'Hippone à donner une impulsion nouvelle à son musée où devraient trouver place tous les documents décrits dans ses Bulletins périodiques ;

3° M. le lieutenant-colonel **G. Olivier,** regrettant de ne pouvoir accéder au désir exprimé par l'Académie d'Hippone d'avoir une photographie de son père, ancien Président et Secrétaire perpétuel de la Société, et certains documents utiles à sa biographie ;

4° M. le lieutenant **Ém. Espérandieu,** au sujet des jetons qui se vendent actuellement chez tous les papetiers et qui ne sont qu'une ser-

vile copie de la fameuse *guermide* de Sfax dont l'exergue du revers seule a été changée ;

5° M. **Ant. Héron de Villefosse,** au sujet de la lecture du texte du petit cylindre en terre cuite, du musée de Philippeville, qu'il considère comme une estampille de potier ;

6° M. **Becquet,** imprimeur lithographe, à Paris, relativement au plan du projet de restauration des citernes d'Hippone qu'il s'est trop pressé de reproduire et qu'il serait néanmoins fâcheux de ne point publier ;

7° M. le curé **Mougel,** au sujet d'un fragment de verre ou de poterie romaine ayant appartenu à un vase de luxe ;

8° M. **E. Taillebeau,** archiviste de la Société de Borda, demandant à l'Académie d'Hippone de vouloir bien entrer en relation d'échanges avec elle ;

9° M. **Wetterlé** annonçant les découvertes de fossiles et de matières minérales qu'il a faites dernièrement dans les environs de Souk-Ahras ;

10° M. le lieutenant **Em. Espérandieu,** au sujet du jeton imitant l'amulette de Sfax et de la légende qu'on y lit au revers ;

11° M. **Boulet,** bibliothécaire de l'Institut canadien-français d'Ottawa, accusant réception et remerciant l'Académie d'Hippone de l'envoi de ses publications antérieures à 1886 ;

12° M. **Jus,** correspondant à Batna, annonçant l'envoi d'une *Notice* sur les Stations préhistoriques de l'Oued-Rir', qu'il serait heureux de voir insérée dans l'un des plus prochains fascicules de l'Académie d'Hippone ;

13° M. **Dry,** conservateur du musée de Philippeville, au sujet de l'inscription de NAVIGIVS et du cercueil de DIGNA *(?)* dont le squelette tombe en poussière actuellement ;

14° M. le lieutenant **Abel Farges** priant l'Académie d'Hippone de vouloir bien charger officiellement M. le curé ROUQUETTE de dresser le catalogue des antiquités composant le musée épigraphique de Khenchela et de prendre soin de leur conservation ;

15° M. **Jus** informant l'Académie d'Hippone que plusieurs Sociétés savantes sont déjà en possession des documents qu'il lui a adressés dernièrement, et qu'il faudrait, pour en avoir la primeure, qu'elle les publiât dans son prochain fascicule. Le Bureau exprime à cet égard un légitime étonnement ;

16° M. **Jus** informant M. le Président qu'il a écrit à la Société de géographie de Paris et à la Société des travaux historiques et scientifiques de France pour les prier de ne pas publier sa *Notice* sur les Stations préhistoriques de l'Oued-Souf, ainsi que la carte et les planches photographiées qui l'accompagnent.

COMMUNICATIONS.

M. le **Président** dépose sur le Bureau, de la part de :

1° M. le commandant **Chédé**, une empreinte sur feuille d'étain de l'inscription gravée sur une brique du cabinet de M. d'Aubergne, à Aix ;

2° M. **Edm. Groult**, son programme imprimé sur la Section maritime et fluviatile des musées cantonaux ;

3° M. **Godillot**, l'empreinte en cire d'un cachet *(sigillum)* trouvé à Tabarka ;

4° M. **Godillot**, ledit *sigillum* ou cachet en cuivre, avec légende circulaire entourant un crucifix accosté de Marie et Magdeleine ;

5° M. **Wetterlé**, de Souk-Ahras, la copie d'une inscription tumulaire libyco-berbère, trouvée sur la rive gauche de la Medjerda ;

6° M. le capitaine **Vincent**, d'Aïn-Draham (Tunisie), les photographies de la porte romaine et des thermes de Béja, d'une fibule trouvée dans un tombeau punique, d'une stèle libyque avec inscription, d'une autre stèle avec emblèmes puniques, et de la station actuelle d'Aïn-Draham ;

7° M. **Jus**, de Batna, *a.* le Résumé des travaux exécutés par la Société agricole et industrielle de Batna, de 1882 à 1886 ; *b.* le Résumé historique des travaux de sondage entrepris dans le département de Constantine, pendant la campagne de 1885 à 1886 ; *c.* la photographie des silex taillés qu'il a recueillis au Coudiat Sidi-Yatria (Oued-Rir') ; *d.* sa *Notice* sur les Stations préhistoriques de l'Oued-Rir', avec carte ;

8° M. **Dry**, les photographies des trois plus beaux sarcophages et des trois plus belles statues en marbre blanc du musée archéologique de Philippeville ;

9° M. **Abel Farges**, les copies d'une inscription tumulaire, d'une dédicace impériale trouvées à Khenchela, et d'un fragment indéterminable découvert au Fedj-Ouled-bou-Kahil, tous documents épigraphiques inédits ;

10° M. **Scratchley**, ingénieur-directeur des mines d'Aïn-Barbar, un boulet coulé en deux pièces se tenant ensemble au moyen d'un fil de fer ou de laiton qui contournait le boulet dans une rainure. Trouvé à Zangouf (Djebel-Edough).

RÉUNION DU 27 DÉCEMBRE 1886.

PRESIDENCE DE M. PAPIER.

Le compte-rendu de la dernière réunion est lu et adopté sans observations.

CORRESPONDANCE IMPRIMÉE

M. le **Président** donne connaissance de deux circulaires de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date des 26 octobre et 21 décembre, relatives l'une aux personnes qui prépareraient actuellement des mémoires sur les Assemblées générales de communautés d'habitants et seraient tentées de négliger l'examen des délibérations de ces Assemblées sur des intérêts religieux et d'indiquer ce que les réunions ont pu présenter de particulier au point de vue des convocations, de la présidence, du lieu et du mode de délibération, de la rédaction des procès-verbaux, etc. ; l'autre à l'ouvrage intitulé le *Comité des Travaux historiques scientifiques* renfermant une bibliographie sommaire de toutes les Sociétés savantes arrêtée à 1885, et qui doit paraître prochainement sous un autre format.

CORRESPONDANCE MANUSCRITE

M. le **Président** donne lecture des lettres qu'il a reçues depuis la dernière réunion de :

1° M. L. Delattre, prêtre missionnaire d'Alger, à Carthage, au sujet de l'amulette de Sfax qu'il a fait connaître dans le *Bulletin d'Hippone* de 1882, p. 35, et qu'il persite à considérer comme une imitation grotesque du sequin de Venise où St-Marc et le doge Mocenego sont représentés avec des têtes d'animaux ;

2° M. Jus, relative à la carte des stations préhistoriques de l'Oued-Rir' sur laquelle les changements sollicités ont été faits ;

3° M. le Gouverneur général de l'Algérie, en réponse à une demande de subvention qui lui a été adressée et à laquelle il regrette de ne pouvoir donner satisfaction faute de crédits disponibles ;

4° M. Jus remerciant l'Académie d'Hippone d'avoir bien voulu lui offrir le titre de membre correspondant qu'il accepte en lui donnant l'assurance qu'il saisira toutes les occasions pour lui être utile.

5° M. L. Delattre, annonçant le prochain envoi d'abraxas, de marques de potiers et d'une nouvelle liste de chevaux pour le *Bulletin d'Hippone*.

6° M. L. Pasteur, président de la Société de secours des *Amis des Sciences,* sollicitant en faveur de cette Société des adhésions soit au titre de souscripteur perpétuel, soit au titre de donateur ou de sociétaire à dix francs de souscription annuelle.

COMMUNICATIONS

M. le **Président** dépose sur le bureau :

1° Un exemplaire de la carte que M. Jus lui a adressée pour être jointe à sa *Notice* sur les stations préhistoriques reconnues jusqu'à ce jour dans l'Oued-Rir'.

2° Le relevé collationné avec celui de M. le bibliothécaire de la ville, de tous les ouvrages reçus en don ou en échange par l'Académie d'Hippone pendant l'année 1886 et déposés à la bibliothèque de Bône où, par suite d'une délibération du 2 mai 1868, ils demeurent néanmoins à l'entière disposition des membres de la Société qui peuvent les emporter à domicile, et les conserver tant qu'ils en ont réellement besoin pour leurs travaux.

M. le **Président** rappelle que la liste de ces ouvrages, qui était encore, en 1882, publiée à la fin de chaque réunion, puis à la fin de chaque semestre seulement, par mesure d'économie, ne devait plus paraître désormais qu'en fin d'année, par suite de la proposition qu'il en a faite et qui a été adoptée en assemblée générale. Il en demande donc l'insertion à la suite du compte rendu de la présente réunion.

Accordé.

ERRATA.

Page 30, ligne 7 : village obscure *lisez* village obscur
— 32, ligne 15 : supprimez le second *le*
— 41, ligne 7 : 1057 *lisez* 1507
— 41, ligne 24 : 1827 *lisez* 1727
— 42, ligne 15 : Martyrologue *lisez* Martyrologe
— 43, ligne 4 : Thagare *lisez* Thagara
— 43, lignes 10 et 11 : martyrologue *lisez* martyrologe
— 45, ligne 17 : ceintre *lisez* cintre

Page 65, ligne 11 : G. Le Mesles *lisez* G. le Mesle
— 65, ligne 14 : *Holaster Descloizeaunii* lisez *Holaster Desclozeauxi*
— 65, ligne 20 : *Trigonia auresiensis* lisez *Trigonia Auressensis*
— 67, ligne 23 : *simoun* lisez *simoum*
— 82, 85, 86, 94, 96, 97, 101, 217, 219, 221, 229, 230, 231, 233, 236, remplacez dans les mots hébreux se terminant par *n*, le *noun* (נ) médial par le *noun* (ן) final.
— 87, ligne 30 : HOLOCOSTVM *lisez* HOLOCAVSTVM
— 107, ligne 18 : El-Hammem *lisez* El-Hammam
— 127, ligne 22 : ortographié *lisez* orthographié
— 129, ligne 16 : fait *lisez* faite
— 130, ligne 24 : Nisse *lisez* Nysse
— 132, lignes 33 et 3 (note) : Pentinger *lisez* Peutinger
— 133, ligne 4 : même observation
— 133, ligne 6 : 79,859 *lisez* 99,259
— 135, ligne 15 : puissent *lisez* pussent
— 139, ligne 7 : flatent *lisez* flattent
— 141, ligne 13 : ne faisaient *lisez* ne se faisaient
— 142, ligne 16 : ensanglaient *lisez* ensanglantaient
— 144, ligne 1 : dates *lisez* dattes
— 145, ligne 11 : *triomphalis* lisez *triumphalis*
— 145, ligne 12 : hémicicle *lisez* hémicycle
— 151, ligne 21 : eu *lisez* eue
— 153, ligne 19 : Keeck *lisez* Keck
— 184, ligne 34 : countas *lisez* kountas
— 188, ligne 36 : *Mathiola* lisez *Matthiola*
— 189, ligne 1 : *Nastiatium* lisez *Nasturtium*
— 189, ligne 10 : id. id.
— 190, lignes 11, 13 et 15 : *Helianthremum* lisez *Helianthemum*
— 191, ligne 11 : 52 *lisez* 53
— 192, lignes 24 et 28 : *Pistaccia* lisez *Pistacia*
— 195, ligne 1 : 93 *lisez* 92
— 196, ligne 9 : Placez le *Prunus armeniaca* (abricotier) dans le genre *Rosacées*, p. 195
— 197, ligne 22 : *Torylis* lisez *Torilis*
— 197, ligne 30 : *silaïfolai* lisez *silaifolia*

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

BULLETINS DISPONIBLES.

PREMIÈRE SÉRIE :

		Pour les Membres.	Pour les étrangers.
Une collection (n°s 1 à 19 inclus), moins le n° 18 épuisé		40 »	50 »
N°s 1	épuisé.	» »	» »
2	épuisé.	» »	» »
3	1 exempl.	2 »	2 50
4 et 5	1 —	5 »	7 50
6	2 —	2 »	2 50
7 et 8	7 —	2 »	3 »
9	7 —	2 »	2 50
10	10 —	2 »	2 50
11 *Catalogue minéralogique algérien*	30 —	9 »	12 »
12	40 —	2 »	3 »
13	épuisé.	» »	» »
14	4 exempl.	3 »	3 50
15 *Catalogue paléontologique algérien*	22 —	5 »	7 50
16	1 —	3 »	5 »
17	10 —	4 »	5 »
18	épuisé.	» »	» »
19 (avec un Supplément)	30 exempl.	3 »	5 »

DEUXIÈME SÉRIE.

N°s 20	25 exempl.	5 »	7 50
21	25 —	5 »	7 50
22	20 —	5 »	7 50

Un certain nombre de fascicules dépareillés de ces 3 n^{os}.

S'adresser au plus tôt, pour parfaire sa collection, à M. DOUBLET, *Secrétaire de la Société.*

TABLE DES MATIÈRES

BULLETIN 22

	Pages
Liste générale des Membres et des Sociétés correspondantes de l'Académie d'Hippone........................	5
Études sur Tébessa et ses environs, par M. le Dr Sériziat	27
Les Oasis du Souf du départ. de Constantine, par M. Jus.	67
Sur quelques inscriptions néo-puniques, par M. C. Mélix.	79
Inscriptions nouvelles de la Tunisie et de la province de Constantine, par M. Papier........................	102
Correspondance	166
Compte rendu de la réunion du 28 décembre............	173
Errata..	176
Études sur Tébessa et ses environs *(suite)*, par M. le Dr Sériziat	175
Sur quelques inscriptions néo-puniques, par M. C. Mélix.	215
De l'étymologie des mots employés pour désigner le Djebel-Aurès, par M. Papier...............................	239
Correspondance...	241
Étude sur Tébessa et ses environs *(suite)*, par M. le Dr Sériziat...	247
La stèle d'Abisar, par M. le capitaine Mélix............	273
Du projet de restauration des citernes d'Hippone, par M. A. Papier..	300
Correspondance	303
Comptes rendus des réunions.........................	314
Errata..	324
Publications de la Société (*Bulletins* disponibles)........	328

BÔNE. — IMPRIMERIE ALEX. CARLE, PLACE CARAMAN.

LISTE

DES OUVRAGES REÇUS EN DON OU EN ÉCHANGE

PENDANT L'ANNÉE 1686

1° DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

Journal des Savants. Décembre 1885. Année 1886, de janvier à novembre inclus.

Revue des Travaux scientifiques. t. v, n°s 8 à 12; t. vi, n°s 1 à 7.

Rapports à M. Edmond Turquet, sous-secrétaire d'État, sur les Musées et les Ecoles d'art industriel, etc., par M. Marius Vachon, Paris 1885.

Discours prononcé par M. René Goblet, ministre de l'Instruction publique, à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne le 1er mai 1886.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1885, n°s 3 et 4. Année 1886, n° 1 à 3.

Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1885, n°s 3 et 4; année 1886, n°s 1 et 2.

Répertoire des travaux historiques, t. iii, n° 4.

Revue de linguistique et de philologie comparée, t. xix, année 1886.

2° DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

Manuel du viticulteur à l'usage des immigrants en Algérie.

Étude hydrographique du bassin de l'Oued Hamiz, par M. J. Bert, Inspecteur des Forêts.

3° DES MEMBRES HONORAIRES.

Charles Robert, auteur : *Cinq inscriptions de Lectoure*, Paris, 1881. — *Ogmius, dieu de l'éloquence.* — *Quelques mots sur le mobilier préhistorique et sur le danger d'y comprendre des objets qui n'en font pas partie* (Extrait des comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres). — *Les médailleurs de la Renaissance*, par Aloiss Heiss.

A. Héron de Villefosse, auteur : *Notes d'épigraphie africaine* (Extrait du Bulletin des antiquités africaines).

4° DES MEMBRES TITULAIRES.

C. Mélix, auteur : *Sur une inscription punico-lybique.* — *Note sur l'amulette de Sfax.* — *Notice sur quelques inscriptions punico-libyques et latino-puniques* (Extrait du Bulletin d'Hippone, n° 21).

A. Papier, auteur : *Marques de potier. — Commentaire sur dix-huit inscriptions nouvelles* (Extrait du Bulletin d'Hippone n. 22).

L. Charrier, auteur : *Notice sur les ruines romaines des Beni Ouelbane. — Les Hivernales*, poésie.

Général de Marsilly, auteur : *Note sur la possibilité d'expliquer les actions moléculaires par la gravitation.*

J. Doublet, donateur : *Dictionnaire des drogues simples*, Paris, 1748. in-4°. — *Essai sur l'aménagement des forêts*, par Pannelier d'Annel. — *Histoire de miss Clarisse Harlowe*, par Richardson. Paris, 1776, 13 volumes.

5° des membres correspondants.

L. Delattre, auteur : *Marques de potier relevées à Carthage* (Extrait du Bulletin d'Hippone n. 22).

Gust. Moynier, directeur : *L'Afrique explorée et civilisée.* Année 1886, n°s 1 à 12.

H. Jus, auteur : *Résumé des travaux de sondage exécutés dans la Province de Constantine pendant la campagne de 1885 à 1886. — Résumé des travaux de la société agricole et industrielle de Batna, du 1er mai 1882 au 1er mai 1886.*

Georges Renaud, directeur : *Revue géographique internationale.* Décembre 1885. Année 1886 n°s 123 à 131.

Ambroise Tardieu, auteur : *L'Auvergne illustrée ancienne et moderne.* Livraison 1 à 13. — *Voyage archéologique en Italie et en Tunisie.* Brochure in-4°, 27 pages.

Docteur L. Bertherand, auteur : *Sur la répartition des saisons en Algérie.* Alger 1886.

Albert Mowat, directeur : *Bulletin épigraphique.* Année 1885, septembre à décembre. Année 1886, n°s 1 à 9.

Docteur L. Leclerc, donateur : *Auctores latinæ linguæ in unum redacti corpus*, 1595.

Em. Deyrolle, directeur : *L'Acclimatation*, journal des éleveurs. Année 1886, n°s 1 à 37. — *Le Naturaliste*, journal des échanges et des nouvelles. Année 1886, n°s 25 à 41.

Adrien Dolfus, directeur : *Feuille des jeunes naturalistes.* Année 1886, n° 183 à 194.

A. Piche, directeur : *Bulletin d'éducation et d'instruction des Basses-Pyrénées.* Année 1885, octobre à décembre. Année 1886, janvier à octobre.

L. Taczanowski, auteur : *Liste des oiseaux reçus récemment du sud-ouest du pays Oussourien. — Liste des oiseaux recueillis par MM. Stolzmann et Siemiradzki dans l'Equateur équinoxial — Notice sur la mue anormale de certains oiseaux.*

J. Vinot, directeur : *Journal du Ciel.* Année 1886, n°s 790 à 827.

L. de Koninck, auteur : *Exercices d'analyse chimique qualitative* (en collaboration avec M. Eugène Prost). — *Nuber die Normallosungen.*

Ch. Pallu de Lessert, auteur : *Des réformes à apporter à la législation des monuments historiques.*

Edmond Groult, auteur : *Rapport* au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, le 13 octobre 1886, sur les Musées cantonaux.

6° de personnes étrangères a la société.

Th. Lamathière; auteur : *Panthéon de la Légion d'Honneur*. t. 1.

A. Prèterre, auteur : *Le protoxide d'azote*, Son application aux opérations chirurgicales et particulièrement à l'extraction des dents sans douleur. Paris, 1884.

L. Goujon, donnateur. *Hesperus*, poème par C. Mendès.

7° d'Établissements publics français et étrangers.

Biblioteca nazionale centrale Vittorio Emanuele di Roma : *Bollettino* delle opere moderne straniere acquistate dalle biblioteche publiche governative del regno d'Italia n° 1 à 11.

Universidad central de Madrid: *Mėmoria estadistica del curso* de 1884 à 1886, *Discurso leido en la Universidad central en la solemne inauguracion del curso académico* de 1886 à 1887, par el Dr D. Rafael Conde y Luqua.

Institution ethnographique : *Rapport annuel sur les récompenses et encouragements* en 1886, par M. le Dr Mène.

8° des Sociétés correspondantes

Alger. — *Bull. de la Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques de l'Algérie*, année 1885.

— — *Bull. de l'Association scientifique algérienne*, année 1885-86, 3e et 4e fasc.

— — *Revue africaine*, journal des travaux de la Société historique algérienne. Année 1885 décembre. Année 1886, nos 1 à 4.

— *Bull. de la correspondance africaine*, année 1885, fasc. 3 à 6.

Amiens. — *Bull. de la Société des antiquaires de Picardie*, t. xv. p. 449 à 520 (fin) année 1886 nos 1 et 2.

Angoulême. — *Bull. de la Société archéologique et historique de la Charente*, année 1884-85.

Annecy. — *Revue savoisienne de la Société florimentane*, année 1886, janvier à décembre.

Anvers. — *Bull. de l'Académie d'archéologie de Belgique*, année 1885, nos 1 à 7. *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. xxxviii, xxxix et xl, 3e série t. viii et ix.

— — *Carte de la topographie des voies romaines en Gaule-Belgique*, par V. Gauchez.

Arlon. — *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. xviii, 32e fascicule.

Auch. — *Bull. de la Société française de botanique*, t. iv, nos 41 à 48.

Autun. — *Mémoires de la Société éduenne*, t. xiv.

AUXERRE. — *Bull. de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. Annèes 1885 et 1886.

AVRANCHE. — *Revue de l'Avranchain*. t. III. 1886.

BALTIMORE. — *Johns Hopkins university circulars*, volume V, n° 45 à 53.

BEAUNE. — *Mémoires de la Société d'histoire,d'archéologie et littérature de l'arrondissement de Beaune*, année 1884.

BERNE. — *Iahres berihte der geographichen gesellschaft*, année 1881-85.

BÉZIERS. — *Bull. de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers*, 2e série, t. VIII, 1er livr.

BORDEAUX. — *Bull. de la Société archéologique de Bordeaux*, t. IX.

BOURGES. — *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, t. XIII.

BREST. — *Bull. de la Société académique de Brest*, 2e série. t. X année 1884-85. — t. XI, année 1885-86.

BRIVE. — *Bull. de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. VII et VIII.

BRÜNN. *Bericht des meteorologischen commission des naturforschenden Vereines in Brünn uber die Ergebnisse des meteorologischen Beobachtungen im jhare 1882*. — *Verhandlungen des naturforschenden Vereines in Brünn*, t. XXII, 1er et 2e livr.

BRUXELLES. — *Bull. de la Société royale de botanique de Belgique*, t. XXIV
— — 2e et dernier fascicule. T. XXV, fasc. 1.
— — *Procès verbaux des séances de la Société royale malacologique de Belgique*, année 1885, t. XXIV; année 1886, t. XV, du 9 janvier au 4 juillet.
— — *Annales de la Société royale malacologique de Belgique*, t. XV, XIX et XX.
— — *Comptes-rendus des séances de la Société entomologique de Belgique*, année 1885, p. 88 à 203 (fin). Année 1886, p. 1 à 104
— — *Revue belge de numismatique*, année 1886 1, 2, 3 et 4e livraisons.
— — *Bull. scientifique et pédagogique de Belgique*, année 1886, n° 1 à 9.

CAEN. — *Mémoires de l'Académie nationale des Sciences et Belles Lettres de Caen*. Années 1885 et 1886.
— — *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie*. Année 1883-84.

CATANE. — *Atti dell'Accademia Gioenia di scienze naturali in Catania*, 3me série, t. XVIII et XIX.

CHAMBÉRY. — *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Savoie*. 3me série, t. XI.

CHATEAUDUN. — *Bulletin de la Société dunoise*. Année 1886, nos 67, 68, 69, 70.

COLMAR. — *Bull. de la Société d'Histoire naturelle de Colmar*. Années 1883 à 1885. — *Supplément* au dit *Bulletin*.

CORDOBA. — *Bolentin de la Academia nacional de Ciencias*. T. VIII fascicule 4.

DAX. — *Bulletin de la Société de Borda*. Année 1886, de 1879 à 1885, 2me trimestre.

DRAGUIGNAN. — *Bull. de la Société d'études scientifiques et archéologique de Draguinan*, t. XV.

EPINAL. — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges.* Année 1885, année 1886.

FLORENCE. — *Bolletino della sezione fiorentina della Società africana d'Italia.* 1re année, volume 1, fasc 6, volume 2, fasc. 1, 2.

FRIBOURG. — *Bull. de la Société suisse de numismatique.* Année 1885, n° 9 à 12. — Année 1886, n° 1 à 4, 5 et 6, 8.

HAVRE. — *Bull. de la Société des Sciences et Arts agricoles et horticoles du Hâvre.* Année 1885, 3me et 4me trimestre. Année 1886, 1er, 2me et 3me trimestre.

— *Bull. de la Société géologique de Normandie*, t. X, année 1883-1884.

HALLE-SUR-SAALE. — *Beitrage zür vergleichenden anatomie und Entwickelungsgeschichte des unteren kehlkopfes der Vogel*, von L. Wunderlich. — Leopoldina, heft XXI. — Année 1885, n°s 1-24.

LANGRES. — *Bull. de la Société historique et archéologique de Langres*, t. II, n 32 à 34.

LYON. — *Annales du musée Guimet*, t. IX. *Revue de l'histoire des religions*, t. XII, n°s 2, 3 ; t. XIII, n° 1, 2, 3 ; t. XIV, n° 1.

— *Annales de la Société linnéenne de Lyon*, t. XXX et XXXI.

LILLE. — *Bull. de la Société de géographie de Lille.* Année 1885, n, 9 à 12, année 1886, n°s 1 à 12.

LIÈGE. — *Bull. de l'Institut archéologique liégeois*, t. XVIII 2e, 3e et dernière livraison.

LUNÉVILLE. — *Bull. de la Société d'éducation populaire et de progrès social.* n. 3.

LE CAIRE. — *Bull. de la Société khédiviale de géographie*, 2e série, n°s 8 et 9. — *Notices biographiques de S. E. Mohamed Pacha-el-Falaki* (l'astronome), par Ismaël Bey Moustapha et le colonel Moktar-Bey.

LIMOGES. — *Bull. de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. XXXIII, livr. 1 et 2.

LISBONNE. — *Boletim da Sociedade de geographia de Lisboa*, 5e série, n°s 9 et 10, 11. et 12 ; 6e série, n. 1 à 6, année 1886.

LA ROCHELLE. — *Annales de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure*, t. 1 et 2.

MONTLUÇON. — *Bull. de la Diana*, t. III, n° 5 (suppl. au n° 5, 6, 7 et 8).

MONTBÉLIARD. — *Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard*, 3e série 16 et 17e volume, année 1884 ; 7e vol. année 1885.

MOSCOU. — *Bull. de la Société impériale des naturalistes de Moscou*, année 1884, n° 4 ; année 1885 n° 1. — *Meteorologische beobachtungen ansgefürlh and meteoralohischen observatorium der Landwirtchschaflichen Akademie bei Moscou*, (suppl. au Bull. de 1885, 1re partie).

MONS. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XIX.

MONTPELLIER. — *Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier*, Société des Lettres, t. VII, 3e fascicule.

NANCY. — *Bull. de la Société de géographie de l'Est*, année 1885. 4ᵉ trimestre. Année 1886, trimestres 1, 2, 3.

NAPLES. — *Bolletino della Società africana d'Italia*, année 1885, fasc. 6, année 1886, fasc. 1 à 10.

NEW-YORK. — *Journal of the New-York microscopical society*, année 1885, nᵒˢ 8 et 9 ; année 1886, nᵒˢ 1 à 7.

NICE. — *Société niçoise des sciences naturelles, historiques et géographiques.* — *Manuel de la langue néo-latine usuelle et commerciale*, 1886. — *Langue internationale néo-latine*, (extraits du Bull. de la Société, années 1875-81-84).

— — *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, t. x.

NIMES. — *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, année 1884, t. VII.

ORLÉANS. — *Bull. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, année 1885, trimestres, 2, 3, 4 ; année 1886, trimestres 1, 2, 3, 4. — *Mémoires*, t, XX avec atlas

ODESSA. — *Bull. de la Société des naturalistes de la Nouvelle Russie*, t. I, II, III, (partie 1 et 2), IV (partie 1 et 2), V (partie 1 et 2), VI (partie 1 et 2), VII (partie 1 et 2), VIII (partie 1 et 2), IX et X (partie 1 et 2), XI (1ʳᵉ partie). — *Die fossilen vogel knochen der Odessa er steppen kalk-steinbrüche*, von J. Widhalm, Odessa 1886. *Flora Chersonensis* par Ed. Lendemann.

ORAN. — *Bull. trimestriel de géographie et d'archéologie*, année 1886, trimestres 1 et 2.

OTTAWA. — *Société de colonisation du lac Tomiskaming.* — *Les forêts du Canada et leurs produits* — *Les ressources minérales du Canada.* — *Industries et manufactures du Canada.* — *Les pêcheries du Canada* par L. Z. Joncas. — *L'agriculture dans le nord-ouest du Canada* — *A travers le Canada en compagnie de l'Association britannique pour l'avancement des sciences*, par le professeur J. L. Sheldon. (7 brochures in-8ᵉ publiées par le ministère de l'agriculture du Canada, à Ottawa).

PARIS. — *Bull. de la Société de géographie.* Année 1885, 3ᵉ et 4ᵉ trimestre; année 1886, 1ᵉʳ, 2ᵉ et 3ᵉ trimestre ; *Comptes-rendus des séances de la Commission centrale.* Année 1885 nᵒˢ 14, 19 et 20 ; année 1886, n. 1 à 17.

— *Bull. des séances et Bull. bibliographique de la Société entomologique de France.* Année 1885, page 227 à 232 ; année 1886, page 1 à 24.

— *Bull. hebdomadaire de l'Association scientifique de France.* Année 1885, nᵒˢ 298 à 300; année 1886, n. 301 à 348.

— *Bull. de la Société philomatique de Paris.* — *Informations et documents divers*, nᵒˢ 44, 45, 7ᵉ série, t. XI, année 1884-85.

— *Bull. de la Société des Etudes coloniales et maritimes.* Année 1885, nᵒˢ 11 et 12 ; année 1886, n. 1 à 12.

— *Revue de la Société des études historiques.* Année 1885.

— *Bull. de la Société zoologique de France.* Anné 1885, 4ᵉ, 5ᵉ et 6ᵉ parties; année 1886, 1ʳᵉ, 2ᵉ 3ᵉ et 4ᵉ parties.

— *Bull. de la Société entomologique de France.* Comptes-rendus des séances, page 21 à 182.

— *Bull. de la Société de médecine légale de France*, t. IX, partie I, année 1885, septembre ; année 1886, janvier à décembre.

— *Bull. de la Société d'anthropologie de Paris.* Année 1885, fascicule 4 ; année 1886, fascicules 1, 2 et 3.

— *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, série 5, t. V (année 1884).

— *Comptes-rendus hebdomadaires des séances et mémoires de la Société de biologie* Année 1885.

— *Bull. de la Société académique indo-chinoise de France.* Année 1882-1883.

— *Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie.* Année 1886, mai, juin.

— *Association française pour l'avancement des Sciences.- Compte-rendu de la session 14, tenue à Grenoble du 12 au 20 août 1885*, partie 1 et 2.

— *Annuaire de la Société d'ethnographie.* Année 1886.

POITIERS. — *Bull. de la Société des antiquaires de l'Ouest.* Année 1885 trimestres 3 et 4; année 1886, trimestres 1, 2 et 3.

PAU. — *Bull. de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau.* Année 1884-85, t. XIV.

QUIMPER. — *Bull. de la Société archéologique du Finistère*, t. XII, a. 1885.

RENNES. — *Bull. et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Villaine*, t. XVII, 1re partie.

RAMBOUILLET. — *Mémoires et documents de la Société archéologique de Rambouillet*, t. VII fasc. 2.

ROME. — *Bolletino della Società geografica italiana*, année 1885, fasc. 12. année 1886, fasc. 1 à 12.

— — *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française*, t. VI fasc. 1 à 5.

SEMUR. — *Bull. de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur*, année 1884.

SAINT-DIÉ. — *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, année 1884 à 1886.

SOISSONS — *Bull. de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, t. XV, série 2, ann. 1884.

SENLIS.— *Comptes-rendus et Mémoires du Comité archéologique de Senlis*, t. X, année 1886

TOURS. — *Revue de la Société de géographie de Tours.* Décembre 1885, année 1886, n. 1 à 10

TOULOUSE. — *Bull. de la Société d'Histoire Naturelle.* Année 1885, trimestres 3 et 4 ; année 1886, 1er trimestre.

— *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, t. XIV, livr. 1, *Bull.* nouv. série n. 1 et 2.

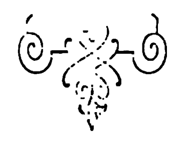
TORONTO. — *Procedings of the Canadian-Institut.* Année 1884, volume 2e

année 1885, volume 3, fascicule 1 à 4 ; année 1886, volume 4. fascicule 1.

VIENNE. — *Mittheilungen der Ornithologischen Vereines in Wien*. 9e année, n. 20 à 32 ; 10e année, n. 1.

VESOUL. — *Bull. de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône*. Année 1885.

WASHINGTON. — *Annual report of the board of regent of the Smithsonian Institution*. Année 1883.— *List of Institution in the United States receiving publication of the Smithsonian-Intitution*. Washington, 1886.— *List of foreing correspondents of the Smithsonian-Institution, corrected to July* 1, 1885.



BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE D'HIPPONE



BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE D'HIPPONE

Quærite quos agitat mundi labor.
Luc. *Phars.* Liv. I, v. 417.

BULLETIN N° 23

BONE
TYPOGRAPHIE ALEXANDRE CARLE, PLACE CARAMAN.

1888

BIENFAITEURS DE LA SOCIÉTÉ

Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Le Gouvernement général de l'Algérie.
Le Conseil général du département de Constantine.
La Municipalité de Bône.
L'Association française pour l'avancement des sciences.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

1863-1867, M. G. Olivier, avocat.
1867-1869, M. le général Faidherbe.
1869-1872, M. le comte de Gantès, sous-préfet.
1876-1880, M. le docteur Sistach.

COMPOSITION DU BUREAU

Président :

M. Papier (Alexandre), ✻, I. ✿.

Vice-Président :

M. le Dr Milliot (Benjamin).

Secrétaire :

M. Doublet (J.-F.), A. ✿.

Trésorier :

M. Rognon (Edmond).

COMMISSION DU BULLETIN

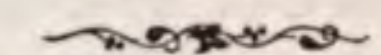
MM. Papier.
Doublet.
Rognon.

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES & DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

AU 31 DÉCEMBRE 1887



Membres honoraires de droit :

MM. le Gouverneur général de l'Algérie.
le Général commandant la Division de Constantine.
le Préfet du département id.
l'Inspecteur d'Académie id.
le Général commandant la Subdivision de Bône.
le Sous-Préfet de l'arrondissement id.
le Président du Tribunal de 1re instance id.
le Maire id.

Membres honoraires élus.

MM.

1883. BOISSIÈRE (Gustave), ✻, I. ✿, ancien recteur, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Aix (Bouches-du-Rhône).

1882. CHAYLARD (E. du), ancien préfet de Constantine, préfet de Loir-et-Cher (Blois).

1863-84. COMMINES DE MARSILLY (le général de), C. ✻, à Auxerre (Yonne).

1883. DUBOURG (Prosper), ✻, maire de Bône.

1867. FAIDHERBE (le général), G. C. ✻, I. ✿, grand chancelier de la Légion d'Honneur, sénateur, membre de l'Institut, président honoraire de l'Académie d'Hippone, rue de Lille, 64, Paris.

1875. FÉRAUD (Charles), C. ✻, I. ✿, ministre plénipotentiaire de France, à Tanger (Maroc).

Les chiffres placés en regard du nom de chaque membre rappellent la date de son entrée dans la Société.

1878-86. Héron de Villefosse (Ant.), ✻, membre de l'Institut, Conservateur au département des antiquités grecques du musée du Louvre, 80, rue de Grenelle, Paris.

1880-85. Hauréau, C. ✻, membre de l'Institut, rue du Buis, 1, Auteuil-Paris.

1885. Khérédine (le général), C. ✻, I. ✪, à Constantinople (Turquie).

1882. Lavigerie (le cardinal), O. ✻, I. ✪, archevêque d'Alger, vicaire apostolique de la Tunisie, à Tunis.

1863. Letourneux (Aristide), O. ✻, I. ✪, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Alger, rue des Écoles, à St-Eugène (Alger).

1884. Lewal (le général de division), G. O. ✻, commandant le 2ᵉ corps d'armée, à Amiens.

1876. Salve (de), recteur honoraire, 9, rue du Quatre-Septembre, Aix (B.-du-Rhône).

1863. Théry, recteur honoraire, sénateur, rue de Rennes, 93, Paris.

Membres titulaires résidants :

1885. Abadie (Jean), chef du service topographique de la Compᶦᵉ des mines de Mokta-el-Hadid, rue Négrier, 6.

1886. Aribaud (Paul), propriétaire, boulevard Victor Hugo, 1.

1886. Arlès-Dufour (G.), ✻, propriétaire, ferme Joannon (ancienne ferme Lacombe).

1885. Bazerbe (Jean), négociant, conseiller municipal, rue Térence.

1885. Beis (Julien), chef de service de la Société de construction des Batignolles, rue Mesmer.

1885. Bertagna (Jérôme), négociant, conseiller général, premier adjoint au maire, rue Mesmer, 29.

1885. Berthomier (Jean), ancien capitaine d'infanterie, rue du Quatre-Septembre, 17.

1885. Boude, docteur médecin, rue des Volontaires, 2.

1885. Bounin (Philibert), ✻, payeur particulier de la Trésorerie d'Afrique, en retraite, rue des Volontaires, 9.

1863. Bronde (Casimir), ✻, banquier, fondateur, cours National, 5.

1885. Brunet (Pierre), rentier, route du Fort-Génois.

1885. Burger (Auguste), ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, rue Randon, 11.

1884. Caussin (Pierre), secrétaire de la mairie, rue Caraman, 1.

1875. Cerner (Philippe de), ✻. A. ❂, directeur-ingénieur des mines de Mokta-el-Hadid, conseiller général et municipal, rue des Volontaires, 1.

1885. Charrier (Louis), commis principal à la Sous-Préfecture, place Alexis Lambert.

1885. Curce (Auguste), rue Lemercier, 8.

1881. Desfrançais du Verdier, propriétaire, rue de la Douane, 5.

1883. Devriès (Théodore), négociant, agent de la comp[ie] des bateaux à hélice du Nord, rue Fréart, 3.

1875. Diehl (Charles), notaire, rue du Quatre-Septembre, 21.

1885. Dormoy (Henri), ✻, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, rue du Rempart, 1.

1863. Doublet (J.-F.), A. ❂, bibliothécaire de la ville, fondateur, rue Gambetta, 14.

1885. Estivalet (Jean), ✻, garde du génie en retraite, 7, rue Bugeaud.

1880. Flamm (Jean), receveur municipal, rue du Quatre-Septembre, 21.

1887. Frétille (F.), principal du collège, impasse La Caille.

1885. Garbe (Félix), courtier maritime, conseiller municipal, rue du Quatre-Septembre, 9.

1886. Guérin-Toudouze, pharmacien, rue Bugeaud, 25.

1881. Hagenmuller (Paul), docteur-médecin, conseiller municipal, rue de l'Arsenal, 5.

1887. Hikel (Michel), principal clerc de notaire, faubourg Ste-Anne.

1885. Lacombe (Barthélemy de), propriétaire, boulevard des Caroubiers.

1883. Landais (Alfred), conservateur des hypothèques, rue Mesmer, 17.

1886. Lemarié (Raoul), rue du Quatre-Septembre, 9.

1883. Lucas (Étienne), notaire, rue Neuve-St-Augustin, 5.

1885. Marchis (Ferdinand), avocat-défenseur, conseiller général et municipal, rue Randon, 9.

1885. Mélix (Cyprien), ✻, A. ❂, capitaine d'infanterie en retraite, rue Gambetta, 17.

1885. Mohamed el Tahar ben el Hadi, cadi, rue Vieille-St-Augustin.

1876. Molière (Auguste), chef d'entretien du matériel de la comp[ie] de Mokta-el-Hadid, rue de la Glacière, 1.
1887. Montastruc (A.), chanoine honoraire, curé de la cathédrale, rue Perrégaux, 15.
1885. Narbonne (Henri), avocat-défenseur, cours National, 4.
1881. Nègre (Louis), pharmacien, rue du Quatre-Septembre, 2.
1875. Niel (Odilon), ✿, professeur d'histoire et de géographie au collège communal, cours National, 4.
1883. Olivier (Pierre), entreposeur des tabacs en feuilles, route de la pépinière.
1863. Pailhès (Adrien), avocat-défenseur, fondateur, rue Castiglione, 9.
1867. Papier (Alexandre), ✻, I. ✿, entreposeur des tabacs en feuilles en retraite, conseiller municipal, rue Négrier, 12.
1885. Pierronnet (Joseph), architecte communal, rue Castiglione, 3.
1886. Porcher (A.), A. ✿, inspecteur de l'enseignement primaire, Cours National, 25.
1885. Richaud (Henri), pharmacien, place de Strasbourg.
1883. Rizoul (Adolphe), professeur de sciences physiques au collège communal, rue Félicité, 2.
1881, Rognon (Edmond), commissaire-priseur, rue du Quatre-Septembre, 19.
1885. Rondot (Eugène), économe de l'hôpital civil.
1885. Rouquette (Jules), docteur-médecin, Cours National, 25.
1885. Salfati (Isaac), négociant, vice-président de la Chambre de Commerce, rue du Quatre-Septembre, 21.
1885. Seyman (Abraham), propriétaire, place de Strasbourg.
1885. Tahar bou Maïza, ✻, propriétaire, conseiller général et municipal, rue St-Nicolas, 1.
1885. Teddé (Antoine), employé de l'agence des Transports maritimes, conseiller municipal, rue de Guelma, 6.
1887. Veyron, économe de l'hospice Coll.
1885. Weill (Édouard), avocat, rue Gambetta, 2.
1887. Witkowski (Charles), directeur du Comptoir de la Compagnie algérienne, Cours National, 7.

Membres titulaires non résidants :

MM.

1885. Alessandri, employé, à Souk-Ahras.

1885. Berthon (Eugène), propriétaire, rue Neuve, à Versailles.

1885. Bure (Adrien), propriétaire, aux Beni-Ouïder (Édough).

1885. Carrot (Alexis), propriétaire au Boudaroua, près Duvivier.

1875. Dignaron (Jacobé), ingénieur civil, directeur des mines de cuivre d'Ainhoa (Basses-Pyrénées).

1885. Duportal (Henri), O. ✻, Ingénieur en chef du Bône-Guelma et prolongements, conseiller municipal, avenue de Boufflers, 4, Paris-Auteuil.

1887. Fanier (A.), ingénieur civil, chef de service de la Société de construction des Batignolles, à Souk-Ahras.

1885. Jette (Symphore), ✻, médecin aide-major au 2e Dragons, à Chartres (Eure et Loir).

1885. Godillot (Adrien), notaire, à Tlemcen.

1885. Lampronti (Albert), A. ✿, négociant, conseiller municipal, à Souk-Ahras.

1884. Leblond (Isidore), A. ✿, principal de collège, à Philippeville.

1885. Lecoq (Gustave), propriétaire, rue de Berlin, 38, Paris.

1879. Lesueur (Georges), propriétaire, président du Conseil général de Constantine, à Philippeville.

1885. Letellier (Ferdinand), propriétaire, Conseiller général, boulevard National, 28, à Marseille.

1884. Loupiac (L. Amat de), ✻, capitaine d'infanterie en retraite, directeur de la Société anonyme des lièges de l'Édough, à Bugeaud.

1879. Marès (Dr Paul), propriétaire à Mustapha-Supérieur, Alger.

1875. Meyer (Alphonse), ✻, interprète militaire en retraite, secrétaire de la *Société historique algérienne,* rue de la Poudrière, 5, à Alger.

1881. Milliot (Dr Benjamin), médecin de colonisation, à Bugeaud, Édough.

1887. Millou (F.), receveur des contributions diverses, à Souk-Ahras.

1884. Mollet (Charles), propriétaire, conseiller général, à Jemmapes (arrondisst de Philippeville).

1887. Montferrant (Dr Charles), médecin de colonisation, à Laverdure (prov. de Constantine).

1885. Nayme, propriétaire, à Mondovi, près Bône.

1885. Nicolas (Charles), inspecteur d'agriculture, propriétaire au Boudaroua, près Duvivier.

1868. Rolland (Eugène), receveur particulier des finances, à Péronne (Somme).

1886. Scratchley (H.-A.), ingénieur civil des mines, à Philippeville.

1881. Thomson (Gaston), député de Constantine, rue Daru, 17, à Paris.

1886. Vaquières (Ernest de), ✻, lieutenant-colonel au 14e régiment de Chasseurs à cheval, Verdun.

1876. Vincent (Edouard), ✻, capitaine au 100e d'Infanterie, à Perpignan.

1886. Wetterlé (G.), propriétaire, à Souk-Ahras.

Membres correspondants algériens :

MM.

1885. * Bavaillot (Raoul), conducteur des Ponts et Chaussées, à La Calle.

1884. * Benoit (Charles), administrateur adjoint, à Châteaudun-du-Rhumel (arr. de Constantine).

1864. ** Bertherand (Em.), docteur-médecin, rue Bruce, 7, Alger.

1885. * Boujol (L.), propriétaire, à Héliopolis, près Guelma.

1883. * Cat (Edouard), A. ✿, professeur à l'École supérieure des Lettres, Alger.

1885. * Chaix (Paul), régisseur comptable des Ponts et Chaussées, rue d'Armandy, 19, Bône.

1863. * Chéronnet (Ferdinand), défenseur à la Cour d'appel, tournant Rovigo, Alger.

1885. * Dassonville (Louis), administrateur-adjoint, à Oued Cham (arr. de Souk-Ahras).

1880. Delattre (le R. P.), A. ✿, prêtre missionnaire d'Alger, directeur du musée archéologique de St-Louis de Carthage (Tunisie).

Le signe * avant le nom indique que les membres correspondants reçoivent les fascicules moyennant un abonnement de 5 francs par an.

Les signes ** placés devant le nom indiquent les membres correspondants qui, en raison de l'envoi à l'Académie d'Hippone des *Bulletins, Revues* ou *Journaux*, dont ils sont directeurs, sont dispensés de s'abonner aux fascicules trimestriels qu'elle publie.

1877. * Desprez (Charles), A. ✪, homme de lettres, rue Combes, 7, Alger.

1885. * Dieudonné (E.) administrateur de commune mixte, à La Calle.

1885. * Dry (Hugues), conservateur du musée archéologique, rue Kléber, 6, à Philippeville.

1863. * Durando (G.-L.), A. ✪, professeur de botanique des écoles municipales, rue Tanger, 19, à Alger.

1878. * Farges (Abel), A. ✪, capitaine hors cadres, chef de bureau arabe, à Tébessa.

1863. * Garron (L.), capitaine au 3e zouaves, à Constantine.

1879. * Heinz (Charles), architecte, faubourg St-Jean, Constantine.

1885. * Jus (Henri), O. ✵, A. ✪, ingénieur honoraire des sondages du sud de la province de Constantine, à Batna.

1885. * La Blanchère (Réné de), I. ✪, directeur du service beylical des arts et antiquités, à Tunis.

1882. ** Masqueray (E.), I. ✪, directeur de l'École supérieure des Lettres, 29, rue d'Isly, Alger.

1880. * Mercier (Ernest), A. ✪, interprète-traducteur assermenté, conseiller municipal, Constantine.

1882. * Moinier (A.), ✵, chef d'escadron de gendarmerie, à Constantine.

1884. * Mougel (l'abbé), curé à Duvivier.

1875. Olivier (Arsène), I. ✪, principal de collège honoraire, boulevard Bon-Accueil, à Mustapha-Supérieur, Alger.

1885. * Paul (Amédée), à Oran.

1885. * Pechmarty, administrateur de commune mixte, à Souk-Ahras.

1886. * Perrot, conducteur des Ponts et Chaussées, à Souk-Ahras.

1867. * Pont (Justin), O. ✪, commandant, chef du service du personnel militaire des affaires indigènes, Alger.

1884. * Poulhariès (L.), administrateur de commune mixte, à Kerrata (prov. de Constantine).

1864. ** Poulle (Alexandre), ✵, A. ✪, directeur de l'enregistrement et des domaines, président de la *Société archéologique* de Constantine, fondateur, rue de France, à Constantine.

1879. * Rouquette (l'abbé), curé à El-Arrouch (prov. de Constantine).

1882. * Sabatier, instituteur, à Akbou (arr. de Bougie).
1884. * Scheer (Eugène), A. ✪, inspecteur des écoles indigènes, rue Dupuch, 10, Alger.
1879. Serre, A. ✪, inspecteur de l'enseignement primaire, rue de la Lyre, 52, Alger.

Membres correspondants français :

MM.

1875. * Arnould (Jules), docteur-médecin, professeur d'hygiène à la faculté de médecine, rue Solferino, 151, Lille (Nord).
1877. * Boulay (Ernest), professeur au collège, rue du Bourg, 8, à Auxonne (Côte-d'Or).
1885. * Brulard (Armand), lieutenant au 24e bataillon de Chasseurs, à Villefranche-s/-Mer.
1881. Cagnat (Réné), A. ✪, professeur au Collège de France, rue Ste-Beuve, 7, Paris.
1883. * Chédé (Auguste), O. ✪, chef de bataillon en retraite, rue du Séminaire, 17, à Aix (Bouches-du-Rhône).
1868. * Costeplane de Camarès (le comte Mathieu de), publiciste, à Bédarieux (Hérault).
1880. * Croizier (le marquis de), président de la Société académique indo-chinoise, 10, boulevard de La Saussay, parc de Neuilly, Paris.
1863. * Desbrochers des Loges, percepteur à Ardentes (Indre).
1867. * Dewulf (Ed.), O. ✱, colonel, directeur du Génie à Bayonne (Basses-Pyrénées).
1882. ** Deyrolle (Émile), directeur gérant des journaux le *Naturaliste* et l'*Acclimatation*, 23, rue de la Monnaie, Paris.
1882. ** Dolfus (Adrien) directeur-gérant de la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, rue Pierre Charron, 35, à Paris.
1879. * Duval (Jules), capitaine à l'état-major du Génie, au Tonkin.
1879. * Dubois (Michel), bibliothécaire de la Société linnéenne du nord de la France, à Amiens (Somme).
1866. Duval-Jouve, inspecteur d'académie honoraire, à Montpellier (Hérault).
1863. * Duvernoy, secrétaire de la Société d'émulation, à Montbéliard (Doubs).

1883. * Espérandieu (Émile), A. ✿, lieutenant chargé des cours de fortification et de topographie à l'École militaire de Saint-Maixent (Deux-Sèvres).
1877. * Faujas de Saint-Fond fils, propriétaire, à Tauligan (Drôme.
1868. Fauvel (Albert), avocat, secrétaire de la Société française d'entomologie, 16, rue d'Auge, à Caen (Calvados).
1883. * Finot (F.), O. ✻, lieutenant-colonel en retraite, à Montélimar (Drôme).
1863. * Gandolphe (Paul), entomologiste, rue Chaptal, 49, à Levallois-Perret (Seine).
1882. Gauguet (Élie), libraire-éditeur, 36, rue de Seine, Paris.
1882. * Gauthier (Victor), I. ✿, professeur au lycée, boulevard du Lycée, 30, à Vanves.
1885. Garnier (Fernand), notaire, aux Ryceys (Aube).
1881. ** Groult (Edmond), A. ✿, avocat, fondateur des musées cantonaux, à Lisieux (Calvados).
1864. Hirn (Gustave), correspondant de l'Institut de France, 7, boulevard du Hohlandsberg, à Colmar, Alsace-Lorraine.
1882. * Laugier (F.), docteur-médecin, rue Droite, 19, à Grasse (Alpes-Maritimes).
1863. * Leclerc (Lucien), ✻, médecin-major en retraite, place du Panthéon, 11, à Paris.
1881. * Le Héricher (Édouard), I. ✿, président de la Société d'archéologie, littérature, sciences et arts d'Avranches et de Mortain (Manche).
1884. * Le Mesle (Georges), géologue, place du Château, 10, Blois.
1886. * Leprieur (C.-E.), O. ✻, pharmacien principal en retraite, rue des Écoles, 38, à Paris.
1863. Lévy (Isaac), grand rabbin, 58, rue Notre-Dame, à Valenciennes (Nord).
1863. Lévy (Nathan), A. ✿, ancien directeur de l'École francaise-israélite de Bône, fondateur, rue Pauquet, 17, Paris.
1878. Lhotellerie (Juba de), naturaliste, rue Linné, 18, Paris.
1864. * Liénard (F.), I. ✿, secrétaire perpétuel de la Société philomatique, à Verdun (Meuse).
1875. * Malterre (E.), ingénieur civil des mines, rue Saint-Jean, 21, à Saint-Étienne (Loire).
1882. Manoury, principal du collège, 9, rue St-Germain, à Trou-

ville (Manche).

1863. MARSEUL (l'abbé de), entomologiste, boulevard Péreire, 271, à Paris (Ternes).

1883. ** MARTY (Gustave), expert géomètre, boulevard de Strasbourg, 67, à Toulouse (Hte-Garonne).

1863. MATHIEU (A.), O. ✻, conservateur des forêts, sous-directeur de l'École forestière en retraite, rue du faubourg St-Jean, 21, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1884. MOWAT (Robert), O. ✻, I. ✪, chef d'escadron d'artillerie en retraite, rue des Feuillantines, 10, à Paris.

1879. OLIVIER, O. ✻, inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite, à Brix (Manche).

1879. * OLIVIER (Ernest), naturaliste, 10, rue de la Préfecture, à Moulins (Allier).

1866. * PAILLOT (Justin), botaniste, à Besançon (Doubs).

1885. * PALLU DE LESSERT (Clément), avocat, docteur en droit, rue Legoff, 10, Paris.

1879. * PÉRON (A.), O. ✻, A. ✪, sous-intendant militaire, à Bourges (Cher).

1883. ** PICHE (Albert), gérant du *Bulletin d'éducation et d'instruction populaire des Basses-Pyrénées,* à Pau, 8, rue Montpensier.

1879. PIFRE (Abel), ingénieur des Arts et Manufactures, rue d'Assas, 24, Paris.

1882 * PLANTIER, docteur en droit et en médecine, à Alais (Gard).

1884. ** POINSSOT (Julien), A. ✪, avocat, directeur de la *Revue de l'Afrique française,* rue Nicole, 7, Paris.

1863. * REBOUD (Dr Victor), O. ✻, I. ✪, médecin-major en retraite, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à Saint-Marcellin (Isère).

1885. * REINACH (Salomon), A. ✪, membre titulaire de la Commission de publication des documents archéologiques de la Tunisie, rue de Berlin, 31, Paris.

1880. ** RENAUD (Georges), ✻, A. ✪, directeur gérant de la *Revue géographique internationale,* 76, rue de la Pompe, Paris.

1882. SABATIER-PLANTIER (Henri de), professeur, rue Plotine, 1, Nîmes.

1866. * SÉRIZIAT (Dr Charles), ✻, médecin-major en retraite, quai Claude Lorrain, 76 *bis,* à Nancy.

1880. * Tauxier (Henri), ✻, A. ✿, capitaine en retraite, 51, boulevard de la Chapelle, Paris.

1885. * Toussaint (Paul), lieutenant au 90e régiment d'infanterie, attaché à l'état-major du Ministre, 140, rue de Grenelle, Paris.

1863. Travers (Julien), secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie de Caen (Calvados).

1882. ** Vinot (Joseph), professeur d'astronomie, cours de Rohan, Paris.

Membres correspondants étrangers :

MM.

1884. Benoit (Luigi), naturaliste, vià Procida, 3, à Messine (Sicile).

1887. * Dessau (Dr Hermann), professeur agrégé de l'Université, Barnim strasse, 2, à Berlin (Allemagne).

1886. Fischer (Dr Théobald), professeur de géographie à l'Université de Marbourg (Allemagne).

1878. Konink (L.-L. de), ingénieur des mines, professeur de chimie à l'Université de Liège, Hamoir-s/-Ourthe (Belgique).

1884. Monterosato (le marquis de), naturaliste, à Palerme (Sicile).

1881. ** Moynier (Gustave), directeur du journal l'*Afrique explorée et civilisée*, 8, rue de l'Athénée, à Genève (Suisse).

1883. * Nordenstrom (G.), professeur à l'école des mines, membre de l'Académie des sciences, Stockholm (Suède).

1880. ** Pellegrino (Michele), directeur du journal l'*Eco d'Italia*, à Smyrne (Turquie d'Asie).

1887. * Purgold (Dr Karl), professeur à l'Université de Gotha (Saxe).

1881. * Schwédoff (Nicolas de), I. ✿, directeur du cabinet militaire de campagne de S. M. l'empereur de Russie, rue Pouehkinskaïa, 9, à St-Pétersbourg.

1883. * Schmidt (Johannes), professeur de philologie à l'Université de Giessen (Allemagne).

1863. Selys-Longchamps (de), sénateur, président de l'Académie des Sciences, Liège (Belgique).

1867. Taczanowski (Vladislas), conservateur du Musée zoologique, Varsovie (Pologne russe).

1881. Thumen (baron F. de), à Goerz, Kustenland (Autriche).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES FRANÇAISES.

Aisne

1882. Soissons : Société archéologique, historique et scientifique.
1885. Vervins : Société archéologique.
1885. Chateau-Thierry : Société historique et archéologique.

Alger

1880. Alger : École supérieure des lettres.
1880. — Association scientifique algérienne.
1863. — Société historique algérienne.
1879. — Société des Beaux-Arts.
1868. — Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques.

Allier

1882. Moulins : Société d'émulation du département de l'Allier.

Alpes (Hautes)

1887. Gap : Société d'études historiques, scientifiques, artistiques et littéraires.

Alpes Maritimes

1882. Nice : Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes.

Ardèche

1887. Les Vans : Société historique et archéologique du canton des Vans.

Aveyron

1868. Rodez : Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Bouches-du-Rhône

1885. Aix : Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
1868. Marseille : Académie des sciences, lettres et arts.

Calvados

1863. Caen : Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres.
1868. — Société linnéenne de Normandie.
1887. — Société des antiquaires de Normandie.

Charente

1883. Angoulême : Société archéologique et historique de la Charente.

Charente Inférieure

1879. La Rochelle : Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle.
1879. — Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure.
1880. Royan : Société linnéenne de la Charente-Inférieure.

Cher

1883. Bourges : Société des antiquaires du Centre.

Constantine

1863. Constantine : Société archéologique du département de Constantine.
1877. Bône : Comice agricole.

Corrèze

1881. Brives : Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.

Côte-d'Or

1883. Beaune : Société d'histoire, d'archéologie et de littérature.
1884. Semur : Société des sciences historiques et naturelles.
1885. Dijon : Commission des antiquités de la Côte-d'Or.

Côtes-du-Nord

1881. Saint-Brieuc : Société historique et archéologique des Côtes-du Nord.

Creuse

1885. Guéret : Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

Doubs

1864. Montbéliard : Société d'émulation.

Eure-et-Loir

1877. Chateaudun : Société dunoise.

Finistère

1881. Brest : Société académique.
1886. Quimper : Société archéologique du Finistère.

Gard

1882. Alais : Société scientifique et littéraire.
1864. Nîmes : Académie du Gard.
1882. — Société d'études des sciences naturelles.

Garonne (Haute)

1881. Toulouse : Société archéologique du Midi de la France.
1881. — Société d'histoire naturelle.

Gers

1883. Auch : Société francaise de botanique.

Gironde

1880. Bordeaux : Société archéologique de la Gironde.
1887. — Société linnéenne de Bordeaux.

Hérault

1883. Béziers : Société archéologique, scientifique et littéraire.
1883. — Société d'études des sciences naturelles.

1880. Montpellier : Académie des sciences et des lettres.
1887. — Société archéologique.

Ille-et-Vilaine

1883. Rennes : Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.

Indre-et-Loire

1885. Tours : Société archéologique de Touraine.
— Société de géographie.

Landes

1886. Dax : Société de Borda.

Loire

1885. Montbrison : *La Diana*, Société historique et archéologique du Forez.

Loiret

1885. Orléans : Société historique et archéologique.

Loir-et-Cher

1882. Blois : Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher.

Maine-et-Loire

1882. Angers : Société académique de Maine-et-Loire.

Manche

1881. Avranches : Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts.
1887. Carentan : Académie normande.
1882. Cherbourg : Société des sciences naturelles.
1877. Coutances : Société académique du Cotentin.
1881. Saint-Lô : Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle de la Manche.
1887. Valognes : Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique.

Marne

1885. Reims : Académie nationale.

Marne (Haute)

1883. Langres : Société historique et archéologique.

Meurthe-et-Moselle

1880. Nancy : Société de géographie de l'Est.

Meuse

1864. Verdun : Société philomatique.

Nord

1882. Avesnes : Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes.
1883. Lille : Société de géographie.

Oise

1877. Senlis : Comité archéologique.

Oran

1879. Oran : Société de géographie et d'archéologie.

Pas-de-Calais

1883. Arras. Commission des antiquités du département.

Pyrénées (Basses)

1884. Pau : Société des sciences, lettres et arts.

Rhône

1876. Lyon : Société d'études scientifiques.
1881. — Société linnéenne.
1880. — Musée Guimet.
1882. — Société littéraire, historique et archéologique.

Saône (Haute)

1869. Vesoul : Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire

1881. Autun : Société éduenne des lettres, sciences et arts.

Savoie

1872. Chambéry : Académie des sciences, belles-lettres et arts de la Savoie.

Savoie (Haute)

1876. Annecy : Société florimontane.

Seine

1867. Paris : Société d'anthropologie.
1880. — Société philomatique.
1882. — Société zoologique de France.
1882. -- Société nationale des antiquaires de France.
1882. — Société de biologie.
1882. — Société académique indo-chinoise de France.
1882. — Association française pour l'avancement des sciences.
1883. — Société des études historiques.
1883. — Société de médecine légale.
1883. — Académie des lettres, sciences et beaux-arts.
1884. — Société américaine de France.
1885. — Société de botanique de France.
1885. — Société des études coloniales et maritimes.
1885. — Société de géographie.
1886. — Société francaise de numismatique et d'archéologie.
1888. — Académie des inscriptions et belles-lettres.

Seine-Inférieure

1879. Le Havre : Société des sciences et arts agricoles et horticoles.
1882. — Société géologique de Normandie.
1876. Rouen : Société des amis des sciences naturelles.
1884. Saint-Valéry-en-Caux : Société de géographie.

Seine-et-Oise

1882. Rambouillet : Société archéologique.

Somme

1882. AMIENS : Société linnéenne du nord de la France.
1882. — Société des antiquaires de Picardie.

Tarn

1881. CASTRES : Commission des antiquités de la ville de Castres et du département du Tarn.

Tarn-et-Garonne

1875. MONTAUBAN : Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Var

1880. DRAGUIGNAN : Société d'études scientifiques et archéologiques.

Vienne

1882. POITIERS : Société des antiquaires de l'Ouest.

Vienne (Haute)

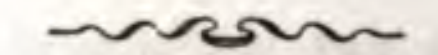
1876. LIMOGES : Société archéologique et historique du Limousin.

Vosges

1876. ÉPINAL : Société d'émulation du département des Vosges.
1883. SAINT-DIÉ : Société philomatique vosgienne.

Yonne

1880. AUXERRE : Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.



SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES ÉTRANGÈRES

Alsace-Lorraine

1864. COLMAR : Société d'histoire naturelle.
1885. METZ : Société d'histoire naturelle.

Allemagne

1883. HALLE-SUR-SAALE : Académie impériale Léopoldine Caroli-nienne des Naturalistes.
1887. LEIPSIG : Société de géographie.

Amérique du Nord (États-Unis)

1885. BALTIMORE : University John Hopkins.
1885. NEW-YORK : Microscopical society.
1886. OTTAWA (Canada) : Institut canadien-français.
1886. TORONTO (Canada) : Canadian Institut.
1882. WASHINGTON : Shmitsonian Institution.

Amérique du Sud (République Argentine)

1884. CORDOBA : Académie nationale des sciences.

Angleterre

1885. HUDDERSFIELD : Société littéraire.

Autriche-Hongrie

1867. BRÜNN : Société d'histoire naturelle.
1883. VIENNE : Société d'ornithologie.

Belgique

1878. ANVERS : Académie d'archéologie.
1878. BRUXELLES : Académie royale.
1878. — Société royale de numismatique.
1878. — Société royale de botanique.
1878. — Société royale malacologique.
1878. — Société entomologique.
1881. — Cercle pédagogique.
1887. CHARLEROI : Société paléontologique et archéologique.
1878. LIÈGE : Institut archéologique.
1878. MONS : Cercle archéologique.
1878. YPRES : Société historique.

Égypte

1885. CAIRE : Société khédiviale de géographie.

Italie

1883. Bologne : Académie des sciences.
1880. Catane : Cercle philanthropique Victor Emmanuel.
1886. — Académie des sciences naturelles.
1885. Florence : Société africaine (section florentine).
1883. Naples : Société africaine.
1883. Palerme : Société historique.
1880. Rome : Société italienne de géographie.
1884. — École française.

Luxembourg

1878. Arlon : Institut archéologique du Luxembourg.

Portugal

1885. Lisbonne : Société de géographie.

Russie

1884. Helsingfors : Société zoologique et botanique de Finlande.
1887. Kiew : Société des naturalistes.
1885. Moscou : Société impériale des naturalistes.
1886. Odessa : Société des naturalistes de la Nouvelle-Russie.

Suisse

1882. Bale : Société suisse de numismatique.
1883. Berne : Institut géographique international.
1884. — Société de géographie.
1882. Fribourg : Société fribourgeoise des sciences naturelles.

MOUVEMENTS SURVENUS DANS LA SOCIÉTÉ

PENDANT L'ANNÉE 1887

ADMISSIONS NOUVELLES

1° Membres résidants

Frétille (A.), principal du collège de Bône.

Hiikel (Michel), principal clerc de notaire.
Montastruc (A.), chanoine honoraire, curé de la cathédrale.
Rochet (L.-A.), ✻, médecin principal.
Veyron (Félicien), économe de l'hospice des Vieillards et Incurables.
Witkowski (Charles), directeur de la Compagnie algérienne.

2° Membres non résidants

Fanier (A.), chef de service de la Société de construction des Batignolles, à Souk-Ahras.
Montferrant (Dr Charles), médecin de colonisation à Laverdure.
Millou (F.), receveur des contributions diverses à Souk-Ahras.

3° Membres correspondants français

Tardieu (Ambroise), historiographe de l'Auvergne, à Hermeux (Puy-de-Dôme).

4° Membres correspondants étrangers

Dessau (Dr Hermann), agrégé de l'Université de Berlin.
Purgold (Dr Karl), professeur de l'Université de Gotha (Saxe).

5° Sociétés correspondantes françaises

Société de Borda, à Dax (Landes).

6° Sociétés correspondantes étrangères

Académie des sciences, à Catane (Sicile).
Société paléontologique et archéologique de Charleroi (Belgique).
Société des naturalistes de Kiew (Russie).

Démissions : 1° *pour cause de départ ;* 2° *pour motifs personnels*

1° Membres titulaires

Jean (Lucien), principal du collège (parti).
Musso (Th.), inspecteur de l'enseignement primaire (parti).
Péri (Paul), entrepreneur de travaux publics (parti).
Aribaud (Étienne), propriétaire.
Beusin (Amédée), propriétaire.
Brahim ben Merdessi, employé de la mairie.

MM.
Colnat, receveur des postes et télégraphes.
Durand (Paul), propriétaire.
Genouilhac (Edmond), payeur particulier des finances.
Leblanc, pharmacien.
Maggiore (Napoléon), directeur de l'usine à gaz.
Mohammed ben Ramdan, caïd honoraire.
Péjouan, employé de la mairie.
Richaud (Henri), pharmacien.

RADIATIONS *(pour défaut de cotisations)*

1° Titulaires résidants

Bonhoure (Ernest), professeur d'arabe et de gymnastique au collège.
Fournier (Albert), publiciste, conseiller municipal.
Graziani (Jean), professeur au collège.
Lampronti (Léon), imprimeur typographe.
Mahmet ben Omar, employé de la mairie.
Poulet (Georges), publiciste.
Raffeneaud (E.), conducteur des ponts et chaussées en retraite.
Veil (Gustave), huissier.
Zévaco (François), professeur au collège.

2° Titulaires non résidants

Arnaud (Frédéric), propriétaire, conseiller municipal.
Caise (Albert), commis principal des Douanes.
Mousty, ingénieur civil.
Rabon, propriétaire.

DÉCÈS

1° Membres honoraires

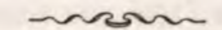
Desnoyers (Jules), ✻, I. ✿, membre de l'Institut, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle.
Robert (Charles), C. ✻, I. ✿, Intendant général inspecteur en retraite, membre de l'Institut.

2° Membres titulaires

Desplas, chanoine honoraire, curé de la cathédrale.
Sévérac (Pierre), professeur au collège.
Roger (Victor), géomètre.
Rossy (Barthélémy), propriétaire.

2° Membres correspondants

Lhotellerie (Paul de), ancien conservateur du musée de Cherchell, à Paris.
Pétiaux (C.), major au 112e de ligne, à Melun.
Péchaux (Jean), naturaliste, à St-Saulge (Nièvre).
Bourjot (Dr Louis).
E. Van Drival, chanoine titulaire, président de la Commission des monuments historiques du Pas-de Calais, à Arras.



ÉTUDES
SUR
TÉBESSA ET SES ENVIRONS

par M. le docteur SÉRIZIAT

Médecin major au 3e Tirailleurs. — Membre correspondant.

SUITE ET FIN (Voir *Bulletin XXII*, p. 27, 175 et 247).

CHAPITRE IX
ENTOMOLOGIE.

Catalogue des Coléoptères de Tébessa.

Au point de vue entomologique, les environs de Tébessa peuvent se diviser en cinq régions principales qui correspondent à peu près aux grandes divisions établies par la géologie.

1° La plaine, nappe alluvienne où généralement l'humidité est plus grande, la température plus élevée et la végétation plus active qu'ailleurs, bien que certaines parties soient tout à fait infertiles par suite de la présence du sel marin dans le sol. C'est là qu'abondent les insectes, attirés par la chaleur et par le grand nombre des

plantes annuelles. Les espèces d'Algérie et du midi de la France s'y confondent; mais ici, comme en Botanique, ces dernières sont de beaucoup les plus nombreuses. Les points que l'entomologiste devra de préférence explorer sont les petits plateaux pierreux et incultes, le pied des collines exposées au midi, et surtout les ruines de la Basilique, où le sol impropre à la culture et abandonné à lui-même, laisse se multiplier en paix les espèces que la charrue détruit ou tout au moins dérange. C'est pour cette raison que les insectes sont toujours plus nombreux aux environs des ruines romaines.

2° Les collines médiocrement élevées, Djebel-Osmor, Djebel-Anoual, les ravins qui accidentent le pied des grandes montagnes, la petite chaîne d'El-Alef, et tout ce que l'on peut appeler la région montagneuse moyenne. Les espèces y sont encore nombreuses, surtout dans les ravins bien échauffés, mais moins méridionales que dans la plaine.

3° Les grands sommets, boisés ou dégarnis, Doukan, Dir, Djebel-Tasbent; région entomologique assez pauvre, surtout dans la forêt où l'uniformité des essences est peu favorable à la multiplicité des espèces, mais qui renferme quelques espèces rares.

4° Les jardins de la ville qui recèlent dans leurs cultures, dans les terrains vagues qui les entourent, au bord des chemins qui les sillonnent et dans les bassins qui les arrosent une foule d'espèces intéressantes.

Enfin, la 5e région, toute spéciale, est constituée par l'îlot de crétacé inférieur qui commence à Beccaria et s'étend vers le sud sur une partie du Bahiret-el-Arneb. Là, sous l'influence d'un terrain différent et d'un climat plus chaud, se développe une faune presque saharienne. Il suffit de citer *Cicindela Pelletieri, Adennia microcephala, Sphenoptera Pharaon, Graphiterus luctuosus, Ocnera hispida*, etc., pour montrer combien cette région diffère entomologiquement de toutes les autres.

Après ce coup d'œil d'ensemble sur le pays, je vais donner la liste des Coléoptères que j'y ai recueillis, classés d'après le catalogue de de Marseul, édition de 1863.

Cicindélides.

1. *Cicindela campestris*, var. *maroccana*. Commune vers la fin de février, mars, sur le Doukan, le long de la route de Khenchela, dans les endroits arides et exposés au midi. Se rencontre quelquefois sur la route d'Hydra, aux environs de la Basilique.

2. *Id. Pelletieri.* Cette belle et rare espèce, encore peu répandue dans les collections, est commune au Bahiret-el-Arneb, du 15 mars à la fin d'avril. Il faut descendre dans la plaine par le col de Tenoukla et s'avancer de trois kilomètres environ dans la direction des groupes de rochers dont j'ai parlé au chapitre II. On apercevra bientôt des traînées blanches qui sont des lits de ruisseaux à sec. C'est sur ces points sablonneux que vole et court en abondance, pendant la plus grande chaleur du jour, la *C. Pelletieri*. On peut facilement en prendre une centaine.

3. *Id. flexuosa.* Variété à dessins rouges; se trouve au Bahiret-el-Arneb, en mai, avec l'espèce précédente.

Carabides.

4. *Carabus Lucasi.* Trouvé un seul exemplaire, en mars, dans les sables du Bahiret-el-Arneb.

5. *Id. morbillosus.* Peu commun en hiver, sous les pierres, dans la plaine de Tébessa.

6. *Calosoma auropunctatum.* Dans les jardins, le long des séguias, en avril. Rare.

7. *Cymindis leucophthalma.* Très commun partout sous les pierres, en hiver, endroits arides, environs du camp.

8. *Dromius linearis.* Sous les pierres, avril, assez rare.

9. *Metabletus foveola.* Sur le sable au bord du ruisseau salé de Tenoukla, fin mai, peu commun.

10. *Lebia fulvicollis.* Assez commune en mars sous les pierres, entre le champ de manœuvres et l'Oued-Refana.

11. *Id. numidica.* Sous les pierres, région montagneuse, assez commune en février.

12. *Id. cyathigera.* Sous les pierres, en mars, route de Khenchela, entre le Camp et l'Oued-Refana; peu commun.

13. *Aristus clypeatus.* Commun en mai, sous les pierres.

14. *Id. opacus.* Très commun sous les pierres, dans l'enceinte de la Basilique, en mai.

15. *Id. sphærocephalus.* Commun, avec le précédent.

16. *Id. cordatus.* Un seul individu sur la route, en juin.

17. *Id. capito.* Sur les chemins et sous les pierres, autour de la Basilique, juin; assez commun.

18. *Graphipterus exclamationis.* Sous les pierres, en février, ou courant dans les champs, en mai; peu commun.

19. *Id. luctuosus.* Très commun à la fin de mars, au Bahiret-el-Arneb, endroits sablonneux, avec la *Cicindela Pelletieri.*

20. *Chlænius velutinus.* Assez commun sous les pierres, au bord de l'Oued-Nags (ruisseau des Trois-Chênes), fin mai.

21. *Id. chrysocephalus.* Sous les pierres, dans les lieux humides; peu commun.

22. *Licinus brevicollis.* Très commun partout sous les pierres, au printemps, surtout sur les collines.

23. *Pangus scaritides.* Un seul exemplaire sur la route, en juin.

24. *Harpalus Ramburi.* Assez commun sous les pierres, en mars et avril.

25. *Id. planicollis.* Sous les pierres, avril, rare.

26. *Stenolophus vaporarium.* Rencontré en mai, à la Merdja, plusieurs individus grimpés sur les tiges des graminées.

27. *Feronia barbara.* Commune sous les pierres, aux environs de la Basilique, février, mars.

28. *Id. quadricollis.* Très variable de couleur, se trouve assez communément en automne dans les lieux humides, autour des sources, etc.

29. *Pœcilus crenatus.* Sous les pierres, dans la plaine, en décembre; rare.

30. *Zabrus distinctus.* Un seul exemplaire sous les pierres, au bord du ruisseau salé de Tenoukla, fin mai. Cette espèce se trouve communément à Aïn-Beïda, en octobre.

31. *Amara eurynota.* Sous les pierres, route de Tenoukla, en mars; rare.

32. *Id. affinis.* Sous les pierres, à la Basilique, février; rare.

33. *Pristonychus verricola.* Assez commun sous les pierres, en mars.

34. *Calathus punctipennis.* Assez commun en hiver, sous les pierres, dans la plaine de la Merdja.

35. *Id. melanocephalus.* Commun sous les pierres, dans la plaine et sur les collines basses, en février.

36. *Id. micropterus.* Sous les pierres, en février. Assez rare.

37. *Bembidium hypocrita.* Bords de l'Oued-Nags, sous les pierres, en mars ; rare.

38. *Id. littorale.* Au bord des ruisseaux magnésiens de la plaine de Tenoukla, en mars ; rare.

39. *Id. maculatum.* Au bord de l'O.-Nags, sous les pierres, mai.

40. *Id. cribrum.* Comme les précédents.
41. *Tachys bi-striatus.* Avec les espèces précédentes.
42. *Id. parvulus.* Id Id.
43. *Id. Lucasi.* Avec les précédentes, plus rare.

Hydrocanthares.

44. *Dytiscus circumflexus.* Commun en mai, à la Merdja, dans le bassin qui touche la maison d'habitation.
45. *Colymbetes fuscus.* Très commun, même localité, mai.
46. *Agabus didymus.* Rare, id. id.
47. *Id. bi-pustulatus.* Commun, id. id.
48. *Id. bi-punctatus.* Assez commun, plus abondant dans l'Oued-Nags, avril, mai.
49. *Id. bi-guttatus.* Très commun en février, dans l'O.-Nags, sous les pierres submergées, au-dessous du camp du train.
50. *Id. brunneus.* Assez commun dans le bassin de la Merdja, en mai.
51. *Laccophilus minutus.* Commun en avril, mai, dans l'O.-Nags et l'O.-Refana, partout où il y a des herbes.
52. *Hydroporus flavipes.* Assez commun dans l'Oued-Nags, en avril.
53. *Id. affinis* (Aubé). Très commun en mars, dans l'O.-Refana et surtout dans l'O.-Nags ; se tient au fond de l'eau, blotti dans le sable.
54. *Id. bombycinus* (Leprieur). Même localité, beaucoup moins commun.
55. *Id. lepidus.* Dans l'O.-Nags, avril, rare.
56. *Id. pubescens.* Rare dans l'O.-Nags, plus commun dans la mare de la Merdja, en avril.
57. *Id. bi-carenatus.* Commun dans l'O.-Nags, en avril ; se tient au fond de l'eau et sa petite taille le rend très difficile à prendre.
58. *Id. minutissimus.* Commun avec le précédent, et tout aussi peu visible.
59. *Id. confluens.* Dans l'O.-Nags, en avril, rare. Cette espèce est très commune à Constantine.
60. *Id. fractus.* Petite espèce d'un jaune pâle et comme miniature. Trouvé deux individus dans l'O.-Nags, en avril.
61. *Id. limbatus.* Un seul individu, trouvé en mai dans une petite mare au col de l'Osmor.

62. *Haliplus impressus.* Dans l'O.-Nags, en avril, commun dans les rares endroits où il y a des herbes ou des plantes submergées.

63. *Id. lineatocollis.* Comme le précédent.

64. *Gyrinus urinator.* Un seul exemplaire pris, en juin, dans les fossés de la Merdja.

Palpicornes.

65. *Hydrophilus pistaceus.* Très commun en mai dans le bassin de la Merdja, près de la maison.

66. *Philhydrus melanocephalus.* Assez commun, en juin, dans la même localité.

67. *Laccobius sinuatus.* Dans l'O.-Nags, en mars, rare.

68. *Berosus affinis.* Id. en avril, assez commun.

69. *Helephorus rugosus.* Id. id. rare.

70. *Id. aquaticus.* Commun dans le bassin de la Merdja, en mai.

71. *Id. grandis.* Dans l'O.-Nags avec les Hydropores. Peu commun.

72. *Ochtebius granulatus.* Dans l'O.-Nags, en avril, rare.

73. *Cercyon flavipes.* Dans les excréments, mai, rare.

Brachélytres.

74. *Aleochara bi-punctata.* Assez commune en mai dans les excréments et sous les cadavres.

75. *Id. cuniculorum.* En mai, sous les cadavres, rare.

76. *Id. nitida.* Id. id. commune.

77. *Oxypoda opaca.* Assez commune en fauchant dans la prairie de la Merdja, en juin.

78. *Id. abdominalis.* Très commune avec l'espèce.

79. *Chilopora longitarsis.* Un seul exemplaire, même localité, mai.

80. *Homalota fungi.* En fauchant, mai, peu commune.

81. *Id. sordida.* Id. id. id.

82. *Id. gregaria.* Id. id. assez commune.

83. *Tachinus flavo-limbatus.* Dans les excréments, mai, rare.

84. *Tachyporus brunneus.* Assez commun en mars, sous les pierres.

85. *Conurus pubescens.* En fauchant à la Merdja, juin, rare.

86. *Creophilus maxillosus.* Commun au printemps sous les cadavres; entre quelquefois dans les maisons.

87. *Ocypus olens.* Assez commun sous les pierres, en hiver.

88. *Id. cyaneus.* Commun en mai sous les pierres et sur les routes, surtout aux environs de la Kouba de Si Mohamed Chérif.

89. *Id. cuprœus.* Assez commun sur les routes, à la fin de mars.

90. *Quedius scintillans.* Un seul exemplaire en fauchant, en juin, dans les prairies de la Merdja.

91. *Id. obliteratus.* Sous les pierres ; rare.

92. *Philonthus intermedius.* Commun partout, en mars, dans les excréments et sous les cadavres.

93. *Id. plagiatus* (Fauvel). Très commun, en mai, dans les crottins, les bouses, surtout aux environs de Tenoukla.

94. *Id. ebenninus.* Commun, en mai, sous les pierres, surtout le long des seguias de l'O.-Refana, près du champ de manœuvres de la cavalerie.

95. *Xantholinus fulgidus.* Sous les pierres, dans les lieux humides, au bord des ruisseaux ; commun au printemps.

96. *Id. linearis.* Sous les pierres, dans la plaine, mars ; assez commun.

97. *Stenus languidus.* Commun en juin, en fauchant au bord des fossés de la Merdja.

98. *Oxytelus complanatus.* Commun dans les excréments, souvent pris au vol, mars.

99. *Id. inustus.* Très commun dans les excréments desséchés ; mai.

100. *Troglophlœus bi-lineatus.* En fauchant dans les grandes herbes de la Merdja, juin ; peu commun.

Clavicornes.

101. *Silpha rugosa,* var. *ruficornis* (Lucas). Très commun sous les cadavres, mars.

102. *Id. sinuata.* Avec le précédent ; moins commun.

103. *Id. granulata.* Sur les routes, mai, juin ; peu commun.

104. *Hister amplicollis.* Vole au soleil sur les routes, avril, mai ; assez commun.

105. *Id. Lethierryi.* Un seul exemplaire sous un cadavre, mai.

106. *Id. ignobilis.* Sous les cadavres, avril, mai ; assez rare.

107. *Id.* 12-*stratiatus.* Dans les excréments, mai ; peu commun.

108. *Saprinus detersus.* Commun sous les cadavres, avril.

109. *Id. chalcitis.* Assez commun sous les cadavres, avril.

110. *Id. speculifer.* Très commun sous les cadavres, mai.

111. *Id. portus magni.* Rare, accompagne le *S. apricarius.*

112. *Id. nitidulus.* Très commun sous les cadavres.

113. *Id. figuratus.* Assez commun sous les cadavres desséchés, mai.

114. *Id. cruciatus.* Rare. id. id.

115. *Id. apricarius.* Très petite espèce bronzée, paraît en novembre certains jours sous les cadavres, en mai.

116. *Id. nonnettensis* (de Marseul). Assez commun sous les cadavres, en mars. Il a le dessin du *nitidulus* et la taille du *speculifer.*

117. *Id. metallescens.* Sous les cadavres ; assez rare.

118. *Id. conjungens* (Paykul). Un seul individu pris dans le sable humide, au bord d'une petite mare, au col de l'Osmor, mai.

119. *Onthophilus exaratus.* Assez commun dans les crottins, en février. Lieux élevés, Doukan.

120. *Phalacrus c rruscus.* En fauchant autour de la Basilique, en mars ; peu commun.

121. *Tolyphus granulatus.* Même localité, en fauchant, en mai ; rare.

122. *Olibrus oblongus.* Commun partout en fauchant, mai.

123. *Id. affinis.* Très commun, prairie de la Merdja, juin.

124. *Id. bimaculatus.* Assez commun en mars, autour de la Basilique, sur les fleurs de *Calendula arvensis.*

125. *Id. pygmæus.* Très commun en fauchant à la Merdja, juin.

126. *Brachypterus urticæ.* Commun en avril, sur les fleurs de l'*Urtica pilulifera* ; lieux exposés au midi.

127. *Id. pubescens.* Commune avec l'espèce précédente.

128. *Nitidula 4-pustulata.* Assez commune sous les cadavres, avril.

129. *Id. flexuosa.* Avec la précédente, plus commune.

130. *Meligethes erythropus.* En fauchant dans les herbes, à la Merdja, mai ; rare.

131. *Id. æneus.* En fauchant, peu commun.

132. *Pediacus costipennis.* En fauchant autour de la Basilique, avril ; très rare.

133. *Cryptophagus cellaris.* En fauchant, mai ; peu commun.

134. *Merophysia formicaria.* Assez commun avec certaines fourmis.

135. *Lathridius minutus.* En fauchant, avril ; rare.

136. *Dermestes pardalis.* Au printemps, sous les cadavres ; assez rare.

137. *Id. undulatus.* Id. id. assez commun.

138. *Id. Frischii.* Id. id. commun.

139. *Attagenus piceus.* Dans les maisons, juin ; assez rare.

140. *Id. tigrinus.* Très commun fin avril et mai, sur les fleurs de l'*Anthemis montana,* route de la Basilique, le long des jardins.

141. *Id. civetta.* Même localité que l'espèce précédente à laquelle elle succède ; mai. Beaucoup moins commune.

142. *Anthrenus pimpinellæ,* var. *Goliath.* Très commune au commencement de mai, sur les fleurs de l'*Anthemis montana,* dans les lieux les plus chauds et les mieux abrités, surtout devant l'enceinte de la ville, côté nord, en face la fontaine.

143. *Id. musæorum.* Dans les maisons, avril ; commune.

144. *Id. varius* Id. id. peu commune.

145. *Parnus algericus.* Dans l'O.-Nags, en mars, sur les racines des plants submergés ; rare.

Lamellicornes.

146. *Ateuchus sacer.* Se rencontre assez fréquemment dans la plaine, en été ; mais il est beaucoup plus commun du côté de Tenoukla.

147. *Id. semi-punctatus.* Commun, en avril, au Bahiret-el-Arneb et au col de Tenoukla ; jamais je ne l'ai rencontré plus près de Tébessa.

148. *Id. variolosus.* Très commun partout dès le commencement d'avril.

149. *Gymnopleurus pilularius.* Très commun à partir d'avril.

150. *Id. flagellatus.* Id. id.
Les deux espèces sont mêlées.

151. *Copris hispana.* Commun dans les crottins, en janvier, février ; reparaît en automne.

152. *Bubas bubalus.* Comme l'espèce précédente, très commun.

153. *Onitis Hungaricus.* Dans les bouses, décembre ; peu commun.

154. *Id. ion.* Commun dans les crottins, au col de Tenoukla, fin avril ; beaucoup plus rare dans la plaine.

155. *Id. Numida*. Commun aux environs de Tenoukla, en avril ; rare à Tébessa.

156. *Onthophagus Hubneri*. Très commun, en mai, dans tous les crottins.

157. *Id. ovatus*. En avril ; peu commun.

158. *Id. Maki*. Id. id.

159. *Id. fracticornis*. Assez commun, en mars.

160. *Id. nebulosus*. Id. id.

161. *Id. camelus*. Commun partout, en avril, mai.

162. *Aphodius cribricollis*. Commun partout, en hiver.

163. *Id. inquinatus*. Très commun.

164. *Id. prodromus*. Id. février, mars.

165. *Id. granarius*. Très commun dès février.

166. *Id. hydrochæris*. Peu commun, février.

167. *Id. tersus*. Assez commun en mars, dans les bouses.

168. *Id. affinis*. Id. id. id.

169. *Id. sabulosus*. Pris au vol, en mars, sur la route de Constantine ; peu commun.

170. *Id. cæsus*. Comme le précédent.

171. *Id. terminatus*. Avec les deux précédents.

172. *Id. lugens*. Commun à la fin d'avril.

173. *Id. fimetarius*. Juin, peu commun.

174. *Id. lividus*. Id. id.

175. *Id. barbarus*. Mars, rare.

176. *Psammodius sabulosus*. A terre, au printemps ; peu commun.

177. *Geotrupes Douei*. Très commun sur les chemins, dans les crottins, en automne et pendant tout l'hiver.

178. *Id. hypocrita*. En hiver ; rare.

179. *Thorectes hemisphæricus*. Très commun, en automne, dans toute la plaine, surtout à la fin de novembre. Cette espèce habite dans des trous où elle entraîne des lambeaux de matière stercorale.

180. *Trox perlatus*. Très commun en février, mars, sur les chemins, surtout dans la région montagneuse moyenne.

181. *Glaphyrus Maurus*. Très commun à la fin de mai, sur divers points dans la plaine, où on le trouve réuni en grand nombre sur les plantes basses ou se traînant à terre ou, le plus souvent, enfoncé dans les fleurs de la *Galactites tomentosa*.

182. *Hoplia aulica*. En abondance, vers le 15 mai, autour de la

Basilique, dans les fleurs de la *Galactites tomentosa* où elle s'enfonce au point de disparaître tout à fait.

183. *Id. sulphuræa.* Très commune à la fin de mai, dans les prairies de la Merdja où on la trouve par centaines, accrochée aux tiges des graminées. Elle ne se mêle jamais à l'espèce précédente.

184. *Hymenoplia sicula.* Sur les épis du *Dactylis* dans la plaine, à l'entrée du col d'Aïn-Lamba, autour des ruines romaines; commune à la fin de mai, sur ce point seulement; je ne l'ai jamais vue ailleurs.

185. *Rhizotrogus Henoni.* Sous les pierres, au camp, en mars; peu commun. Tous les *Rhizotrogus* sont rares à Tébessa.

186. *Id. deserticola.* J'en ai trouvé deux exemplaires, à la fin d'avril, noyés dans une petite mare au col de l'Osmor.

187. *Id. Guyonii.* Sous les pierres, au camp, janvier; rare.

188. *Id. barbarus.* Avec le précédent, aussi rare.

189. *Claphocera Marmottani.* Espèce très rare dont j'ai trouvé deux exemplaires, le 20 avril, le long des traînées sablonneuses du Bahiret-el-Arneb, avec les *Cicindela Pelletieri.*

190. *Anisoplia floricola.* Commune, en mai, sur divers points, notamment autour de la Basilique, sur les graminées. Très commune au Bahiret-el-Arneb.

191. *Phyllopertha algerica.* Deux exemplaires seulement sur les tiges des graminées, route d'Aïn-Lamba, à 7 ou 8 kilom., fin mai.

192. *Pentodon puncticollis.* Bords de l'Oued-Refana, fin mars; rare.

193. *Phyllognathus Silenus.* A terre sur les routes, en juin, et autour des carrières de sable de Si Mohamed Cherif, le matin surtout.

194. *Cetonia refulgens.* Commune sur les fleurs d'Onopordon, mai, juin.

195. *Id. floralis.* Avec la précédente, aussi commune.

196. *Id. hirta.* Abonde sur les fleurs, en avril.

197. *Id. stictica.* Avec la précédente, plus tardive et moins commune.

Sternoxes.

198. *Julodis Sitifensis.* Répandu dans toute la plaine à partir du 15 mai; n'est commun nulle part. On le trouve soit volant au soleil, soit accroché aux plantes basses, surtout à l'*Atriplex halimus.*

199. *Acmæodera 6-pustulata.* Le long des jardins, sur les fleurs d'*Anthemis montana,* au commencement de mai, avec l'*Anthrenus Goliath* ; rare.

200. *Id. 18-pustulata.* Un seul individu, en juin, avec l'espèce précédente.

201. *Dicerca ænea.* Un seul individu trouvé à la Merdja sur un saule, fin mai.

202. *Lampra rutilans.* Un individu trouvé sur le Cours de Constantine, à Tébessa, fin mai.

203. *Chalcophora Marianna.* J'en ai recueilli, à la fin de mai, un superbe exemplaire qui était venu s'abattre sur la place de Minerve.

204. *Anthaxia millefolii.* Très commune à la fin de mai sur les fleurs d'*Anthemis montana,* le long des jardins, route de la Basilique.

205. *Id. nitidula.* J'en ai trouvé une douzaine, en hiver, dans les tiges désséchées du *Thapsia garganica.*

206. *Id. rugicollis.* Commune sur l'*Anthemis montana,* fin avril, route de la Basilique et au camp du Train, autour du jardin.

207. *Id. cyanicornis.* Un exemplaire, en juin, route de la Basilique, toujours sur l'*Anth. montana.*

208. *Sphenoptera Pharaon.* Trouvé un seul individu au Bahiret-el-Arneb, sur le sable, fin avril.

209. *Corœbus amethystinus.* Sur les fleurs, fin avril ; rare.

210. *Trachys pygmæa.* Commune, en mars, sur les feuilles de la *Malva passiflora,* route de la Basilique, le long des jardins.

211. *Cryptohypnus alysidotus.* Court et saute sur le sable, au bord du ruisseau salé, route de Tenoukla, vers le 6ᵉ kilom.; fin mai.

212. *Cardiophorus rufipes.* Commun en avril, mai, sur le *Reseda alba,* autour de la Basilique.

213. *Id. turgidus.* Commun sous les pierres, en mars, et avec l'espèce précédente, en mai.

214. *Id. vestigialis.* Avec les deux précédents ; rare.

Malacodermes.

215. *Lampyris noctiluca.* On trouve fréquemment les larves de la femelle sous les pierres, en hiver. Je n'ai jamais rencontré l'insecte parfait.

216. *Id. splendidula.* Paraît rare à Tébessa ; j'en ai trouvé une seule femelle adulte au commencement de juin.

217. *Malacogaster Passerinii.* Assez commun sur les fleurs, en avril, mai. La larve est commune sous les pierres et dans les coquilles d'escargots, comme les *Drilus.*

218. *Telephorus rufus.* Très commun, en avril, sur les mauves et les orties, dans les jardins, le long des séguias.

219. *Id. barbarus.* Très commun en mai, sur la route du col de l'Osmor, dans la plaine, derrière le jardin public, sur les fleurs.

220. *Id. fossulatus.*

221. *Id. mauritanicus.* Ces deux espèces sont très communes à la fin de mai, sur les fleurs du *Thapsia garganica,* dans le ravin de Si Mohamed Chérif et tous les endroits abrités où croît cette plante.

222. *Rhagonycha paludosa.* Commun en juin, en fauchant au bord des fossés humides, prairies de la Merdja.

223. *Malthodes longipennis.* Sur les fleurs de *Rapistrum rugosum,* dans la plaine de l'O.-Refana, fin avril. Rare.

224. *Malachius rufus.* Très commun, en mai, sur toutes les plantes, le long de la route de la Basilique.

225. *Id. marginicollis.* Sur les plantes basses, en avril ; peu commun.

226. *Id. bi-pustulatus.* Prairies de la Merdja, juin ; peu commun.

227. *Id. marginellus.* Id. id. rare.

228. *Id. pulicarius.* Id. id. peu commun.

229. *Attalus Lusitanicus* (Erichson). Un seul exemplaire en fauchant, mai.

230. *Dasytes Algericus* (Lucas). Commun, en mars, sur les fleurs de *Calendula arvensis.*

231. *Id. griseus.* Commun, en mai, sur les fleurs.

232. *Id. nigro-æneus.* En fauchant autour de la Basilique, mars ; rare.

233. *Id. nigro-punctatus.* Un seul individu en fauchant à la Merdja, juin.

234. *Dolichosoma nobilis.* Très commun partout en mars, sur les fleurs de *Senecio leucanthemifolius* et de *Calendula arvensis.*

235. *Lobonix ciliatus.* Très commun, fin avril, mai, au col de

l'Osmor, sur les fleurs de l'*Asphodelus ramosus*. Se montre rarement dans la plaine.

236. *Haplocnemus chlorosoma*. Sur les fleurs de *Calendula*, la Basilique, en mars; rare.

237. *Danacæa pallipes*. Sur les fleurs, avril, mai. Peu commun.

Térédiles.

238. *Tillus transversalis*. Assez commun, en juin, sur les calices épineux de l'*Onopordon ambiguum*, et plus tard sur ceux du *Cynara carduncellus*.

239. *Trichodes umbellatarum*. Commun, en avril, sur les fleurs de *Galactites tomentosa*, près de la Basilique.

240. *Id. ammios*. Commun, en juin, dans la plaine, sur les ombellifères et surtout sur le *Daucus aureus*.

241. *Corynetes rufipes*. Commun, en mai, sous les squelettes desséchés de mulets ou de chameaux qu'on trouve fréquemment dans la plaine.

242. *Id. ruficollis*. Cet insecte, que la délivrance de Latreille a rendu célèbre, se trouvè avec l'espèce précédente ; mais je n'en ai rencontré qu'un exemplaire.

243. *Dinoderus substriatus*. Dans les maisons, en mai, avec les *Anobium*. Rare.

244. *Anobium paniceum*. Dans les maisons, quelquefois sur les fleurs, mai ; peu commun.

245. *Xyletinus sanguineo-cinctus*. J'ai trouvé deux exemplaires de cette espèce très rare, en fauchant autour de la Basilique, avril.

246. *Ptinus brunneus*. Commun dans les maisons, hiver et printemps.

247. *Id. variegatus*. Dans les maisons ; rare.

248. *Gibbium scotias*. Dans les maisons, mai ; peu commun.

Ténébrionides.

249. *Erodius bi-costatus*. Sables du Bahiret-el-Arneb, mars, avril ; assez commun.

250. *Adesmia microcephala*. En société sur certains points très-restreints du Bahiret-el-Arneb, avril.

251. *Id. Solieri*. Même localité, avril ; assez rare.

252. *Pachychyla Steveni*. Commun au printemps dans la plaine, plus commun au Bahiret-el-Arneb.

253. *Tentyria barbara.* Peu commune, en octobre, novembre, dans la plaine de Tébessa. Très commune, en avril, au Bahiret-el-Arneb, dans les rochers.

254. *Stenosis lævicollis.* Commune, en mars, sous les pierres, près des plantations des figuiers de Barbarie, route de Beccaria.

255. *Akis spinosa.* Très commune, en juin, dans les maisons, au pied des murs des jardins, et surtout dans les carrières de sable de Si Mohamed Chérif. On trouve près du camp, à la butte de tir, la variété *Olivieri,* à côtes épineuses.

256. *Scairus atratus.* Commun sous les pierres, en hiver.

257. *Id. dubius.* Avec le précédent; commun.

258. *Id. tristis.* Un seul individu rencontré, au printemps, dans la ville.

259. *Blaps gigas.* Commun sous les pierres, dans les carrières, etc., au printemps, le soir surtout.

260. *Asida ruficornis.* Sous les pierres, en hiver, dans la plaine de Tébessa où elle est rare.

261. *Id. obsoleta.* Sous les pierres, route de l'O.-Refana, en mars; rare.

262. *Ocnera hispida.* Un seul exemplaire, dans les sables du Bahiret-el-Arneb, en avril.

263. *Pimelia simplex.* Commune, au printemps, dans la plaine, sous les grosses pierres où elle paraît engourdie.

264. *Id. Boyeri.* Très commune partout, au printemps, surtout au Bahiret-el-Arneb où elle abonde.

265. *Id. granulata.* Très commune au Bahiret-el-Arneb, dans les sables, en mars.

266. *Id. valida.* Dans la plaine, en mars; assez rare.

267. *Sepidium Wagneri.* Au Bahiret-el-Arneb, dans les sables, ou courant sur les chemins, en mars. Peu commun.

268. *Id. variegatum.* Errant sur les chemins, en mai. Peu com.

269. *Oochrotus unicolor.* En sociétés peu nombreuses, dans certaines fourmilières, attachés à la pierre qui les recouvre. Entre le champ de manœuvres et l'O.-Refana, mai; peu commun.

270. *Melambius breviusculus.* Sous les pierres, route d'Aïn-Lamba, en mai; rare.

271. *Philax plicatus.* Sous les pierres, mai, juin; rare.

272. *Heliopathes rotundicollis.* Commun dans les sables du Bahiret-el-Arneb, avril.

273. *Gonocephalum parvulum*. Très commun sous les pierres dans la petite plaine, au pied de la mosquée de Sidi Mohamed Chérif, février.

274. *Id. strigosum*. Avec le précédent; moins commun.

275. *Tribolium confusum*. Commun, en hiver, dans les maison où il vit dans la farine.

276. *Calcar elongatus*. Sous les pierres, en hiver; assez commun

277. *Tenebrio obscurus*. Dans les maisons, mai; peu commun

278. *Helops villosulipennis*. Sous les pierres, mai juin; rare.

279. *Heliotaurus tuniseus*. Très commun sur les fleurs, principalement le *Thapsia garganica* et les Crucifères, dans tous les endroits bien exposés, mai, juin.

280. *Id. cœruleus*. Très commun, en mai, sur les *Sinapis* et les *Reseda*, mêlé à l'espèce précédente.

281. *Id. distinctus*. Commun, en mai, sur les fleurs d'Onopordon; très abondant dans les prairies de la Merdja, sur le *Plantago Serraria*, en juin.

282. *Omophlus dasytoïdes* (Roffray). Cette petite espèce, qui ressemble assez à un *Heliotaurus* noir, est commune sur les tiges des Graminées, dans la plaine, près du ravin d'Aïn-Lamba, à la fin de mai.

283. *Lagria hirta*. Un exemplaire, route d'Aïn-Lamba, fin mai.

284. *Eutrapela suturalis*. Curieuse espèce dont le mâle est brun rayé de fauve, et la femelle toute noire. Commun sur l'*Artemisia Judaïca*, sur la route de Tenoukla, dans la plaine, du côté d'Aïn-Lamba, et sur d'autres points, toujours sur l'Armoise. Fin mai.

285. *Anthicus scaurus*. En fauchant à la Basilique, mars.

286. *Id. tristis*. Avec le précédent.

287. *Id. instabilis*. Id.

288. *Id. ochreatus*. Id. en mai; rare.

289. *Id. bi-fasciatus*. Commun à la Merdja, en fauchant, juin.

290. *Id. succinctus*. Avec l'*A. scaurus*; rare.

291. *Mordellistena episternalis*. Sur les fleurs, en mai, juin; assez rare.

292. *Evaniocera Dufouri*. Pris un seul exemplaire, en avril, sur les fleurs, près la Tuilerie, sur la route de Beccaria, fin avril.

Vésicants.

293. *Meloe purpurascens*. Assez commun dans les champs et le

long des chemins, février, mars.

294. *Id. erythrocnemus*. Plaine du Bahiret-el-Arneb, en mars; peu commun. Plus rare dans la plaine de Tébessa; espèce non signalée jusqu'ici en Algérie.

295. *Id. nanus*. Dans la plaine, près de la ville, en mars; rare.

296. *Id. affinis*. Sur les chemins autour de Tébessa; assez commun, fin mars.

297. *Id. Maïalis*, var. *Lœvigatus*. Assez commun dans la plaine et dans la montagne, en avril. Sur l'insecte vivant, chaque segment de l'abdomen est bordé de rouge.

298. *Id. tuccius*. Dans la plaine, en mai; peu commun.

299. *Mylabris olœe*. Très commun, en mai, au jardin public, sur les fleurs du *Spartium junccum;* dans la forêt, sur celles du *Phillyrea media*.

300. *Id. terminata* (*Schreiberti* Reiche). Très commun, à partir du 15 mai, sur toutes les fleurs, surtout l'*Onopordon* et le *Cactus opuntia*.

301. *Id. tricincta*. Avec le précédent, paraît plus tard; moins commun.

302. *Id. Maura*. Paraît à la fin de mai; commun sur les fleurs, au Camp et autour de la Basilique.

303. *Id. tenebrosa*. A la Basilique, dans les ruines même, sur les fleurs de *Galactites tomentosa*, fin mai.

304. *Id. prœusta*. Avec le précédent; rare.

305. *Id. variabilis*. Assez commun sur les fleurs des Carduacées et des Cactus, fin mai, juin.

306. *Id. 12-punctata*. Sur les fleurs, dans la plaine, fin mai, juin; assez répandu, commun nulle part.

307. *Id. Silbermanni*. Sur les fleurs, du côté d'Aïn-Lamba, fin mai; peu commun.

308. *Coryna distincta*. Sur les fleurs, fin mai, surtout du côté d'Aïn-Lamba. Assez répandue et mêlée à l'espèce précédente.

309. *Ænas afer*. Commun dans la plaine, sur les fleurs de *Daucus aureus* et d'autres ombellifères, juin.

310. *Lydus algiricus*. Dans la plaine, sur les Carduacées, juin; peu commun.

311. *Alosimus viridissimus*. Commun, en avril, dans la plaine de l'O.-Refana, sur les fleurs du *Rapistrum rugosum*.

312. *Zonitis bi-color*. Sur les Ombellifères, en juin, avec l'*Ænas*

afer. Peu commun.

313. *Ædemera flavescens*. Commune, en mars, avril, sur l[es] fleurs d'*Anthemis montana*, route de la Basilique.

314. *Mycterus pulverulentus*. Sur les fleurs d'*Onopodron*, ma[is] peu commun.

315. *Id. umbellatarum*. Comme le précédent.

316. *Id. ruficornis*. Avec les deux précédents ; plus rare.

Rhyncophores.

317. *Bruchus uniformis* (Brisout). Commun, en mars, en fauchant autour de la Basilique.

318. *Id. virescens*. Commune sur les fleurs, surtout sur le *Scolymus hispanicus*, le soir, en juin, au coucher du soleil.

319. *Id. variegatus*. En fauchant aux environs de la Basilique, mars ; peu commun.

320. *Id. Meleagrinus*. Sur les fleurs d'*Anthemis montana*, dans la plaine autour de la Basilique, fin avril, mai ; peu commun.

321. *Urodon angularis*. Assez commun, en fauchant autour des jardins, en mai.

Curculionides.

322. *Sitones vestitus*. Assez commun, en hiver, sous les pierres ou dans les chaumes, plaine de l'O.-Refana.

323. *Id. humeralis*. Réunis en grand nombre, en mai, dans les prairies de la Merdja, sur le foin coupé.

324. *Id. cribricollis*. En fauchant, en juin, dans les prairies de la Merdja ; peu commun.

325. *Id. flavescens*. Comme le précédent.

326. *Id. Tibialis*. Avec les précédents ; plus commun.

327. *Thylacites variegatus*. Sous les pierres, route de l'O.-Refana, en mai ; rare.

328. *Jeckelia ephippiata*. Cette jolie espèce, découverte par Fairmaire, en 1870, n'est pas rare sous les pierres, en mars, avril, entre le champ de manœuvres de la cavalerie et l'O.-Refana, en suivant la route.

329. *Otiorhyncus planithorax*. Sous les pierres, en hiver ; rare.

330. *Anisorhyncus barbarus*. Un seul exemplaire trouvé dans la plaine du Bahiret-el-Arneb, en mars.

331. *Phytonomus crinitus*. Sous les pierres, en hiver; rare.
332. *Id.* *murinus*. Id. id. plus com.
333. *Id.* *variabilis*. Sous les pierres, près de la Basilique, en mai; peu commun.
334. *Id. philanthus*. Un seul exemplaire trouvé dans la ville, en mai.
335. *Cleonus plicatus*. Sous les pierres, route de Khenchela, en hiver; peu commun.
336. *Id senilis*. Trouvé un seul exemplaire, en mars, sur les rochers près de Bir-Salem, route de Khenchela.
337. *Id. crinipes*. Sous les pierres, février; très rare.
338. *Id. excoriatus*. Commun à terre et sous les pierres, mars.
339. *Id. obliquus*. Avec le précédent; moins commun.
340. *Id. marmoratus*. Id. assez rare.
341. *Id. costatus* (Fab.). Sur les chemins, en mai; rare.
342. *Larinus onopordi*. Sur l'*Onopordon ambiguum,* en mai, peu commun cette année.
343. *Id. cynaræ*. Très commun sur les calices du *Cynara cardunculus,* juin, juillet.
344. *Lixus angustatus*. Très commun de mars en mai, le long des séguias, au soleil, sur les mauves et les orties.
345. *Id. pollinosus*. Très commun, en mai, sur les tiges et les rameaux de l'*Onopordon ambiguum.*
346. *Id. mucronatus*. Sur les fleurs, en avril, ou volant au soleil; assez rare.
347. *Procas armillatus*. Sous les pierres, aux environs du Camp, fin mars; rare.
348. *Apion tenue*. Très commun en fauchant dans les prairies de la Merdja, mai.
349. *Id. radiolus*. Commun sur les feuilles et les fleurs de la *Malva parviflora,* le long des jardins, mai.
350. *Id. rufirostre*. En fauchant à la Merdja, mai; peu commun.
351. *Id. rufulum*. Id. id. id.
352. *Id. carduorum*. Id. id. id.
353. *Id. virens*. Id. id. id.
354. *Id. Æneum*. En fauchant près de la Basilique; quelquefois aussi sur la *Malva parviflora,* mai; assez commun.
355. *Id. malvæ*. Exclusivement sur les fleurs de mauve, mai; commun.

356. *Tychius hæmatocephalus*. Sous les pierres, en mars ; rar

357. *Sibynes viscariæ*. En fauchant près de la Basilique, ma peu commun.

358. *Id. sublineatus* (de Marseul). Pris un seul individu en fau chant, en avril, près de la Basilique.

359. *Baridius quadraticollis*. Assez commun, au printemps, e fauchant ; se trouve souvent à terre.

360. *Id. sellatus*. Sur les fleurs de *Galactites*, en juin ; asse commun.

361. *Centorhynchus assimilis*. Assez commun, fin avril, en fau chant aux environs de la Basilique.

362. *Id. pollinarius*. Sur les orties, en mai ; peu commun.

363. *Id. arcazi* (Brisout). Un seul exemplaire en fauchant à la Merdja, en juin.

364. *Rhinoncus tapiarius*. Sous les pierres, en hiver ; rare.

365. *Sitophilus granarius*. En fauchant, en avril, dans les herbes ; assez rare.

Longicornes.

366. *Clytus floralis*. Commun, en mai, sur les fleurs d'*Anthemis montana* ; reparaît, en automne, sur les mauves.

367. *Cartallum ebulinum*. Sur les fleurs de *Sinapis* et de *Rapistrum*, mai ; peu commun.

368. *Agapanthia irrorata*. Commune sur les *Onopordon*, environs de la Merdja, fin mai. On y trouve aussi la variété sans taches.

369. *Id. annularis*. Commune avec la précédente, avril, mai.

370. *Phytæcia vittigera*. Sur les fleurs de *Scolymus hispanicus*, juin ; peu commune.

Phytophages.

371. *Donacia impressa*. Commune, en juin, dans les fossés de la Merdja, sur les herbes.

372. *Lema melanopa*. Assez commune sur les graminées, les céréales, mai.

373. *Clythra taxicornis*. Dans la plaine de Tébessa, sur les plantes basses, avec la *L. tristigma*, en mai.

374. *Id. atraphaxidis*. Sur les fleurs, les graminées, route de Tenoukla, fin mai ; souvent au vol. Assez commun.

375. *Labidostomis hordei.* Sur les tiges des céréales, avril, mai ; rare.

376. *Id. rubripennis.* Très commune, en nombreuses sociétés sur les *Rumex,* à la Merdja, fin mai.

377. *Titubœa 8-punctata.* Sur les crucifères, en juin, dans la plaine ; peu commune.

378. *Lachnœa tristigina.* Vole au soleil dans la forêt, sur les pins d'Alep, fin mars. Très commune fin avril, en société, sur l'*Artemisia judaïca*, dans la plaine, de préférence au voisinage des séguias.

379 *Colaphus pulchellus.* Un seul exemplaire au camp, mars.

380. *Cryptocephalus rugicollis.* Très commun, en avril, autour de la Basilique, sur les fleurs de *Calendula.*

381. *Cyrtonus mauritanicus.* En fauchant, en avril ; rare.

382. *Cimarcha brachidera* (Fairmaire). Très commun, au printemps, dans la plaine de Tébessa ; en grande abondance dans le Bahiret-el-Arneb.

383. *Id. turbida.* Très rare, paraît remplacé par l'espèce précédente qui n'en est peut-être qu'une variété.

384. *Id. generosa.* Très commun dans toute la plaine, en novembre et décembre.

385. *Chrysomela bicolor.* Très commune, en mars, sur le *Rosmarinus officinalis,* route de Khenchela, entre le Camp et l'O.-Refana. Reparaît en automne, mais moins abondamment.

386. *Id. americana.* Commune sur le Romarin avec la précédente.

387. *Id. diluta.* Assez commune sur les collines, en automne.

388. *Id. Numidica.* Probablement simple variété de *diluta.* Avec la précédente, au Camp, sur les petits plateaux, etc. ; plus rare.

389. *Id. Ægyptiaca.* A terre, en novembre, dans les parties élevées de la plaine ; peu commune.

390. *Id. gypsophilæ.* Paraît seulement en décembre ; se trouve à terre assez rarement.

391. *Id. Banksii.* Très commune, en mai, autour de la Basilique, sur les *Marrubium* et les *Onopordon.*

292. *Id. caliginosa.* Dans la plaine, en décembre ; rare.

293. *Entomoscelis Rumicis.* Se trouve assez fréquemment, en hiver, sous les pierres, dans la plaine de Tébessa. Commune, en avril, au Bahiret-el-Arneb, sur les épis des graminées.

394. *Prasocuris vicina.* Commune, en juin, en fauchant dans les fossés et endroits humides des prairies de la Merdja.

395. *Id. distincta.* Avec la précédente, aussi commune.

396. *Id. aucta.* Prairies de la Merdja, juin ; assez commun.

397. *Adimonia Sardoa.* A terre, au Camp, novembre ; assez rare.

398. *Id. barbara.* Assez commune sur les chemins, au Camp, en novembre.

399. *Id. Florentina.* Très commune à terre, au Camp, en novembre, les jours de soleil, près de l'Artillerie.

400. *Crepidodera impressa.* Très commune en fauchant dans les prairies de la Merdja, en juin.

401. *Longitarsus atricillus.* Très commun, même localité, juin.

402. *Phyllotreta corrugata.* Espèce algérienne assez commune, en mars, en fauchant autour de la Basilique.

403. *Id. rufitarsis.* Comme la précédente.

404. *Podagrica semi-rufa.* Commune à la Basilique, au pied des ruines, sur les feuilles de la *Malva sylvestris,* mars.

405. *Id. malvæ.* Très commune sur les mauves, mai.

407. *Plectroscelis chlorophana.* Commune en fauchant à la Merdja, juin.

408. *Psylliodes hyoscyami.* En fauchant à la Merdja, en mars ; rare.

409. *Id. inflata.* En fauchant autour de la Basilique, mai ; assez commun.

410. *Id. pallidipennis.* Très commun, fin mai, juin, en fauchant dans les prairies de la Merdja, dans les endroits humides.

411. *Hispa atra.* En fauchant dans les fossés de la Merdja, juin ; peu commune.

412. *Leptomorpha filiformis.* Commune en juin, en fauchant dans les mêmes prairies, près des fossés.

Erotyles.

413. *Engis Marseuli.* En fauchant à la Merdja, mai ; rare.

Sécuripalpes.

414. *Adonia mutabilis.* Assez commune, fin mai, sur les *Rumex* et plusieurs autres plantes.

415. *Coccinella 7-punctata.* Paraît dès février sur le Romarin. Plus tard, commune partout.

416. *Thea 22-punctata.* Un seul exemplaire en fauchant à la Merdja, en juin.

417. *Exochomus pubescens.* En fauchant à la Merdja, juin; rare.

418. *Hyperaspis reppensis.* En fauchant autour de la Basilique, en mars; peu commune.

419. *Epilachna chrysomelina.* Commune sur le *Momordica elaterium*, lieux arides, juin, juillet.

420. *Rhizobius litura.* En fauchant à la Basilique, mars; peu commun.

421. *Lithophilus cordatus.* Sous les pierres, au camp, près du champ de tir, en mars; peu commun.

Sur les 421 espèces de Coléoptères recueillies, en 1885, dans les environs de Tébessa, 137 se retrouvent dans toute l'Europe; 142 habitent une partie de l'Europe seulement, généralement la région méridionale; 111 seulement, — un peu plus d'un quart, — sont algériennes, c'est-à-dire qu'elles ne se trouvent pas en Europe, mais elles peuvent habiter d'autres points de l'Afrique et de l'Asie. Sur ce nombre, il y a 45 espèces dont De Marseul (ou du moins l'édition que j'ai suivie), n'indique pas la présence en Algérie, et 65 qui ont été retrouvées en Tunisie par l'Exploration scientifique de 1883.

Catalogue des Orthoptères de Tébessa.

Obligé de quitter Tébessa beaucoup plus tôt que je ne l'aurais désiré, je me suis trouvé dans l'impossibilité de récolter la plus grande partie des Orthoptères et des Névroptères qui ne paraissent qu'en automne. Ce catalogue restera donc forcément très incomplet, et probablement ne comprendra que la moitié environ des espèces qui habitent ce pays.

Forficuliens.

1. *Forficula mauritanica.* Facile à reconnaître à sa taille, 0,024 sur 0,007. Couleur brun foncé, très renflée à l'abdomen, pinces presque circulaires chez le mâle, dernier segment abdominal plus large que long, pattes ferrugineuses, genoux bruns. Assez commune au printemps sous les pierres ou errantes sur les chemins.

2. *Id. auricularis.* Très commune partout, sur les arbres, sous les pierres et sous les écorces.

Blattiens.

3. *Blatta orientalis,* vulgairement *Cafard,* 0,019 à 0,033. Corps châtain, femelle non ailée. Originaire d'Asie-Mineure, très commune dans les maisons. Je n'ai pas rencontré à Tébessa la grande espèce, *B. americana,* dont les deux sexes sont ailés, et qui cependant existe certainement dans le pays.

4. *Id. livida.* 0,008 à 0,009, d'un gris testacé pointillé de brun; assez commune, en hiver, sous les pierres; très commune, en juillet, sur les calices du *Cynara carduncellus.*

5. *Id. cincticollis.* 0,006 à 0,007, d'un brun foncé brillant, bordé de blanc fauve. Commune au printemps sous les pierres.

Mantiens.

6. *Empusa pauperata.* 0,060 à 0,070, reconnaissable à sa tête allongée en forme de fer de lance, caractère spécial à cette espèce, et à ses antennes qui sont pectinées chez le mâle et sétacées chez la femelle. On commence à la trouver adulte au mois de mai; elle se tient sur les buissons et les herbes et vole assez fréquemment. Les larves passent l'hiver et, d'après M. Finot, on les élève facilement en les nourrissant de mouches. Peu commune à Tébessa.

7. *Mantis religiosa.* C'est la Mante commune, à corps vert, à ailes incolores et transparentes. Sa couleur varie du vert au brun et au jaune testacé; sa taille est de 0,042 à 0,075; elle se tient sur les herbes et les arbrisseaux et y guette les insectes dont elle se nourrit. Elle fréquente de préférence les endroits humides et ne vole guère que le soir. Commune dans les champs à partir de la fin juillet.

8. *Bacillus lobipes.* Ce singulier insecte a la forme d'un petit bateau articulé, long de 0,07 à 0,08, fort mince et monté sur de longues pattes. Sa couleur est d'un brun jaunâtre; un tubercule arrondi se trouve à l'extrémité des femurs des 2e et 3e paires. Rare.

Locustiens.

9. *Hetrodes Guyonii.* Cette espèce, aussi rare que singulière, se présente sous la forme d'une grosse sauterelle noire, sans ailes, sans élytres, sans tarière. Le corselet est hérissé d'épines d'un rouge co-

rail, disposées comme un collier ; sur l'abdomen, trois rangées circulaires des mêmes épines. J'ai trouvé trois exemplaires de cette rareté : l'un, au pied du Doukan, au-dessus de Refana ; l'autre, dans les ravins du Dir, en octobre.

10. *Ephippigera pachygaster*. Sauterelle verte, de 0,05 à 0,06 de longueur, non ailée et pourvue seulement d'une apparence d'élytres courtes et hémisphériques qui ne sont en réalité que des instruments de stridulation. Le corselet se relève d'une façon bizarre en forme de selle. Espèce algérienne, assez commune à Tébessa à partir du 15 juin.

11. *Id. costaticollis*. Ressemble fort au *pachygaster*, s'en distingue par la tarrière de la femelle qui est courte et un peu courbée, tandisque dans le *pachygaster* elle est longue, droite et aiguë. Se trouve avec l'espèce précédente. Ces deux Locustiens abondent à Constantine sur la route du Djebel-Ouach ; ils sont beaucoup moins communs à Tébessa.

Grylliens.

12. *Gryllus campestris*. Commun dans les champs, autour de Tébessa. Il habite des trous creusés sous les pierres et ne sort généralement que la nuit et le matin où on le trouve errant sur les routes.

13. *Platyblemmus umbraculatus*. Assez commun, en juillet, août, sous les pierres où il habite des terriers comme l'espèce précédente. Ce Grillon se reconnaît facilement au capuchon membraneux qui recouvre la tête et forme en avant une saillie considérable. Cet appendice bizarre n'existe que chez le mâle ; la femelle en est dépourvue.

Acridiens.

14. *Truxalis miniata*. 0,060 à 0,070, grande sauterelle verte, longue et étroite, le vertex s'avançant en pointe entre les yeux comme dans le genre *Empusa ;* ailes transparentes, teintées de rose à leur partie inférieure. Assez commune, en automne, sur les collines.

15. *Pemphagus Numidicus*. Le plus grand Orthoptère de l'Algérie ; la femelle atteint 0,10. C'est une énorme sauterelle sans ailes, d'un brun verdâtre plus ou moins foncé, les flancs tachés de rouge,

un cercle de vermillon autour du cou, visible seulement quand l'i secte remue la tête; commun au col de l'Osmor, en mai, dans l asphodèles; se trouve également sur d'autres collines.

16. *Id. nigro-punctatus.* Beaucoup plus petit, 0,025 à 0,03 brun ou jaunâtre; se trouve un peu partout dans les endroits he beux, les broussailles.

17. *Acridium Ægyptium.* 0,032 à 0,060 suivant le sexe. Granc espèce grise, à ailes enfumées, presque noires autour de l'insertioı c'est la seule espèce de ce genre qui se trouve dans le Midi de l France. On la trouve communément à Tébessa, en automne, a jardin public, souvent posée sur les murs des maisons où elle s tient immobile. Cette espèce paraît voyager à la manière de l'*A peregrinum.*

18. *Id. plorans.* Belle espèce, très commune, reconnaissable à ses ailes d'un jaune verdâtre, entourées d'une bordure noire. Paraît dès le mois de juin dans toute la plaine.

19. *Œdipoda hispanica.* Ailes rosées, corps court, deux bandes blanches divergentes sur chaque élytre. Commune sur les collines en juin, juillet.

20. *Id. mauritanica.* Egalement commune, ailes d'un rouge minium, avec une bordure noire. Sur les collines, juillet.

21. *Id. algeriana.* 0,022 à 0,024, petite espèce à ailes roses, très commune partout.

22. *Id. albo-lineata.* 0,018 à 0,025, une bande blanche sur les élytres, ailes verdâtres. Commune au bord des ruisseaux, des séguias, dans les herbes humides.

Catalogue des Hémiptères.

I. Hétéroptères.

1. *Trigonosoma æruginosum.* Commun à la fin de mai, sur les herbes, dans une clairière sur le sentier d'El-Alef.

2. *Brachypelta aterrima.* Sur les plantes basses, en mai. Rare.

3. *Schirus dubius,* var. *melanopterus.* Assez commun à la Basilique, en fauchant, mars.

4. *Crocistethus Waltlii.* Espèce de l'Europe méridionale et de l'Algérie, dont j'ai trouvé deux exemplaires flottant sur l'O.-Nags, en mars.

5. *Œlia acuminata*. Sur les plantes basses, en mars; rare.

6. *Id. rostrata*. Comme le précédent.

7. *Neottiglossa flavomarginata*. Dans les prairies de la Merdja, en juin; rare. Espèce algérienne.

8. *Lysarcoris inconspicuus*. En fauchant, en juin, à la Merdja. Rare.

9. *Carpocoris baccarum*. Très commun, en juillet, août, sur les fleurs du *Scolymus hispanicus*.

10. *Id. lunatus*. Sur le *Silybum Mariannum*, route d'Aïn-Lamba, fin mai; peu commun.

11. *Strachia ornata*. Commune, en mai, sur les Crucifères, sur le sentier qui mène de la route de Beccaria aux carrières de sable de Si Mohamed Chérif.

12. *Id. picta*. Également commune avec la précédente.

13. *Phyllomorpha laciniata*. Espèce singulière semblable à une feuille sèche. Sous les pierres, en avril; rare.

14. *Strobilotoma typhæcornis*. J'en ai trouvé deux exemplaires en fauchant autour de la Basilique, avril.

15. *Coreus pilicornis*. Sous les pierres, en mai, juin; rare.

16. *Stenocephalus agilis*. Assez commun sur les Euphorbes, en mars. Se trouve également au Bahiret-el-Arneb.

17. *Corizus hyalinus*. Très commun dans les prairies, en juin.

18. *Id. lepidus*. En fauchant autour de la Basilique, mars.

19. *Lygæus militaris*. Commun au printemps, sur toutes les plantes; pris souvent au vol.

20. *Id. pedestris*. Espèce brachyptère, abonde, au printemps, sous les pierres; c'est la plus commune du pays.

21. *Id. saxatilis*. Commune, en novembre, sur diverses plantes, notamment sur l'*Artemisia judaïca*.

22. *Id. punctato-guttatus*. Sous les pierres, aux environs du champ de tir, en mars; rare.

23. *Arocatus melanocephalus*. Sur les plantes, en mars; assez rare.

24. *Nysius punctipennis*. Dans les prairies de la Merdja, juin; rare.

25. *Microtoma carbonaria*. En fauchant à la Basilique, en mars; assez commune.

26. *Pachymerus Rolandri*. Avec l'espèce précédente; assez commune.

27. *Neuroclades brachiidens.* En fauchant à la Basilique, mars; rare.

28. *Emblethis verbasci.* Avec la précédente; plus commune.

29. *Pyrrochoris apterus.* Très commune, en automne, où elle couvre par milliers, en certains endroits, les pierres et les plantes.

30. *Heterogaster urticæ.* Commune partout, de mars en juin.

31. *Miris calcaratus.* Commun, en juin, dans les prairies de la Merdja.

32. *Miridius 4-virgatus.* Assez commun, même localité.

33. *Calocoris 6-punctatus.* Très commune, en mai, juin, sur diverses plantes, notamment sur les fleurs d'*Onopordon.* Cet Hémiptère offre deux variétés : l'une toute noire (*aterrimus* Garb.), l'autre noire à thorax rouge (*thoracius* Puton). Ces deux variétés sont aussi communes que le type qui est d'un gris fauve taché de noir.

34. *Lygus pratensis.* En mars, autour de la Basilique; en mai, dans les prairies; commun.

35. *Capsus punctum.* Prairies de la Merdja, en mars; rare.

36. *Orthocephalus coracinus.* Environs de la Basilique, avril; peu commun.

37. *Systellonotus albo-fasciatus.* Sous les pierres, de préférence au bord des ruisseaux, mai, juin. Son extrême agilité le rend très difficile à prendre.

38. *Macrotylus nigricornis.* Assez commun, en avril, en fauchant.

39. *Salda nigricornis.* Prairies de la Merdja, en juin; rare.

40. *Leptopus echinops.* Petite espèce dont la tête et le corselet sont hérissés d'épines. En fauchant, mars; rare.

41. *Coranus ægyptius.* Sous les pierres, en mars; peu commune.

42. *Harpacton erythropus.* Sur les chardons, en mai; peu commun.

43. *Pirates hybridus.* Commun en fauchant, mars, avril.

44. *Oncocephalus Putoni* (Reut.). J'ai trouvé sous les pierres, aux environs de la Basilique, un exemplaire de la forme brachyptère de cette espèce algérienne. Jusqu'aujourd'hui la forme macroptère était seule connue.

45. *Nepa cinerea.* Commune, en mai, dans toutes les mares.

46. *Notonecta glauca*, var. *Umbrina* (Germ.). Commune dans toutes les mares, à partir du mois de mars.

47. *Plea minutissima.* Sur les plantes basses ou à terre, avril;

rare.

48. *Corisa Geoffroyi.* Très commune dans la mare de la Merdja, en juin. Se tient toujours au milieu des plantes aquatiques.

49. *Id. hieroglyphica.* Commun, en mai, au même endroit.

II. Homoptères.

50. *Tettigia orni.* Sur les plantes basses, en mai, juin ; peu commun.

51. *Cicada cantans.* Très commune à la fin de mai, surtout dans les champs de blé où elles font, pendant la plus grande chaleur, un bruit assourdissant. Si le temps est couvert, on n'en voit pas une seule.

52. *Eupelix cuspidata.* En fauchant, en avril, près de la Basilique ; rare.

Sur ces 52 espèces d'Hémiptères, 50 se retrouvent dans toute l'Europe ou dans l'Europe méridionale. Deux espèces seulement sont algériennes : *Neottiglossa flavomarginata* et *Oncocephalus Putoni.*

Catalogue des Névroptères de Tébessa.

On trouve autour de Tébessa plusieurs espèces intéressantes de Névroptères. D'abord les Termites ou Fourmis blanches, *Termes flavicollis,* espèce très commune aux environs de la ville, notamment en face de la Basilique. Ces insectes ont, comme les Fourmis, des neutres, des mâles et des femelles ; ils habitent dans des trous, sous les pierres, en sociétés généralement peu nombreuses ; ils travaillent comme les Fourmis, et là où il n'y a pas d'arbres ils ne causent aucun dégât ; mais sur le littoral on les accuse de détruire les chênes et les caroubiers en creusant des galeries dans l'épaisseur du bois.

L'*Embia mauritanica,* névroptère bizarre qui ressemble à une Phrygane, est assez commune en mai, dans les endroits chauds et sablonneux, quelquefois jusque dans la ville. Ordinairement elle se tient sur la tige des herbes et ne vole qu'au grand soleil.

Parmi les Myrmeleoniens, je citerai le *Myrmeleo pallidipennis,* qu'on pourrait prendre pour une petite Libellule sans les antennes

qui l'en distinguent nettement. Commun dans les herbes, en mai, juin, surtout dans les endroits humides.

Je n'ai pas rencontré à Tébessa la grande espèce, le *Myrmeleo libelluloïdes*, à ailes tachetées, mesurant 0,13 d'envergure. Il est commun à Constantine et doit se trouver très probablement aux environs de Tébessa, à la fin de juillet.

L'*Ascalaphus barbarus* est également commun en mai, juin, mais dans certains points très localisés où il vit en société et dont il ne s'écarte guère. Cet insecte a la forme d'une Libellule à corps court et velu ; mais il porte de longues antennes terminées par une massue, comme chez les papillons diurnes. Il vole tout le jour et se pose le soir sur les herbes. Je l'ai trouvé en abondance sur deux points : route de Tenoukla, entre le 7e et le 8e kilom.; et route d'Hydra, autour de la mine byzantine connue sous le nom de Ksar-Gouraï.

Catalogue des Hyménoptères de Tébessa.

J'ai récolté à Tébessa environ soixante espèces d'Hyménoptères, et pour en assurer la détermination exacte, je me suis adressé à l'obligeance d'un spécialiste bien connu, M. Pérez, professeur à la Faculté des sciences de Bordeaux. C'est à lui que je dois d'avoir pu dénommer sans erreur des insectes qui m'étaient peu familiers, et je lui adresse ici l'expression de ma vive reconnaissance.

1. *Apis mellifica* (L.). Très commune dans tous les jardins où les Indigènes l'élèvent dans des ruches horizontales, en plâtre. On sait que le miel de cette région était autrefois célèbre.

2. *Bombus terrestris* (L.). Bourdon de grande taille, à deux bandes jaunes sur l'abdomen, la dernière terminale. Le mâle est de moitié plus petit que la femelle. Très commun, à la fin de mars sur les fleurs, et en particulier sur les tapis roses de l'*Hedysarum capitatum*, au bord de l'O.-Refana.

3. *Psithyrus distinctus* (Pérez). Bourdon de grande taille; une seule bande jaune sur l'abdomen. Espèce décrite dans les *Contributions à l'histoire des Apiaires de France*, de Pérez. Assez commune avec l'espèce précédente.

4. *Anthophora hispanica* (F.). Énorme Bourdon tout jaune, l'extrémité seule de l'abdomen d'un noir de velours. Assez commun

en mars, sur les chemins, où il vole autour des passants.

5. *Id. atro-alba* (Lép.). Ressemble à une grosse abeille grise, avec deux cercles blancs autour de l'abdomen. Commune sur les fleurs.

6. *Id. nigro-cincta* (Dours). Longueur 0,021 ; envergure 0,030. Grise avec l'abdomen noir, annelé de 5 lignes blanches de plus en plus rapprochées. Commune partout en mars, avril.

7. *Macrocera grandis*. Grosse Abeille rousse à longue trompe aiguë. Sur les fleurs, en avril ; assez rare.

8. *Eucera dizona* (Dours). Ressemble beaucoup à l'espèce n° 4 dont elle se distingue par ses longues antennes. Commune partout, au printemps.

9. *Andrena Flessoe*, var. *Throcodes* (Pérez). Grise avec l'abdomen annelé de blanc, en très grande abondance sur certains points de la rive gauche de l'O.-Refana ; vole en bourdonnant au niveau du sol, entre les herbes, pendant la plus grande chaleur du jour ; mars, avril.

10. *Id. fulvescens* (Smith). Petite espèce prise en fauchant, en avril.

11. *Id. nigro-œnea* (Kirby). Velue, jaunâtre avec l'abdomen annelé de noir. Sur les plantes, en avril.

12. *Id. nitida* (Pérez). Commune en mars, sur les fleurs.

13. *Id. obsoleta* (Pérez). Avec la précédente, moins commune.

14. *Id. rufo-hispida* (Dours). Assez commune, en fauchant à la Merdja, en juin.

15. *Id. varaxaci* (Giraud). Avec la précédente.

16. *Halictus breviceps*. En fauchant ; assez commun.

17. *Id. malachurus*. Id. id.

18. *Osmia tricornis* (Latreille). Velue et rougeâtre, annelée de brun foncé sur un fond brun-rouge ; commune au printemps sur les Asphodèles.

19. *Id. Latreillii* (Spinola). Petite espèce prise en fauchant à la Merdja, mai.

20. *Elis ciliata* (F.). Abeille d'un jaune roux, velue, à thorax noir, abdomen annelé de noir ; commune au col de l'Osmor, en mai, sur les asphodèles en fleurs.

21. *Chalicodoma sicula* (Rossi). Abeille rousse, à ailes enfumées, abdomen d'un noir violet velouté. Sur les fleurs, au printemps ; assez rare.

22. *Anthidium sticticum* (F.). Abeille à ailes enfumées, abdomen rougeâtre avec une ligne longitudinale noire; très commun sur les fleurs, en mars. Les larves de cette espèce vivent dans les coquilles du genre *Helix*. On trouve, à la fin de janvier des *Helix hispanica* et *Despotetii* dont la bouche est hermétiquement fermée par une terre jaunâtre mêlée à des débris de coquilles. Elles renferment les larves et les cocons de l'*Anthidium sticticum*, au nombre de un à trois.

24. *Melecta armata.* (Panz.). Grosse abeille grise, velue, abdomen noir bordé de taches blanches; en très grand nombre, en mars, sur certains points de la plaine de l'O.-Refana, rive gauche, volant à la surface du sol.

24. *Nomada pusilla* (Lucas), var. *major*. Longueur : 0.006; envergure : 0,010. Rougeâtre, annelée de brun, thorax brun-noir, portant un tubercule huméral roux. Commune en hiver et au printemps.

25. *Id. femoralis* (Moraw). Petite espèce prise en fauchant autour de la Basilique, en mars.

26. *Prosopis signata* (Kirby). Avec la précédente.

27. *Vespa germanica* (Fab.). Guêpe annelée de noir, grande taille, trois points noirs sur chaque segment de l'abdomen. Commune partout, en été.

28. *Polistes gallicus* (F.). Guêpe plus petite, également annelée de noir, la première bande tres large avec deux points jaunes. Commune partout.

29. *Odynerus parietum* (L.). Ressemble à la précédente, la première bande noire de l'abdomen sans taches jaunes. Commune en mai.

30. *Pompilus viaticus* (F.). Forme d'Ichneumon, tout noir, les ailes enfumées, la base de l'abdomen un peu rougeâtre; très commun, en mars, avril; voltige et court au soleil sur les chemins sablonneux.

31 *Pallosoma barbara* (Lép.). Long.: 0,018; enverg.: 0,036; corps tout noir, thorax bordé antérieurement de rouge, abdomen très gros, ailes d'un jaune brun bordé de noir. Sur les fleurs, mai, juin.

32. *Pelopœus spirifex* (Lin.). Grand Ichneumon à pattes jaunes tachées de brun, commun en été, autour des ruisseaux, des mares et même dans la ville, partout où il y a de l'eau répandue. Cet in-

secte construit à la partie inférieure des grosses pierres et sur leurs parois latérales, des nids en terre contenant 6 ou 8 larves ; ces nids sont assez convexes, très durs, plus larges que longs ; les larves y sont enveloppées d'un cocon de soie fine, serrée et recouverte d'une couche gommeuse. L'insecte parfait se développe en avril.

33. *Ammophila hirsuta* (Kirby). Ichneumon noir à ailes enfumées, la moitié antérieure de l'abdomen rougeâtre. Commun en avril, à terre, dans les endroits pierreux et aussi sur les fleurs.

34. *Scolia bidens* (L.). Énorme guêpe noire, à ailes enfumées, portant sur l'abdomen deux taches rondes d'un jaune éclatant ; très commune, en mai, le matin, le long des routes, sur les fleurs de Carduacées. La femelle se distingue par sa tête rouge et trois taches sur l'abdomen au lieu de deux.

35. *Id. erythrocephala* (L.). Plus petite, tête et thorax rougeâtres, abdomen noir avec deux bandes jaunes, ailes enfumées avec le bord antérieur jaune. Assez commune, en mai, sur les fleurs.

36. *Mutilla maculosa* (Ol.). Grande Mutille noire (0,015) avec une tache blanche sur la tête, et le thorax un peu lavé de blanc. Sur l'abdomen, quatre taches et une bande fauve. A terre, peu commune.

37. *Id. 4-maculata* (Lucas). 0,008, tête noire, corselet d'un blanc jaunâtre, 4 taches blanches en losange sur l'abdomen. A terre, assez commune.

38. *Aphanogaster* ou *Myrmica barbara*. Fourmi noire, de forte taille, très commune partout sous les pierres. Les femelles de cette espèce volent en quantité innombrable dans la plaine de Tébessa, pendant les belles journées d'octobre. Les neutres varient beaucoup pour la grandeur ; on les reconnait à leur énorme tête armée de fortes mandibules. La *M. barbara* est une fourmi méridionale qui se trouve dans toute la région méditerranéenne et qui remonte même jusqu'en Bretagne, sans cependant se rencontrer dans le Centre ; mais elle est très commune dans toute la Provence.

39. *Camponotus sylvaticus*. Grande Fourmi à thorax jaune, tête et abdomen foncés, assez commune dans la montagne : ravins de l'Osmor, environs des Trois-Chênes, etc. ; toujours dans la forêt. La var. *major* seule est de deux couleurs ; la var. *minor* est d'un roux pâle et de taille beaucoup plus petite. Cette espèce a un habitat aussi étendu que la précédente et se retrouve même dans les régions tropicales de l'Afrique et de l'Asie. En France, on la trouve

communément sur les bords de la Méditerranée, et une variété noire (*æthiops*) n'est pas rare dans les environs de Paris.

40. *Myrmecocystus altisquammis* (André). Fourmi d'un brun rouge, à longues pattes et d'une agilité prodigieuse; commune partout, en été; la vélocité extrême de sa course la fait aisément reconnaître. Cette espèce, qu'on ne connaissait qu'aux environs du Liban, a été retrouvée sur plusieurs points de l'Algérie; mais elle n'est signalée nulle part ailleurs.

41. *Camponotus micans*. Fourmi d'un noir mat, l'abdomen seul brillant; très variable de taille; les plus grands individus portent des bandes circulaires de poils grisâtres sur l'abdomen. Très commune sous les pierres dès le mois de mars. Cette espèce est répandue dans la majeure partie de l'Afrique et de l'Asie, mais assez rare en Europe; on ne l'y connait qu'en Sicile et en Espagne.

42. *Id. lateralis*. Fourmi noire, plus petite que la précédente et moins commune.

43. *Cremastogaster scutellaris*. Fourmi de moyenne taille, très commune, avec la tête rouge et l'abdomen pyriforme. Elle abonde dans le midi de la France et habite surtout la région méditerranéenne.

44. *Id. sordidula* (Nyl.). Fourmi noirâtre, peu commune, qui est également une espèce méditerranéenne.

45. *Pheidola pallidula*. Petite fourmi rousse, assez commune à Tébessa; non moins répandue dans la Provence et le Languedoc.

46. *Aphænogaster pallida*. Plus petite, également rousse et moins commune; habite l'Europe méridionale et le nord de l'Afrique.

47. *Tapinoma erraticum* (Lat.), var. *nigerrimum*. Petite fourmi noire très commune dans la plaine; elle se rencontre partout en Europe; mais la variété *nigerrimum* est exclusivement méridionale.

48. *Monomorium Salomonis*. Petite espèce très commune sous les pierres, n'a pas encore été rencontrée dans l'Europe continentale; mais elle est extrêmement abondante dans les régions tempérées ou tropicales de l'Afrique et de l'Asie. C'est une des espèces les plus répandues dans toute l'Algérie.

49. *Leucospis miniata* (Lucas). Longueur : 0,013; envergure : 0,025. Très jolie Guêpe à corps rouge orné de dessins noirs; très commune sur les montagnes; aime à voler autour des rochers sur les points culminants, juin, juillet.

50. *Ophium obscurum* (Grav.). Grand Ichneumon fauve à très

longues antennes, ailes incolores, assez commun, en mai, dans les endroits sablonneux.

51. *Anomalon cinctum* (Pérez). Espèce nouvelle découverte par le savant professeur de Bordeaux. Ichneumon de formes très sveltes, longues antennes jaunes, thorax noir, abdomen annelé de noir, pattes jaunes et noires, un point jaune au milieu du thorax. Peu commun, court sur le sable, en mai.

52. *Bracon distinctus* (Lucas). 0,006, envergure : 0,015. Ailes brun-noirâtre, abdomen jaune, les trois premiers segments tachés de noir et traversés par une bande longitudinale de même couleur ; tarrière rouge accompagnée de deux filets noirs. Assez commun, en mai, sur les chardons.

53. *Cephus tabidus*. En fauchant, en avril, autour de la Basilique ; rare.

54. *Microgaster tibialis*. En fauchant, mai ; peu commun.

55. *Athalia rosea*. Prairies de la Merdja, mai ; peu commune.

56. *Allanthus affinis* (Costa).

57. *Chalcis claripes* (Pérez).

58. *Diapria carica*.

59. *Isobrachium fuscicorne* (Juv.).

Les quatre petites espèces qui précèdent sont généralement assez communes ; recueillies, en mai, à la Merdja, en fauchant dans les grandes herbes.

Catalogue des Lépidoptères de Tébessa.

Les environs de Tébessa sont pauvres en Lépidoptères. Évidemment je ne pouvais espérer me procurer en une seule saison toutes les espèces nocturnes dont le catalogue complet exige plusieurs années de recherches ; mais pour les Papillons diurnes, qui n'échappent guère au regard ni au filet du chasseur, je ne m'attendais pas à en rencontrer aussi peu. Je m'étonnais autrefois de n'avoir pu en signaler que 52 autour de Collo, et j'ai vu à Tébessa ce nombre descendre à 31 !

De plus, les bonnes espèces y font défaut.

Le *Satyrus Abd-el-Kader*, que j'avais trouvé à Aïn-Touta, à Lambesse, dans des conditions d'altitude, de climat et de flore tout à fait analogues, manque absolument à Tébessa ; il en est de même

de la *Libythea Celtis,* bien que le Micocoulier soit très commu dans les jardins. Le *Thaïs Rumina,* le *Cigaritis Syphax* y son également inconnus; les espèces de la France méridionale domi nent comme toujours, et sur les 58 Lépidoptères dont se compos ce court catalogue, 8 seulement appartiennent à l'Algérie : ce son les espèces portant les numéros 5, 13, 19, 27, 38, 42, 49 et 60. Su ce nombre, il n'y en a que quatre d'intéressantes : *Polyommatu Mauritanicus, Tygæna Orana, Orgya splendida* et *Fidoni fasciolaria.* C'est là tout ce que j'ai à recommander aux Lépidopté ristes, car ce sont les seules bonnes espèces qu'on puisse prendre à Tébessa en grand nombre.

Rhopalocères.

1. *Papilio Machao.* Variété de petite taille et de couleur foncée; vole à la fin d'avril au-dessus des moissons, dans la plaine de Tébessa. Peu commun.

Je n'ai pas rencontré à Tébessa le *P. Feisthamelii,* si commun partout ailleurs. Il est vrai que sa chenille vit ordinairement sur le *Prunus spinosa,* et que je n'ai jamais vu cet arbrisseau dans mes explorations autour de la ville. Mais à Lambesse, à Batna, à Constantine, cette chenille vit sur l'amandier, et le papillon n'est pas moins commun que dans les localités où fleurit le *Prunus spinosa.*

2. *Pieris Brassicæ.* Très commun, en février, mars, dans les jardins de Tébessa.

3. *Id. rapæ.* Avec le précédent, moins commun.

4. *Id. bellidice.* Rencontré quelques individus, en mars, au Doukan, route de Khenchela, dans les clairières de la forêt. Rare.

5. *Anthocharis Douei.* Assez commune, à la fin de mars, dans les jardins dont elle ne s'écarte guère.

6. *Id. belemia.* Commune, à partir du 15 mars, sur divers points : au Bahiret-el-Arneb, dans l'alfa ; dans la plaine de l'O.-Refana, rive gauche ; autour des ruines de la Basilique. Quant à sa variété estivale *Glauce,* je l'ai prise à la fin de mai, mais en petit nombre, dans les moissons, le long de la route de Tenoukla.

7. *Id. belia.* Commune un peu partout, de mars à mai ; accompagne presque toujours *Belemia.*

8. *Id. Levaillantii.* Dans la plaine de Refana, à la fin de février ; rare. Quelquefois dans les jardins, en mars. Cette espèce, que l'on regardait comme saharienne, descend jusqu'à Aïn-Beïda.

9. *Rhodocera Cleopatra*. Commun dans la broussaille, en mars. S'écarte rarement de la forêt où il reparaît en juin, mais moins abondamment.

10. *Colias edusa*. Commun dès le mois de mars, sur les talus exposés au midi ; reparaît en juillet.

11. *Id. hyale*. Paraît quelquefois autour de la Merdja, à la fin de mai ; rare.

12. *Polyommatus ballus*. Très commun dans tout le pays, dès le mois de mars, partout où il y a de la verdure et des fleurs.

13. *Id. mauritanicus*. Cette belle espèce, peu répandue en Algérie, se montre en abondance, dès le 15 février, sur le revers sud des collines d'El-Aouïdja, route de Khenchela, et sur cette même route, un peu plus loin, entre Aïn-Saharidj et le ravin d'Aïn-Lamba. Elle se pose sur le chemin, au grand soleil, et se montre jusqu'à quatre heures du soir.

14. *Id. phlœas*. Paraît en mars dans tous les endroits verdoyants et bien exposés, en compagnie de *Ballus*, mais beaucoup plus rare.

15. *Lycæna Alexis*. Assez commun, en mars, avril, dans les petits ravins herbeux, au Bahiret-el-Arneb, etc.

16. *Id. Adonis*. Commun au Bahiret-el-Arneb, dans le romarin, au pied de la montagne ; également commun au bas du ravin dit le Chabet-Cherchara, et le long des collines d'El-Alef, entre le 4e et le 5e kilomètre.

17. *Id. agestis*. Paraît autour de la Basilique, à la fin de mai ; assez rare.

18. *Id. cyllarus*. Commun, vers le 1er mai, au col de l'Osmor, dans le petit ravin, en face du 5e kilomètre.

19. *Id. Martini*. Dans la forêt, près du col de l'Osmor, sur le romarin, en mai ; rare.

20. *Id. Lorquinii*. Un seul exemplaire trouvé avec le précédent. Cette espèce habite surtout l'Espagne.

21. *Argynnis Pandora*. Dans les jardins, à la fin de juin ; peu commune.

22. *Melitæa Phœbe*. Au col de l'Osmor, en mai ; au Bahiret-el-Arneb, au Chabet-Cherchara. Vole sur les terrains nus et bien échauffés ; assez commune.

23. *Id. didyma*. Vole au soleil, sur les chemins, avec l'espèce précédente. Peu commune.

24. *Vanessa cardui.* Très commune dans tout le pays, en mars avril, puis en juillet.

25. *Id. Atalanta.* Vole au soleil autour de l'*Urtica pilulifera*, route de la Basilique, février, mars.

26. *Arge Galathœa.* Variété algérienne deux fois plus grande que le type. Route de Tenoukla, en mai, avec l'espèce suivante.

27. *Id. Inès.* Très commune, à partir du 10 mai, sur la route de Tenoukla, au 7e kilomètre, dans l'Alfa, à droite du chemin.

28. *Satyrus Semele.* Rochers de la koubba de Si Mohamed Chérif, 15 juin, et collines rocailleuses autour du camp. Commune.

29. *Id. Ægeria,* var. *Meone.* Très commun dans les jardins, les lieux ombragés, de février en avril.

30. *Id. Megœra.* Ruines de la Basilique, mars; peu commun.

31. *Id. Pamphilus* var. *Lyllus.* En mars, avec le *P. Ballus* dans les endroits échauffés, les ravins herbeux, etc.

32. *Syrichtus malvœ.* Commun dans les plantations de figuiers de Barbarie, route de Beccaria, en mars, et dans tous les endroits verdoyants et bien exposés.

33. *Id. carthami.* Un seul exemplaire au col de l'Osmor, mai.

34. *Id. altheœ,* var. *Bœtica.* Vole très rapidement sur la route de Beccaria, le long d'El-Alef, du 4e au 6e kilomètre, en compagnie du *S. malvœ,* et se pose toujours à terre. Souvent aussi dans les sentiers bien exposés autour des jardins. Commun.

Hétérocères.

35. *Macroglossa stellatarum.* Commun partout au printemps et à l'automne, le long des murs, des rochers et même dans les maisons.

36. *Zygœna stœchadis.* Très commune, en mai, dans les prairies de la Merdja, posée sur les herbes.

37. *Id. Orana.* Commune, vers le 10 mai, au col de l'Osmor, en face le 5e kilom., sur la pente de la colline, au nord du chemin, sa chenille y vit sur l'*Hedysarum pallidum.*

38. *Id. cedri.* Très commune, vers le 15 mai, sur la route de Tenoukla, du 6e au 7e kilom., volant au soleil au-dessus de l'*Artemisia judaïca,* et surtout au Bahiret-el-Arneb, en y entrant par le col de Tenoukla, sur les petits plateaux pierreux qui parsèment la plaine.

39. *Id. Faustina.* Avec *Cedri,* sur la route de Tenoukla. Rare.

40. J'ai trouvé, à la fin de mai, sur les fleurs de Carduacées, au-

tour de la Tuilerie de la Merdja, une Zygène ressemblant pour la disposition des couleurs à *Achilleae,* mais avec une large bande rouge sur l'abdomen. J'ai soumis au professeur Staudinger tout ce que j'avais récolté de cette Zygène qui était pour moi tout à fait inconnue. Le savant lépidoptériste m'a répondu que les six individus envoyés étant tous femelles, il n'était pas possible de décider si c'était une espèce nouvelle ou seulement la femelle dimorphe de la *Z. cedri,* et cette question est encore en suspens.

41. *Procris statices.* Dans la plaine de Tébessa, en avril, sur les moissons; peu commune.

42. *Id. cirtana.* Verte comme *Statices,* mais de moitié plus petite. Avec la précédente; peu commune.

43. *Dejopeia pulchra.* Commune dans toute la plaine, en mai, surtout aux environs de la Basilique.

44. *Naclia ancilla.* Quelques exemplaires sur les touffes d'*Atriplex halimus,* entre la Basilique et la Merdja, au bord de la route, commencement de juin.

45. *Orgya dubia,* var. *splendida.* Cette jolie et rare espèce vole en grand nombre autour des ruines de la Basilique et dans la plaine voisine, en mars, avril; mais sa petite taille et surtout son vol tourbillonnant et désordonné en rendent la capture presque impossible. La chenille abonde sur le *Guetaf (Atriplex halimus),* de novembre à janvier, et reparaît en avril. Voici la description de cette chenille, car l'*Orgya splendida* est une des bonnes captures à faire à Tébessa :

Tête noire bordée de blanc en bas, portant sur le front deux lignes blanches en triangle. Corps noir, entièrement velu latéralement. Les segments 1, 2, 3, 9, 10 et 12 portent deux taches d'un rouge orangé très vif, séparées par une tache noire variée de jaune; les segments 4, 5, 6, 7 et 11 portent un épais bouquet de poils blancs, raides, verticaux, sur la ligne médiale; la chenille paraît ainsi porter sur le dos une brosse blanche interrompue. La chrysalide s'attache aux tiges des plantes, se loge sous les pierres ou dans les trous des murailles; elle est entourée d'un cocon mou, peu régulier, tissu d'une soie grossière.

46. *Heliothis peltigera.* A la Basilique, sur les fleurs, en mai; assez commun.

47. *Id. scutosa.* Un seul exemplaire sur le *Guetaf,* 15 mai.

48. *Acontia solaris.* Commune autour de la *Malva sylvestris,*

en mai, juin, partout où croît cette plante.

49. *Plusia gamma*. Commun dans la plaine et surtout dans les jardins, à la fin de mars.

50. *Spinterops spectrum*. Sa chenille se trouve sur le ***Retama sphœrocarpa,*** fin mai, route d'Aïn-Lamba ; je n'ai pas rencontré l'insecte parfait.

51. *Cleodobia (Nymphula) interpunctalis*. Très commune, du 15 mai à la fin de juin, dans toute la plaine ; vole surtout le soir dans les herbes.

52. *Stenopteryx hybridalis*. Se trouve dans les endroits verdoyants, en mars, avril, avec le *P. Ballus*. Assez commune.

53. *Acidalia ornata*. Au Bahiret-el-Arneb, dans les herbes, en mai ; commune.

54. *Id. Numidaria*. Commune, en juin, dans les herbes à demi-desséchés, sur les collines, dans les clairières d'El-Alef, etc. ; commune.

55. *Fidonia pennigeraria*. Cette belle espèce apparaît deux fois dans le pays. En mars, elle vole dans la plaine de Refana ; en mai, avec les *Arge pies*, elle est très commune vers le 7e kilom. de la route de Tenoukla, endroit privilégié où se réunissent toutes les bonnes espèces. Elle vole assez lentement jusqu'à neuf heures du matin ; mais plus tard elle devient difficile à prendre.

56. *Id. fasciolaria*. Petite espèce à ailes blanches barrées de gris. Assez commune avec la précédente ; se tient sur l'Armoise de Judée d'où elle s'élève verticalement. 15 mai.

57. *Sciaphila abraxana*. Un seul exemplaire, route de la Merdja, sur le *Guetaf,* juin.

58. *Palpula (Pleurota) aristella*. Petit Crambide commun en mai, sur l'Armoise de Judée, route de Tenoukla, avec la *Fid. pennigeraria*.

Catalogue des Diptères de Tébessa.

Sur 33 espèces de Diptères recueillies à Tébessa, 8 seulement sont spéciales à l'Algérie : ce sont les nos 5, 6, 7, 11, 12, 16, 17 et 28. Toutes les autres sont communes à l'Algérie et au midi de la France.

Celles de ces espèces qui pour moi étaient inconnues ou douteuses

ont été dénommées avec la plus grande obligeance par M. J. Bigot, le seul entomologiste français qui s'occupe de Diptères.

1. *Bibio hortulanus.* Mouche noire et allongée, qui vole et plane au soleil dès la fin de février. La femelle est d'un fauve rougeâtre. Très commun dans les jardins, à la Basilique, etc.

2. *Sciara dubia.* En fauchant à la Merdja, en juin. Commune.

3. *Dilophus humeralis.* Avec la précédente.

4. *Tabanus carbonarius.* Grosse mouche noire, à ailes noires; assez commune sur les fleurs, en mars.

5. *Id. villosus.* Sur les fleurs, en mai; commune.

6. *Id. bromius.* Id. id. id.

7. *Odontomyia limbata.* Thorax gris, large abdomen presque circulaire, bordé de taches jaunes, orangé en dessous. Commune sur le Thapsia, en mai.

8. *Chrysomyia formoso.* Très jolie espèce à couleurs métalliques, thorax vert, abdomen violet. En fauchant à la Merdja, juin; rare.

9. *Oxycera trilineata.* De forme très bizarre; la tête énorme, d'un noir violet; le corps d'un beau vert pâle, les ailes très petites. En fauchant; rare.

10. *Asilus barbarus.* Grande mouche fauve, allongée, à ailes brunes bordées de jaune; elle est très carnassière et on la rencontre souvent emportant les insectes, parfois fort gros, dont elle se nourrit. Assez commune en avril.

11. *Id. bi-partitus.* Longueur : 0,013; envergure : 0,020,5. Antennes noires, tête blanchâtre, thorax blanc-jaunâtre rayé de noir, ailes grises au bout, abdomen gris brun, pattes testacées, genoux noirs. Dans la plaine, en mai; rare.

12. *Pycnopogon apiforme.* Cette mouche, qui ressemble beaucoup à une abeille, est très commune, en mai, sur la route de la Merdja; on la trouve sur le *Guetaf*, les deux sexes presque toujours réunis.

13. *Chalcochiton holosericeus.* Très jolie mouche noire, à abdomen rayé de blanc, ailes variées de blanc et de noir; vole au soleil sur les chemins, en février, et se pose toujours à terre.

14. *Bombylius medius.* Mouche grise, l'abdomen couvert de longs poils soyeux et serrés, la trompe longue, droite et aiguë; aime à planer de place en place, immobile dans l'air. Très commune au printemps.

15. *Ulia versicolor*. Petite mouche d'un gris-vert, avec l'abdomen rougeâtre. Très commune, en avril, sur les fleurs de *Calendula*

16. *Id. hyalipennis*. D'un vert-noir métallique, avec la précédente ; commune.

17. *Ploas grisea*. Belle espèce à ailes panachées de gris, abdomen bordé de bouquets de poils en forme de franges. Sur les fleurs mai ; assez commune.

18. *Xettomyza chrysanthemi*. Petite espèce très allongée, prise en fauchant à la Merdja, en juin.

19. *Chrysotoxum elegans*. Noire, avec des lignes obliques jaunes sur l'abdomen. Commune à la fin de mai, sur les fleurs de Thapsia.

20. *Cristalis tenax*. Commune avec la précédente.

21. *Hypoderma (Œstrus) bovis*. Commune, en mai, sur la route de Beccaria, du 4e au 5e kilomètre où elle vole à la surface du sol et se pose toujours à terre. C'est sur les genoux et les épaules des bœufs que la femelle dépose ses œufs ; l'animal, en se léchant, introduit les larves dans son estomac où elles se développent.

22. *Stachinia flavescens*. Corps noir, abdomen jaune comme les guêpes, rayé de lignes noires interrompues. Commune au printemps sur les fleurs.

23. *Ocyptera brassicariae*. Abdomen rouge avec l'extrémité noire, ressemble à un Hyménoptère. Commun sur les *Thapsia* et les *Daucus*.

24. *Lucilia Caesar*. C'est la mouche bleue commune sur les viandes.

25. *Sarcophaga carnaria*. Mouche grise, également commune sur la viande, mais qu'on trouve aussi sur les fleurs.

26. *Miorhina campestris*. Espèce grise, soyeuse, à dessins gris sur l'abdomen. Commune sur les fleurs, au printemps.

27. *Scatophaga stercoraria*. Mouche allongée, d'un jaune pâle, commune sur les excréments.

28. *Hydrophoria limbinervis*. Assez commune sur les fleurs.

29. *Ulidia erythrophtalma*. Sur les fleurs, en mars.

30. *Tephritis Heraclei*. Petite espèce à ailes vertes panachées de gris, abdomen terminé par une longue tarière. Commune en mars, avril, sur les rameaux de l'*Onopordon ambiguum*.

31. *Id. leotondonis*. Très jolie espèce à thorax jaune, abdomen gris bleu, ailes presque noires, toutes pointillées de blanc. En fauchant à la Merdja ; rare.

32. *Id. praecox.* Très petite espèce, prise en juin avec la précédente.

33. *Urophora solstitialis.* Jolie mouche noire, à pattes jaunes, les ailes rayées de brun en travers. A la Merdja, dans les grandes herbes, en juin.

Ce que j'ai fait pour Biskra, en 1866, pour Collioure en 1878, j'ai essayé de le faire, — on vient de le voir, — pour Tébessa, en 1885.

Étudier un pays sous tous ses aspects ; en exposer successivement l'histoire, la géographie physique et politique, la géologie, la climatologie, la flore et la faune, c'est là un travail considérable et qui suppose chez son auteur une foule de connaissances spéciales que je suis loin de posséder à un degré suffisant.

Ce qu'on a dû surtout trouver dans mon livre, qui forcément n'est pas un livre d'imagination, c'est la science des autres.

On ne peut inventer ni l'histoire, ni la géographie, ni la géologie; il faut se contenter de puiser aux sources où nos prédécesseurs, nos maîtres, ont accumulé le fruit de leurs longues recherches.

Quant aux Catalogues d'histoire naturelle, mon rôle s'est borné à constater les faits et à en prendre note.

Je crois néanmoins que le présent travail, si peu personnel qu'il soit, sera utile à ceux qui désireront obtenir sur Tébessa et ses environs des renseignements sérieux ; il leur épargnera la peine de chercher dans une trentaine de volumes ce que j'ai réuni en 200 pages, ou de fouiller les vitrines des musées pour dénommer les 1059 espèces de tout ordre et de tout genre dont j'ai donné la nomenclature aussi exactement qu'il m'a été possible. Je me suis d'ailleurs fait aider par tous les spécialistes avec qui, de près ou de loin, j'ai pu me trouver en relations.

Pour les plantes, MM. Reboud et Julien m'ont prêté leur bienveillant concours ; pour les Coléoptères, ce sont MM. Puton (de Remiremont), et Lethierry ; pour les Hyménoptères, M. Pérez ; pour les Diptères, M. Bigot. Qu'il me soit permis de leur exprimer ici ma vive reconnaissance. Et si, malgré tous mes efforts, je suis souvent resté inexact ou incomplet, qu'on me le pardonne en faveur de mon zèle pour la recherche de la Vérité « cette déesse fuyante et cachée dit Lucien, et dont nul n'a jamais vu la face. »

Dr SÉRIZIAT.



SUR UNE MÉDAILLE

Publiée par M. FALLUE, dans la Revue Archéologique *année 1866, tome XIII, pages 262-263.*

Nous lisons dans une Note publiée par M. FALLUE dans la *Revue archéologique*, année 1866, que le musée de Falaise possède une médaille en plomb, trouvée sur la colline de Montabar, dans les environs d'Argentan, et ce savant donne au sujet de cette médaille les explications qui suivent :

« Les lettres de l'inscription circulaire sont parfaitement conser-
« vées et bien gravées sur le métal ; elles sont accompagnées d'une
« croix qui sépare le commencement de la fin de la légende ; au
« centre existent une ancre d'un côté et une croix de l'autre qui
« indiquent évidemment l'ère chrétienne. »

Ce savant a voulu rechercher la valeur des lettres et savoir à quel antique alphabet barbare elles appartenaient. Ce travail, comme il le déclare, dépassa ses forces, et il suppose que ce monument se rapporte peut-être à quelque peuplade germanique ou scandinave établie dans son pays après la chute de l'empire romain et dont l'existence, l'alphabet et la langue paraissent inconnus.

Cette appréciation reste, bien entendu, tout à fait particulière à M. FALLUE et nous pensons devoir lui laisser toute la responsabilité de ses conjectures.

Nous donnons ci-après un fac-simile de cette médaille que M. FALLUE a reproduite et qu'il assure être de la plus grande exactitude et de grandeur naturelle. C'est une médaille unique.




Il s'agit maintenant d'étudier sérieusement cette médaille pour arriver à présenter une traduction convenable.

Disons d'abord que l'ancre, η αγνουρα ναυτιχη, d'un côté de la médaille, et la croix de l'autre font supposer que cet objet a un caractère tout à fait chrétien. Saint Clément d'Alexandrie nous apprend que l'ancre est l'un des principaux symboles que les chrétiens faisaient graver sur leurs anneaux et autres bijoux. Prise dans son sens chrétien, elle signifie l'espérance, une puissante consolation qui sert à notre âme.

Spem quam sicut anchorum habemus
Animæ tutam ac firmam.

Rapprochée de la croix, ces deux symboles expriment l'espérance du chrétien :

Spes in Christo, spes in deo,
Spes in Deo Christo (1).

Mais le sens naturel de l'ancre est l'espoir et souvent l'unique ressource du navigateur, au milieu des orages et de la tempête, et dans ce cas on y attachait encore un sens religieux ; c'était un préservatif que d'avoir son image toujours près de soi. De là les nombreux amulettes qui portent l'empreinte de cette image et qui sont parvenus jusqu'à nous. On les portait suspendus au cou.

L'ancre figurée sur notre médaille présente au-dessous de son point d'attache cette traverse qu'on appelle *Jas* en terme de marine, et qui lui donne tout à fait l'apparence d'une croix. Les ancres ainsi formées sont dites *cruciformes*.

La médaille que nous allons étudier maintenant au point de vue épigraphique, n'a pas eu, pensons-nous, d'autre destination. Elle présente sur les côtés un appendice qui est certainement le reste de l'anneau ayant servi à la suspendre. Nous supposerons ensuite qu'elle était tout particulièrement en usage chez les marins et chez les personnes obligées d'entreprendre un voyage sur mer. C'était pour les uns et les autres un symbole de salut et le type de la délivrance, c'est-à-dire de l'arrivée au port de destination.

Ceci démontré, abordons le déchiffrement des caractères. Cette tâche n'est pas la moindre, sans doute, et il nous a fallu, avouons-le, tâtonner longtemps; ce n'est qu'après de longues recherches

Martigny. *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes.*

que nous nous sommes décidé à présenter une interprétation que nous considérons comme très conjecturale.

Nous avions pensé d'abord que ces caractères pouvaient s'identifier, à cause de leur forme, avec l'alphabet de la langue osque ou sabellique, c'est-à-dire de cet alphabet qui a précédé les anciens caractères latins. Mais nous avons dû abandonner cette première hypothèse qui nous aurait obligé à donner à notre médaille une ancienneté qu'elle ne paraît pas avoir. Il nous faudrait, en effet, faire remonter l'âge qui a produit ce petit monument au Ier siècle de l'ère chrétienne. Les peuples qui faisaient usage de l'alphabet qui a servi plus tard à former les caractères latins étaient les Osques et les Ombriens, les Étrusques; or, on sait aujourd'hui que les monuments épigraphiques laissés par les populations qui ont parlé ces idiomes, datent d'une période qui doit être comprise entre le IVe siècle avant notre ère et la fin du premier siècle avant J.-C.

L'alphabet osque avec lequel les lettres de notre médaille offrent une plus grande ressemblance, était en usage dans le midi de l'Italie sur une vaste étendue de territoire comprenant les pays des Samaïtes, des Hirpins, des Apuliens, des Frentani, la Campanie, la Lucanie, le Bruttium. On pourra donc nous objecter encore que ces contrées sont fort éloignées d'Argentan, lieu où on a trouvé notre intéressant amulette.

Mais nous ferons bon marché des considérations qui précèdent et nous nous appuierons sur le fait souvent établi : que les fabricants ou les graveurs anciens ont toujours cherché, pour donner à leurs talismans une plus grande vogue, à rendre les légendes inintelligibles.

Dans ce but, ils ont souvent fait usage de caractères ayant appartenu à des langues beaucoup plus anciennes et quelquefois tout à fait disparues. Nous dirons encore qu'on rencontre des inscriptions latines écrites en caractères grecs et des inscriptions latino-grecques dans lesquelles on voit des lettres et des mots grecs entremêlés au latin. Comme preuve à l'appui de notre assertion, nous ajouterons qu'on retrouve dans le dictionnaire de M. l'abbé Martigny plusieurs inscriptions rentrant dans la catégorie de celles dont nous venons de parler; nous reproduisons la suivante :

ΒΑΛΕ ΡΙΑ ΒΙΚΤΩRΙΑ ΦΕΚΙ ΦΕΙΛΕΙΕ
COVAI ΒΕΤΑΛΕΗΝΗ

Ce qui correspond à :

Valeria victoria feci (pour *fecit*) *filiae suae Vitalianae.*

Nous citerons encore l'acclamation grecque que s'adressaient comme un toast fraternel les premiers chrétiens dans les agapes et qu'on rencontre gravée sur les coupes dont on se servait dans ces festins, mais écrite en caractères latins.

PIE ZESES, plur. : PIETE ZESETE, qu'on traduit par : *bois et vis, buvez et vivez.*

Mais les Grecs qui employaient les mêmes mots dans le même sens acclamatoire, disaient *πιε ζηθι* (bois et vis), plur. *πιετε ζητε* (buvez et vivez). Le mot ZEZES nous paraît se rapprocher beaucoup plus de *Ζησις, εως* qui est substantif et qui est synonyme de : la vie. On aurait alors le sens de : bois cette vie, qui dans le style des Pères de l'Eglise signifie aussi (1): ce breuvage divin ou cette vie de l'âme, prélude de la vie éternelle.

Nous venons de dire pourquoi il nous semble possible de rapprocher les caractères composant les légendes de notre médaille des lettres latines anciennes. Nous ferons remarquer maintenant que notre lecture suivra une direction de droite à gauche ; cette orientation des caractères est, du reste, conforme à celle employée dans presque toutes les langues qui ont donné naissance au latin. L'osque, l'ombrien, l'étrusque se lisaient de droite à gauche. Du reste, les lettres rétrogrades F, C, L, P qu'on voit dans les deux légendes de notre amulette, justifient encore très suffisamment cette manière de déchiffrer les caractères et doivent faire disparaître toute espèce de doute à cet égard, s'il en restait encore.

Sur la face de la médaille qui présente une croix au centre, nous lisons les mots suivants :

+
FDI
O
TI
FOI
LT

Sur le côté opposé nous transcrivons les noms ci-après :

(1) Martigny, *Dict. des Antiquités chrétiennes.*

Une figure que nous essayerons de déterminer un peu plus loin.

RKI
PUM
LIA
TFO
UFT

L'examen que nous avons fait des différents caractères sous le rapport de leur forme, de leur assemblage, de leur antiquité apparente, nous a bien vite fait penser que, sans doute, il convenait de demander aux deux langues latine et grecque l'explication de ces deux légendes ; nos recherches continuées dans ce sens nous ont fourni la traduction que nous allons proposer et que nous considérons comme étant la plus plausible. Nous devons faire observer pourtant que nous n'hésiterons pas à l'abandonner dès qu'un épigraphiste plus compétent présentera une interprétation plus vraisemblable ; nous nous estimerons alors même très heureux d'avoir fait naître l'occasion de rechercher et de découvrir le véritable mot de l'énigme.

Les lettres composant la légende de l'amulette qui nous occupe sont dépourvues de toutes espèces d'apices. Il y a lieu, en conséquence, de considérer comme des caractères doubles ou jumelés ceux qui offrent un petit appendice, soit à la base, soit vers le milieu, soit à la partie supérieure des jambages ; tels sont sur le côté de la médaille qui présente une ancre :

1° le 6ᵉ en allant vers la gauche et à partir de l'anneau de suspension ; il nous paraît être formé d'un A et d'un L.

2° Le 9ᵉ signe, qui semble comporter un T et un F.

3° Enfin, le 11ᵉ qui doit être vraisemblablement formé de la réunion d'un U et d'un F.

La valeur des lettres ainsi établie, nous allons procéder à l'interprétation des légendes. Sans doute tous les mots sont abrégés et, par suite, les désinences font défaut, ce qui n'a pas peu contribué à augmenter les difficultés. Il est bien évident que la désinence de quelques mots seulement nous eut donné une plus grande assurance dans l'interprétation que nous avons faite et que nous allons présenter.

✝ L'inscription gravée sur le côté de la médaille qui montre une croix au centre, commence aussi par une croix. Il faut bien certai-

nement voir dans cette figure le nom de Jésus-Christ. Elle tenait souvent la place du monogramme sur le *labarum;* c'est même là sa forme la plus ancienne, celle des premiers temps de la discipline arcane, car elle représentait d'une manière plus simple et moins compromettante le chrisme, c'est-à-dire le nom de Jésus-Christ.

H. C'est là, croyons-nous, la 3e personne du singulier du verbe grec *ειμι*, je suis, et qui correspond au français « qu'il soit » (lui, Jésus-Christ).

FDIO. Il paraît probable que nous avons dans ces quatre lettres le commencement du mot *φειδομενος*, participe présent du verbe *φειδομαι* (protéger), et qui correspond, par conséquent, au français « protégeant ». On distingue très facilement dans ce mot la racine *φιδ*, idée d'épargne, et le dérivé *φειδομαι* signifie proprement : protéger, ménager, épargner. En ionique, on disait *φειδεο* pour *φειδου*, impératif présent de *φειδομαι*.

TI. Est visiblement pour *τις* et fait supposer le pronom *ον* qui, comme d'habitude, se trouve sous-entendu. *Ον* accusatif de *ος, η, ο*, équivalents de *ille, illa, illud* du latin (celui, celle, lequel, laquelle); de *ος, η, ο* réunis avec *τις* on a fait *οστις, ητις, οτι* synonymes du latin *quisquis vel quicumque* (quiconque ou qui que ce soit qui).

H. Il y a lieu de supposer que cette lettre est une abréviation de *εσται*, 3e personne du sing. du futur du verbe *ειμι* ; mais nous n'osons pas trop donner notre proposition comme une certitude, parce qu'il faudrait un *epsilon* au lieu d'un *ητα*. Cette substitution des lettres, quoique fort possible, nous empêche de rien affirmer à cet égard.

ΦΟΙ. Il semble que ce mot est pour *φοιτων* qui veut dire : voyageant. *Φοιταω, ησω* signifie encore : aller et venir, faire de longs et fréquents voyages, d'où les dérivés :

Φοιτος, ου, courses, allées et venues ;

Φοιτησις, εος, action d'aller et venir ;

Φοιτας, αδος, qui va et vient ;

Φοιταλεος, ος, qui erre, vagabond.

LT. A première vue, ce vocable semble se rapprocher de la racine *λαθ* qui signifie : caché, et dont les dérivés sont :

Ληθη, ης, oubli ;

Ληθω, λησω, être ignoré, inconnu ;

Λανθανω, ησω, être caché, inconnu à, échapper à, n'être pas aperçu de.

D'où le latin : *lateo, latibulum, Lethe, latro, latibulo, latibulas, latebra, latibrosus*. Tous ces mots ont le sens de : caché, secret, ignoré, mystérieux. En français, nous avons également : latent, Léthé (fleuve des Enfers; les ombres, en buvant de son eau, oubliaient le passé) (1).

Ces deux lettres LT nous paraissent, avec tout autant de raison, pouvoir être considérées comme une abréviation du latin *late* dont la signification est : au loin, au large, longuement. C'est comme une manière d'exprimer un voyage au long cours. Les dérivés de *late* sont nombreux ; nous citerons seulement :

Latitudo, largeur, étendue ;

Latesco, s'élargir, grossir.

Enfin, nous croyons pouvoir, sans inconvénient, rapprocher LT de LTMA qui ressemble beaucoup au grec *λαιτμα, ατος* signifiant : gouffre, abîme, c'est-à-dire : un endroit très creux, très profond, dangereux, lieu où se produit un tournoiement d'eau causé par deux courants opposés. Ce mot exprime aussi une profondeur sans fin, un fond immense, l'étendue, la mer, le vaste océan. *Oceanus, mare oceanum.*

Ces trois significations que nous venons de présenter s'adaptent très bien au caractère de notre médaille et, en effet, on peut avec tout autant de vraisemblance traduire les deux lettres LT par : celui qui voyage dans des parages inconnus, ou bien encore sur le vaste océan.

La construction pleine de la phrase que nous venons d'analyser nous paraît donc devoir être la suivante :

Η φειδο(μενος ον) τι(ς) ε(σται) φοι(ταων) λαι(τμα),

Ce qui se traduit par :

Qu'il soit protégeant celui qui sera voyageant au loin sur mer ;

Ou mieux :

Que Jésus-Christ protège celui qui voyage sur mer.

Passons maintenant à l'interprétation de l'autre légende, celle qui se trouve sur le côté de la médaille dans le milieu duquel on voit une ancre.

L'inscription commence par une figure que nous avons de la peine

(1) M. Theil, *Dictionnaire de Mythologie.*

à déterminer. On dirait un nœud de cordages, ou mieux encore deux bandelettes flottant au vent, que les romains ont appelées *supparum* et qu'on hissait comme un hunier au-dessus du *velum* ou grande voile des navires. Le même mot servait encore à désigner une bannière étendue sur une traverse fixée en haut du mat vertical. On serait porté à penser qu'on a voulu faire sur notre médaille une représentation de cette bannière.

RKI. Ce vocable semble être un apocope pour *Ρακιαι*, nom. plur. de *Ρακια, ας*, signifiant : brisants, écueils, rochers au bord de la mer. Il vient de la racine *ΡΑΓ* ou *FΡΑΓ*, avec l'idée de rompre, et dont les dérivés sont :

Ρακοω, ωσω, déchirer, mettre en lambeaux ;

Ρηγνυμι, Ρηξω, briser contre, heurter ;

Ρασσω, Ρηξω, rompre, briser;

Ραχιζω, ισω, massacrer, sacrifier ;

Ραχιστης, ου, sacrificateur ;

Ραχιστος, η, ον, découpé.

D'où encore les dérivés latins *frango, fragmen, fragmentum, fragilis, fragor*, et les dérivés français : fraction, fracture, infraction, enfreindre, fragment, fragile, frêle.

PUM. C'est là, sans doute, le commencement du mot *πυματος, η, ον*, qui signifie proprement : caché, qui est caché, qui est au fond. Ce qualificatif doit évidemment s'accorder avec le mot qui précède, *Ραχιαι*, et se lire *πυμαται*, nom. plur. fém.

LIA. Est évidemment une abréviation pour *λιασθησοιντο*, 3e pers. plur. de l'optatif du futur, voix passive du verbe *λιαξω, ασω*, dont le sens est : séparer, désagréger, faire fléchir, faire tomber, disparaître.

TFO. Ce mot vient vraisemblablement de la racine *τυφ* ayant l'idée de fumée, d'où les dérivés :

Τυφος, ου, fumée ;

Τυφηρης, ης, ες, fumeur ;

Τυφω (fut. *τυψω*), enfumer ;

Τυφοω, τυφωσω, remplir de fumée ;

Τυφεδων, ονος, embrasement ;

Τυφλος, η, ον, sombre, obscur, qu'on ne peut voir.

De cette racine *τυφ* est venu aussi le nom de Typhaon, Typhoeus, Typhée, ce géant monstrueux qui éveillait à la fois, chez les Grecs,

l'idée des tourbillons de vent et celle des tourbillons de fumée ; et de là s'en suit que ce génie du mal a été tour à tour le monstre dont le souffle se déchaîne en tempête et le géant dont le souffle s'échappe du cratère des volcans. Comme on le voit, Typhon, à cause de ce double caractère, était considéré comme l'auteur de tous les désastres sur mer. Il disperse les navires, il abîme les nautonniers ; malheur à qui se rencontre sur son passage (1).

En français, ce nom de Typhon se prend aussi comme nom commun, et il en est de même dans les langues latine et grecque. Il signifie trombe, ouragan, orage, tempête, tourbillon de vent mêlé d'éclairs, colonne d'eau de la mer soulevée par l'explosion de feux souterrains, les vents impétueux qui l'accompagnent.

UFT. Il semble très vraisemblable que ces trois lettres sont une abréviation pour *υφεθησοιτο*, 3e pers. du sing. aoriste du futur, voix passive, du verbe *υφιημι*, *ύφησω*, dont la signification est : baisser, diminuer, décroître, céder à, se relâcher de. Nous rapprocherons du même verbe celui de *υφιξανω*, fut. *ιξησω*, s'afaisser, et le nom *υφιξησις*, *εος*, dont le sens est : abaissement, affaissement.

Les explications qui précèdent paraissant suffisantes, nous complétons et traduisons de la manière suivante cette deuxième légende :

Αι Ραχ(ιαι) πυμ(αται) λια(σθησοιντο) τυφ(ων) υφεθ(ησοιτο)

Que les écueils qu'on ne peut voir disparaissent et que la tempête soit apaisée.

CAPITAINE MÉLIX.

(1) Decharme, *Mythologie de la Grèce antique.*

TIFACHI

NATURALISTE DU MAGREB

Cherfeddin Aboul Abbas (dit aussi Chihabeddin et Aboulfadhl) Ahmed ben Yousef, est plus généralement désigné sous le surnom de *Tifâchi.*

Malgré sa notoriété, nous avons reçu très peu de renseignements sur son compte : ils se résument à peu près dans une courte mention de Hadji Khalfa. La lecture attentive de son *Traité des Pierres précieuses* nous en a révélé d'autres qui avaient échappé à ses éditeurs ou traducteurs, tels que : Ravius, Raineri et Clément Mullet, et c'est Tifâchi lui-même qui nous les fournit.

Les documents que nous allons exhumer, bien qu'ils ne nomment pas la patrie de Tifâchi, nous semblent cependant de nature à permettre d'affirmer que cette patrie fut Tifach. On avait déjà dit vaguement que son nom rappelait une localité du Magreb, mais on ne pouvait en dire davantage. Quant à nous, il nous est permis d'avancer, tout au moins, que Tifâchi naquit dans le Magreb, vers la fin du XIIe siècle de notre ère, et qu'il y passa la première partie de son existence.

Tifâchi nous apprend que son père était au service du prince Iakoub el Mansour, fils d'Abd el Moumen, souverain du Maroc, dont le règne est compris entre les années 1184 et 1199. On sait que le prince almohade guerroyait en Espagne, et on peut admettre que le père de Tifâchi suivit son souverain dans ses expéditions, ce qui nous expliquerait l'isolement dans lequel Tifâchi vécut avec sa mère qui lui fit porter alors une amulette de corail, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même.

Il nous raconte quelque part une anecdote qui se passait à Cafsa, ce qui, rapproché du surnom de *Cafsi* que lui donne Hadji Khalfa, nous permet de conclure à un séjour à Cafsa. D'autres récits, qui ont une certaine importance, ont trait à l'Ifrikia qui répond à la Tunisie de nos jours. C'est ainsi qu'à propos du corail de La Calle, Tifâchi nous raconte que les plus beaux morceaux étaient réservés pour les princes de l'Ifrikia. Il raconte encore autre part qu'il a vu chez le prince de l'Ifrikia, un coq en ergotal envoyé en présent par

un roi franc. Ce prince, dont le nom ne nous est pas donné, pourrait bien être le fondateur de la dynastie hafside, Abou Zakaria, qui se révolta, en 1228, contre les Almohades et se déclara indépendant. Il est bien vrai que le frère et le père d'Abouhafs commandèrent à Tunis sous l'autorité des Almohades, mais le présent dont nous avons parlé semblerait mieux s'adresser à un prince indépendant qu'à un simple gouverneur.

Quoi qu'il en soit, Tifâchi quitta le Magreb et vint se fixer en Égypte. Il habita notamment le Caire, d'où le surnom de *Kahiri*, et c'est au marché de cette grande cité qu'il put se livrer à l'étude des pierres précieuses. Ravius lui donne le surnom d'*Abtingi*, mais ne vaudrait-il pas mieux lire *Aboutidji ?*

Tifâchi nous apprend qu'il composa son *Traité des pierres précieuses* en l'année 640 de l'Hégire, 1242 de notre ère. Hadji Khalfa le fait mourir en l'année 1253. Il lui attribue une dixaine d'ouvrages dont nous citerons seulement les suivants : un *Éloge des Africains*, un *Traité sur le Nil*, un *Remaniement de la médecine du prophète d'Abou Naïm*.

L'œuvre capitale de Tifâchi est son Traité des pierres précieuses intitulé : *Azhar el afkar fi eddjouahir ou el Ahdjar* (Fleurs de pensées sur les joyaux et les pierres). Il se compose de vingt-cinq chapitres, y compris ceux de la Perle et du Corail que les Arabes ont l'habitude de ranger parmi les pierres précieuses, malgré leur origine animale.

Dans son introduction, l'auteur nous annonce qu'il parlera des pierres précieuses en les considérant sous cinq points de vue : 1° leur origine ou formation ; 2° leur gisement ; 3° les caractères des bonnes et des mauvaises, des vraies et des fausses ; 4° leurs propriétés et emplois ; 5° leur valeur et leur prix, et il en conclut que son travail sera plus complet que celui de ses devanciers. Il est de fait que le *Traité des gemmes*, de Tifâchi, est, en quelque sorte, devenu classique chez les Arabes. On y trouve cités une vingtaine d'auteurs spécialistes ou non, et l'on s'étonne de n'y pas rencontrer le nom d'El Birouni, qui avait précédé Tifâchi dans la carrière. Nous relèverons le nom des spécialistes El Kendi, Masué, Ebn Eddjezzar et Théophraste, et particulièrement celui d'Apollonius de Tyane, le Balinas ou Balinous des auteurs, car c'est ainsi que son nom a fini par se transformer. C'est à ce Balinas que Tifâchi emprunte tout ce qui a rapport à la théorie de la formation des gemmes, dont nous

dirons un mot en parlant des rubis. Quant aux faits d'observation, Tifâchi a puisé surtout dans sa riche expérience.

Nous allons passer en revue ces vingt-cinq chapitres dont nous relèverons quelques particularités.

1° La *Perle*. Nous avons déjà dit comment elle figure ici ; son article est long et intéressant.

2° *Iakout*, Hyacinthe, Rubis, Corindon, etc. Le Rubis joue parmi les gemmes le même rôle que l'or parmi les minéraux. Tout comme les minéraux, les gemmes subissent une série de transformations à la fin desquelles elles passent à l'état de Rubis, si elles n'ont pas été contrariées, si les circonstances leur ont été constamment favorables, de la même manière que les métaux passent à l'état d'or. Telle est la théorie d'Apollonius ou Balinas. Nous n'avons pas à entrer dans les détails de ce long et curieux article.

3° *Zoumrouc*, l'Émeraude. L'auteur donne des détails sur son exploitation dans la haute Égypte.

4° *Zeberdjel*, le Béril. De son temps on n'en trouvait plus guère qu'aux environs d'Alexandrie.

5°, 6°, 7° *Balkhach, Benkech, Bedjadi*, Rubis balais, Zirion, Grenat. On les trouve ensemble et ils se tirent du Badakhchan, canton du Turkestan, aux confins de la Chine.

8° *El Mas*, le Diamant. Comme tous les minéralogistes arabes, Tifâchi relate son emploi pour le broiement des calculs.

9° *Aïn el horr*, Œil-de-chat. Tifâchi le croit d'importation récente et inconnu des anciens.

10° *Badizahr*, Bézoar.

11° *Akik*, Cornaline. Elle vient de l'Iémen.

12° *Firouzadj*, Turquoise. Elle vient de Nisabour, et elle est très recherchée par les émirs berbères qui en ornent leurs armures.

13° *Djaza*, Onyx.

14° *Magnathis*, Aimant. Il en existait une mine dans une montagne du Hedjâz et de l'Iémen. On peut s'étonner que Tifâchi ne parle pas de la boussole dont l'emploi était cependant vulgarisé. Nous lisons, en effet, dans un ouvrage contemporain, le *Kenz ettadjar* (1), trésor du négociant : « Parmi les propriétés de l'aimant, « il y a celle-ci. Dans la mer de Syrie, quand survient l'obscurité

(1) C'est un Traité des gemmes, qui existe au n° 970, A. F., Ar. de Paris.

« de la nuit et qu'il est impossible de voir les étoiles au moyen des « quelles on se dirige vers les quatre points cardinaux, les pilotes « prennent un vase rempli d'eau que l'on soustrait à l'action du « vent en le plaçant dans l'intérieur du navire. On prend ensuite une « aiguille que l'on fait traverser un jonc ou un brin de paille de « manière que les deux objets soient disposés en forme de croix, « puis on dépose cette croix à la surfrce de l'eau. On prend ensuite « un morceau d'aimant, d'un volume a remplir la main ou même « moindre, on l'approche de la surface de l'eau et on fait tourner la « droite. L'aiguille alors tourne aussi à la surface de l'eau. On enlève « brusquement la main, et l'aiguille regarde par ses deux extrémi- « tés le Nord et le Midi. J'ai vu de mes yeux cette manœuvre dans « un voyage sur mer où je me rendais de Tripoli de Syrie à Alexan- « drie, en l'année 640 (1042). On rapporte que les pilotes qui navi- « guent sur la mer des Indes emploient au lieu d'aiguille et de jonc, « une figure en forme de poisson, en fer, mince et creux, de manière « qu'en le plaçant sur l'eau du vase il y surnage. Sa tête et sa « queue se dirigent l'une vers le Nord et l'autre vers le Midi. »

Nous rappellerons que la date de ce voyage est précisément celle où Tifàchi écrivait son livre.

15° *Sembadedj*, Émeri.

16° *Dehendj*, Malachite.

17° *Lazourd*, Lapis-lazuli.

18° *Mordjàn*, Corail. C'est à Mers-el-Kharez (aujourd'hui La Calle), que l'on trouve le plus beau corail, dit l'auteur. Il en a vu un morceau taillé en forme d'encrier, long d'un empan et épais de trois doigts. On en fabriquait aussi des poignées de sabre. C'était à Alexandrie qu'on le travaillait.

19° *Sebedj*, Jais.

20° *Djemchet*, Améthyste, Jade et Jaspe.

24° *Bellour*, Cristal. Au temps de Tifàchi on en découvrit un gisement dans le Maroc. On l'employait comme briquet avec du vieux linge.

25° Talc et Mica. On en préparait un produit incombustible.

Le livre de Tifàchi a été l'objet de quelques travaux dont nous dirons un mot.

Il y a un siècle, Ravius en fit le sujet d'une thèse latine où il ne détaille que les sept premiers chapitres et se borne à l'énumération

des autres. Le travail est assez faible et renferme quelques erreurs. Nous en relèverons seulement une, la plus grave. Il a confondu Pline avec Apollonius de Tyane, le Balinas des Arabes, l'*Histoire naturelle* avec le *Secret de la nature sur les causes et les effets* : « *Inquit Plinius in libro de arcanis naturæ in morbis et morbosis !* » Le traité du *Secret de la nature* est bien connu aujourd'hui depuis le travail de M. de SACY inséré dans le tome IV des *Notices et extraits*. Mais la routine est puissante, et nous avons cru devoir, il y a quelques années, revenir encore sur l'identité de Balinas et d'Apollonius méconnue par des hommes remarquables d'ailleurs par leur érudition. On partait de là pour avancer que les Arabes avaient traduit l'Histoire naturelle de Pline !

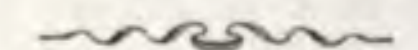
En 1818, Raineri publia le texte et une traduction italienne du *Traité des Pierres*. Nous dirons de son travail qu'il donne une idée plus étendue de ce *Traité* que le travail écourté de Ravius ; cependant il est encore incomplet. Le manuscrit de Florence contient environ un quart en moins de celui de Paris. Avec le manuscrit de Florence nous n'aurions pu esquisser la biographie de Tifâchi. On pourrait aussi relever quelques erreurs dans la traduction italienne.

Il y a une vingtaine d'années, Clément MULLET a publié dans le *Journal asiatique* un mémoire intitulé : *Essai sur la minéralogie des Arabes*, dont le livre de Tifâchi fait presque tous les frais, particulièrement au point de vue de la détermination des genres et des espèces ; mais ces citations où l'œuvre de Tifâchi est servie morcelée, n'en donnent pas une idée aussi avantageuse qu'une traduction intégrale.

Nous ferons remarquer aussi que c'est moins la minéralogie qui est représentée dans Tifâchi et dans Clément MULLET, que la joaillerie. Clément MULLET avait promis d'aborder la minéralogie proprement dite, mais il n'en a pas eu le temps.

Son travail n'en a pas moins du mérite, et nous avons cru devoir adopter ses synonymies.

Dr L. LECLERC.



LES MONUMENTS MITHRIAQUES
DE L'ALGÉRIE.

Le Medrasen, le Kebour-Roumia, les Djedar.

Dans un rapport publié dans le *Recueil* de la Société archéologique de Constantine (1), M. Ab. CAHEN, secrétaire de cette Société, s'exprime ainsi : « l'Algérie possède trois monuments qui, par les « formes de la construction et par le caractère de l'architecture, « ont dû avoir la même origine ; ils diffèrent seulement par leurs « proportions monumentales. »

Ces monuments sont :

1° Le *Medrasen,* près d'Aïn-Yacout, à gauche de la route qui mène de Constantine à Batna. C'est, sans contredit, l'édifice le plus beau, le plus important, et jusqu'à présent il a attiré l'attention des savants ; aussi y a-t-on exécuté des fouilles à plusieurs reprises et a-t-on écrit des notices nombreuses à son sujet. Malgré tous ces efforts, il y a tout lieu de penser cependant qu'on s'est mépris sur la destination vraie et authentique de cet ancien monument.

2° Le *Kebour Roumia* ou *Tombeau de la Chrétienne,* dans la province d'Alger, non loin de Cherchel. Tous les savants se sont occupés de ce gigantesque édifice. Les auteurs anciens l'ont mentionné ; les archéologues modernes l'ont étudié ; ils en ont fait des descriptions et ils se sont accordés pour dire qu'il a servi de sépulture commune aux successeurs des rois Numides devenus, par la munificence d'Auguste, rois de Mauritanie ; mais, à notre avis, aucun de ces savants n'a pu déterminer d'une manière irrévocable quelle était dans le principe la destination exacte de cette antique construction.

3° Les *Djedar.* On désigne sous ce nom neuf constructions massives qu'on rencontre en allant de Tiaret à Frendah, dans la pro-

(1) Année 1873-74, p. 1-17.

vince d'Oran, et qui ont une certaine ressemblance par leur forme générale avec le *Medrasen* et le *Kebour Roumia*, mais avec des dimensions moindres ou plus modestes.

Ces monuments ont été décrits bien des fois et les savants qui s'en sont occupés ne s'accordent pas sur leur destination ancienne, ni sur leur origine que les uns font antérieure à l'époque romaine, et que les autres attribuent au VI[e] siècle.

Nous avons voulu, à notre tour, étudier dans leurs détails ces monuments qui offrent tant d'interêt, et c'est le résultat de notre étude que nous allons présenter.

1° LE MEDRASEN.

Lorsqu'on suit la route qui de Constantine conduit à Batna, et après avoir dépassé les deux lacs Tinsilt à droite et Msouri à gauche, on arrive à Aïn-Yacout, village de nouvelle création. Non loin de là, à 8 kilomètres environ, dans la direction ouest et près du Djebel Touda, on rencontre une immense construction antique qui, vue à distance, présente la forme d'une pyramide écrasée et qu'on prendrait facilement pour une colline émergeant au-dessus du sol. C'est là le monument qu'on appelle le Medrasen.

Cet édifice, en raison de ses proportions et de l'incertitude dans laquelle on se trouve sur son ancienne destination, n'a pas manqué de fixer l'attention des archéologues. On s'en est occupé souvent ; on en a pris des vues, on en a fait des descriptions à la suite de fouilles entreprises. Eh ! bien, malgré tant d'efforts, un mystère recouvre encore l'origine de ce monument et le but que s'étaient proposé les anciens en élevant un monument aussi considérable.

M. le chef de bataillon du Génie Foy a fait du *Medrasen* une description complète dans un article qu'il a publié dans l'*Annuaire* de la Société archéologique de Constantine, année 1856-57 (1). Nous en détacherons le passage suivant :

« Il a la forme d'un gros cylindre très court servant de base à un « tronc de cône obtus ou plutôt à une série de 24 gradins circulai- « res de 0,58 de hauteur et 0,97 de largeur ; la plate-forme supé- « rieure a 11^{m}70 de diamètre et le gradin inférieur a 176^{m} de pour- « tour ; il est évidé inférieurement en quart de cercle et forme ainsi

(1) Page 58.

« une corniche très simple que supportent 60 colonnes engagées,
« espacées de 2m85 d'axe en axe, et ayant 2m20 de hauteur de fût.
« Les colonnes reposent sur un double soubassement, peu apparent
« aujourd'hui que les terres se sont amoncelées à son pied. On de-
« vait mesurer, autrefois, 5m de la corniche et 18m35 de la plate-
« forme au niveau du sol qui s'est relevé de 1m à peu près.

« A l'Est du monument et précisément sur son diamètre O.-E.
« prolongé, on reconnaît les traces à demi effacées d'une sorte
« d'avant-corps rectangulaire, de 24m de largeur et de 14m à 15m de
« saillie. C'est là que se trouvaient probablement l'habitation des
« gardiens et l'escalier par lequel on montait pour arriver à l'ou-
« verture qui donnait accès dans l'intérieur de l'édifice et qui se
« trouve dans le quatrième gradin, en montant vers la plate-forme.

« Cette entrée est dissimulée avec soin et ses dimensions fort ré-
« duites, 0m70 de largeur sur 0m58 de hauteur, sont une preuve évi-
« dente qu'on ne pénétrait dans le monument qu'à des époques
« éloignées les unes des autres, mais que le public n'y entrait jamais
« pour y accomplir des cérémonies religieuses. Cette ouverture
« était fermée par une vanne en pierre glissant dans des rainures
« verticales, taillées dans le massif des marches ; on la manœuvrait
« au moyen de leviers se plaçant sur des entailles encore visibles
« sur les côtés. »

M. le commandant Foy dit qu'on ne voit aucune inscription, mais qu'il a découvert, dans les entrecolonnements, des figures et des caractères qui lui sont inconnus.

Il a distingué d'abord un bœuf harnaché et muselé ; puis deux lévriers en pleine course et deux lièvres fuyant devant eux.

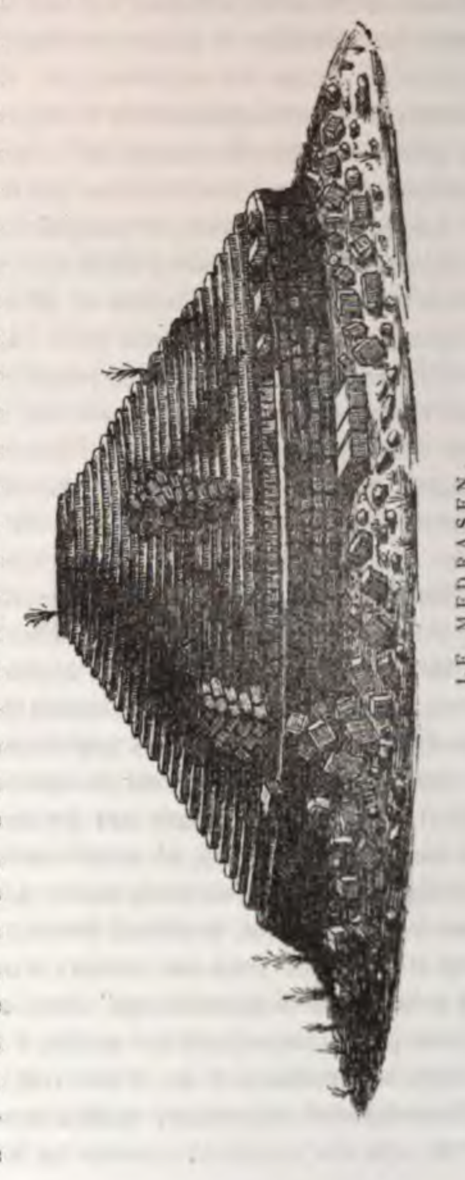
Dans un nouveau voyage qu'il fit au *Medrasen*, cet officier supérieur revit parfaitement les mêmes figures et il en reconnut encore d'autres, savoir : un éléphant, une hyène, un petit animal à museau très allongé, une tortue. Tous ces animaux marchent dans le même sens et sont précédés des caractères dont nous venons de parler et qui occupent le même emplacement entre les colonnes.

Certains archéologues ont voulu voir dans ces figures des marques d'appareillage ou de reconnaissance des tailleurs de pierre, comme on en retrouve dans les constructions de toutes les époques ; mais, cette hypothèse a été tout à fait abandonnée depuis longtemps.

Il n'était pas admissible, en effet, que cette longue procession

d'animaux très nettement dessinés, put être regardée comme un groupement de lignes ayant servi de marque à chaque ouvrier pour reconnaître la pierre qu'il avait taillée.

Déjà en 1850, le colonel Carbuccia, archéologue très distingué, fit faire des fouilles au Medrasen. Les travailleurs pénétrèrent dans l'intérieur du monument par l'ouverture dont nous avons déjà parlé, mais le colonel dut faire abandonner le travail quand il eut reconnu qu'il y avait un danger réel à le continuer avec les seuls moyens dont il disposait. C'est donc à lui que l'on doit la connaissance de l'entrée qui se trouve à l'est de l'édifice et qui n'avait pas été remarquée jusque là. En 1866, le garde du Génie Bauchetet qu'on avait chargé de faire une réduction en plâtre de ce monument, pour être envoyée à l'exposition universelle de 1867, continua les explorations déjà commencées. Il reprit les fouilles dans la galerie ouverte par le colonel Carbuccia et les fit avancer jusqu'à un endroit où le passage se trouvant obstrué par d'énormes pierres, les recherches ne purent pas être continuées; mais M. Bauchetet, dans le cours de ses investigations, avait remarqué qu'en trois points formant le sommet d'un triangle équilatéral inscrit, l'assise de la partie cylindrique du monument correspondant aux chapiteaux, était ornée, entre les deux colonnes voisines, de cinq filets en retraite



LE MEDRASEN.

sur la face. Il crut d'abord que ces points pouvaient servir à faire retrouver l'entrée d'autres galeries et que ces entrées ne pouvaient être que souterraines. En conséquence, il fit pratiquer des fouilles au pied de ce point indicateur, mais elles n'aboutirent à aucun résultat satisfaisant.

Au mois d'avril 1873, une commission de savants, tous membres de la *Société archéologique de Constantine,* se transporta au Medrasen et fit entreprendre, sur ses indications, de nouveaux travaux pour fouiller la galerie centrale, déblayer l'avant-corps, explorer les ruines des environs, etc. Ces divers travaux furent exécutés par un détachement du 3e régiment de Zouaves et dirigés par le garde du Génie Bauchetet qui avait fait déjà des recherches au Medrasen, comme nous l'avons fait connaître un peu plus haut.

Les résultats obtenus, à la suite de ces nouvelles fouilles, ont fait l'objet d'un rapport très détaillé que M. le colonel Brunon a publié dans le *Recueil des Notices et Mémoires* de la Société archéologique de Constantine, année 1873-74.

Ces travaux furent poussés jusqu'aux dernières limites, et on découvrit au centre du monument une chambre de 3m30 de longueur sur 1m45 de largeur du côté de l'entrée. C'est là ce que M. le colonel Brunon appelle la chambre sépulcrale des princes numides, et il pense que les restes mortels ont dû être détruits, au point qu'on n'en retrouve aujourd'hui aucune trace.

Énumérons maintenant les trouvailles qu'on a faites :

1° Une pièce de cuir; 2° des lanières tressées; 3° des cales de bois; 4° des débris de bois carbonisé; 5° des cendres de bois ; 6° des planches de génevrier; 7° des morceaux de corde; 8° un plat en bois et quelques autres objets sans importance.

Rien dans tout cela n'est de nature à faire croire que ce monument a servi de sépulture aux princes numides. On n'y a trouvé ni ossements humains, ni urnes renfermant des cendres et, pour expliquer l'absence de toute espèce de trace pouvant faire supposer une inhumation, M. le colonel Brunon affirme que les restes mortels ont été détruits. Tous ces travaux n'ont donc pas avancé beaucoup la solution de la question qui nous occupe, et la clé de l'énigme posée par ce monument est encore à trouver.

Ces recherches ont eu, il est vrai, pour résultat la découverte d'une chambre intérieure ; mais à cause de son exiguïté, 3m30 sur 1m45, elle n'a jamais dû recevoir les bières, les cercueils ou les sar-

cophages de toute une famille de princes. M. le colonel Brunon a donc conclu à tort qu'il y avait là une chambre sépulcrale et que ce monument a servi de sépulture à la famille royale de Massinissa et de ses descendants. Mais cet officier supérieur n'est pas le seul ni le premier qui ait préconisé et soutenu une pareille opinion.

Une chambre aussi réduite n'a pu servir, à notre avis, qu'à enfermer les objets précieux du culte, des instruments pour les sacrifices et autres accessoires inconnus; c'était là vraisemblablement l'*Adytum* des monuments antiques ou la partie la plus secrète d'un temple ou d'un lieu sacré.

Les auteurs anciens ne font pas mention du Medrasen; aucun d'eux, ni Hérodote, ni Scylax, ni Strabon, ni Pomponius Mela ne s'en est préoccupé. Il faut recourir à des écrivains plus rapprochés de nous pour avoir quelques renseignements sur ce monument. Les archéologues modernes ont surtout recherché quelle était dans l'antiquité la destination de cet édifice, et ils ont émis à ce sujet les opinions les plus divergentes.

El Bekri, écrivain arabe du XI[e] siècle après J.-C., dit qu'en allant de Baghaï à la Kalaâ des Beni-Hammad (près de Borj-bou-Areridj), on passe au *Ksar Madrous* (tombeau de Madrous), mausolée qui ressemble à une grande colline et qui est construit avec des briques très minces et cuites au feu. On voit sur cet édifice des figures représentant des hommes et des animaux.

Sauf les briques cuites au feu, cette description est assez exacte.

Ibn Khaldoun, qui vivait au XIV[e] siècle, raconte qu'une des deux branches du peuple berbère s'appelait *Madris* ou *Madres, Madgous* ou *Madrous*, et qu'elle habitait la montagne de l'Aurès.

Cette branche est celle, sans doute, que nous désignons aujourd'hui sous le nom de *Chaouïa*. Elle aurait fourni les aïeux du roi Massinissa qu'on croit avoir été inhumé dans le Medrasen.

M. le colonel du Génie Carette dit que *Medrasen* est le pluriel de *Madres*, que c'est le nom patronymique d'une ancienne famille berbère, et que le monument devait servir de sépulture commune aux descendants de *Madres*.

M. le docteur Leclerc croit que le Medrasen était le tombeau de la famille de Massinissa dont il fait remonter l'origine à *Madres*, partageant ainsi l'opinion de M. Carette, et il ajoute que ce serait Micipsa qui aurait élevé ce monument pour honorer la mémoire de son illustre père.

M. Cahen, grand rabbin, dans son rapport lu dans la séance de la Société archéologique de la province de Constantine, le 5 février 1873, dit que sa conviction est faite et qu'il considère le Medrasen comme ayant servi de sépulture à une famille régnante et toute puissante dans le pays ; que cette famille, enfin, est celle des rois numides. Il ajoute ensuite : « Medrasen dérive probablement de « *medour* qu'on retrouve en chaldéen avec la signification de : *en* « *rond, en cercle,* et aussi avec celle de *demeure, habitation.* « D'après cette étymologie, ce nom signifierait : la demeure der- « nière, N, d'eux (les hommes célèbres du pays, les chefs, les rois). » Mais voilà, ce nous semble, un sous-entendu un peu forcé.

Suivant quelques-uns, le mot *Medrasen* viendrait de *Mader,* nom que portent les montagnes des environs et la plaine qui s'étend au Sud, et de *hazem,* ceinture. On aurait voulu désigner ainsi la ceinture de montagnes qui entoure le Medrasen. Il en est d'autres aussi qui l'appellent le tombeau de Syphax. Enfin, un savant très distingué a, dans une note publiée dans le *Recueil* de Constantine, émis l'idée que le Medrasen est le mausolée que Probus fit élever au roi indigène Aradion, et il essaye d'établir une ressemblance entre les deux noms Aradion et Medrasen.

M. Becker, dans son *Essai sur le Medrasen*, publié dans l'*Annuaire* de la Société archéologique, année 1854-55, nous fournit des renseignements précieux sur l'architecture de ce monument. « Il pense que s'il n'est pas contemporain des merveilles de l'Égyp- « te, il est peut-être le seul édifice qui marque la transition entre « l'art égyptien et l'art grec. Ses colonnes engagées, à cause de « l'absence de base, rappellent celles du temple de Paestum et de « certains édifices égyptiens. Taillées comme elles le sont dans la « masse, elles paraissent de plusieurs siècles antérieures à l'inven- « tion de l'ordre toscan. »

Tout ceci prouve bien que ce monument est de la plus haute antiquité et qu'il remonte probablement au siècle de Périclès. Par suite il y a lieu de penser que le Medrasen est plus ancien que la monarchie des Numides et que son histoire.

M. Becker cite ensuite les différents noms donnés à ce monument par les auteurs qui l'ont mentionné. Les uns, dit-il, l'ont appelé *Madrazen, Medrachem, Medghassem ;* d'autres l'ont nommé : *Maidghassem, Madracen, Medrasen.* En ce qui nous concerne, nous adopterons cette dernière orthographe de *Medrasen* qui est

celle dont se servent actuellement les Arabes et qui nous semble la plus vraisemblable.

Comme on le voit, les diverses appréciations de ces archéologues semblent s'accorder assez bien quand il s'agit de déterminer quelle a été, dans l'antiquité, la destination de ce monument. Les uns et les autres pensent que c'était le tombeau des rois numides ; mais quelqu'un d'entr'eux s'est-il préoccupé de l'absence complète d'ossements humains dans les objets recueillis lorsqu'on a pratiqué les fouilles ? non. Où sont les cases pour recevoir les cadavres, les niches où l'on plaçait les urnes cinéraires ? Il est vrai qu'on a découvert quatre squelettes, mais c'était dans l'avant-corps, en dehors du monument.

On n'a pas considéré davantage qu'il était matériellement impossible d'introduire des bières, des cercueils, des sarcophages par une ouverture de $0^{m}70$ sur $0^{m}80$, et de réunir dans une chambre de $3^{m}30$ sur $1^{m}45$ tous les morts d'une même dynastie, comme on l'a prétendu, mais à tort ; une semblable hypothèse se soutient tellement peu, qu'il est oiseux de chercher à la réfuter par de nouveaux arguments.

Et pourtant l'opinion généralement admise, est que le Medrasen n'a pu servir à autre chose qu'à la sépulture des rois numides. Pouquoi ? Parce que nous sommes ainsi faits ; nous subissons volontiers l'opinion des personnes réputées les plus autorisées. Nous nous contentons de les croire sur parole ; puis la routine une fois établie, son inertie est tellement puissante, que rien ne saurait lui faire abandonner son ornière.

Des savants qui se sont occupés du *Kebour Roumia,* ont identifié ce monument avec le *Monumentum commune regiæ gentis* de Pomponius Mela et en ont fait le tombeau de Juba II, roi de Maurétanie. Ils ont eu des imitateurs nombreux, car tous ceux qui sont venus plus tard explorer le Medrasen, se sont crus obligés de dire que puisque le Kebour Roumia était la sépulture des rois de Mauritanie, le Medrasen aussi devait forcément avoir eu la même destination, et ils ont conclu, pour ne pas déroger, qu'il a dû renfermer les dépouilles mortelles des membres de la famille Massinissa, qu'ils ont fait descendre très adroitement de Madres, pour avoir une équivalence avec le nom de Medrasen.

Dans un rapport publié dans le *Bulletin* de l'Académie d'Hippone, année 1876, M. l'abbé Mougel, curé de Duvivier, donne une

théorie différente sur le Medrasen et le Tombeau de la Chrétienne, et il y expose les raisons sur lesquelles il appuie ses assertions, tendant à démontrer que le Medrasen était un autel dédié au dieu Soleil.

Sans doute, parmi tous ceux qui ont écrit sur le Medrasen, M. l'abbé Mougel est le seul qui se rapproche de la conviction que nous nous sommes faite sur la destination et l'origine de ce monument ; mais nous sommes loin de penser comme lui sur beaucoup d'autres points, et nous lui refusons surtout toute espèce de confiance quand il dit que cet édifice servait d'autel pour les sacrifices et qu'on venait immoler, dans cet endroit, 300 bœufs dans une seule séance.

M. Mougel pense que l'autel des sacrifices devait comprendre trois parties, savoir : le temple qu'il retrouve dans le monument en forme de colline ; la table pour égorger les victimes, qu'il a découverte dans l'avant-corps, et le *focus* (fourneau pour les sacrifices), qu'il place à l'intérieur du monument, dans la chambre appelée sépulcrale par M. le colonel Brunon.

Il ajoute ensuite : « Les victimaires ou sacrificateurs saignaient « leurs bêtes dans l'avant-corps qui se trouvait à l'Est du monu- « ment. Le sang des victimes coulait dans un cratère sacré dont « on reconnaît les vestiges, et il était dirigé par un conduit dans la « chambre située au centre de l'édifice où se trovait un bassin pour « le recevoir. »

Il a découvert, sur les parois de la galerie et dans l'avant-corps, des enduits de couleur rouge qu'il a pris pour des traces de sang provenant des victimes, alors qu'en y réfléchissant tant soit peu, il aurait pu se dire qu'après trois ou quatre mille ans, le sang ne pouvait laisser sur des pierres et des enduits, des traces aussi vives, et que ces dernières ne devaient être attribuées qu'à une peinture d'ocre rouge comme on en voit sur bien d'autres monuments anciens.

Signalons encore une dernière invraisemblance : M. l'abbé Mougel assure qu'il y avait dans l'intérieur de l'édifice un *rogus* (bûcher) et qu'on y allumait des brasiers immenses qui ont laissé des résidus et des dégâts témoignant de leur violence, et il ajoute que pour la ventilation de ce foyer une cheminée a existé avec son ouverture supérieure au sommet du monument. Or, M. le colonel Brunon a fait sonder la plate-forme supérieure et il a déclaré qu'il n'y avait jamais eu de communication entre la chambre de l'intérieur et la partie supérieure.

S'imagine-t-on alors un *rogus* (bûcher) dans une chambre de 3m30 sur 1m45 et sans cheminée pour faire cuire la viande provenant d'un holocauste de 300 bœufs. Toutes les suppositions faites par M. le curé Mougel sont donc purement gratuites et elles paraîtront sans doute tellement invraisemblables que nous croyons inutile d'insister davantage.

A notre avis, ce monument gigantesque n'a jamais eu dans l'antiquité la destination que tant de savants se sont plu à lui donner, et notre conviction est que le Medrasen était un tombeau élevé au dieu Mithra, *deo Sol invicto Mithras.* C'est là ce que nous allons essayer de démontrer.

Les auteurs anciens nous font savoir qu'à côté des temples consacrés aux dieux solaires, on avait construit des tombeaux pour rappeler leur mort. Ces dieux naissaient et mouraient tous les ans ; ils ressuscitaient au printemps. Ils étaient vénérés sous différents noms, suivant les diverses contrées, et partout on célébrait par des fêtes joyeuses ce grand événement, c'est--dire le retour de l'astre du jour qui renaît pour féconder la terre.

C'était le soleil que les Grecs honoraient, sous le nom d'Hercule, et qui meurt et revient à la vie trois jours après, pour régénérer la nature entière ; comme Mithra, il est invincible et il ne se montre à l'homme que pour le délivrer de ses maux et purger la terre des monstres et des tyrans ; aussi l'avait-on surnommé le *bienfaiteur de l'humanité.* Hercule avait un de ses tombeaux à Cadix.

Chez les Égyptiens, on pleurait la mort d'Osiris qui n'est autre que le soleil. On le faisait descendre aux enfers et on célébrait ensuite sa résurrection par des réjouissances. Ce dieu, qui était considéré comme le régénérateur de la nature, avait un tombeau à Memphis.

Plutarque nous apprend, dans la vie d'Antoine, LXXXII, que Cléopâtre avait fait construire, près du temple d'Isis, des tombeaux d'une magnificence étonnante où elle transporta ce qu'elle avait de plus précieux. On sait qu'elle se donna la mort dans un de ces tombeaux.

Les Phéniciens se lamentaient pendant plusieurs jours sur la perte d'Adonis qui revenait à la vie peu de temps après. Ce dieu avait aussi ses tombeaux.

L'histoire d'Atys n'est autre chose que l'histoire du soleil qui disparaît ou meurt pour renaître à l'équinoxe du printemps. Les Phrygiens lui avaient élevé un tombeau.

Les Babyloniens qui adoraient le soleil sous le nom de Belus, lui construisirent aussi un tombeau au-dessus duquel ils élevèrent une immense pyramide.

Dans leur religion, les disciples de Zoroastre représentaient la mort du dieu Mithra et sa résurrection à l'équinoxe du printemps. Les anciens Perses édifièrent un tombeau en l'honneur de ce dieu, et ils s'y rendaient tous les ans pour pleurer sa mort et célébrer des fêtes à l'occasion de sa naissance et de son retour dans l'empire de la lumière.

Il y avait donc, à côté des temples, des monuments édifiés en l'honneur des dieux solaires et pour rappeler leur mort. C'étaient véritablement les tombeaux des dieux ; nous devons donc admettre que le Medrasen avait été construit dans le même but. C'était un tombeau en l'honneur du dieu Mithra. On y venait également de tous les côtés pour assister aux cérémonies dans lesquelles on fêtait sa naissance d'abord, puis on faisait la commémoration de sa mort. C'étaient des jours de deuil ; on se lamentait, on pleurait ; suivaient ensuite les réjouissances pour célébrer l'époque heureuse de sa résurrection.

D'après un historien arménien, Élisée, cité par Windischmann (1), le dieu Mithra serait d'origine humaine et né d'une vierge. On sait d'une façon certaine qu'il était parti de la Perse où il n'était dans le panthéon de ce pays qu'un subordonné ; mais, qu'arrivé en occident, il s'éleva bien vite au premier rang. A quelle époque ce déplacement fut-il effectué ? On ne possède sur ce sujet que des renseignements peu précis. Plutarque dit, il est vrai, que des pirates de la Cilicie, capturés par Pompée, en l'an 70 av. J.-C., apportèrent à Rome le culte de Mithra ; mais certains auteurs, entr'autres M. Lajard, prétendent que les Romains connaissaient le Mithriacisme depuis leur établissement dans l'Asie Mineure. Il convient de supposer que le même culte était pratiqué en Afrique bien avant cette époque.

Mithra était, comme Hercule, comme Osiris, un dieu invincible. On trouve sur des inscriptions grecques :

Ηλιω Μιθρα ανικητω

et sur des inscriptions latines :

SOLI METRAE INVICTO COMITI

(1) Jean Reville, *Le Mithriacisme au IIIe siècle de l'ère chrétienne (Revue de l'Histoire des religions*, 6e année, t. XII).

ou bien :

NVMINI INVICTO SOLI MITHRAE

ou même tout simplement :

SOLI INVICTO.

Le nombre des inscriptions qu'on a retrouvées et qui portent le nom de Mithra est considérable. Il faut croire que tous ceux dont la piété recherchait les émotions violentes, se mettaient sous la protection de Mithra, le héros invincible. Il attirait surtout les soldats, car dans les camps du Danube et du Rhin, on a découvert des traces de la dévotion qu'on avait pour ce dieu.

Le culte de Mithra était très répandu en Gaule. Les inscriptions et les bas-reliefs le montrent établi à Eause, à Bourg-St-Andéal, à Lyon, à Narbonne et dans beaucoup d'autres villes.

Parmi les monuments mithriaques qu'on avait élevés en Afrique, nous citerons le bas-relief découvert à Sétif et celui qu'on a retrouvé à Philippeville. C'est toujours la représentation du dieu dans le groupe bien connu de Mithra immolant le taureau. Le dieu est en costume phrygien et pose son genou sur le dos de l'animal accroupi et dont la queue se termine en une gerbe de blé. D'une main il tient la tête de la bête, de l'autre il lui enfonce un poignard dans le cou.

Sur le bas-relief de Philippeville, deux jeunes gens, également revêtus du costume phryhien, tiennent chacun une torche allumée, relevée en l'air chez l'un, abaissée vers la terre chez l'autre (1); c'est le jour et la nuit.

On ignore le sens précis de cette représentation : c'est Mithra sacrifiant le taureau pour le salut des âmes des fidèles, disent les uns, et par ce sacrifice le dieu assurait déjà dans la vie présente, à ses adorateurs, le bienfait de la nouvelle naissance qui, d'après une conception plus ancienne, ne devait leur être accordé qu'à la fin des temps.

Les autres considèrent ce groupe comme une figuration du soleil entrant dans le signe zodiacal du taureau à l'équinoxe du printemps (2); ceux-ci ont cru voir un rapport étroit entre le sacrifice du taureau par Mithra et le taurobole phrygien ou bain de sang purificateur; ceux-là, enfin, ont pensé que le taureau est l'emblème

(1) Réville, *Le Mythriacisme*, loc. cit.
(2) Id. id.

de la terre et le principe de toute production. Le sacrifice que fait Mithra de cet animal signifierait, par conséquent, que le soleil perce le sein de la terre de ses rayons, pour lui faire produire tous les êtres et tous les fruits nécessaires à la nourriture des êtres sublunaires.

Sur les bas-reliefs représentant le sacrifice du taureau, on voit généralement cinq animaux symboliques : un oiseau, le plus souvent un corbeau, un scorpion qui pince les testicules du taureau, un chien lappant le sang qui découle de la blessure, un serpent ; enfin, un lion, tantôt assis ou accroupi, tantôt bondissant vers une urne.

Quelques monuments représentent Mithra comme un dieu issu du rocher, et tel était aussi l'enseignement des mystères mithriaques. Cette conception doit être rapprochée des mots *cauto-pati* que l'on trouve sur quelques inscriptions :

DEVS INVICTVS MITHRAS CAVTOPATES

Le mot *cauto* semble être le datif de *cautes* (roche) ; quant à *pati* c'est peut-être un dérivé de *pateo* ou *patesco* (sortir).

Passons maintenant à l'étymologie probable du mot *Medrasen*.

M. le colonel du Génie Carette s'est cru fondé à attribuer à ce nom propre une origine berbère, et il a prétendu que c'était la dénomination patronymique d'une ancienne famille de l'Aurès. D'après ce savant, Medrasen serait, comme nous l'avons déjà dit, le pluriel de *Madres*, et le monument qui porte ce nom aurait servi de sépulture aux descendants de Madres.

Cette opinion a fait son chemin, car presque tous les archéologues, qui sont venus plus tard faire des recherches au Medrasen, se sont accordés pour dire que ce monument a été le tombeau de la dynastie des rois numides dont Massinissa était le chef.

Nous avons démontré jusqu'à l'évidence, pensons-nous, que cet édifice n'a jamais eu cette destination. Ont-ils, du reste, découvert quelque indice pouvant faire supposer qu'il a existé à l'intérieur un *conditorium* quelconque ? Non. Ceci bien établi, nous avons tout naturellement cherché ailleurs l'étymologie du mot Medrasen.

Nous avions d'abord décomposé ce mot de la manière suivante : MEDRAS et EN. Il est bien évident que *Medras* est pour *Methras*, rien de plus simple, d'autant plus qu'on trouve, dans une inscription latine, le nom de *Methras* écrit avec un D, et, du reste, D et T sont deux lettres qui se confondent et se substituent fréquemment.

Le mot EN se trouve en hébreu et probablement aussi en phénicien. EN de l'hébreu signifie : 1° *gratiosus*, 2° *misericors*, 3° *benignus*. Ces mots ont pour équivalents en français : 1° qui favorise, rend des services, accorde des bienfaits ; 2° compatissant, bienveillant, officieux ; 3° propice, libéral, généreux, bienfaiteur.

D'où il semble résulter qu'on pourrait traduire le mot Medrasen par : *à Methras le bienfaiteur*. Mais cette interprétation, malgré toute l'apparence de vérité qu'elle présente, a dû être rejetée, parce qu'il y aurait réduplication de la même signification. Le nom Mithra, d'après M. Max-Müller (1), le savant indianiste, signifie : celui qui fait du bien. Il n'est donc guère possible de donner à ce mot un qualificatif ayant le même sens Il y aurait sans doute redondance.

Nous proposons, en conséquence, la version suivante qui semble plus vraisemblable.

Le nom Mithra a servi à former de nombreux composés qui sont aussi des noms propres ; nous trouvons en grec : *Μιθριδατης, Μιθριδατειος, Μιθριδατισμος, Μιθροβαρζανης*.

Sur les monnaies à légende Pelhvi, une des langues dérivées du tronc sémitique, on rencontre aussi le nom de Mithra. M. Drouin, dans un article sur les légendes de ces monnaies, nous fait savoir qu'à côté des adorateurs du feu nommés : *atu, atur, aturi, aturni*, on lit encore sur les monnaies et les pierres gravées les dénominations suivantes où apparait le nom de Mithra (2) :

מטר מאהי *Mithra mahi*, force de Mithra.
מטרי מהי *Mitr eumah*, id.
מטר התש *Mitra tech*, feu de Mithra.
בהו מטרי *bahu Mithra*, Mithra bon.
בהו משרי *bohu Misra*, id.
הפשת בר מטרי *apast ver Mithra*, confiance en Mithra.
מטר פרני *Mithra pherna*, gloire de Mithra.
מטר השני *Mithra cheni*, né de Mithra.
מער תשני *Mithrat cheni*, naissance de Mithra.
מטר השנש *Mithra cenes*.

Le dernier mot Mithra cenes ressemble tout à fait à celui de Medra-

(1) J. Réville, *Le Mithriacisme*, loc. cit.

(2) Drouin, *les monnaies à légende Pelhvi*, *Revue archéologique*, t. 5, année 1885.

sen, et il peut signifier : naissance de Mithra. Par suite, nous considérons le monument qui porte ce nom comme ayant servi au culte du dieu Soleil ; mais il y a lieu de croire que sa destination devait être toute autre que celle de ces temples ou sanctuaires mithriaques qu'on avait élevés sur différents points, et le plus souvent dans des grottes ou des cavernes, *antrum, specus, spelaeum, spelunca.* En sorte qu'il convient d'assigner au Medrasen, en raison de ses proportions considérables, un rôle beaucoup plus important ; c'était là très probablement que se réunissaient tous les Mithriastes de la contrée pour fêter la naissance et la résurrection de la lumière apportant tous les ans la fertilité à la terre et la vie chez tous les êtres.

Le mot Medrasen, que nous venons d'identifier avec Mithracene, est tiré, très vraisemblablement, du Pelhvi qui est l'ancien idiome de la Médie, c'est-à-dire la langue immédiatement antérieure au persan moderne. Or donc ce nom nous vient de la Médie, et le dieu Mithra n'avait pas d'autre origine.

Lucien, ce grand railleur des dieux, fait dire à Momus, dans un dialogue (1) :

Ουτοι η ὁ Μιθρης εκεινος ὁ Μηδος ὁ τον κανδυν και την τιαραν, ουδε ελληνιζων τη φωνη ωστε ουδ, ην προπιν τις ξυνιησι.

« Quel est donc ce Mithra, qu'est-ce ce Mède avec sa robe à gran-
« des manches et sa tiare, ce Mithra qui ne sait pas parler grec et
« qui ne comprend pas quand nous buvons à sa santé ? »

On peut s'expliquer ensuite qu'on ait élevé un aussi grand monument au dieu Mithra, le dispensateur de toutes choses. Plutarque appelle le dieu-soleil, l'ami, le médiateur des hommes ; Aurélien dit qu'il était le dieu indiscutable, *deus certus* ; c'était aussi le gardien des créatures. Zoroastre dit, dans son *Avesta,* que Mithra, l'auxiliaire d'Oromazde, combat sans cesse Ahrimane, le démon ennemi des créatures, pour lui enlever les âmes des hommes, et il les emmène ensuite au pont de *Tchivenad* par où on entre dans l'éternité.

Sans doute notre conviction est faite. Le nom de Medrasen est venu de la Médie avec le dieu Mithra et il est synonyme de *naissance de Mithra* ou *lieu de naissance de Mithra.* Mais pour rendre notre assertion encore plus probable, nous allons présenter quelques explications sur les figures qui ont été découvertes dans les entre-

(1) Lucien, *Deorum concilium,* cap. LXXIV, 9.

colonnements de la base de l'édifice, par M. le commandant Foy, et qui avaient été signalées bien auparavant par El Bekri.

Le bœuf harnaché et muselé figure évidemment le taureau sacrifié par Mithra. Ce n'est pas harnaché et muselé qu'on eût dû dire, mais bien, orné, paré pour le sacrifice.

Le chien se montre sur les bas-reliefs représentant le sacrifice du taureau mystique par Mithra. Il s'élance vers l'animal pour lapper le sang qui sort de sa blessure. Le taureau ou la terre pousse ensuite au dehors les herbes et les fruits dont se nourrissent les animaux représentés par le chien.

Les lièvres ou les lapins qu'on trouve ailleurs figurés aux pieds du dieu Mithra, marquent le point du jour. Ils désignent le soleil naissant ou levant. En hébreu, lièvre se dit שפן (SPN), et ce mot signifie aussi : cacher, creuser des terriers pour se cacher. Strabon appelle le lièvre γεωρυχος, dont le sens est le même, c'est-à-dire : creuser. Le latin *cuniculus* est synonyme de lièvre, lapin, et il a encore pour équivalents, en français, mine et galerie souterraine. De שפן (SPN) vient le nom Σπανια (Spania, Hispania), l'Espagne, qui était appelée par les Latins, *Cuniculosa,* ce qui veut dire : abondante en lapins et lièvres. On trouve ces animaux figurés sur des médailles anciennes de l'Espagne.

Le lapin, qui se cache dans les terriers, a la faculté, dit-on, de dormir les yeux ouverts, et il est le symbole de celui qui est caché et qui voit, car le même mot veut dire également voir. C'est donc la signification propre de la lumière et de l'obscurité, et cela désigne le moment du passage de la nuit au jour, le lever du soleil.

La tortue, rassemblant tous ses membres sous une même écaille, représente allégoriquement la voûte céleste qui réunit toutes choses en une seule et forme le tout. De même le dieu-soleil contient tout, parce qu'il est la source d'où procèdent tous les êtres et toutes les productions.

L'animal que M. le commandant Foy désigne comme étant une hyène, est vraisemblablement le loup, et, si notre supposition est vraie, nous avons dans cette figure une nouvelle allusion se rapportant à une des phases de la marche du soleil, celle où il apparaît le matin pour éclairer notre hémisphère,

On sait que Latone ou la Nuit, fut transformée en louve, λυκαινα, et qu'elle accoucha du loup, λυκος (ou le soleil du matin), c'est-à-dire l'instant de l'apparition du soleil à l'horizon pour dissiper les

ténèbres de la nuit. Le loup est donc le soleil naissant ; c'est un loup dévorant l'obscurité, les ténèbres ou la louve sa mère ; c'est un ravisseur, et, tous les jours, il immole quelque victime, comme Moloch et Lycaon, ce roi impie qui servit à Zeus un plat de chair humaine, quand ce dieu vint le visiter ; Zeus, peu satisfait d'une semblable réception, changea Lycaon en loup, ainsi que tous ses fils ; Callisto, sœur de Lycaon, fut transformée en la constellation de l'Ourse *(Lycaonis Arctos).*

Le loup était donc considéré comme un être hostile et malfaisant ; c'était le démon pour certains mystagogues de l'Orient qui répétaient dans leurs prières : *Seigneur, délivrez mon âme du loup.* On chante encore la même supplication dans les hymnes du soir, dans les églises catholiques.

Jacob dit à ses derniers moments : « Benjamin est un loup qui « déchire le matin ; il dévore sa proie et le soir il partage le butin. » (*Genèse*, XLIX, 27.)

Dans la religion ancienne des Égyptiens, Osiris ou le soleil, était accompagné de ses deux fils quand il partit pour conquérir le monde : Anubis, sous la forme d'un chien, et Macedon sous celle d'un loup. Le chien suivait Osiris quand celui-ci était la lumière, et c'était le loup qui l'escortait pendant la nuit.

L'animal que M. le commandant Foy a reconnu comme étant un éléphant, et que M. le colonel Brunon et M. l'abbé Mougel ont pris pour un chameau, est vraisemblablement le lion. Il est hors de doute que le chameau et le dromadaire étaient des animaux caractéristiques de la Numidie et de la Libye. Le premier, qui n'existe plus dans le Nord de l'Afrique, y vivait dans l'antiquité à l'état sauvage et y était même très abondant. On sait que les Carthaginois et les rois numides en faisaient un grand usage dans leurs guerres. La Numidie personnifiée était représentée sur les monnaies de cette contrée par une tête couverte d'une dépouille d'éléphant. Le dromadaire est un type qui a rapport à la Libye ou qui désigne le commerce qui se faisait, par des caravanes, avec les pays de l'intérieur de l'Afrique. Mais on ne peut guère attacher une signification religieuse ni à l'éléphant, ni au chameau, tandis que le lion a eu un rôle à la fois religieux et astronomique.

On voit sur des bas-reliefs du sacrifice de Mithra un lion s'élançant vers une urne, symbole des sources qui concourent à la production de la vie.

Marquard, cité par M. Réville (1), énumère les divers grades qui formaient la hiérarchie des initiés aux mystères mithriaques, et il mentionne les lions. Disons à cette occasion qu'il y avait sept degrés par lesquels devaient passer les mithriastes avant d'arriver à la grande manifestation de la vérité :

Corax, le Corbeau;
Κρυφιου, l'Homme du secret;
Miles, le Soldat;
Leo, le Lion;
Perses, les Perses;
Ηλιοδρομοι, les Coursiers solaires;
Pater, le Père.

Tous les animaux que nous venons de mentionner, le taureau, les chiens, les lièvres, le loup, la tortue, le lion sont représentés sur le monument du Medrasen; ils ont, les uns et les autres, une valeur symbolique et ils étaient consacrés à Mithra, le dieu-soleil.

Si l'on considère maintenant l'orientation du Medrasen, on sera tout naturellement frappé d'étonnement par cette disposition particulière que l'avant-corps, dont nous avons déjà parlé, et que nous regardons comme ayant servi de sanctuaire, se trouve faisant saillie à l'Est, et que le plus grand axe de l'édifice suit une direction O.-E., en sorte que l'ensemble des constructions est orienté au levant, comme l'étaient d'ailleurs les anciens temples consacrés aux dieux solaires.

Zoroastre, le grand législateur de la religion d'Ormuzd et de Mithra, avait recommandé à tous ses disciples de faire face, en priant, à la partie du ciel où le soleil se lève. Les premières églises des chrétiens étaient toujours orientées de la même manière; la porte d'entrée était au couchant et l'abside présentait sa convexité à l'orient. Les fidèles, en priant, avaient de cette façon le visage tourné vers le soleil levant (2).

Les trois points indiqués par des filets sur la corniche du monument et que nous avons déjà mentionnés, ont une certaine importance au point de vue qui nous occupe. Nous les considèrerons

(1) J. Réville. *Le mithriacisme au 3e siècle de l'ère chrétienne; Revue de l'histoire des religions*, t. XII, n. 2, septembre et octobre.
(2) J.-B. Dupuis, *Origine de tous les cultes*.

d'abord comme l'emblème du dieu *triceps* qui était figuré par la triple tête du lion, du chien et du loup. La tête du lion est le symbole de la vie, de la force ou du soleil rayonnant ; la tête du chien caressant désigne l'avenir qui flatte, et la tête du loup, tournée à gauche, signifie la mort qui détruit et anéantit, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer un peu plus haut. Les trois points servent encore à exprimer la fermeté, la stabilité, l'immuabilité des dieux. Les Hébreux représentaient leur dieu Jehovah par trois points disposés ainsi ∴. Ce signe, formé de trois points, existe dans l'alphabet chinois et il vaut *i* qui est la racine de *Iau* ou *Iavah* (Dieu suprême). En accadien, le son *i* signifie aussi Dieu ou l'Être suprême. Enfin, ce même idéogramme figure chez les Boudhistes d'une façon symbolique, l'Être essentiel, la sagesse et la délivrance (1).

Si à l'aide de ces trois points nous formons un triangle, nous constaterons d'abord qu'un de ses côtés fait face au soleil levant de telle manière que le sommet qui est à l'opposite se trouve exactement sur le prolongement de l'axe de l'édifice.

Le triangle équilatéral représente la divinité, puisque égal en tous ses points, il ne peut décliner. Il est encore le symbole de la force, de l'action, du mouvement. Il est l'emblème du dieu-soleil et il signifie encore l'élévation, le sommet, la hauteur, c'est-à-dire le moment où le soleil arrive au point culminant du ciel. Le mot *Helios*, *Ἥλιος*, sert à désigner, en grec, l'astre du jour ; c'est un dérivé de עלה *(ala)*, s'élever, et de cette racine vient le nom d'Élysée qui est l'élévation, le ciel, opposé au Tartare (les basses régions) (2).

Le triangle scalène, à côtés inégaux, est le symbole de l'humanité ou de ce qui est changeant.

Nous avons dit un peu plus haut que l'on se rendait de tous les côtés au Medrasen pour assister aux cérémonies dans lesquelles on faisait une représentation de la naissance du dieu Mithra, de sa passion et de sa résurrection. C'était là que se réunissaient tous les adorateurs du dieu-soleil pour célébrer, à l'équinoxe du printemps, le jour heureux où le soleil reprend son empire sur les ténèbres. C'est à ce moment que l'astre du jour franchit le fameux passage qui

(1) M. Béal, *Notes orientales, Revue de l'histoire des religions*, t. XIII, n. 2.

(2) J.-B. Dupuis, loc. cit.

sépare les ténèbres ou l'hiver de l'empire de la lumière. C'était donc la fête du passage ou du renouvellement de la nature. Passage se dit, en hébreu, פסח (PSK), lisez *pasakæ,* et ce mot signifie la Pâque, *dies paschatis, dies quartus decimus mensis Nisan.* (*Levit.* ch. 23, vers. 5.)

L'astre reprenait alors toute sa force créatrice et toute son activité féconde ; on le personnifiait dans des légendes sacrées, ses prêtres portaient l'image de Mithra mort dans le sanctuaire et le déposaient sur une litière. Cette cérémonie était accompagnée de chants funèbres ; les fidèles venaient prier et répandre des larmes. On retraçait alors les mystères de la passion de Mithra ; on éteignait toutes les lumières, le deuil était dans tous les cœurs et durait pendant trois jours. A ce moment, le prêtre venait devant la foule et prononçait ces paroles : « Rassurez-vous, troupe sacrée d'initiés, « le dieu Mithra est ressuscité ; ses peines et ses souffrances vont « faire votre salut. »

On allumait alors le flambeau sacré, leur cierge pascal, et aussitôt la multitude des fidèles faisait entendre les accents de la plus grande allégresse. Dans les maisons, on allumait des feux qui rappelaient le feu sacré, et on marquait tout de rouge ou de la couleur du feu ; ce qui explique l'origine des empreintes de couleur pourpre retrouvées au Medrasen et que M. le curé Mougel a prises, mais à tort, comme on sait, pour les traces du sang des victimes immolées.

Si l'on considère ensuite que le diamètre du Medrasen est de 58^{m} 66, ce qui donne un pourtour de 176^{m} ; que sa hauteur est de 18^{m}35, mais qu'elle devait avoir davantage, car il faut supposer que quelques assises supérieures ont disparu, la plate-forme qui a actuellement 11^{m}70 devait nécessairement avoir une surface moins considérable.

Si l'on considère, enfin, que le plan incliné des gradins forme avec l'horizon un angle de 32° et que la latitude du lieu est de 46°30', il semble qu'il est possible de tirer de toutes ces données, cette conséquence que, depuis l'équinoxe du printemps, époque à laquelle on célébrait la Pâque ou fête du passage, jusqu'après l'équinoxe d'automne, le disque de l'astre du jour se montrait sur le sommet du monument à midi, et semblait s'y reposer quelques instants.

Tous les fidèles agenouillés au pied du Medrasen et prolongeant la vue le long des gradins, pouvaient contempler le dieu-Soleil placé sur cet immense piédestal.

La foule saluait alors le dieu du printemps au moment où il se montrait rayonnant sur le sommet du monument (1). Il semblait dans ce moment sortir du tombeau et ressusciter dans la voûte des cieux. On fêtait ce grand événement par des réjouissances et des jubilés ; on offrait des sacrifices en mémoire du passage du dieu vers nos régions. On chantait des hymnes pour célébrer son triomphe sur les ténèbres ; on se réjouissait des bienfaits qu'il répand par sa présence ; on le priait, enfin, de se rendre aux vœux des mortels.

Telle était la destination du monument appelé Medrasen, et elle est vraiment sublime cette idée de faire au dieu qui dispense la lumière, un piédestal grandiose sur lequel l'ombre disparaissait sur toutes les faces, à midi, pendant six mois de l'année.

2° LE KEBOUR ROUMIA

OU TOMBEAU DE LA CHRÉTIENNE.

Nous ne ferons pas ici la description de ce monument, et ceux qui désireront avoir des renseignements détaillés à son sujet, devront consulter le mémoire très complet de M. Berbrugger, publié dans la *Revue africaine*, année 1856. Nous nous bornerons à donner quelques explications sur l'étymologie probable du nom propre sous lequel on désigne cet édifice, et nous ferons connaître ensuite quelle a été son origine et sa destination.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le géographe Pomponius Mela a écrit, en parlant du Kebour Roumia : *ultrà monumentum commune regiæ gentis*, et cela a paru suffisant à tout le monde pour faire de cet édifice la sépulture d'une dynastie entière des rois numides. C'est là, en effet, le seul témoignage qui existe, car toutes les fouilles qu'on a faites n'ont pas été heureuses ; les découvertes qu'on attendait ont complètement fait défaut, et rien

(1) Le même spectacle était offert aux populations de l'Égypte qui se rendaient en foule au tombeau d'Osiris, pour fêter, à l'époque du printemps, la résurrection de ce dieu solaire (J.-B. Dupuis, loc. cit.).

n'est venu au jour pour appuyer un peu le passage du géographe latin.

Dans sa description de la terre, *De situs orbis*, Pomponius Mela, qui était contemporain de Claude, a placé le *monumentum commune regiæ gentis*, entre Cherchel et Alger, et il s'ensuit que le Kebour Roumia qui se trouve dans ces parages, est bien le même monument, et qu'il était consacré à la sépulture des membres de la famille royale. Du reste, ce géographe est venu peu de temps après l'extinction de la dynastie de Juba, il n'y a donc pas de doute sur le sens à attribuer à ce passage. Cependant Marcus et Duesberg, les commentateurs de Mannert, disent qu'à l'Est de Ténès s'élève un monument que Pomponius Mela désigne comme l'œuvre commune de la famille régnante, et ils considèrent cet édifice tantôt comme un gage d'alliance et de paix, tantôt



LE KEBOUR ROUMIA.

comme un monument expiatoire (1). Quoique les assertions de ces deux savants soient de nature à jeter des doutes sur la destination donnée au Kebour Roumia, nous admettrons avec Pomponius Mela, Berbrugger et tant d'autres, que ce monument a servi de sépulture à la famille de Juba.

Mais nous ferons observer ensuite que cet édifice a subi une notable transformation, et ceci résulte des renseignements fournis par M. Berbrugger lui-même dans son mémoire sur les fouilles qu'il a fait exécuter au Kebour Roumia, en 1856. Ce savant nous apprend, en effet, qu'il a trouvé des pierres taillées présentant des moulures et il pense qu'elles proviennent d'un monument plus ancien, car elles n'ont leur place nulle part dans l'ordonnance architecturale. Il a pu constater ensuite que des pierres qui, à l'origine, devaient faire saillie, ont été taillées pour faire place au revêtement et permettre à celui-ci de reculer sur l'alignement exigé par le plan général.

Et à ce sujet, M. Berbrugger s'exprime ainsi :

« Que des membres d'architecture soient employés comme maté-
« riaux dans des constructions plus récentes, c'est un fait assez
« commun ; mais les retrouver en divers endroits, placés réguliè-
« rement à la même hauteur, dans les mêmes rapports et de telle
« sorte qu'ils ont l'air d'être une portion d'entablement, ceci ne pa-
« raît pas aussi facile à expliquer, et on se demande, involontai-
« rement, si l'on n'a pas sous les yeux les vestiges d'un monument
« antérieur à la construction de Juba II, et si celle-ci ne consiste-
« rait pas dans l'application d'un revêtement avec colonnade sur
« un édifice plus ancien. »

M. Berbrugger ajoute :

« Les caractères qui s'observent sur des pierres placées derrière
« le revêtement actuel, ne seraient-ils pas des signes d'appareil-
« lage tracés par des ouvriers indigènes, longtemps avant l'arrivée
« des colonies romaines sur le sol de la Mauritanie ? Sur les pierres
« formant le revêtement on rencontre, au contraire, comme mar-
« ques d'appareillage, des lettres latines en très grand nombre. »

Enfin, dans une annotation, M. Berbrugger se résume ainsi :

« Le Tombeau de la Chrétienne offre des différences de construc-

(1) Mannert, *Géographie ancienne des États barbaresques*, p. 691.

« tion tellement saillantes, qu'elles donnent l'idée d'un monument
« primitif qu'on aurait enveloppé plus tard d'un parement régu-
« lier. »

Il est inutile, pensons-nous, d'insister davantage pour établir la preuve d'une transformation complète de ce monument. M. Berbrugger, dans les quelques lignes que nous lui avons empruntées et que nous venons de rapporter ci-dessus, a surabondamment démontré que le Tombeau de la Chrétienne est un ancien édifice restauré par Juba II. Nous en déduisons donc cette conséquence que les rois numides ont approprié ce monument pour en faire la sépulture de leur famille et que cet édifice servait à cet usage quand Pomponius Mela a écrit son livre *De situ orbis ;* mais nous estimons qu'antérieurement à cette époque, le même monument avait déjà eu une toute autre destination et que c'était alors, comme le Medrasen, un monument élevé au dieu-Soleil, ainsi que l'indique son nom hybride de *Kebour Roumia* qui ne paraît pas avoir d'autre signification et que nous allons analyser.

Marmol et d'autres écrivains tout aussi mal renseignés, ont affirmé que le Kebour Roumia avait été le tombeau de la belle Florinde, fille du comte Julien, gouverneur de l'Afrique, d'où est venue cette appellation de *Tombeau de la Chrétienne.*

M. le docteur Leclerc ne donne pas l'étymologie de ce nom propre, et il pense que ce tombeau a été celui de Syphax, roi des Massæsyliens, comme le Medrasen était celui de la famille de Massinissa.

M. le docteur Judas, s'aidant des légendes qui existent sur les monnaies de Juba, où on lit d'un côté : REX IVBA, et de l'autre, en punique, IVBA ROVM MELKAT, a conclu que ce monument devait s'appeler *Kebour Roumim.* Il est certain pour lui que la terminaison IM, qui est à la fois qualificative et collective, a été changée en IA, d'où le nom actuel de *Kebour Roumia,* c'est-à-dire : le Tombeau des rois, des souverains.

Le mot *Kebour* signifie, sans doute, tombeau. On le retrouve en arabe avec le même sens : *kbr,* pluriel *kbourat.* Le même mot existe en hébreu avec une signification analogue. La racine קבר (KBR) veut dire *sepulcrum* et on en a fait le dérivé קבורה (KBOURA) qui correspond au latin *sepulcrum, sepultura* (tombeau, lieu de sépulture).

Le mot *Roumia* doit être pour *Roum,* ainsi que l'a pensé M. le docteur Judas, et, en effet, la langue phénicienne nous fournit le

mot *memroum* dans lequel on reconnaît très bien la racine רום (ROUM), hauteur ; en grec, ὕψος. Le mot *Hypsouranios* doit être la traduction grecque du mot *memroum*.

Nous trouvons, en hébreu, רום (ROUM) avec la signification de : élevé, relevé, rehaussé, être haut ; mais le même mot signifie aussi : le plus haut point du cours diurne du soleil, ou bien le soleil arrive au point culminant du ciel. Il a pour dérivé דרום (DROUM). Le *daleth,* lettre initiale de ce mot, est vraisemblablement une particule ou une préposition, et דרום (DROUM) doit, par suite, se traduire par : à l'élévation, à la hauteur. *Droum,* ainsi que sa racine *roum,* correspondent au français midi, côté du midi, sud, que Plaute appelle *umbilicus diei,* l'ombilic ou le sommet du jour. C'est proprement le côté d'où viennent les vents chauds, c'est le soleil qui provoque la sueur, *sudor,* d'où le nom de Sud que nous donnons à ce point cardinal du ciel.

Il est bien évident que רום (ROUM) signifie le soleil, mais le soleil arrivé au point culminant du ciel, au moment où il lance ses rayons les plus chauds. Ceci nous autorise à traduire *Kebour Roumia* par : le tombeau du soleil, du dieu-Soleil ou de Mithra, génie du soleil.

On s'étonnera probablement de voir ce nom propre se perpétuer à travers les siècles et arriver jusqu'à nous sans avoir subi une grande modification, malgré le changement apporté dans la destination du monument ; car, comme nous l'avons fait observer, ce monument qui, dans le principe, fut consacré au dieu de la lumière, servit plus tard de sépulture aux rois numides de la Mauritanie.

Nous concluerons de tout ce qui précède que le monument appelé *Kebour Roumia* ou le Tombeau de la Chrétienne, est un édifice double, dont l'ancien, parfaitement reconnaissable, était un tombeau au dieu-Soleil, tandis que le nouveau serait l'œuvre de Juba II qui l'aurait fait agrandir, et l'aurait converti en hypogée pour la sépulture des membres de sa famille.

D'après M. Berbrugger, le roi Juba II a eu réellement l'intention d'élever un monument semblable à celui du Medrasen qui existait bien auparavant. En effet, le Kebour Roumia présente la même forme générale, le même nombre de colonnes (60) autour de la base. L'entrée, qui donne accès dans la chambre intérieure, est comme au Medrasen, du côté du levant. Ce savant nous fait observer ensuite que Juba avait sans doute trouvé la forme du Medrasen un peu

écrasée et que, pour cette raison, il fit donner au Kebour Roumia une élévation plus considérable ; aussi cet édifice mesure 33m de hauteur, tandis que le Medrasen n'a que 18m35.

Il est plus probable que ces similitudes frappantes, qu'on a pu constater dans le monument de Kebour Roumia, sont les restes d'un aménagement existant déjà dans l'ancien édifice, celui qui était affecté au culte du soleil, et que cet arrangement avait été conservé lors de la restauration faite sur les indications de Juba II.

Qant à la dernière supposition relative à la forme du monument que le roi aurait trouvée trop aplatie, nous la considèrerons comme fort admissible. Il est très probable que ce monarque dût trouver trop mesquin, pour en faire le tombeau de sa famille, un monument qui avait suffi auparavant au dieu-Soleil, et il ordonna qu'on lui donnerait une hauteur beaucoup plus grande.

Vitium solemne fortunæ superbia.

3° LES DJEDAR.

Les deux groupes de monuments qu'on désigne sous le nom de Djedar, sont situés, comme nous l'avons déjà dit, sur la route de Tiaret à Frendah.

Ils sont au nombre de neuf ; trois couronnent les contreforts du Djebel-Ladgdar, sur le territoire de la tribu de Krelafa ; les six autres sont à trois kilomètres des précédents, sur la crête d'une colline appelée Haraoui, au lieu dit Ternaten.

Les Djedar sont des constructions massives présentant la même forme générale que celle du Medrasen et du Kebour Roumia, c'est-à-dire un prisme surmonté d'une pyramide tronquée, composée d'assises superposées en gradins, et ils ont bien certainement la même origine, car une source qui coule non loin de ces monuments et qu'on appelle *Aïn-el-Kebour* (la Fontaine des tombeaux), a conservé évidemment le souvenir traditionnel de la destination ancienne de ces édifices (1).

(1) Le colonel Brunon, *Mémoire sur les fouilles exécutées au Medrasen.*

Ce sont encore des tombeaux qui ont été restaurés à une époque que nous ne saurions préciser et qui ne doit pas remonter au-delà du Ve siècle de J.-C. Ce qui le prouve d'une façon bien certaine, ce sont les renseignements suivants que nous avons empruntés à une description faite par M. de La Blanchère et qui a été reproduite par M. Demaëght, dans le *Bulletin* de la Société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran (10e année, fasc. XXXV).

A Ternaten, dans le plus grnd des Djedar, M. de La Blanchère a trouvé : « une pierre de linteau de porte présentant une inscription « cassée, renversée et engagée dans la maçonnerie ; on y lit : ADIA-« BENICVS PARTHICVS M*(aximus)*, ce qui indique l'époque des Sévè-« res. Ce savant a remarqué sur un voussoir le monogramme du « Christ, et sur une pierre, dans un mur, une lampe funéraire ; sur « une autre, des poissons ; sur une porte, une inscription commen-« çant par ces mots : IN DEO X ; enfin, sur un linteau, une colombe « et une lampe. »

M. de La Blanchère mentionne ensuite deux salles du même Djeddar entièrement peintes : « Dans l'une d'elles, au-dessus de l'entrée, « on distingue un personnage qui tient une crosse et une mitre « rouge ; dans l'autre, on voit les restes d'un paysage. Le costume « du personnage est une tunique romaine avec une bordure toute « simple. »

Le même savant cite ensuite le passage d'Ibn-Khaldoun, où cet historien raconte que le sultan Mansour, le Fatimite, visita, en 947, les Djedar, et qu'il découvrit une inscription qui lui fut traduite de cette manière :

« Je suis Soliman (Salomon) le Serdeghos (Strategos). Les habi-« tants de cette ville s'étant révoltés, le roi m'envoya contre eux « et, Dieu m'ayant permis de les vaincre, j'ai fait élever ce monu-« ment pour éterniser ce souvenir. »

Mais Salomon ne resta que quelques années en Afriq
dant ce court espace de temps, il ne songea guère, c'est p
édifier des monuments aussi grandioses. D'un autre côt
assez à faire pour réprimer les révoltes des Maures, sans
nouvelées, et pour veiller à la sûreté de sa personne souven
cée, même par ses soldats, à tel point que pour échapper
mort certaine, il dût se sauver, avec l'historien Procope, aupr
Bélisaire qui se trouvait alors en Sicile. C'est donc fort judicie...e-

ment que M. de La Blanchère dit que le passage d'Ibn Khaldoun ne signifie rien du moment qu'il n'a pu être contrôlé.

M. le général Dastugue, alors qu'il était chef de Bureau arabe à Tiaret, aurait retrouvé cette inscription, vainement recherchée depuis, mais il ne restait plus que les mots *Salomo, strategos,* d'où M. de La Blanchère conclut que les Djedar ont été bâtis au VI[e] siècle, et il pense que ce sont les tombeaux d'une dynastie indigène, catholique, puissante dans la Mauritanie Césarienne, vers le V[e] et le VI[e] siècle.

Cette opinion nous semble très discutable, car il est bien évident que les monuments des Djedar, avec leur forme pyramidale, ont une origine essentiellement païenne et remontent, sans doute, à une



LES DJEDAR.

plus haute antiquité que l'époque byzantine.

M. le colonel Brunon pense de même, et il fait remarquer que ces constructions massives n'ont aucune analogie avec les monuments byzantins ou romains. Il admet ensuite cette hypothèse que Salomon a bien pu s'avancer avec ses troupes jusqu'aux Djedar, et que c'est alors qu'il aurait fait placer cette inscription sur l'un de ces monuments, afin de démontrer à ses ennemis qu'il pouvait les atteindre jusque dans les parties les plus éloignées de leur territoire. Cette interprétation de M. le colonel Brunon nous semble tout à fait admissible (1).

(1) M. le colonel Brunon, *Rapport sur le Medrasen,* loc. cit.

L'hypothèse d'une restauration de ces monuments paraîtra fort probable si l'on songe un instant à tous ces membres d'architecture disparates que M. de La Blanchère a remarqués dans les Djedar. Les mots ADIABENICVS PARTHICVS M*(aximus)*, qui sont les surnoms de Septime Sévère, mort en 211 de J.-C., ne s'accordent guère avec le monogramme du Christ qui n'apparut, pour la première fois, d'une manière certaine, qu'à l'époque de Constantin (312 de J.-C.), et d'un autre côté le chrisme et les surnoms de Septime Sévère doivent jurer de se trouver ensemble, puisque cet empereur persécuta, comme on sait, avec une cruauté inouïe, tous ceux qui professaient la religion chrétienne.

Considérons ensuite que l'inscription est renversée et nous aurons la preuve la plus convaincante que ces monuments ont été remaniés ou transformés comme le Tombeau de la Chrétienne, et qu'on a employé dans ces travaux de transformation des matériaux, pierres sculptées ou écrites, provenant des ruines d'édifices environnants.

Que cette restauration ait eu lieu au VI[e] siècle, rien ne s'y oppose; nous dirons même que cette époque nous paraît à peu près vraisembiable. Mais les Djedar existaient bien antérieurement; c'est là un fait dont il nous sera aisé de démontrer l'exactitude.

Le personnage mentionné par M. de La Blanchère, et qui porte une tunique romaine, un bâton et une mitre, nous a tout l'air d'un prêtre du dieu Mithra. Ce qui nous fait penser de suite que les monuments de Djedar ont été édifiés, tout d'abord, pour être consacrés au dieu-Soleil.

Les prêtres persans qui desservaient les temples de Mithra, étaient, en effet, revêtus dans leurs fonctions d'une longue robe bordée de rouge qui descendait jusqu'aux pieds (1). Ils avaient pour coiffure la mitre, emblème du soleil (2), et pour insigne d'autorité,

(1) Une pierre gravée (calcédoine) du Musée des Antiquités romaines, mentionnée par Michel-Ange de la Chausse, représente un prêtre revêtu d'une robe semblable, et sacrifiant au dieu-Soleil les prémisses de la récolte.

(2) La mitre qu'on appelait aussi *tiare phrygienne*, était un bonnet conique, recourbé sur lui-même à son sommet; il s'attachait sous le menton avec de longs cordons ou bandelettes. C'était la coiffure ou l'attribut des premiers évêques, qui l'avaient empruntée aux prêtres du paganisme. Ce n'est qu'à partir du XII[e] siècle qu'elle subit quelques transformations. Elle devint alors d'une hauteur plus grande et les deux bandelettes, qui étaient sur le devant et qui servaient à entourer la figure, furent placées derrière et sont devenues

un bâton (1). Dans les sacrifices faits au dieu-Soleil, ils étaient toujours munis d'un bâton avec lequel ils tournaient et retournaient curieusement les entrailles des victimes pour en observer la disposition et en augurer bien ou mal (2).

les deux fanons qui pendent sur les épaules.

Les prêtres du paganisme, comme les évêques, portaient la tiare en toutes saisons les jours de fêtes et de cérémonies publiques. C'était la marque de dignité de leur sacerdoce qu'ils rendaient par là plus vénérable. En dehors de ces occasions, les prêtres se ceignaient la tête de cordes faites de fil, d'où le mot *flamines* dérivé de *filaminis* qui veut dire fil, et dont ils se contentaient de se couvrir la tête pendant les grosses chaleurs de l'été.

Le mot *mitre* vient évidemment de *Mithra*. Il se dit *mitra* en latin et en grec, et en hébreu on trouve comme correspondant *mgbaa (a* rad. *gba), mitra sacerdotum gregariorum, pontificis maximi pileus, apex ; mitra sacerdotum et monachorum ; a forma rotunda dicta.*

(1) Le bâton a été un signe de dignité et d'autorité chez tous les peuples et dans tous les temps Nous citerons : le bâton de Bootès, le bâton d'ivoire du consul romain *(scipio)*, le bâton du préteur, le cep de vigne du centurion *(vitis)*, le bâton augural *(lituus)*, le sceptre des rois et la main de justice *(sceptrum)*, le bâton des généraux Spartiates *(skitale)*, le bâton des maréchaux, la baguette des devins, les verges des huissiers, la baguette des bedeaux, la canne du tambour-major, etc.

Chez les Hébreux, le bâton était une marque de distinction ; c'était l'attribut du chef de famille, de la justice et du sacerdoce. Il avait à leurs yeux un pouvoir surnaturel évident, et c'était suivant l'ordre de Dieu que Moïse tenait son bâton dans la main pour opérer des prodiges et des miracles. C'est ainsi que le législateur hébreu se sert de son bâton pour changer les eaux en sang ; qu'il le tient levé pour se frayer un chemin au travers des vagues de la mer Rouge, et qu'il en frappe le rocher d'Horeb pour en faire sortir une source. (*Ex*. chap. XIV, v. 16 à 21.)

En Égypte, le bâton caractérisait aussi la protection divine, l'autorité, la force. Horus tient un bâton à la main, et, au moyen de ce bâton, il scelle la bouche de Set, son ennemi.

La puissance irrésistible du bâton levé dans la main du maître est passée tout naturellement dans le bâton de l'enchanteur, puis dans le bâton de la rhabdomancie, puis dans le bâton des augures *(lituus)*.

On suppose que le *lituus* a fourni le modèle de la crosse épiscopale. En Orient, le bâton pastoral n'est pas recourbé, mais droit et surmonté d'une croix ou d'un globe. Quelques-uns de ces bâtons se terminent par deux serpents entrelacés dont les têtes sont affrontées, comme dans le caducée attribué à Mercure, et qui était l'emblème de la paix *(caduceus mercurialis)*.

(2) La science augurale était très estimée chez les peuples de l'Orient, en Chaldée, en Phrygie, en Perse, et les Phrygiens l'enseignèrent aux Grecs, les

Par suite de ce qui précède, nous devons considérer le personnage que M. de La Blanchère a vu dans une peinture d'une des chambres intérieures des Djedar, comme étant véritablement un prêtre du dieu Mithra. Ce qui le prouve, en effet, c'est son costume consistant en une robe flottante jusqu'à terre; c'est la mitre couleur de feu qu'il porte sur la tête et qui était la coiffure de cette divinité; c'est, enfin, le bâton qui était l'insigne des prêtres du sacerdoce chez les païens.

Passons maintenant à l'étymologie du mot *Djedar*.

Nous trouvons en hébreu גדר (JDR) avec le sens de : fort, lieu fortifié, et ce mot est synonyme de גדל (JDL), car les deux liquides ר *(rech)* et ל *(lameth)* se substituent mutuellement. גדל (GDL) veut dire : être grand, haut, élevé, puissant; c'est un composé de גד (GD) couper, trancher, et de על (AL) correspondant à : sur, dessus, en haut. גדל (GDL) signifie donc : aller sur, passer dessus, franchir par-dessus, traverser sur; c'est, en définitive, le sens de : franchir la matière ou un corps qui a de l'étendue, l'espace, comme fait le soleil dans sa course diurne.

Le mot persan *gda*, qui se trouve dans presque toutes les langues du nord de l'Europe sous la forme de GOD (Dieu), correspond à notre racine גד (GD) équivalent du français : le haut, le sublime, le divin.

Nous estimons, en conséquence, que le nom *Djedar* est le même que גדר (DJDR) de l'hébreu et probablement du phénicien, et que ce nom, qui a toute la physionomie d'un nom pluriel, est un dérivé de גד (DJD) servant à désigner la divinité. Les *Djedar* ou *Kebourat Djedar* seraient donc synonymes de : Tombeaux des dieux solaires.

Il convient, enfin, de rapprocher le גדר (DJDR) et sa racine גד (GD) du pronom absolu *goud*, lui, lui-même, à l'aide duquel on désignait la divinité. Les philosophes grecs et Platon faisaient de même, et ils nommaient la cause intelligente de l'univers par le pronom absolu *τὸ αὐτὸ*.

Nous préférons penser que ce mot *Djedar* est un dérivé de *gda* qui, en persan, signifie Dieu, et qu'il a été apporté en Afrique par les Perses, comme les Mèdes y ont implanté celui de *Medrasen*.

Grecs aux Étrusques et ceux-ci aux Romains. M. Édouard Sayons nous apprend qu'un des augures publics du peuple romain était en même temps prêtre du dieu Mithra.

CONCLUSION.

Nous avons fait connaître, en commençant cette notice, que, d'après la description que M. l'architecte Beckert a donnée du monument du Medrasen, il y avait lieu d'admettre que son origine remonte à plusieurs siècles avant J.-C. et, par conséquent, à une époque bien antérieure à celle où ont vécu les rois Numides ; nous ne sommes pas éloigné, par suite, de penser que ce monument est probablement contemporain de cet âge qu'on a appelé le siècle de Périclès (de 494 à 429 av. J.-C.), et qui a produit le Parthénon, les Propylées, l'Odéon et le temple d'Eleusis. Cette remarque doit s'appliquer naturellement au Kebour Roumia et aux Djedar.

Quel était ce peuple assez civilisé pour entreprendre des constructions aussi parfaites, aussi colossales ? Ce n'étaient pas les indigènes du pays, les Lybiens, les Mazikes et les Gétules, chez lesquels étaient venus pourtant se fondre de bonne heure de nombreuses colonies de Coptes, de Kouchytes, d'Arabes Sabéens, d'Amalékytes et de Palestins; mais à ces éléments qui formaient la population primitive de l'Afrique septentrionale, vinrent plus tard s'agréger, nous dit Salluste, les débris de l'armée d'Hercule, refluant de l'*Ibérie*, et composés de *Mèdes* et d'*Arméniens* dont le mélange avec les Lybiens de l'Ouest, donna naissance à la race hybride des *Maures*. Il y avait aussi des *Perses* qui se mêlèrent aux Lybiens du littoral et s'étendirent à l'Est sous le nom de *Numides* (1).

Ces deux ethniques, *Numides* et *Maures*, sont vraisemblablement les mêmes que le nom propre *Mèdes*. Numides est un composé de ɴ qui veut dire : fils, descendants, famille, et *Mides* correspond à *Mèdes*. *Numides* signifie donc : les enfants des *Mèdes*, la famille des *Mèdes*.

Maures veut dire aussi les *Mèdes*, car ce nom se rapproche de la prononciation arménienne qui donne, en effet, la forme *mar* au nom des *Mèdes* (2).

On ignore quel est cet Hercule emmenant jusqu'au fond de l'Occident des guerriers de Médie, d'Arménie et de Perse. Les uns ont cru y reconnaître Nabou-Kodn-Assar qui, d'après Strabon et Eusèbe, serait venu en Afrique et en Espagne. D'autres ont pensé que c'était

(1) M. D'Avezac, *Description de l'Afrique ancienne.*
(2) Id. id. id.

le génie de Tyr. Cette dernière hypothèse est beaucoup plus probable, car chaque pays a eu pour ainsi dire son Hercule. L'Hercule tyrien, qu'on appelait *Melkart*, paraît être le plus ancien de tous, et sa légende n'a fait que passer de la Phénicie en Grèce. Le nom de l'Hercule des Grecs, lu de droite a gauche, comme lisaient les Phéniciens, donne LCR que nous rapprocherons de *lucrum*, bénéfice réalisé dans le commerce, et de MLCR (*melkart*) en ajoutant un M que les Grecs avaient jugé à propos de supprimer. *Melkarth* était le dieu que les Phéniciens invoquaient plus particulièrement, parce que le commerce était dans ses principales attributions : c'était le dieu des marchands. On l'appelait aussi הרוכל (*haroukel*) qui veut dire *marchand*, et de ce nom est venu *Heracles* (Hercule) des Grecs.

L'Hercule qui, d'après Salluste, périt en Espagne, n'est que la personnification du peuple phénicien, des marchands, et son armée était composée de nations diverses, c'est-à-dire de mercenaires que les Tyriens achetaient avec leur or. C'était une armée à la solde des marchands de la Phénicie et son chef Hercule était le génie ou le dieu du commerce. Ce qui le prouve bien, c'est que les voyages qu'on attribue à ce dieu, sont ceux-là même du peuple phénicien personnifié dans son héros : *Melkarth* visite l'Afrique. Il parcourt l'Espagne où il fonde Cadix et Tartessus; il sépare l'Europe de l'Afrique, ce qui veut dire que les Phéniciens sortirent, les premiers, du bassin de la Méditerranée réuni à celui de l'Océan par une convulsion de la nature. Il introduit la civilisation en Gaule; bâtit Nemausus et Alesia; abolit, chez les Gaulois, les sacrifices humains, leur enseigne à cultiver la terre et construit, le long de la Méditerranée, une route magnifique qui, plus tard, servira de fondement aux voies massaliotes et romaines (1).

Inutile, croyons-nous, de chercher ailleurs les constructeurs des monuments mithriaques de l'Algérie. Ce sont bien ces guerriers qui étaient partis de la Médie, de l'Arménie et de la Perse, sous les ordres d'Hercule, le génie de Tyr, et qui refoulés d'Espagne, arrivèrent en Afrique avec leur religion, leurs institutions, leur langue. Là, ils s'allièrent avec les femmes du pays et construisirent bientôt des villes. Peu de temps après ils édifièrent probablement le Medrasen, le Kebour Roumia et les Djedar, et ils appelaient le premier de

(1) D'Avezac, loc. cit.

ces monuments du nom de Medrasen, un nom pris dans leur langue.

Pour déterminer d'une manière approximative l'époque à laquelle l'armée d'Hercule s'embarqua en Espagne pour passer en Afrique, nous consulterons l'histoire de la Phénicie.

Elle nous apprend que, dès 654 av. J.-C., la ville de Carthage se déclara indépendante de Tyr et géra elle-même ses affaires en maîtresse absolue. A partir de cette époque, on n'entend plus parler de nouveaux établissements tyriens, et le nom même de Phéniciens est remplacé par celui de *Carthaginois* qu'on appelle aussi *Puniens (Puni* et *Pœni),* dans les principales transactions commerciales. Peu après, les colonies de l'Occident, *Ruscino, Agathe, Alesia* (de la Gaule), *Nora, Coralis* (de Sardaigne), *Ghadir, Malaca, Carteïa,* etc. (d'Espagne), *Himera, Camarina, Kepher,* etc. (de Sicile), *Memesa, Medma, Hipponium,* etc. (d'Italie), et celles du reste de l'Afrique, *Russadir, Siga, Cartenna, Iol,* etc., abandonnèrent Tyr et reconnurent l'hégémonie de Carthage.

C'est avant cette époque, vers le Ve siècle av. J.-C., qu'il convient donc de placer l'expédition d'Hercule en Espagne et l'arrivée en Afrique des *Mèdes,* des *Arméniens* et des *Perses* qui construisirent des villes d'abord, et qui élevèrent ensuite les monuments appelés Médrasen, Kebour Roumia et Djedar, pour pratiquer le culte de Mithra, le dieu-Soleil.

Pour reproduire l'éclat de cette divinité et afin de reconnaître tous ses bienfaits, ils firent tous les efforts et tous les sacrifices pour donner à leur culte toute la splendeur possible, et le plus grand luxe pour eux consista, dès lors, à rendre leurs cérémonies à la fois imposantes et somptueuses. C'est cette idée de faire grand en l'honneur du dieu de la lumière, qui leur a fait entreprendre la construction de ces édifices dont la magnificence a causé tant d'étonnement chez nos architectes modernes.

Capitaine MÉLIX.

CALLAA-ES-SENAM.

Salluste, dans la guerre de Jugurtha, raconte, chapitres 62 et suivants, que Marius, après la prise de Gafsa, « forma une nou-« velle entreprise qui, sans offrir les mêmes dangers, n'était pas « moins difficile que celle-ci.

« Non loin, dit-il, du fleuve Mulucha qui marquait la limite entre « les états de Bochus et ceux de Jugurtha, dans une plaine d'ail-« leurs unie, s'élevait, à une hauteur prodigieuse, un énorme ro-« cher dont le sommet était couronné par un château de moyenne « grandeur et où l'on n'arrivait que par un sentier étroit ; tout le « reste du roc était de sa nature aussi escarpé que si la main de « l'homme l'avait taillé à dessein. »

Salluste raconte ensuite que Marius était sur le point de renoncer au siège de ce rocher, qui défiait l'emploi de toutes les machines de siège, lorsqu'un légionnaire Ligurien, à la recherche d'escargots, découvrit, par hasard, à la partie orientale du rocher, un passage qui, quoique fort difficile, permettait d'arriver à la partie supérieure du plateau. Marius profita aussitôt des renseignements de ce Ligurien et le donna pour guide et pour chef à quelques hommes déterminés parmi lesquels quatre centurions, plusieurs cors et trompettes de l'armée, avec mission d'opérer une surprise de la forteresse par le difficile passage en question. Ce plan réussit à merveille et Marius parvint, par ce moyen, à s'emparer de cette forteresse inexpugnable et dont il s'apprêtait à lever le siège.

Il nous paraît résulter d'abord de ces renseignements historiques, que la rivière Mulucha, au lieu de couler, comme on le croit généralement, dans la Mauritanie Tingitane, c'est-à-dire dans le Nord de l'Afrique occidentale et à l'Ouest de l'Ampsagas qui passait à Cirta, à moins qu'il n'y en eut deux du même nom, ne serait autre que l'Oued-Mellegue dont la consonnance de nom se rapproche assez du mot Mulucha, affluent de la Medjerda (Bagrada) qui coule à une vingtaine de kilomètres du rocher de Callaa.

Il ne nous paraît pas pouvoir exister de doute, dans tous les cas,

d'après la description du rocher inexpugnable de Salluste, d'après sa distance de 5 à 6 jours de marche de Gafsa et de 2 du Kef (Sicca Veneria), et de sa situation en plein théâtre des opérations de guerre de Marius contre Jugurtha, qu'il puisse être autre chose que le rocher de Callaa-es-Senam, dont voici la description.

Callaa-es-Senam, la forteresse des idoles ou des statues (1), est située en Tunisie, à 13 lieues au S.-E. du Kef (Sicca Veneria), à 12 N.-O. de Tébessa, et à 2 de la frontière conventionnelle de l'Algérie et de la Tunisie, à la même latitude que la smala d'El-Méridj.

La montagne sur laquelle s'élève le rocher proprement dit de Guelaa, est située, comme le dit Salluste, au milieu d'une grande plaine et s'aperçoit de fort loin.

Avant de gravir les premières pentes du côté O., on trouve les ruines d'un petit temple de dix mètres de long sur cinq de large environ. Trois niches pratiquées dans l'épaisseur de la muraille, ayant certainement renfermé des statues, se trouvent de chaque côté et au fond du temple.

Trois ou quatre grosses pierres en ayant formé le fronton au-dessus de quatre colonnes dont on voit encore les débris, portent l'inscription suivante :

PANN ET BRITANNIAE IVNII·PLAC· VS ET PAVLNA

INDVLGENTISSIMO PA RI

Immédiatement après avoir dépassé les ruines de ce petit temple, on commence à gravir les pentes de Callaa et au bout d'une demi-heure environ, on se trouve à la base du rocher proprement dit qui, du côté O., offre une masse imposante et verticale de 200 à 250 mètres de hauteur, d'une teinte jaune rougeâtre.

En suivant à droite, c'est-à-dire au S. du rocher, un sentier qui le longe parallèlement et à 3 ou 400 mètres, on est frappé d'admiration à la vue de cette masse immense qui se développe dans sa plus grande longueur et sa plus grande hauteur, et qui n'a de com-

(1) Les Arabes donnent le nom de *Kalaa* ou de *Guelaat* aux plateaux entourés d'escarpements, lorsque ces plateaux, sortes de citadelles naturelles, sont isolées, et celui de *Dir*, lorsqu'ils forment un escarpement étroit et allongé, comme le Dir-el-Kef, par exemple, sur lequel est bâtie la ville du Kef, l'ancienne *Sicca Veneria* des Romains. (NOTE DE M. LE PRÉSIDENT.)

parable, dans ce pays, que le rocher de Constantine, en supprimant celui qui forme la rive droite du Rhummel (pl. I). Au bout de 2 kilomètres environ, le sentier tourne à gauche en gravissant une pente assez raide et on se trouve sur la face E. du rocher, dont la hauteur verticale à l'angle S.-E. n'est plus que de 150 mètres environ (pl. II).

Le sentier s'engage ensuite dans une sorte de défilé formé par le rocher, à gauche, et par deux ou trois mamelons moins élevés, à droite. On arrive ainsi au milieu de monuments mégalithiques très importants, parmi lesquels le plus curieux est, sans contredit, une énorme pierre d'une vingtaine de mètres cubes paraissant avoir roulé du rocher de Callaa, et dans laquelle on a creusé une chambre de 4 ou 5 mètres cubes ayant, du côté par où accède le sentier, une lucarne à peu près ronde de 0,50 de diamètre, et du côté opposé, une porte rectangulaire et très régulière, de 1m60 de hauteur, sur 0,80 de largeur.

Trois ou quatre hommes peuvent se tenir debout et à l'aise dans cette chambre qu'une légende du pays appelle la *Grotte des Amoureux,* mais qui n'était autre chose qu'un corps de garde permettant d'observer et de défendre au besoin l'accès du seul chemin conduisant à l'escalier de Callaa.

Une centaine de mètres au-delà, on découvre, dans un rocher qui fait face au sentier, une autre chambre beaucoup plus petite et n'ayant qu'une seule ouverture, devant, sans doute, avoir servi de chambre sépulcrale, car cette ouverture offre des traces de fermeture au moyen d'une dalle. Aucune inscription ne se trouve près de ces deux chambres.

Le sentier continue à monter insensiblement et on arrive enfin devant l'escalier pénétrant dans le rocher qui n'a plus en ce point qu'une hauteur toujours verticale de 80 à 100 mètres (pl. III).

Avant de pénétrer dans cet escalier, et en examinant attentivement quelques massifs de maçonnerie qui se trouvent à gauche de l'entrée et qui remplissent complètement quelques anfractuosités, il est permis de supposer qu'on se trouve très probablement en face du passage découvert par le légionnaire ligurien, amateur d'escargots, et par lequel Marius put s'emparer de la forteresse par surprise.

Quoi qu'il en soit, l'escalier, plus que primitif, et dont les marches



ROCHER DE CALLAA — VUE GÉNÉRALE, COTÉ S.-E.



ROCHER DE CALLAA — PARTIE ORIENTALE



ROCHER DE CALAA — ENTRÉE DE L'ESCALIER

portent chacune des trous très profonds creusés par les pieds des bestiaux se posant toujours à la même place, entre d'abord sous une espèce de plancher couvert de maçonnerie, puis, après un retour à gauche, passe sous une porte à plein cintre, d'environ 4^{m} de haut sur 2^{m} de large, pratiquée dans une sorte de tour en maçonnerie et qui peut être fermée par deux battants en bois garnis de tôle.

Après avoir serpenté encore deux ou trois fois tantôt à ciel ouvert, tantôt sous des planches recouvertes de pierres, l'escalier débouche sur le plateau. Ce plateau offre à peu près la forme d'une ellipse ayant un grand axe de l'Ouest à l'Est, de 12 à 1,300 mètres, et un petit axe de 7 à 800 mètres. L'altitude est de 1,000 mètres. Le plateau offre une légère déclivité du Sud au Nord.

Une vingtaine de ménages indigènes, formant une population d'une soixantaine de personnes, l'habitent, soit dans quelques grottes naturelles situées près de l'escalier, soit dans quelques gourbis situés également sur la partie orientale du plateau, au milieu de ruines assez considérables d'un village arabe qui a pu contenir autrefois 5 à 600 habitants. A l'Ouest de ce village se trouvent les ruines d'une assez grande mosquée dont il ne reste plus que les quatre murs.

On remarque aussi deux koubas dont l'une renferme un tombeau en marbre blanc assez luxueusement sculpté et contenant la dépouille du célèbre marabout Sidi Abd el Djoued, très vénéré dans la contrée.

Mais ce qu'il y a de plus curieux sur le plateau de Callaa, ce sont, sans contredit, les huit ou dix citernes à ciel ouvert, creusées dans le roc vers la partie Nord, c'est-à-dire la plus inclinée, ayant servi et servant encore à l'approvisionnement en eau de pluie de tous les habitants.

Les dimensions de ces citernes ou bassins, très régulièrement taillés, varient entre 5 à 6 mètres de long, sur 2 à 4 mètres de large et autant de profondeur. Quelques-unes ont 12 à 15 mètres de long sur 2 à 4 mètres de large.

On remarque encore, au S. des ruines du village, celles d'un réservoir maçonné sur ses quatre faces, de beaucoup plus grandes dimensions, et de construction romaine, ayant environ 30 mètres de côté et 2 mètres de profondeur maximum. Dans l'un des angles de ce bassin se trouvent deux voûtes effondrées dont il est difficile de s'expliquer l'usage.

Ce bassin est complètement à sec et ne doit contenir de l'eau qu'en cas de très grandes pluies, car il n'est pas situé, comme les autres citernes, dans la partie la plus basse du plateau.

Tels sont, à peu près, les seuls vestiges anciens que l'on rencontre sur le plateau de Callaa d'où on a une vue magnifique.

En parcourant, cependant, les ruines de l'ancien village arabe, on trouve çà et là quelques chapiteaux ou débris de colonnes romaines ; le marabout de Sidi Abd el Djoued en contient plusieurs.

En fait d'inscriptions, il n'existe qu'une stèle portant en toutes lettres la dédicace *Diis manibus sacrum*, mais dont les autres lettres ont totalement disparu. Il est néanmoins fort probable qu'en fouillant les amas de décombres du village, on découvrirait d'autres pierres romaines plus importantes et sans doute quelque inscription. Il nous a été impossible de nous procurer, sur le plateau, des monna es romaines, mais nous savons que les habitants en ont déjà trouvé et vendu quelques-unes.

E. DE VAQUIÈRES,
Chef d'escadrons au 3e Spahis.

CORRESPONDANCE.

Marburg, 16 mars 1887.

Monsieur le Président,

Avant tout, permettez-moi de vous remercier pour votre lettre du 8 mars et pour l'empressement avec lequel vous avez commencé à compléter mes recherches sur la Seybouse.

Vous avez lu, p. 15 de ma notice, que moi aussi je doute que les débris emportés par la crue de 1854 étaient vraiment ceux d'un quai. En tout cas, il serait étonnant que même les pierres en aient été emportées. Jai dit : « Je crois avoir trouvé le point où, d'après les » indications de MM. Niel et Doublet, les restes du soi-disant quai » devaient se trouver autrefois, c'est-à-dire à peu près à l'endroit, » un peu plus en amont, où existait le bac dont on voit encore une » colonne en pierre de taille, de l'autre côté de la rivière. » Mais je dis expressément qu'à l'endroit où devait se trouver ce soi-disant quai, je n'ai trouvé ni pierres ni autres traces de son existence.

Vous reconnaissez bien l'endroit dont je parle ? C'est juste vis-à-vis du point où les deux chemins de fer et la grand' route s'entre-croisent, près de la maisonnette du garde. Si vous voulez faire des recherches sur la rivière même, ce que je crois tout-à-fait indispensable, il faudra faire venir une barque en cet endroit et remonter la rivière jusqu'au pont. La distance entre ce point et le pont est de 1,200 mètres. Je n'ai pas besoin de vous indiquer sur le calque les points où j'ai trouvé des restes de murs, parce que ce sont à peu près les mêmes que ceux qui y sont indiqués comme ruines d'un quai de construction romaine.

En remontant la rivière à partir du point de croisement des deux chemins de fer et de la route, vous trouverez d'abord la berge couverte de pierres grandes et petites, sans règle ; puis vous trouverez ce que je crois avoir été une double porte dont le seuil, long de $1^m 50^c$, est à 1^m au-dessous du niveau actuel du sol. Un gros tas de pierres taillées, amoncelées dans la rivière, devant ces restes de constructions romaines, prouve que la rivière en a détruit une grande partie et qu'elle fait reculer, en l'érodant, la berge gauche. S'il y a

eu depuis le 19 mars 1886 une crue, et peut-être même sans cela la rivière les aura détruits en enlevant le sol friable en-dessous de ces constructions antiques, et vous ne trouverez que quelques pierres taillées plus longues que les autres, si elles ne se sont pas cassées en tombant d'en haut sur le monceau de pierres.

Plus loin, vous trouverez les six murs parallèles qui donnent verticalement sur la rivière, à 3 mètres l'un de l'autre. Devant chaque mur se trouve un monceau de pierres qui prouve que ces murs continuaient vers la rivière, et que celle-ci, en déviant à gauche, les démolit peu à peu. Mais je crois que l'aspect de ce point n'aura pas changé depuis un an. Comme les fondements de ces murs commençaient à 1^{m} au-dessus du niveau de la rivière, ainsi que cela existait le 19 mars 1886, on les voyait d'en bas comme sur terre. Quelques pierres qui n'étaient déjà plus supportées par la couche de terre sur laquelle elles reposaient auparavant, étaient prêtes à tomber. En dehors des points où ces murs sortent de la berge formée exclusivement de terre alluviale et haute de 3^{m}, il n'y avait aucune pierre.

Il me paraît tout-à-fait impossible que ces restes de constructions romaines, tels qu'on les voit aujourd'hui, aient été des quais, parce qu'ils devraient avoir tout autre caractère, et leurs fondements ne pourraient pas être à 1^{m} au-dessus du niveau de la rivière, bien qu'il soit possible que celle-ci ait approfondi son lit. D'autrepart, on voit que ces restes sont recouverts d'une couche d'alluvion d'un mètre environ.

Ainsi, les pierres provenant des constructions antiques commencent à couvrir la berge à la distance d'à peu près $1{,}200^{m}$ de l'embouchure, comme l'indique M. Ravoisié. L'aspect de ces constructions, en 1845, était tout autre qu'aujourd'hui, mais il s'agit de savoir si M. Ravoisié les a bien étudiées, s'il n'a pas cru que, situées le long de la rivière, elles devaient être nécessairement un quai. Il ne savait sans doute pas que la Seybouse, dans l'antiquité, était bien loin de Hippo ; que Hippo était une ville maritime comme Bône aujourd'hui. Tout ce que Ravoisié voyait en fait de constructions romaines, en 1845, a été emporté depuis par la rivière. Si c'était un quai, c'était, en tout cas, un quai sur la mer et non sur ce cours d'eau.

La carte que vous m'avez envoyée ferait croire que la Seybouse était en train de déplacer encore plus à gauche son embouchure avant qu'on ait commencé à construire la darse de Bône et à dévier la Bou-Djimah.

Il faudrait faire des recherches sur les routes romaines et les anciens cours d'eau de la grande plaine de Bône. Je serais très curieux de connaître les résultats de vos recherches sur des questions qui m'intéressent beaucoup, mais à l'étude desquelles je n'ai eu que deux jours à consacrer dans le cours de mon voyage d'exploration sur les côtes de l'Afrique du Nord.

J'ai l'honneur de vous envoyer deux copies d'un article concernant aussi l'Afrique Mineure et le Sahara.

Agréez, etc.

THÉOBALD FISCHER,
Professeur de l'Université.

Philippeville, 20 avril 1887.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je vous envoie ci-inclus la photographie d'une charmante statuette antique représentant *Cupidon endormi sur une peau de lion,* et entouré de tous les attributs ordinaires du fils de Vénus,

Le dieu est couché sur le côté gauche, la tête appuyée sur la main gauche, le bras droit le long du côté et la main droite sur le devant, touchant la griffe du lion sur la peau duquel le corps est couché. La jambe droite est étendue, le pied se lève sur la jambe gauche légèrement repliée.

Un petit lézard qui relève la tête, cherche à mordre le pied de Cupidon dont les ailes sont légèrement relevées et parfaitement visibles, et dont l'arc et le carquois sont placés derrière la tête, un peu en avant et à sa gauche.

Le muffle du lion est à droite de la tête du petit dieu et l'on voit une patte derrière le corps.

Cette statuette mesure 65 centimètres de long sur environ 35 de de large. Elle est en marbre blanc (du Fil-Fila), et, sauf une petite érosion du nez, elle est en parfait état de conservation, sans cassure aucune. Elle a été trouvée le 4 ou le 5 du mois courant, en creusant les fondations d'une maison qui doit s'élever sur le versant ouest du ravin sur lequel était bâtie Russicada.

Les travaux de fondation dont je parle ont mis à découvert, avec quantité de pierres ayant servi à une construction romaine, un

chapiteau en marbre, semblable à beaucoup d'autres déjà trouvés, quelques amphores de diverses grandeurs mais sans caractère remarquable.

C'est en faisant tomber les terres que la statuette qui nous occupe a été trouvée, recouverte d'une sorte de croûte terreuse très dure, et qui, à ce qu'il paraît, a été très difficile à enlever.

Lorsque, prévenu 2 ou 3 jours après, je pus voir la statuette, on l'avait déjà nettoyée en partie au moyen d'une solution d'esprit de sel. Je priai le propriétaire de cesser tout nettoyage, car son procédé avait eu pour résultat de donner au marbre une apparence vitreuse tout à fait préjudiciable, sans être parvenu à en enlever les taches.

Je crois que le musée de Turin est seul encore à posséder une statuette de Cupidon endormi sur une peau de lion (1).

(1) Il existe une nombreuse série de statues anciennes représentant Eros ou Cupidon debout, assis ou couché, tantôt avec les attributs qui lui sont propres, l'arc et les flèches, tantôt avec ceux d'Hercule, la peau du lion et la massue, tantôt, enfin, avec la torche renversée, emblème de la mort.

Sur le marbre de Philippeville, nous voyons bien l'un des attributs d'Hercule, la peau du lion, mais la massue manque. Nous avons bien encore les deux attributs du petit dieu malicieux, son arc et son carquois, et voire même le lézard qui se voit sur une statue le représentant assis sur un rocher, mais il ne tient rien de la main droite qui repose tout simplement sur l'une des pattes du lion.

Nous avons donc là une variante du type figuré de l'Eros des Grecs, modifié plus tard par les Romains, une pâle imitation d'une statue antique dont M. Max. COLLIGNON a donné une réduction dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg et Saglio, p. 1620.

Enfin, bien que le marbre de Philippeville ne présente aucun caractère funéraire, si ce n'est le sommeil dans lequel Eros semble plongé, il est sinon certain, au moins très probable, que ce marbre provient d'une sépulture d'enfant.

Les sarcophages sur lesquels les enfants morts sont représentés sous les traits de l'Amour, avec un mélange d'attributs qui accusent tous une idée de mort et d'immortalité, ne sont pas rares, en effet. Il en existe un assez grand nombre dans les musées nationaux et dans les collections particulières.

Quoi qu'il en soit, le marbre de Philippeville n'a rien de remarquable comme œuvre d'art. Les jambes, les bras et le corps lui-même du petit dieu sont trop grêles proportionnellement à la tête, tandis que les mains sont hors de proportion avec les bras. Ses paupières, enfin, au lieu d'être baissées sont relevées et ne donnent à sa physionomie rien de naturel.

Nous n'en remercions pas moins notre aimable confrère de nous en avoir

J'ai obtenu immédiatemept du propriétaire l'autorisation de faire photographier ce marbre, et je vous en en envoie la première épreuve.

Veuillez agréer, etc.

H. Dry.

Giessen, le 3 mai 1887.

Monsieur le Président,

Il y a une semaine à peu près que je suis en possession de votre étui et de son précieux contenu. Ayant fini l'étude de ces estampages, je m'empresse de vous exprimer mes remerciments sincères pour cette nouvelle preuve de l'intérêt que vous ne cessez de prendre à notre œuvre du supplément au vol. viii du *Corpus*.

Tout en vous remerciant, Monsieur le Président, de l'envoi du *fasc.* n° 1, de 1886, je vous prierai de vouloir bien me communiquer, dans le cas où vous n'en auriez pas d'estampage, la photographie originale de l'inscription de Q. Octavius Primus que vous avez publiée dans le *Fasc.* qui vient de paraître (*Bull.* xxii, 1. p. 154 et suiv.). J'ai des doutes sur certains points de ce texte que l'étude d'un bon estampage ou d'une bonne photographie pourrait peut-être écarter. En échange, je vous promets de vous réserver la primeur de ma vérification. En attendant, voici quelques détails que l'étude de vos empreintes m'a fournis.

Dans l'inscription du jardin de M. Galea, je crois devoir lire :

2. AMABILIS, M et A liés.
3. ELECTVM, pour *elect(or)um*, sans doute.
4. ANNIV i. e. *annis* [LX].
5. QVIEBIT (non CVIEBIT) ; après SVB D NON.
6. INDIC XV = *indic(tione) decima quinta.*
Bull. d'Hipp., xxii, p. 107, n° 7.

procuré une photographie et nous l'engageons vivement à tenter de nouvelles démarches auprès de l'heureux propriétaire en faveur du musée de Philippeville dont il est le si zélé conservateur. Le Président.

A V I A ▿ F Oʳ
T V N A T A ▿ /
A V I ▿ C R I *s*
P I ▿ V X O R ▿ *pi*
A ▿ V ▿ A ▿ L ▿
H ▿ S ▿ E ▿

Bull. d'Hipp., XXI, p. 94, n° 13.

Custo || *s subdia* || *conus bi* || *xxit in pac[e]* (*annos*) *XVIIII me(n)ses V* (*et requiebi[t]* (*ante diem*) *sex[tu]m ka* || *lendas apri(les)*.

Veuillez agréer, etc.

Johannès Schmidt.
Professeur de l'Université.

Ville-sur-Illon, 16 juin 1887.

Monsieur et honoré Confrère,

Je viens de lire avec plaisir le travail de M. Sériziat sur Tébessa. J'y ai remarqué quelques erreurs de date que j'ai cru devoir relever et qu'il serait temps encore de rectifier. le travail n'étant pas achevé.

Il m'a suggéré les quelqucs réflexions suivantes que je prends la liberte de vous soumettre.

A la page 39, l'auteur se demande lequel des deux, de Léon ou de Marmol a copié l'autre. Or, il me semble que le doute n'est pas possible. Léon fut pris en mer dans le courant de l'année 1517, et fut conduit à Rome où l'on sait qu'il composa sa description de l'Afrique. J'en ai sous les yeux deux éditions, l'une latine, dont voici l'explicit: *Has meas vigilias in unum volumen redegi. Romae, anno salutis MDXXVI, V Idus Mart.*

Cela est ainsi rendu par Jean Temporal: « Appliquay soigneusement tout le meilleur de mon esprit à réduire tous les membres de ce mien petit labeur épars ea un corps, courant l'an de l'Incarnation de Jésus-Christ, mil cinq cens vingt et six, et le dixième de mars. »

Marmol fut fait prisonnier en 1536, et subit encore un esclavage de huit ans avant de retourner dans son pays. Comment Léon

l'aurait-il pu copier ? Dans la notice de Léon, biographie Michaud, Eyriès s'exprime ainsi : « Le plus souvent Marmol a copié Léon sans le citer. »

Eben Khaldoun relate le même fait et donne la date 333 de l'hégire (955). Au tome III, p. 205 de la traduction de Slane, on lit en réalité 333 (944,5). L'année 333 finit et commence en août 944 et 945.

Enfin, je pense qu'il faudrait conserver, p. 34, *Khalya*, qui me paraît bien en situation et répondre à ce qu'on lit dans Léon : *ut ab eo tempore incolis nuda remanserit*. *Vacua* vaudrait mieux ici que *nuda*. On lit dans la *Vulgate*, au début de la Genèse : *et terra erat inanis et vacua*. Ce que l'arabe a rendu par : *Oua kanet el ardh khaoya khâlya*. Ce mot se dit non-seulement d'un lieu désert, abandonné, mais aussi d'une femme sans mari. On dit d'un lieu inhabité : *khâly men essokkan*, vide d'habitants.

Dans l'espoir que mes observations seront prises en bonne part, je vous prie d'agréer, etc.

Dr L. Leclerc.

Giessen, le 27 juillet 1887.

Monsieur le Président,

J'ai reçu votre renseignement sur l'inscription d'Octavius, et je vous en aurais exprimé depuis longtemps tous mes remerciments, si je n'avais cru préférable d'en retarder le soin dans l'espoir d'y joindre bientôt quelque communication intéressante. Une bonne occasion se serait déjà offerte de m'acquitter de ce soin, si j'avais reçu la lettre dont vous me parlez et par laquelle vous me demandiez mon opinion sur ELECTVM, de l'inscription trouvée dans le jardin de M. Galéa. Mais, hélas ! cette lettre ne m'est jamais parvenue ! Ainsi s'explique mon silence et ainsi j'espère aussi que vous me le pardonnerez sans peine !

Pour ce qui est donc du *senator de numeru* BIS ELECTVM, il me semble certain qu'il s'agit ici d'une élection réitérée d'une

partie des sénateurs, c'est-à-dire des décurions. Mais qu'était-ce qu'une élection réitérée des sénateurs de la ville? N'ayant pas encore pu consulter d'ouvrages traitant du droit municipal de la basse époque à laquelle notre texte appartient, je ne puis vous communiquer que sous toutes réserves ce que je pense pour le moment sur cette question. Le décurionat lui-même était perpétuel : on ne pouvait donc pas être deux fois décurion. J'en conclus que les *senatores bis electi* étaient ceux qui avaient deux fois exercé la charge du *magistratus*, c'est-à-dire du *duumviratus*.

En même temps, je vous communique les résultats de mon étude longue et pénible de la photographie de l'inscription de Sidi Ali Belkassem, que M. CAGNAT s'est empressé de mettre à ma disposition :

ARNASI
Q OCTAVIO Q F
C O R N P R I M O
OMNIBVS HONO
RIBVS IN COLONI
A SVA FVNC
H V*ic* ORDO
CVM OB EXIMIAM
EIVS IN REMPVBLICAM
OPERAM *et* INCI
VES ADFECTIONEM
STATVAM DE PVBLI
C CL · STATVENDAM
CENSERET C OCTAVI
u SHONORATVSFILIV*s*
*ti*MO P*at*RI SIIIDDD

Arnasi. Q. Octavio Q. F. Corn(elia) Primo omnibus honoribus in colonia sua func(to). Huic ordo cum ob eximiam eius in rempublicam operam[et] in cives adfectionem statuam de public[o] c[o]l(oniae) statuendam censeret C. Octavi[u]s honoratus fi[l]iu[s opti] mo p[a]tri s(ua) [p(ecunia) f(ecit) l(oco)] d(ato) d(ecurionum) d(ecreto).

Veuillez agréer, etc.

Johannès SCHMIDT.

Giessen, le 2 août 1887.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je m'empresse de vous envoyer la note que M. MOMMSEN m'a donnée sur le *senator de numero bis elect(or)um*, corrigeant mon opinion émise sous toutes réserves, bien entendu :

« Senator hac aetate relatus inter officia militaria locum obtinet supra ducenarium, infra primicerium, sicut ostendi, C. V. p. 1059, ex loco Hieronymiano. Numerus *bis electorum* alibi non nominatur, tamen recte dicitur de robore militum delectorum semel, quando militare coeperunt, iterum, cum in eum numerum sunt transpositi. »

Veuillez agréer, etc.

Johannès SCHMIDT.

Constantine, le 14 septembre 1887.

MON CHER PRÉSIDENT,

Je suis passé à Aïn-Rouah il y a peu de temps, et j'ai cherché à retrouver la trace de la bague ancienne dont je vous ai parlé au commencement de l'année, portant sur le chaton les lettres E R séparées par une croix. Impossible de mettre la main sur ce bijou ; il est passé entre les mains de plusieurs personnes qui se reprochent mutuellement de l'avoir gardé. Je retourne à Sétif après-demain, peut-être serai-je plus heureux cette fois, dans mes recherches.

Il y a beaucoup de ruines aux environs d'Aïn-Rouah. Elles sont aussi démolies et dispersées que possible, et je crois qu'elles ont été peu explorées. A force de questionner les habitants, j'ai fini par me faire montrer une pierre tumulaire qui forme le seuil d'une maison. Le propriétaire m'a dit que personne n'en a pris copie depuis qu'ils l'ont exhumée.

En voici la copie exacte ;

D M S
M IVLIVS
DONATVS
VIXIT ANNIS
LXXV
CAECILIABOROC
VIRO SVO FECIT
ET DD
CECILIA BA
RAC VIXT
IANIS C

Ce qui m'a frappé dans cette inscription, c'est le nom de Boroc qui n'est pas latin et qui fait croire que le nommé Julius Donatus avait épousé une femme indigène. La partie de l'inscription relative au mari est bien gravée ; la partie de la pierre qui est encadrée a été creusée et bien polie ; les lettres sont très régulières et ont une hauteur uniforme de 45 millimètres. Au contraire, l'inscription inférieure est gravée sans soin ; les lettres sont irrégulières et les lignes ne sont pas droites. L'orthographe est bizarre et le nom de Boroc est ici transformé en Barac. Affaire de prononciation, sans doute. L'ouvrier inexpérimenté qui a écrit la deuxième inscription a entendu Barac et a écrit comme il l'avait entendu. Quand il a écrit *vixit*, il s'est aperçu qu'il avait oublié le second *i* et l'a rejeté à la ligne suivante.

Enfin, une deuxième pierre tumulaire également vient d'être déterrée. La voici :

D M S
VIBIA GAETV
LA VA LV
H S E

Elle est moins bien gravée que la précédente et n'offre pas un bien grand intérêt.

Mais une lettre, que je reçois à l'instant, m'annonce la découverte dans le village même d'une moitié d'inscription qui pourrait être plus intéressante sans doute, et que l'on a retiré des mains des ouvriers qui allaient la briser pour en faire de la caillasse. Celui qui

m'envoie cet avis est ignorant du latin et la copie qu'il a essayé de prendre de cette inscription est informe. J'y déchiffre pourtant en tête les mots : *pro salute*, et à la deuxième ligne : *Septimi Se....*, ce qui porte à croire qu'il s'agit de Septime Sévère. On me promet que la pierre sera conservée et que l'on recherchera l'autre moitié qui doit se trouver au même endroit, si elle n'a pas été exhumée déjà et brisée.

A ce propos, l'on m'a parlé de la façon dont sont traitées les ruines importantes qui se trouvent au Guergour, à une quinzaine de kilomètres d'Aïn-Rouah. On brise et l'on démolit sans discernement toutes les pierres et constructions qui s'y trouvent pour les employer à la route en construction, et personne, ni administration, ni Ponts et Chaussées, ne s'en inquiète. Il paraît que c'est honteux et de braves colons qui, certes, n'attachent aucune importance à l'archéologie, en sont navrés eux-mêmes. Je n'ai pu, cette fois, aller jusque-là. J'irai cet hiver.

Veuillez agréer, etc.

A. MOINIER.

Bône, le 27 décembre 1887.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Vous vous souvenez certainement que l'inscription suivante, découverte à Zouï, dans le territoire des Némenchas, du cercle de Tébessa, a été publiée par M. le capitaine Abel FARGES, dans le *Compte rendu* de notre réunion du 7 décembre 1883, *Bull.* n° 19, p. CXVII :

D I I S C O N S E R V A
T O R I B V S I O M
M E R C V R I O G E
N I O E X E R C I T V S
IOR COH BOII DEO

Vous y avez lu à la dernière ligne COH et DEO, et fait remarquer

que la lettre H de COH, est gravée au centre de l'o, et qu'il en était de même de l'E de DEO.

M. le professeur Johannès SCHMIDT en a donné une lecture semblable à la vôtre et l'a reproduite ainsi dans ses *Additamenta* au vol. VIII du *Corp. insc. lat.*, p. 378, n° 664.

Vous n'ignorez pas que ce savant épigraphiste a fait suivre sa lecture de l'annotation suivante : *Versus denuo conferatus necesse est*, et il ajoute : *Fortasse significatur Iaribolus deus Palmyrenorum.*

Or, M. le capitaine Abel FARGES, revenant sur cette inscription, a fait savoir, dans une lettre portant la date du 16 août 1884, et inscrite dans le *Bull. d'Hipp.*, n° XX, p. 120, que la dernière ligne devait être restituée ainsi :

TOR(I) COH(ORTIS) BOI(ORVM) I(NVICTO) DEO.

Il pense qu'il faut lire TOR et non IOR, et il voit dans ce mot le nom du dieu THOR ou THVR, fils d'Odin et de Frigga, de la religion des Scandinaves. D'après lui, ce dieu Thor était adoré par les cohortes boiennes dont parle Silius Italicus dans son poème sur la deuxième guerre punique.

Mais M. SCHMIDT, qui a eu un estampage sous les yeux, estime que cette inscription daterait du IIIe siècle et il appuie son avis sur le style, sur l'organisation de l'administration et sur d'autres circonstances qu'elle fait supposer. Nous voilà donc bien loin de la deuxième guerre punique (219 av. J.-C.).

M. CAGNAT, dans une lettre qu'il vous adressait le 4 mai 1884, et qui est reproduite à la page 68 du même *Bulletin,* dit qu'il ne faut pas penser à BOIORVM puisqu'il y a BOII, et il se demande, sans vouloir rien décider, s'il n'y aurait pas BOLIDORVM ou BOLIDEORVM, *equitatus.*

D'autres savants ont voulu faire un rapprochement de IOR avec IERV ou IFRV, dieu des cavernes, mais Ior est-il bien un dieu indigène? C'est ce qu'il faudrait démontrer d'abord.

A notre avis, rien n'explique jusqu'à présent un pareil amalgame de dieux du paganisme avec ceux du culte des Lybiens ou des Scandinaves. Les dédicants, qui ont fait graver cette inscription, ne pouvaient pas adorer à la fois des dieux aussi hétérogènes ; dans tous les cas, ils ne les auraient pas associés dans une même dédicace ; les réunir ainsi nous semble une association bizarre, dont l'appréciation nous échappe complètement.

Toutes les opinions émises pour arriver à la lecture de la dernière ligne de cette inscription sont donc bien divergentes et toutes les recherches auxquelles on s'est livré n'ont amené aucun résultat satisfaisant, vous en conviendrez. Permettez-moi de vous présenter à mon tour une nouvelle interprétation de ce petit texte, tel qu'il a été reproduit ci-dessus, c'est-à-dire de cette manière :

IOR... COH... BOII... DEO...

Comme je vous l'ai déjà fait observer un peu plus haut, le premier mot a été lu IOR et TOR, ce qui prouve bien que la première lettre n'est pas d'une certitude rigoureuse. Aussi ai-je pensé qu'on pouvait y lire tout aussi bien un F, et je lis FOR, qui est pour *Fortuna*, qu'onrencontre ainsi abrégé dans les inscriptions latines.

Les deux mots qui viennent ensuite appartiennent à la langue grecque. Ceci ne doit étonner personne, car on rencontre *très souvent* des noms grecs dans les épigraphes que les Romains ont fait graver sur la pierre pour honorer la mémoire des morts ou pour perpétuer le souvenir de quelque évènement important.

Le premier de ces mots est COH, que je lis *ΣOH*, la lettre C ayant été en grec la première forme du *sigma*. Or, *σοη* est la troisième personne du singulier de *σοω*, subjonctif présent irrégulier de *σαοω*, qui veut dire : sauver, conserver, garder, préserver ; d'où les dérivés *σαοβροτος*, sauveur des hommes, *σαοπτολις*, sauveur des villes. Mais il est préférable de considérer *σοη* comme une contraction de *σαοη*, qui semble être visiblement une abréviation de *σαοβροτος*. On aurait ainsi la signification de : conservateur, protecteur, sauveur des hommes. La terminaison *ος* est pour le masculin et le féminin, et cet adjectif s'accorde donc avec le mot FOR(*tuna*) qui précède.

On disait *σαωτηρ* pour *σωτηρ*, qui est l'équivalent du français : sauveur, protecteur, libérateur.

Le mot grec qui vient ensuite est *BOII* pour *BOH*. La lettre H n'est pas toujours barrée et on la rencontre souvent figurée avec deux traits verticalement tracés. *BOH* signifie : aide, secours, protection, sauvegarde, d'où les dérivés suivants :

Βοηθος, défenseur, protecteur, qui veille sur.

Βοηθεω, secourir, venir en aide à.

Le même mot se rencontre sur des médailles du Bas-Empire sous la forme de *Βοηθει* et *Βοηθ*, et on lit *Βοη* sur des plombs byzantins.

Le dernier mot est DEO pour DEORVM.

Il s'agit donc ici de la Fortune qui protège les hommes et veille sur les dieux. Mais cette interprétation demande à être appuyée par quelques explications :

Il y avait la bonne et la mauvaise Fortune : *secunda adversa que Fortuna.*

On invoquait la première pour en obtenir des faveurs ; on priait la dernière dans les moments critiques pour se préserver des maux dont on se croyait menacé.

La mauvaise Fortune était aveugle et favorisait sans choix les scélérats comme les hommes de bien ; on l'appelait la méchante, parce qu'elle envie aux hommes le peu de bonheur dont ils jouissent et qu'elle cherche souvent à perdre des créatures qui l'adorent. Juvénal, dans sa satire VI, lui donne l'épithète de maligne :

Stat Fortuna improba noctu
Arridens nudis infantibus.

La bonne Fortune était clairvoyante et venait en aide aux braves gens ; c'est celle dont parle le prêtre qui va initier Apulée aux saints mystères : « Te voici, lui dit-il, sous la protection de la Fortune, « mais de la Fortune éclairée et pleine de discernement, dont la « vive lumière rejaillit même sur les autres dieux. »

In tutelam jam receptus es Fortunae sed videntis, quae suae lucis splendore caeteros etiam deos illuminat.

(APULÉE, *La Métam.*, lib. XI).

Virgile l'appelle *omnipotens,* la toute-puissante.

Plaute fait dire à Eutychus qui invoque la Fortune : « O toi, « maîtresse des hommes et de leurs destinées, toi qui veilles sur « eux et sur les dieux. »

Divom atque hominum quae spectatrix atque hera eadem es hominibus.

(MERCATOR, act. V, Sc. II).

Une inscription fort intéressante est celle publiée dans l'ouvrage d'Orelli sous le n° 1752. On y lit :

Fortuna omnium gentium et deorum.

La Fortune de toutes les nations et de tous les dieux.

Ces citations que je pourrais continuer encore, prouvent suffisam-

ment que les anciens ont considéré la bonne Fortune comme une déesse protégeant les hommes et veillant sur les dieux, et qu'elle est désignée avec les mêmes attributions dans l'inscription qui nous occupe.

Rien de bien étonnant ensuite de voir cette divinité accompagner Jupiter, Mercure et le Génie des armées. Je citerai, comme exemple de cette association, les inscriptions publiées par Orelli, sous les n°s 1270 et 1749, et par Hentzen, sous le n° 5645.

Je mentionnerai encore une inscription trouvée à Dijon, sur laquelle le nom de Jupiter est écrit à côté de celui de la Fortune, dens un même vœu, pour la sécurité d'un voyage :

IOM ET FORTVNAE REDVCI
PRO SALVTE ITV ET REDITV

Une pierre antique, décrite dans l'ouvrage de M. de la Chausse, représente Mercure avec sa bourse et le caducée ; à côté se tient la Fortune, ayant dans une main la corne d'abondance et dans l'autre, le gouvernail. La Fortune allait de compagnie avec Mercure, qui est le dieu du commerce et des négociations, dont le succès est un effet de la Fortune. On rendait à ces deux divinités un culte commun.

La bonne Fortune, comme le Génie des armées, protégeait les légions, les cohortes, les troupes armées (*numeri*). Les plus grands hommes de guerre de l'antiquité se sont placés sous la protection de cette déesse et ils se faisaient même comme un devoir d'avouer qu'ils tenaient leurs victoires plutôt d'elle que de leur valeur personnelle, faisant ainsi bon marché de leur intelligence, de leur bravoure et de leurs vertus. C'est que la Fortune, dont la puissance est sans limites, inspirait plus de confiance que toutes les qualités d'un bon général, et qu'on se fiait toujours davantage en la protection des heureux ou de ses favoris.

Le chevalier Bacon pense, avec beaucoup de justesse, que César eut donné moins de courage à son pilote, effrayé par la tempête, s'il lui eut dit : *ne crains rien, tu portes César et ses vertus*, et qu'il lui en donna davantage par ces mots pleins de confiance : *tu portes César et sa fortune*.

Quid times, Cæsarem vehis, dit Florus, lib. IV, cap. V. Mais ces paroles sont encore beaucoup plus explicites dans Plutarque, *in Apoph*.

Πιστευε τη τυχη γνους οτι
Καιςαρα κομιζεις

Fie-toi à la Fortune, elle sait que tu portes César.

Presque tous les grands conquérants de l'antiquité ont eu une confiance extrême dans la Fortune.

Timoléon, l'un des plus grands hommes de guerre de l'ancienne Grèce, fit élever un temple et offrit des sacrifices à cette divinité.

Alexandre le Grand, qui soumit tant de nations, pensait qu'elle lui servait de guide dans toutes ses entreprises.

Sylla, qui remporta de nombreuses victoires et vainquit le grand Mithridate, reconnaissait volontiers que tous ses exploits étaient l'œuvre de cette puissante déesse.

Plusieurs empereurs romains firent ajouter à leur nom le *cognomen* de *Felix,* afin de faire croire qu'ils étaient ses favoris, et dès lors, supérieurs à tous leurs sujets.

Ces renseignements, quoique un peu longs peut-être, m'ont paru indispensables pour bien démontrer que la Fortune qui protégeait les hommes et veillait sur les dieux, était adorée, dans un même culte, avec Jupiter, Mercure et le Génie des armées, et cela explique bien l'association de ces divinités dans la dédicace qui fait l'objet de ma lettre.

J'en conclus donc qu'il convient de lire ainsi le texte de cette inscription :

DIIS CONSERVA
TORIBVS I(*ovi*) O(*ptimo*) M(*aximo*)
MERCVRIO GE
NIO EXERCITVS
FOR(*tunae*) *ΣΟΗ*(*xai*) *ΒΟΗ* DEO(*rum*)

et de la traduire ainsi :

Aux dieux conservateurs.
A Jupiter, le très bon, le très puissant,
A Mercure, au Génie des Armées,
A la Fortune, qui protége les hommes et veille sur les dieux.

Comme vous le voyez, Monsieur le Président, cette dédicace n'est pas complète ; il y manque le nom du dédicant et la formule V. S. L. A. (*vel simile quid*), qui ont disparu probablement par suite de la cassure de la pierre. On en retrouvera sans doute les frag-

ments épars, car les ruines de l'ancienne *Statio Vazaivitana* sont encore loin d'avoir été explorées dans toute leur étendue et toutes ont encore plus d'un chercheur intrépide à convier. M. Masqueray les a visitées en 1877, sans presque s'y arrêter, et notre infatigable collègue, M. Abel Farges, qui, pendant son séjour à Khenchela, comme lieutenant du bureau arabe, les a explorées plus minutieusement, dit n'avoir pratiqué de fouilles sérieuses que sur le plateau où s'élevait l'église chrétienne dont parle M. Masqueray dans le compte rendu de sa mission archéologique à M. le Ministre de l'instruction publique.

Quoi qu'il en soit, deux dédicaces impériales, dix-huit dédicaces religieuses, onze inscriptions tumulaires et une commémorative, sur la lecture de laquelle je reviendrai sans doute un jour, y ont été recueillies déjà, mais rien ne nous dit qu'on n'y en découvrira point d'autres encore, non moins nombreuses et intéressantes. Attendons.

Bien que ma lettre soit déjà fort longue, permettez-moi, M. le Président, d'y ajouter encore quelques lignes et d'apporter votre attention sur la petite inscription :

DIIS MAVRIS
FVDINA·VACVRTVM·VARSIS

publiée par M. le capitaine Vincent dans le *Bull. d'Hipp.*, n° 19, p. 46, avec l'annotation suivante : « Des palmes ou branches de palmier, gravées en tête de l'inscription ; au-dessous de celle-ci, trois têtes d'homme correspondant à chaque nom indiqué sur la pierre. »

Cette inscription a été reproduite telle quelle, vous vous en souvenez, par M. Johannès Schmidt, dans ses *Additamenta* au vol. VIII du *Corp. insc. lat.*, sous le n° 1232, mais ce savant épigraphiste, dans la lettre qu'il vous adressait le 9 juin 1884, et qui est insérée dans la correspondance du *Bull. d'Hipp.* n° 20, p. 120, dit avoir lu VERSIS au lieu de VARSIS, sur l'estampage que vous avez eu l'obligeance de lui communiquer.

On s'est donc occupé assez souvent de cette courte inscription, mais personne n'en a encore présenté une traduction, un commentaire quelconque, que je sache. Or, ce silence m'ayant incité à l'étudier à mon tour, je vous en propose aujourd'hui la lecture et l'interprétation suivantes :

DJIS MAVRIS

FVDINI(*s*) VAC(*uis*) VRIVM VERSIS

La première ligne indique évidemment que la dédicace est adressée aux dieux maures ou indigènes. A la deuxième ligne, je lis FVDINI. La dernière lettre de ce nom est un I lié à V, initiale de VAC(*uis*) qui suit. Elles forment ensemble une lettre double ressemblant à un N, et qu'on a pris jusqu'à présent pour A et V, parce qu'on n'a pas eu l'idée, sans doute, de réunir les deux bandes étroites de l'estampage de M. le capitaine VINCENT, au point où il convenait de les raccorder.

Ma nouvelle lecture donne donc FVDINI qui doit se complèter par un S final pour avoir l'ablatif pluriel, c'est-à-dire le même cas que VERSIS qui viendra qualifier FVDINIS et que j'examinerai un peu plus loin.

FVDINI(*s*) est vraisemblablement pour FODINI(*s*), car V et O sont deux lettres qui permutent souvent dans la langue latine. On trouve, en effet, dans les incriptions et sur les monnaies romaines, *consoles, divos, Poblicius, mandatu* et *suboles* pour *consules, divus, Publicius, mandato* et *soboles*.

La signification de *Fodinis* est en français : gîtes métallifères, mines, minières, et ce mot vient de *fodio* qui veut dire : creuser, percer, retirer en creusant.

Le mot qui suit et que je lis, en le complétant, VAC(*uis*), veut dire : vide, privé de, dépourvu de. C'est un adjectif qui qualifie FODINIS, et ces deux mots réunis peuvent être traduits par : mine épuisée.

Vient ensuite le mot VRIVM qui correspond au français : minerai, et qui doit être précédé de *in*, préposition sous-entendue évidemment, puisque VRIVM est un accusatif.

Le dernier mot de cette ligne est VERSIS, participe passé de *vertor*. Il s'accorde avec FVDINI(*s*) et sa signification est : tranformés, changés en, convertis.

D'où je crois pouvoir traduire ainsi ce curieux petit texte épigraphique :

Aux dieux maures

Les galeries épuisées ont été transformées en minerai.

La pierre sur laquelle on lit cette inscription a été découverte à

Henchir-Ramdam, ruines situées à 21 kil. N.-E. de Béja, près de la kouba de Sidi-Ameur et du bordj de Ramdam-ben-Achour. Les montagnes des environs de Henchir-Ramdam et celles qu'on rencontre dans toute la contrée qui s'étend de Béja vers Tabarca au N.-O. et vers Mateur et Bizerte au N.-E., recèlent, comme vous savez, des mines de cuivre, de zinc, de fer et de plomb.

D'un autre côté, vous n'ignorez pas non plus que sous les Romains, le droit régalien ne s'appliqua d'abord qu'aux mines d'or et d'argent, *auri fodina et argenti fodina*, mais que vers la fin de l'empire presque toutes les mines devinrent la propriété du fisc et furent, dès lors, exploitées directement au compte de l'État. On employait à ces travaux les esclaves, les peuples vaincus et les condamnés de toutes catégories.

Entr'autres supplices infligés aux premiers fidèles de l'Église par les empereurs romains qui édictèrent des persécutions contre les chrétiens, on cite la peine des travaux aux mines. En Afrique, les conditions misérables dans lesquelles se trouvaient ces condamnés avaient excité la compassion de leurs frères qui leur venaient en aide par des consolations et des secours en argent, ainsi que nous l'apprend Tertullien, dans ce passage de son *Apologétique : Et si qui in metallis, et si qui in insulis vel in custodiis duntaxat ex causa Dei sectae, alumni confessionnis suae fiunt* (XXXIX) (*).

(*) Une lettre de saint Cyprien, datée du 30 août 257, nous apprend qu'à cette époque neuf évêques (Némésien, Félix, Lucius, Félix (2e du nom), Litteus, Datif, Victor, Iader, Polien), des prêtres, des diacres, et avec eux un grand nombre de chrétiens laïques avaient été condamnés au travail des mines, en Numidie. Et bien que cette lettre qu'il leur adresse de Curubis où il avait été lui-même exilé sur un ordre des empereurs Valérien et Gallien, ne nomme qu'une mine, celle de Sigus, *metallum Siguense*, les réponses qu'il reçoit de Némésien, Datif, Félix et Victor d'abord, de Lucius ensuite, et en dernier lieu, de Félix, Iader et Polien, prouvent de la manière la plus évidente, suivant l'érudit Fournel, que ces martyrs de la foi étaient distribués dans au moins trois mines : 1° dans celle que Bekri appelle *Medjana-el-Mad'en* et qui était située à deux journées de marche, Est, de Bagaï ; 2° dans celle du *Djebel-Sidi-Rgheïs* où le grès dans lequel sont ouvertes les galeries est tellement dur, dit l'auteur de la *Richesse minérale de l'Algérie* (p. 263), qu'on s'explique à peine comment les Romains, avec les moyens dont ils disposaient, pouvaient entreprendre de pareilles exploitations ; 3° dans celle de Sigus, enfin, située à égale distance du Sidi-Rgheïs, au S.-E., et de Cirta, au N.-O.

(Note de M. le PRÉSIDENT).

Les travaux d'une mine sont pénibles, souvent dangereux, on le sait, et pour cette raison, ils devaient être le lot réservé aux populations que les Romains avaient placées sous leur domination ; ce qui expliquerait jusqu'à un certain point pourquoi des indigènes des environs de Béja (*Vacca*), employés comme mineurs, avaient adressé une dédicace à leurs dieux tutélaires (*Diis mauris*) pour leur demander aide et protection.

Veuillez agréer, etc.

C. Mélix.



